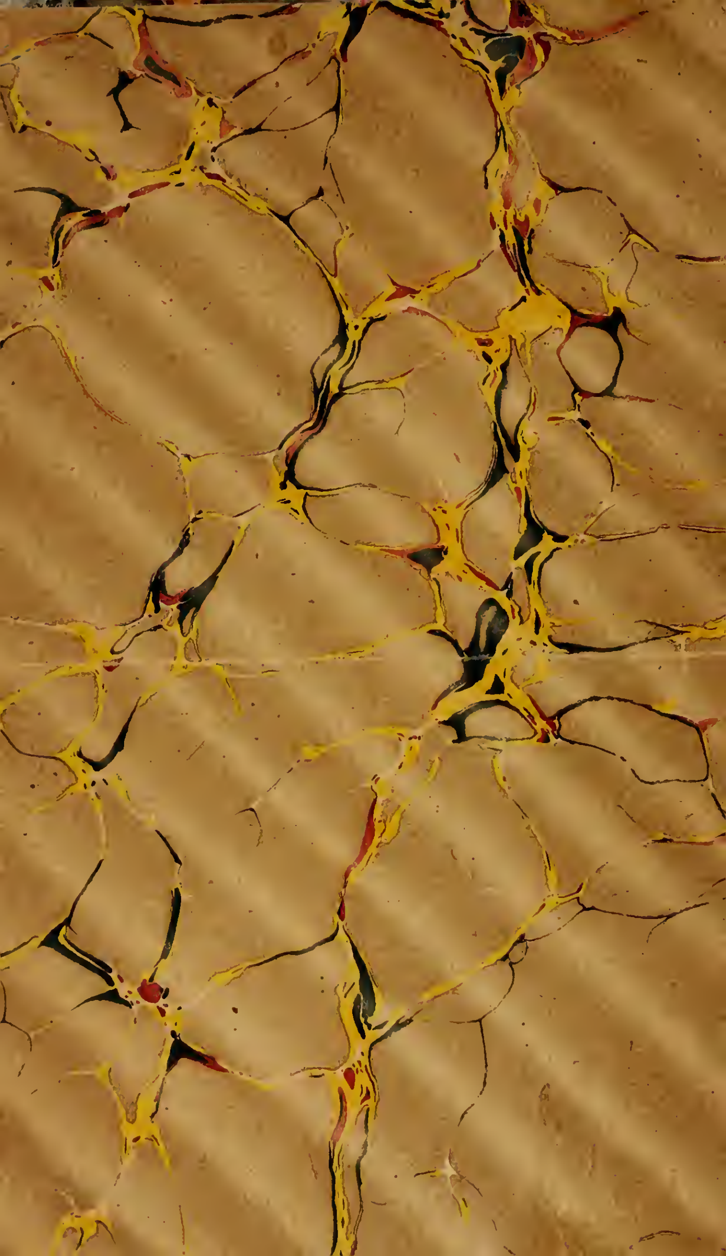
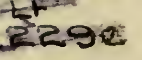

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00398223 8
UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY





PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.



ŒUVRES DE F. LAMENNAIS

ESSAI

SUR

L'INDIFFÉRENCE

EN MATIÈRE DE RELIGION



NOUVELLE ÉDITION

TOME TROISIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, ET PALAIS-ROYAL, 215

ESSAI
SUR L'INDIFFÉRENCE
EN MATIÈRE DE RELIGION

QUATRIÈME PARTIE
(SUITE)

CHAPITRE VI

L'UNIVERSALITÉ EST UN CARACTÈRE DU CHRISTIANISME.

Quand il ne nous resteroit aucuns monuments des peuples anciens, il seroit impossible de douter qu'ils aient connu les vérités nécessaires à l'homme, ou la Religion révélée primitivement, puisque nulle société n'auroit pu sans cela ni subsister, ni s'établir, et que la connoissance de Dieu, vérité essentielle, infinie, est le fond même de la raison humaine, comme de toute intelligence. L'idolâtrie put bien obscurcir, mais jamais elle n'effaça de l'esprit des hommes la notion de la Divinité [1]; partout elle se conserva

[1] Quid enim ampliùs homini necessarium quàm cura in Deum verum...? Ideò tantum opinor, quia à primordio notus est, quia nunquam latuit, quia semper illuxit. *Tertullian. adv. Marcion.*, lib. II, p. 381;

au milieu des faux cultes, ainsi que l'idée de justice au milieu des crimes qui souilloient les nations païennes. « Elles « n'étoient pas, dit saint Augustin, tellement livrées aux « faux dieux, qu'elles eussent perdu la connoissance du « seul vrai Dieu, auteur de tous les êtres [1]. » Aussi saint Paul ne reproche-t-il point aux Gentils d'ignorer Dieu; au contraire, ce qui les rendoit *inexcusables, c'est que, le connoissant, ils ne le glorifioient pas comme Dieu* [2]. Les anges rebelles qui le connoissent aussi sans doute, mais qui refusent de le glorifier, entraînèrent dans leur révolte presque tout le genre humain, et le polythéisme n'est qu'une grande

edit. Rigaltii. — Quand les Pères disent que les Gentils ne connoissoient pas Dieu, ils parlent d'une connoissance pratique; et c'est en ce sens que saint Athanase dit des Juifs mêmes, lorsqu'ils s'éloignoient de a loi, qu'*ils ignoroient Dieu*, ἀγνωσίαν γὰρ ἔσχε Θεοῦ. *Exposit. in psalm.* ci, p. 1179. *Edit. Benedict.* — Après avoir dit que tous les hommes connoissent l'unité du Dieu créateur, *omnibus hominibus ad hoc demùm consentientibus*, saint Irénée explique quel est le crime des païens. « Illi enim *creaturæ potiùs quàm Creatori servientes, et his qui non sunt dii* (*Rom.*, i, 25; *Galat.*, iv, 8), verùmtamen primum deitatis locum attribuunt fabricatori hujus universatatis Deo. Lib. II *contr. hæres.*, cap. ix, p. 126. Ed. Massuet.

« L'idolâtrie suppose la croyance qu'il existe une Divinité, et la « superstition que l'âme des hommes est immortelle. » *Idolatry doth suppose the belief of the existence of a Deity; and superstition the immortality of the souls of men.* Stillingfleet, Orig. sacr., book I, ch. i, vol. I, p. 9.

[1] Discat ergo Faustus.... monarchiæ opinionem non ex gentibus nos habere, sed gentes non usque adeò ad falsos deos esse delapsas ut opinionem amitterent unius veri Dei, ex quo omnis qualiscumque natura. *S. Aug. contr. Faustum, Manich.* xx, 19. Apertè, ut arbitror, ostendit (Petrus) unum et solum Deum, à Græcis quidem gentiliter, à Judæis autem judaicè, novè autem à nobis cognosci et spiritualiter. *Clem. Alex. Strom.*, lib. VI, p. 636. — In hoc quod Deus fecit hunc mundum, notus in omnibus gentibus. *S. Thom.* 2æ 2æ *quæst.* II, cap. viii.

[2] Ità ut sint inexcusabiles, quia cùm cognovissent Deum, non sicut deum glorificaverunt aut gratias egerunt. *Ep. ad Rom.*, i, 20 et 21. — Confitentur se nôsse Deum, factis autem negant. *Ep. ad Tit.*, i, 16.

défection, l'acte par lequel la créature, cessant d'honorer Dieu et d'obéir à Dieu comme au suprême monarque de qui relèvent tous les êtres, renonce au moins implicitement à la société qu'il avoit établie entre elle et lui, et se choisit d'autres maîtres. En un mot, l'idolâtrie, née des passions et non pas du défaut de lumières, est, ainsi qu'on l'a vu, un crime de la *volonté;* et voilà pourquoi, quand Jésus-Christ vint abolir les faux cultes, les esprits célestes, publiant dans leurs sacrés cantiques l'objet de sa mission, proclamèrent la *gloire de Dieu,* qui alloit de nouveau éclater dans le monde, et annoncèrent la paix aux hommes *dont la volonté seroit droite*[1].

Parmi les choses généralement reconnues pour certaines, l'universalité des croyances dont se composoit la Religion révélée originairement nous paroît être ce qu'il y a de moins susceptible de contestation. Anciens et modernes, quelle que fût d'ailleurs la diversité de leurs opinions, païens, chrétiens, incrédules; tous ont été frappés de ce fait. « Le savant docteur Shuckford observe[2] que les « anciennes nations conservèrent longtemps des usages « qui annonçoient une Religion primitive, universelle, « dont il s'étoit conservé des traces dans les rites et les cé- « rémonies de leur culte religieux; et il met au nombre de « ces usages les sacrifices expiatoires et impétratoires, « soit les sacrifices des animaux, où l'on faisoit couler le « sang des victimes, soit les simples oblations du vin, de « l'huile, des fruits et productions de la terre. On élevoit « des autels, on dressoit des monceaux de pierres, tels que « celui que Jacob éleva pour y répandre de l'huile et le « consacrer à l'Éternel. Toutes ces coutumes et ces céré-

[1] Gloria in altissimis Deo, et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis. *Luc.*, II, 14.

[2] Connexion de l'hist. sacrée et de l'hist. profane, t. I.

« monies pratiquées par les patriarches furent admises « par les Gentils, qui d'abord ne les firent servir qu'au culte « du vrai Dieu, et qui dans la suite les transportèrent au « culte sacrilége des idoles [1]. »

Un philosophe du siècle dernier rend à l'universalité de la Religion antique, aussi bien qu'à son unité, un témoignage d'autant plus remarquable qu'assurément on ne soupçonnera pas qu'il ait été dicté par des préventions favorables au christianisme. « Ce qu'il y a de certain, dit-il, « c'est que plus on approfondit la Religion des différents « peuples, plus on se persuade qu'il n'y en a encore eu « qu'une sur toute la terre [2]. » Il ne sauroit entrer dans notre plan de rassembler les autorités innombrables qui prouvent la vérité de cette proposition. Nous en offrirons assez cependant, et plus même qu'il n'est nécessaire, pour convaincre tout homme raisonnable et de bonne foi.

Je crois en Dieu, père Tout-Puissant, créateur du ciel et de la terre : voilà le premier article du symbole de toutes les nations.

« L'existence d'un Dieu, cause suprême, principe et fin « de toutes choses, a été crue et enseignée si clairement « et si constamment par l'antiquité tout entière ; tous les « peuples la proclament avec une si parfaite unanimité, « qu'il semble impossible de ne pas reconnoître dans cet « accord la voix même de la nature [3]. » Ainsi parle le docte

[1] Nouv. démonst. évangél., t. I, p. 98 et 99.

[2] Lettres américaines, par M. le comte J. R. Carli ; note du traducteur, t. I, p. 13.

[3] Deum esse, supremam videlicet rerum omnium caussam, principium atque finem, tam apertè, tamque constanter credidit ac prædicavit omnis retrò vetustas, tantoque consensu in eamdem conspirant sententiam universæ gentes, ut naturæ vox esse videatur. (*Alnetan. quæst.*, lib. II, cap. I, p. 97.) — « Tous les peuples ont admis un Dieu suprême « supérieur aux génies gouverneurs du monde. Bien loin de s'en dé- « guiser l'excellence, ils l'outroient en quelque façon, en pensant que

Huet, et l'on va voir qu'il n'avance rien qui ne soit appuyé sur les monuments les plus authentiques [1].

« l'univers, dont il étoit le premier auteur, étoit indigne de ses soins « paternels, et que les foibles mortels, ne pouvant avoir d'accès au-« près d'une telle majesté, étoient forcés de borner leur culte à des « dieux inférieurs. » L'abbé Foucher, *Mém. de l'Acad. des inscript.* t. LXXIV, p. 385. — « Les peuples barbares, les nations policées, les « ignorants comme les savants, ont reconnu un Être souverain, et la « créance d'un Dieu suprême doit être regardée comme la foi du genre « humain et le cri de la nature. » Bullet, *l'Exist. de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, t. II, p. 8.

[1] Dans un Mémoire inséré dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, t. LXII, p. 337, l'abbé Le Batteux examine cette question : *Si les païens ont jamais ignoré le vrai Dieu.* Après avoir observé qu'il s'agit « non des sages, mais de ce qu'on appelle peuple par opposition « aux sages, il ajoute : « Il m'a paru qu'on pouvoit établir que ces « peuples (les Chaldéens, les Perses, les Egyptiens, les Grecs et les « Romains), malgré tant d'erreurs et d'extravagances, ont connu un « Dieu supérieur, et qu'ils n'en ont connu qu'un. » Il développe en-« suite les preuves de son sentiment, et conclut ainsi : « Donc, la tra-« dition du genre humain, les mystères, les usages religieux, la forme « des gouvernements, les lois, les serments, les poëtes, les philosophes, « le sentiment intérieur, la crainte de l'avenir, enfin le ciel et la terre, « annonçoient la même vérité. Tout le genre humain auroit été en-« dormi, qu'une seule de ces voix auroit suffi pour le réveiller. » P. 360 et 361. Mais « quel étoit donc le crime du genre humain livré « à l'idolâtrie ? Le voici : c'étoit d'avoir connu Dieu et de ne l'avoir point « glorifié ; c'étoit d'avoir substitué à son culte celui des idoles ; en un « mot, c'étoit le crime tant de fois reproché aux Juifs, et tant de fois « puni dans cette nation infidèle.

« Quand les Juifs firent le veau d'or dans le désert, ils n'avoient « point oublié le Dieu dont ils voyoient la gloire sur le mont Sinaï ; « quand, établis dans le pays de Chanaan, ils immoloient à Baal, à Asta-« roth, ils n'ignoroient pas que le Seigneur parloit à Sèilo : Salomon « bâtit des temples aux dieux de ses femmes, il n'abattit point pour « cela celui qu'il avoit élevé au Dieu de son père. Ils boitoient des « deux côtés, comme le leur reprochoit le prophète Élie : *Usque quò « claudicatis in duas partes? Si Dominus est Deus, sequimini eum, « si autem Baal, sequimini illum.* Voilà le crime des Juifs.

« Celui des païens étoit plus grand encore : les Juifs adoroient du

Que l'unité de Dieu fût connue des Égyptiens [1], et même enseignée par leurs prêtres, on n'en peut pas douter, puisque Solon, Thalès, Pythagore, Eudoxe, Platon, qui ont eux-mêmes enseigné si clairement cette unité, étoient allés s'instruire en Égypte des anciennes traditions religieuses, ainsi que Plutarque nous l'apprend [2]. Les Égyptiens appe-

« moins le vrai Dieu, lui associant les dieux des nations; mais les « païens connoissant le vrai Dieu, ne l'associoient point à leurs dieux « nationaux; ils ne lui rendoient aucun hommage, aucun culte : c'étoit « le Dieu de la nature, le Dieu de tout le monde; d'où ils concluoient, dans la pratique, qu'il n'étoit le Dieu de personne. » P. 364 et 365.

L'abbé Mignot, très-versé dans l'histoire des anciennes religions, soutient, comme l'abbé Le Batteux, que « le culte de ces différents êtres « (les esprits intermédiaires et les âmes des hommes) n'éteignit point « la connoissance de l'Être souverain ou de la première cause : cette « connoissance se conserva au milieu de la plus grande dépravation de « la religion. » *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. LXV, p. 154.

[1] Les Éthiopiens reconnoissoient aussi un Dieu immortel, qui est la cause de toutes choses. *Strab.*, lib. XVII.

[2] Talis ergo fuit Ægyptiorum accuratio in contemplatione rerum divinarum. Testimonium perhibent etiam Græcorum sapientissimi, Solon, Thales, Plato, Eudoxus, Pythagoras... qui in Ægyptum venerunt, et cum sacerdotibus versati sunt. *De Isid. et Osir. Oper.*, t. II, p. 354. — *Euseb.*, *Præp. evang.*, lib. III, cap. XI, p. 115. — Les livres d'Hermès étoient très-célèbres chez les anciens. Quoique les fragments qui nous ont été conservés sous son nom soient apocryphes; néanmoins, les Pères de l'Église les ayant cités dès les premiers siècles, il est difficile de croire qu'ils aient été fabriqués depuis la prédication de l'Évangile, et surtout qu'ils ne s'accordent pas avec la doctrine qu'on attribuoit généralement à Hermès. *Hic scripsit*, dit Lactance, *libros, et quidem multos, ad cognitionem rerum divinarum pertinentes, in quibus majestatem summi ac singularis Dei asserit*; *iisdemque nominibus appellat quibus nos Deum et Patrem. Ac ne quis nomen ejus requiret* ἀνώνυμον, *id est, sine nomine esse dixit: eo quod nominis proprietate non egeat, ob ipsam scilicet unitatem*. De fals. Relig., lib. I, cap. VI. Vid. et. S. Cyril. contr. Julian., lib. I, p. 30; et Suidas, voc. Ἑρμῆς, t. I, p. 1042, édit. Colon. Allobrog., 1619.

loient *Kneph* ce Dieu souverain, unique, éternel [1]. On le représentoit avec un œuf sortant de sa bouche, pour rappeler qu'il avoit créé l'univers par sa parole; et ce symbole de la puissance créatrice passa de l'Égypte dans l'Inde, où on le retrouve encore aujourd'hui [2]. Le Dieu de la tradition, le vrai Dieu, n'étoit donc pas inconnu dans la patrie de toutes les superstitions idolâtriques. Les habitants de la Thébaïde lui rendoient même un culte exclusif; et tandis qu'on levoit dans toutes les autres provinces un tribut pour la nourriture des animaux sacrés, ils en étoient seuls exempts, dit Plutarque, *parce qu'ils ne reconnoissoient point d'autre dieu que le Dieu éternel, qu'ils nomment Kneph* [3].

« Selon les Égyptiens, dit Jamblique, le premier des « dieux a existé seul avant tous les êtres. Il est la source « de toute intelligence et de tout intelligible. Il est le pre- « mier principe se suffisant à soi-même, incompréhensible, « le père de toutes les essences [4]. »

Qu'étoit-ce que cette divinité mystérieuse adorée dans le temple de Saïs, où on lisoit cette inscription : *Je suis tout ce qui a été, ce qui est, et ce qui sera. Nul mortel ne souleva jamais mon voile* [5]. A quel dieu du paganisme ces

[1] On l'honoroit, à Memphis, sous le nom de *Phtas*, qui, en langue cophte, signifie *opifex, artifex, constitutor, ordinator.* Selon Jamblique (*De myst.*, sect. VIII, cap. III), les Égyptiens l'appeloient aussi *Amon*, ou *Amoun, l'esprit créateur et formateur du monde.*

[2] Hist. des Rit. relig. des Indes, part. VIII, t. VI, p. 296.

[3] Cùm autem ad alenda quæ venerantur animalia sumptum suppeditent Ægyptii, soli Thebaidos incolæ immunes sunt. Hi enim mortalem deum nullum censent, sed Deum qui Kneph ipsis dicitur, ortus exsortem et immortalem putant. *De Isid. et Osirid. Oper.*, t. II, p. 357.

[4] Jamblic., De mysteriis Ægypt.; Euseb., Præp. evang., lib. III, cap. II. — Vid. et. Lucan., Pharsal., lib. I. — Synes., Calvitiei Encom.

[5] Ἐγώ εἰμι πᾶν τὸ γεγονὸς, καὶ ὄν, καὶ ἐσόμενον· καὶ τὸν ἐμὸν πε-

paroles peuvent-elles convenir? Ce Dieu *qui a été, qui est, et qui sera*, ce Dieu qui se définit comme le vrai Dieu se définit dans l'Écriture, est-il autre que ce Dieu lui-même[1]?

A l'entrée du temple de Delphes on lisoit aussi ce mot Εἶ, *tu es*, avec le célèbre adage : *Connois-toi toi-même*. Voyons de quelle manière Plutarque explique ces deux inscriptions. « Par quoy mon advis est que cette escripture « ne signifie ny nombre, ny ordre, ny conjonction.... : ains « est une entière salutation et *appellation du Dieu*, la- « quelle en prononceant les paroles, induit le lecteur à « penser la grandeur de la puissance d'icelny, lequel sem- « ble saluer chascun de nous, quand nous entrons, par « ces paroles, Cognoy toy-même, qui ne signifient rien « moins que : Dieu te gard; et nous, lui rendant la pareille, « respondons, Εἶ, c'est-à-dire, tu es : en lui baillant la « vraie, et nullement fausse appellation et titre, qui à luy « seul appartient, d'estre : car, à le bien prendre, nous « n'avons aucune participation du vrai estre, pour ce que « toute humaine nature est tousiours au milieu, entre le

πλον οὐδεὶς πω θνητὸς ἀπεκάλυψεν. *Plutarch. De Isid. et Osirid. Oper.*, t. II, p. 354. *Pan* étoit un des noms que les Égyptiens donnoient au Dieu suprême. Ce mot ne vient pas du grec πας, *omnis*, mais de l'ancien égyptien *Pan-os, notre Seigneur, Adonaï. Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. LXVI, p. 188.

[1] Cette conjecture s'accorde parfaitement avec tout ce que nous savons de la théologie des anciens Égyptiens. *Tot ergo deos, tot semideos gentium reges ab obitu consecratos fuisse, esseque abortus humani ingenii, conceptos è semine primigeniæ veritatis, scilicet ex historiâ primorum hominum in sacris pandectis memoratorum : nec aliundè, quàm ex hâc fonte Ægyptiorum reges deos et semideos ortos esse*, et primum Pana fuisse mundi spiritum omnem universi molem agitantem, *cum hoc conjunctos septem planetarum præsides, hisque successisse duodecim reges propter beneficia et artes inventas, virtutesque deorum choris incertos*. Brucker, *Histor. critica philosophiæ*, lib. II, cap. VII, t. I, p. 254.

« naistre et le mourir, ne baillant de soy qu'une obscure « apparence et umbre, et une incertaine et débile opi- « nion [1]. »

La tradition d'un Dieu unique, tout-puissant, éternel, créateur de l'univers, ne se perdit jamais dans la Grèce [2]. Il y étoit même adoré, puisque le *Dieu inconnu* [3], dont saint Paul aperçut l'autel en entrant dans Athènes, étoit le vrai Dieu, le Dieu *ineffable*, selon saint Augustin [4]. *Dieu*, disoit

[1] Plutarque, au traité : *Que signifioit ce mot* EI. *Œuv. moral.*, t. III, p. 920. Traduction d'Amyot, édit. de Vascosan.

[2] M. Boivin l'aîné a prouvé que, dans les premiers temps, les Grecs ont connu et adoré un seul Dieu éternel, créateur et souverain maître de l'univers. Voyez les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. III, p. 1. Pronapidès, précepteur d'Homère, donne au Dieu éternel le nom de *Daimogargon*, comme on le voit dans un fragment de Theodontius que Boccace nous a conservé dans sa *Généalogie des dieux*, lib. I, cap. III.

[3] Prætericns enim, et videns simulachra vestra, inveni et aram, in quâ scriptum erat : *Ignoto Deo*. Quod ergo ignorantes colitis, hoc ergo annuntio vobis. *Act.*, XVII, 23.

[4] Numquid dixit, quia extra Ecclesiam colitis, non est Deus ipse quem colitis? Sed ait, quem vos ignorantes colitis, hunc ego annuntio vobis. Quid eis præstare cupiens, nisi ut *eumdem deum*, quem præter Ecclesiam ignoranter atque inutiliter colebant, in Ecclesiâ sapienter et salubriter colerent. Lib. I, *contr. Crescon.*, cap. XXIX. *Oper.*, t. IX, col. 405. — « On voit que les Athéniens avoient tant de vénération « pour ce Dieu inconnu, que c'est par lui qu'ils juroient dans les occa- « sions importantes. Nous le voyons dans un dialogue de Lucien, inti- « tulé *Philopatris*, dans lequel Critias jure par le Dieu inconnu des « Athéniens, et Triphon exhorte même les autres à l'adoration de ce « Dieu : *Pour nous*, dit-il, *adorons le Dieu inconnu des Athéniens*, « *que nous avons découvert ; et, élevant les mains au ciel, rendons-lui* « *grâces de nous avoir fait dignes d'être assujettis à une telle puis-* « *sance*. Cela prouve que l'inscription de cet autel n'étoit que pour un « seul Dieu, et qu'on le croyoit au-dessus des autres. » L'abbé Anselme, *Mém. de l'Acad. des inscriptions*, t. VI, p. 307. *Édit. de la Haye*, 1724. Vid. et. Vatherus *in Miscell.*, IX, 90, et Heins., *in Exercit.* VIII, *ad hunc loc. Act.*

Thalès, *est le plus ancien des êtres, car il n'a point eu de commencement* [1]. Hermotime, de Clazomène, et Anaxagore [2] enseignoient qu'une intelligence divine avoit créé le monde, et en avoit ordonné avec sagesse toutes les parties [3]. Héraclite [4] et Archelaüs professoient la même doctrine [5].

« Dieu donne un heureux succès à celui qui fait le bien :
« roi et seigneur de toutes choses, et des immortels même,

[1] Πρεσβύτατον τῶν ὄντων, ΘΕΟΣ, ἀγέννητον γάρ. *Diogen. Laert. in Thalet.* — Thales Milesius.... aquam dixit esse initium rerum; Deum autem eam mentem, quæ ex aquâ cuncta fingeret. *Cicer.*, *De nat. Deor.*, lib. I, cap. x. Thalès, qui pouvoit, comme les autres philosophes grecs, avoir recueilli d'anciennes traditions, semble parler comme Moïse, lorsqu'il dit qu'*une force divine pénétroit l'eau élémentaire et primordiale, et lui imprimoit le mouvement :* διήκειν διὰ τοῦ στοιχειώδους ὑγροῦ δύναμιν θείαν κινητικὴν αὐτοῦ. Voyez une lettre de Huet à Gib. Cuper, dans le *Recueil de Tilladet*, t. II, p. 222.

[2] C'est l'âme, disoit-il, c'est l'esprit qui est le principe de tout; la cause et le Seigneur de l'univers. *Diogen. Laert. in Anaxagor.*

[3] Aristot., De generat., lib. I. — Voss., De idololat., cap. I. — « On « dit qu'Anaxagore fit observer que les corps célestes n'étoient pas des « dieux; qu'au lieu de gouverner le monde, ils étoient eux-mêmes « gouvernés par l'intelligence qui les avoit formés, et que le soleil en « particulier n'étoit qu'un globe de feu ; que ce mot pensa le perdre, « et qu'il eut besoin, pour éviter le dernier supplice, de tout le crédit « de Périclès, qui ne put même empêcher qu'on ne le condamnât à « une grosse amende. On ne connoît point d'auteur contemporain qui « ait rapporté ce fait, et ce qui le rend un peu suspect, à mon avis, « c'est qu'Euripide, disciple d'Anaxagore, parla comme lui du soleil « dans sa tragédie de Phaéthon, sans que personne lui en fît un crime. « Quoi qu'il en soit, on continua d'estimer Anaxagore, et de louer sa « doctrine, sans être moins attaché à la religion, qu'elle sapoit par les « fondements. C'est que l'idée d'un Dieu suprême, auteur du monde, « et différent des dieux qu'on honoroit, se maintenoit toujours dans « les esprits. Elle s'y étoit maintenue de même, quoique moins déve- « loppée, avant le siècle d'Anaxagore. » *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XXIX, p. 86 et 87.

[4] Plutarch., De Plac. philos., I, 28.

[5] Clement. Alexandr., Admonit. ad gent., p. 45.

« nul ne l'égale en puissance[1]. » Ce sont les paroles de Solon. Pythagore[2], Empédocle[3], Philolaüs[4], Ocellus Lucanus[5], Timée de Locres[6], et tous les philosophes de l'école italique reconnoissoient *un seul Dieu éternel, immuable, qui ne peut être vu que par l'esprit, qui a tout créé, et qui conserve tout par sa providence.*

[1] Τῷ δὲ καλῶς ἔρδοντι Θεὸς περὶ πάντα τίθησι
Συντυχίην ἀγαθήν, ἔκλυσιν ἀφροσύνης.
Αὐτὸς γὰρ πάντων βασιλεὺς καὶ κοίρανός ἐστιν
Ἀθανάτων τε, ὁ δ' οὔτις ἐρήρεισθαι κράτος ἄλλος.

Solon. Sentent. inter gnomic. græc. Ed. vet.

[2] Referente sancto Cyrillo Alexandrino, dixisse fertur : « Deus quidem unus est. Ipse verò non, ut nonnulli suspicantur, extra mundum, sed in ipso est, totus in toto, omnes circumquaquè considerans « generationes. Ipse est temperamentum omnium sæculorum, lux « omnium facultatum, principium omnium rerum. Ipse fax cœli, ho- « minum pater, mens et anima universi, omnium sphærarum motus. » Dicebat, etiam Pythagoras : « Mundum à Deo factum, et naturâ quidem « suâ corruptioni obnoxium esse, quippe cùm sit corporeus ; tamen ab « interitâ Dei providentiâ et custodiâ servatum iri. » *S. Cyril. Alex., contr. Julian.*, lib. I, p. 32 et 47. — Vid. et. *Lact., Inst. div.*, lib. V; *et S. Justin. Cohort.*, I, *ad Græc.*, p. 18.

[3] Nous ne pouvons ni l'apercevoir avec les yeux ni le saisir avec la main : la foi est comme le *grand chemin* par lequel il descend dans l'esprit des hommes.

Οὐκ ἔστιν πελάσασθαι ἐν ὀφθαλμοῖσιν ἐφικτὸν
Ἡμετέροις, ἢ χερσὶ λαβεῖν· ᾗπέρ τε μεγίστη
Πειθοῦς ἀνθρώποισιν ἀμαξιτὸς εἰς φρένα πίπτει.

Empedocl., apud Clement. Alexandr. Strom., lib. V; *Oper.*, p. 587. *Ed. Paris*, 1631.

[4] Princeps et dux omnium rerum Deus, unus, semper existens, singularis, immotus, ipse suî similis, aliis dissimilis. *Philolaus, apud Philon. Jud.. lib. de Mundi Opific.*

[5] Il parle de Dieu comme d'une intelligence unique, éternelle, attentive aux actions des hommes, et qui les gouverne par sa providence. *De natur. univers.*, ch. IV.

[6] « Timée de Locres a dit ceci : Il y a deux causes de tous les êtres : « l'intelligence, cause de tout ce qui se fait avec dessein ; et la nécessité, cause de ce qui est forcé par les qualités des corps. De ces « deux causes l'une a la nature du bon. et se nomme Dieu, principe

« Sachez, dit Socrate, que votre esprit, tant qu'il est « uni à votre corps, le gouverne à son gré. Il faut donc « croire aussi que la sagesse qui vit dans tout ce qui existe « gouverne ce grand tout comme il lui plaît. Quoi! votre « vue peut s'étendre jusqu'à plusieurs stades, et l'œil de « Dieu ne pourra pas tout embrasser! Votre esprit peut en « même temps s'occuper des événements d'Athènes, de « l'Égypte et de la Sicile, et l'esprit de Dieu ne pourra son- « ger à tout en même temps [1] ! »

L'univers, ayant commencé, a nécessairement une cause [2] : cette cause, c'est Dieu, créateur et père de tout ce qui est [3], bon [4], éternel [5], souverainement intelligent,

« de tout bien... Le Dieu éternel, le Dieu père et chef de tous les « êtres, ne peut être vu que par l'esprit. » Τίμαιος ὁ Λοκρὸς τάδε ἔφα· Δύο αἰτίας εἶμεν τῶν συμπάντων· νόον μὲν, τῶν κατὰ λογὸν γιγνομένων. ἀνάγκαν δὲ, τῇ βίᾳ, καττὰς δυνάμεις τῶν σωμάτων. Τουτέων δὲ, τὸν μὲν, τὰς τἀγαθῶ φύσιος εἶμεν, θεόν τε ὀνυμαίνεσθαι, ἀρχάντε τῶν ἀρίστων.... Θεὸν δὲ, τὸν μὲν αἰώνιον νόος ὁρῇ μόνος, τῶν ἁπάντων ἀρχαγὸν καὶ γενέτορα τουτέων. *De anim. mund.*, cap. I, n. 1, et cap. II, n. 1.

[1] Κατάμαθε ὅτι καὶ ὁ σὸς νοῦς ἐνὼν τὸ σὸν σῶμα ὅπως βούλεται, μεταχειρίζεται. Οἴεσθαι οὖν χρὴ καὶ τὴν ἐν παντὶ φρόνησιν τὰ πάντα, ὅπως ἂν αὐτῇ ἡδὺ ᾖ, οὕτω τίθεσθαι. Καὶ μὴ τὸ σὸν μὲν ὄμμα δύνασθαι ἐπὶ πολλὰ στάδια ἐξικνεσθῖαι, τὸν δὲ τοῦ Θεοῦ ὀφθαλμὸν ἀδύνατον εἶναι ἅμα πάντα ὁρᾶν· μηδὲ τὴν σὺν μὲν ψυχὴν καὶ περὶ τῶν ἐνθάδε καὶ περὶ τῶν ἐν Αἰγύπτῳ, καὶ ἐν Σικελίᾳ δύνασθαι φροντίζειν, τὴν δὲ τοῦ Θεοῦ φρόνησιν μὴ ἱκανὴν εἶναι ἅμα πάντων ἐπιμελεῖσθαι. *Xenoph.*, *Memorab. Socrat.*, lib. I, cap. IV. Traduction de M. Gail. — Ce Dieu qui voit tout, qui gouverne tout, est celui *qui a fait l'homme au commencement*, ὁ ἐξ ἀρχῆς ποιῶν ἀνθρώπους. *Ibid.*, n. 5.

[2] Τῷ δ' αὖ γενομένῳ φαμὲν ὑπ' αἰτίου τινὸς ἀνάγκην εἶναι γενέσθαι. Plat., *in Timæ*, *Oper.*, t. IX, p. 302 et 303. *Ed. Bipont.*

[3] Ποιητὴν καὶ πατέρα τοῦδε τοῦ παντός. *Ibid.*, p. 303; et in *Sophist.*

[4] Λέγωμεν δὴ δι' ἣν αἰτίαν γένεσιν καὶ τὸ πᾶν τόδε ὁ ξυνιστὰς ξυνέστησεν. 'Αγαθός ἦν... βουληθεὶς γὰρ ὁ Θεὸς ἀγαθὰ μὲν πάντα, κ. τ. λ. *Ibid.*, p. 304 et 305.

[5] Οὗτος δὴ πᾶς ὄντως ἀεί. *Ibid.*, p. 311.

tout-puissant [1]. Le monde, qui renferme tous les êtres, *mortels et immortels, est l'image de ce Dieu intelligible* [2], qui seul existe par lui-même [3]. Telle est la doctrine de Platon, à qui les anciens donnèrent le surnom de *divin*, comme s'il eût été inspiré par le Dieu qu'il célèbre avec une si magnifique éloquence.

Il emploie souvent ces locutions qui semblent avoir été familières, non-seulement aux Grecs, mais à tous les peuples, *Dieu aidant*, *si Dieu le veut* [4]. Et dans une lettre à Denys de Syracuse : « Quoique vous sachiez à quel signe « reconnoître quand j'écris sérieusement ou non, ne lais- « sez pas de le remarquer avec beaucoup de soin ; car plu- « sieurs me prient de leur écrire, avec lesquels il m'est « difficile de m'expliquer ouvertement. Mes lettres *sé- « rieuses* commencent donc par ce mot, *Dieu;* et les autres « par ceux-ci, *les dieux* [5]. »

[1] Θεὸς μὲν τὰ πολλὰ εἰς ἓν ξυγκεραννῦναι, καὶ πάλιν ἐξ ἑνος εἰς πολλὰ διαλύειν ἱκανος, ὡς ἐπιστάμενος ἅμα καὶ δυνατὸς. *Ibid.*, p. 384. Ce Dieu *sage et puissant* est *le souverain monarque de tous les êtres*, ὁ πάντων ἀγεμὼν Θεος. *Ibid.*, *sub fin.*

[2] Θνητὰ γὰρ καὶ ἀθάνατα ζῶα λαβὼν, καὶ ξυμπληρωθεὶς ὅδὲ ὁ κόσμος, οὕτω... εἰκὼν τοῦ νοητοῦ Θεοῦ... γέγονεν. *Ibid.*, p. 437.

[3] Τὸ ὄν. Nihil Plato putat esse quod oriatur et intereat ; idque solum esse quod semper tale sit. *Cicer.*, *Tuscul.. Quæst.*; lib. I, cap. XXIV.

[4] Σὺν Θεῷ εἰπεῖν, ἂν Θεὸς ἐθέλῃ. *Vid. Ep.* IV et VI, t. XI, p. 85 et 91. Ἦν Θεὸς θέλῃς. *Euripid.*, *Electr.* — Nec nomen Deo quæras. Deus nomen est illi. Illic vocabulis opus est, ubi propriis appellationum insignibus multitudo dirimenda est. Deo qui solus est, Dei vocabulum totum est. Ergo unus est, et ubiquè totus diffusus est. Nam et vulgus in multis Deum naturaliter confitetur, cùm mens et anima sui auctoris et principis admonetur. Dici frequenter audimus : *O Deus*, et *Deus videt*, et *Deo commendo*, et *Deus tibi reddat*, et *quod vult Deus*, et *si Deus dederit*. Atque hæc est summa delicti, nolle agnoscere quem ignorare non possis. *S. Cyprian.; De idolor. vanit.*, *Oper.*, t. I, p. 409 et 410. *Wirceburgi*, 1782.

[5] Πολλοὶ γὰρ οἱ κελεύοντες γράφειν, οὓς οὐ ῥᾴδιον φανερῶς διωθεῖ-

Aristote, son disciple, n'a pas moins fidèlement recueilli la tradition antique sur la Divinité. « Seule cause et seul « principe de toutes choses, indivisible, incorporel, im- « muable, souverainement parfait et intelligent, heureux, « non par la jouissance d'aucun bien extérieur, mais par « sa propre nature, Dieu possède en lui-même une vie et « une éternité *perpétuelle*[1], ainsi qu'une puissance infinie. « On lui donne différents noms, quoiqu'il soit un : on l'ap- « pelle *Zeus* et *Dios*, comme pour exprimer que c'est par « lui que nous vivons; *Kronos*, d'un mot qui signifie le *temps*, « pour marquer qu'il est de l'éternité à l'éternité[2]. »

σθαι. Τῆς μὲν γὰρ σπουδαίας ἐπιστολῆς Θεὸς ἄρχει, θεοὶ δὲ τῆς ἧττον. *Oper.*, t. XI, p. 177.

[1] C'est une expression de l'Écriture. *Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti; et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in* perpetuas æternitates. Daniel., XII, 3

[2] Cette expression est encore de l'Écriture. *Benedictus Dominus Deus Israël*, ab æterno usque in æternum. *Paralipom.*, XVI, 36.

Ὅτε γὰρ Θεὸς, δοκεῖ τὸ αἴτιον πᾶσιν εἶναι καὶ ἀρχή τις. *Metaphysic.*, l. I, cap. II. *Oper.*, t. II, p. 644. Νοητὸς γὰρ θιγγάνων καὶ νοῶν· ὥστε ταυτὸν νοῦς καὶ νοητόν... Φαμὲν δὲ τὸν Θεὸν εἶναι ζῶον ἀΐδιον, ἄριστον. Ὥστε ζωὴ καὶ αἰὼν συνεχὴς καὶ ἀΐδιος ὑπάρχει τῷ Θεῷ. Τοῦτο γὰρ ὁ Θεός... ὅτι μὲν οὖν ἐστὶν οὐσία τις ἀΐδιος, καὶ ἀκίνητος, καὶ κεχωρισμένη τῶν αἰσθητῶν, φανερὸν ἐκ τῶν εἰρημένων. Δέδεκται δὲ, καὶ ὅτι... ἀμερὴς καὶ ἀδιαίρετός ἐστι. Κινεῖ γὰρ τὸν ἄπειρον χρόνον οὐδὲν δ' ἔχει δύναμιν ἄπειρον πεπερασμένον. *Ibid.*, l. XII, cap. VII, p. 742. Ὅς εὐδαίμων μὲν ἐστὶ καὶ μακάριος δι' οὐθὲν δὲ τῶν ἐξωτερικῶν ἀγαθῶν, ἀλλὰ δι' αὐτὸν αὐτός. *De Republic.*, l. VII, cap. I, *ibid.*, p. 321. Εἷς δὲ ὢν, πολυώνυμός ἐστι... καλοῦσι δὲ αὐτὸν, καὶ Ζῆνα, καὶ Δία... ὡς κἂν εἰ λέγοιμεν, δι' ὃν ζῶμεν. Κρόνον δὲ καὶ χρόνου λέγεται, διήκων ἐξ αἰῶνος ἀτέρμονος εἰς ἕτερον αἰῶνα. *De mundo*, cap. VII, t. I, p. 475. L'abbé Le Batteux résume ainsi la doctrine d'Aristote : « Il existe né- « cessairement une essence immobile et éternelle (*Phys.*, VIII, cap. VII; « *et* VII, cap. II et VII. — *Met.*, XIV, cap. VI), entièrement différente de « ce qui tombe sous les sens (*Phys.*, VII, cap. V) : elle est sans éten- « due, et par conséquent indivisible et infinie (*Met.*, IV, cap. VII ; *et* « *Phys.*, VIII, cap. XV) : elle est Dieu, c'est-à-dire, un être vivant, « éternel, souverainement bon, dont la pensée fait la vie, Ζῶον ἀΐδιον

« Qu'est-ce que Dieu? demande Secundus. C'est, ré-« pond-il, le bien existant par lui-même, une hauteur in-« visible, un être qu'on ne peut comprendre, un esprit « immortel et qui pénètre tout; un œil toujours ouvert, « l'essence propre de toutes choses, un pouvoir qui a plu-« sieurs noms, une main toute-puissante: Dieu est lu-« mière, intelligence et force [1]. » Rien n'arrive sans sa volonté [2], dit Demophile; le sage l'honore même par son silence [3]. Seul pieux, seul véritablement prêtre, il est le seul qui sache prier; car Dieu n'écoute point celui qui est chargé du bien d'autrui [4]. La vertu est le plus grand de ses dons [5]. On ne l'honore point par des victimes, ni par des offrandes, mais par les saintes pensées et les sentiments pieux qui nous unissent solidement à lui [6]. Si, quelque chose qui vous occupe, vous vous souvenez toujours que Dieu est présent, et qu'il vous voit; si, dans vos ac-

« ἄριστον (*Met.*, XIV, cap. VI); elle meut sans être mue, parce que « c'est un acte pur (*ibid.*), et même sans se mouvoir elle-même, parce « que, si elle se mouvoit, elle seroit censée passer de la puissance à « l'acte... C'est cette essence éternelle, intelligente, qui donne le mou-« vement à tout, et de toute éternité. » *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. LVII, p. 109 et 110.

[1] Τί ἐστι Θεός; Ἰδιόπλαστον ἀγαθὸν... ἀσύνοπτον ὕψωμα... δυσνοούμενον ζήτημα, ἀθάνατος νοῦς, πολυδιοίκητον πνεῦμα, ἀκοίμητος ὀφθαλμός, ἰδία πάντων οὐσία, πολυώνυμος δύναμις, παγκρατὴς χείρ, φῶς, νοῦς, δύναμις. *Secundi Sentent.*, p. 86, *Lips.*, 1754.

[2] Θεῷ δὲ οὐδὲν ἀβούλητον. *Demophil.*, *Sentent. Pythagoricæ*, p. 26, *Lips.* 1754.

[3] Σοφὸς γὰρ καὶ σιγῶν τὸν Θεὸν τιμᾷ. *Ibid.*, p. 28.

[4] Μόνος οὖν ἱερεὺς ὁ σοφὸς, μόνος θεοφιλὴς, μόνος εἰδὼς εὔχεσθαι... μόνου γὰρ τοῦ μὴ τοῖς ἀλλοτρίοις πεφορτισμένου ἐπήκοος ὁ Θεός. *Ibid.*, p. 30.

[5] Δῶρον ἄλλο μεῖζον ἀρετῆς οὐκ ἔστι παρὰ Θεοῦ λαβεῖν. *Ibid.*

[6] Δῶρα καὶ θυσίαι Θεὸν οὐ τιμῶσιν, ἀναθήματα Θεὸν οὐ κοσμεῖ· ἀλλὰ τὸ ἔνθεον φρόνημα διαρκῶς συνάπτει Θεῷ, χωρεῖν γὰρ ἀνάγκη τὸ ὅμοιον πρὸς τὸ ὅμοιον. *Ibid.*

tions et vos prières, vous respectez sa présence, il habitera au fond de votre cœur[1]. S'appuyer sur Dieu, c'est l'unique force[2]. On ne peut l'aimer quand on aime son corps, et les voluptés, et les richesses. Le voluptueux est esclave du corps, et dès lors avide de richesses. Celui qui est avide de richesses devient nécessairement injuste, c'est-à-dire, impie envers Dieu, et inique à l'égard des hommes. Quand il sacrifieroit des hécatombes, il seroit plus que jamais impie, abominable, athée, sacrilége. Fuyez donc le voluptueux comme un homme exécrable, comme l'athée. L'âme chaste et pure est la demeure la plus agréable à Dieu[3].

En général les anciens appeloient Dieu l'Être par excellence, l'Être absolu ou *celui qui est*[4]. Cicéron le représente comme la raison souveraine, auteur de tout ordre et de toute justice[5]. *Comment le concevoir*, dit-il, *si on ne le conçoit éternel, comme une pure intelligence qui connoît*

[1] Ἐαν ἀεὶ μνημονεύῃς, ὅτι ὅπου ἂν ᾖ ἡ ψυχὴ σου, καὶ τὸ σῶμα ἔργον ἀποτελεῖ, Θεὸς ἐφέστηκεν ἔφορος, ἐν πάσαις σου ταῖς εὐχαῖς καὶ πράξεσιν, αἰδεσθήσῃ μὲν τοῦ θεωροῦ τὸ ἄληστον, ἕξεις δὲ τὸν Θεὸν σύνοικον. *Ibid.*, p. 32.

[2] Τὸ δὲ ἐφ' ἑαυτοῦ ὀχεῖσθαι καὶ τοῦ Θεοῦ, μόνον βέβαιον. *Ibid.*, p. 40.

[3] Φιλήδονον, καὶ φιλοσώματον, καὶ φιλοχρήματον, καὶ φιλόθεον τὸν αὐτὸν ἀδύνατον εἶναι. Ὁ γὰρ φιλήδονος, καὶ φιλοσώματος· ὁ δὲ φιλοσώματος, πάντως καὶ φιλοχρήματος· ὁ δὲ φιλοχρήματος ἐξ ἀνάγκης ἄδικος, εἰς μὲν Θεὸν ἀνόσιος, εἰς δὲ ἀνθρώπους παράνομος. Ὥσθε κἂν ἑκατόμβας θύῃ πολὺ μᾶλλον ἀνοσιώτερος ἐστι, καὶ ἀσεβὴς, καὶ ἄθεος, καὶ τῇ προχιρέσαι ἱερόσυλος. Διὸ καὶ πάντα φιλήδονον, ὡς ἄθεον καὶ μιαρὸν ἐκτρέπεσθαι χρὴ. Ψυχῆς ἁγνῆς τόπον οἰκειότερον ἐπὶ γῆς οὐκ ἔχει Θεός. *Ibid.*, p. 42.

[4] Vocarunt antiqui Deum τό ὄν *ipsum esse*, id quod solùm ac principaliter existat, quod nunquàm non fuerit, nunquàm esse cessaverit. Cætera enim aliquandò fuerunt, aliquandò non fuerunt. *Steuchus, De perenni philosoph.*, lib. I, cap. VII.

[5] De legib., lib. I, *passim*.

tout, et qui meut tout[1]. Et encore : « De même qu'un Dieu « éternel donne le mouvement au monde qui est périssable « en partie, ainsi une âme immortelle meut notre corps « fragile[2]. Il peut tout[3] : il a tout fait, et tout lui obéit[4]. « En considérant tant de merveilles, pouvons-nous douter « qu'il n'existe une intelligence qui a créé, ou qui gouverne « l'univers[5] ? »

Dieu, selon Pline, est l'être infini[6]. Père de tous les êtres, il a, dit Quintilien, créé le monde[7]. Lucien reconnoît que ce Dieu unique a tiré l'homme du néant. Des cieux où il fait sa demeure, il regarde les hommes justes et in-

[1] Nec verò Deus ipse, qui intelligitur à nobis, alio modo intelligi potest, nisi mens soluta et libera, segregata ab omni concretione mortali, omnia sentiens et movens, ipsaque prædita motu sempiterno. *Tuscul.*, lib. I, cap. LXVI, *ap. Lactant.*, *De irâ*, cap. X, *et Instit. div*, lib. I, cap. V.

[2] Ut mundum ex quâdam parte mortalem ipse Deus æternus, sic fragile corpus animus sempiternus movet. *Somn. Scipion.*, cap. VIII, n. 19.

[3] Nihil est quod Deus efficere non possit. *De nat. Deor.*, lib. III.

[4] Genuit omnia Deus. *Cicer.*, *De univers.*, 23. Parent Dei numini omnia. *De Divinat.*, lib. I, 120. — Non enim est illi principi Deo, qui omnem hunc mundum regit, quod quidem in terris fiat acceptiùs, etc. *Somn. Scip.*, cap. IV. — Animal hoc providum, sagax, multiplex, acutum, memor, plenum rationis et consilii, quem vocamus *hominem*, præclarâ quâdam conditione generatum esse à supremo Deo. *De legib.*, lib. I, cap. VII, n. 22.

[5] Hæc igitur et alia innumera cùm cernimus, possumusne dubitare quin his præsit vel Effector, si hæc nata sunt ut Platoni videtur, vel si semper fuerint, ut Aristoteli placet, Moderator tanti operis et muneris. *Tuscul. Quæst.*, lib. I, cap. XXVIII.

[6] Quisquis est Deus et quâcumque in parte, totus est sensus, totus visus, totus auditus, totus animæ, totus animi, totus suî. *Hist. nat.*, lib. II, cap. V. — Deum summum, illud quidquid est summum. *Ibid.*, cap. IV.

[7] Princeps ille Deus, parens rerum, fabricatorque mundi. *Quintil.*, lib. I, cap. XVI.

justes, et, au jour qu'il a marqué, il rendra à chacun selon ses œuvres[1].

Auteur de l'univers ! non jamais votre souvenir ne se perdit parmi les mortels. Tous ont entendu la voix puissante qui, comme *un souffle de vie*[2], traverse le temps pour animer les intelligences, en leur révélant votre être. Mais, éblouis de votre gloire, effrayés de votre grandeur, les hommes ont détaché de vous leurs regards. Ils se sont courbés pour ne pas voir *celui qu'on ne peut voir sans mourir**. Tourmentés intérieurement d'un crime qui n'étoit pas expié, ils sentoient en eux-mêmes que quelque chose les séparoit de vous ; et dans leur terreur et leur foiblesse, trop souvent ils n'osèrent élever leur adoration au-dessus de la créature. Cependant le créateur, le *Dieu des dieux*, l'Éternel, ne laissoit pas d'être présent à leur pensée, et dans le sein même de l'idolâtrie aucun peuple ne méconnut un seul moment son existence.

Écoutons les Stoïciens. « Dieu gouverne tout par sa pro-« vidence. Père de l'homme de bien, qui est son image, « il l'aime et le prépare pour lui, en le perfectionnant sans « cesse. Quand il renouvellera ce monde, nos âmes jouiront « d'un bonheur sans fin[3]. »

[1] Hominem ex nihilo ad essentiam produxit Deus, estque in cœlo aspiciens justos, pariter atque injustos, et in libris describens cujusque res et actiones. Rependet autem omnibus eo die, quem ipse præfinivit. *Lucian. in Philopatr.*

[2] Spiraculum vitæ. *Genes.*, II, 7.

* C'étoit une opinion des anciens qu'on ne pouvoit voir Dieu sans mourir. Il y est fait allusion plusieurs fois dans l'Écriture. *Exod.* XXVIII, 35 ; XXX, 21 *et alibi.*

[3] Hoc commodiùs in contextu operis redderetur, cùm præesse universis Providentiam probaremus, et interesse nobis Deum... Inter bonos viros ac Deum amicitia est, conciliante virtute. Amicitiam dico? imò etiam necessitudo et similitudo.... Discipulis ejus, æmulatorque et vera

« La première chose qu'il faut apprendre, c'est qu'il y « a un Dieu, qu'il gouverne tout par sa providence, et que « non-seulement nos actions, mais nos pensées et nos « mouvements, ne sauroient lui être cachés. Ensuite il faut « examiner quelle est sa nature. Sa nature étant bien « connue, il faut nécessairement que ceux qui veulent lui « plaire et lui obéir fassent tous leurs efforts pour lui res- « sembler: qu'ils soient libres, fidèles, bienfaisants, misé- « ricordieux, magnanimes. Que toutes tes pensées donc, « que toutes tes paroles, que toutes tes actions, soient « les actions, les paroles d'un homme qui imite Dieu, qui « veut lui ressembler[1].

« Quelle est la nature de la Divinité? c'est intelligence, « science, ordre, raison. Par là tu peux connoître quelle « est la nature de ton véritable bien, qui ne se trouve « qu'en elle[2].

« Tout ce qui arrive dans le monde fait l'éloge de la « Providence. Donne-moi un homme ou intelligent, ou re- « connoissant: il la sentira[3].

« Tu n'as rien que tu n'aies reçu. Celui qui t'a tout « donné t'ôte quelque chose, tu es non-seulement fou, « mais ingrat et injuste de lui résister[4].

« Les véritables jours de fête pour toi sont ceux où tu

progenies; quem Parens ille magnificus... experitur, indurat, sibi illum præparat... Patrium habet Deus adversùs bonos viros animum, et illos fortiter amat... Miraris tu, si Deus ille bonorum amantissimus, qui illos quàm optimos esse atque excellentissimos, vult, fortunam illis cum quâ exerceantur assignat. *Senec.*, *De Provident.*, cap. I et II. Et cùm tempus advenerit, quo se mundus renovaturus extinguat..... nos quoque felices animæ, et æterna sortitæ, cùm Deo visum erit iterùm ista moliri. *Id.*, *Consol. ad Martiam*, cap. XXVI. *Vid. et. Epist.* LXV.

[1] *Manuel d'Épictète*, liv. II, p. 113 et 114. Paris, 1798.

[2] *Ibid.*, p. 104.

[3] *Ibid.*, liv. I, p. 69.

[4] *Ibid.*, liv. III, p. 163.

« as surmonté une tentation, et où tu as chassé loin de toi, « ou du moins affoibli l'orgueil, la témérité, la malignité, « la médisance, l'envie, l'obscénité des paroles, le luxe, « ou quelqu'un des autres vices qui te tyrannisent. Cela « mérite bien plus que tu fasses des sacrifices que si tu « avois obtenu le consulat ou le commandement d'une « armée[1].

« Notre âme est une émanation de la Divinité. Mes en- « fants, mon corps, mon esprit, me viennent de Dieu[2]. »

Porphyre[3], Proclus[4], Simplicius[5], Jamblique[6], ont éga-

[1] *Manuel d'Épictète*, liv. IV, p. 172.

[2] Réflexions morales de l'emp. Marc-Antonin.

[3] Deus est ubique, quia nusquàm intellectus est; ubique etiam, quia nusquam anima; deniquè ubique est, quoniam est et nusquam: sed Deus quidem ubique est et nusquàm est eorum omnium, quæ sunt post ipsum. *Porphyr.*, *in lib. de Occas.*, cap. XXI.

[4] Quis ille rex omnium, Deus unicus, qui et ab omnibus separatus est, et omnia nihilominùs ex se producit? Qui omnes fines ad se convertit, finis finium, causa prima operationum. Autor omnis boni et pulchri, cujus luce irradiantur omnia et collucent? Si Platoni credis, nec explicari, nec percipi potest. *Procl. in theolog. Platon.*

[5] Omne pulchrum à primâ et præcipuâ divinâ pulchritudine; omne verum à divinâ veritate, omnia principia ab uno principio. Id autem non, ut cætera, particulare aliquod principium est, sed principium omnia principia supereminens, supergrediens, in se colligens; adeò ut omnibus dignitatem principii largiatur, singulisque prout naturæ suæ convenit... Bonorum omnium scaturigo et principium Deus est, omniaque ex se producit, prima, media, ultima. Una bonitas producit multas bonitates, una unitas multas unitates, unum principium multa principia. Unitas autem, principium bonum, Deus, unum et idem sonant. Est enim Deus universorum causa prima, in eoque cætera particularia fundantur. Is ipse causa causarum est, Deus Deorum, bonitas bonitatum. *Simplic.*, *in Ariani Epictet.*

[6] Intellectus divinus dat esse animæ perintelligere suum essentiale. Ergo esse animæ est quoddam intelligere, scilicet Deum, undè dependet. Esse nostrum, est Deum cognoscere, quia præcipuum esse animæ est intellectus suus, in quo idem est esse, quod intelligere divina actu perpetuo. *Jamblich.*, *in Myst.*, c. I.

lement reconnu un Dieu unique, cause et fin de tous les êtres, existant par lui-même, infini, essentiellement bon. Celse l'appelle le *grand Dieu*[1]. « Quel homme est assez « insensé, assez stupide, dit Maxime de Madaure, pour « douter qu'il existe un Dieu suprême, éternel, père de « tout ce qui est, et qui n'a rien produit d'égal à lui-« même? Nous l'invoquons sous différents noms, parce « que nous ignorons son nom propre. Nous le divisons « par la pensée, et, adressant des prières, pour ainsi dire, « à chacune de ses parties, nous l'honorons ainsi tout « entier[2]. »

Saint Augustin rejette avec mépris ce paganisme philosophique ; mais, en même temps, il reconnoît que le Dieu dont parle Maxime est celui que, *selon l'expression des anciens, les savants et les ignorants confessent avec une parfaite unanimité*[3].

Frappé de cet accord, Maxime de Tyr observe que « si « l'on interrogeoit tous les hommes sur le sentiment qu'ils « ont de la Divinité, on ne trouveroit pas deux opinions « différentes entre eux ; que le Scythe ne contrediroit point « ce que diroit le Grec, ni le Grec ce qu'avanceroit l'hyper-« boréen.... Dans les autres choses, les hommes pensent « fort différemment les uns des autres.... Mais, au milieu

[1] Origen. contr. Cels., lib. VIII, n. 66.

[2] Equidem esse Deum summum sine initio, sine prole, naturæ ceu Patrem magnum atque magnificum, quis tam demens, tam mente captus neget esse certissimum? Hujus nos virtutes per mundanum opus diffusas multis vocabulis invocamus, quoniam nomen ejus cuncti proprium videlicet ignoramus. Nam Deus omnibus religionibus commune nomen est. Ita fit ut dùm ejus quasi quædam membra captim, variis supplicationibus prosequimur, totum colere profectò videamur. *Epist. Maximi Madaur. ad August., inter Ep.* XVI, t. II, col. 20. *Ed. Benedict.*

[3] Siquidem illum Deum deicis unum, de quo (ut dictum est à veteribus) docti indoctique consentiunt. *Ibid., Ep.* XVII, col. 21.

« de cette différence générale de sentiments sur tout le « reste, malgré leurs disputes éternelles, vous trouverez « par tout le monde une unanimité de suffrages en faveur « de la Divinité. Partout les hommes confessent qu'il « y a un Dieu, le père et le roi de toutes choses, et « plusieurs dieux qui sont les fils du Dieu suprême, et « qui partagent, avec lui, le gouvernement de l'univers. « Voilà ce que pensent et affirment unanimement les Grecs « et les barbares, les habitants du continent et ceux des « côtes maritimes, les sages et ceux qui ne le sont pas[1]. »

« La créance des dieux, et principalement de celui qui « préside à toutes choses, est commune à tout le genre « humain, tant aux Grecs qu'aux barbares[2]. » Ainsi parle Dion Chrysostome.

Ces témoignages prouvent suffisamment que la tradition de l'unité de Dieu se conserva toujours chez les anciens. On entend comme une seule voix qui la proclame pendant dix siècles*, au milieu de l'idolâtrie. Nous n'avons pas cependant encore cité les autorités les plus fortes. On pourroit croire que le peuple ignoroit cette doctrine des philosophes, et c'est en effet la conséquence que plusieurs savants ont tirée de quelques paroles de Platon. Il faut donc montrer que les poëtes mêmes, que tout le monde lisoit, et qui se conformoient aux croyances reçues généralement ; les poëtes, qui furent à la fois et les moralistes et les théologiens de l'antiquité, enseignoient sur ce point la même doctrine que les philosophes : et, en alléguant leur témoignage, nous ne faisons que suivre l'exemple de saint Paul[3]

[1] Maxim. Tyr., Diss. I, p. 5 et 6. Ed. Oxon. 1677.

[2] Dion. Chrysost., Orat. XII.

* Thalès vivoit environ 640 ans avant Jésus-Christ, et Maxime de Madaure dans le quatrième siècle de notre ère.

[3] In ipso (Deo) enim vivimus, et movemur, et sumus ; sicut et qui-

Les hymnes d'Orphée jouissoient d'une grande célébrité dans la Grèce. On les chantoit du temps des Pélasges, dans la Samothrace et la Piérie. Originairement écrits en un langage qui, sous Pisistrate, n'étoit déjà plus intelligible pour les Grecs[1], Onomacrite les retoucha[2]; et ce sont

dam vestrorum poetarum dixerunt : ipsius enim et genus sumus. *Act.*, XVII, 28. — Saint Paul fait allusion à un passage d'Aratus, où il est dit que nous sommes les enfants de Jupiter ou de Ζεὺς. Le docteur Cudworth conclut de là que, d'après l'Écriture même, les Grecs, par ce mot Ζεὺς, entendoient, quelquefois au moins, le vrai Dieu. *System. Mundi intellect.*, p. 473 *et seqq.* « Les mots Ζεὺς, Ζὴν, Ζὰν, Δὶς, Δεὺς, « que les Grecs employoient pour désigner leur principale divinité, ne « sont, dit M. Clavier, le nom d'aucun personnage particulier, et ils y « attachoient la même idée que nous attachons au mot *Dieu*, c'est-à- « dire, celle d'un être métaphysique, dont nous ne pouvons mécon- « noître l'existence, mais dont nous ignorons absolument la nature. » *Bibliothèq. d'Apollodore*, t. II, p. 13. C'est aussi le sentiment d'Eusèbe : « Qui enim et poetarum, et oratorum vocibus, Jupiter (Ζεὺς), « celebratur, is omninò Deum significat. » *Præpar. evangel.*, lib. XIII, cap. XIII, p. 675. « Les pythagoriciens révéroient, dit Hiéroclès, le « créateur et le père de l'univers sous le nom de Ζεὺς, estimant qu'il « est raisonnable de désigner celui qui a donné l'être et la vie à tout « ce qui existe, par un nom qui exprime son opération puissante. » *Hierocl.*, *in Carm. aurea*, p. 273. Selon l'abbé Foucher, Ζεὺς signifie l'Être suprême, vie par essence et source de la vie, de l'ancien mot oriental *Zend, vie ou vivant. Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XLVI, p. 516. Platon l'appelle le *Dieu des dieux*, Θεὸς ὁ θεῶν Ζεὺς, *Deus deorum Zeus. In Crit. Oper.*, t. X, p. 66.

[1] This poetry was in the original amonian language, which grew obsolate among the Helladians, and was no longer intelligible : but was for a long time preserved in Samothracia, and used in their sacred rites. (Diodor. Sicul., lib. V, p. 322.) *The Analysis of antient Mythology, by Jacob Bryant,* t. II, p. 425 et 426.

[2] Vers la 50e olympiade, selon Tatien, p. 275. *Vid.* Suidas, *voc.* Ὀρφεύς. — Cedrenus, p. 47. — Stillingfleet, *Origin. sacr.*, t. I, p. 69. — Brucker, *Hist. crit. phil.*, t. I, part. II, lib. I, cap. I. — Fabricius, *Biblioth. græc.*, t. I, p. 130. « Je sais qu'on attribue d'ordinaire « à Onomacrite, qui a fleuri sous Pisistrate, quelques-uns des ouvrages « qui portent le nom d'Orphée; mais, soit qu'Onomacrite les eût sim-

ces hymnes ainsi traduits pour l'usage des contemporains de Solon que les Lycomèdes chantoient dans les cérémonies sacrées à Athènes[1]. Aristote, les Pères de l'Église, et Proclus, dans ses dissertations sur Platon, nous en ont conservé des fragments d'autant plus précieux, qu'ils forment le plus ancien monument qui nous reste de la théologie des Hellènes.

« L'univers a été produit par Zeus. A l'origine tout étoit « en lui, l'étendue éthérée, et son élévation lumineuse, la « mer, la terre, l'Océan, l'abîme du Tartare, les fleuves, « tous les dieux et toutes les déesses immortelles, tout ce « qui est né et tout ce qui doit naître ; tout étoit renfermé « dans le sein du Dieu suprême[2]. » Orphée proclama l'unité de ce Dieu[3], qu'il définit presque dans les mêmes termes que saint Jean. « Zeus, le premier et le dernier, le « commencement et le milieu, de qui toutes choses tirent « leur origine, et l'esprit qui anime toutes choses, le chef « et le roi qui les gouverne[4]. » Quelque étonnant que soit ce passage, son authenticité ne sauroit être douteuse, puisque Aristote le cite et le commente.

« plement fait reparoître, ou qu'il les eût peut-être ajustés au langage « de son siècle, du moins on étoit persuadé qu'il avoit conservé le « fond des choses, et qu'il n'avoit rien changé à la doctrine. » *Mémoire de l'Académie des inscriptions*, t. XVIII, p. 4.

[1] Bryant's Analys. of antient mytholog., t. II, p. 425, not.

[2] Orph. ap. Proc. in Plat. Tim. p. 95.

[3] Εἷς Ζεὺς... εἷς θεός ἐν πάντεσσιν : unus Zeus... unus Deus in omnibus. *Orphic.*, *fragm.* IV, p 364. *Ed. Gesner.*

[4] Ζεὺς πρῶτος γένετο, Ζεὺς ὕστατος ἀρχικέραυνος
Ζεὺς κεφαλή. Ζεὺς μέσσα· Διὸς δ' ἐκ πάντα τέτυκται·
Ζεὺς πνοιὴ πάντων...
Ζεὺς βασιλεὺς· Ζεὺς ἀρχὸς ἁπάντων ἀρχικέραυνος.

Aristot., *de Mundo*, cap. VII. *Oper.*, t. I, p. 475.

Ego sum α et ω, principium et finis, dicit Dominus Deus, qui est, et qui erat, et qui venturus est, omnipotens. *Joan.*, *Apocal.*, I, 8.

Il nous reste quelques vers de Linus, contemporain d'Orphée. Il reconnoît qu'il *fut un temps où tous les êtres prirent naissance*[1], et qu'il existe par conséquent un principe créateur.

L'unité de Dieu faisoit partie de la doctrine enseignée dans les mystères, dès les temps les plus reculés. « O « toi ! s'écrioit l'hiérophante ; ô toi, Musée, fils de la bril- « lante Sélène, prête une oreille attentive à mes accents, « je vais te révéler des secrets sublimes ! Que les préjugés « vains et les affections de ton cœur ne te détournent « point de la vie heureuse ! Fixe tes regards sur ces vé- « rités sacrées ! Ouvre ton âme à l'intelligence, et, mar- « chant dans la voie droite, contemple le Roi du monde ! « Il est un, il est de lui-même ; de lui seul tous les êtres « sont nés ; il est en eux, et au-dessus d'eux ; il a les « yeux sur tous les mortels, et aucun des mortels ne le « voit[2]. »

Au milieu des fictions dont Homère a rempli ses poëmes, et qui n'étoient que des fictions pour les païens aussi bien que pour nous, on découvre aisément le même fond de doctrine, que dans les vers orphiques : un Dieu *très-grand, très-glorieux, très-sage, très-redoutable*[3], *père et roi des hommes et des dieux*[4], *qui le reconnoissent pour leur souve-*

[1] *Ἦν ποτὲ τοι χρόνος οὗτος, ἐν ᾧ ἅμα πάντ' ἐπεφύκει.*
Diog. Laert., lib. I, 4.

[2] Vid. Christ. Eschenbach, *De poesi orphicâ*, p. 156. Quel que soit l'auteur de cet hymne, dit l'abbé Le Batteux, on ne peut nier qu'il ne soit de la plus haute antiquité par le sens et même par les paroles. *Mémoire de l'Acad. des inscript.*, t. XLVI, p. 371.

[3] Deus magnus et terribilis. *Deuteron.*, VII, 21.

[4] *Ζεῦ πάτερ, Ἴδηθεν μεδέων, κύδιστε, μέγιστε.*
Iliad., III, v. 276.

Μητιέτα Ζεύς. . .
Ibid., v. 175.

rain[1], *et lui adressent leurs prières*[2]. Assis au-dessus d'eux, il habite le plus haut sommet de l'Olympe[3]; ses décrets sont irrévocables[4], et il les cache, quand il lui plaît, aux dieux mêmes[5]. Il a créé la terre, le ciel, la mer, et tous les astres qui couronnent le ciel[6].

Au commencement du quatrième livre de l'Iliade, le poëte représente les dieux assemblés autour de Jupiter[7], pour entendre l'arrêt de sa volonté sur Troie. Cette fiction

Αἰνότατε Κρονίδη. .
Iliad., III v. 552.
Ζεῦ ἄνα. . .
Ibid., v. 551.
. . . . . . Πατὴρ ἀνδρῶντε θεῶντε.
Ibid., I, v. 544.

[1] *Tant je suis élevé au-dessus des dieux et des hommes!* dit Jupiter. Et Minerve lui répond : *Père et maître souverain des dieux, nous savons tous que votre force est invincible, et que rien ne peut vous résister*. (Trad. de madame Dacier.)

Τόσσον ἐγὼ περί τ' εἰμὶ θεῶν; περί τ' εἴμ' ἀνθρώπων...
Ὦ πάτερ ἡμέτερε, Κρονίδη, ὕπατε κρειόντων,
Εὖ νυ καὶ ἡμεῖς ἴδμεν, ὅ τοι σθένος οὐκ ἐπιεικτόν.
Iliad., VIII, v. 27, 31 et 33.

[2] Ζεῦ πάτερ... τόδε μοι κρήηνον ἐέλδωρ,
dit la déesse Thétis, *Ib.*, I, v. 503 et 504.

[3] Εὗρεν δ' εὐρύοπα Κρονίδην ἄτερ ἥμενον ἄλλων
Ἀκροτάτῃ κορυφῇ πολυδειράδος Οὐλυμποιο.
Ibid., v. 498 et 499.

[4] Οὐ γὰρ ἐμὸν παλινάγρετον, οὐδ' ἀπατηλὸν,
Οὐδ' ἀτελεύτητον, γ' ὅ, τι κεν κεφαλῇ κατανεύσω.
Ibid., I, v. 526 et 527.

[5] Ὃν δ' ἂν ἐγὼν ἀπάνευθε θεῶν ἐθέλοιμι νοῆσαι,
Μήτι σὺ ταῦτα ἕκαστα διείρεο, μηδὲ μετάλλα.
Ibid., v. 549 et 550.

[6] Ἐν μὲν γαῖαν ἔτευξ' ἐν δ' οὐρανὸν, ἐν δὲ θάλασσαν,
Ἐν δὲ τὰ τείρεα πάντα, τὰ δ' οὐρανὸς ἐστεφάνωνται.
Homer. ab Eus. cit. Præp. evang., l. XIII, c. XIII.

[7] Οἱ δὲ θεοὶ πάρ Ζηνὶ καθήμενοι ἠγορόωντο
Χρυσέῳ ἐν δαπέδῳ.
Ibid., IV, v. 1 et 2. Vid. et. *Ovid. Metamorph.*, lib. I, v. 168 *et seqq.*

peut encore avoir son fondement dans une tradition véritable, puisque nous voyons aussi dans Job, les *fils de Dieu*, c'est-à-dire, les anges chargés du gouvernement du monde, s'assembler devant le Seigneur, et former comme un saint conseil, où Satan lui-même paroît pour recevoir les ordres de Dieu [1].

Après avoir parlé des dieux célestes et terrestres, *nés dès le commencement, et qui engendrèrent ensuite d'autres dieux*, Hésiode célèbre le Dieu suprême, *père des dieux et des hommes, le plus puissant*, dit-il, *et le plus grand des dieux* [2]. *Roi des immortels*, qui le reconnoissent pour leur

[1] Quâdam autem die, cùm venissent filii Dei, ut assisterent coram Domino, affuit inter eos etiam Satan. *Job.*, I, 6, et II, 1. Les dieux sont nommés dans Pindare, les *fils de Jupiter*. παίδων Διός, *Pyth.*, III, antistr. I. Homère est plein des anciennes traditions. Dans l'Odyssée, un des amants de Pénélope dit à l'un de ses compagnons qui maltraitoit Ulysse déguisé en mendiant : « Vous avez grand tort d'outrager ce « pauvre, qui demande l'aumône. Que deviendriez-vous, malheureux, « si c'est quelqu'un des immortels ! car les dieux, qui se revêtent « comme il leur plaît de toutes sortes de formes, prennent souvent celle « d'un étranger, et parcourent les villes et les contrées, pour observer « les violences qu'on y commet et la justice qu'on y rend. » On peut être tenté de ne voir dans cette croyance qu'une superstition païenne ; mais rappelez-vous que les *dieux* des anciens n'étoient originairement que les *anges*, et vous retrouverez ici un souvenir de l'histoire des premiers jours. Cela est si vrai, que saint Paul recommande l'hospitalité par le même motif pour lequel Homère défend de maltraiter le pauvre. « Exercez l'hospitalité ; car c'est en la pratiquant que quelques-« uns, sans le savoir, ont reçu pour hôtes des anges mêmes. » *Ep. ad Hebr.*, XIII, 2.

[2] Θεῶν γένος αἰδοῖον πρῶτον κλείουσιν ἀοιδῇ,
Ἐξ ἀρχῆς οὓς γαῖα καὶ οὐρανὸς εὐρὺς ἔτικτεν,
Οἵ τ' ἐκ τῶν ἐγένοντο θεοὶ, δωτῆρες ἐάων.
Δεύτερον αὖτε Ζῆνα, θεῶν πατέρ' ἠδὲ καὶ ἀνδρῶν...
Ὅσσον φέρτατός ἐστι θεῶν, κράτεΐ τε μέγιστος.

Theogon., *sub. init.*

Selon Pindare, les dieux et les hommes ont une même origine.

Ἓν ἀνδρῶν, ἓν θεῶν γένος.

Ap. Euseb. Præp. evang., lib. XIII, c. XIII.

maître[1], *honoré principalement*, selon Théognis, *à cause de son pouvoir souverain, tout lui est soumis, il règne sur l'univers, et il connoît les pensées et le fond du cœur de chaque homme*[2].

Ce Dieu unique et très-grand, qui commande aux dieux et aux hommes, n'a point, selon Xenophanes, un corps comme les mortels, ni un esprit semblable au leur[3]. Il n'a point commencé, il n'aura jamais de fin[4]. Rien ne lui est caché, dit Epicharme, il voit tout et peut tout[5]. C'est ce Dieu qu'Aratus invoque au commencement de son poëme, et qui doit être toujours présent à notre pensée. Il remplit et soutient l'univers qu'il a créé. Sa bonté envers les hommes se manifeste dans les œuvres de sa main. Il a placé des signes dans le ciel, il a distribué avec sagesse

[1] Αὐτὸς γὰρ πάντων βασιλεὺς καὶ κοίρανος ἐσσὶ
Ἀθανάτων, σέο δ' οὔ τις ἐρήρισται κράτος ἄλλος.
Hesiod., in Euseb. Præp. evang., lib. XIII, cap. XIII, p. 680.

[2] Ζεῦ πάτερ... ἀθανάτων βασιλεῦ.
Ζεῦ φίλε, θαυμάζω σε. Σὺ γὰρ πάντεσσιν ἀνασσεις,
Τιμὴν αὐτὸς ἔχων καὶ μεγάλην δύναμιν,
Ἀνθρώπων δ' εὖ οἶσθα νόον καὶ θυμὸν ἑκάστου.
Σὸν δὲ κράτος πάντων, ἔσθ' ὕπατον, βασιλεῦ...
Θνητοῖσι καὶ ἀθανάτοισιν ἀνασσει,
Ζεὺς Κρονίδης.
Theognid. Sentent., v. 709, 721, 365-368 et 781. *Gnomici Poët. græc.*, p. 16 et 30. *Ed. Brunckii.*

[3] Εἷς Θεὸς ἔντε θεοῖσι καὶ ἀνθρώποισι μέγιστος,
Οὔτι δέμας θνητοῖσιν ὁμοίϊος, οὐδὲ νοήμα.
Xenoph., Colophan., ibid., p. 78.

[4] Πολλὰ μαλ' ὡς ἀγένητον ἐὸν καὶ ἀνώλεθρόν ἐστι
Μοῦνον, μονογενὲς δὲ, καὶ ἀτρεμὲς, ἠδ' ἀγένητον.
Parmenid., ibid., p. 680.

[5] Οὐδὲν ἐκφεύγει τὸ Θεῖον, τοῦτο γινώσκειν σε δεῖ.
Αὐτός ἐστ' ἁμῶν ἐπόπτης, ἀδυνατεῖ δ' οὐδὲν Θεός.
Epicharm., ibid., p. 674.

et affermi les astres [1], pour présider à l'ordre des saisons et féconder la terre. Être merveilleux dans votre grandeur, source de tous les biens pour l'homme, ô Père ! je vous salue, vous le premier et le dernier à qui s'adressent les prières [2] !

« Honore premièrement Dieu, et ensuite tes parents [3].
« Sois équitable envers tous, sans acception de personne [4].
« Ne repousse point le pauvre [5]. Ne rends point de juge-
« ments injustes [6] ; car, si tu juges mal, Dieu, à son tour,
« te jugera. Fuis le faux témoignage [7]. Dis ce qui est vrai.

[1] Quoniam videbo cœlos tuos, opera digitorum tuorum, lumen et stellas quæ tu fundâsti. *Ps.* VIII, 4.

[2] Ἐκ Διὸς ἀρχώμεθα τὸν οὐδέ ποτ' ἄνδρες ἐῶμεν
Ἄῤῥητον. Μεσταὶ δὲ Διὸς πᾶσαι μὲν ἀγυιαὶ,
Πᾶσαι δ' ἀνθρώπων ἀγοραὶ, μεστὴ δὲ θάλασσα
Καὶ λιμένες· πάντη δὲ Διὸς κεχρήμετα πάντες.
Τοῦ γὰρ γένος ἐσμὲν, οἶτε δημιουργίᾳ.
Ὁ δ' ἤπιος ἀνθρώποισι
Δεξιὰ σημαίνει.
Αὐτὸς γὰρ τάγε σήματ' ἐν οὐρανῷ ἐστήριξεν,
Ἄστρα διακρίνας· ἐσκέψατο δ' εἰς ἐνιαυτὸν
Ἀστέρας, οἵ κε μάλιστα τετυγμένα σημαίνοιεν
Ἀνδράσιν ὡράων, ὄφρ' ἔμπεδα πάντα φύηται·
Καὶ μιν ἀεὶ πρῶτόν τε καὶ ὕστατον ἱλάσκονται.
Χαῖρε, Πατερ, μέγα θαῦμα, μεγ' ἀνθρώποισιν ὄνειαρ.

Arat. phænomen., in Euseb. Præp. evangel., lib. XIII, c. XIII, p. 674.

[3] Adorato Domino Deo tuo (*Deut.*, XXVI, 10) : honora patrem tuum et matrem tuam. *Exod.*, XX, 12.

[4] Nulla erit distantia personarum, ita parvum audilis ut magnum, nec accipietis cujusquam personam, quia Dei judicium est. *Deuteron.*, I, 17.

[5] Cave ne fortè subrepat tibi impia cogitatio..., et avertas oculos tuos à paupere fratre tuo. *Ibid.*, XV, 9.

[6] Quod justum est judicate. *Ibid.*, I, 16.

[7] Non loqueris contra proximum tuum falsum testimonium. *Exod.*, XX, 16.

« Conserve la chasteté[1]. Sois bienveillant envers tous les « hommes. N'use point d'une mesure trompeuse ; que ta « balance n'incline d'aucun côté[2]. Ne te parjure point, ni « volontairement, ni par inconsidération ; car Dieu a le « parjure en horreur[3]. Ne dérobe point les semences : c'est « un crime exécrable. Paye à l'ouvrier son salaire, et « n'afflige point le pauvre[4]. Veille sur ta langue[5] ; ne « révèle point le secret qui t'est confié[6]. Ne commets point « d'injustice, et ne souffre pas qu'on en commette. Donne « tout de suite au mendiant, et ne le remets point au len- « demain : donne à pleines mains à l'indigent[7]. Reçois « l'exilé dans ta maison[8]. Sois le conducteur de l'aveu-

[1] Il est beau de conserver son corps chaste, de garder une virginité incorruptible, et de se réjouir toujours dans des pensées pures.

Καλὸν μὲν δέμας ἁγνὸν ἔχειν, ἀδμῆτά τε μίμνειν
Παρθενικήν, καθαροῖσι τ' ἀεὶ μελεδήμασι χαίρειν.

Naumachii Sentent., inter Gnomic.

Non mœchaberis. *Exod.*, xx, 13. Voilà le précepte universel, le précepte de la tradition, et vous le voyez dans toute sa pureté chez le même peuple où un autre poëte disoit : *Virginibus non gaudet Venus*, *παρθενικαῖς οὐ Κύπρις ἰαίνεται. Mus. de Heron. et Leandr.*

[2] Non habebis in sacculo diversa pondera, majus et minus ; nec erit in domo tuâ modius major et minor. Pondus habebis justum et verum, et modius æqualis erit tibi. *Ibid.*, xxv, 13, 14 et 15.

[3] Non assumes nomen Domini Dei tui in vanum ; nec enim habebit insontem Dominus eum qui assumpserit nomen Domini Dei sui frustrà. *Exod.*, xx, 7.

[4] Non negabis mercedem indigentis, et pauperis fratris tui, sive advenæ, qui tecum moratur in terrâ, et intra portas tuas est ; sed eâdem die reddes illi pretium laboris sui ante solis occasum, quia pauper est, et eo sustentat animam suam. *Deut.*, xxiv, 14 et 15.

[5] Nolli citatus esse in linguâ tuâ. *Eccles.* iv, 34.

[6] Secretum extraneo ne reveles. *Proverb.*, xxv, 9.

[7] Non obdurabis cor tuum, nec contrahes manum, sed aperies eam pauperi. *Deuteron.*, xv, 7 et 8.

[8] Deus magnus, et potens, et terribilis, qui personam non accipit,

« gle[1]. Aie pitié des naufragés, car la navigation est incer-
« taine. Tends la main à celui qui tombe[2]; secours l'homme
« abandonné. Tous boivent à la coupe des maux ; la vie
« ressemble à la roue d'un char : il n'est point de bonheur
« stable. Es-tu riche, partage avec l'indigent, rends-lui
« ce que Dieu t'a donné, et ne fais point de différence entre
« l'étranger et le concitoyen ; car la pauvreté voyage sans
« cesse ; elle nous visite tous, et il n'y a pas un coin de
« terre où les hommes puissent poser le pied solidement.
« Dieu seul est sage, puissant ; seul il possède des riches-
« ses infinies et impérissables[3]. »

nec munera..., amat peregrinum, et dat ei victum atque vestitum. Et vos ergo amate peregrinos, et quia et ipsi fuistis advenæ in terrâ Ægypti. *Deuteron.*, x, 17, 18 et 19.

[1] Maledictus qui errare facit cæcum in itinere. *Ibid.*, xv, 18.

[2] Oculus fui cæco, et pes claudo. *Job.*, xxix, 15.

[3] *Πρῶτα Θεὸν τίμα, μετέπειτα δὲ σειο γονῆας.*
Πᾶσι δίκαια νέμειν, μηδὲ κρίσιν ἐς χάριν ἕλκειν.
Μὴ ῥίπσης πενίην· ἀδικως μὴ κρῖνε πρόσωπον.
Ἢν σὺ κακῶς δικάσῃς, σὲ Θεὸς μετέπειτα δικάσσει.
Μαρτυρίην ψευδῆ φεύγειν· τὰ δίκαι' ἀγορεύειν.
Παρθενίην τερεῖν· ἀγάπην δ' ἐν πᾶσι φυλάσσειν.
Μέτρα νέμειν τὰ δίκαια, καλον δ' ἐπίμετρον ἅπασι.
Σταθμὸν μὴ κρούειν ἑτερόζυγον, ἀλλ' ἴσον ἕλκεν.
Μήτ' ἐπιορκεῖν, μήτ' ἀγνοίῃ, μήτε ἑκοντί·
Ψεύδορκον στυγέει Θεὸς ἄμβροτος ὅστις ὀμόσσει.
Σπέρματα μὴ κλέπτειν· ἐπαράσιμος, ὅστῖς ἕληται.
Μισθὸν μοχθήσαντι δίδον· μὴ θλῖβη πένητα.
Γλώσσῃ νοῦν ἐχέμεν· κρυπτὸν λόγον ἐν φρεσὶν ἴσχειν.
Μήτ' ἀδικεῖν ἐθέλῃς, μήτ' οὖν ἀδικοῦντα ἀάσῃς.
Πτοχῷ δ' εὐθὺ δίδου, μηδ' αὔριον ἐθλέμεν εἴπῃς.
Πληρώσας σέο χεῖρ' ἔλεον χρῄζοντι παράσχου.
Ἄστεγον εἰς οἶκον δέξαι, καὶ τυφλὸν ὁδήγει.
Ναυηγοὺς οἴκτειρον, ἐπεὶ πλοὺς ἐστὶν ἄδηλος.
Χεῖρα πεσόντι διδου· σῶσον δ' ἀπεριστατόν ἄνδρα.
Κοινὰ πάθη πάντων· ὁ βί ος τροχός ἄστατος· ὄλβος
Πλοῦτον ἔχων, σὴν χεῖρα πενητεύουσιν ὄρεξον·

Qui parle ainsi? est-ce Moïse, ou le fils de Syrach, ou quelqu'un des Prophètes? Non, c'est un poëte grec, Phocylide, qui vivoit environ six siècles avant Jésus-Christ. Où puisoit-il cette profonde sagesse? Quel maître lui avoit enseigné, avec l'unité de Dieu, la règle des devoirs? Ne voit-on pas qu'il ne fait que rappeler une doctrine universellement connue? et pour quiconque n'est pas résolu à tout nier, n'est-il pas évident que le flambeau de la première révélation ne s'éteignit jamais dans le monde? Où trouvera-t-on un témoignage plus formel, plus clair que celui-ci, sur l'immortalité de l'âme? « Les parties qui « composent le corps humain forment une harmonie qu'il « n'est pas permis de détruire. Nous espérons que ceux « qui ont abandonné leur dépouille à la terre en sortiront « bientôt pour venir dans la lumière : ils seront un jour « des *dieux*, car les âmes des morts sont incorruptibles. « L'esprit est l'image de Dieu. Pour le corps, il vient de la « terre, et s'en retourne en terre ; nous ne sommes que « cendre, mais l'esprit remonte au ciel [1]. »

Ὧν σοι ἔδωκε Θεὸς, τούτων χρήζουσι παράσχου.

. . . .

Ἔστωσαν, ὁμότιμοι ἐπήλυδες ἐν πολιήταις·
Πάντες γὰρ πενίης πειρώμεθα τῆς πολυπλάγκτου·
Χωρη δ' οὔ τι βέβαιον ἔχει πεδον ἀνθρώποισι.

. . . .

Εἷς Θεὸς ἐστὶ σοφος, δυνατός θ' ἅμα καὶ πολύολβος.
Phocylid., Poema admonitor. Gnomic. poet. græc., p. 113 et 114. *Ed. Brunck.*

1 Οὐ καλὸν ἁρμονίην ἀναλύεμεν ἀνθρώποιο·
Καὶ τάχα δ' ἐκ γαίης ἐλπίζομεν ἐς φάος ἐλθεῖν
Λείψαν ἀποιχομένων. Ὀπίσω δὲ θεοὶ τελέθονται.
Ψυχαὶ γὰρ μίμνουσιν ἀκήριοι ἐν φθιμένοισι.
Πνεῦμα γὰρ ἐστι Θεοῦ χρῆσις θνητοῖσι καὶ εἰκών.
Σῶμα δ' ἄρ' ἐκ γαίης ἔχομεν, καὶ πᾶν τόδ' ἐς αὐτην
Δυόμενον κόνις ἐστίν. Ἀὴρ δ' ἀνὰ πνεῦμα δέδεκται.
Id., ibid., p. 115; *et Eurip. Supp.*, v. 532.

Pulvis es, et in pulverem reverteris. (*Genes.*, III, 19.) Antequàm...

Voilà bien expressément un *Dieu* unique, et *des dieux* qui sont les âmes des justes[1]. Le crime des païens consistoit à leur adresser le même culte qu'au Dieu souverain : aussi Phocylide recommande-t-il *de ne pas excéder* dans les honneurs qu'on leur rend, *et qui doivent avoir des bornes*[2].

Simonide, Linus, Archiloque, Callimaque et plusieurs autres poëtes célèbrent un Dieu, roi de tous les dieux[3], qui obéissent à ses lois, et Dieu par lui-même[4]. Il est la fin de toutes choses, et tout est soumis à sa volonté. La vie de l'homme est en sa puissance ; il en fixe la durée[5]. Rien ne lui est impossible[6], et tout est facile à celui qu'il aide[7],

revertatur pulvis in terram suam undè erat, et spiritus redeat ad Deum, qui dedit illum. *Eccles.*, XII, 7.

[1] Je l'ai dit : vous êtes des dieux, et les fils du Très-Haut. *Ego dixi : dii estis, et filii Excelsi omnes.* Ps. LXXXI, 6.

[2] Μέτρα δὲ τεῦχε θεοῖσι· τὸ γὰρ μέτρον ἐστιν ἄριστον.
Phocylid., *ibid.*, v. 92, p. 115.

[3] Ipse est Deus deorum, et Dominus dominantium. *Deuteron.*, X, 17.

[4] Θεὸν αὐτὸν. . . . .
Deum ipsum.

Ζηνὸς ἔοι τί κεν ἄλλο παρὰ σπονδῇσιν ἀείδειν
Λῷον, ἢ Θεὸν αὐτὸν, ἀεὶ μέγαν, αἰὲν ἄνακτα;
Πηλογόνων ἐλατῆρα, δικασπόλον οὐρανίδῃσι;
Callimach., *hymn.* I, p. 3. *Paris*, 16[illegible]5.

[5] Ὦ παῖ, τέλος μὲν Ζεὺς ἔχει βαρύκτυπος
Πάντων, ὅσ' ἐστὶ, καὶ τίθησ' ὅπῃ θέλει.
Νοῦς δ' οὐκ ἔπ' ἀνθρώποισιν· ἀλλ' ἐφήμεροι
Ἀεὶ βροτοὶ δὴ ζῶμεν οὐδὲν εἰδότες,
Ὅπως ἕκαστον ἐκτελευτήσει Θεός.
Simonid., *fragm. IV*, *inter Gnomic.*, p. 99. *Ed. Brunck.*

[6] Ῥᾷδια πάντα Θεῷ τελέσαι, καὶ ἀνήνυτον οὐδέν.
Lini fragm., *ibid.*, 491. *Vetus edit.*

Θεὸς συνεργῶν, πάντα ποιεῖ ῥᾳδίως.
Diversor. sentent. inter Gnomic., p. 213. *Ed. vet.*

Le roi est son image vivante[1]. Il règne dans les cieux[2]. C'est lui qui distribue les richesses[3], les biens et les maux. Ami de l'équité[4], il est bon envers les bons[5]; il écoute la prière du juste[6], et c'est pourquoi le fruit de ses œuvres ne périt point, et sa fin est heureuse[7]. Soyez donc juste, et Dieu combattra pour vous[8]. Souvenez-vous de lui dans la prospérité[9]. C'est lui qui vous nourrit[10]. Il est partout, il voit tout[11], rien n'échappe à sa vue[12]. Ne croyez pas que

1 Εἰκὼν δὲ βασιλεὺς ἐστιν ἔμψυχος Θεοῦ.
Diversor. sentent. inter Gnomic., p. 203.

2 Ὦ Ζεῦ, σὸν μὲν οὐρανοῦ κράτος, σὺ δ' ἔργα
Ἐπ' ἀνθρώπους ῥεῖς, λεωργὰ τε καὶ ἀθέμιστα.
Archiloch, *ap. Euseb. Præp. evangel.*, lib XIII, cap. XIII, p. 687.

3 Θεὸς δ' ἐπὶ ὄλβον ὀπάζῃ.
Rhian. fragm. inter. Gnomic., p. 171. *Ed. vet.*

4 Ζηνὶ θεῶν κρείοντι δίκη τ' ἐπίηρα φέρουσα.
Ibid.

5 Ἐσθλῷ γὰρ ἀνδρὶ ἐσθλὰ γὰρ διδοῖ Θεός.
Ibid., p. 201.

6 Εὐχῆς δικαίας οὐκ ἀνήκοος Θεός.
Rhian. fragm. inter Gnomic., p. 213.

7 Ἀνδρος δικαίου καρπὸς οὐκ ἀπόλλυται.
Βίου δικαίου γίγνεται τελος καλόν.
Ibid., p. 209.

8 Δίκαια δράσας, συμμάχου τεύξῃ Θεοῦ.
Ibid.

9 Δίκαιον εὖ πράττοντα μεμνῆσθαι Θεοῦ.
Ibid., p. 211.

10 Τὸ γὰρ τρέφον με, τοῦτ' ἐγὼ κρίνω Θεόν.
Ibid., p. 215.

11 Πάντῃ γὰρ ἐστὶ, πάντα τε βλέπει Θεός.
Ibid.

12 Ὀξὺς Θεοῦ δ' ὀφθαλμὸς εἰς τὸ πάνθ' ὁρᾷν.
Ibid., p. 217.

le parjure puisse se cacher de lui [1]. Il conduit le méchant au supplice [2]. Ne cherchez point à lui résister [3] ; c'est en vain qu'on lutte contre lui [4]. Mortel, abaisse tes pensées devant Dieu : adore-le, apprends à le servir ; c'est ton premier devoir ; occupe-toi sans cesse de son culte, et Dieu lui-même sera l'âme de toutes tes actions [5].

La tribune et le théâtre même retentissoient de ces maximes, tant elles étoient conformes aux croyances communes. Démosthènes distingue le Dieu suprême de tous les autres

1 Θεὸν ἐπιωρκῶν μὴ δόκει λεληθέναι.

Rhian. fragm. inter Gnomic., p. 221.

2 Ἄγει τὸ Θεῖον τοὺς κακοὺς πρὸς τὴν δίκην.

Ibid., p. 217.

3 Χρὴ δὲ πρὸς Θεὸν οὐκ ἐρίζειν.

Pindar., *Pyth. II*, p. 228. *Ed. Heyn.*

4 Θεῷ μάχεσται δεῖλον ἐστὶ.

Divers. sent. inter. Gnomic., p. 229.

5 Θνητὸς πεφυκὼς μὴ φρονῇς ὑπέρθεα·
Θεὸν σέβου, καὶ πάντα πράξεις ἐνθέως.
Ὑπὲρ εὐσεβείας καὶ λάλει, καὶ μάνθανε.

Ibid., p. 215.

Tu remplis, dit Pindare, le juste précepte que le centaure, né de Phylire, donnoit au fils de Pélée, privé de son père et retiré dans les montagnes : premièrement, d'adorer le Souverain des dieux, qui commande au tonnerre, et ensuite d'honorer ceux qui nous ont donné la vie.

Σύ τοι... ὀρθὰν
Ἄγεις ἐφημοσύναν, τάν ποτ' ἐν οὔρεσι
Φαντὶ μεγαλοσθενεῖ φιλύ-
ρας υἱὸν ὀρφανιζομένῳ Πηλεΐδᾳ παρ-
αινεῖν· μάλιστα μὲν Κρονίδαν
Βαρυόπαν, στεροπᾶν, κεραυνῶν τε πρύτανιν,
Θεῶν σέβεσθαι·
Ταύτας δὲ μή ποτε τιμᾶς
Ἀμείρειν γονέων βίον πεπρωμένον.

Pindar., *Pyth. IV*, t. I, p. 333 et 334. Le savant Heyne fait sur ce passage une remarque que nous citerons : « Quàm præclarum enim hoc

dieux[1]. Eschyle, Sophocle, Euripide, rappellent sans cesse un Dieu infiniment élevé au-dessus des dieux et qui n'est assujetti à aucunes lois que celles qu'il s'impose à lui-même[2]. Père très-parfait[3], tout-puissant[4], seul libre[5], son jugement est toute vérité[6]. Il hait la violence[7], et il envoie le châtiment à l'heure marquée[8]. La prospérité est un don de ce Dieu[9] très-grand[10], très-sage[11], protecteur des suppliants[12], maître des trônes[13]; de cette puissance

« præceptum : *Inter omnes deos maximè Jovem esse colendum!* Immò verò θεὸν, *Deum*, legendum : μάλιστα μὲν Κρονίδαν — θεὸν σέβεσθαι.

[1] Πρὸς Διὸς καὶ θεῶν, *per Jovem et Deos. — Orat. pro Coron.*

[2] Ζεὺς
Ἰδίοις νόμοις κρατύνων,
Ὑπερήφανον θεοῖσι
Τοῖσι πάρος δείκνυσιν αἰχμάν.
Æschyl. Prom., v. 402—405, t. I, p. 33. *Ed. Schütz.*

[3] Ὦ Ζεῦ πάτερ παντελές.
Id., Septem ad Theb., v. 3, *ibid.*, p. 90.

[4] Ὦ παγκρατὲς Ζεῦ.
Ibid., v. 240, p. 99.

[5] Ἐλεύθερος γὰρ οὔτις ἐστὶ πλὴν Διός.
Id., Prometh., v. 50, *ibid.*, p. 7.

[6] Εὐθύνη Διὸς εὖ παναληθής.
Id., Supplic., v. 85, p. 240.

[7] Μισεῖ γὰρ ὁ Θεος τὴν βίαν.
Eurip., Helen., act. III, p. 539. *Ed. Basil.*

[8] Νέμει τοι δίκαν Θεὸς, ὅταν τύχῃ.
Id. Electr., act. V, p. 656.

[9] Θεοῦ δὲ δῶρόν ἐστιν εὐτυχεῖν βροτους.
Æschyl. Sept. ad Theb., v. 610, t. I, p. 122.

[10] Μεγίστῳ Ζηνί.
Eurip., Ion., init., p. 561.

[11] Σοφός γαρ ὁ Θεός.
Id. Phœniss., act. II, p. 93.

[12] Ζεὺς μὲν ἀφίκτωρ.
Æschyl., Supplic., v. 1, t. I, p. 225.

[13] Θρόνων ἀρχέταν.
Euripid., Heraclid., act. III, p. 511.

éternelle[1] qui dispose de notre sort[2], et de qui nous dépendons entièrement[3]. Inaccessible à notre esprit[4], Dieu voit tout et gouverne tout[5]. Son règne est éternel[6]. Roi des rois, il surpasse en félicité, en puissance, en perfection, tous les êtres[7]. Adorez donc ce Dieu suprême, qui dirige les destins par une loi antique; qui multiplie les troupeaux, qui fait naître dans leur saison les fruits de la

[1] Ὦ Διὸς ἀγένναον κράτος.

Eurip. Orest., act. IV, p. 72.

[2] Πρός ἄλλας δ' ἐλαύνει Θεὸς συμφορὰς τᾶς δὲ κρείσσω,
Τὸ κακὸν δ' ἀγαθόν.

Id. Helen., act. II, p. 534.

[3] Ὦ Ζεῦ, τί δῆτα τοὺς ταλαιπώρους βροτοὺς
Φρονεῖν λέγουσι; σοῦ γὰρ ἐξηρτήμεθα.
Δρῶμέν τε τοιαῦθ' ἂν σὺ τυγχαίνῃς θέλων.

Id. Supplic., III, p. 292.

[4] Ὦ θύγατερ, ὁ Θεὸς, ὡς ἔφη, τί ποικίλον,
Καὶ δυστέκμαρτον, εὖ δὲ πως ἀναστρέφει,
Ἐκεῖσε κἀκεῖσ' ἀναφέρων.

Id. Helen., act. II, p. 535.

[5] Ὁ πάντα νέμων... Ζεὺς.

Æschil. Prometh., v. 526, t. I, p. 41.

Ἔστι μέγας ἐν οὐρανῷ
Ζεὺς, ὃς ἐφορᾷ πάντα, καὶ κρατύνει.

Il y a dans le ciel un grand Dieu (*Zeus*), qui voit tout et gouverne tout. *Sophocl. Electr.*, v. 174 et 175, t. II, p. 143. *Ed. Brunck.*

[6] Τί γὰρ πέπρωται Ζηνὶ, πλὴν ἀεὶ κρατεῖν;

Æschil. Prometh., v. 519, t. I, p. 40.

[7] Ἄναξ ἀνάκτων, μακάρων
Μακάρτατε, καὶ τελέων
Τελειότατον κράτος, ὄλβιε Ζεῦ.

Id. Supplic., v. 525-528. *Ibid.*, p. 272.

terre, que nous recevons par le ministère des dieux[1]; des dieux à qui le roi[2], dont le royaume est immortel[3], a tout donné excepté l'empire[4].

« Dans la vérité, il n'y a qu'un Dieu, qui a fait le ciel et « la terre, et la mer azurée, et les vents impétueux. La « plupart des mortels, dans l'égarement de leur cœur, « dressent des statues des dieux, comme pour trouver « dans ces images de bois, d'airain, d'or, d'ivoire, une « consolation de leurs maux. Ils leur offrent des sacrifices, « ils leur consacrent des fêtes, s'imaginant qu'en cela con- « siste la piété[5]. »

Ce n'est pas Sophocle seul qui reprochoit ainsi aux Grecs

1 Ζῆνα μέγαν σεβόντων
Τὸν ξένιον, πανυπέρτατον,
Ὃς πολιῷ νόμῳ αἶσαν ὀρθοῖ.
. . . .
Καρποτελῆ δέ τοι
Ζεὺς ἐπικραινέτω
Φέρματι γᾶν πανῶρῳ.
Πρόνομα δὲ βοτὰ
Τῶς πολύγονα τελέθοι·
Τὸ πᾶν δ' ἐκ δαιμόνων λάβοιεν.

Id., *ibid.*, v. 671—673 et 688—693. *Ibid.*, p. 281 et 282.

2 Ὦ 'ναξ.
Sophocl. Trachin., v. 1087, t. I, p. 267.

3 Ἀλλ' ὦ κρατύνων, εἴπερ ὄρθ' ἀκούεις,
Ζεῦ, πάντ' ἀνάσσων, μὴ λάθῃ
Σέ, τάν τε σὰν ἀθάνατον αἰὲν ἀρχάν.
Id. Œdip. rex, v. 93—95. *Ibid.*, p 43.

4 Ἅπαντ' ἐπράχθη πλὴν θεοῖσι κοιρανεῖν.
Æschyl. Prometh., v. 49, t. I, p. 7.

5 Εἷς ταῖς ἀληθείαισιν, εἷς ἐστιν Θεός,
Ὃς οὐρανόν τέτευχε, καὶ γαῖαν μακρὴν,
Πόντου τε χαροπὸν οἶδμα, καὶ ἀνέμων βίας

leurs vaines superstitions. Des poëtes comiques tiennent le même langage. « Si quelqu'un, dit Ménandre, croit, par « de nombreux sacrifices et de riches présents, se rendre « Dieu favorable, il s'abuse, son esprit est aveuglé. Le « devoir de l'homme, c'est d'être bon, de respecter la pu- « deur des vierges et des épouses, de s'abstenir du meur- « tre et du vol, de ne pas même désirer la plus petite partie « du bien d'autrui ; car Dieu est près de vous, il vous voit. « O mes amis ! Dieu aime les œuvres justes, il déteste l'ini- « quité. Soyez donc justes jusqu'à la fin, et sacrifiez à Dieu « avec un cœur pur[1]. »

Θνητοὶ δὲ πολλοὶ καρδίαν πλανώμενοι,
Ἱδρυσάμεθα παματῶν παραψυχὴν,
Θεῶν ἀγάλματ' ἐκ λίθων, ἢ χαλκέων,
Ἢ χρυσοτεύκτων, ἢ ἐλεφαντινων τύπους.
Θυσίας τε τούτοις, καὶ καλὰς πανηγύρεις
Στέφοντες, οὕτως εὐσεβεῖν νομίζομεν.

Sophocl. in Euseb. Præp. Evangel., lib. XIII, cap. XIII, p. 680 et 681.

1 *Εἴ τις δὲ θυσίαν προσφέρων, ὦ Πάμφιλε,*
Ταύρων τί πλῆθος, ἢ ἐρίφων, ἢ νὴ Δία
Ἑτέρων τοιούτων, ἢ κατασκευάσματα,
Χρυσᾶς ποιήσας χλαμύδας, ἤτοι πορφυρᾶς,
Ἢ δι' ἐλέφαντος ἢ σμαράγδου ζώδια,
Εὔνουν νομίζει τὸν Θεὸν καθεστάναι·
Πεπλάνητ' ἐκεῖνος, καὶ φρένας κούφας ἔχει.
Δεῖ γὰρ τὸν ἄνδρα χρήσιμον πεφυκέναι,
Μὴ παρθένους φθείροντα καὶ μοιχώμενον,
Κλέπτοντα, καὶ σφάττοντα χρηματῶν χάριν.
Μηδὲ βελόνης ἔναμμ' ἐωιθυμῆς, Πάμφιλε,
Ὁ γὰρ Θεὸς βλέπεν σε πλησίον παρών.
. . . . μηδὲ βελόνης,
Ὦ φίλτατ', ἐπιθύμησον ἀλλοτρίας ποτέ.
Ὁ γὰρ Θεὸς γ' ἔργοις δικαίοις ἥδεται,
Καὶ οὐκ ἀδίκοις....
Θεῷ δὲ θύε διὰ τέλους
Δίκαιος ὢν, καὶ λάμπρος ὡς ταῖς χλάμυσι
Τῇ καρδίᾳ.

Menand. ap. Euseb. Præp. Ev., lib. XIII, cap. XIII, p. 683. —

« Pensez-vous que ceux qui ont passé leur vie dans les « festins et dans les plaisirs puissent échapper après leur « mort à la justice divine? Il y a un œil qui voit tout; et « nous savons qu'il existe deux chemins à l'entrée des « enfers, l'un qui conduit au séjour des justes, et l'autre « à la demeure des impies. Allez donc, dérobez, ravissez, « ne respectez rien; mais ne vous y trompez pas: il y a « un jugement dans l'enfer, un jugement qu'exercera Dieu, « le maître souverain de l'univers, dont je n'oserais pro- « noncer le nom formidable. Il prolonge quelquefois la « vie du méchant: que le méchant ne pense pas pour cela « que ses crimes lui soient cachés, ou qu'il les regarde « avec indifférence; car cette pensée seroit un nouveau « crime. Vous qui croyez que Dieu n'est pas, prenez garde: « il existe, oui, il existe un Dieu! Si quelqu'un, né mau- « vais, a fait le mal, qu'il profite du temps qui lui est « laissé; car plus tard il subira des châtiments terri- « bles [1]. »

Vid. et. *Pers.*, *satir.* II, v. 69 et seqq. — Et *Lucian.*, *de sacrif.*, p. 186.

[1] Οἴει σὺ τοὺς θανόντας, ὦ Νικήρατε,
Τρυφῆς ἁπάσης μεταλαβόντας ἐν βίῳ
Πεφευγέναι τὸ Θεῖον, ὡς λεληθότας;
Ἔστιν δίκης ὀφθαλμὸς, ὃς τὰ πάνθ' ὁρᾷ.
Καὶ γὰρ καθ' ᾅδην δύο τρίβους νομίζομεν,
Μίαν δικαίων, ἑτέραν δ' ἀσεβῶν εἶν' ὁδόν.
. . . . Ἀπελθὼν, κλέπτ', ἀποστέρει κύκα·
Μηδὲν πλανηθῇς, ἔσται κἀν ᾅδου κρίσις,
Ἥνπερ ποιήσει ὁ Θεὸς ὁ πάντων Δεσπότης,
Οὗ τοὔνομα φοβερὸν, οὐδ' ἂν ὀνομάσαιμ' ἐγὼ,
Ὃς τοῖς ἁμαρτονοῦσι πρὸς μῆκος βίον
Δίδωσιν. Εἴ τις δὲ θνητῶν οἴεται, τοὐφημέραν
Κακόν τι πράσσων, τοὺς Θεοὺς λεληθέναι,
Δοκεῖ πονηρά, καὶ δοκῶν ἁλίσκεται,
Ὅταν σχολὴν ἄλουσα τυγχάνῃ δίκῃ.

Qu'est-il besoin d'ajouter de nouveaux témoignages ? et qui pourroit douter que la tradition n'eût conservé dans la Grèce païenne la connoissance du vrai Dieu*? On le prioit, on l'invoquoit, on chantoit des hymnes à sa louange, et il nous en reste encore des fragments. « Roi glorieux « des immortels, adoré sous des noms divers, éternelle-« ment tout-puissant, auteur de la nature, qui gouvernes « le monde par tes lois, je te salue ! Il est permis à tous « les mortels de t'invoquer ; car nous sommes tes enfants, « ton image, et comme un foible écho de ta voix, nous « qui vivons un moment et rampons sur la terre. Je te « célébrerai toujours, toujours je chanterai ta puissance. « L'univers entier t'obéit, comme un sujet docile. Tes « mains invincibles sont armées de la foudre ; elle part, « et la nature frémit de terreur. Tu diriges la raison com-« mune, tu pénètres et fécondes tout ce qui est. Roi su-« prême, rien ne se fait sans toi, ni sur la terre, ni dans « le ciel, ni dans la mer profonde, excepté le mal que com-« mettent les mortels insensés. En accordant les principes « contraires, en fixant à chacun ses bornes, en mélangeant

'Ορᾶθ' ὅσοι δοκεῖτε οὐκ εἶναι Θεόν·
Ἔστιν γὰρ, ἔστιν. Εἰ δέ τις πράττει κακῶς,
Κακὸς πεφυκὼς, τὸν χρονὸν κερδαινέτω,
Χρόνῳ γὰρ οὗτος ὕστερον δώσει δίκην.

Diphilus comicus, ap. Euseb., ibid., p. 683—685, *et ap. Clement. Alexandr., Stromat.*, lib. V, p. 606.

* Le docte Huet a cité un grand nombre de passages, où les anciens enseignent que Dieu est incorporel, immatériel, indivisible, parfait, très-beau, infini, immense, immuable, éternel, immortel, un, ineffable, inconnu ou incompréhensible, bon, vrai, heureux, tout-puissant, auteur des biens, principe, cause et fin de toutes choses, roi, seigneur, l'être premier, suprême, au-dessus de toute substance, de toute essence et de tout esprit; qu'il n'est sujet à aucune passion, et qu'il se suffit à lui-même. *Alnetan., Quæst.*, lib. II, cap. II, p. 102 et seqq. Vide et. *Cudworth, Systema mundi intellect.*, cap IV, § 19, p. 355 et seqq.

« les biens et les maux, tu maintiens l'harmonie de l'en-
« semble ; de tant de parties diverses, tu formes un seul
« tout, soumis à un ordre constant, que les infortunés et
« coupables humains troublent par leurs désirs aveugles.
« Ils détournent leurs regards et leurs pensées de la loi
« de Dieu, loi universelle, qui rend heureuse et conforme
« à la raison la vie de ceux qui lui obéissent. Mais, se
« précipitant au gré de leurs passions dans des routes
« opposées, les uns cherchent la gloire, les autres les ri-
« chesses ou les plaisirs. Auteur de tous les biens, toi qui
« lances le tonnerre du sein des nuées *, père des hommes,
« délivre-les de cette triste ignorance, dissipe les ténèbres
« de leur âme, fais-leur connoître la sagesse par qui tu
« gouvernes le monde, afin que nous t'honorions digne-
« ment et que sans cesse nous chantions tes œuvres,
« comme il convient aux mortels ; car il n'est rien de plus
« grand, pour l'homme et pour les dieux, que de célébrer
« dans la justice la loi universelle [1]. »

On voit dans les poëtes latins, comme dans les poëtes grecs, un Dieu unique, père des dieux et des hommes, éternel, tout-puissant, qui a créé le monde et qui le gouverne par sa providence. Il est partout, il habite nos âmes, et aucun dieu n'est semblable à lui [2]. Quel Romain pouvoit

* Les anciens, persuadés qu'on ne peut pas voir Dieu (*Deus absconditus*), le représentent presque toujours environné de nuages. De là ces épithètes qu'Homère joint si fréquemment au nom du Dieu suprême, *qui rassemble les nuages, ou enveloppé de nuages*, νεφεληγέρετα, κελαινεφές.

[1] Κύδιστ' ἀθανάτων, κ. τ. λ. *Analecta, veter. poetar. græc.*, t. III, *Lection. et Emend.*, p. 225. *Ed. Brunck.* L'hymne de Cléanthe a été traduit en vers dans plusieurs langues ; en latin, par Jacques Duport ; en français, par M. de Bougainville ; en allemand, par Gedick, et en italien, par Pompéi.

[2] Jupiter omnipotens regum rex ipse deusque.

ignorer ce *Dieu très-bon et très-grand*, dont le nom étoit

Progenitor, genitrixque deûm, deus unus et omnis.
Valerius Soranus, cité par Varron, lib. De cultu deor.

Ab Jove principium... Jovis omnia plena.
Virgil., Ecl. III, v. 60.

Divûm pater atque hominum rex...
O pater, ô hominum divûmque æterna potestas.
Idem, *Æneid.* X, v. 2 et 19.

Principio cœlum, ac terras, camposque liquentes,
Lucentemque globum lunæ, titaniaque astra
Spiritus intùs alit, totamque infusa per artus
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet,
Inde hominum pecudumque genus, etc.
Id., ibid, VI, v. 724 et seqq. Vid. et. *ibid.*, v. 689, *et Georg.* I, v. 328.

Cœlo tonantem credidimus Jovem
Regnare.....
Horat., *Od.*, lib. III, *od.* v.

Quid priùs dicam solitis parentis
Laudibus, qui res hominum ac deorum,
Qui mare et terras, variisque mundum
Temperat horis?
Undè nil majùs generatur ipso :
Nec viget quicquam simile aut secundum.
Id., lib. I, *od.* XII, Vid. et., lib. III, *od.* I, lib. IV, *od.* IV.

Le *nec quicquam simile* rappelle ce passage du psaume LXXXV : *Non est similis tui in diis.*

Ovide peint le Dieu créateur, *Opifex rerum*, démêlant le chaos à l'origine du monde.

Hanc Deus, et melior litem natura diremit.
Metamorph., lib. I, v. 21 et seqq.

Sator deorum. — Summus deus. — Divûm rector atque hominum. *Senec. trag. Hipp.*, v. 156, 620 et 677.

Tu summe cœli rector, ætheriæ potens
Dominator aulæ...
Id., *Thiest.*, v. 1078.

Simul ista *mundi conditor* posuit Deus,

écrit sur tant de monuments divers[1]? Les Étrusques l'appeloient *Jove* ou *Juve*, et ils le regardoient comme la première cause qui avoit donné l'être à tout ce qui existe, le principe du mouvement et de la vie, le gouverneur et le modérateur de l'univers[2].

Odium atque regnum...

Id., *Thebais*, v. 655.

Vid. et. *Hercul. fur.*, v. 299, 385 et 645; *Hercul. OEteus*, v. 1 et 1300; *Octav.*, v. 228.

Magne pater divûm, sævos punire tyrannos
Haud alia ratione velis, cùm dira libido
Moverit ingenium, ferventi tincta veneno :
Virtutem videant, intabescantque relictâ.

Pers., *Satir.* III.

Quas (aquas) ille Creator
Atque opifex rerum certo sub jure coercet.

Lucan., *Pharsal.*, lib. X

Et triplicis mundi summum quem scire nefastum est,
Illum sed taceo...

Stat., *Theb.* IV, v. 516.

Forma Dei mentes habitare ac numina gaudet.

Idem

Principem et maximè Deum.

Lact., *Ethn. ad Stat.*, *Theb.* IV, v. 556.

Imperator divûm atque hominum.

Plaut. in Rud., *Prolog.*, v. 11.

[1] Deus optimus maximus. — On a trouvé cette inscription sur une lampe antique : *Deo qui est maximus. Antichità di Ercolano*, t. VIII, p. 264.

[2] Eumdem quem nos Jovem intelligunt, custodem rectoremque universi, animum ac spiritum, mundani hujus operis dominum et artificem..... Idem Etruscis quoque visum est. *Senec.*, *quæst. natur.*, lib. II, cap. XLV. Le nom de Jupiter (*Iao-Pater*), devenu si célèbre dans l'antiquité païenne, n'est que celui de *Jehovah*, qui caractérise l'essence de Dieu existant par lui-même, et par qui seul tous les autres êtres peuvent exister. Ce nom se prononçoit et s'écrivoit autrefois *Iao* ou *Jou;* c'est ainsi que Diodore de Sicile appelle le Dieu de Moïse (lib. I, p. 59). L'oracle de Claros, qui étoit de la plus haute antiquité, nommoit, selon

Ouvrez les ouvrages des anciens ; à chaque instant ils y parlent de *Dieu* d'une manière absolue *, parce qu'ils en avoient réellement la même idée que nous. On auroit dû être plus frappé de ce fait ; mais on a confondu avec la

le témoignage de Macrobe, le plus grand des dieux *Iao :* Φράζεο τὸν πάντων ὕπατον Θεὸν ἔμμεν Ἰαῶ. (*Satur.*, I, 18. —*Strab.*, XIII, p. 442.) Suivant Aulu-Gelle, l'ancien nom de Jupiter étoit *Jovis*, qui ne diffère de *Iao* ou de *Jou* que par sa terminaison. (*Noct. att.*, lib. V, cap. XII.)

* Nous en citerons quelques exemples pris au hasard dans divers auteurs. « Ce que *Dieu* a résolu de faire, l'homme ne peut l'empê- « cher. » Ὅτι δεῖ γενέσθαι ἐκ τοῦ Θεοῦ, ἀμήχανον ἀποτρέψαι ἀνθρώπῳ. Herodot., lib. IX, cap. XVI. « *Dieu* n'a-t-il pas fait le mâle de l'abeille « sans aiguillon ? » Τοὺς μὲν πτηνοὺς κηφῆνας πάντας, ἀκέντρους ὁ Θεὸς πεποίηκε ; *Plat.*, *de Republicâ*, lib. VIII, *Oper.*, t. VII, p. 201. « Le « monde est l'assemblage du ciel et de la terre, et de tout ce qu'ils « contiennent. On donne encore ce nom à l'ordre universel que *Dieu* « a établi, et qu'il conserve : » ἡ τῶν ὅλων τάξις... ὑπὸ Θεοῦ τε καὶ διὰ Θεὸν φυλαττομένη. *Arist.*, *De mundo*, cap. II, t. I, p. 465. « Ne vivons- « nous pas dans l'abondance, par le soin que *Dieu* prend de nous ? » Θεοῦ κατασκευὴν βίῳ δόντος τοιαύτην ; *Eurip.*, *Supplic.*, p. 281. « Vous ne devez point quitter la vie sans l'ordre de celui qui vous l'a « donnée, de peur de paroître abandonner le poste que *Dieu* vous a « assigné. » — *Nec injussu ejus, à quo ille* (*animus*) *est nobis datus, ex hominum vitâ migrandum est, ne munus humanum assignatum à Deo defugisse videamini. Cicer. Somn. Scipion.*, cap. III, n. 6. — « Qu'est-ce que la nature, si ce n'est *Dieu*, la raison divine répandue « dans l'univers, et qui en pénètre toutes les parties ? De quelque côté « que vous vous tourniez, vous le verrez se présenter à vous. Rien « n'est vide de lui : il remplit son ouvrage. Mortel ingrat, tu t'abuses « donc quand tu dis : Je ne dois rien à *Dieu*, mais à la nature ; car il « n'y a point de nature sans *Dieu*, ni de Dieu sans nature. Appelez-le « nature, destin, fortune : ce sont des noms du même Dieu, qui use « diversement de sa puissance. » *Quid enim aliud est natura quàm Deus, et divina ratio, toti mundo et partibus ejus inserta ?... Quocumquè te flexeris, tibi illum videbis occurrentem tibi. Nihil ab illo vacat : opus suum ipse implet. Ergo nil agis, ingratissime mortalium qui te negas Deo debere, sed naturæ ; quia nec natura sine Deo est nec Deus sine naturâ, sed idem est utrumque... Sic hunc naturam*

doctrine universelle de la tradition, les fictions poétiques auxquelles les anciens ne croyoient pas plus que nous ne croyons nous-mêmes aux fictions de Dante, de Milton, de Klopstock, du Tasse, de Camoëns[1]: et les systèmes philosophiques sur la divinité, l'origine des êtres, la formation du monde; systèmes qui changeoient sans cesse, et qui, opposés les uns aux autres et relégués dans les écoles où ils étoient nés, ne prouvent rien, non plus que les nôtres, si ce n'est la foiblesse et l'orgueil de la raison humaine.

voca, fatum, fortunam; omnia ejusdem Dei nomina sunt, variè utentis suâ potestate. Senec. de Benefic., lib. IV, c. VIII.

O passi graviora, dabit *Deus* his quoque finem.
Hinc me digressum vestris *Deus* appulit oris.
Placidasque viri *Deus* obstruit aures.
Dùm fata *Deus* qui sinebant.

Virgil., *Æneid.*, I, v. 203; III, v. 715; IV, v. 448 et 651.

Sequitur superbos ultor à tergo *Deus.*
Votum secundet, qui potest, nostrum *Deus*,
Rebusque lapsis adsit....

Senec. Tragic., *Hercul. fur.*, v. 385 et 645.

Discite.... quem te *Deus* esse
Jussit, et humanâ quâ parte locatus es in re.

Pers., *Satir.* III

Estne *Dei* sedes, nisi terra et pontus et aer?

Lucan.

[1] « On sait qu'en général les philosophes reconnoissent un Dieu su- « prême, source et principe de tous les êtres; mais avec ce Dieu « suprême, des dieux subalternes ou visibles, comme les génies qui « faisoient mouvoir les ressorts de la nature, et en régloient les opé- « rations. Pour les aventures des dieux poétiques, les idoles et les apo- « théoses, ils les regardoient comme insoutenables. » (*Mém. de l'Académie des inscriptions*, t. XVIII, p. XVIII.) « Tous ces philosophes, « babyloniens, persans, égyptiens, scythes, grecs et romains, admettent « un Dieu suprême, rémunérateur et vengeur. » Voltaire, *Dictionn. phil.*, art. *Religion, IIe quest.*

Les cosmogonies des anciens ressembloient aux théories physiques de Burnet, de Buffon et de nos géologues modernes : et toutes leurs rêveries métaphysiques n'ont-elles pas été successivement renouvelées parmi nous ? Malgré le travail destructeur de la raison curieuse, ignorante et téméraire, les croyances générales, fondées sur la tradition, conservoient dans le genre humain les vérités primitives.

Une autre cause de l'erreur où l'on est tombé en s'imaginant que les anciens avoient perdu la vraie notion de la Divinité, c'est qu'ils parlent continuellement *des dieux*, et quelquefois dans la même phrase où le Dieu suprême, le vrai Dieu, est nommé. Ainsi Xénophon justifiant Socrate de l'accusation d'impiété : « En qui plaçoit-il sa confiance, « dit-il, si ce n'est *en Dieu?* et s'il se confioit *aux dieux*, « comment croyoit-il qu'ils n'existoient pas[1] ? » Socrate croyoit donc tout ensemble à l'existence d'un Dieu, et à celle de plusieurs dieux ? sans doute, et il va lui-même nous le dire plus clairement.

« Qui pourroit douter que les dieux n'aient pris des « hommes le soin le plus tendre ? Vous reconnoîtrez que « je dis vrai, si vous n'attendez pas qu'ils s'offrent à vos « yeux sous une forme visible, s'il vous suffit de voir leurs « ouvrages, de les adorer, de les honorer. Pensez que « c'est ainsi qu'ils se montrent à nous. Toutes les divinités « nous prodiguent des biens sans se rendre visibles ; « et le Dieu suprême, qui dirige et soutient l'univers, « celui en qui se réunissent tous les biens et toute la « beauté, qui, pour notre usage, le maintient dans une « vigueur et une jeunesse toujours nouvelles, qui le « force d'obéir à ses ordres, plus vite que la pensée, et

[1] Ταῦτα δὲ τὶς ἄν ἄλλῳ πιστεύσειεν ἤ Θεῷ; πιστεύων δε θεοῖς, πῶς οὐκ εἶναι θεοὺς ἐνόμιζεν; *Socrat.*, *Memorab.*, lib. I, cap. I.

« sans s'égarer jamais ; ce Dieu est visiblement occupé « de grandes choses, mais nous ne le voyons pas gouver- « ner[1]. »

Dans Euripide, Ménélas, retrouvant Hélène, s'écrie : « O « dieux ! car c'est *Dieu* qui nous donne de reconnoître nos « amis [2]. » Ce *Dieu* et ces *dieux* sont-ils le même être, selon le poëte ? nullement ; car *Dieu* possède une puissance éternelle et souveraine [3], *et les destins des dieux sont inconstants* [4].

Le pythagoricien Onatus établit parfaitement cette distinction. « Il n'y a pas, dit-il, seulement un Dieu. Outre le « plus élevé et le plus grand des dieux, il en existe plu- « sieurs autres qui ont un pouvoir plus ou moins étendu : « mais le Dieu suprême règne sur eux, et il les surpasse « tous en sagesse, en puissance et en vertu... Ceux qui « pensent qu'il n'y a qu'un Dieu se trompent ; et leur er- « reur vient de ce qu'ils ne font pas attention que la gran-

[1] Παντάπασιν, εοίκασιν, οἱ θεοὶ πολλὴν τῶν ἀνθρωπων ἐπιμέλιαν ποιεῖσθαι... Ὅτι γε ἀληθῆ λέγω, καὶ σὺ γνώσῃ, ἄν μὴ ἀναμένῃς, ἕως ἄν τὰς μορφὰς τῶν θεῶν ἴδῃς, ἀλλ' ἐξαρκῇ σοι, τὰ ἔργα αὐ τῶν ὁρῶντι σέβεσθαι-καὶ τιμᾷν τοὺς θεοὺς. Ἐννόει δὲ, ὅτι καὶ αὐτοὶ οἱ θεοὶ οὕτως ὑποδεικνύουσιν. Οἵ τε γὰρ ἄλλοι ἡμῖν τὰ ἀγαθὰ διδόντες, οὐδὲν τούτων εἰς τὸ ἐμφανὲς ἴοντες διδόασιν, καὶ ὁ τὸν ὅλὸν κόσμον συντάττων τε καὶ συνέχων, ἐν ᾧ πάντα τὰ καλὰ καὶ ἀγαθά ἐστι, καὶ ἀεὶ μὲν χρωμένοις ἀτριβῆ τε, καὶ ὑγιᾶ, καὶ ἀγήρατον παρέχων, θάττον δὲ νοήματος ἀναμαρτήτος ὑπερετοῦτα, οὗτος τὰ μέγιστα μὲν πράττων ὁρᾶται, τάδε δέ οἰκονομῶν ἀόρατος ἡμῖν ἐστιν. *Ibid.*, lib. IV, cap. III.

[2] Ὦ θεοί· Θεὸς γὰρ καὶ τὸ γινώσκειν φίλους.

Helen., act. II, p. 532.

[3] Ἀγενναον κράτος.

Orest., act. IV, p. 72.

[4] Τὼ δίκα, καὶ θεῶν
Παλλίῤῥους πότμος.

Hercul. fur., act. III, p. 612.

« deur de la majesté divine consiste en ce que le Dieu su-
« prême gouverne d'autres dieux, étant d'une essence plus
« excellente que la leur, et leur supérieur en tout [1]. »

Rappelez-vous que ces dieux inférieurs dont parle Onatus étoient des esprits chargés de présider aux diverses parties de l'univers, des *puissances ministérielles*, suivant l'expression de Plutarque, des génies, des anges, appelés aussi *dieux* dans l'Écriture, et vous reconnoîtrez que les anciens avoient raison de soutenir qu'on devoit croire à l'existence, non-seulement du Dieu suprême, mais encore de plusieurs autres dieux d'une nature différente [2]. Le crime des païens consistoit, nous le répétons, à honorer les mauvais esprits, et à rendre aux bons même un culte trop élevé, le culte d'adoration, qui n'est dû qu'à Dieu ; et l'on a vu que Phocilyde recommande d'éviter cet excès [3].

Quant aux peuples que les Grecs et les Romains appeloient barbares, nous savons par le témoignage de Platon [4],

[1] Onat. ap. Strob. Ecl. phys., lib. I, cap. III, p. 4. Ed. Plant. — Quiconque, dit Ramsay, lira attentivement ces deux poëtes épiques (Homère et Virgile), verra que le merveilleux qui règne dans leurs fables est fondé sur ces trois principes : 1° qu'il y a un Dieu suprême qu'ils appellent partout *le père et le maître souverain des hommes et des dieux, l'architecte du monde, le prince et le gouverneur de l'univers, le premier Dieu et le grand Dieu* ; 2° que toute la nature est remplie d'intelligences subalternes qui sont les ministres de cette Divinité suprême ; 3° que les biens et les maux, que les vertus et les vices, que les connoissances et les erreurs viennent de l'action et de l'inspiration différente des bons et des mauvais génies qui habitent l'air, la mer, la terre et le ciel. *Disc. sur la myth.*, p. 33, 34.

[2] Nam etsi sunt qui dicantur dii, sive in cœlo, sive in terrâ (siquidem sunt dii multi, et domini multi) nobis tamen unus Deus, pater, ex quo omnia. *S. Paul.*, I *ad Corinth.*, VIII, 5, 6.

[3] Μέτρα δὲ τεῦχε θεοῖσι· τὸ γὰρ μέτρον ἐστὶν ἄριστον. *Phocyl.* v. 92. *Gnomic. Poet.*, p. 113.

[4] Plat., De legib., lib. X

de Cicéron[1], de Plutarque[2], qu'ils croyoient tous à l'existence de la Divinité. « Qui ne loueroit, dit Ælien, la sa« gesse des barbares? Aucun d'eux ne tomba jamais dans « l'athéisme. Ayant une ferme foi, ils offrent des sacrifices « purs, accompagnés de saintes expiations[3]. »

Quelques savants ont pensé que les Gaulois adoroient le souverain Être sous le nom d'*Hesus*, mot qui, dans leur langue, comme *Hæsar* en langue étrusque, signifioit *Dieu*[4]. D'autres croient que *Teuth* étoit le nom du Dieu suprême chez les peuples celtes[5]. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, on sait qu'au temps de César et de Tacite, les Gaulois, ainsi que les Germains, n'avoient encore ni temples ni statues, ni aucune image. Ils reconnoissoient, comme les Scandinaves, un Dieu suprême, éternel, invisible, auteur de tout ce qui existe, à qui tout est soumis[6]. Ils lui

[1] Nulla gens est neque tam immansueta, neque tam fera, quæ non, etiamsi ignoret qualem habere Deum deceat, tamen habendum sciat. *Cicer.*, *de Leg.*, lib. I, c. VIII.

[2] Plutarch. advers. Colot.

[3] Καὶ τίς οὐκ ἂν ἐπῄνεσε τὴν τῶν βαρβάρων σοφίαν; εἴ γε μηδεὶς αὐτῶν εἰς ἀθεότητα ἐξέπεσε... ἰσχυράν ἔχοντες τὴν πίστιν, θύουσί κε καθαρῶς, καὶ ἁγνεύουσιν ὁσίως. *Ælian.*, *Hist. var.*, lib. II, c. XXXI, p. 32 et 33. Paris, 1805.

[4] De Chimiac, *Disc. sur la nature et les dogmes de la religion gauloise ;* part. III.

[5] Pelloutier, *Hist. des Celtes*, liv. III, chap. VI.

[6] Regnator omnium Deus : cætera subjecta atque parentia. *Tacit. de mor. German.*, cap. XXXV. Ce Dieu est appelé dans l'*Edda*, *l'Auteur de tout ce qui existe, l'Éternel, l'Ancien, l'Être vivant et terrible, l'Immuable ;* ses attributs sont *une puissance infinie, une science sans bornes, une justice incorruptible. Il dirige tout ce qui est haut et tout ce qui est bas, ce qui est grand et ce qui est petit ; il a fait le ciel et l'air, et l'homme qui doit toujours vivre.* Mallet, *Introd. à l'Hist. du Danemark*, p. 54. Le chef des mauvais esprits est nommé *Loke* dans l'*Edda*. C'est *le calomniateur des dieux, le grand artisan des tromperies, l'opprobre des dieux et des hommes. Ibid.*, p. 62. — *Histoire*

rendoient un culte au fond des forêts [1], et lui donnoient le nom de père [2].

Les anciens Bretons adoroient le créateur de l'univers, sous le nom de *Hu*, surnommé *Gadarn*, le puissant. Il tira la terre du sein des eaux [3], et la sauva plus tard du déluge [4]. Les semences de toutes les choses furent préservées dans l'Arche, bâtie par *Nevydd Nav Neivion*, le *céleste Seigneur Dieu*. Manifesté dans l'homme primitif, et dans le nouvel homme fondateur de l'Arche, le puissant *Hu* établit la société, organise l'État, invente l'agriculture, institue les mystères, et conduit le peuple breton, des con-

universelle, par une société de gens de lettres, t. XIII, liv. IV, ch. XIII, sect. II. *Ed.* in-4°.— *Schedius, de diis German.*, p. 220. *Cluver. German. antiq.*, cap. XXIX.

[1] Lucos ac nemora consecrant, deorumque nominibus appellant secretum illud, quod solâ reverentiâ vident. *Tacit.*, *De morib. Germ.*, cap. IX. Il est possible que Tacite, en employant le mot *deorum*, parle selon l'usage et les préjugés de son pays. On conçoit difficilement que *cette secrète horreur, que le respect seul voyoit*, pût recevoir plusieurs noms et réveiller l'idée de plusieurs dieux.

[2] Ab Dite patre se prognatos prædicant. *Cæsar.*, *Bell. Gall.*, lib. I. Ce passage offre une nouvelle preuve de l'habitude qu'avoient les Romains de donner le nom de leurs dieux aux dieux des autres nations. Les Gaulois ne connoissoient point le *Dis*, *Ditis*, de la mythologie grecque et romaine. Mais *Tit*, *Tic* ou *Tiec*, signifie *père* dans la langue celtique. (*Vid. Dict. de la langue bretonne*, par Pelloutier. — Deric, *Introduction à l'Histoire ecclésiast. de Bretagne*, liv. I, p. 213.) César a été trompé par la ressemblance des sons. Au reste, dans un ouvrage cité par Carli (*Let Améric.*, t. I, p. 101), Gusmann a prouvé que toutes les anciennes nations rapportoient leur origine à *Teuth* ou *Toth*. *Toth* signifiant *Père*, ces nations ne reconnoissoient donc qu'un seul Être créateur.

[3] Edw. Davies, Celtic researches on the origin, traditions, and language of the ancient Britons; London, 1804. P. 154—160.

[4] Davies, Mythology and rites of the British druids; London, 1809. P. 95, 99—105

trées du midi [1], vers la Grande-Bretagne, en traversant la mer orientale [2].

Il est certain que toutes les nations d'origine celtique adoroient primitivement, comme les Gaulois et les Bretons, un seul Dieu, créateur de l'univers [3], également connu des Slaves [4] et des Celtibériens [5]. Leur culte étoit semblable à celui des Patriarches. L'Hibernie, aujourd'hui l'Irlande, paroît avoir conservé longtemps ce culte simple et pur. Ce fut un roi nommé Thighernand qui introduisit l'i-

[1] *De frobani*, probablement le pays Cimmérien.

[2] Sur la religion des anciens Bretons, voyez Monc, *Histoire du paganisme dans l'Europe septentrionale*, en allemand; t. II, p. 503—519. Leipsig et Darmstadt, 1823 : et *The Myvyrian Archaiology of Wales, collected out of ancient manuscripts;* London, 1801—1807, 3 vol. — *Aneurin*, initié lui-même aux mystères de *Hu*, l'appelle *Teilhan* ou *Titan*, *Dieu-Soleil*. Cet astre étoit le symbole du *logos*, ou de la raison divine, du soleil intellectuel. En examinant la chose de près, toutes les Divinités celtiques se réduisent à une seule et grande Divinité, à laquelle le nombre trois est affecté, comme le nombre sacré par excellence.

[3] Origen., in Ezechiel. — S. Aug., De civit. Dei, lib. VIII, cap. IV. « A travers les fables dont ils ont défiguré la tradition qui leur étoit « venue de la plus haute antiquité, il est aisé de reconnoître quel- « ques traces de la création et du déluge de Moïse. Ils reconnoissoient « un Être qui existoit avant que rien de ce qui existe aujourd'hui eût « été créé. » Diderot, *Philosophie des Celtes. Œuvres*, t. I, p. 450.

[4] Non diffitentur (Slavi) unum Deum in cœlis, cæteris (diis) imperitantem; illum præpotentem cœlestia tantùm curare : hos verò, distributis officiis, obsequentes, de sanguine ejus processisse; et unumquemque eò præstantiorem, quò proximiorem illi Deo deorum. *Hermoldus, Chron. Slav.*, cap. LXXXIV.

[5] Le Dieu que les Celtibériens adoroient n'avoit point de nom (*Strab.*, lib. III) : preuve certaine qu'il étoit unique ; car on ne donne des noms propres que lorsqu'il faut distinguer plusieurs êtres semblables. Il est fort croyable que ce Dieu unique étoit le vrai Dieu adoré par les Celtes, qui ayant passé en Espagne et s'étant unis avec les Ibères, avoient formé la nation des Celtibères ou Celtibériens. *Bullet., l'Existence de Dieu démontrée, etc.*, t. II, p. 14, 15.

dolâtrie, et, selon d'anciens documents, ce prince fut tué par un coup de tonnerre avec plusieurs de ses sujets, pendant qu'ils adoroient leur idole, appelée *Crom-Cruad* [1].

Suivant les manuscrits de Cashill, de Théamor et d'Armagh, cités par Warens, Léogare, roi d'Irlande, adoroit, avant d'être converti par saint Patrice, une divinité nommée *Kean Kroithi, le chef de tous les dieux* [2]. Ainsi l'idolâtrie, en corrompant le culte antique, n'avoit pas effacé l'idée d'un Dieu suprême.

Il y a plus : le savant Butler nous apprend qu'il subsiste encore, dans la langue gallique, des monuments par lesquels on voit que très-anciennement les *Fileas* formoient en Irlande une espèce d'ordre politique et religieux, respecté, d'un consentement unanime, au milieu même des guerres civiles les plus acharnées, et qui, après avoir subi une réforme au premier siècle de l'ère chrétienne, reçut une ample dotation en maisons et en fonds de terre. Uniquement occupés de la culture des connoissances et de l'éducation de la jeunesse, les Fileas découvrirent et montrèrent la corruption des doctrines enseignées par les druides. Un roi nommé Cormac O'Quin se joignit à eux pour attaquer cet ordre de prêtres. Il se déclara publiquement contre le polythéisme, et pour l'adoration d'un Dieu unique, tout-puissant, miséricordieux, créateur du ciel et de la terre. L'exemple de ce monarque et les instructions des Fileas préparèrent les esprits à la réception de l'Évangile, qui fit de bonne heure en Irlande des progrès très-rapides [3].

[1] *Voyez* Gratian. Lucius; Keating, O'Halloran; O'Flaherty; Chr. Dublin et Mac-Geoghegan, *Hist. d'Irl.*

[2] Caput omnium deorum. *Antiq. hibern.*, c. v.

[3] In the documents still preserved in the native language of the ancient Irish, we learn that, after the reform made of the order of the Fileas in the first century, houses and ample landed endowments were

Les effets d'une institution aussi remarquable que celle des Fileas devoient s'étendre au dehors du pays où elle étoit née ; et l'on peut juger par cet exemple du soin que la Providence a pris de ménager aux hommes, dans tous les siècles, le moyen de connoître les vérités nécessaires au salut.

L'histoire des Scandinaves en offre plusieurs preuves touchantes. Rolf, roi de Danemark, invité à sacrifier à Odin, répondit qu'il méprisoit ce mauvais génie, et que jamais il ne le redouteroit [1].

Je supplie et je conjure celui qui a fait le soleil de rendre ton entreprise heureuse, disoit Giest à son neveu qui s'embarquoit pour le Groenland.

Un guerrier célèbre, nommé Thorstein, disoit, en parlant de son père : *Il recevra sa récompense de celui qui a*

set apart for those philosophers, who in the midst of the most furious civil wars, were by common consent to be left undisturbed; that they were to be exempt from every employment, but that of improving themselves in abstract knowledge, and cultivating the principal youths of the nation in their several colleges; that in the course of their researches, they discovered and exposed the corrupt doctrines of the druids, and that an enlightened monarch called Cormac O'Quin took the lead among the Fileas, in the attack upon that order of priests, and declared publicly for the unity of the godhead against polytheism, and for the adoration of one supreme, omnipotent, and merciful creator of heaven and earth. The example of that monarch, and the disquisitions of the Fileas relating to religion and morality, paved the way for the reception of the gospel; and as the doctrines of our Saviour made the quickest progress among civilized nations, the conversion of Ireland in a shorter compass of time than we read of in the conversion of any other european country, brings a proof that the natives were not the rude barbarians some ancient authors have represented them to be. *The lives of the fathers, martyrs, and other principal saints*, etc. *By the Rd Alban Butler. July* VI, *life of S. Palladius*, vol. VII, p. 55, *not. a*. London, 1812.

[1] Mallet, *Introduction à l'Histoire du Danemark*, p. 96.

fait le ciel et l'univers, quel qu'il puisse être. Une autre fois, ayant fait un vœu au Dieu qui a créé le soleil, il ajouta que *sa puissance devoit être infinie pour avoir produit un tel ouvrage.* On remarque que toute la famille de ce guerrier faisoit profession de ne croire qu'au suprême Auteur du soleil.

Torchill, juge suprême d'Islande, et respecté de tous ses compatriotes, se voyant près de sa fin, se fit étendre le visage tourné vers le soleil; et, après être resté quelques moments dans une espèce d'extase, il mourut en recommandant son âme à celui qui avait créé le soleil et les étoiles.

Harold *aux beaux cheveux*, roi de Norvége, étant encore jeune, osa dire, dans une assemblée générale : *Je jure et je proteste que je n'offrirai jamais de sacrifice à aucun de ces dieux que le peuple adore, mais à celui-là seul qui a créé ce monde et tout ce qu'il renferme*[1].

Tous les peuples septentrionaux[2], les Scrifines, à présent Lapons-Danois, les autres Lapons, les Finlandois *, les habitants de la Nouvelle-Zemble ** et de la Samogitie ***, ont tous admis un Dieu suprême. Encore aujourd'hui « les « païens qui sont dans l'empire de Russie reconnoissent « un Être éternel, qui a tout créé et qu'ils adorent sous

[1] *Ibid.*, p. 97, 98.

[2] *Cérémon. relig.*, t. VI, ch. II.

* Ils adoroient autrefois *Jumala* comme dieu souverain; et *Jumala*, parmi ces peuples, est encore aujourd'hui le nom de Dieu. *Ibid.*, ch. III.

** Ils nomment le dieu qu'ils adorent *Tuira*, c'est-à-dire créateur. *Martinius*, au mot *Deus*.

*** On adoroit dans la Samogitie un grand nombre de dieux, mais le plus grand de tous étoit *Auxthéias Vissagistis*, c'est-à-dire le Dieu tout-puissant. Le Laboureur, *Voyage de Pologne*, p. 253.

« différentes idées et représentations [1]. » Les Samoïèdes le nomment *Heiha* [2].

Nulle part on ne l'ignoroit. Les anciens Zabéens, et les Arabes, avant l'introduction du Christianisme, adoroient des intelligences qui présidoient aux astres; mais ils ne confondoient point ces dieux créés avec le Dieu suprême, avec le Dieu des dieux [3] et le Seigneur des seigneurs [4].

[1] *Description de l'empire russe*, par le baron de Strahlenberg, t. II, p. 20.

[2] *Voyages de Le Bruyn par la Moscovie*, t. I, p. 12.

[3] Deus deorum dominus locutus est. *Ps.* XLIX, 1. *Daniel*, XI, 36. Dominus dominorum est. *Apocal.*, XVII, 14.

[4] Sacella esse eorum cultoribus septem planetarum corpora, hæcque esse substantiarum spiritualium, seu intelligentiarum habitacula... Hæc sidera dominos et deos esse, Deum autem supremum dominum dominorum. Brucker, *Hist. critic. philosoph.*, lib. II, c. V, t. I, p. 224. They do not only believe one God, but produce many strong arguments for his unity; though they also pay an adoration to the stars, or the angels and intelligences which they suppose reside in them, and govern the world under the supreme Deity... The idolatry of the Arabs then, as Sabians, chiefly consisted in worshipping the fixed stars and planets, and the angels and their images, which they honoured as inferior deities, and whose intercession they begged, as their mediators with God. For the Arabs acknowlegded one supreme God, the creator, and lord of the universe, whom they called *Allah Taâla*, the most high God. *The Koran translated into English*, by George Sale, t. I, *Disc. prelim.*, sect. I, p. 19, 20. London, 1764. « Ces intelligences motrices « et directrices des astres étoient, selon la doctrine orientale, émanées « du premier Être; le culte qu'ils leur rendirent ne leur fit point ou- « blier l'Être souverain; leur crime fut de lui avoir associé des créa- « tures dans les honneurs qui n'étoient dus qu'à lui. » *Origin. de l'idolât. chez les Phénic.*, par M. l'abbé Mignot. *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. LXV, p. 60. *Biblioth. britannique*, juillet 1734, art. 5. — « Au temps de Mahomet, les Arabes idolâtres croyoient à un Être su- « prême, le créateur et le Maître de l'univers; mais ils adoroient des « divinités inférieures, dont ils imploroient l'intercession comme celle « d'êtres médiateurs avec Dieu. » Édouard Ryan, *Bienfaits de la religion chrétienne*, t. II, ch. IV, p. 5. On voit par leur ancienne formule

Phérécide retrouva cette doctrine dans la Phénicie [1]. Les Assyriens adoroient *Adaïl* ou le dieu *Un* [2]. Bel étoit aussi originairement le nom du Dieu suprême [3]. Dans sa *Théogonie*, Sanchoniathon parle du Dieu très-haut [4], qui étoit le père du ciel. Les Chaldéens croyoient, selon le témoignage de Diodore, « que l'ordre et l'arrangement de « l'univers étoit l'ouvrage de la sagesse divine, et que tout « ce qui se fait à présent dans les cieux est l'effet, non « d'un mouvement fortuit et spontané, mais d'un choix « libre et de la volonté constante des dieux [5]. » Diodore dit *des dieux*, et non de Dieu ; car, outre la Divinité suprême, les Chaldéens admettoient des dieux d'un second ordre, qui étoient les *ministres*, les *interprètes* du grand Dieu [6], dont Philon dit positivement qu'ils reconnoissoient l'unité [7].

qu'ils adoroient principalement le Dieu suprême : « O Dieu ! je me « voue à ton service ; je me voue à ton service, ô Dieu ! Tu n'as de com- « pagnons que ceux dont tu es le maître absolu ; tu es le maître de tout « ce qui existe. » *Remarques sur l'hist. génér.*, p. 27, édit. de 1765.

[1] Non ipse primus (Anaxagoras), sed Thales ante eum, Xenophanes, aliique, mentem illam, supremum videlicet Deum, principio et fine carentem prædicârunt. Pythagoras imprimis, Chaldæorum et Ægyptiorum doctrinis instructus, Deum agnovit, eumque unum totum in sese, principium universorum atque opificem, mentem omnia permeantem, omniumque moderatricem. Parenti suo et auctori Pythagoræ assensa est tota italica schola : quemadmodùm et habuerat ipse, quem sequeretur Pherecydem qui Dei notitiam ex arcanis Phœnicum libris comparaverat. Huet, *Alnet. quæst.*, lib. II, cap. I, p. 98.

[2] Macrob. Saturn., lib. I, cap. XXIII. Schedius (*in hunc loc.*) pens qu'il faut lire *Achad* ou *Ahad*, אחד *unus Rex deorum Adodus*, dit Eusèbe, *Præp. evangel.*, lib. I, cap. X, p. 38.

[3] Belus primò summum rerum gubernatorem Deum optimum maximum denotabat ; grassante verò hominum errore ad idola transferebatur. *Selden, De diis syr. synt.*, lib. II, cap. I.

[4] Ὕψιστος. Ap. Euseb., Præp. evang., lib. I, cap. X.

[5] Syncel. chron., p. 28.

[6] Ὑπηρέται, Ἑρμηνεῖς. *Mémoire de l'Académie des inscriptions*, t. XLVI, p. 278.

[7] Philo, *De Migr. Abrah.*, p. 415. — Hoc est unicum illud princi-

Ce n'étoit, en aucun pays, le dogme qui étoit vicieux, mais les vains commentaires que la raison y surajoutoit. Le désir de savoir plus que ne leur apprenoit la tradition universelle, égaroit les esprits curieux, en même temps que les passions, fatiguées d'un culte pur et de la loi morale qu'il rappeloit, précipitoient le peuple dans des superstitions sans nombre.

Les philosophes orientaux étoient divisés en plusieurs sectes. « Cependant il faut observer, dit Mosheim, que « comme toutes ces sectes partoient d'un principe com- « mun, leurs divisions n'empêchoient point qu'elles ne « s'accordassent sur certaines opinions touchant la Divi- « nité, l'univers, le genre humain, et plusieurs autres su- « jets : elles reconnoissoient toutes l'existence d'une nature « éternelle, qui possédoit la plénitude de la sagesse, de la « bonté et de toutes les perfections, et dont aucun mortel « ne pouvoit se former une idée complète [1]. »

Anquetil du Perron a prouvé que les Perses reconnoissoient l'unité de Dieu [2], créateur de l'univers. C'est aussi

pium de quo scriptor *Explanationis brevis* dogmatum chaldaicorum : *μίαν ἀρχὴν τῶν πάντων δοξάζουσι, etc. Unicum arbitrantur rerum omnium principium, idque profitentur unum esse et bonum.* Cleric., *Philosoph. oriental.*, lib. I, sect. II, cap. I, *Oper. philos.*, t. II, p. 186. « Ils reconnoissoient un Dieu souverain, auteur de toutes les « choses, lequel avoit établi cette belle harmonie qui lie toutes les « parties de l'univers... L'homme doit sa naissance à Dieu, et le Dieu « suprême s'est servi d'un autre Dieu pour former ce monde. Cette « doctrine n'étoit point particulière aux Chaldéens. C'étoit même une « opinion universellement reçue dans tout l'Orient, qu'il y avoit des « génies, des dieux subalternes, et dépendants de l'Être suprême, qui « étoient distribués et répandus dans toutes les parties de ce vaste « univers. » Diderot, *Philosophie des Chaldéens; Œuvres*, t. I, p 456 et 457.

[1] *Histoire ecclésiastique ancienne et moderne*, siècle premier, part. II, t. I, p. 93 et 94. Yverdun, 1776.

[2] *Mémoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. LXI, p. 298, et t. LXIX, p. 101 et suiv.

le sentiment de Hyde [1]. Suivant un auteur persan cité par Malcolm, « la Religion primitive de la Perse fut une ferme « croyance dans un Dieu suprême qui a fait le monde par « sa puissance et le gouverne par sa sagesse ; une crainte « pieuse de ce Dieu, mêlée d'amour et d'adoration ; un « grand respect pour les parents et vieillards, une affection « fraternelle pour tout le genre humain, et même une ten- « dre compassion pour les animaux [2]. »

A cette Religion succéda le culte de l'*armée du ciel* et ensuite le culte du feu, adopté et modifié par Zoroastre. « Dieu, disoit-il, existoit de toute éternité et étoit comme « l'infini du temps et de l'espace. Il y avoit dans l'univers « deux principes, le bon et le mauvais : l'un se désignoit « par le nom d'*Hormuzd*, ce qui dénotoit l'agent principal « de tout ce qui étoit bien ; et l'autre *Arimane* [3], le sei- « gneur ou chef du mal... Les agents d'Hormuzd cher- « choient à conserver les éléments, les saisons et l'espèce « humaine, que ceux d'Arimane cherchoient à détruire ; « mais le principe du bien, le grand Hormuzd, étoit seul « éternel, et devoit à la fin des choses prévaloir [4]. La lu-

[1] Il cite le témoignage formel de Sharistani, *Hist. relig. vet. Pers*, p. 299. Abulfeda (*apud Pocock*, p. 143), et Ben-Shounah (*ap. Hyd.*, c. IX, p. 164), confirment ce témoignage, qui est conforme à celui d'Hécatée dans Diogène Laërce. *Vid. et.* Prideaux, *Histoire des Juifs*, part. I, lib. IV.

[2] *Histoire de Perse*, par sir John Malcolm, t. I, p. 273. Anciennement les Perses n'avoient, suivant Hérodote, ni temples ni statues de la Divinité. *Herodot.*, lib. I, c. CXXXI.

[3] Mosheim a cru que, selon la doctrine de Zoroastre, Arimane étoit originairement bon « Alterum (numen) rebus noxiis et perniciosis de- « lectaretur, non tam Dei maximi quàm suâ ipsius culpâ et vitio. » *System. intellect. Cudw.*, t. I, p. 331, n. Anquetil du Perron a prouvé d'une manière sans réplique la vérité de l'opinion de Mosheim. *Mémoire de l'Académie des inscriptions*, t. LXIX, p. 148 et suiv.

[4] Zend-a-Vesta, et Plutarch., *De Isid. et Osirid.*, p. 370, édit.

« mière étoit le type du bon esprit, l'obscurité celui du « mauvais ; et Dieu avoit dit à Zoroastre : Ma lumière est « cachée sous tout ce qui brille [1]. C'est à cause de cela « que le disciple de ce prophète, lorsqu'il fait ses actes de « dévotion dans les temples, se tourne vers le feu sacré « qui est sur l'autel ; et, lorsqu'il est en plein air, vers le « soleil, qui est la plus noble de toutes les lumières, celle « par laquelle Dieu répand sa divine influence sur toute la « terre, et perpétue l'œuvre de sa création [2]... »

Paris, 1764. Il est certain que les Perses admettoient un Dieu supérieur à Hormuzd et à Arimane. Ce dieu est l'Éternel, le *grand Dieu*, ὁ μέγιστος Θεὸς (*Xenoph. de Exped. Cyr.*, lib. I), *l'auteur et le père du monde*, τῶν πάντων ποιητὴν καὶ πατέρα. (*Eubul. de antro Nymph.*) Théodore de Mopsueste le nomme *Zarouam* (*Phot.*, *Biblioth. cod.* 81, p. 199, *ed. Rothom.* 1693), c'est-à-dire selon Tollius et Gaulmin, *sator rerum*, *sator omnium*, du mot hébreu זרע *seminavit*. M. de Guignes n'adopte pas cette étymologie : il remarque (*Journal des savants*, 2e vol. de juin 1754) que plusieurs écrivains orientaux font mention d'*Hazarouam* comme d'une divinité à laquelle les anciens Perses attribuoient la puissance universelle et le gouvernement de toutes choses. Or, *Hazarouam*, en persan, signifie non pas *sator*, mais un espace de plusieurs milliers d'années, ou l'éternité. L'*Hazarouam* de Zoroastre est donc l'Éternel, c'est l'*Ancien des jours* de Daniel. Les autres dieux avoient été produits dans le temps : mais le Dieu souverain, le principe de toutes choses, est *Hazarouam*, c'est-à-dire l'Être nécessaire, subsistant par lui-même de toute éternité. (*Mémoire de l'Académie des inscriptions*, t. XLVII, p. 13 et 17. M. Silvestre de Sacy, *Mémoire sur diverses antiquités de la Perse*, p. 46, et d'Herbelot, *Biblioth. orient.*, art. *Fars.*, t. II, p. 446.) Au lieu d'*Hazarouam*, comme l'écrit M. de Guignes, il faut lire *Zerouane Akherene*, mot qui, dans la langue zend, signifie *le temps sans bornes*, *l'éternité*. En sanskrit, le même mot et la même idée se reproduisent presque littéralement dans *Sarvum Akhyaram*, *omne indivisum* ou *indivisible*. πὰν καὶ ἓν. Fred. Schlegel. *Annales de la littérature de Vienne*, 1819 ; vol. VIII.

[1] Zend-a-Vesta.

[2] *Histoire de Perse*, par sir John Malcolm, t. I, p. 286 et 287. Eusèbe confirme le témoignage des écrivains orientaux consultés par

Il subsiste encore aujourd'hui quelques restes du magisme ou de la Religion de Zoroastre parmi les Guèbres. Selon Chardin, dont le témoignage est confirmé par Mandeslo, « ils tiennent qu'il y a un Être suprême qui est au-« dessus des principes et des causes; ils l'appellent *Yerd*, « mot qu'ils interprètent par celui de *Dieu* ou d'*Ame éter-« nelle*[1]. » Rien n'efface de l'esprit des peuples cette grande et consolante idée : elle brille encore au sein même de l'ignorance la plus profonde, et ne s'éteint que dans les ténèbres d'une science orgueilleuse et corrompue.

Fidèles à la tradition qu'ils avoient reçue de leurs pères, les Indiens n'avoient originairement aucun simulacre; ils n'adoroient que Dieu, et reconnoissoient une seule cause intelligente qui avoit formé le monde[2]. *Brahm* est le nom

M. Malcolm. Voici ses paroles : « At verò Zoroastres magus in sacro « rituum commentario hæc totidem verbis habet. *Deus autem est... « princeps omnium, expers interitûs, sempiternus, sine ortu, sine « partibus, maximè dissimilis, omnis boni moderator integerrimus, « bonorum optimus, prudentium prudentissimus, legum æquitatis ac « justitiæ parens, se tantùm præceptore doctus, naturalis, perfectus, « sapiens, et sacræ vis physicæ unus inventor.* » Eusèbe ajoute que Hostanès s'exprime de la même manière dans un ouvrage divisé en huit livres, ἐν Ὀκτατεύχῳ. *Præp. evangel.*, lib. I, cap. x, p. 42. Vid. et. *Dio Chrysost.*, *orat. Boryst. XXXVI*, p. 448. *Ed. Morel*, 1604. Hostanès étoit chef des mages, et successeur presque immédiat de Zoroastre. Minutius Félix le loue d'avoir rendu hommage au vrai Dieu. « Eloquio et negotio primus Hostanes et verum Deum meritâ majestate « prosequitur et angelos, id est, ministros et nuntios Dei, sed veri, « ejusque venerationi novit adsistere, ut et nutu ipso et vultu Domini « territi contremiscant. Idem etiam dæmones prodidit terrenos, vagos, « humanitatis inimicos. » *Min. Fel.*, *Oct.*, c. XXVI.

[1] *Voyages de Chardin*, t. IX, p. 159. Éd. in-12 d'Amsterdam, 1711. — Hyde, *Hist. relig. vet. Pers.*, p. 108.

[2] Strabo, lib. XV, p. 490. — Bardes., ap. Euseb., Præp. evang., ib. VI, p. 275. On lit dans ce passage le nom de Brachmanes; mais il est évident, suivant M. de Sainte-Croix, que Bardesanes a voulu parler des anciens Samanéens.

de ce Dieu souverain dans l'antique Religion de Brama. Constamment *caché*, il est tout, il est l'essence inconnue de toutes choses. Il manifeste sa pensée, sa volonté, par *Brama*, son fils. Brama prononce la parole de la création, *Vach*, appelée fille de Brama. Dans ses nombreuses personnifications, cette énergie ou *Shakti*, cet *esprit* ou ce *souffle* du Créateur, porte le nom d'*Iva* ou de la nature, de *Sarasvati*, la blanche déesse, la nature vierge, le paradis, et mille autres noms. Elle est le *Veda*, la parole du savoir primitivement révélé; elle est la *Gayatri*, la doctrine mystique, fondement de la croyance des Bramanes.

Ces idées, présentées sous d'autres formes, produisirent plus tard les Religions de *Vishnou* et de *Siva*. On pourroit comparer *Brama* au *Zerouane Akerene* des Perses, *Vishnou* à *Ormouzd*, et *Siva* au malfaisant *Ahriman*. Dieu et le démon se partagent ainsi l'empire du monde. Siva consumera la terre par le feu, lorsque Vishnou apparoîtra sur la fin des jours, sous la figure pâle de la mort, représentée, comme dans l'Apocalypse, par un *cheval blanc*. Selon les doctrines indiennes, le monde a subi plusieurs catastrophes, et nous survivons dans l'âge de fer, le *Cali-Youga*, à une grande destruction causée par l'eau, à peu près à la même époque où Moïse place le déluge [1].

L'Être suprême, éternel, est désigné, en sanskrit, par différents noms : *Swayambou*, celui qui est par lui-même; d'où le nom de l'homme, *Swayambouva*, le fils de celui qui est par lui-même; *Vishva-Karma*, le grand ouvrier; *Pradshapati*, le Seigneur de la création, etc. Dans le *Manava Shastra*, il est appelé le Dieu irrésistible, existant par

[1] Voyez les *Recherches asiatiques*, et principalement dans le VIIIe volume, les Mémoires de Colebrooke sur les Vedas. — *Vid. et.* Fréd. Schlegel, *Sur la langue et la sagesse des Indiens*, Heidelberg, 1807, en allemand.

lui-même, la cause première, invisible, éternelle [1]. Selon le Bhagavathat, voici les paroles qu'il adressa lui-même à Brama : « J'étois au commencement ce qui existe, invi-« sible, suprême ; ensuite *je suis celui qui est,* et qui dois « demeurer ce que je suis [2]. »

« Les Indiens, les Arabes, les Tartares, les Persans et « les Chinois reconnoissent universellement la puissance « suprême d'un esprit qui a tout créé et qui conserve tout, « qui est infiniment sage, puissant et bon, et infiniment « au-dessus de la compréhension des créatures les plus « élevées. Dans aucune langue, excepté l'hébreu, on ne « trouve des prières plus pieuses et plus sublimes à l'Être « des êtres ; des expositions plus magnifiques de ses attri-« buts ; de plus belles descriptions de ses œuvres visibles, « que dans l'arabe, le persan et le sanskrit [3]. » Ainsi parle un des plus savants et des plus judicieux orientalistes dont l'Europe se glorifie, le chevalier William Jones.

Le *Veda* avec ses commentaires ou *Pouranas*, au nombre de dix-huit, forment les livres sacrés de l'Inde. Toutes les classes peuvent lire les Pouranas [4] ; ce sont comme des traités de théologie populaire. Le Bhagavathat, un de ces traités, contient la doctrine des Indiens sur la Divinité, la béatitude, l'histoire de la création, de la conservation et de la destruction de l'univers, l'origine des dieux subalternes, des hommes, des géants, etc. Il y est dit que

[1] Sir William Jones, *Asiat. researches*, v. I, p. 244.

[2] I cannot refrain from subjoining the four first verses of the *Baghavat*, and which are believed to have been pronounced by the supreme Being to Brahma, the following version is most scrupulously literal. « Even I was at first not any other thing, that which exists, unper-« ceived, supreme ; afterwards *I am that which is*, and he who must « remain am I. » Sir William Jones, *Ibid.*

[3] *Asiat. research.*, vol. IV, p. 183.

[4] *Pagan. ind.*, manuscr. de la biblioth. du Roi, part. I

« Dieu, cet Être unique et simple, n'a aucune connexion « avec la matière [1]. Il est exempt, par sa nature, de toutes « les vicissitudes humaines. Il se connoît lui seul; il est « incompréhensible à tous les autres. Les docteurs qui « disputent entre eux sur son essence ne savent ce qu'ils « disent... Ce Dieu est si grand, qu'on ne sauroit s'en for- « mer une juste idée : aussi est-il appelé l'ineffable, l'in- « fini, l'incompréhensible [2], etc... Le véritable sacrifice est « celui de l'esprit et du cœur. Les ignorants adressent « leurs vœux aux idoles façonnées par la main des hommes. « Le sage adore Dieu en esprit [3]. »

Cette doctrine, conforme à celle des anciens disciples de Budda [4], est répandue dans tout l'Orient. Les Thibétains reconnoissent aussi un Dieu unique et suprême [5]. Ils ont une prière célèbre, et qu'ils répètent sans cesse [6] : en voici quelques passages. « Dieu, existant par lui-même, a « tout créé. Il y a aussi une infinité d'esprits. Tous les « supplices sortent du péché, et la vertu produit tous les « biens. Dieu, existant par lui-même, punira les méchants « sans miséricorde, et récompensera les bons [7]. »

[1] Bhagavathat, liv. II, p. 33.

[2] *Ibid.*, liv. III, p. 39.

[3] *Ibid.*, liv. I. — Il seroit trop long de citer les morceaux admirables que renferment les Vedas sur le même sujet, et que M. Colebrooke nous a fait connoître. Voyez les *Recherches asiatiques*, t. VIII.

[4] Voyez l'extrait de l'*Anbertkend*, publié par M. de Guignes. *Mémoire de l'Académie des inscriptions*, t. XXVII, p. 391; et la traduction de l'ouvrage attribué à Fo ou Budda. *Histoire des Huns*, t. II, p. 227 et suiv.

[5] La Trinité paroît même ne pas leur être inconnue. « *Sumcik-* « *Trubpa-Jotè*, id est, *tres unum in essentiâ*, vulgatissimum est Thi- « betanorum effatum. » *Alphabet. Thibetan.*, t. I, *Præfat.*, p. XXVIII.

[6] C'est la prière *Hom-Mané-Peme-Hum.* « Tanquam tessera et cardo « religionis Xacaïcæ spectatur à Thibetanis, » dit Georgi, *Alph. Thibet.*, t. I, p. 524.

[7] Omnia existens sese ipso Deus creatione in (fecit). Undiquè infiniti

On trouve partout la même croyance, partout on entend le même langage. « La Religion de la Chine, dit le P. Pre-« mare, est toute renfermée dans les *King*. On y trouve, « quant à la doctrine fondamentale, les principes de la loi « naturelle, que les anciens Chinois avoient reçus des en-« fants de Noé. Ils enseignent à connoître et à révérer un « Être souverain. L'Empereur y est tout ensemble et roi « et pontife, comme étoient les Patriarches avant la loi « écrite; c'est à l'Empereur qu'il appartient d'offrir le sa-« crifice pour son peuple en un certain temps de l'année : « c'est à l'Empereur d'établir les cérémonies et de juger « de la doctrine. Il n'y a proprement que cette Religion « qu'on puisse appeler *Ju-Kiao*, la Religion de la Chine : « toutes les autres sectes répandues dans l'empire sont « regardées comme étrangères, fausses et pernicieuses, et « elles n'y sont que tolérées [1].

sunt spiritus etiam. Supplicia omnia ex peccato prodeunt; felicitates omnes à virtutis actione, proficiscuntur... Existens sese ipso Deus misericordiâ magnâ absque eveniet ut sit; aliis pœnas adjiciens, aliis bona largiens. *Ibid.*, p. 500 et 502.

[1] *Lettres édif.*. t. XXI, p. 177. Édit. de Toulouse, 1811. Voyez dans le même volume, p. 139, l'*Instruction par laquelle l'empereur déclare quel est l'objet de son culte.* Il rejette comme *une erreur ridicule* le culte des esprits appelés *Quei-chin.* « Quand on vous dit de prier et « d'invoquer les esprits, que prétend-on? C'est tout au plus d'em-« prunter leur entremise, pour représenter au *Tien* la sincérité de « notre respect et la ferveur de nos désirs. » Ce mot *Tien*, qui signifie *Ciel*, est pris indifféremment, dit M. de Guignes fils (*Voyage à Peking, etc.*, t. I, p. 350, not.), pour l'Être suprême et pour le ciel visible. Afin d'ôter l'équivoque, le Saint-Siége a très-sagement décidé qu'on emploieroit le mot *Tien-thu*, ou Seigneur du ciel. Du reste, il n'est pas douteux que l'empereur n'attachât ce dernier sens au mot *Tien ;* car il le dit formellement dans une instruction qu'il adresse à un tribunal chargé de juger des chrétiens. *Let. édif.*, t. XX, p. 126. Dieu est appelé dans Daniel, ch. IV, v. 25, les *Cieux puissants* ou *souverains* שַׁלִּטִן שְׁמַיָּא, *Cœli dominantes.* Cette métonymie est de

« Aussi voyons-nous d'abord les Chinois adorer l'Être « suprême sous les noms de Chang-Ty, de Hoang-Tien [1] et « de Tien, et lui offrir des sacrifices sur les hauteurs et « dans les temples... La morale se réduisoit alors aux « deux vertus appelées *Gin* et *Y* : la première exprimoit « la vertu envers Dieu et les parents, ou la bonté envers « les hommes; et la seconde signifioit l'équité et la jus- « tice [2]. »

Les Chinois disent aussi de l'Être suprême qu'il est *Tseë-yeou*, l'Être existant par lui-même; *Tou-yeou*, l'Être tout être; qu'il est un, simple, immuable, bon, miséricordieux, puissant, juste et sage; qu'il a tout fait, qu'il a soin de tout, qu'il voit tout, qu'il punit et récompense tout; qu'il est un pur esprit, la vérité, la vie; qu'il est roi, seigneur, père. « Il n'y a aucun de ces divins attributs qu'on ne voie « clairement marqué dans les anciens livres de la Chine « appelés King [3]. »

Il paroît même que la tradition y avoit mieux conservé que chez les autres peuples, excepté les Juifs, certains

toutes les langues. Il y en a de nombreux exemples dans les auteurs juifs et païens. Voyez Lampius, *Commentar. in Johan.*, t. I, p. 561. Wolffius, *in Curis crit. ad Matt.*, xxi, 25 ; et Vin. Schliethterus *in Decimis*, p. 58.

[1] *Chang-Ty* veut dire *souverain seigneur; Hoang-Tien, souverain Ciel.* Sur le frontispice d'une des salles du temple du ciel, à Peking, on lit ces deux mots chinois et tartares, *Kien, Apkai-han* : le mot *Kien* veut simplement dire en chinois le *ciel ;* mais il est clairement expliqué par le mot tartare *Apkai-han* ou *Aan-Apka-i, le maître du ciel.* Il n'y a donc plus de doute sur la signification des mots *Kien* et *Tien,* qui sont les mêmes et qui veulent dire le *ciel.* M. de Guignes fils, *Voyages à Peking, Manille, etc.*, t. I, p. 350. — Vid. et. l'*Invariable milieu, etc.*, not., p. 150, 152. — *Le Chouking* de Gaubil. — *Mém. concernant les Chinois*, t. II. — *Brevis relatio eorum quæ spectant ad declarationem Sinarum imperatoris.* Kamhi, etc. Pekini, 1701.

[2] De Guignes, *Voyage à Peking, etc.*, t. I, p. 350.

[3] *Let. édif.*, t. XXI, p. 179 et 180.

points de la croyance primitive intimement liés aux dogmes que Jésus-Christ a révélés plus clairement. Parmi les monuments de l'antique philosophie des Chinois, il n'en est point de plus authentique [1] que le *Tao-te-King*, composé environ six siècles avant l'ère chrétienne, par *Lao-tseu*, et qui renferme toute la doctrine de l'école de *Tao* [2]. On doit à M. Abel Rémusat, un des hommes de l'Europe qui honorent le plus la science, un mémoire très-intéressant sur Lao-tseu et sur son ouvrage, connu déjà, mais imparfaitement, par quelques extraits qu'en avoient donnés les missionnaires et M. de Guignes. Il nous apprend que *Tao*, d'où les *Taosse* ont pris leur nom [3], est la raison primordiale, l'intelligence qui a formé le monde, et qui le régit comme l'esprit régit le corps [4]. Écoutons Lao-tseu lui-même :

« Avant le chaos qui a précédé la naissance du ciel et « de la terre, un seul être existoit, immense et silencieux, « immuable et toujours agissant sans jamais s'altérer. On « peut le regarder comme la *mère* de l'univers. J'ignore « son nom, mais je le désigne par le mot de *Rai-« son* [5].

« La raison primordiale peut être soumise à la raison « (ou exprimée par des paroles); mais c'est une raison « surnaturelle. On peut lui donner un nom; mais il est

[1] Le style de cet ouvrage sent tellement l'antiquité, dit le P. Prémare, que Se-ma-Kouang, historien célèbre de la Chine, le préfère aux King pour la précision. *Il n'y a rien*, dit cet écrivain, *dans les cinq King qui ressemble à la brièveté du Lao-tseu.*

[2] De Guignes, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXXI.

[3] *Tao-sse*, c'est-à-dire sectateurs du *Tao* ou de la *Raison*.

[4] *Mémoire sur la vie et les opinions de Lao-tseu*, par M. Abel Rémusat, p. 19. Paris, 1823.

[5] *Ibid.*, p. 27.

« ineffable. Sans nom, c'est le principe du ciel et de la « terre ; avec un nom, c'est la mère de l'univers [1]. »

Cette *Raison* qui est la même que la raison primordiale, mais qui diffère d'elle en ce qu'elle a *un nom*, et qui, revêtue de ce nom, est la *mère de l'univers*, ne ressemble-t-elle pas singulièrement à la *Parole*, au *Verbe*, par qui tout a été créé?

« Les sages du premier ordre, continue Lao-tseu, qui « ont appris ce que c'est que la raison, s'y conforment « dans leurs actions. Les philosophes du second ordre « conservent des doutes. Ceux du dernier rang la tour- « nent en ridicule, ou, s'ils n'en rient pas, ils ne la recon- « noissent pas pour la Raison...

« La raison a produit un ; un a produit deux ; trois a « produit toutes choses [2].

« Celui que vous regardez et que vous ne voyez pas se « nomme *I*; celui que vous écoutez et que vous n'enten- « dez, se nomme *Hi*; celui que votre main cherche et « qu'elle ne peut saisir, se nomme *Weï*. Ce sont trois êtres « qu'on ne peut comprendre, et qui, confondus, n'en « font qu'un. Celui qui est au-dessus n'est pas plus « brillant; celui qui est au-dessous n'est pas plus obscur. « C'est une chaîne sans interruption, qu'on ne peut nom- « mer [3]. »

M. Rémusat observe, sur ce dernier passage, que les trois caractères employés pour former les mots *I*, *Hi*, *Weï*, n'ont aucun sens ; qu'ils sont simplement les signes de sons étrangers à la langue chinoise, soit qu'on les articule tout entiers, soit qu'on prenne séparément les initiales

[1] *Mémoire sur la vie et les opinions de Lao-tseu*, par M. Abel Rémusat, p. 25.

[2] *Ibid.*, p. 30 et 31.

[3] *Ibid.*, p. 40.

I, H, V, que les Chinois ne savent pas isoler en écrivant ; et il arrive à démontrer que le nom *I-Hi-Weï*, ou IHV, est identiquement le nom de *Jehovah*, le nom sacré que Dieu se donne lui-même dans l'Écriture [1]. Du reste, il ajoute que le dogme du *Tao* étoit, à la Chine, d'une haute antiquité [2], et très-répandu à l'époque de Lao-tseu [3].

Quoique les divers témoignages que nous venons de rapporter ne laissent aucun doute sur la croyance des Chinois, nous en avons cependant encore un monument plus remarquable, en ce qu'il nous fait connoître avec une pleine certitude la doctrine publique, et pour ainsi dire légale, du gouvernement de la Chine, si respecté par tous ses sujets.

Plusieurs princes de la famille impériale, ayant embrassé le christianisme, furent déférés aux tribunaux, et l'Empereur, dans une instruction que le P. Parennin nous a conservée, prescrivit lui-même aux juges la manière de procéder dans cette affaire importante, et jusqu'aux discours qu'ils devoient adresser aux nouveaux chrétiens, pour essayer de les ramener à la religion des Mant-cheous. Les juges, rendant compte à l'Empereur de l'exécution de ses ordres, dans un écrit authentique qui ressemble aux actes des premiers martyrs, s'expriment en ces termes :

« Nous, vos sujets, nous nous sommes transportés dans « la prison d'*Ourtchen* (un des princes chrétiens), et nous « lui avons dit : Le Seigneur du ciel et le ciel, c'est la « même chose ; il n'y a point de nation sur la terre qui « n'honore le ciel : les Mant-cheoux ont dans leur maison « le *Tiao-chin* pour l'honorer [4]. Vous qui êtes Mant-cheou,

[1] *Mémoire sur la vie et les opinions de Lao-tseu*, par M. Abel Rémusat, p. 42 et suiv.

[2] *Ibid.*, p. 34.

[3] *Ibid.*, p. 44.

[4] Le *Tiao-Chin* est une cérémonie qui n'a rien de fixe ni d'arrêté : chaque famille la fait à sa manière.

« vous suivez la loi des Européens, et vous vous êtes, « dites-vous, senti porté à l'embrasser, à cause des dix « commandements qu'elle propose, et qui sont autant d'ar- « ticles de cette loi ; apprenez-nous ce qu'ils prescrivent.

« Ourtchen a répondu : Le premier nous ordonne d'ho- « norer et d'aimer le Seigneur du ciel ; le second défend « de jurer par le nom du Seigneur du ciel ; le troisième « veut qu'on sanctifie les jours de fête en récitant les « prières, et en faisant les cérémonies pour honorer le « Seigneur du ciel ; le quatrième commande d'honorer le « roi, les pères et mères, les anciens, les grands et tous « ceux qui ont autorité sur nous ; le cinquième défend l'ho- « micide et même la pensée de nuire aux autres ; le sixième « oblige à être chaste et modeste, et défend jusqu'aux « pensées et aux affections contraires à la pureté ; le sep- « tième défend de ravir le bien d'autrui, et la pensée même « de l'usurper injustement ; le huitième défend le men- « songe, la médisance, les injures ; le neuvième et le dixième « défendent de désirer la femme d'autrui. Tels sont les ar- « ticles de la loi à laquelle j'obéis. Je ne puis changer.

« Nous avons dit : Ces dix commandements se trouvent « dans tous nos livres, et il n'est personne qui ne les ob- « serve, ou si quelqu'un les transgresse, on le punit de la « manière que la loi le prescrit [1]. »

Qu'y a-t-il de plus formel et de plus clair que ce témoignage ? et remarquez qu'il embrasse toute la loi donnée à l'homme primitivement.

Dans les royaumes d'Ava, du Pégu [2], du Laos [3], de Siam [4]

[1] *Lettres édif.*, t. XX, p. 129 et 130.

[2] *Cérémonie religieuse*, t. VI, p. 352. — *Voyages des Hollandois*, t. V, p. 83.

[3] *Histoire des religions du monde*, par Jovet, t. V.

[4] Le P. Tachard, *Voyage de Siam*, t. V. — *Histoire naturelle et politique du royaume de Siam*, par Gervaise.

et de Camboje[1], dans la Corée[2], au Tonquin[3], à la Cochinchine[4], au Japon[5], à Ceylan[6], à Bornéo[7], à Java[8], aux Molluques[9], aux Manilles[10], à Formose[11] et dans les îles de la mer Pacifique[12], on a toujours cru en un Dieu suprême,

[1] *Cérémonie religieuse,* t. VI, p. 420.

[2] *Histoire générale des Voyages,* t. XXIV, p. 152.

[3] Il ne paroît pas que les Tonquinois aient jamais adoré le soleil, la « lune ni les étoiles : le peuple seulement semble rendre quelque culte « au ciel dans ses sacrifices particuliers ; il fait des révérences vers les « quatre points principaux du ciel ou du globe : les dévots, surtout les « mandarins, jurent à chaque moment par le ciel ; ils semblent le re- « garder comme le souverain juge, dont les décrets sont irrévocables « ou absolus ; ils le réclament dans leurs peines et dans les injustices « qu'ils éprouvent. Partout on trouve établie l'idée d'un Dieu suprême, « vengeur du crime, et rémunérateur de la vertu. » *Voyage au Tonquin,* t. I, p. 207. Paris, 1788. — *Voyage de Dampier,* t. VI, p. 68. Les Tonquinois désignent Dieu par le nom de *Vua-Than, roi spirituel.*

[4] *Voyages de Mendez Pinto,* ch. XLVIII, p. 215.

[5] *Alphab. thibetan.,* t. I, p. 149. — Il existe au Japon un pèlerinage célèbre dans la province d'Isie. Les prêtres donnent aux pèlerins, en signe d'absolution, une boîte appelée *Ofarai.* Sur un côté de cette boîte sont tracés en gros caractères ces mots : *Daï-fingu,* c'est-à-dire le *grand Dieu.* — *Ambassade des Hollandois au Japon,* p. 207, 208. — Diderot, *Philosophie des Japonois ; Œuvres,* t. I, p. 470.

[6] Knox, *Relat. de Ceylan,* liv. III, chap. IV. — *Hist. de l'île de Ceylan,* par Jean Ribeyro. — *Voyages des Hollandois,* t. IV, p. 81.

[7] *Dictionnaire de la Martinière,* au mot *Bornéo.*

[8] *Histoire générale des Voyages,* t. III, p. 371. — Reland, *Dissert.,* t. II, p. 191.

[9] *Cérémon. relig.,* t. VI, p. 423.

[10] *Histoire générale des Voyages,* t. XXXIX, p. 137. — Relation des îles Philippines, dans le grand Recueil de Thévenot.

[11] Thévenot, *ibid.*

[12] « *Eatoua* est en général le nom que les Taïtiens donnent à leurs « divinités... Mais entre ces *Eatouas* il y en a un qui est supérieur à « tous les autres : aussi est-il distingué par le nom d'*Eatoua-rahai.* « Non-seulement ce Dieu est supérieur aux autres, mais c'est de lui « que ceux-ci viennent... Suivant une tradition des Taïtiens, la grande

éternel, createur de l'univers. Celui qui forma l'homme à son image s'est partout fait connoître à lui. Nulle part il ne le laisse orphelin. Sur le bord de ses fleuves, au fond du désert, le pauvre sauvage lève au ciel ses regards. Il sait que le Grand-Être qui créa ces vastes espaces et les peupla de soleils veille sur lui comme sur les mondes qui roulent dans l'immensité, et son cœur se réjouit, parce qu'il a aussi un père [1].

Guillaume de Rubruquis, envoyé en 1253, par saint Louis, à la cour de Mangou-kan, s'assura que les Tartares croyoient à l'existence d'un Dieu unique [2]. Ils lui

« Divinité a créé les divinités inférieures, dont chacune forma la par-« tie du monde qui lui a été confiée, c'est-à-dire l'une, les mers : une « autre, la lune ; d'autres, les étoiles, les oiseaux, les poissons, etc. » *Parallèle des religions*, t. I, p. 681.

[1] « Tous les sauvages soutiennent qu'il y a un Dieu : ils prouvent « son existence par la composition de l'univers, qui fait éclater la « toute-puissance de son auteur; d'où il s'ensuit, disent-ils, que l'homme « n'a pas été fait par hasard, et qu'il est l'ouvrage d'un principe supé-« rieur en sagesse et en connoissance, qu'ils appellent le *Grand Es-« prit*. Ce grand Esprit contient tout ; il paroît en tout, il agit en tout, « et il donne le mouvement à toutes choses... Ils l'adorent en tout ce « qui paroît au monde. Cela est si vrai, que lorsqu'ils voient quelque « chose de beau, de curieux et de surprenant, surtout le soleil et les « autres astres, ils s'écrient : *O Grand Esprit, nous te voyons par-« tout !* » Diderot, *Philosophie des Canadiens ; Œuvres*, t. I, p. 453.

[2] « Après avoir passé quelque temps avec ces prêtres (dit-il dans sa « Relation écrite dans la ville de Cailac, en Tartarie), être entré dans « leur temple, où je vis beaucoup d'images grandes et petites, je leur « demandai quelle étoit leur croyance relativement à Dieu Ils me ré-« pondirent : Nous croyons qu'il n'y a qu'un Dieu. — Croyez-vous que « Dieu soit un esprit, ou une substance corporelle ? — Nous croyons « que Dieu est un esprit. — Alors, dis-je, croyez-vous que Dieu ait « jamais revêtu un corps humain ? — Ils me répondirent : Non. — Eh « bien, dis-je, pourquoi faites-vous, pour le représenter, tant d'images « corporelles ? De même aussi, puisque vous croyez qu'il n'a jamais re-« vêtu un corps humain, pourquoi le représentez-vous sous la figure

sacrifioient quelques animaux une fois l'an[1]. Genghiz-kan et tous les princes de sa maison, Timur et Camareddin-khan, roi des Mogols, n'adoroient qu'un seul Dieu[2].

Tous les voyageurs attestent que cette croyance est universelle en Afrique. Les nègres de la côte de Guinée[3] et de la côte d'Or savent qu'il y a un Dieu, créateur du ciel et de la terre, qui est bon et qui comble de biens ceux qui l'adorent. Ils n'aiment point leurs fétiches, ils les craignent, et ils croient les âmes immortelles[4]. Le père Loyer rend le même témoignage des peuples d'Issiny[5]. Ceux du Monomotapa reconnoissent également un Dieu, créateur du monde, qu'ils nomment *le Dieu jaloux*[6]. Les habitants des

« d'un homme, plutôt que sous celle de toute autre créature? Ils ré-
« pondirent : Nous ne faisons pas ces images pour représenter Dieu ;
« mais lorsque, parmi nous, un homme riche perd ou son fils ou sa
« femme, ou quelqu'un de ses amis, il fait faire l'image de la personne
« morte ; on la place ici, et nous, en souvenir de celui qui l'a fait faire
« nous la respectons par la suite. Je leur demandai alors : Agissez-
« vous ainsi par amitié ou par flatterie pour l'homme? — Non, dirent-
« ils, mais par égard pour sa mémoire... En outre, ajoute le même
« auteur, les *Moals* (Mogols) ou Tartares sont, à cet égard, de la même
« secte qu'eux, c'est-à-dire qu'ils croient à un seul Dieu, et font ce-
« pendant des figures de feutre en souvenir de leurs amis morts. »
Harry's Travels, vol. I, p. 570.

[1] Voltaire, *Essai sur l'Histoire générale, etc.*, ch. XLVIII, t. II, p. 3, éd. de 1756.

[2] D'Herbelot, *Biblioth. orient.*, art. *Baïa*, t. II, p. 34; et art. *Camareddin-khan*, *ibid.*, p. 186. — Voyez aussi Marc Paul, *Histoire générale des Voyages*, t. XXVII, p. 121, 122, 364, 365. — Voyage de Purchas et d'Oléarius. — Voyages de le Bruyn, par la Moscovie, t. I, p. 142. — Voyages de M. Isbrants, ch. XVIII, XXI, XXIX. — *Cérémonies religieuses*, t. VI, p. 69 et 71. — Voyages d'Autermony, t. I, p. 135 182, 183, 185.

[3] *Relation de Guinée*, par Salmon, dans son *Histoire moderne*.

[4] Relation de des Marchais, p. 66.

[5] *Voyage d'Issiny*, p. 17, 242 et suiv.

[6] Purchas, *Pilgrim*, t. I, p. 180.

royaumes d'Agag, de Tocora, de Guitève, de Symbawe, de Congo, de Loango, de Songo, et de Cantalla, ont l'idée d'un Dieu unique tout-puissant, auteur de l'univers. Ils rendent néanmoins une sorte de culte à leurs rois, parce qu'ils les regardent comme les représentants du Dieu suprême [1], appelé par les Cafres et les Hottentots, *le grand Invisible, le Père et le capitaine des dieux* [2]. M. Bowdich a trouvé la même doctrine chez les Aschantes [3]; Stedman parmi les noirs transportés en Amérique [4], et d'autres voyageurs aux îles du Cap-Verd [5], à Sofala [6], et à Madagascar [7].

[1] Dapper, *Description de l'Afrique*, vol. II.

[2] *Coutumes religieuses*, p. 279. « Les Hottentots croient un Être « suprême, créateur du ciel et de la terre et de tout ce qu'ils renfer- « ment, par la toute-puissance duquel tout ce qui est vit et se meut. « Ils donnent à cet Être créateur toutes les perfections imaginables. « Le nom qu'il porte dans leur langue signifie le Dieu de tous les « dieux. » *Relation du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. I.

[3] « Convaincus que l'avarice aveugle de leurs pères fit tourner « toute la faveur de l'Être suprême du côté des blancs, ils se croient « confiés aux soins médiateurs de divinités secondaires, aussi inférieu- « res au Dieu suprême qu'ils le sont eux-mêmes aux Européens. » *Voyage dans le pays d'Aschantie, ou Relation de l'ambassade envoyée dans ce royaume par les Anglais*, par T. E. Bowdich, *chef de l'ambassade*, p. 370. Paris, 1819. — Voyez un grand nombre d'autres témoignages dans Bullet, l'*Existence de Dieu démontrée, etc.*, t. II, p. 143 et suiv.

[4] « Les Nègres croient fermement à l'existence d'un Dieu, dans la « bonté de qui ils mettent leur confiance, dont ils adorent la puis- « sance, et à qui ils offrent une partie de tous leurs aliments. » *Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane*, par le capitaine J. G. Stedman; *traduction de l'anglais*, t. III, p. 71.

[5] Voyage de Van-Der Brock, t. VII des *Voyages de la compagnie de Hollande*, p. 384.

[6] Jovet, *Histoire des religions du monde*, t. VI.

[7] Voyage d'Oléarius, de Schouten et de la compagnie hollandaise. — *Hist. des Indes orient.*, par Souchu de Rumefort. — M. de Flacourt, qui a commandé plusieurs années dans cette île, écrit dans l'histoire

Elle étoit répandue dans tout le Nouveau Monde, lorsque les Européens y pénétrèrent, au quinzième siècle[1]. Les Mexicains reconnoissoient certainement un Créateur suprême, un Dieu conservateur de l'univers[2]. Ils l'appeloient *Teut*, *Téot*[3], ou plutôt *Téotl*[4]. Un de leurs rois avoit composé, en langue aztèque, soixante hymnes à son honneur[5], Les Toltèques nommoient cet être invisible *Ipalne-moani* et *Tloque-Nahuaque*, parce qu'il *n'existe que par lui-même*, et qu'il *renferme tout en lui*[6]. On l'adoroit au Pérou, sous le nom de *Pacha-Camac*, mot composé qui signifie le *Créateur du monde*[7].

qu'il en a composée, « que tous les Madascarois croient qu'il y a un « Dieu, qu'ils honorent, dont ils parlent avec respect, qui a tout créé, « le ciel, la terre, et toutes les créatures, et les anges qui sont sans « nombre. »

[1] Hoc commune apud omnes penè barbaros (Americanos) est, ut Deum quidem omnium rerum supremum ac summè bonum fateantur... Igitur et quis ille summus idemque sempiternus rerum omnium opifex, quem ignoranter colunt, per omnia docere debent. *Jos. Acosta. De procurandâ Indorum salute*, lib. V, p. 475. « L'existence de Dieu et « l'immortalité de l'âme avoient donc été ou étoient les premières « bases de la religion de ces peuples qu'on appelle sauvages, barba- « res, etc. » Carli, *Lett. améric.*, t. I, p. 105. — Ramnusio, *Navigat. du Nouveau Monde*. — La Hontan, *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, t. II, p. 123.

[2] Solis, *Histoire de la conquête du Mexique.*

[3] *Ibid.*, p. 101.

[4] Le *Théocalli* (ou la *maison de Dieu*), le temple de Mexico, « étoit « dédié à Tercat-Lipoca, la première des divinités aztèques après Téotl, « qui est l'Être suprême et invisible. » M. de Humboldt, *Vues des Cordillères et monuments de l'Amérique*, t. I, p. 99.

[5] *Ibid.*, t. II, p. 390.

[6] *Ibid.*, t. I, p. 259.

[7] *Pacha* signifie *monde*, en langue péruvienne, et *camar*, *vivifier*, *animer;* ainsi, *Pacha-Camac* ne désigne autre chose que le *Créateur du monde*. Carli, *Lettres américaines*, t. I, p. 101. Vid. et. *Histoire des Incas*, t. I, p. 304 et p. 335. — « *Manco-capac*... enseignoit « l'existence d'un seul Dieu invisible, éternel, tout-puissant, auteur

Le temple dédié à Pacha-Camac étoit rempli d'idoles auxquelles les *Junches* rendoient un culte; mais, ayant été soumis par Pachacutu, ils convinrent, par le premier article du traité de paix rapporté dans Garcilasso, qu'on abattrait dans ce temple toutes les idoles, « parce qu'il « étoit absurde qu'elles fussent dans le même lieu que le « Créateur de l'univers; qu'à l'avenir on ne lui dédieroit « plus aucune figure; mais qu'on l'adoreroit de cœur, « attendu que, n'étant pas visible comme le soleil, on ne « pouvoit pas savoir sous quelle figure il falloit le repré- « senter[1]. »

Les habitants de l'Amérique septentrionale distinguoient des génies subalternes le Créateur du monde. Ils appeloient celui-ci *Isnez*[2]. Plusieurs tribus sauvages connoissent Dieu sous le nom de *Grand-Esprit*[3]. Ramon, religieux espagnol, que Colomb avoit amené avec lui à Saint-Domingue, et qui en avoit appris la langue, a laissé, sur la Religion des habitants de cette île, un ouvrage qu'on

« et source de toutes choses, et méritant de la part des hommes la plus « profonde vénération... On le nommoit *Pacha-Camac.* » *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXXI, p. 381.

[1] *Id.*, *ibid.*, p. 102. — Clavigero, *Histoire ancienne du Mexique*, t. II, n. 4 et suiv.

[2] Carli, *ibid.*, p. 105.

[3] Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, t. III. p. 343. — Sagard, *Voyage au pays des Hurons*, p. 226. — *Histoire générale des Voyages*, t. LVII, p. 72, 74. — *Histoire de l'Amérique septentrionale*, par M. de la Poterie, t. II, p. 3, 10. — *Histoire naturelle et civile de la Californie*, traduite de l'anglais. — Les habitants de la baie d'Hudson reconnoissent un être d'une bonté infinie, qu'ils nomment *Vkouma*, c'est-à-dire le *Grand Chef*. Ils le regardent comme l'auteur de tous les biens dont ils jouissent; ils en parlent avec respect, ils chantent ses louanges dans un hymne, d'un ton fort grave et même assez harmonieux. Ils reconnoissent de même un autre être, qu'ils appellent *Ouitikka*, et qu'ils représentent comme la source et l'instrument de toute sorte de maux. *Histoire générale des Voyages*, t. LVI, p. 225.

trouve en entier dans l'*Histoire d'Alphonse Ulloa*. Ces peuples croyoient, dit-il, à un Être suprême, *créateur et premier moteur de l'univers*. Ils l'appeloient *Jocanna* ou *Gnamaonocan*. Cet être tout-puissant manifestoit sa volonté aux caciques, par le moyen de certains êtres intermédiaires, nommés *Cemi*, *Tuyra*[1], etc.

Les sauvages de la Guiane croient en Dieu, comme auteur suprême de tout bien, et qui n'a jamais la volonté de leur faire le moindre mal; mais ils rendent un culte aux mauvais génies pour détourner les maux dont ils peuvent les affliger[2].

Même croyance à la Louisiane[3], au Brésil[4] et chez les Araucans. Ils reconnoissent un Être suprême, auteur de toutes choses, qu'ils appellent *Pillan*. Ce mot dérive de *Pulli* ou *Pilli*, âme ou esprit par excellence. On l'appelle aussi *Guenu-Pillan*, esprit du ciel; *Eutagen*, grand être; *Thalcave*, le tonnant; *Vivennvoe*, créateur de tout; *Vilpepilvoe*, tout-puissant; *Molghelle*, éternel; *Aunonolli*, infini. Ils disent qu'il est le *Grand-Toqui* du monde invisible, et en cette qualité, il a ses *Apo-Ulmenes* et ses *Ulmenes*, ou divinités subalternes auxquelles il confie l'administration des choses d'ici-bas[5].

Arrêtons-nous : c'en est assez. A quoi serviroient les émoignages que nous pourrions produire encore? et, quand

[1] Carli, *Lettres américaines*, t. I, p. 111, 112.

[2] Stedman, *Voyage à Surinam, etc.*, t. II, c. xv. — *Histoire de l'Orénoque*, par le P. Gumila, c. xxvi. — *Lettre du P. de la Neuville*, dans le Journal de Trévoux; mars 1723.

[3] Le Page, *Histoire de la Louisiane*, t. II, p. 327.

[4] Les Brésiliens reconnoissent un premier et souverain Dieu, qu'ils appellent *Tupa* et *Typana*. Laert., *De Orig. Gen. amer.*, p. 193. — *Margrard de Bars. Reg.*, ch. ix.

[5] Tableau civil et moral des Araucans, nation indépendante du Chili; traduction de l'espagnol du *Viagero universal*. *Annal. des Voyages*, t. XVI, p. 90.

toutes les générations humaines, secouant leur poussière, viendroient elles-mêmes nous dire. « Voilà ce que nous avons cru, » serions-nous plus certains que la connoissance d'un Dieu unique, éternel, père de tout ce qui est, se conserva toujours dans le monde? C'est la foi universelle, la foi de tous les siècles et de toutes les nations. Quelle frappante unanimité ! quel magnifique concert ! qu'elle est imposante cette voix qui s'élève de tous les points de la terre et du temps, vers le Dieu de l'éternité !

A l'écart, dans les ténèbres, une autre voix, une voix sinistre a été entendue ; elle sembloit sortir d'un sépulcre et se briser entre des ossements ; c'étoit comme la voix de la mort. Les peuples ont prêté l'oreille à ce bruit funèbre ; de sourds blasphèmes sont venus jusqu'à eux ; ils ont dit : C'est le cri de l'athée ! et ils ont frémi d'horreur.

Auteur de tous les êtres ! tous les êtres attestent votre existence : ils sont en vous, et vous êtes en eux ; vous les pénétrez, vous les inondez de votre vie, vous vous manifestez à eux de mille manières diverses, et nul ne peut vous ignorer. Les puissances célestes, les esprits innombrables à qui vous avez confié l'administration de vos œuvres vous connoissent et chantent votre gloire[1] ; mais l'homme a refusé de vous glorifier ; il a transporté à la créature le culte qui n'est dû qu'à vous. Dans l'égarement de son cœur il a oublié le souverain maître, pour adorer ses ministres et ses sujets rebelles, pour s'adorer lui-même : voilà son crime, que vous seul pouviez effacer, ô Jésus ! Hommes, levez les yeux au ciel, c'est là qu'est votre Père ; abaissez-les sur la croix, c'est là qu'est votre Rédempteur ; et que votre être tout entier s'écrie : Adoration, amour au Dieu qui a créé l'univers ! amour, adoration au Dieu qui l'a sauvé !

[1] Cœli enarrant gloriam Dei. *Ps.* XVIII, 1.

CHAPITRE VII

SUITE DU MÊME SUJET.

En considérant ce qu'offrent d'universel les croyances du genre humain, nous avons montré que partout on a reconnu

1°. L'unité d'un Dieu éternel, tout-puissant, créateur et conservateur ;

2° L'existence d'esprits intermédiaires de différents ordres, qui sont les ministres du Dieu suprême dans le gouvernement du monde ; les uns bons et qu'il est utile d'invoquer [1], ainsi que les âmes des hommes vertueux, élevés après la mort *à un haut degré de gloire et de puissance;*

[1] Bacon met au nombre des *paradoxes* ou des contradictions *apparentes* du christianisme : *Que nous ne demandions rien aux anges, et que nous ne leur rendions grâces de rien, tout en croyant que nous leur devons beaucoup.* (*Christ. paradoxes, etc.* Works, t. II, p. 494.) Cette contradiction, qui n'est point du tout *apparente*, ne se trouve point, comme l'observe M. le comte de Maistre, dans le christianisme *total. Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 447.

les autres mauvais et que nous devons craindre, parce qu'ils cherchent sans cesse à nous nuire;

3° La nécessité du culte [1].

Toutes ces croyances sont vraies : elles forment encore une partie principale des dogmes chrétiens ; nous honorons les anges et les saints, nous les invoquons. Mais les hommes ont fait plus, ils les ont adorés, et les démons même, violant ainsi le premier des devoirs envers le Souverain Être ; et, comme nous l'avons prouvé, l'idolâtrie, par son essence, n'est pas la négation d'une vérité, mais la transgression d'un commandement ; elle n'est pas une erreur, mais un crime.

Les païens, en commettant ce crime, avoient d'autant moins d'excuse que nulle part on n'ignoroit que le culte devoit principalement s'adresser au Dieu suprême. Ce devoir est marqué très-expressément dans un grand nombre de passages que nous avons produits, et plusieurs même rappellent l'obligation de n'adorer que ce Dieu [2], toujours attentif à conserver, par mille moyens divers, au milieu

[1] Hi certè à pueritiâ ad deos affirmandos eo maximè inducere animum potuerunt, quod, dùm lacte nutrirentur, à nutricibus matribusque multa de illis joco et seriò dicta decantataque in orationibus audiebant, et in sacrificiis videbant consentanea quæque illis fieri, quæ suavissimè pueri et vident, et audiunt, dùm parentes eorum summo studio pro se liberisque sacrificare, et supplices orare deos, quasi quàm maximè dii sint, viderent; necnon quotidiè in ortu et occasu solis et lunæ *Græcos et barbaros omnes*, tam in rebus adversis, quàm secundis, conspicerent adorare; atque ex hoc non suspicionem quòd dii non sint afferre ; sed testimonium quòd sint, absque controversiâ perhibere. *Plat.*, *de Legib.*, lib. X, *Oper.*, t. IX, p. 71, 72.

[2] Quand nous estimons, dit saint Justin, qu'on ne doit pas adorer les ouvrages de la main des hommes, nous ne faisons qu'approuver le sentiment de Ménandre et de plusieurs autres, qui se fondoient sur cette raison que l'ouvrier est toujours plus noble que son ouvrage. Τῷ δὲ καὶ μὴ δεῖν χειρῶν ἀνθρώποις προσκυνεῖν, Μενάνδρῳ τῷ κωμικῷ, καὶ τοῖς ταῦτα φήσασι, ταὐτὰ φράζομεν· μείζονα γὰρ τὸν δημιουργὸν τοῦ σκευα-

d'un monde corrompu, le souvenir de son existence et de sa loi.

Macrobe observe que « pour montrer la toute-puissance « du Dieu suprême, qui étant toujours invisible, ne peut « être connu que par l'esprit, Platon appelle cet univers « *le Temple de Dieu*. Quelque vénération qu'on ait pour « les parties de ce temple, elle est bien différente du sou- « verain culte qui appartient à son auteur ; et tous ceux « qui servent au temple de Dieu doivent vivre en véritables « prêtres[1]. »

Il faut, dit Hiéroclès, reconnoître et servir les dieux, de « sorte que l'on ait grand soin de les bien distinguer du « Dieu suprême, qui est leur auteur et leur père ; il ne « faut pas non plus trop exalter leur dignité ; et enfin le « culte qu'on leur rend doit se rapporter à leur unique « créateur, que l'on peut nommer proprement *le Dieu des* « *dieux*, parce qu'il est le maître de tous, et le plus excel- « lent de tous[2]. »

Les livres *Zends* parlent avec horreur de ceux qui adorent les démons, des *Darvands* ou *hommes impurs*, comme ils sont appelés dans le *Vendidad*[3].

On voit qu'au sein même du paganisme, il y eut toujours des hommes qui s'élevèrent contre le principe de l'idolâtrie. Elle étoit, de plus, universellement condamnée sous

ζομένου ἀπεῤῥήγνυντο S. Justin, *Apolog. II*, *Oper.*, p. 66, Lutet., Paris., 1615.

[1] Ideo ut summi omnipotentiam Dei ostenderet posse vix intelligi, nunquàm videri, quidquid humano subjicitur aspectui templum ejus vocavit, qui solâ mente concipitur. Ut qui hæc veneratur ut templa, cultum tamen maximum debeat conditori, sciatque quisque in usum templi hujus inducitur, ritu sibi vivendum sacerdotis. *Macrob. Somn. Scip.*, lib. I, v. 14. Ces dernières paroles rappellent celle de saint Pierre : « Vos regale *sacerdotium*, gens sancta. » *Ep. I*, cap. II, 9.

[2] Hierocl. in Carmin. Aur., p. 10.

[3] Vendidad, frag. XIX, lib. II, p. 378.

un autre rapport ; car, en s'abandonnant à des cultes impies et abominables, le monde entier savoit que le culte de la Divinité devoit être saint comme elle[1]. On a vu que le théâtre même retentissoit de cette maxime, consacrée par les poëtes, les philosophes, les législateurs.

La prière[2] et le sacrifice, voilà le culte, suivant Platon ; et point de véritable culte sans la piété et la sainteté[3]. L'homme qui s'abandonne à ses passions « ne sera jamais « cher à aucun autre homme ni à Dieu ; car il ne peut y « avoir de société entre eux, ni par conséquent d'amitié. « Mais les sages disent qu'il existe entre le ciel et la terre, « entre les hommes et les dieux une société fondée sur la « tempérance, la modestie et la justice[4]. C'est donc en vain « que le méchant tâche de se les rendre propices ; mais

[1] Dans les *oracles chaldaïques*, il est ordonné *de rendre à Dieu un culte saint*, σεβασθῆναι Θεὸν ἁγνῶς. Deos placatos efficiet, et sanctitas. *Cicer.*, *de Officiis*, lib. II, cap. III, n. 11.

[2] Point de religion sans prières. Voltaire, *Addit. à l'Hist. génér.* p. 38. *Édit.* de 1763.

[3] Τοῦτο τοίνυν ἔμοιγε δοκεῖ, τὸ μέρος τοῦ δικαίου εἶναι εὐσεβές τε καὶ ὅσιον τὸ περὶ τὴν τῶν θεῶν θεραπείαν· τὸ δὲ περὶ τὴν τῶν ἀνθρώπων, τὸ λοιπὸν εἶναι τοῦ δικαίου μέρος... Τίς δὴ θεῶν θεραπεία εἴη ἂν ἡ ὁσιότης... Τί δὴ αὖ λέγεις τὸ ὅσιον εἶναι καὶ τὴν ὁσιότητα; οὐχὶ ἐπιστήμην τινὰ τοῦ θύειν τε καὶ εὔχεσθαι; *Plat.*, *Eutiphro.*, *Oper.*, t. I, p. 28, 29, 31 et 32. Edit. Bipont. — *Id.*, *De legib.*, lib. IV, t. VIII, p. 186 ; et lib. X, t. IX, p. 66 et seqq.

[4] Οὔτε γὰρ ἂν ἄλλῳ ἀνθρόπῳ προσφιλὴς ἂν εἴη ὁ τοιοῦτος οὔτε, θεῷ. Κοινωνεῖν γὰρ ἀδύνατος· ὅτῳ δὲ μὴ ἔστι κοινωνία, φιλία οὐκ ἂν εἴη. Φασὶ δ' οἱ σοφοὶ, καὶ οὐρανὸν καὶ γῆν, καὶ θεοὺς καὶ ἀνθρώπους τὴν καινωνίαν συνέχειν, καὶ φιλίαν καὶ κοσμιότητα, καὶ σωφροσύνην καὶ δικαιότητα. *In Gorgiâ*, t. IV, *Oper.*, p. 132. Ed. Bipont. Sénèque dit aussi que *la vertu prépare l'âme à la connoissance des choses célestes, et la rend digne d'entrer en société avec Dieu.* « Virtus enim quam affe« ctamus, magnifica est, non quia per se beatum est, malo caruisse, « sed quia animum laxat, ac præparat ad cognitionem cœlestium, di« gnumque efficit, qui ad consortium Dei veniat. » *Quæst.natural.*, lib. I. *Præfat.*

« ils reçoivent toujours favorablement le culte des saints[1]. »

« Le culte des dieux, le meilleur, le plus pur, le plus « saint, le plus religieux, est de les adorer avec un cœur « droit, chaste, incorruptible, et une bouche également « pure, » dit Cicéron ; et il ajoute : « Ce ne sont pas seu- « lement les philosophes, mais aussi nos ancêtres, qui ont « distingué la superstition de la Religion[2]. »

Marc Aurèle recommande « de faire chaque chose, même « la plus petite, en considérant la liaison intime qu'il y a « entre les choses divines et les choses humaines : car, « dit-il, vous ne ferez jamais bien une chose purement hu- « maine, si vous ne connoissez ses rapports avec les cho- « ses divines, et de même vous ne vous acquitterez jamais « bien d'aucun devoir envers Dieu, si vous n'avez égard « aux choses humaines[3]... L'âme est faite pour la piété et « la sainteté envers Dieu, aussi bien que pour pratiquer « la justice envers les hommes, et même les actes de « piété sont plus excellents que les actes de la justice hu- « maine[4]. »

Dans les pays et dans les siècles les plus corrompus, la voix de la tradition enseignoit encore aux hommes à respecter la sainteté des autels[5], et à n'adresser à la Divinité

[1] Μάτην οὖν περὶ θεοὺς ὁ πολὺς ἐστὶ πόνος τοῖς ἀνοσίοις· τοῖς δὲ ὁσίοις ἐγκαιρότατος ἅπασι. *De Legib.*, lib. IV, t. VIII, p. 187.

[2] Cultus deorum est optimus, idemque castissimus atque sanctissimus, plenissimusque pietatis, ut eos purâ, integrâ, incorruptâ et mente et voce veneremur. Non enim philosophi solùm, verùm etiam majores nostri superstitionem a religione separaverunt. *De naturâ Deor.*, lib. II, cap. XXVIII. Vid. et., lib. I, cap. II.

[3] Réflexions morales de l'emper. Marc Antonin, lib. III, § 13.

[4] Μᾶλλον δὲ πρεσβύτερα τῶν δικαιοπραγμάτων. *Ibid.*, lib. XI, § 20.

[5] . . . O colendi
Semper, et culti, dateque precamur
Tempore sacro,

que des prières dignes d'elle[1]. Les lois mêmes en faisoient

Quo sibyllini monuere versus,
Virgines lectas, puerosque castos,
Diis, quibus septem placuere colles,
Dicere carmen.

. . . .

Dii *probos mores* docili juventæ,
Dii senectuti placidæ quietem,
Romulæ genti date remque prolemque
Et decus omne.

Horat. Carm. sæculare.

Sénèque, louant la pudeur d'un jeune homme qui, *cùm quarumdam* (mulierum) *usque ad tentandum pervenisset improbitas, erubuit, quasi peccâsset quòd placuerat;* ajoute qu'il étoit digne du sacerdoce par la sainteté de ses mœurs : *Hâc sanctitate morum effecit, ut puer admodùm dignus sacerdotio videretur* Consol. ad Marciam, cap XXIV.

[1] Plaute introduit un dieu subalterne parlant ainsi : « Je suis citoyen de la cité céleste, dont Jupiter, père des dieux et des hommes, est le roi. Il commande aux nations, et nous envoie par tous les royaumes pour connoître les mœurs et les actions, la piété et la vertu des hommes. C'est en vain que les mortels tâchent de le séduire par des offrandes et des sacrifices : ils perdent leurs peines, car il a en horreur le culte des impies. »

Qui gentes omnes, mariaque et terras movet
Ejus sum civis civitatem cœlitûm....
Qui est imperator divûm atque hominum Jupiter,
Is nos per gentis alium alia disparat,
Hominum qui facta, mores, pietatem et fidem
Noscamus....
Atque hoc scelesti illi in animum inducunt suum,
Jovem se placare posse donis, hostiis,
Et operam et sumptuum perdunt : ideò fit, quia
Nihil ei acceptum est à perjuris, supplicii.

Plaut., Rudens, Prolog.

Orandum est, ut sit mens sana in corpore sano.
Fortem posce animum......
.... Qui ferre queat quoscumque labores,
Nesciat irasci, cupiat nihil, et potiores
Herculis ærumnas credat sævosque labores,

un devoir[1], et celle des Douze Tables menace de la vengeance *de Dieu* quiconque la transgressera[2].

« Cette grande loi, dit Cicéron, diffère peu des institu-« tions religieuses de Numa. Elle ordonne de s'approcher « des dieux avec un cœur pur, ce qui renferme tout et « n'exclut point la chasteté du corps ; mais il faut enten-« dre que, l'âme étant très-supérieure au corps, et le corps « devant être chaste, à bien plus forte raison l'âme doit « l'être aussi ; car les souillures du corps disparoissent « d'elles-mêmes au bout de quelques jours, ou un peu « d'eau les efface ; mais ni le temps, ni aucuns fleuves ne « peuvent laver celles de l'âme.

« Quant au *faste* que la loi défend, et à la piété qu'elle « commande, cela signifie que la piété est agréable *à Dieu.* « Elle interdit toute pompe dispendieuse, afin que le pau-« vre puisse, comme le riche, prendre part aux cérémonies « sacrées : et en effet ce qu'il y a de plus agréable *à Dieu* « *même*, c'est que la voie soit ouverte à tous, pour l'apai-« ser et pour l'adorer[3]. »

Et venere, et cœnis, et plumâ Sardanapali.
.... semita certè
Tranquillæ per virtutem patet unica vitæ.
Juvenal., *Satir.* x, v. 356—364.

[1] Omnis præfatio sacrorum eos quibus non sunt puræ manus sacris arcet. *Tit. Liv.* De là cette formule si connue : *Procul este profani.*

[2] Ad Divos adeunto castè : pietatem adhibento. Qui secùs faxit, *Deus ipse* vindex erit... Impius ne audeto placare donis iram deorum. *Cicer. de Legib.*, lib. II, cap. VIII et IX.

[3] Conclusa quidem est à te magna lex, sanè quàm breviter; et, ut mihi quidem videtur, non multùm discrepat ista constitutio religionum à legibus Numæ nostrisque moribus... *Castè* jubet lex adire ad deos, animo videlicet, in quo sunt omnia ; nec tollit castimoniam corporis : sed hoc oportet intelligi, cùm multùm animus corpori præstet, observeturque, ut casto corpore adeatur, multò esse in animis id servan-

Séleucus et Charondas établissent les mêmes maximes au commencement de leurs lois. « Tout habitant de la « ville ou de la campagne doit, avant tout, croire ferme- « ment à l'existence des dieux ; et il ne peut en douter s'il « contemple les cieux, s'il considère l'ordre et l'harmonie « de l'univers, qui ne sauroit être ni l'ouvrage de l'homme, « ni l'effet du hasard aveugle. On doit adorer les dieux, « comme auteurs de tous les biens dont nous jouissons. « Il faut donc préparer et disposer son cœur, de manière « qu'il soit exempt de toutes sortes de souillures et se « persuader que la Divinité n'est point honorée par le culte « des méchants, qu'elle ne prend aucun plaisir à de pom- « peuses cérémonies, et qu'elle ne se laisse point fléchir, « comme les misérables humains, par des oblations de « grand prix, mais uniquement par la vertu, et par une « disposition constante à faire de bonnes actions. C'est « pourquoi chacun doit travailler autant qu'il peut à con- « former à la règle des devoirs ses principes et sa con- « duite ; ce qui le rendra cher et agréable aux dieux. Il « doit appréhender ce qui produit le déshonneur et l'infa- « mie, plus que la perte de ses richesses, et regarder « comme le meilleur citoyen celui qui sacrifie tout ce qu'il « possède, plutôt que de renoncer à l'honnêteté et à la « justice. Mais ceux que des passions violentes empêchent « de goûter ces maximes, doivent avoir devant les yeux la « crainte des dieux, réfléchir sur leur nature, et sur les

dum magis. Nam illud vel aspersione aquæ, vel dierum numero tollitur ; animi labes nec diuturnitate vanescere, nec omnibus ullis elui potest. Quòd autem *pietatem* adhiberi, *opes* amoveri jubet, significat probitatem gratam esse Deo ; sumptum esse removendum : quid est enim, quum paupertatem divitiis etiam inter homines esse æqualem velimus, cur eam, sumptu ad sacro addito, deorum aditu arceamus ? Præsertim cùm ipsi Deo nihil minùs gratum futurum sit, quàm non omnibus patere ad se placandum et colendum viam. Cic. *de Leg.*, lib. II, c. x.

« jugements terribles qu'ils réservent aux méchants. Ils « doivent toujours avoir présent à l'esprit le redoutable « moment de la mort, qui arrive tôt ou tard ; moment où « le souvenir des crimes que l'on a commis remplit l'âme « des pécheurs de remords déchirants, accompagnés de « regrets infructueux de n'avoir point réglé leur conduite « sur les lois de la justice. Que chacun donc veille sur ses « démarches, comme si l'heure de la mort étoit proche, « et devoit suivre chacune de ses actions ; et si le mauvais « démon le poursuit et l'excite au mal, qu'il se réfugie « aux autels et aux temples des dieux, comme au plus sûr « asile contre ses attaques ; qu'il regarde toujours le péché « comme le plus cruel des tyrans, et qu'il implore, pour « l'éloigner de lui, l'assistance des dieux. Qu'il ait aussi « recours à des personnes respectées à cause de leur pro- « bité et de leur vertu ; qu'il les écoute discourir sur le « bonheur des gens de bien, et sur la vengeance réservée « aux méchants[1]. »

Si, de la Grèce et de l'Italie, nous passons dans l'Orient nous y voyons la pureté du culte recommandée avec non moins de force. Suivant Anquetil du Perron, la Religion de Zoroastre peut se réduire à deux points : « Le premier « est d'abord de reconnoître et d'adorer le maître de tout « ce qui est bon, le principe de toute justice, Ormuzd, se- « lon le culte qu'il a prescrit, et avec pureté de pensée, de « parole et d'action, pureté qui est désignée et entretenue « par celle du corps... En second lieu d'avoir un respect « accompagné de reconnoissance pour les intelligences « qu'Ormuzd a chargées du soin de la nature ; de prendre, « dans ses actions, leurs attributs pour modèle ; de retra- « cer, dans sa conduite, l'harmonie qui règne entre les « différentes parties de l'univers, et généralement d'hono- « rer Ormuzd dans tout ce qu'il a produit...

[1] Ap. Stob., Serm. XXIV.

« Le second point consiste à détester l'auteur de tout « mal moral et physique, Ahriman, ses productions, ses « œuvres ; et à contribuer autant que l'on peut à relever « la gloire d'Ormuzd, en affoiblissant la tyrannie que le « mauvais principe exerce sur le monde, que le bon prin- « cipe a créé.

« C'est à ces deux points que se rapportent les prières, « les pratiques religieuses, les usages civils et les précep- « tes de morale que présentent les livres *Zends*, *Phelvis*, « et *Parsis*[1]. »

Nous pourrions alléguer beaucoup d'autres passages semblables[2] ; mais nous croyons avoir suffisamment prouvé l'universalité de la tradition, qui ordonne de rendre à la Divinité un culte saint.

L'immortalité de l'âme, *dogme capital dont personne*, dit Celse, *ne doit se départir*[3], fut aussi toujours une croyance universelle du genre humain, de l'aveu même des plus ardents ennemis du christianisme. Voltaire[4] et Bolingbroke en conviennent expressément. Selon ce dernier, « la doctrine de l'immortalité de l'âme et d'un état « futur de récompenses et de châtiments paroît se perdre « dans les ténèbres de l'antiquité : elle précède tout ce « que nous savons de certain. Dès que nous commençons

[1] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXIX, p. 262—264.

[2] Vid. Senec. de benefic., lib. I, c. VI, et lib. II. — Id., Ep. 43, 74, 76, 83, 115. — Isæus, ap. Stob., serm. V —Dio. Chrysost., Orat. 3. — Porphyr. de abstin. ab animal., lib. I, § 57, et lib. II, § 17 et seq. — Arrian. Epictet., lib. II, cap. XIV, lib. III, c. XXXVI. — Simpl. in Epictet., c. XXX et XLVIII. — M. Aurel, lib. III, § 4 et 5; lib. IV, § 6. lib. VI, § 30; lib. VII, § 28 et alib. — Epicharm., ap. Clem. Alex. Stromat, lib. V.

[3] Origen. contr. Cels., lib. VIII, n. 49.

[4] *Voyez* les lettres de quelques juifs portugais, etc., t. II, p. 73. Paris, 1817, in-12.

« à débrouiller le chaos de l'histoire ancienne, nous trou« vons cette croyance établie de la manière la plus solide « dans l'esprit des premières nations que nous connois« sions[1]. »

L'idolâtrie elle-même est fondée en grande partie sur ce dogme. Comment auroit-on partout rendu un culte à certains hommes, si l'on avoit cru que l'homme tout entier périssoit à la mort? La métempsycose, la nécromancie et mille autres superstitions pareilles, supposent également la croyance de l'immortalité de l'âme.

C'étoit la doctrine des Égyptiens[2], des Perses[3], des

[1] Bolingbroke's Works, vol. V, p. 237, in-4°.

[2] Herodot., lib. II, c. CXXII. « Leur croyance, qui n'a jamais été in« certaine ni équivoque sur l'immortalité de l'âme, est nécessairement « liée avec l'idée d'une cause intelligente qui agit dans l'univers : ils « pensoient que nos âmes venoient de Dieu, et qu'elles retournoient « à Dieu. » L'abbé Le Batteux, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLVI, p. 305.

[3] Pausan. in Messenac., cap. XXXII. — « Tous les anciens peuples « ont reconnu l'immortalité de l'âme, non en vertu de raisonnements « philosophiques, mais guidés par le sentiment interne et par la tradi« tion générale, qui n'avoit point encore reçu d'atteinte. On ne s'avise « point de prouver ce que personne ne révoque en doute. Ainsi ce « n'est point un grand mérite aux Perses d'avoir fidèlement conservé « ce dogme de la religion primitive. » L'abbé Foucher, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXXIV, p. 396. Plusieurs savants ont cru trouver dans Plutarque (*De Isid. et Osir.*, p. 370), dans Eudémus le Rhodien et dans Théopompe, cités par Diogène Laërce (*in Procem.*, IX, 9), la preuve que les Perses connoissoient le dogme de la résurrection universelle. Il est cru par les Parsis et clairement enseigné dans les livres *Zends*. Vid. *Vendidad*, frag. XIX, liv. II, p. 378. — *Boun-Dehesch*, *XXXI*, liv. III, p. 111 et 112. D'autres savants attribuent la même doctrine aux Gaulois, et on l'a retrouvée chez les Péruviens. Carli, *Let. amér.*, t. I, p. 110. « La croyance de la résurrection, « dit Voltaire, est beaucoup plus ancienne que les temps historiques. » *Dictionn. philos.*, art. *Résurrection.*

Chaldéens[1], des Indiens[2], des Chinois[3], des Japonais[4] des Grecs[5]; des Romains[6], des habitants de la Thrace[7], des Gètes[8], des Gaulois[9], des Germains, des Sarmates, des Scythes, des Bretons, des Ibères[10] des peuples de l'Améri-

[1] De là ce précepte souvent répété dans les oracles chaldaïques : « Hâtez-vous de vous acheminer vers la splendeur et les rayons du « Père, de qui vous avez reçu une âme pénétrée de la splendeur di- « vine ; car il a placé l'intelligence dans cette âme, et les a enfermées « l'une et l'autre dans votre corps. » *Oracl. chald.*, c. x.

[2] Strab., lib. XV.

[3] *Lettres édifiantes*, t. XX et XXI. Le culte des ancêtres est universel à la Chine. On suppose que leurs âmes résident dans des tablettes que chaque famille conserve avec soin, et devant lesquelles on brûle des morceaux de papier doré. Le même usage existe à la Cochinchine et au Tonquin.

[4] Tunquinenses, Formosenses, et Japonenses... peccatis et rectè factis, suas post mortem pœnas suam remunerationem in Tartaro, ve in cœlo tribui fassi sunt, et à dæmonibus infligi supplicia. *Alnet. quæst.*, lib. II, c. xxiv, p. 302.

[5] Le docteur Warburton observe que les anciens poëtes grecs, qui parlent des mœurs de leur nation et des autres peuples, représentent la doctrine de l'immortalité de l'âme comme une croyance reçue partout. *Divin. legat. of Moses*, vol. II, lib. II, § 1, p. 90. — *Tim. Locr. de anim. mundi, fin. vers.* — *Thales, ap. Diogen. Laert. in Proœm.*, § 9. — *Aristot. ap. Plutarch. de plac. Philos.*, lib. V, cap. xxv. — *Idem. Oper.*, t. II, p. 512. — Toute âme, dit Platon, est immortelle, πᾶσα ψυχὴ ἀθάνατος. *De republ.*, lib. VI. Vid. et. *Ep.* vii, *Phæd. et Axioch.*, t. XI, *Oper.*, p. 193.

[6] Cicer. Tuscul. Quæst., lib. I, cap. xii et seq. — Senec., Ep. 117. — Macrob. in Somn. Scip., lib. I, cap. xiv.

[7] Pompon. Mela, lib. II.

[8] Herod., lib. IV, cap. xciii.

[9] Diod. Sic., lib. V, cap. cxxii. — Pomp. Mela, lib. III, cap. ii. — Cæsar, de Bello Gallic., lib. VI. — Lucan., lib. I. — Ammian. Marcellin., lib. XV.

[10] Certissimis indiciis evicit Pelloutierius, dogma de immortalitate animæ et vita apud Manes inter Celtas tùm Scythicas, tum Sarmatas, Germanos, Gallos, Iberos, vetustissimi ævi canitiem prodere, quæ Zamolxis ætatem longè superet. Brucker, *Hist. critic. philosoph. append.*

que[1], en un mot, la doctrine de toutes les nations[2].

Elles ont cru également qu'après la mort l'âme subissoit un jugement irrévocable, suivi de récompenses ou de châtiments éternels[3], et elles ont admis de plus l'existence d'un état intermédiaire, d'un véritable *purgatoire*, ainsi que Voltaire[4] et Warburton[5] le reconnoissent formellement.

Les Égyptiens mettoient dans la bouche des mourants une prière pour demander d'*être reçus dans le séjour des immortels*[6]. Ils prioient pour les morts, comme l'a prouvé M. Morin par un passage de leur liturgie[7]. Ils appeloient l'enfer *amenthès*[8]. C'est l'*adès* des Grecs[9], qui, à ce qu'il

ad part. I, lib. II, cap. XI, t. VI, p. 198. Vid. et. Grotius, *De verit. Relig. christ.*, lib. I, § 22.

[1] We can trace this opinion (of the immortality of the soul) from one extremity of America to the other. Robertson, *Hist. of America*, Book IV, vol. II, p. 171. — « L'immortalité de l'âme étoit un autre « dogme qui leur étoit commun (aux peuples de l'Amérique). » Carli, *Lettres américaines*, t. I, p. 105.

[2] Vid. Valsecchi, *Dei fundamenti della religione, etc.*, vol. I. p. 100 et seq. *Padova*, 1805. — *Alnetan.*, *quæst.*, lib. II, c. VIII, p. 152 et seq.

[3] *Ibid.*, c. XXIII et XXIV, p. 294 et seq. — Boulanger lui-même avoue que *les anciens dogmes du grand Juge, du jugement dernier et de la vie future, même en se corrompant, ne s'éteignirent jamais totalement*. Recherches sur l'origine du despotisme oriental, sect. X, p. 3.

[4] L'opinion d'un purgatoire ainsi que d'un enfer est de la plus haute antiquité. *Addit. à l'Hist. génér.*, p. 74.

[5] Divine legat. of Moses, vol. I.

[6] Porphyr. de abstin. animat.

[7] *Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. II, p. 125.

[8] Banier, La myth. et les fables expliquées par l'histoire, t. V, p. 12, 13, 46.

[9] « La première notion de l'enfer et des Champs-Élysées venoit « d'Égypte, au rapport de Diodore de Sicile, et elle avoit pour fonde- « ment l'opinion de l'immortalité de l'âme, que les prêtres égyptiens

paroît, empruntèrent d'eux jusqu'au nom du *Tartare*, mot qui, dans la langue égyptienne, signifie *habitation éternelle*[1].

Plusieurs philosophes, dit Leland, « ont enseigné l'im-« mortalité de l'âme, et un état futur de récompenses et « de peines. Mais ils n'ont point enseigné ce dogme, comme « une opinion qu'ils eussent inventée, une production de « leur raison, une découverte de leur génie philosophique, « mais comme une ancienne tradition qu'ils avoient adop-« tée, et qu'ils appuyoient des meilleurs arguments que « leur fournissoit la philosophie [2]. »

Quelle étoit cette tradition? que disoit-elle? Platon va nous l'apprendre.

« Celui qui règne sur nous ayant vu que toutes les ac-« tions humaines ont pour âme soit la vertu, soit le vice, « il nous a préparé différentes demeures selon la nature de « nos actions, laissant à notre volonté le choix entre ces « demeures diverses... Ainsi les âmes portent en elles-« mêmes la cause du changement qu'elles doivent éprou-« ver, selon l'ordre et la loi du destin. Celles qui n'ont « commis que des fautes légères descendent moins bas « que les âmes plus coupables; elles errent à la surface de « la terre. Celles qui ont commis plus de crimes, et des « crimes plus grands, sont précipitées dans l'abîme qu'on « appelle l'enfer ou d'un nom semblable, lieu redouté des « vivants et des morts, et dont la pensée trouble encore « l'homme pendant son sommeil. Mais l'âme qui, par de

« enseignoient dès les temps les plus reculés. De l'Égypte, ce système « fut porté dans la Grèce avec les colonies qui y passèrent, et de là « dans l'Italie. » *Histoire de l'Académie des inscriptions*, t. II, p. 6 et 7.

[1] *Ibid.*, p. 13.

[2] *Nouv. Démonstr. évangél.*, part. III, ch. IV, § 6, t. IV, p. 129 et 130.

« continuels efforts de sa volonté, avance dans la vertu et « se corrige du vice, est transportée dans un séjour d'au- « tant plus heureux et plus saint, qu'elle s'est plus rappro- « chée de la perfection divine ; et le contraire arrive à l'âme « qui, au lieu de se corriger, s'est pervertie. Jeune homme, « tel est le jugement des dieux qui habitent le ciel, des « dieux que tu t'imagines ne pas s'occuper de toi. Les bons « seront réunis aux âmes des bons, et les méchants aux « âmes des méchants. Chacun rejoindra ceux qui lui res- « semblent, pour agir et souffrir selon ce qu'il est. Que ni « toi, ni aucun autre ne se flatte d'éviter ce jugement des « dieux. Quand tu pénétrerois dans les profondeurs de la « terre; quand, prenant ton vol, tu t'élèverois dans les « hauteurs des cieux, le supplice que tu as mérité t'attein- « dra, soit ici-bas, soit dans les enfers, soit dans un lieu « plus terrible encore [1]. »

Au commencement de ce magnifique morceau, Platon reconnoît l'unité de celui qui règne sur nous, de *notre Roi*, comme il l'appelle [2]. En parlant ensuite du *jugement des dieux*, en les associant ainsi à la justice et à la puissance du Dieu suprême, il ne s'écarte point, au contraire, il se rapproche de la doctrine chrétienne [3]; car voici ce que dit Bossuet :

« Je vois aussi dans l'Apocalypse, non-seulement une « grande gloire, mais encore une grande puissance dans « les saints. Car Jésus-Christ les met sur son trône, et

[1] Ἐπειδὴ *κατεῖδεν ἡμῶν ὁ βασιλεὺς ἐμψύχους οὔσας τὰς πράξεις ἁπάσας, καὶ πολλὴν μὲν ἀρετὴν ἐν αὐταῖς οὖσαν, πολλὴν δὲ κακίαν... μεμηχάνηται δὴ πρὸς πᾶν τοῦτο, τὸ, ποῖον τι γιγνόμενον ἀεὶ, ποίαν ἕδραν δεῖ μεταλαμβάνον οἰκίζεσθαι, καὶ τίνας ποτὲ τοπους, κ. τ. λ. De Legib.*, lib. X, *Oper.*, t. IX, p. 106—108.

[2] Cicéron emploie la même expression : « Vetat enim *dominans ille in nobis Deus*, injussu hinc nos suo demigrare. » *Tuscul.*, lib. I, c xxx, n. 74.

[3] Sancti de hoc mundo judicabunt. *Ep. I ad Corinth.*, vi, 2.

« comme il est dit de lui dans l'Apocalypse, conformé-
« ment à la doctrine du psaume II, *qu'il gouverne les na-
« tions avec un sceptre de fer;* lui-même, dans le même
« livre, il applique le même psaume, le même verset, à
« ses saints, en assurant qu'en cela *il leur donne ce qu'il
« a reçu de son Père.* Ce qui montre que non-seulement
« ils seront assis avec lui dans le jugement dernier, mais
« encore que dès à présent il les associe aux jugements
« qu'il exerce, et c'est aussi en cette manière qu'on l'en-
« tendoit dès les premiers siècles de l'Église, puisque
« saint Denis d'Alexandrie, qui fut une des lumières du
« troisième, l'explique ainsi en termes formels.....; et on
« ne doutera pas que saint Denis n'ait très-bien pris l'es-
« prit de saint Jean, si on considère ses paroles de l'Apo-
« calypse : *Je vis les âmes de ceux qui avoient été décapi-
« tés pour le témoignage de Jésus, et des trônes, et le ju-
« gement leur fut donné.* C'est à ces âmes séparées des
« corps, qui n'avoient encore eu part qu'*à la première ré-
« surrection*, que nous verrons n'être autre chose que la
« gloire où sont les saints avec Jésus-Christ, avant le juge-
« ment dernier; c'est, dis-je, à ces âmes saintes, que le
« jugement est donné. Ces saints jugent donc le monde
« en cet état; en cet état, *ils règnent avec Jésus-Christ*,
« et ils sont associés à son empire [2]. »

Socrate enseignoit « qu'il y a deux chemins différents
« pour les âmes lorsqu'elles sortent du corps. Celles qui,
« entraînées et aveuglées par les passions, se sont souil-
« lées de vices cachés, ou de crimes publics, prennent un
« chemin détourné qui les conduit loin de l'assemblée des
« dieux; mais celles qui, demeurant chastes et pures, se
« sont préservées de la contagion du vice, et ont eu dans
« un corps mortel une vie toute divine, retournent vers

[1] Préface de l'Apocalypse, chap. XXVIII.

« les dieux, dont elles viennent [1]. Telle est, ajoute Cicé-
« ron, la doctrine des anciens et des Grecs [2]. »

Qui n'admireroit l'immuable uniformité de cette doctrine, et l'universalité de l'antique tradition, qui, instruisant également les peuples, policés ou barbares, dans tous les temps et dans tous les lieux, mettoit, à dix-huit siècles de distance, les mêmes paroles dans la bouche d'un philosophe d'Athènes, et dans celle d'un sauvage américain? Pierre Martyr, dans son *Sommaire*, rapporte qu'un vieux Indien dit à Christophe Colomb : « Tu nous as effrayés « par ta hardiesse ; mais souviens-toi que nos âmes ont « deux routes, après la sortie du corps : l'une est obscure, « ténébreuse ; c'est celle que prennent les âmes de ceux « qui ont molesté les autres hommes. L'autre est claire, « brillante, et destinée aux âmes de ceux qui ont donné la « paix et le repos. » La doctrine des Incas étoit d'accord avec celle de ce vieux insulaire. Ils enseignoient que les bons jouissent d'une vie heureuse après cette vie, et que les méchants souffrent toutes sortes de tourments [3]. La

[1] Ita enim censebat, itaque disseruit duas esse vias, duplicesque cursus animorum è corpore excedentium, nam qui se humanis vitiis contaminavissent, et se totos libidinibus dedissent, quibus cæcati velut domesticis vitiis atque flagitiis se inquinavissent, vel republicâ violandâ fraudes inexpiabiles concepissent, iis devium quoddam iter esse, seclusum à consilio deorum ; qui autem se integros castosque servavissent, quibusque fuisset minima cum corporibus contagio, seseque ab his semper se vocassent, essentque In corporibus humanis vitam imitati deorum ; his ad illos, à quibus essent profecti, reditum facilem patere. *Tusculan.*, lib. I, c. xxx, n. 72.

[2] Sed hæc et vetera, et à Græcis, *Ibid.*, n. 74.

[3] Carli, *Lettres américaines*, t. I, p. 106. — Garcilasso de la Vega, après avoir comparé tout ce qu'avoient écrit les écrivains espagnols, Acosta, Ciera de Léon, Gomara, Valera et autres, nous apprend, liv. II, ch. vii, que les Incas croyoient l'âme immortelle, une vie future heureuse ou malheureuse, et même la résurrection des corps. Ils appeloient le corps de l'homme *alpacamasca*, ou *terre animée*. Ils divisoient

même croyance étoit répandue dans tout le Nouveau Monde [1].

Plusieurs sectes philosophiques avoient conservé chez les Grecs et les Romains ce dogme de l'antique tradition, que d'autres sectes tentoient à ébranler. Suivant Zénon et les Stoïciens, il existe des enfers, et des demeures différentes pour les gens de bien et pour les impies : les premiers habitent des régions délicieuses et tranquilles; les autres expient leurs crimes dans un séjour ténébreux et dans d'horribles gouffres [2].

Celse, quoique épicurien, n'ose s'élever contre cette doctrine. « Les chrétiens, dit-il, ont raison de penser que « ceux qui vivent saintement seront récompensés après la « mort, et que les méchants subiront des *supplices éter-* « *nels*. Du reste, ce sentiment leur est commun avec tout « le monde [3] : » et c'est aussi ce qu'avoue Sextus Empiricus [4].

On a des preuves que c'étoit un dogme des Étrusques [5], et les marbres, les bas-reliefs, les inscriptions des tom-

l'univers en trois parties : 1° *Hanan pacha*, ou le *haut monde*, le *ciel;* c'était là que se rendoient les âmes des bons; 2° *Huriu pacha*, le *centre de la terre*, ou l'*enfer*, destiné aux âmes des méchants. Ils gardoient leurs cheveux et leurs ongles, espérant les retrouver à la résurrection.

[1] Carli, *Lettres américaines*, t. I, p. 125 et suiv. — Robertson, *Hist. of America*, book IV, v. II, p. 171 et seq.

[2] Esse inferos Zeno stoïcus docuit, et sedes piorum ab impiis esse discretas, et illas quidem quietas et delectabiles incolere regiones, hos verò luere pœnas, in tenebrosis locis atque cœni voraginibus horrendis. Lactant., *Divin. Institut.*, lib. VII, c. VII. Cicéron tient le même langage dans un passage de son livre *De consolatione*, que Lactance nous a conservé. *Ibid.*, lib. III, c. XIX.

[3] Οἱ δὲ ἄδικοι παμπὰν αἰωνίοις κακοῖς συνέζονται. *Orig. contra Cels.*, lib. VIII, p. 409. *Ed. Spenscr.*

[4] Sext. Empiric., adv. Matt., lib. VIII.

[5] Per quanto poi se appartiene agli Etruschi, da' monumenti loro pur

beaux, et beaucoup d'autres monuments attestent qu'il n'y eut jamais de croyance plus universelle [1].

Les anciens reconnoissoient trois états différents de l'âme après la mort [2]. Le premier étoit l'état de bonheur dont les âmes saintes jouissoient éternellement dans le ciel; le second, l'état de souffrance auquel les âmes des méchants, les âmes *absolument incurables* [3], selon l'expression de Plutarque, étoient condamnées éternellement aussi dans les enfers. Le troisième état, mitoyen entre les deux autres, étoit celui des âmes qui, sans avoir mérité des châtiments éternels, *étoient néanmoins encore redevables à la Justice divine* [4].

si raccoglie, aver eglino avuta la medesima persuasione intorno alla felicità, e alle pene dell' altra vita siccome il senator Bonarotti, il di cui gran merito in queste materie è agli eruditi palese, osserve nelle sue *Spiegazioni e conghietture sopra i monumenti Etruschi* aggiunte all *Etruria Regale di Tommaso Dempstero*. Scriv' egli cosi nel § 26 : « Harum ergo tabularum ope discimus, Etruscis communem cum Græ-« cis et Latinis de Inferorum cruciatibus, qui in hâc picturâ expressi « videntur, opinionem fuisse. » La pittura di cui parla, sta nella Tavola 88 del tomo II. Valsecchi, *Dei fundam. della Relig.*, lib. I, cap. VIII, vol. I. p. 150, in not.

[1] Hi putabant post hanc vitam aliam haberi, et in illâ vitâ ut gauderent defuncti, et valerent precabantur. Sæpe sepulcrales occurrunt inscriptiones cum voce χαῖρε, quod per illud *vale* potest explicari, vel per illud *gaude*. Sunt et alia epitaphia in queis vivi mortuos excitare ad gaudium, et ad fiduciam videntur dicendo εὐψύχει, θάρσει, εὐθύμει, οὐδεὶς ἀθάνατος, *bono animo esto, confide, macte animo, nemo immortalis*. Hujusmodi quamplurimæ apud Gruterum. *Montfaucon*, *Antiq. expl. Supplem.*, t. V, lib. I, c. VIII.

[2] Dans une dissertation très-savante sur l'*usage de la prière pour les morts parmi les païens*, M. Morin observe qu'ils partageoient les morts en trois classes, *les saints*, les imparfaits, les impies, et qu'ils leur assignoient des demeures différentes. *Histoire de l'Académie des inscriptions*, t. II, p. 121.

[3] Πάμπαν ἀνιάτους. Plutarch.. *De his qui à Numine serò puniuntur.*

[4] Μὴ ἱκανῶς δεδωκὼς δίκην. *Plat.*, *de Republ.*, lib. X, t. VII, p. 325. Ed. Bipont.

Dans son livre *De la Consolation*, adressé à Marcia : « Ce « n'est pas votre fils que la mort a frappé, dit Sénèque, « mais seulement son image : délivré du fardeau du corps, « et immortel maintenant, il jouit d'un état meilleur. Son « âme est retournée aux lieux d'où elle étoit descendue ; là « *un repos éternel* l'attend ; élevée dans les hauteurs des « cieux, elle habite avec les âmes heureuses, elle est reçue « dans leur société sainte. De là elle aime encore à abais- « ser ses regards ici-bas et à contempler ceux qu'elle a « laissés sur la terre [1]. »

On croyoit que la félicité céleste étoit surtout le partage des hommes qui avoient rendu d'importants services à leur patrie. « Ils ont dans le ciel, dit Cicéron, une demeure à « part, où ils jouissent d'un bonheur sans fin : car rien, « sur la terre, ne plaît davantage au Dieu suprême qui « gouverne le monde, que les sociétés d'hommes unis par « le *droit*, et qu'on appelle cités [2]. »

Scipion, supposant que Paul Émile, qui se présentoit à lui en songe, étoit un de ces *bienheureux*, lui adresse ces paroles : « Père *très-saint* et très-bon, pourquoi m'arrêter « ici-bas ? pourquoi ne pas me hâter d'aller à vous, qui « êtes en possession de la véritable vie ? » Et son père lui répond : « Jusqu'à ce que le Dieu dont tout ce que tu vois « est le temple, te délivre lui-même des liens du corps,

[1] Imago duntaxat filii tui periit, et effigies non simillima : ipse quidem æternus, meliorisque nunc statûs est, dispoliatus oneribus alienis, et sibi relictus... nititur illò, undè dimissus est (animus) : ibi illum *æterna requies* manet... ad excelsa sublatus, inter felices currit animas, excipitque illum cœtus sacer... In profundâ terrarum permittere aciem juvat : delectat enim ex alto relicta respicere. *Consolat. ad Marciam*, cap. XXIV et XXV.

[2] Omnibus, qui patriam conservaverint, adjuverint, auxerint, certum esse in cœlo definitum locum, ubi beati ævo sempiterno fruantur ; nihil est enim illi principi Deo, qui omnem hunc mundum regit, quod quidem in terris fiat, acceptiùs, quàm concilia cœtusque hominum jure sociati, quæ civitates appellantur. Cicer., *in Somn. Scip.*, cap. III, n. 4.

« l'entrée de ces lieux t'est fermée [1]. » Puis, pour animer le courage de Scipion, l'*Africain* lui parle ainsi : « N'é-« pargne aucun effort, et tiens pour assuré que ce n'est pas « toi, mais ton corps qui est mortel; car tu n'es point ce « que cette forme indique. C'est l'âme, et non cette figure « qu'on peut montrer avec le doigt, qui est l'homme. Sache « donc que tu es *un dieu*, si l'on peut appeler dieu ce qui « vit, ce qui sent, ce qui se souvient, ce qui prévoit, ce qui « régit le corps qui lui est soumis, comme le Dieu souve-« rain régit l'univers : et de même que ce Dieu éternel « donne le mouvement au monde, qui est périssable en « partie, ainsi l'âme immortelle meut le corps fragile [2]. »

Tous ceux qui jouissoient, ou qu'on croyoit jouir du bonheur éternel, étoient appelés dieux. On leur élevoit des temples, on leur rendoit un culte, comme le remarque Cicéron, qui, pour adoucir la douleur que lui causoit la mort de sa fille, eût voulu qu'elle partageât les *honneurs* dont ces hommes et ces femmes *consacrés* étoient l'objet [3].

[1] Atque ego ut primum fletu represso loqui posse cœpi, quæso, inquam, pater *sanctissime* atque optime, quoniam hæc est vita (ut Africanum audio dicere), quid moror in terris? Quin hùc ad vos venire propero? Non est ità, inquit ille; nisi enim Deus is, cujus hoc templum est omne quod conspicis, istis te corporis custodiis liberaverit, hùc tibi aditus patere non potest. Cic. *Somm. Scip.*, c. III, n. 6.

[2] Et ille : Tu verò enitere, et sic habeto, non esse te mortalem, sed corpus hoc : nec enim tu is es, quem forma ista declarat; sed mens cujusque, is est quisque; non ea figura, quæ digito demonstrari potest. Deum te igitur scito esse : si quidem deus est qui viget, qui sentit, qui meminit, qui providet, qui tam regit et moderatur, et movet id corpus, cui præpositus est, quàm hunc mundum princeps ille Deus; et ut mundum ex quâdam parte mortalem ipse Deus æternus, sic fragile corpus animus sempiternus movet. *Ibid.*, cap. VIII, n. 20.

[3] Quum verò et mares et fœminas complures ex hominibus in deorum numero esse videamus, et eorum in urbibus atque agris augustissima templa *veneremur;* assentiamur eorum sapientiæ, quorum ingeniis et inventis omnem vitam, legibus et institutis excultam, constitutamque habemus... Si Cadmi, aut Amphionis progenies, aut Tyndari, in

Cicéron parle ici d'un culte public; car dans chaque famille on rendoit un culte *privé* aux ancêtres, que la loi des Douze Tables ordonnoit de regarder comme des *dieux*[1], sans doute pour sanctifier l'autorité paternelle, un des premiers fondements de la législation des Romains.

Si une éternelle félicité étoit la récompense des justes dans l'autre vie, des peines éternelles étoient aussi réservées aux méchants :

> . . . Sedet, *æternum*que sedebit
> Infelix Theseus[2];

et il est remarquable que, selon la croyance des anciens, les gouffres les plus profonds de l'enfer renfermoient des dieux condamnés à une prison perpétuelle[3].

Platon a, dans le *Gorgias*, admirablement exposé la doctrine antique; tant étoit vive encore la lumière que répandoit la tradition. « La mort, dit-il, n'est, à ce qu'il me « semble, que la séparation de l'âme et du corps[4]... Après « cette séparation, l'âme demeure telle qu'elle étoit aupa- « ravant; elle conserve et sa nature et les affections qu'elle « a contractées pendant cette vie. Quand donc les morts « arrivent devant le Juge, il examine l'âme de chacun, « sans avoir aucun égard au rang qu'il occupoit sur la

cœlum tollendâ famâ fuit, huic idem *honos* certè dicandus est : quod quidem faciam, teque omnium optimam, doctissimamque, approbantibus diis immortalibus ipsis, in eorum cœtu locatam, ad opinionem omnium mortalium *consecrabo*. Cicer., *De consolat.*. ap. Lactant., *Divin. Instit.*, lib. I, c. xv.

[1] Sacra privata perpetua manento Deorum Manium jura, sancta sunto. Hos letho datos, divos habento. Cicer., *De legib.*, lib. II, cap. IX.

[2] Virgil. Æneid., lib. VI, v. 617, 618.

[3] De la Barre, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXIX, p. 54.

[4] Ὁ θάνατος τυγχάνει ὤν, ὡς ἐμοὶ δοκεῖ, οὐδὲν ἄλλο ἢ δυοῖν πραγμάτοιν διάλυσις, τῆς ψυχῆς καὶ τοῦ σώματος ἀπ' ἀλλήλοιν.

« terre. Mais bien souvent, considérant l'âme du grand roi « des Perses, ou d'un autre roi, ou de quelque autre homme « puissant, il n'y découvre rien de sain ; au contraire, les « parjures et les injustices dont elle s'est rendue cou-« pable, la couvrent comme d'autant de meurtrissures et « de plaies, elle est toute défigurée par l'orgueil et le « mensonge ; il n'y a rien de droit en elle, parce qu'elle « n'a point été nourrie de la vérité. Maîtresse de suivre ses « penchants, elle s'est plongée dans la mollesse, la dé-« bauche, l'intempérance, dans des désordres de toute es-« pèce, de sorte qu'elle regorge d'infamie : « ce que voyant « le Juge, il l'envoie ignominieusement dans la prison où « elle doit subir les supplices qu'elle a mérités ; car il con-« vient que celui qui est puni justement, le soit afin d'en « tirer de l'avantage en devenant meilleur, ou pour servir « d'exemple aux autres, et les porter à se corriger par la « crainte que son châtiment leur inspire [1]. Or ceux que les « dieux et les hommes punissent afin que leur punition « leur soit utile, sont les malheureux qui ont commis des « péchés *guérissables* [2] : la douleur et les tourments leur « procurent un bien réel, car on ne peut être autrement « délivré de l'injustice [3]. Mais pour ceux qui, ayant atteint « les limites du mal, sont *tout à fait incurables*, ils servent « d'exemple aux autres, sans qu'il leur en revienne aucune « utilité, parce qu'ils ne sont pas *susceptibles d'être guéris :* « ils souffriront éternellement des supplices épouvanta-« bles [4]... C'est pourquoi, méprisant les vains honneurs

[1] Discite justitiam, moniti, et non temnere divos.

Virgile, *Æneid.*, lib. VI.

[2] Ἰάσιμα ἁμαρτήματα. *Sanabiles* fecit nationes orbis terrarum. *Sap.* I, 14.

[3] Quand on a péché, il faut courir au-devant de la peine, comme au seul remède du vice. *Hierocl. Comment. in aurea Carmin.*, p. 120. *Ed. Cant.*, 1709.

[4] Οἳ δ' ἂν τὰ ἔσχατα ἀδικήσωσι, καὶ διὰ τοιαῦτα ἀδικήματα ἀνιά-

« et ne regardant que la vérité, je m'efforce de vivre et de « mourir en homme de bien; et je vous y exhorte, ainsi « que tous les autres, autant que je puis. Je vous rappelle « à la vertu, je vous anime à ce saint combat, le plus grand, « croyez-moi, que nous ayons à soutenir sur la terre. Com- « battez donc sans relâche, car vous ne pourrez plus vous « être à vous-même d'aucun secours, lorsque, présent de- « vant le Juge[1], vous attendrez votre sentence tout trem- « blant, et saisi de terreur[2]. Cette sentence rendue, le Juge « ordonne aux justes de passer à la droite et de monter « aux cieux; il commande aux méchants de passer à la « gauche et de descendre aux enfers[3]. »

Aveugles contempteurs de la loi divine, vous l'entendez! Ce n'est pas seulement l'Évangile, objet de votre stupide mépris, c'est l'antique tradition du genre humain qui marque votre place à la gauche du souverain Juge, et qui vous dit : Descendez !

Les âmes des méchants, les *âmes perdues*, étoient appelées *Lamies*, *Larves*, *Lemures*[4]. On les chargeoit de malédictions. De là certaines formules qu'on gravoit sur les

τοι γενωνται... τὰ μέγιστα καὶ ὀδυνηρότατα καὶ φοβερώτατα πάθη πάσχοντας.

[1] In omnibus respice finem, et qualiter ante districtum stabis judicem cui nihil est occultum, qui muneribus non placatur, nec excusationes recipit, sed quod justum est judicabit. *Imit. Christi*, lib. I, cap. XXIV, n. 1.

[2] Plat. Gorgias; *Oper.*, t. IV, p. 166 et seq. Ed. Bipont. — Vid. et Cierocl., De Provid. et fato. — Jamblich., De animâ. — Vet. poet. ap. Hlem. Alexandr. Strom., lib. IV.— Sextus Empir. adv. Matth., lib. VIII. On peut voir dans Stobée, *Eclog. Phys.*, lib. I, un grand nombre de passages des anciens, sur le jugement, les peines et les récompenses futures.

[3] Οὓς ἐπειδὴ διαδικάσειαν, τοὺς μὲν δικαίους κελεύειν πορεύεσθαι τὴν εἰς δεξίαν τε καὶ ἄνω διὰ τοῦ οὐρανοῦ... τοὺς δὲ ἀδίκους, τὴν εἰς ἀριστεράν τε καὶ κάτω. *Plat.*, *De Republ.* lib. X, *Oper.*, t. VII, p. 323. Ed. Bipont.

[4] Apul., De Deo Socrat. — Porphyr., de Abstin. II.

tombeaux, pour empêcher qu'on ne fît des imprécations contre les mânes de ceux qui y étoient ensevelis : *Qui que vous soyez, épargnez les mânes, et ne les maudissez pas*[1].

La classe la plus nombreuse se composoit des âmes qui n'étant pas encore assez pures pour jouir du bonheur céleste, et n'ayant pas mérité non plus d'être condamnées à des supplices éternels, subissoient dans les enfers des peines proportionnées à leurs fautes[2], ou bien, selon d'autres, errant çà et là sur la terre[3], attendoient en cet état de souffrance que la justice divine fût satisfaite. On sacrifioit pour elles[4]; on employoit certains rites expiatoires pour les rétablir dans leur première innocence. Les Romains appeloient ces cérémonies *Justa*, et les Grecs τελετή, c'est-à-dire, *expiations*. Platon parle des sacrifices qu'on faisoit pour les âmes des morts : « Musée, Orphée, Linus « et les fils des Muses, recommandent, dit-il, non-seule-

[1] Quisquis es, parce Manibus, et maledicere noli. *Vid. Gruter, Inscript. antiq.*

[2] Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
Supplicia expendunt. . . . .
Infectum eluitur scelus, aut exuritur igni.
Quisque suos patimur manes. Exindè per amplum
Mittimur Elysium, et pauci læta arva tenemus :
Donec longa dies perfecto temporis orbe
Concretam exemit labem, purumque reliquit
Æthereum sensum. . . . . .
Virgil., *Æneid.* lib. VI, v. 739-746.

[3] Eorum animi, qui se corporis voluptatibus dediderunt, earumque se quasi ministros præbuerunt, impulsuque libidinum voluptatibus obediendum, deorum et hominum jura violaverunt, corporibus elapsi circum terram ipsam volutantur; nec hunc in locum nisi multis exagitati sæculis revertuntur. Cicer, *Somn. Scip.*, c. IX, n. 22.

[4] S. Justin., Apol., II, p. 68. — Olim quoniam animas defunctorum humano sanguine propitiari creditum erat, captivos vel mali status servos mercati in exequiis immolabant. Tertullian., *De spectacul.*, c. XII, *Oper.*, p. 78.

« ment aux simples particuliers, mais aux villes même, de « ne pas négliger ces saintes pratiques, qui sont d'une « grande efficace pour délivrer les morts des tourments « qu'ils endurent[1]. » De là l'exhortation, si fréquente chez les anciens, d'apaiser les mânes, *placare manes*.

Comme on ignoroit le sort de chacun de ceux qui quittoient la vie, on prioit généralement pour tous les morts[2]; et dans les billets qu'on envoyoit pour annoncer le décès de quelqu'un, on ne manquoit pas d'y faire son éloge, afin d'engager à prier pour lui[3].

Il y avoit une liturgie, des formules de prières pour les morts. On invoquoit les saints en leur faveur, comme le prouvent diverses inscriptions gravées sur des tombeaux.

« Ames célestes, venez à son aide. »
« Que les dieux te soient propices. »
« Mânes très-saints, je vous recommande mon époux, daignez lui être indulgents[4]. »

[1] *Βίβλων δὲ ὅμαδον παρέχονται Μουσαίου καὶ Ὀρφέως, Σελήνες τε καὶ Μουσῶν ἐγγόνων, ὥς φασι· καθ' ἃς θυηπολοῦσι, πείθοντες οὐ μόνον ἰδιώτας ἀλλὰ καὶ πόλεις, ὡς ἄρα λύσεις τε καὶ καθαρμοὶ ἀδικημάτων, διὰ θυσιῶν... εἰσὶ μὲν ἔτι ζῶσιν, εἰσὶ δὲ καὶ τελευτήσασιν· ἃς δὴ, τελετάς καλοῦσιν. αἳ τῶν ἐκεῖ κακῶν ἀπολύουσιν ἡμᾶς· μὴ θύσαντας δὲ, δεινὰ περιμένει.* *De Republ.*, lib. II; *Oper.*, t. VI, p. 221.

[2] « Les âmes reçues dans le ciel n'avoient pas, à la vérité, besoin de « prières; mais, comme il n'étoit pas toujours aisé de les distinguer « des autres, il arrivoit rarement qu'on se dispensât des devoirs ordi-« naires, à moins que les dieux n'eussent donné des preuves de la féli-« cité dont elles jouissoient. Ainsi, Romulus, reçu après sa mort « parmi les dieux, eut des vœux et non des prières. *Deum Deo natum « regem, parentemque urbis, salvere universi Romulum jubent.* Ainsi, « les empereurs, après leur apothéose, étoient regardés comme des « dieux, *certis omnibus*, dit Capitolin de Marc Aurèle, *quòd à diis « commodatus ad deos rediisset.* » Morin, *De l'usage de la prière pour les morts parmi les païens. Histoire de l'Académie des inscriptions*, t. II, p. 121 et 122.

[3] *Ibid.*

[4] Adeste, superi.

Tous les peuples ont eu des usages semblables. On célébroit au Mexique deux fêtes en mémoire des morts. Deux des dix-huit mois qui composoient, avec cinq jours complémentaires, l'année mexicaine, tiroient leur nom de ces fêtes [1]. C'étoit une coutume universelle, qui existoit chez les Gaulois[2], qui existe encore dans l'Inde, dans la Tartarie[3], à la Chine, en Afrique, de sacrifier près des tombeaux, d'y répandre des libations, d'y déposer des offrandes. Les rites ont paru varier, mais on trouve partout des ex-

DI TIBI BENÈ FACIANT.
ITA PETO VOS MANES SANCTISSIMOS COMMENDATUM HABEATIS
MEUM CONJUGEM; ET VELITIS ILLI INDULGENTISSIMI ESSE.

Gruter., *Inscript. antiq.* — *Histoire de l'Académie des inscriptions*, t. I, p. 270, et t. II, p. 124.

[1] *Miccailhuitzintli*, la petite fête des morts, et *Hueymiccailhuitl*, la grande fête des morts. M. de Humboldt, *Vues des Cordillères et monuments de l'Amérique*, t. I, p. 351. Éd. in-8°. Les Mexicains avoient encore la fête *Micaylhuitl* ou de *tous les morts*, et, ce qui est extrêmement remarquable, la fête *Tecuilhuitonil* ou de *tous les seigneurs*. *Ibid.*, t. II, p. 297.

[2] On trouve presque dans toute l'Europe un grand nombre d'anciens monuments appelés *Cromlechs*, et qui consistent dans une large pierre posée horizontalement sur des pierres droites, lesquelles forment sous la première une espèce de cave. Les *Cromlechs* étoient à la fois des tombeaux et des autels, où l'on déposoit les offrandes pour les morts. *Maximâ ex parte sepulcro imposita esse solet, eo fine, ut ibidem in memoriam defuncti quotannis sacra peragantur*, dit Wormius, p. 8. Vid. et. Borlase, *Antiq. of Cornwal*, p. 225 et seq.

[3] On a montré à M. Stallybras, chez les Tartares Buriats, qui habitent la Sibérie, plusieurs ossements de veaux qui autrefois avoient été offerts en sacrifice aux dieux, et sur lesquels étoient écrites des prières en langue thibétaine et mogole. Ces prières, dit-on, sont une sorte de messe en *Requiem* pour les morts : on les achète ordinairement pour les cérémonies funèbres qui se font à l'enterrement d'un Taschi, ou autre riche Buriat, par un tiers des bestiaux que le décédé a possédés. *Annales de la littérature et des arts*, t. IX, p. 89.

piations funèbres, partout on a prié, et l'on prie pour les morts.

Les Scandinaves croyoient que le monde seroit un jour détruit, et que *leurs dieux mêmes* périroient dans cette grande catastrophe, qui précéderoit le dernier jugement. Voici comme elle est décrite dans l'*Edda:* « Le feu consume « tout et la flamme s'élève jusqu'au ciel [1]. Mais bientôt « une nouvelle terre sort du sein des flots, ornée de vertes « prairies : les champs y produisent sans culture; les ca- « lamités y sont inconnues......... C'est là que les justes « habiteront et se réjouiront pendant tous les siècles. « *Alors le Puissant, le Vaillant, celui qui gouverne tout,* « *sort des demeures d'en haut, pour rendre la justice di-* « *vine:* il prononce ses arrêts, et établit les sacrés destins « qui dureront toujours [2]. »

Les livres Zends enseignent que les hommes qui meurent avant d'avoir été entièrement purifiés souffrent des tourments dans une autre vie, et que la durée de ces tourments est plus ou moins longue, suivant la gravité des crimes qu'ils sont destinés à punir. Ils ajoutent que les purifications prescrites par la loi pour les vivants sont très-utiles aux morts, quand leurs parents ou leurs amis s'y soumettent à leur intention [3].

Selon le Zend-A-Vesta, le génie de la droiture est chargé de l'examen des actions des hommes, au moment où ils sortent de la vie. Son tribunal est sur le pont *Tchinevad*, qui sépare la terre du ciel. Au-dessous est le gouffre de l'enfer.

Si les bonnes œuvres de l'homme, dit le *Sadder-Boun-*

[1] Sur la tradition de l'embrasement futur de l'univers, voyez Grotius, *De verit. Relig. christianæ*, l. I, c. x, et *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXXI, p. 380, 405 et suiv.

[2] Mallet, *Introduction à l'Histoire du Danemark*, p. 71.

[3] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXXIV, p. 397.

Dehesch, l'emportent sur ses péchés, son âme rencontre au milieu du pont *Tchinevad* une figure dont l'éclat et la pureté l'éblouissent. Cette figure est son bon *Kerdar*, qui lui dit : De moi-même j'étois pur, mais par vos bonnes œuvres vous m'avez rendu encore plus pur. Alors elle l'emmène au milieu des esprits célestes et des âmes des justes, dans le *Beheschl* (le ciel), où les âmes occupent des demeures plus ou moins proches d'Ormuzd, selon que leurs œuvres ont été plus ou moins parfaites.

L'âme dont les crimes l'emportent sur les bonnes œuvres epsse sur le pont *Tchinevad* comme sur le tranchant d'une épée, et rencontre une figure hideuse qui lui fait horreur. A la vue de ce spectre, l'âme veut fuir ; mais il la retient en lui disant : Je suis ton mauvais *Kerdar ;* impur par moi-même, tes crimes m'ont rendu encore plus affreux. Il l'entraîne en même temps avec lui dans le *Douzakh* (l'enfer), où ils sont reçus par les damnés et par Ahriman. Ce principe du mal raille amèrement le pécheur sur ce qu'il a préféré sa compagnie et ses cachots au brillant séjour où Ormuzd fait éclater sa gloire, au milieu des esprits célestes ; puis il ordonne qu'on le nourrisse de pourriture : mais Ardibehescht veille à ce que la punition ne passe point le crime[1].

L'*Eulima-Eslam*, le *Sadder-Boun-Dehesch* et le *Viraf-namah* font mention d'un lieu nommé *Hamestegan*, ou *Hamestan*, dans lequel vont les âmes dont les bonnes et les mauvaises actions sont égales, ou à peu près. Ce lieu, où elles doivent rester jusqu'à la résurrection, est entre le ciel et l'enfer ; mais Ahriman n'y a point d'accès[2].

[1] Voyez encore le *Boun-Dehesch*, *XXXI*, lib. III, p. 111 et 112

[2] Anquetil du Perron, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXIX, p. 267—270.

Les croyances des Thibétains sur l'état des âmes après la mort ne diffèrent point de celles des autres peuples. Leur paradis, comme leur enfer, se compose de plusieurs séjours ; le dernier seul est éternel [1]. La même doctrine règne dans l'Inde [2], à la Chine et au Tonquin, où l'on offre [3], ainsi qu'au Japon [4], des sacrifices pour les morts. On en offre également chez les Indiens Tzapotèques [5].

Ainsi rien n'ébranla jamais la foi du genre humain, ni ses espérances. Partout la vertu lève avec joie ses regards au ciel, où elle recevra sa récompense, et le crime même n'ose nier le supplice qui l'attend. Une force invincible attire l'homme vers l'avenir ; cette vie rapide ne suffit ni à la conscience du juste, ni à celle du méchant ; il faut pour égaler la terreur de l'un, les désirs et l'espoir de l'autre, quelque chose d'infini comme la puissance de Dieu, et d'éternel comme sa justice.

Quelques insensés, il est vrai, ont cherché le néant dans l'œuvre immense du Créateur ; ils l'ont appelé à grands cris au milieu de l'univers ; et de monde en monde la vie seule leur a répondu.

D'autres insensés, donnant à la bonté de Dieu et à ses jugements leur foible raison pour règle, ont rejeté le dogme des peines passagères, l'invocation des saints, la prière pour les morts, brisant ainsi l'un des plus doux liens de

[1] Alphabet. thibetan., t. I, p. 182 et 183.

[2] *Hist. des dieux orient.*, ch. XI et XII. — *L'Ezour-Vedam*, t. I p. 300 et suiv., et t. II, p. 120 et 122. — Le juge des morts est appelé *Yama* par les Hindous.

[3] *Voyage au Tonquin*, t. I, p. 220. — Les Tonquinois appellent le paradis *Toa-sen*, siége de fleurs ; et l'enfer, *Nguc*, grande caverne d'où l'on ne peut sortir.

[4] *Parallèle des religions*, t. I, part. I, p. 436.

[5] M. de Humboldt, *Vues des Cordillères et monuments de l'Amérique*, t. II, p. 279.

la société religieuse universelle, et ne laissant, entre le cœur de l'homme et l'objet de ses regrets, que le silence du tombeau. Mais leur fausse sagesse est confondue par la tradition unanime des peuples ; et, tandis que ces hommes durs et présomptueux se séparent également des âmes bienheureuses et des âmes souffrantes, parce que leur esprit grossier ne conçoit d'autre moyen de communication que les sens, toutes les nations de la terre et tous les âges répètent : *C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés* [1].

Le péché lui-même, et la manière dont il est entré dans le monde, est le sujet d'une tradition non moins antique, ni moins générale ; et le dogme terrible de la chute de notre premier père et de la corruption de la nature humaine, se trouve partout, et partout est un des fondements de la religion universelle, ainsi que le remarque Voltaire dans un passage que nous avons cité au commencement de ce volume [2].

« Ce dogme fondamental du christianisme n'étoit point « ignoré dans les anciens temps, dit l'abbé Foucher. Les « peuples plus voisins que nous de l'origine du monde sa- « voient, par une tradition uniforme et constante, que « le premier homme avoit prévariqué, et que son crime

[1] Sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut à peccatis solvantur. *Maccab.*, lib. II, c. XII, 46. — La prière pour les morts est une des *innovations* reprochées par les protestants à l'Église catholique ; et, dès le second siècle, Tertullien disoit : « L'épouse prie « pour l'âme de son époux; elle demande pour lui le rafraîchissement; « elle présente des offrandes (ou plus probablement elle fait offrir « pour lui le saint sacrifice), le jour anniversaire de sa mort. » *Enimverò et pro animâ ejus orat, et refrigerium interim adpostulat ei, et in primâ resurrectione consortium, et offert annuis diebus dormitionis ejus. De monagam.*, cap. x, *Oper.*, p. 531. *Ed Rigalt.*

[2] Chap. II, p. 35.

« avoit attiré la malédiction de Dieu sur toute sa pos-
« térité.

« D'ailleurs on peut dire que le péché originel est un « fait notoire et palpable. Tous les hommes naissent avec « des inclinations dépravées, portés à tous les vices, et « ennemis de la vertu. Leur vie sur la terre est visiblement « un état de misère et de punition. Il est donc manifeste « que l'homme n'est point tel qu'il devroit être, ni tel qu'il « est sorti des mains du Créateur[1]. »

Cicéron, qui a peint si éloquemment la grandeur de la nature humaine, ne laisse pas d'être frappé des étonnants contrastes qu'offre cette même nature, sujette à tant de misères, aux maladies, aux chagrins, aux craintes, aux plus avilissantes passions ; de sorte que, forcé de reconnoître quelque chose de *divin* dans l'homme si malheureux et si dégradé, il ne sait comment le définir, et l'appelle *une âme en ruine*[2].

Et voilà pourquoi, dans Platon, Socrate rappelle à ses disciples, que ceux qui ont établi les *mystères*, et *qui ne sont point*, dit-il, *à mépriser*, enseignoient, d'après les anciens, que quiconque meurt sans être *purifié*, reste aux enfers plongé *dans la boue ; et que celui qui a été purifié, habite avec les dieux*[3].

[1] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXXIV, p. 392, 393.

[2] Homo non ut à matre, sed ut à novercâ naturâ editus est in vitam corpore nudo, et fragili, et infirmo ; animo autem anxio ad molestias, humili ad timores, molli ad labores, prono ad libidines : in quo tamen inest tanquam obrutus quidam divinus ignis ingenii et mentis. *De Republ.*, lib. III ; *ap. August.*, lib. IV, *contra Pelagium.*

[3] Καὶ κινδυνεύωσι καὶ οἱ τὰς τελετὰς ἡμῖν οὗτοι καταστήσαντες, οὐ φαῦλοι τινες εἶναι, ἀλλὰ τῷ ὄντι πάλαι αἰνίττεσθαι ὅτι ὃς ἂν ἀμύητος καὶ ἀτέλεστος εἰς ᾅδου ἀφίκηται, ἐν βορβόρῳ κείσεται ὁ δὲ κεκαθαρμένος τε καὶ τετελεσμένος, ἐκεῖσε ἀφικόμενος, μετὰ θεῶν οἰκήσει. *Phædr.*, *Oper.*, t. I, p. 157. Edit. Bipont On retrouve des idées semblables chez les Nègres de *Cabo de Monte*. Ils croient à la nécessité d'une *ré-*

Tous les anciens théologiens et les poëtes disoient, au rapport de Philolaüs le pythagoricien, *que l'âme étoit ensevelie dans le corps, comme dans un tombeau, en punition de quelque péché*[1]. C'étoit aussi la doctrine des Orphiques[2]; et comme, en même temps, on reconnoissoit que l'homme étoit sorti bon des mains de Dieu, et qu'il avoit d'abord vécu dans un état de pureté et d'innocence[3], le crime pour lequel il étoit puni, étoit par conséquent postérieur à sa création.

Mais comment le crime d'un seul homme a-t-il infecté toute sa race? Comment les enfants peuvent-ils justement porter la peine de la faute de leur père? Ils la portent cette peine, c'est un fait constant, et que dès lors il n'est nullement nécessaire d'expliquer. Dieu est juste et nous sommes punis, voilà tout ce qu'il est indispensable que nous sachions; le reste n'est pour nous que de *pure curiosité.*

Une raison sage peut néanmoins découvrir quelques lueurs dans ce profond mystère, et la philosophie ancienne, en prenant la tradition pour guide, seule méthode qui puisse donner une base solide et une règle sûre au raisonnement, s'est élevée, sur la question aussi difficile qu'im-

génération. Il faut, disent-ils, *mourir et renaître.* Ils ont pour cela des cérémonies mystérieuses, une espèce d'initiation qu'ils appellent *Belly-Paaro.* « On meurt, on passe par le feu, on change entièrement d'ha- « bitudes, *on est dépouillé de sa corruption,* et revêtu de l'intégrité « spirituelle. On reçoit un entendement nouveau. » *Histoire des religions*, t. I, p. 191.

[1] *Λέγει δὲ γὰρ ὁ Πυθαγορειος Φιλόλαος ὧδε μαρτυρέονται δὲ καὶ οἱ παλαιοὶ θεολόγοι τε καὶ μαντεῖς ὡς διά τινας ἀμαρτίας ἅ ψύχα τῷ σώματι συνέζευκται, καὶ καθάπερ ἐν σώματι τούτῳ τέθαπται. Clem. Alexandr. Strom.*, lib. III, p. 433.

[2] Platon. Cratyl., *Oper.*, t. III, p. 264.

[3] Dicæarch. *ap.* Porphyr., *De abstin.*, lib. IV, p. 343. — Plat. in Philæb.

portante de *l'imputation des délits*, à de fort belles considérations.

Dans son traité *sur les délais de la justice divine*, Plutarque fait d'abord observer qu'il y a *des êtres collectifs*, qui peuvent être coupables de certains crimes, aussi bien que les *êtres individuels*. « Un état, par exemple, est, dit-« il, une même chose continuée, un tout, semblable à un « animal qui est toujours le même, et dont l'âge ne sau-« roit altérer l'identité. L'état étant donc toujours *un*, « tandis que l'association maintient l'unité, le mérite et « le blâme, la récompense et le châtiment, pour tout ce « qui est fait en commun, lui sont distribués justement, « comme ils le sont à l'homme individuel [1]. »

« Mais, ajoute Plutarque, si l'état doit être considéré « sous ce point de vue, il en doit être de même d'une fa-« mille provenant d'une souche commune, dont elle tient « je ne sais quelle force cachée, je ne sais quelle commu-« nication d'essence et de qualités, qui s'étend à tous les « individus de la lignée. Les êtres produits par voie de « génération, ne ressemblent point aux productions de « l'art. A l'égard de celles-ci, dès que l'ouvrage est terminé, « il est sur-le-champ séparé de la main de l'ouvrier, « et ne lui appartient plus : il est bien fait *par lui*, mais « non *de lui*. Au contraire, ce qui est engendré pro-« vient de la substance même de l'être générateur ; telle-« ment qu'il tient de *lui* quelque chose qui est très-juste-« ment puni ou récompensé pour lui ; car ce quelque « chose est lui [2]. »

D'après la doctrine des Perses, *Meschia* et *Meschiané*, ou le premier homme et la première femme, étoient d'a-

[1] Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables; traduction de M. le comte de Maistre, p. 48. Lyon, 1816.

[2] *Ibid.*, p. 50 et 51.

bord purs, soumis à Ormuzd leur auteur. Ahriman les vit, et fut jaloux de leur bonheur. Il les aborda sous la forme d'une couleuvre, leur présenta des fruits, et leur persuada qu'il étoit l'auteur de l'homme, des animaux, des plantes et de ce bel univers qu'ils habitoient. Ils le crurent ; et dès lors Ahriman fut leur maître. Leur nature fut corrompue ; et cette corruption infecta toute leur postérité[1].

Ainsi le péché ne vient point d'Ormuzd ; mais il a été *produit*, dit Zoroastre, *par l'être caché dans le crime*, ou Ahriman[2]. Il y a, selon les Parsis, des souillures que l'homme apporte en naissant[3].

Maurice a prouvé que l'histoire d'Adam et de sa chute, telle que Moïse la raconte, est confirmée par les monuments et les traditions des Indiens[4]. Il prouve également que la doctrine du péché originel étoit enseignée par les druides[5]. Voltaire lui-même avoue que « les brames « croyoient l'homme déchu et dégénéré; cette idée se « trouve, ajoute-t-il, chez tous les anciens peuples[6]. »

Confucius, après avoir dit que la raison est un présent du ciel, ajoute : « La concupiscence l'a déréglée, et il s'y « est mêlé plusieurs impuretés. Otez-en donc de ces im-

[1] Vendidad-Sade, p. 305, 428.

[2] Exposit. du syst. théolog. des Perses, tiré des livres Zends, Pehlvis et Parsis, par Anquetil du Perron. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXIX, p. 184.

[3] *Ibid.*, p. 256.

[4] Maurice's History of Hindostan, vol I, ch. XI. — Id., Indian Antiq., vol. V, p. 657. Vid. et. Maimonides, Ductor. dubitant., part. III, cap. XXIX, et Mendès de Pinto. Voyage en Europe, en Asie et en Afrique, etc. Abraham Roger, et les *Recherches asiatiques*. Le nom même d'Adam étoit connu des Perses, des Indiens, et de tous les anciens peuples de l'Orient.

[5] *Indian antiq.*, vol. VI, p. 53.

[6] *Additions à l'Histoire générale*, p. 17 Éd. de 1763.

« puretés, afin qu'elle reprenne son premier lustre, et « qu'elle ait toute sa perfection[1]. » *Son principe*, remarque l'auteur qui nous a fourni cette citation, *est que l'homme étant déchu de la perfection de sa nature, se trouve corrompu par des passions et par des préjugés ; de sorte qu'il est nécessaire de le rappeler à la droite raison et de le renouveler*[2].

Le philosophe *Tchouangsé* enseignoit, conformément à la doctrine des *King*, ou *livres sacrés* des Chinois, « que « dans l'état du premier ciel l'homme étoit uni au dedans « à la souveraine raison, et qu'au dehors il pratiquoit « toutes les œuvres de la justice. Le cœur se réjouissoit « dans la vérité. Il n'y avoit en lui aucun mélange de « fausseté. Alors les quatre saisons de l'année suivoient « un ordre réglé sans confusion... Rien ne nuisoit à « l'homme, et l'homme ne nuisoit à rien. Une harmonie « universelle régnoit dans toute la nature. » Mais, suivant la même tradition, « les colonnes du ciel furent « rompues ; la terre fut ébranlée jusqu'aux fonde- « ments... *L'homme s'étant révolté contre le ciel*, le sys- « tème de l'univers fut dérangé, et l'harmonie générale « troublée ; les maux et les crimes inondèrent la face de « la terre[3]. »

Tous ces maux sont venus, dit le livre *Likiyki*, parce que « l'homme méprisa le souverain empire. Il voulut dis- « puter du vrai et du faux ; et ces disputes bannirent la « raison éternelle. Il regarda ensuite les objets terrestres,

[1] Ce passage se trouve dans le livre qui a pour titre : *Ta-Hio*. Vid. *Morale de Confucius*, p. 50.

[2] *Ibid.*, p. 159. Vid. et. De la philosophie des Chinois. Œuvres de Diderot, t. I, p. 379. Édit. de 1773.

[3] Ce sont les paroles mêmes de *Hoainantsé*, et des philosophes *Ventsé* et *Lietsé*, qui vivoient longtemps avant lui. *Vid.* Ramsay, *Discours sur la mytholog.*, p. 146-148.

« et les aima trop ; de là naquirent les passions... Voilà la « source primitive de tous les crimes ; et ce fut pour les « punir que le ciel envoya tous les maux[1]. »

La mère de notre chair, ou *la femme au serpent Cihuacohualt*, est célèbre dans les traditions mexicaines, qui la représentent déchue de son premier état de bonheur et d'innocence[2]. On a récemment découvert, près d'une ville de la Pensylvanie, un monument qui montre que la même tradition étoit répandue dans toute l'Amérique[3]. Mais deux seuls faits suffisent pour prouver que la chute de l'homme et la corruption de notre nature furent toujours une croyance universelle.

Et d'où viendroit sans cela l'usage des sacrifices ? Quel en seroit le fondement, la raison ? Pourquoi répandre le sang, et trop souvent même le sang humain, si l'on n'avoit pas été partout persuadé que l'homme devoit à Dieu une grande satisfaction, et qu'il étoit pour lui un objet de colère? A quoi bon tant d'expiations, s'il n'y avoit rien à expier ;

[1] *Ibid.*, p. 149 et 150. — La tradition de la chute originelle de l'homme s'est conservée jusque dans les antiques caractères dont se compose la langue écrite des Chinois. Le signe de la *femme*, signifie, entre autres choses, *macula, defectus, alios in malis implicare.* Voyez le *Dictionnaire chinois* de M. de Guignes.

[2] M. de Humboldt, *Vues des Cordillères et des monuments de l'Amérique*, t. I, p. 237 et 274. T. II, p. 198.

[3] « L'automne dernier, un violent orage éclata près de Brownswell, « dans la partie occidentale de la Pensylvanie, et déracina un chêne « énorme, dont la chute laissa voir une surface en pierre d'environ « seize pieds carrés, sur laquelle sont gravées plusieurs figures : entre « autres, deux de forme humaine, représentant un homme et une « femme séparés par un arbre. La dernière tient des fruits à la main, « Des cerfs, des ours et des oiseaux sont sculptés sur le reste de la « pierre. Ce chêne avoit au moins cinq ou six cents ans d'existence ; « ainsi ces figures ont dû être sculptées longtemps avant la découverte « de l'Amérique par Colomb. » *Annales de la littérature et des arts*, liv X, p. 286, 287

et tant d'hosties s'il n'existoit point de coupables? La conscience, éveillée en tous lieux par la tradition, tâchoit par ces moyens d'apaiser le ciel irrité, de suspendre des châtiments dont elle sentoit la justice [1]; et le genre humain condamné à mort songeoit moins, chose remarquable, à demander sa grâce, qu'à se racheter par la substitution d'une autre victime.

L'idée que nous naissons impurs et criminels étoit, de toute antiquité, si profondément empreinte dans les esprits, qu'il existoit chez tous les peuples des rites expiatoires pour purifier l'enfant à son entrée dans la vie [2]. Ordinairement cette cérémonie avoit lieu le jour où l'on donnoit un nom à l'enfant. Ce jour, chez les Romains, étoit le neuvième pour les garçons, et le huitième pour les filles [3]. On l'appeloit *lustricus*, à cause de l'eau lustrale qu'on employoit pour purifier le nouveau-né [4]. Les Égyptiens [5], les Perses [6] et les Grecs avoient une coutume

[1] « De tant de religions différentes, il n'en est aucune qui n'ait « pour but principal les expiations. L'homme a toujours senti qu'il « avoit besoin de clémence. » Voltaire, *Essai sur l'Histoire générale, et sur les mœurs et l'esprit des nations*, ch. cxx, t. III, p. 205. Édit. de 1756.

[2] De toute antiquité, les Sabéens purifioient leurs enfants nouveau-nés en les faisant passer par le feu, *persuadés que sans cela ils mourroient*, dit Maimonides, *More Nevoch.*, part. III, c. xxxvii, p. 449.

[3] Macrob. Saturn., lib. I.

[4] Festus, De verb. signific

[5] Analyse de l'Inscription de Rosette, p. 145.

[6] Nous remarquerons que les Parsis eurent toujours un baptême. Le baptême est commun à toutes les anciennes nations de l'Orient. Voltaire, *Recherches sur l'Histoire générale*, § 41. La XXVIe porte du Sadder exige que l'on donne le baptême à l'enfant nouveau-né. Chez les Gaures, « le ministre prend de l'eau nette qu'il verse dans une « écorce d'un certain arbre qui croît communément à Jezd en Perse, « et qu'ils appellent *hom*. Il prend ensuite de cette eau avec la main,

semblable[1]. Au Yucatan on apportoit l'enfant dans le temple, où le prêtre lui versoit sur la tête de l'eau destinée à cet usage, et lui donnoit un nom. Aux Canaries, c'étoient les femmes qui remplissoient cette fonction à la place des prêtres[2].

Mêmes expiations prescrites par la loi[3] chez les Mexicains. « La sage-femme, en invoquant le dieu Ometeuctli[4] « et la déesse Omecihuatl, qui vivent dans le séjour des « bienheureux, jetoit de l'eau sur le front et la poitrine du « nouveau-né : après avoir prononcé différentes prières[5], « dans lesquelles l'eau étoit considérée comme le symbole « de la purification de l'âme, la sage-femme faisoit appro-

« et en la jetant sur l'enfant, il prie Dieu qu'il daigne le nettoyer des « souillures de son père et des pollutions menstruelles de sa mère. « Après cela, chacun se retire, et l'enfant est inscrit sur le catalogue « des vrais croyants. » *Histoire des religions, etc.*, t. I, p. 88.

[1] Ils appeloient cette cérémonie ἀμφιδρόμια, parce qu'on couroit autour du foyer et des dieux Lares, en tenant le nouveau-né entre les bras.

[2] Carli, *Lettres américaines*, t. I, p. 146 et 147.

[3] « Tous les détails de cette table de la loi mexicaine rappellent le « baptême des prosélytes du judaïsme. » M. de Humboldt, *Vues des Cordillères et des monuments de l'Amérique*, t. II, p. 312. Ce n'est pas le seul rapport qu'eussent les usages et les traditions mexicaines avec les traditions et les usages des juifs, et même des chrétiens. On trouvoit parmi eux, outre « leurs traditions sur la mère des « hommes, déchue de son premier état de bonheur et d'innocence, « l'idée d'une grande inondation, dans laquelle une seule famille s'est « échappée sur un radeau; l'histoire d'un édifice pyramidal élevé par « l'orgueil des hommes et détruit par la colère des dieux; des idoles « faites avec de la farine de maïs pétrie, et distribuées en parcelles au « peuple rassemblé dans l'enceinte des temples; les déclarations de « péchés faites par les pénitents; des associations religieuses ressem- « blant à nos couvents d'hommes et de femmes. » *Ibid.*, t. I, p. 137-138. Vid. et. Carli, *Lettres américaines*, t. I, p. 151-154.

[4] Le *Dieu du paradis céleste*.

[5] *Clavigero*, t. II, p. 86.

« cher des enfants, qui avoient été invités pour donner un « nom au nouveau-né. Dans quelques provinces on allu- « moit en même temps du feu, et on faisoit semblant de « passer l'enfant par la flamme, comme pour le purifier à « la fois par l'eau et le feu. Cette cérémonie rappelle des « usages dont l'origine, en Asie, paroît se perdre dans une « haute antiquité [1]. »

Les Thibetains ont aussi de pareilles expiations [2]. Dans l'Inde, lorsqu'on donne le nom à un enfant, après avoir écrit ce nom sur son front, et l'avoir plongé trois fois dans de l'eau de rivière, le brame s'écrie à haute voix : « O « Dieu pur, unique, invisible, éternel et parfait ! nous « t'offrons cet enfant issu d'une tribu sainte, oint d'une « huile incorruptible et purifié avec de l'eau [3]. »

On a vu que la corruption de notre nature par suite d'un premier péché, étoit un des points de la doctrine enseignée dans les mystères. Le sixième livre de l'Énéide n'est guère qu'une brillante exposition de cette doctrine ; et peut-être l'antiquité n'offre-t-elle rien qui prouve davantage le pouvoir de la tradition sur l'esprit humain, que le passage de ce livre où le poëte, pénétrant avec Énée dans le séjour des morts, décrit en vers magnifiques le lugubre spectacle qui se présente d'abord à sa vue; car, s'il y a quelque chose au monde qui réveille en nous l'idée de l'innocence, assurément c'est l'enfant qui n'a pu encore ni commettre le mal, ni même le connoître : et supposer qu'il soit soumis à des châtiments, des souffrances, est une pensée qui révolte toute l'âme. Cependant Virgile, le tendre Virgile, place les enfants *moissonnés à la mamelle, avant d'avoir goûté la vie, à l'entrée des royaumes tristes*, où il les représente dans un

[1] M. de Humboldt, *Vues des Cordillères et monuments de l'Amérique*, t. I, p. 223.

[2] Alphabet. thibetan., Præfat., p. XXXI.

[3] Extrait des travaux de la société de Calcutta.

état de peine, pleurant et poussant un long gémissement, *vagitus ingens*[1]. Pourquoi ces pleurs, ces voix douloureuses, ce cri déchirant? Quelles fautes expient ces jeunes enfants, à qui leurs mères n'ont point souri[2]? Qui a pu suggérer au poëte cette étonnante fiction? Quel en est le fondement? D'où vient-elle, sinon de la croyance antique, que l'homme *naît dans le péché*[3]?

Mais s'il a toujours connu et avoué sa dégradation, toujours aussi l'espérance d'être un jour rétabli dans son premier état, a soutenu son courage; et sous le poids du crime que tout lui rappeloit, au dehors comme au dedans de lui-même, il a pu encore lever les yeux au ciel sans effroi. Tous les peuples ont attendu un Libérateur, un personnage mystérieux, divin, qui, selon d'anciens oracles, devoit leur apporter le salut, et les réconcilier avec l'Éternel.

« Malgré l'ignorance et la dépravation introduites par « l'idolâtrie, la tradition de cette promesse s'est encore « assez conservée pour que l'on en aperçoive des traces « chez les anciens. L'opinion *qui a régné parmi tous les* « *peuples, et qui a eu cours chez eux dès le commencement*, « de la nécessité d'un médiateur, me paroît en être la « suite. Tous les hommes, convaincus de leur ignorance « et de leur misère, se sont jugés trop vils et trop impurs « pour oser se flatter de pouvoir communiquer par eux-

[1] Continuò auditæ voces, vagitus et ingens,
Infantumque animæ flentes in limine primo,
Quos dulcis vitæ exortes, et ab ubere raptos
Abstulit atra dies, et funere mersit acerbo.
Æneid., lib. VI, v. 426-429.

[2] . . . . . . Cui non risêre parentes.
Virgil., *Eclog.* VI, v. 62.

[3] J'ai été engendré dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché. *Ps.* L, v. 7, selon l'hébreu.

« mêmes avec Dieu ; ils ont été universellement persuadés « qu'il leur falloit un médiateur, par lequel ils pussent « lui présenter leurs vœux, en être favorablement écou- « tés, et recevoir les secours dont ils avaient besoin. Mais « la révélation s'étant obscurcie chez eux, et les hommes « ayant perdu de vue le seul médiateur qui leur avoit été « promis, ils lui ont substitué des médiateurs de leur « propre choix ; de là est venu le culte des planètes et « des étoiles, qu'ils ont regardées comme les tabernacles, « et la demeure des intelligences qui en régloient les « mouvements : prenant ces intelligences pour des êtres « mitoyens entre Dieu et eux, ils ont cru qu'elles pouvoient « leur servir de médiateurs ; en conséquence, ils se sont « adressés à elles pour entretenir le commerce toujours « nécessaire entre Dieu et sa créature ; ils leur ont of- « fert leurs vœux et leurs prières, dans l'espérance que « par leur canal ils obtiendroient de Dieu les biens « qu'ils lui demandoient. Telles ont été les idées géné- « ralement reçues, parmi les peuples de tout pays et de « tout temps.

« Mais ceux qui étoient plus instruits des premières tra- « ditions du genre humain, ont parfaitement senti l'insuf- « fisance de tels médiateurs ; ils ont non-seulement désiré « d'être instruits de Dieu, ils ont même espéré que l'Être « suprême viendroit un jour à leur secours, qu'il leur « enverroit un docteur qui dissiperoit les ténèbres de leur « ignorance, qui les éclaireroit sur la nature du culte qu'il « exige, et qui leur fourniroit les moyens de réparer la « nature corrompue[1]. »

Le savant Prideaux reconnoît aussi que « la nécessité « d'un médiateur entre Dieu et les hommes, étoit depuis

[1] L'abbé Mignot, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXV, p. 4 et 5.

« le commencement une opinion régnante parmi tous les « peuples[1]. »

Job, plus ancien que Moïse, et Iduméen de nation, mettoit toute son espérance dans ce médiateur *nécessaire*, qui étoit en même temps le Libérateur promis. « Je sais « que mon Rédempteur est vivant, et que je ressusciterai « de la terre au dernier jour, et que je serai de nouveau « revêtu de ma chair, et dans ma chair je verrai mon « Dieu. Je le verrai, moi-même et non pas un autre, et « mes yeux le contempleront: cette espérance repose dans « mon sein[2]. »

La tradition du Rédempteur répandue, comme on le voit, en Orient dès les premiers âges, remontoit par Noé et les patriarches jusqu'à l'origine du monde; et pour prévenir l'oubli où elle auroit pu tomber peut-être, Dieu la rappeloit aux hommes, dans les temps anciens, par des prophéties successives. C'est ainsi que le fils de Beor, prêtre du vrai Dieu, comme il paroît[3], révélant aux nations *sa parole, la doctrine du Très-Haut, et les visions du Tout-Puissant*, s'écrioit quinze siècles avant Jésus-Christ: « Je le verrai, mais non à présent; je le contem- « plerai, mais non de près. *L'Étoile* s'élèvera de Jacob, « et le *Sceptre* d'Israël : de Jacob sortira celui qui doit « régner[4]. »

[1] *Histoire des Juifs*, 1re partie, liv. III, t. I, p. 393. Paris, 1726.

[2] Scio enim quod redemptor meus vivit, et in novissimo die de terrâ surrecturus sum: et rursùm circumdabor pelle meâ, et in carne meâ videbo Deum meum; quem visurus sum ego ipse, et oculi mei conspecturi sunt, et non alius : reposita est hæc spes mea in sinu meo. *Job*. xix, 25-27.

[3] La religion de Balaam étoit saine, quoiqu'il eût le cœur gâté. L'abbé Foucher, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXVI, p. 132. *Charitas ei deerat*, dit saint Augustin, *De div. Quæst. ad Simplician.*, lib. II, quæst. I, n. 9.

[4] Dixit Balaam filius Beor... dixit auditor sermonum Dei, qui novit

Les termes mêmes de la prophétie marquent clairement qu'elle se rapporte à une croyance antérieure et à un personnage connu, mais enveloppé d'une obscurité mystérieuse; car, avant l'accomplissement des promesses, les hommes ne pouvoient ni ne devoient avoir du Messie une connoissance aussi parfaite qu'après sa venue. Cependant Job l'appelle *Dieu* très-expressément, et il indique que ce Dieu sera revêtu d'un corps, puisqu'il le verra *dans sa chair*, et que *ses yeux* le contempleront.

« En annonçant l'apparition d'un Sauveur victorieux, le « Très-Haut, dit Faber, vouloit empêcher que les nations « tombassent dans le désespoir ou dans l'ignorance. Nous « trouvons en effet qu'une vive attente d'un puissant libé- « rateur et réparateur, vainqueur du serpent et fils du « Dieu suprême, attente dérivée en partie de la prophétie « de Balaam[1], et en partie de la tradition plus ancienne « d'Abraham et de Noé, ne cessa jamais de prévaloir, d'une « manière plus ou moins précise et distincte, dans toute « l'étendue du monde païen; jusqu'à ce que les Mages, « guidés par un météore surnaturel, vinrent d'Orient cher- « cher l'*Étoile* destinée à relever Israël, et à renverser « l'idolâtrie[2]. »

Elle n'étoit presque tout entière qu'une corruption, un abus du dogme même de la médiation[3], et elle prouve in-

doctrinam Altissimi, et visiones Omnipotentis videt... Videbo eum, sed non modò; intuebor illum, sed non propè. ORIETUR STELLA ex Jacob, et consurget Virga de Israël... De Jacob erit qui dominetur. *Numer.*, XXIV, 15, 16, 17, 19.

[1] La prophétie de Bilâm ou Balaam, fils de Beor, étoit, dit d'Herbelot, fort répandue dans l'Orient. *Biblioth. orient.*, art. Zerdascht, t. VI, p. 510.

[2] *Horæ Mosaïcæ :* or a Dissertation on the credibility and theology o he Pentateuch; by George Stanley Faber, vol. II, sect. I, ch. II, p. 98. Seconde édit., London, 1818.

[3] Les dieux des païens n'étoient autre chose que des médiateurs

vinciblement la *vérité* de ce dogme, lié d'une manière inséparable à celui de la dégradation de notre nature ; comme la multitude des remèdes ridicules et impuissants prouve la *réalité* des maladies qui nous affligent, et *le besoin senti* d'un remède efficace.

Ces considérations, qu'appuient les nombreuses autorités déjà produites, pourroient nous dispenser d'en alléguer de nouvelles. Cependant, sur un point d'une si haute importance, il nous paroît convenable d'entrer encore dans quelques détails, qui achèveront de montrer combien étoit universelle la tradition antique dont nous venons de constater l'existence.

Les Zabiens ou Sabéens étoient divisés en plusieurs sectes ; mais elles reconnoissoient toutes la nécessité de quelque médiateur entre l'homme et la Divinité[1].

Les Égyptiens enseignoient aussi, suivant Hermès, cité par Jamblique, « que le Dieu suprême avoit préposé un « autre Dieu comme chef de tous les esprits célestes ; que « ce second Dieu qu'il appelle *Conducteur*, est une *Sagesse* « qui transforme et convertit en elle toutes les intelligen- « ces[2]. »

« Il est manifeste, observe Ramsay, que les Égyptiens « admettoient un seul principe et un Dieu mitoyen sem- « blable au Mithras des Perses. L'idée d'un esprit préposé « par la Divinité suprême pour être le chef et le conduc- « teur de tous les esprits, est très-ancienne. Les docteurs « hébreux croyaient que l'âme du Messie avait été créée

auprès du Dieu suprême, ou tout au plus des ministres plénipotentiaires, chargés de dispenser ses grâces à ceux qui en étoient dignes. Beausobre, *Histoire du Manich.*, liv. IX, ch. v, t. II, p. 669.

[1] Commune utrique sectæ fundamentum esse, opus habere homines mediatoribus, qui inter ipsos et Deum medii intercedant. Brucker, *Hist. crit. philosoph.*, lib. II, c. v, t. I, p. 224.

[2] Jamb. de Myst. Ægypt., p. 154. Ludg., 1552.

« dès le commencement du monde, et préposée à tous les « ordres des intelligences[1]. »

Parmi les différents Hermès révérés en Égypte, il y en avoit un que les Chaldéens appeloient *Dhouvanai*, c'est-à-dire le *Sauveur des hommes*. « Ce surnom, observe d'Her-« belot, pourroit fort bien convenir au patriarche Joseph, « que les Égyptiens qualifièrent *Psonthom Phanees*, ce « qui signifie dans leur langue *Sauveur du monde*; d'où « il résulte que ces peuples attendoient un Sauveur, et « qu'ils donnoient d'avance ce titre à ceux desquels ils « recevoient de grands bienfaits, ignorant celui qui devoit « porter ce nom par excellence[2]. »

« Il y a, dit Plutarque, une opinion de la plus haute an-« tiquité, et qui a passé des théologiens et des législateurs, « aux poëtes et aux philosophes; l'auteur en est inconnu, « mais elle repose sur une foi constante et inébranlable, « et elle est consacrée non-seulement dans les discours et « dans les traditions du genre humain, mais encore dans « les mystères et dans les sacrifices, chez les Grecs et chez « les barbares universellement[3]. »

Cette opinion, c'est que l'univers n'est point abandonné au hasard, et qu'il n'est pas non plus sous l'empire d'une *raison* unique ; mais qu'il existe deux principes vivants, l'un du bien, l'autre du mal; le premier qu'on appelle *Dieu*, le second que l'on nomme *Démon*[4].

Plutarque ajoute que Zoroastre donne au bon Principe

[1] *Disc. sur la mytholog.*, p. 23.

[2] *Biblioth. orient.*, art. Hermès, t. III, p. 197.

[3] Διὸ δὲ παμπάλαιος αὕτη κάτεισιν ἐκ θεολόγων καὶ νομοθετῶν εἴς τε ποιητὰς καὶ φιλοσόφους δόξα, τὴν ἀρχὴν ἀδέσποτον ἔχουσα, τὴν δὲ πίστιν ισχυρὰν καὶ δυσεξάλειπτον, οὐκ ἐν λόγοις μόνον, οὐδὲ ἐν φήμαις, ἀλλὰ ἔν τε τελεταῖς ἔν τε θυσίαις, καὶ βαρβάροις καὶ Ἕλλησι πολλαχοῦ περιφερόμενην. *De Isid. et Osirid. Oper.*, p. 369

[4] Τὸν μὲν ἀμείμονα Θεὸν, τὸν δὲ ἕτερον δαιμονα, καλοῦσιν. *Ibid.*

le nom d'Oromaze, et au mauvais le nom d'Ahriman [1]; et qu'entre ces deux principes est Mithra, que les Perses appellent *le Médiateur* [2], et à qui Zoroastre ordonne d'offrir des sacrifices d'impétration et d'actions de grâces.

Les livres Zends confirment le témoignage de Plutarque : « J'adresse, y est-il dit, ma prière à Mithra, que le grand « Ormuzd a créé *Médiateur* sur la montagne élevée, en fa- « veur des nombreuses âmes de la terre [3]. « Mithra, observe Anquetil, est *mitoyen*, c'est-à-dire placé entre Ormuzd et Ahriman, parce qu'il combat pour le premier contre le second ; il est *médiateur* entre Ormuzd, dont il reçoit les ordres, et les hommes, qui sont confiés à ses soins [4].

Le génie de la droiture accompagne Mithra [5]. Il est appelé dans plusieurs inscriptions, *Dieu invincible* [6], *Dieu tout-puissant* [7]. Les *Oracles Chaldaïques*, qui contiennent la doctrine de l'école d'Alexandrie, et où il est fait une allusion continuelle aux principes de Zoroastre, distinguent deux intelligences, l'une principe de toutes choses, et l'autre engendrée de la première. Cette seconde intelligence, *à qui le Père a donné le gouvernement de l'univers* [8], est le *Demiurge* des Grecs [9], et souvent Pléthon, le Mithra des

[1] On l'appeloit *Calya* dans l'Indostan, *Typhon* en Égypte, *Python* en Grèce, *Loke* dans la Scandinavie.

[2] Μίθρην Πέρσαι τὸν Μεσίτην ὀνομάζουσιν. *Plut.*, *ibid.*

[3] Bound-Dehesch, Jescht de Mithra, 12e Cardé.

[4] Système théologique des Mages, etc. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXI, p. 298. Mithra étoit quelquefois représenté sous la forme de l'arbre mystique ou de l'arbre de la science.

[5] *Ibid.*, t. LXIX, p. 198.

[6] Deo soli invicto Mithræ. *Spanheim, ad Jul. Cæs.*, p. 144.

[7] Omnipotenti Deo Mithræ. *Gruter*, p. 34, n. 6.

[8] Stanley, *Histoire philosophique*, ch. II. — Dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. *Ps.* II, 8.

[9] Eubulus dit en effet que Mithra est l'*auteur du monde*. *Ap. Por-*

Perses [1]. Mithra est en effet établi par Ormuzd sur le monde pour le gouverner [2]. Il vient de lui et l'on voit dans les livres Zends une *Parole* qui vient du premier principe, « qui étoit avant le ciel, avant l'eau, avant la terre, avant « les troupeaux, avant les arbres, avant le feu fils d'Or- « muzd, avant les Dev's, les Karfesters (productions) des « Dev's, avant tout le monde existant, avant tous les biens, « tous les purs germes donnés par Ormuzd [3]. »

Son nom est, *Je suis*. « Je la prononce continuellement « et dans toute son étendue, dit Ormuzd, et l'abondance « se multiplie [4]. »

Ahriman, balançant un moment entre le bien et le mal : « Quelle est, dit-il à Ormuzd, cette Parole qui doit donner « la vie à mon peuple, qui doit l'augmenter, si je la re- « garde avec respect, si je fais des vœux avec cette Parole? » Ormuzd lui répond : « C'est moi qui, par cette Parole, « augmente le Behescht (le ciel). C'est en regardant cette « Parole avec respect, en faisant des vœux avec cette Pa- « role, que tu auras la vie et le bonheur, Ahriman, maître « de la mauvaise loi [5]. »

Le libérateur du genre humain, le docteur que les Perses

phyr. de ant. Nymph. Il est remarquable que saint Irénée donne le nom de *Demiurge* au Verbe divin. Lib. II, *contr. Hæres.*, c. XXV et XXVIII, p. 153, 156. *Ed. Massuet.*

[1] Τοῦτον (Μίθραν) δ' ἄν εἶναι τὸν δεύτερον νοῦν καλοῦμενον ὑπὸ τῶν λογίων. *Pleth. Comment. in orac. chald.* — Il est appelé dans les oracles chaldaïques, Νοῦς, *Mens*, ou l'Intelligence, la sagesse par excellence. *Vid. Cleric.*, *Philos. orient.*, lib. I, sect. II, c. III. *Oper. philosoph.*, t. II, p. 189.

[2] Anquetil du Perron, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXI, p. 299.

[3] Id., *ibid.*, t. LXIX, p. 177.

[4] *Ibid.*, p. 176 et 177.

[5] Anquetil du Perron, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXIX, p. 192 et 193.

attendoient [1], est appelé *Sosiosh* dans les livres Zends. Les *Pari's* ou *Dev's* (les démons) seront vaincus et foulés aux pieds, est-il dit dans le Vendidad [2], *par celui qui est né de la source* [3], par Sosiosh, que le Zend-a-Vesta et le Boun-Dehesch représentent comme *issu d'une Vierge*. Il délivrera les hommes de la tyrannie d'Ahriman, prince des démons. *Vainqueur de la mort et juge du monde*, il réveillera les morts par la puissance d'Ormuzd; ils se relèveront dans leurs corps, et désormais immortels, Sosiosh les jugera du haut de l'Empyrée [4].

La Parole *médiatrice*, qui, selon la doctrine de Zoroastre, auroit pu *sauver* Ahriman lui-même et son peuple, s'ils avoient voulu l'invoquer ou lui obéir; cette Parole engendrée de Dieu avant tous les temps, et dont le nom est *Je suis*, ressemble beaucoup au *Logos*, ou au Verbe de Platon, qui a eu évidemment quelque notion obscure de la pluralité des Personnes divines [5], et qui attendoit, avec

[1] Voyez J. E. C. Schmidt, *Handbuch der Christlichen Kirchengesichichte;* t. I, § 7, p. 20, 21.

[2] Vendidad, farg. XIX, liv. II, p. 375.

[3] Tout ce qui vit, vient de l'eau, d'après les livres Zends, des eaux du chaos (*Tohu Bohu* de Moïse), des fleuves du paradis, des eaux du déluge, de l'eau du baptême et de la régénération, c'est-à-dire des eaux de la vie matérielle, et des eaux de l'immortalité, de la vie éternelle, appelées aussi, dans les religions bachiques, vins célestes, ambroisie, et en sanskrit, *am'rda*, nectar.

[4] Zend-a-Vesta, liv. III, p. 30. — Boun-Dehesch, XXIV et XXXI, liv. III, p. 115.

[5] « Celse, qui nous cite tant de passages de Platon, auroit bien dû, « dit Origène, nous rapporter celui qui contient un témoignage formel « de la divinité du Fils de Dieu. Voici comme il en parle dans son Épi« tre à Hermée et à Corisque : *Vous priez le Dieu de l'univers, l'auteur* « *de tout ce qui est et de tout ce qui sera. Vous priez son Père et son* « *seigneur, que nous connoîtrons tous clairement, autant qu'il est* « *possible aux hommes, si nous nous adonnons à la véritable philoso*« *phie.* » (Plat., *Ep. VI, Oper.*, t. XI, p. 91, 92); Orig., *Contre Cels.*,

tous les peuples, un Dieu libérateur qui devoit venir sauver les hommes, et leur enseigner le véritable culte [1].

Ce Dieu que, dans le *Banquet*, il appelle l'*Amour*, et qui, suivant Parménide et les anciens poëtes, avoit été *engendré avant tous les dieux* [2], participe à la nature de Dieu et à la nature de l'homme, de sorte qu'il est comme le centre d'union et le lien universel de toutes choses. C'est de lui que procèdent l'esprit prophétique, le sacerdoce,

lib. VI, n. 8. — Le Père, dit encore Platon, embrasse tout ce qui existe, le Fils est borné aux seuls êtres intelligents, et l'Esprit aux seuls élus. Διήκειν μὲν τὸν Πατέρα διὰ πάντων τῶν ὄντων, τὸν δὲ Υἱὸν μεχρὶ τῶν λόγικων μόνων, τὸν δὲ Πνευμα μεχρὶ μόνων τῶν σεσομένων. *Plat. ap. Phot., Cod. VIII.* Mithras est un et triple; on retrouve dans « ce triple Mithras des vestiges de la Trinité de Platon et de la nôtre.» Diderot, *Philosophie des Perses; Œuvres*, t. I, p. 494. — Ce n'est pas sans quelque étonnement qu'on retrouve la même doctrine jusque dans le nord de l'Amérique. « Les Californiens septentrionaux disent « que l'Être suprême, qu'ils désignent par l'expression de *celui qui est* « *vivant*, a un fils, et qu'il a créé des êtres invisibles qui se sont révol- « tés contre lui. » *Biblioth. univers.* Genève, 1822.

[1] On trouve jusque dans les anciennes fables orientales, des traces de la tradition qui annonçoit le Messie. Il est parlé de plusieurs monarques d'une nature différente de l'homme, qui régnèrent sur le monde entier avant la création d'Adam, de la lignée duquel il en devoit sortir un, qui les dépasseroit tous en majesté et en puissance, et après lequel il n'en paroîtroit plus aucun autre sur la terre. Un de ces monarques ayant combattu et fait prisonnier le puissant Dive (ou mauvais démon) Anthaloüs, voulut le faire mourir; mais il ne put en devenir à bout. Il consulta là-dessus les génies qui règlent les destins des hommes, et ils lui répondirent que la victoire entière de ce Dive étoit réservée à un autre monarque universel de la postérité d'Adam, qui devoit le soumettre à son obéissance et le punir de mort, s'il refusoit de lui rendre hommage. D'Herbelot, *Biblioth. orient.*, art. Soliman Ben Daoud, Tacouin et Teevin, t. V, p. 373, 375, 422 et 423.

[2] Ante deos omnes primum generavit Amorem. Plat., *in Conviv. Oper.*, t. X, p. 177. Ed. Bipont. — *Argon. Steph.*, p. 71. Ed. Fagger., 1566.

les sacrifices et les expiations [1]. Plein de bienveillance pour les hommes, il vient à leur secours, il est leur *médecin;* et, quand il les aura *guéris,* le genre humain jouira du plus haut degré de bonheur [2]. « C'est ce Dieu qui, comme « il est dit *dans certains vers, donne la paix au genre hu-« main.* Il inspire la douceur, et chasse l'inimitié. Miséri-« cordieux, bon, révéré des sages, admiré des dieux, ceux « qui ne le possèdent pas doivent désirer de le posséder, « et ceux qui le possèdent le conserver précieusement. « Les gens de bien lui sont chers, et il s'éloigne des mé-« chants. Il nous soutient dans nos travaux, il nous ras-« sure dans nos craintes, *il gouverne nos désirs et notre « raison;* il est le *Sauveur* par excellence. Gloire des « dieux et des hommes, et leur chef très-beau [3] et très-« bon, nous devons le suivre toujours, et le célébrer dans « nos hymnes [4]. »

Parlant ailleurs des sacrifices, des purifications, du culte divin, *nul*, dit-il, *ne nous enseignera quel est le vé-*

[1] Plato enim amorem dicit esse dæmonem magnum, mediæ inter deos et homines naturæ..... Cùm autem in medio sit, ex utroque participare, ità ut universum ipsi conjungatur. Per hunc vaticinium omne procedere, sacerdotumque diligentiàm circà sacrificia et expiationes. Brucker, *Hist. critic. philosoph.* per. II, part. I, cap. II, sect. IV, t. II, p. 434.

[2] Ἔστι γὰρ θεῶν φιλανθρωπετατος, ἐπίκουρός τε ὢν τῶν ἀνθρώπων, καὶ ἰατρὸς τούτων· ὧν ἰαθέντων μεγίστη ἂν εὐδαιμονία τῷ ἀνθρωπείῳ γένει εἴη. *Plat. Conviv. Oper.*, t. X, p. 206.

[3] Speciosus formâ præ filiis hominum, *Ps.* XLIV, 3.

[4] Ἐπέρχεταί δὲ μοι τι καὶ ἔμμετρον εἰπεῖν, ὅτι οὗτος ἐστιν, ὁ ποιῶνς Εἰρήνην μὲν ἐν ἀνθρώποις... Πρᾳότητα μὲν πόριζων, ἀγριότητα δ' ἐξορίζων· φιλόδωρος εὐμενείας; ἄδωρος δυσμενείας· ἵλεως, ἀγαθὸς, θεατὸς σοφοῖς, ἀγασθὸς θεοῖς· ζηλωτὸς ἀμοίροις, κτητὸς εὐμοίροις... Ἐπιμελὴ, ἀγαθῶν, ἀμελὴς κακῶν· ἐν πόνῳ, ἐν φόβῳ, ἐν πόθῳ, ἐς λόγῳ κυβερνήτης ἐπιβάτης, παραστάτης τε καὶ Σωτὴρ ἄριστος· ξυμπάντων τε θεῶν καὶ ἀνθρώπων κόσμος· ἡγεμὼν κάλλιστὸς καὶ ἄριστος· ᾧ δεῖ ἕπεσθαι πάντα ἄνδρα ἐφυμνοῦντα καλῶς καλῆς ᾠδῆς μετέχοντα. *Ibid.*, p. 218 et 219.

ritable, si Dieu lui-même n'est son guide [1]. Il croyoit qu'un envoyé de Dieu pourroit seul réformer les mœurs des hommes [2].

Dans le second Alcibiade, Socrate, après avoir montré que Dieu n'a point d'égard à la multiplicité et à la magnificence des sacrifices, mais qu'il regarde uniquement la disposition du cœur de celui qui les offre, n'ose pas entreprendre d'expliquer quelles sont ces dispositions, et ce qu'il faut demander à Dieu. « Il seroit à craindre, dit-il, « qu'on se trompât, en demandant à Dieu de véritables « maux, que l'on prendroit pour des biens. Il faut donc at- « tendre jusqu'à ce que quelqu'un nous enseigne quels « doivent être nos sentiments envers Dieu et envers les « hommes [3]. — *Alcibiade*. Quel sera ce maître, et quand « viendra-t-il? Je verrai avec une grande joie cet homme « quel qu'il soit. — *Socrate*. C'est celui *à qui dès à présent* « *vous êtes cher* [4], mais pour le connoître, il faut que les « ténèbres qui offusquent votre esprit, et qui vous empê- « chent de discerner clairement le bien du mal, soient dis- « sipées; de même que Minerve, dans Homère, ouvre les « yeux de Diomède pour lui faire distinguer le Dieu caché « sous la figure d'un homme [5]. — *Alcibiade*. Qu'il dissipe « donc cette nuée épaisse, car je suis prêt à faire tout ce « qu'il m'ordonnera pour devenir meilleur. — *Socrate*. Je « vous le dis encore, celui dont nous parlons, désire infi- « niment votre bien. — *Alcibiade*. Alors il me semble que « je ferai mieux de remettre mon sacrifice jusqu'au temps

[1] Ἀλλ' οὐδ' ἂν διδάξειεν, εἰ μὲν θεὸς ὑφηγοῖτο. *Epinom. Oper.*, t. IX, p. 269.

[2] Ἔτά τὸν λοιπὸν χρόνον καθευδοντὲς διατελοῖτε ἄν; εἰ μή τινα ἄλλον ὑμῖν ὁ Θεὸς ἐπιπέμψειε, κηδόμενος ὑμῶν. *Apolog. Socrat.*

[3] Ἀναγκαῖον οὖν ἐστι περιμένειν ἕως ἄν τις μάθῃ ὡς δεῖ πρὸς θεοὺς καὶ πρὸς ἀνθρώπους διακεῖσθαι.

[4] Οὗτος ἐστιν ᾧ μέλει περὶ σοῦ.

[5] Ὄφρ' εὖ γιγνώσκοι ἠμὲν θεὸν ἠδὲ καὶ ἄνδρα.

« de sa venue. — *Socrate*: Certainement : cela est plus « sûr, que de vous exposer à déplaire à Dieu. — *Alcibiade.* « Eh bien! nous offrirons des couronnes et les dons que « la loi prescrira, lorsque je verrai ce jour désiré, et j'es- « père de la bonté des dieux qu'il ne tardera pas à ve- « nir [1]. »

« On voit, dit l'abbé Foucher, par ce dialogue : Que « l'attente certaine d'un Docteur universel du genre hu- « main, étoit un dogme reçu qui ne souffroit point de « contradiction [2]. »

Alcibiade parle de cet Envoyé céleste comme d'un homme; Socrate insinue clairement qu'un Dieu sera caché sous la figure de cet homme; et dans le Timée, Platon l'appelle *Dieu* très-expressément : « Au commencement « de ce discours, dit-il, invoquons le Dieu sauveur, afin « que, par un enseignement extraordinaire et merveilleux, « il nous sauve en nous instruisant de la doctrine véri- « table [3]. »

Brucker se demande où Platon avoit puisé ces idées, et il en voit la source dans l'antique tradition du Médiateur, qui devoit réunir en lui les deux natures divine et humaine [4]. Il observe au même lieu, que toute la philosophie éleatique étoit fondée sur une fausse théorie de la médiation.

[1] Plat., Alcibiad. II, *Oper.*, t. V, p. 100, 101, 102.

[2] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXXI, p. 147, note.

[3] Θεὸν δὲ καὶ νῦν ἐπ' ἀρχῇ τῶν λεγομένων, σωτῆρα, ἐξ ἀτόπου καὶ ἀήθους διηγήσεως πρὸς τὸ τῶν εἰκότων δόγμα διασώζειν ἡμᾶς ἐπικαλεσάμενοι, πάλιν ἀρχόμεθα λεγεῖν. *Plat.*, *Tim.*, *Oper.*, t. IX, p. 341.

[4] Undè hæc habuerit Plato, dici quidem non potest, conjici verò non sine verisimilitudine, pervenisse ad Platonem in ejus inter barbaros itineribus vestigia quædam doctrinæ de Mediatore inter Deum et homines, ex utriusque naturâ participante, quam ex protoplastorum traditione inter vetustissimarum gentium origines dispersam... dubium non est. *Hist. critiq. philos.*, per. II, part. I, lib. I, c. II, sect. IV, t. II, p. 434.

Parmi les noms que les anciens donnoient à la Divinité, et qu'Aristote a recueillis, se trouvent ceux de *Sauveur* et de *Libérateur* [1]. Porphyre reconnoissoit la nécessité d'une purification générale; il ne pouvoit croire que Dieu eût laissé le genre humain privé d'un tel remède; et il étoit forcé de convenir qu'aucune secte de philosophes, parmi les barbares ou chez les Grecs, ne le lui offroit [2]. Jamblique, se conformant à l'ancienne tradition, avoue que nous ne pouvons connoître ce que Dieu demande de nous, à moins que nous ne soyons instruits soit par lui, soit par quelque personne avec laquelle il ait conversé [3].

On croyoit universellement, comme l'a prouvé l'abbé Foucher, dans une suite de mémoires fort curieux, aux *théophanies permanentes*, qui ne sont autre chose que la manifestation d'un Dieu dans un corps réel, et tellement propre à lui, qu'il naît comme les autres hommes, croît, vieillit, et meurt comme eux, soit de mort naturelle, soit de mort violente.

« Par quelle analogie, dit l'auteur que nous venons de « citer, les peuples ont-ils donc été conduits à l'idée d'un « Dieu qui s'incarne, qui naît comme nous; qui, malgré « sa puissance, est en butte à la misère, aux mauvais « traitements, sujet aux mêmes besoins que les autres « hommes, et qui comme eux devient enfin victime de la « mort?... L'accord de tant de nations dont plusieurs ne « se connoissoient pas même de nom, prouve invinciblement que toutes avoient puisé dans une source com« mune, c'est-à-dire, dans la religion primitive, dont la

[1] Verè Salvator et Liberator, σωτὴρ τε καὶ ἐλευθέριος ἐτύμως. *De mundo*, cap. VIII, *Oper.*, t. I, p. 475.

[2] Providentiam quippè divinam sine istâ universali viâ liberandæ animæ genus humanum relinquere potuisse non credit (Porphyrius). S. August., *De Civ. Dei*, lib. X, c. XXXII, n. 1. *Oper.*, t. VII, col. 268.

[3] De vitâ Pythagoræ, cap. XXVIII.

« mémoire a bien pu s'altérer, mais non se perdre tout à « fait[1]. »

Les païens savoient que ce *Dieu-homme*, qui devoit naître d'une *Vierge-mère*, selon la tradition universelle[2], n'étoit aucune des Divinités qu'ils adoroient, puisque ces dieux, et même les plus grands, devoient être enveloppés dans la proscription générale, quand le Dieu souverain viendroit juger l'univers, et punir ceux qui n'auroient pas profité des enseignements du véritable Médiateur[3].

Dans l'attente perpétuelle où ils étoient de cet Envoyé céleste, les peuples croyoient le voir dans tous les personnages extraordinaires qui paroissoient dans le monde[4] De là cette multitude de dieux *sauveurs* et *libérateurs*, que créoit partout la foi dans le Sauveur promis : « mais « ces faux libérateurs ne répondant point aux espérances « et aux besoins des hommes, ils en attendoient sans cesse « de nouveaux[5], et le vrai Messie étoit toujours, sans « qu'elles le sussent elles-mêmes, *le Désiré des na-* « *tions*[6]. »

A mesure qu'approchoit son avénement, une lumière extraordinaire se répandoit dans le monde ; c'étoit comme

[1] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXVI, p. 135, 138.

Alph. thibetan., t. I, p. 56, 57. — Alnetan. Quæst., lib. II, cap. xv, p. 237 et seq.

[3] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXXI, p. 407, note.

[4] « Ce qui attirera surtout notre attention, c'est de voir presque « tous ces peuples (les peuples de l'Inde) imbus de l'opinion que leurs « dieux sont venus souvent sur la terre... Cette idée leur est commune « avec les anciens Égyptiens, les Grecs, les Romains. » Voltaire, *Essai sur l'histoire générale, etc.*, ch. cxx, t. III, p. 204.

[5] La croyance des apparitions ou manifestations des dieux étoit très-répandue en Égypte, sous les successeurs d'Alexandre. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXIV, p. 500.

[6] Ib., t. LXVI, p. 242. *Vid. et.* Alnet. Quæst., lib. II, c. xiii, p. 235 et seq.

les premiers rayons de l'*Étoile* de Jacob. Elle va paroître, et Cicéron annonce une loi éternelle, universelle, la loi de toutes les nations et de tous les temps; un seul maître commun, qui seroit Dieu même, dont le règne alloit commencer[1].

Virgile, rappelant les anciens oracles, célèbre *le retour de la Vierge*, la naissance du *grand ordre* que va bientôt établir *le fils de Dieu descendu du ciel*[2]. *La grande époque s'avance; tous les vestiges de notre crime étant effacés, la terre sera pour jamais délivrée de la crainte*[3]. *L'enfant divin qui doit régner sur le monde pacifié*[4], *recevra pour premiers présents de simples fruits de la terre*[5], *et le serpent expirera près de son berceau*[6].

[1] Nec erit alia lex Romæ, alia Athenis, alia nunc, alia posthàc; sed et omnes gentes, et omni tempore una lex, et sempiterna, et immortalis continebit; unusque erit communis quasi magister, et imperator omnium Deus. Cicer., *De republ.*, lib. III, ap. Lactant., *Div. Inst.*, lib. VI. cap. VIII.

[2] Ecce Virgo concipiet, et pariet filium. *Isa.* VII, 14.

[3] Lætabitur deserta et invia, et exultabit solitudo, et florebit quasi lilium. Germinans germinabit, et exultabit lætabunda et laudans. — Dimissa est iniquitas illius : suscepit de manu Domini duplicia pro omnibus peccatis suis. *Ibid.*, XXXV, 1, 2, et XL, 2 et 3.

[4] Parvulus enim natus est nobis, et filius datus est nobis... Princeps pacis, multiplicabitur ejus imperium, et pacis non erit finis. *Ib.*, IX, 6 et 7.

[5] Pro saliuncâ ascendet abies, et pro urticâ crescet myrtus. *Ibid.*, LV, 13.

[6] Ultima Cumæi venit jam carminis ætas :
Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo....
Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna,
Jam nova progenies cœlo demittitur alto.....
Incipient magni procedere menses.
Si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetuâ solvent formidine terras.
Ille deûm vitam accipiet, divisque videbis
Permixtos heroas, et ipse videbitur illis:

Un demi-siècle après, Suétone et Tacite nous montrent tous les peuples les yeux fixés sur la Judée, *d'où*, disent-ils, *une antique et constante tradition, annonçoit que devoit sortir en ce temps-là le Dominateur du monde*[1].

Cette attente étoit si vive, que, suivant une tradition des Juifs consignée dans le Talmud et dans plusieurs autres ouvrages anciens, un grand nombre de gentils se rendirent à Jérusalem vers l'époque de la naissance de Jésus-Christ, afin de voir le Sauveur du monde, quand il viendroit racheter la maison de Jacob[2]. Les Mages qui le visitèrent à Bethléhem, offrent une nouvelle preuve de la tradition qui avoit partout préparé les hommes à son avénement.

Il est parlé dans la mythologie des Goths, d'un Premier-né du Dieu suprême, et il y est représenté *comme une divinité moyenne, comme un Médiateur entre Dieu et l'homme*[3]. Il combattit avec la mort[4], et il écrasa la tête

Pacatumque reget... orbem.
At tibi prima, Puer, nullo munuscula cultu,
Errantes hæderas, passim cum baccare tellus,
Mixtaque ridenti colocasia fundet acantho...
Ipsa tibi blandos fundent cunabula flores.
Occidet et serpens.......

Virgil., *Eclog. IV*. — Quis sophistarum, qui non de prophetarum fonte potaverit? Indè igitur philosophi sitim ingenii sui rigaverunt. Tertul., *Apolog. contr. Gent.*, cap. XLVII.

[1] Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis, ut eo tempore Judeâ profecti rerum potirentur. Sueton. *in Vespas.* — Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore, ut valesceret Oriens, profectique Judeâ rerum potirentur. Tacit., *Hist.*, lib. V, n. XIII.

[2] Talmud, *Babilon. Sanhedrin*, c. II. Vid. *Defensa de la religion cristiana*, por Don Juan Joseph Heydeck (*Rabbin converti*), t. II, p. 79. Madrid, 1798.

[3] Edda, fab. XI, not.

[4] *Ibid.*, fab. XXV

du grand serpent[1]; mais il n'obtint la victoire qu'aux dépens de sa vie[2].

Le savant Maurice a prouvé jusqu'au dernier degré d'évidence, que « des traditions immémoriales, dérivées des « Patriarches et répandues dans tout l'Orient, touchant la « chute de l'homme et la promesse d'un futur Médiateur, « avoient appris à tout le monde païen à attendre l'appa- « rition d'un personnage illustre et sacré, vers le temps « de la venue de Jésus-Christ[3]. »

Selon la doctrine des Indiens, Vishnou, comme *fils de l'essence divine*, s'incarne *pour délivrer le monde du péché*. Le Sauveur de l'homme *déchu* prend, dans son incarnation, le nom de *Crishna*, ou de l'*azuré*; à sa naissance le roi Cansa conspire contre lui, et ordonne le massacre général des nouveau-nés. Crishna est élevé parmi les bergers, il punit les méchants, récompense les bons, descend à Patala, la région des enfers, et en sort vainqueur après avoir délivré les âmes de ses amis[4]. Il est possible qu'on ait puisé dans l'histoire évangélique quelques-unes de ces circonstances, à cause de leur rapport avec ce que l'on croyoit antérieurement de Crishna; mais le fond, qui seul importe ici, est certainement très-antique[5].

Fondés sur une ancienne tradition, les Arabes attendoient également un Libérateur qui devoit venir sauver les peuples[6]. C'était à la Chine une ancienne croyance,

[1] Edda, fab. XXVII.

[2] *Ibid.*, fab. XXXII.

[3] Maurice's Hist. of Hindostan, vol. II, book IV. — Richard Graves, Lectures on the four last books of the Pentateuch; vol. I, introduct., p. XXII, not.

[4] Voyez le Bhagavat Pourana.

[5] On peut consulter sur ce sujet les *Recherches asiatiques*.

[6] Boulainvilliers, *Vie de Mahomet*, lib. II, p. 194.

qu'à la Religion des idoles[1], qui avoit corrompu la Religion primitive[2], succéderoit la dernière Religion[3], celle qui devoit durer jusqu'à la destruction du monde[4]. Les habitants de l'île de Ceylan attendoient aussi une loi nouvelle, qui devoit un jour leur être apportée des régions de l'Occident, et qui deviendroit la loi de tous les hommes.

« Les livres *Likiyki* parlent d'un temps où tout doit « être rétabli dans la première splendeur, par l'arrivée « d'un héros nommé *Kiuntsé*, qui signifie *pasteur* et « *prince*, à qui ils donnent aussi les noms de *Très-Saint*, « de *Docteur universel*, et de *Vérité souveraine*. C'est le « Mithra des Perses, l'Orus des Égyptiens[5], et le Brama « des Indiens. »

« Les livres chinois parlent même des souffrances et des « combats de *Kiuntsé*..... Il paroît que la source de toutes « ces allégories (les travaux d'Hercule, etc.) est une très-« ancienne tradition *commune à toutes les nations*, que le « Dieu mitoyen, à qui elles donnent toutes le nom de *Soter* « ou *Sauveur*, ne détruiroit les crimes qu'en souffrant « lui-même beaucoup de maux[6]. »

Les livres sacrés, appelés *Kings*, « font mention d'un « personnage mystérieux, ministre du *Chang-ti* ; c'est

[1] *Siam-Kiao.*

[2] *Tchim-Kiao.*

[3] *Mo-Kiao.*

[4] De Guignes, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLV, p. 543.

[5] *Orus* est le même nom qu'*Ouriai* ou *Ouroio* qui, en langue chaldaïque, signifie maître et docteur. Selon les historiens orientaux, Orus étoit encore appelé *Mokhalles Albaschar*, c'est-à-dire le *Sauveur des hommes*. Voyez d'Herbelot, *Biblioth. orient.*, art. Hermès, t. III, p. 195 ; *ib.*, art. Mokhalles, t. IV, p. 501.

[6] Ramsay, *Discours sur la mythologie*, p. 150 et 151.

« *l'homme saint*, *le grand Saint*, ou *le Saint par excel-*
« *lence.*

« Il existoit avant le ciel et la terre. Il est l'auteur, le « créateur, la cause du ciel et de la terre, et de tout ce « qu'ils contiennent ; c'est lui qui les conserve. Il a une « connoissance parfaite du commencement et de la fin de « l'univers.

« Quoique si grand et d'une majesté si haute, il a néan- « moins une nature humaine semblable à la nôtre, vérita- « blement homme comme nous, et il est l'unique chef du « genre humain.....

« Il n'y a que lui qui soit digne de sacrifier au souverain « empereur, au maître du monde, qui est le *Chang-ti*. « C'est lui qui doit rétablir l'ordre et la paix dans l'univers, « réconciliant le ciel et la terre.

« Il sera attendu comme l'auteur d'une loi sainte, qui « fera le bonheur du monde ; il la publiera dans un royaume « situé au milieu de l'univers, d'où elle se répandra jus- « qu'aux extrémités les plus reculées. Cette loi remplira « tout ; elle sera observée partout, depuis la mer orientale « à l'occidentale, et d'un pôle à l'autre. Tout ce qui peut « penser, tout ce qui respire, tout ce que le soleil éclaire « lui sera soumis.

« Il est uni avec le ciel, et pour cela il est appelé *le* « *Ciel-Homme* ou l'*Homme-Ciel....;* Tien-Gin sera l'Homme- « Dieu. Cette union du Saint avec le Ciel, avec la raison « suprême, n'est point l'effet de son application, ni de « ses vertus ; il étoit uni en naissant.

« Il paroîtra dans le monde, lorsque le monde sera en- « veloppé des plus épaisses ténèbres de l'ignorance et de « la superstition, lorsque la vertu sera oubliée, et que les « vices domineront parmi les hommes ; mais ensuite il « rétablira tout dans l'état le plus heureux..... »

Les mêmes livres parlent des ignominies de ce personnage.

« Il sera parmi les hommes, et ils ne le connoîtront « pas.....

« Frappez-le Saint, déchirez-le de fouets, et mettez le « voleur en liberté ; rompez ensuite les balances, brisez « les fouets, tout sera néanmoins dans l'ordre ; la sûreté et « la tranquillité publique seront rétablies.

« Celui qui se chargera des ordures du monde, devien- « dra le Seigneur, le maître des sacrifices. Celui qui por- « tera les malheurs du monde sera le roi de l'uni- « vers [1]. »

Confucius disoit que *le Saint envoyé du ciel, auroit toutes choses, et qu'il auroit tout pouvoir au ciel et sur la terre*[2].

« Qu'elle est grande, s'écrie-t-il, la voie du Saint! elle « est comme l'Océan ; elle produit et conserve toutes cho- « ses ; sa sublimité touche au ciel. Qu'elle est grande et « riche !... Attendons un homme qui soit tel qu'il puisse « poursuivre cette voie ; car il est dit que, si l'on n'est « doué de la suprême vertu, on ne peut parvenir au som- « met de la voie du Saint[3]. »

[1] Mémoire manuscrit des PP. Jésuites de la Chine. — Les savantes recherches de M. Abel Rémusat confirment chaque jour ce que les missionnaires nous avoient appris touchant les traditions et les doctrines consignées dans les anciens livres des Chinois. La littérature indienne, approfondie par les Schlegel, les Klaproth, etc., n'offre pas des résultats moins importants ni moins glorieux pour la religion chrétienne, qui retrouve, dans les monuments de tous les peuples, des preuves de ses dogmes et de son histoire primitive. Il seroit fort à désirer que quelqu'un se chargeât de recueillir, avec un sage esprit de critique, les richesses de ce genre, dispersées dans les ouvrages qui ont paru depuis un demi-siècle.

[2] Morale de Confucius, p. 196. *Data est mihi omnis potestas in cœlo, et in terrâ.* Matth. XXVIII, 18.

[3] *L'Invariable milieu, etc.*, ch. XXVII, § 1-5, p. 94.

Après avoir plusieurs fois rappelé ce *saint homme qui doit venir*[1], il ajoute : « Il n'y a dans l'univers qu'un Saint « qui puisse comprendre, éclairer, pénétrer, savoir, et « suffire pour gouverner ; dont la magnanimité, l'affabilité, « la bonté, contiennent tous les hommes ; dont l'énergie, « le courage, la force et la constance puissent suffire pour « commander ; dont la pureté, la gravité, l'équité, la droi-« ture, suffisent pour attirer le respect ; dont l'éloquence, « la régularité, l'attention, l'exactitude, suffisent pour « tout discerner. Son esprit vaste et étendu est une source « profonde de choses qui paroissent chacune en leur temps. « Vaste et étendu comme le ciel, profond comme l'abîme, « le peuple, quand il se montre, ne peut manquer de le « respecter : s'il parle, il n'est personne qui ne le croie ; « s'il agit, il n'est personne qui ne l'applaudisse. Aussi, « son nom et sa gloire inonderont bientôt l'empire[2], et se « répandront jusque chez les barbares du Midi et du Nord, « partout où les vaisseaux et les chars peuvent aborder, « où les forces de l'homme peuvent pénétrer, dans tous les « lieux que le ciel couvre et que la terre supporte, éclairés « par le soleil et la lune, fertilisés par la rosée et le brouil-« lard[3]. Tous les êtres qui ont du sang et qui respirent, « l'honoreront et l'aimeront, et l'on pourra le comparer « au ciel (à Dieu)[4]. »

M. Rémusat cite un traité fort curieux de la Religion musulmane, écrit en chinois par un auteur musulman, et où on lit ces paroles :

[1] *L'Invariable milieu* etc., ch. XXIX, § 3 et 4, p. 102.

[2] Scitote quoniam mirificavit Dominus Sanctum suum. *Ps.* IV.

[3] Exsurge, Jerusalem, et sta in excelso, et circumspice ad Orientem, et vide collectos filios tuos ab oriente sole usque ad occidentem, in verbo Sancti, gaudentes Dei memoriâ. *Baruch.*, V, 5.

[4] *Ibid.*, ch. XXXI, p. 106-109. — Nominabitur tibi nomen tuum à Deo in sempiternum. *Baruch*, V, 4. Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo *Ep. ad Philippens.*, II, 6.

« Le ministre *Phi* consulta Confucius, et lui dit : O maî-
« tre, n'êtes-vous pas un saint homme ? Il répondit : Quel-
« que effort que je fasse, ma mémoire ne me rappelle
« personne qui soit digne de ce nom. Mais reprit le mi-
« nistre, les trois rois [1] n'ont-ils pas été des saints ? Les
« trois rois, répondit Confucius, doués d'une excellente
« bonté, ont été remplis d'une prudence éclairée et d'une
« force invincible. Mais moi, *Khiêou*, je ne sais pas s'ils
« ont été des saints [2]. Le ministre reprit : Les cinq Sei-
« gneurs [3] n'ont-ils pas été des saints ? Les cinq Seigneurs,
« dit Confucius, doués d'une excellente bonté, ont fait
« usage d'une charité divine et d'une justice inaltérable.
« Mais moi, *Khiêou*, je ne sais pas s'ils ont été des saints.
« Le ministre lui demanda encore : Les trois Augustes [4]
« n'ont-ils pas été des saints ? Les trois Augustes, répondit
« Confucius, ont pu *faire usage de leur temps* [5] ; mais moi,
« *Khiêou*, j'ignore s'ils ont été des saints. Le ministre saisi
« de surprise, lui dit enfin : S'il en est ainsi, quel est donc
« celui que l'on peut appeler saint ? Confucius ému, répon-
« dit pourtant avec douceur à cette question : Moi *Khiêou*,
« *j'ai entendu dire que, dans les contrées occidentales* [6], *il*
« *y avoit* (ou il y auroit) *un saint homme*, qui, sans exer-
« cer aucun acte de gouvernement, préviendroit les
« troubles ; qui, sans parler, inspirerait une foi spon-
« tanée ; qui, sans exécuter de changements, produiroit
« naturellement un océan d'actions (méritoires). Aucun

[1] Les fondateurs des dynasties *Hiá*, *Châng* et *Tcheôu*.

[2] Mot à mot : *Sancti, non,* Khiêou, *quod noverim.*

[3] Cinq empereurs qui ont régné en Chine avant la première dynastie. Les historiens varient sur leurs noms.

[4] Personnages de la mythologie chinoise sur lesquels on varie encore plus que sur les cinq seigneurs.

[5] Ont su bien employer une vie de plusieurs siècles.

[6] La Judée est située à l'occident de la Chine.

« homme ne sauroit dire son nom; mais moi, *Khiêou*, j'ai « entendu dire que c'étoit là le véritable Saint[1]. »

Le P. Intorcetta rapporte aussi, dans sa vie de Confucius, que ce philosophe parloit d'un *Saint qui existoit ou qui devoit exister dans l'Occident.* « Cette particularité, dit « M. Rémusat, ne se trouve ni dans les *King*, ni dans les « *Tsé-choû;* et le missionnaire ne s'appuyant d'aucune « autorité, on auroit pu le soupçonner de prêter à Confu- « cius un langage convenable à ses vues. Mais cette parole « du philosophe chinois se trouve consignée dans le *Ssé* « *wên louï thsiù*[2], au chapitre xxxv; dans le *Chân thâng* « *ssé khao tching tsi* au chapitre 1er; et dans le *Lièi-tseù* « *thsiouân choû*[3]. »

L'auteur chinois de la glose sur le *Tchoug-yoûng*, dit que « le Saint homme des cent générations (*Pë chî*) est « très-éloigné, et qu'il est difficile de se former à son su- « jet une idée nette. Dans l'attente où il est du Saint homme « des cent générations, le sage se propose à lui-même une « doctrine qu'il a sérieusement examinée; et s'il parvient « à ne commettre aucun péché contre cette doctrine, qui « est celle des saints, il ne peut plus avoir de doutes sur « lui-même[4]. »

Selon M. Rémusat, *pë chî, cent générations*, est ici une expression indéfinie qui marque *un long espace de temps.* Mais, ajoute-t-il, un *chî* est l'espace de 30 ans. « Cent *chî* « font donc 3000 ans, et à l'époque où vivoit Confucius, il « seroit bien extraordinaire[5] qu'il eût dit que le saint « homme étoit attendu depuis 3000 ans. J'abandonne au « reste aux réflexions du lecteur ce passage, qui, à ne le

[1] *L'Invariable milieu, etc.*, note, p. 144, 145.

[2] Mélanges d'affaires et de littérature.

[3] *L'Invariable milieu, etc.*, note, p. 143.

[4] *Ibid.*, p. 158, 159.

[5] Pourquoi? M. Rémusat n'en apporte aucune raison.

« prendre même que dans le sens ordinaire, prouve du « moins que l'idée de la venue d'un Saint étoit répandue à « la Chine dès le sixième siècle avant l'ère vulgaire[1]. »

Dans la préface d'un célèbre ouvrage de philosophie, composé par un empereur, on lit ces paroles étonnantes : « Avant la naissance du Saint, la Raison[2] résidoit dans le « ciel et dans la terre : depuis la naissance du Saint, c'est « en lui que la Raison réside[3]. » Peut-on exprimer plus clairement que le *Saint* est la Raison même de Dieu, son Verbe revêtu de la nature humaine?

La doctrine de Confucius et des Lettrés s'accordoit, à cet égard, avec celle de Foe ou Xaca, adoptée par le peuple, non-seulement à la Chine et au Thibet son siége principal, à la Cochinchine, au Tonquin, dans le royaume de Siam, à Ceylan, et jusqu'au Japon. En ces pays idolâtres, on croyoit universellement qu'un Dieu devoit sauver le genre humain, en satisfaisant au Dieu suprême pour les péchés des hommes[4].

La même tradition existoit dans le Nouveau Monde. Les Salives de l'Amérique disoient que le *Puru* envoya son fils du ciel pour tuer un serpent horrible qui dévoroit les peuples de l'Orénoque ; que le fils de *Puru* vainquit ce serpent et le tua ; qu'alors *Puru* dit au démon : « Va-t'en à l'enfer, « maudit ; tu ne rentreras jamais dans ma maison[5]. »

[1] *L'Invariable milieu, etc.*, note, p. 160.

[2] *Tao*, la raison primordiale. Voyez le chapitre VI de ce volume.

[3] *Mémoire sur la vie et les opinions de Lao-Tseu*, par M. Abel Rémusat, p. 26.

[4] Ex Xacæ decreto, Deus quidam hominibus salutis auctor esse creditur, postquam per eum supremo Deo de peccatis hominum satisfactum est. *Alnetan. Quæst.*, lib. II, cap. XIV, p. 257.

[5] Gumilla, t. I, p. 171. — Dans la mythologie des Hindous, le roi des méchants Assours, ou démons, est appelé le *roi des serpents*. Maurice's, *Hist. of Hind.*, vol. I, p. 369.

Dans les peintures mexicaines, *la femme au serpent*, appelée aussi *femme de notre chair*, parce que les Mexicains la regardoient comme la mère du genre humain, est toujours représentée en rapport avec un grand serpent; et d'autres peintures nous offrent une couleuvre panachée, mise en pièces par le grand esprit *Tezcatlipoca*, ou par le soleil personnifié, le Dieu *Tonatiuh* [1], qui paroît être identique, dit M. de Humboldt, avec le Crishna des Hindous, chanté dans le Bhagavata pourâna, et avec le Mithras des Perses [2]. Or, Mithras, comme le remarque Faber [3], et comme nous l'avons prouvé, étoit le Médiateur attendu, depuis l'origine du monde, par toutes les nations.

« Une prophétie ancienne faisoit espérer aux Mexicains « une réforme bienfaisante dans les cérémonies reli- « gieuses : cette prophétie portoit que Centeotl.... triom- « pheroit à la fin de la férocité des autres dieux, et que « les sacrifices humains feroient place aux offrandes inno- « centes des prémices des moissons [4]. »

Ceci nous conduit à une autre preuve de l'attente universelle d'un Réparateur promis. Saint Paul expliquant aux Hébreux le dogme de la Rédemption, fondement de tout le Christianisme, *point de rémission*, dit-il, *sans l'effusion du sang* [5], et en parlant ainsi, l'apôtre n'an-

[1] *Vues des Cordillères, etc.*, t. I, p. 235. « Ce serpent terrassé par « le grand esprit Teotl, *lorsqu'il prend la forme d'une des divini- « tés subalternes*, est le génie du mal, un véritable κακοδαίμων. » *Ibid.*, p. 274.

[2] *Ibid.*, p. 236.

[3] Christ, the mediator between God and man, is the middle God of the Persians, by them called *Mithras*, as by other eastern nations he is denominated *Buddah* or *Saca* or *Menu* or *Menes* or *Saman*, and is thought in some of his descents to have been born from the womb of a pure Virgin. *Horæ Mosaïcæ*, t. II, sect. II, ch. II, p. 199.

[4] M. de Humboldt, *ibid.*, p. 266.

[5] Sine sanguinis effusione non fit remissio. *Ep. ad Hebr.*, IX, 22.

nonce point une doctrine nouvelle, il ne fait qu'exposer la croyance du genre humain depuis l'origine du monde. « C'étoit, comme le remarque Bryant, une opinion uni« forme et qui avoit prévalu de toutes parts, que la « rémission ne pouvoit s'obtenir que par le sang, et « que quelqu'un devoit mourir pour le bonheur d'un « autre [1]. »

« Aucune nation n'a douté, dit M. le comte de Maistre, « qu'il n'y eût dans l'effusion du sang une vertu expia« toire... L'histoire, sur ce point, ne présente pas une « seule dissonance dans l'univers. La théorie entière re« posoit sur le dogme de la réversibilité. On croyoit, « comme on a toujours cru, comme on croira toujours, « que l'innocent pouvoit payer pour le coupable [2]. »

Tous les anciens attribuent l'origine du sacrifice à un commandement divin [3], et ils s'accordoient également à ne regarder leurs sacrifices que comme de simples types [4]. De là vient, que « les animaux carnassiers, ou stupides, « ou étrangers à l'homme, comme les bêtes fauves, les « serpents, les poissons, les oiseaux de proie, etc., n'é« toient point immolés. On choisissoit toujours parmi les « animaux, les plus précieux par leur utilité, les plus « doux, les plus innocents, les plus en rapport avec « l'homme par leur instinct et leurs habitudes. Ne pou« vant enfin immoler l'homme pour sauver l'homme, on « choisissoit dans l'espèce animale, les victimes les plus « *humaines*, s'il est permis de s'exprimer ainsi [5]. »

[1] Bryant's Mythology explained, t. II, p. 455, in-4°.]

[2] *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Éclaircissement sur les sacrifices t. II, p. 394.

[3] Faber, Orig. of Pagan. Idol. B. II, c. VIII, § 1. — *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXXI, p. 185.

[4] Outram, *De sacrif.*, lib. I, cap. XXI, XXII.

[5] *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 396.

Les anciens Perses immoloient une victime couronnée [1]. On trouve dans plusieurs rituels des anciens Mexicains, la figure d'un animal inconnu, orné d'un collier et d'une espèce de harnois, mais percé de dards. « D'après les traditions qui se sont conservées jusqu'à nos jours, dit « M. de Humboldt, c'est un symbole de l'innocence souffrante : sous ce rapport, cette représentation rappelle « l'agneau des Hébreux, ou l'idée mystique d'un sacrifice « expiatoire destiné à calmer la colère de la Divinité [2]. »

Mais rien ne prouve davantage combien le dogme de la réversibilité et du salut par le sang étoit profondément empreint dans l'esprit des peuples, que l'exécrable coutume des sacrifices humains. Leur origine, leur but, leur nature typique, sont marqués d'une manière frappante, surtout chez les nations de l'Orient.

Les Babyloniens et les Perses célébroient une fête [3] distinguée par un sacrifice particulier très-remarquable. On prenoit dans les prisons un homme condamné à mort, on le faisoit asseoir sur le trône du roi, on le revêtoit de ses habits, on ne lui refusoit aucune jouissance, et l'on obéissoit, pendant plusieurs jours, à toutes ses volontés; ensuite on le dépouilloit, et après l'avoir frappé de verges, on l'attachoit à un gibet [4].

[1] Strab., lib XV, p. 732. Ed. Lut. Par., 1620.

[2] *Vues des Cordillères, etc.*, t. I, p. 251.

[3] Berose l'appelle *Sacée*, Σακεα. Vid. Athen., lib. XIV, cap. x, et les notes d'Isaac Casaubon.

[4] Ἐκρέμασαν ἐπὶ ξύλου, suspendebant in ligno. *Dio Chrys., Orat. IV, de Regno.* « D'où vient que les Égyptiens, les Arabes, les Indiens, avant « la naissance de Jésus-Christ, et les habitants des contrées les plus « septentrionales, avant qu'ils eussent entendu parler de lui, avoient « tous une vénération profonde pour le signe de la croix? C'est ce que « j'ignore, mais le fait est certain... En quelques endroits, le signe de « la croix étoit donné aux hommes déchargés de l'accusation d'un « crime. En Égypte, ce signe signifioit la vie éternelle. » Skelton,

Les Danois sacrifioient leur roi même dans les calamités publiques [1]. En Suède et en Norvège, les rois immoloient leurs propres enfants [2]. Dans l'Inde, ils se dévouoient quelquefois eux-mêmes [3].

Philon de Biblos rapporte, d'après Sanchoniaton, qu'il y avoit chez les Phéniciens des sacrifices qui renfermoient un mystère. « C'étoient, dit-il, la coutume des anciens, « que dans les périls imminents, les princes des nations « ou des cités, afin de prévenir la ruine de tout le peuple, « immolassent celui de leurs fils qu'ils aimoient le plus, « pour apaiser la colère des dieux. Ceux qu'on dévouoit « en ces occasions étoient, ajoute-t-il, offerts mystique- « ment [4]. »

Cette coutume, suivant le même auteur, étoit fondée sur l'exemple de *Kronos*, appelé *Il* [5] par les Phéniciens,

« *Appeal to common sense*, p. 45. Ap. *Vallancey's Vind.*, p. 523. — « En Gaspésie, où les sauvages adoroient le soleil, la croix est en « même temps le fétiche particulier du pays. On la place dans le lieu « du conseil, dans l'endroit honorable de la cabane. Chacun la porte à « la main ou gravée sur la peau. On la pose sur la cabane, sur les ca- « nots, sur les raquettes, sur les habits, sur l'enveloppe des enfants, sur « les sépultures des morts. » Le Clerc, *Histoire de Gaspésie*, ch. IX et X.

[1] Dithmar, lib. I, cap. XII. — Saxo, lib. VIII. — Mallet, *Antiq. du Nord*, XII. — Bartholinus, *De causis contemptæ mortis apud Danos*, lib. II, cap. XII.

[2] Wormii Monum. Danica, lib. I, cap. V. — Albert. Krantz. Dania, lib. IV, cap. X et XIII.

[3] Traduction de Ferishta, par Dow, vol. I, p. 45.

[4] *Ἔθος ἦν τοῖς παλαιοῖς, ἐν ταῖς μεγάλαις συμφοραῖς τῶν κινδύνων, ἀντὶ τῶν πάντων φθορᾶς, τὸ ἠγαπημένον τῶν τεκνων τοὺς κρατοῦντας ἢ πόλεως ἢ ἔθνους εἰς σφαγὴν ἐπιδιδόναι, λύτρον τοῖς τιμωροις δαίμοσι. Κατεσφάττοντο δὲ οἱ διδόμενοι μυστικῶς. Euseb.*, *Præp. evang.*, lib. I, cap. X, p. 40.

[5] Au lieu de *Il* on lit *Israël* dans Eusèbe, « Quasi vox illa ἴλ, dit « Marsham, fuisset hujus compendium. Verùm ἶλον, τὸν καὶ Κρόνον

et qui, déifié après sa mort, préside à la planète qui porte son nom. Lorsqu'il régnoit en Phénicie, il eut de la nymphe Anobret un fils unique nommé *Ieoud*. Le pays étant menacé d'un grand danger de guerre ou de peste, Kronos revêtit son fils des ornements royaux, et l'immola, comme une victime de propitiation, à son père Uranus, sur un autel qu'il avoit élevé [1].

On découvre aisément dans ce récit une ancienne tradition de l'Orient, défigurée par l'historien grec. Il nous dit lui-même que Kronos étoit appelé *Il* par les Phéniciens, et son témoignage est confirmé par celui de Damascius [2]. Or, suivant saint Jérôme, l'*Il* des Phéniciens est le même que l'*El* des Juifs, c'est-à-dire un des dix noms de Dieu [3], et c'est en effet le nom que toutes les nations de l'Orient donnoient originairement au Dieu suprême [4]. Il est donc clair que Kronos n'étoit pas un roi qui eût régné sur un petit canton de la Syrie, et cette partie du récit de Philon est évidemment une fable.

Il résulte de là, dit un savant anglais, que le sacrifice dont il s'agit « ne fut point primitivement une imitation, « mais un *type*, ou la représentation d'une chose à venir. « C'est, dans le monde païen, le seul exemple d'un sacri- « fice que l'on ait appelé *mystique*, et il est accompagné « de circonstances très-extraordinaires. *Kronos*, que nous « venons de voir être le même que *El* et *Elioun*, est

« *Illum, qui Saturnus dictus est, Cœli filium* fuisse, ex Sanchonia- « tone, non semel docuit Philo. » *Canon chronicus*, p. 79.

[1] *Euseb.*, *Præp. evang.*, lib. I, cap. x, p. 30 et 40; lib. IV, cap. xvi, p. 142.

[2] Φοίνικες καὶ Σύροι τὸν Κρόνον Ἦλ, καὶ Βῆλ, καὶ Βολάθην ἐπονομάζουσιν. *Ap. Photium*, cap. ccxlii, p. 1050, col. 1611.

[3] Phœnicibus *Il*, qui Hebræis *El*, quod est unum de decem nominibus Dei. Hieron., *Ep. CXXXVI ad Marcellum*.

[4] Bryant's Analysis of ancient Mythol., t. VI, p. 238.

« nommé le *Très-Haut*, *celui qui est élevé au-dessus des* « *cieux*[1]. Il est dit, en outre, que *les Elohim combattent* « *avec lui*[2]. L'auteur même du récit l'appelle *le Seigneur* « *du ciel*[3]. Ces sacrifices n'avoient donc, comme je l'ai « déjà dit, *aucun rapport à une chose passée*, mais faisoient « allusion à un grand événement qui devoit s'accomplir « dans la suite. Probablement ils furent institués en con- « séquence d'une tradition prophétique, conservée dans « la famille d'Ésaü, et transmise par elle au peuple de « Chanaan. Le récit est sans doute mélangé de choses « étrangères, et accommodé au goût des Grecs. Mais déga- « geons-le de la fable, autant que nous le pourrons, et « peut-être arriverons-nous à la vérité qu'elle cache.

« Le sacrifice mystique des Phéniciens exigeoit que ce « fût *un prince qui l'offrît*, et que *la victime fût son fils* « *unique*. Or, comme j'ai montré que ces circonstances « ne peuvent se rapporter à rien d'*antérieur*, considérons- « les comme *futures*, et voyons quelles conséquences il en « résultera ; car si le sacrifice des Phéniciens étoit le *type* « d'un sacrifice à venir, la nature de celui-ci sera connue « par la représentation qui le figure.

« Ainsi donc, *El*, la Divinité suprême, qui a pour asso- « ciés les *Elohim*, devoit, dans le progrès des temps, avoir « un fils *bien-aimé*[4], *unique*[5], qui seroit conçu, comme « l'expliquent quelques-uns, *de la grâce*[6], et selon mon « interprétation, *de la fontaine de lumière*. Il devoit être « appelé *Ieoud*, n'importe à quoi ce nom puisse se rap-

[1] Ὕψιστος, Ὑψουράνιος.

[2] Σύμμαχοι Ἴλου τοῦ Κρόνου Ἐλοεὶμ ἐπεκλήθησαν. *Euseb.*, *Præp. evang.*, lib. I, cap. x, p. 37.

[3] Κύριος οὐρανου.

[4] Ἀγαπήτον.

[5] Μονόγενη.

[6] Bochart croit que le mot *Anobret* signifie *conçu de la grâce*.

« porter, et *être offert en sacrifice à son père*, par voie de « *satisfaction* [1] et de *rédemption* [2], *pour expier les péchés* « *des autres, détourner la juste vengeance de Dieu, pré-* « *venir la corruption universelle*, et en même temps, *la* « *ruine générale* [3]. Et ce qui n'est pas moins remarquable, « il devoit accomplir ce grand sacrifice, *revêtu des em-* « *blèmes de la royauté* [4]. Certes, ce sont là de fortes « expressions ; et cet ensemble de circonstances, dont « chacune offre un sens profond, *ne sauroit être l'effet du* « *hasard*. Tout ce que j'ai demandé qu'on m'accordât, « c'est que *ce sacrifice mystique étoit le type d'une chose à* « *venir*. Jusqu'à quel point correspond-il à *la chose* à « laquelle je pense qu'il fait allusion, j'en laisse le juge- « ment au lecteur [5]. »

Ainsi, l'attente d'un homme-Dieu, sauveur et docteur du genre humain, est aussi ancienne que le monde; et soit que l'on considère les croyances des peuples, les témoignages des poëtes et des philosophes, les institutions religieuses, les rites expiatoires, et particulièrement le sacrifice chez toutes les nations, il est manifeste qu'il n'y eut jamais de tradition plus universelle. Malgré sa haine pour le Christianisme, Boulanger lui-même n'a pu s'empêcher de le reconnoître. Il avoue que les anciens attendoient des dieux libérateurs, qui devoient régner sous une forme humaine ; et que des imposteurs ont souvent profité de cette disposition pour se faire honorer comme des dieux descendus du ciel. Il trouve cette opinion pro-

[1] Λύτρον.

[2] Τιμωροῖς δαίμοσι.

[3] Ἀντὶ τῆς παντων φθορᾶς.

[4] Βασίλικῳ σχήματι κεκοσμήμενος.

[5] Bryant's Analysis of ancient Mythol., t. VI, p. 380-382. London, 1807.

fondément enracinée dans l'esprit de tous les peuples, et il en cite des exemples frappants [1].

« Les Romains, dit-il, tout républicains qu'ils étoient, « attendoient du temps de Cicéron un roi prédit par les « Sibylles, comme on le voit dans le livre de la Divination « de cet orateur philosophe : les misères de leur répu-« blique en devoient être les annonces, et la monarchie « universelle la suite. C'est une anecdote de l'histoire « romaine à laquelle on n'a pas fait toute l'attention qu'elle « mérite...

« Les Hébreux attendoient tantôt un conquérant, et « tantôt un être indéfinissable, heureux et malheureux ; « ils l'attendent encore...

« L'oracle de Delphes, comme on le voit dans Plu-« tarque, étoit dépositaire d'une ancienne et secrète pro-« phétie sur la future naissance d'un fils d'Apollon, qui « amèneroit le règne de la justice ; et tout le paganisme « grec et égyptien avoit une multitude d'oracles qu'il ne « comprenoit pas, mais qui tous décéloient de même *cette « chimère universelle*. C'étoit elle qui donnoit lieu à la « folle vanité de tant de rois et de princes qui prétendoient « se faire passer pour fils de Jupiter. Les autres nations « de la terre n'ont pas moins donné dans ces étranges « visions... Les Chinois attendent un *Phelo*, les Japonnois « un *Peyrum* et un *Combadoxi*, les Siamois un *Sommona-« codom*... Tous les Américains attendoient du côté de « l'Orient, *qu'on pourroit appeler le pôle de l'espérance « de toutes les nations* [2], des enfants du soleil ; et les Mexi-

[1] *L'Antiquité dévoilée par ses usages*, t. II, liv. IV, ch. III, p. 369 et suiv.

[2] Et qu'avoient donc dit les prophètes ? *Ipse erit, exspectatio gentium. — Ecce vir, Oriens nomen ejus.* Genes. XLIX, 10. Zachar., VI, 12.

« cains, en particulier, attendoient un de leurs anciens « rois, qui devoit les revenir voir par le côté de l'aurore, « après avoir fait le tour du monde. Enfin, il n'y a eu « aucun peuple qui n'ait eu son expectative de cette « espèce [1]. »

Voltaire confirme cette remarque, et ses paroles méritent une sérieuse attention. « C'étoit, de temps immémo- « rial, une maxime chez les Indiens et chez les Chinois, que « le Sage viendroit de l'Occident. L'Europe, au contraire, « disoit que le Sage viendroit de l'Orient. Toutes les na- « tions ont toujours eu besoin d'un Sage [2]. »

Et sur quoi reposoit cette attente générale? La philosophie nous l'apprendra-t-elle? Écoutez Volney: « Les tradi- « tions sacrées et mythologiques des temps antérieurs, « avoient répandu dans toute l'Asie la croyance d'un *grand* « *médiateur* qui devoit venir, d'un *juge final*, d'un *sau-* « *veur futur*, *roi*, *Dieu conquérant* et *législateur*, qui ra- « mèneroit l'âge d'or sur la terre, et délivreroit les hom- « mes de l'empire du mal [3]. »

Certes, on ne trouvera pas ces témoignages suspects. Ainsi la vérité se suscite partout des témoins pour confon-

[1] *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, sect. x, p. 116 et 117.

[2] *Additions à l'Histoire générale*, p. 15. Édit. de 1763.

[3] Les *Ruines ou Méditations sur les révolutions des empires*, p. 226. Gœthe reconnoît aussi que la *rédemption ou l'acte qui relève la créature de sa chute*, *en l'affranchissant des liens du vice*, devoit être accomplie par la *Divinité elle-même revêtue de la forme humaine*. « Cette grande vérité, dit-il, cette vérité nécessaire au genre humain « s'est manifestée chez tous les peuples, dans tous les temps, sous « mille formes différentes. Des traditions..... l'ont consacrée jusque « dans des fables et des allégories singulières. C'est ce que nous at- « teste l'histoire de toutes les religions, de toutes les doctrines des « philosophes. » *Mémoires de Gœthe*, traduits de l'allemand, par M. Aubert de Vitry, t. I, p. 262 et 263.

dre ceux qui refusent de la reconnoître, quels que soient leurs préventions et leur aveuglement. Elle force les *lèvres menteuses* à lui rendre hommage, et l'erreur à s'accuser et à se condamner elle-même[1]. Mais admirez tout ensemble le comble de l'orgueil et de la déraison. Philosophe, est-il vrai que tous les peuples aient attendu un Réparateur ? — Oui, rien au monde n'est plus certain. — Athée, convenez-vous que toutes les nations ont cru à l'existence de Dieu ? — Oui, l'on ne sauroit le contester[2]. — Il faut donc croire à ce Dieu et à ce Réparateur promis ? — Non, ce sont *des chimères universelles*.

Ainsi le déiste et l'athée avouent qu'ils ne peuvent renoncer à la Religion qu'en renonçant à la raison universelle, et en rompant avec le genre humain. Il faut, pour ainsi dire, que leur esprit sorte de l'univers pour nier son Auteur et son Sauveur, qu'il se retire dans je ne sais quelles ténèbres pour y prononcer la parole de crime, qui retombe d'abîme en abîme dans l'enfer qui l'inspira.

Il nous resteroit à prouver l'universalité de la morale, qui forme une partie essentielle de la Religion primitivement révélée. Mais il est si évident que tous les peuples ont eu les mêmes principes de justice, que nous croyons inutile d'alléguer les témoignages sans nombre par lesquels on pourroit démontrer cette incontestable vérité de fait[3]. « Tout les hommes, comme Platon l'observe, avouent « qu'on doit être bon ; et si l'on demande ce que c'est « qu'être bon, il n'est personne qui ne réponde : c'est être « juste, tempérant, inébranlable dans la vertu, et ainsi du « reste[4]. »

[1] Mentita est iniquitas sibi. *Ps.* XXVI, 12.

[2] « Il ne paroit pas que l'on puisse raisonnablement supposer qu'il y « ait un peuple sur la terre totalement étranger à la notion de quel- « que divinité. » *Système de la nature*, t. II, ch. XIII, p. 376.

[3] *Vid.* Alnetæ quæst., lib. III, c. VII et seq.

[4] Ψυχὴν ὅτι μὲν ἀγαθὴν δεῖ, ξυγχωρεῖ πᾶς παντί· τὸ δ' ὅντινα τρό-

Jamais les devoirs n'ont été niés que par la raison philosophique. Il est vrai qu'on trouve chez quelques peuples des usages que réprouve la morale universelle ; et rien ne montre mieux que la conscience est formée par l'exemple et par l'enseignement : car on ne voit pas que ces peuples éprouvassent aucun remords en commettant des actes qui partout ailleurs auroient inspiré une horreur profonde. Au reste, ces usages criminels, nés d'une erreur locale, ou prescrits par un faux culte, ne préjudicioient même pas à l'universalité de la loi qui les condamnoit ; car ni le Gète, en mettant à mort ses parents avancés en âge, pour leur épargner les maux de la vieillesse[1] ; ni l'Assyrien, en prostituant sa femme dans le temple de la déesse Mylitta, ne prétendoient autoriser le meurtre et l'adultère ; et les préceptes qu'ils violoient en ces occasions, n'en étoient pas moins parmi eux, dans toutes les autres circonstances, la règle du devoir.

La philosophie elle-même convient de l'universalité de la loi morale. « Jetez les yeux, dit Rousseau, sur toutes « les nations du monde, parcourez toutes les histoires : « parmi tant de cultes inhumains et bizarres, parmi cette « prodigieuse diversité de mœurs et de caractères, vous « trouverez partout les mêmes idées de justice et d'honnê« teté, partout les mêmes principes de morale, partout les « mêmes notions du bien et du mal. L'ancien paganisme « enfanta des dieux abominables, qu'on eût punis ici-bas, « comme des scélérats, et qui n'offroient pour tableau du « bonheur suprême que des forfaits à commettre et des

που ἀγαθήν, ὅτι μὲν αὖ δικαίαν καὶ σώφρονα καὶ ἀνδρείαν, καὶ ταῦτα. *Epinom.*, *Oper.*, t. IX, p. 249.

[1] Procope (*de Bello goth.*, lib. II, cap. XIV), et Évagre (lib. IV, cap. IX), attribuent cette coutume aux Hérules, et Voltaire aux anciens Sarmates. *Essai sur l'histoire et les mœurs des nations*, t. I, ch. XXXIII, p. 243.

« passions à contenter. Mais le vice, armé d'une autorité « sacrée, descendoit en vain du séjour éternel, l'instinct « moral le repoussoit du cœur des humains. En célébrant « les débauches de Jupiter, on admiroit la continence de « Xénocrate; la chaste Lucrèce adoroit l'impudique Vénus ; « l'intrépide Romain sacrifioit à la peur ; il invoquoit le « dieu qui mutila son père, et mouroit sans murmurer « de la main du sien : les plus méprisables divinités furent « servies par les plus grands hommes. La sainte voix de la « nature, plus forte que celle des dieux, se faisoit respecter « sur la terre, et sembloit reléguer dans le ciel le crime « avec les coupables.....

« Mais j'entends s'élever de toutes parts les clameurs « des prétendus sages... Cet accord évident et universel « de toutes les nations, ils l'osent rejeter, et contre l'écla- « tante uniformité du jugement des hommes[1], ils vont « chercher dans les ténèbres quelques exemples obscurs « et connus d'eux seuls, comme si tous les penchants de « la nature étoient anéantis par la dépravation d'un peu- « ple, et que sitôt qu'il est des monstres, l'espèce ne fût « plus rien. Mais que servent au sceptique Montaigne les « tourments qu'il se donne pour déterrer en un coin du « monde une coutume opposée aux notions de la justice? « Que lui sert de donner aux plus suspects voyageurs l'au- « torité qu'il refuse aux écrivains les plus célèbres? Quel- « ques usages incertains et bizarres, fondés sur des causes « locales qui nous sont inconnues, détruiront-ils l'induc- « tion générale tirée du concours de tous les peuples...?

[1] Voyez comme, en combattant l'erreur, Rousseau est forcé de recourir à la règle immuable du vrai, en opposant au raisonnement et au témoignage de quelques insensés, l'*éclatante uniformité du jugement des hommes, l'accord universel de toutes les nations*. — *Tum veræ voces.*

« O Montaigne ! toi qui te piques de franchise et de vé-
« rité, sois sincère et vrai, si un philosophe peut l'être,
« et dis-moi s'il est quelque pays sur la terre où ce soit
« un crime de garder sa foi, d'être clément, bienfaisant,
« généreux, où l'homme de bien soit méprisable, et le mé-
« chant honoré[1]. »

Voltaire, sur ce point, parle comme Rousseau. « Par-
« tout j'ai vu qu'on respectoit son père et sa mère, qu'on
« se croyoit obligé de tenir sa promesse, qu'on avoit de la
« pitié pour les innocents opprimés... Ceux qui pensent
« différemment m'ont paru des créatures mal organisées,
« des monstres comme ceux qui sont nés sans yeux et
« sans mains[2]. Les rites changent chez tous les peuples ;
« la morale seule ne change pas[3]. »

Hélas ! quand l'homme fait le mal, ce n'est pas qu'il ignore la loi qui le défend. Une invariable tradition prescrit partout les mêmes devoirs, interdit les mêmes crimes, éveille dans la conscience les mêmes sentiments. Quel est le cœur, lorsque nulle passion ne le transporte et ne l'aveugle, que ne soulève d'indignation le spectacle de l'injustice, et qui ne soit attiré, ravi par le charme de la vertu ? Dans quelle contrée ne connoît-on point la douce joie de l'innocence et le secret supplice du remords ? Cet homme a versé le sang, il a dépouillé la veuve, opprimé l'orphelin ; aussitôt, en lui-même, il entend une voix qui lui dit : Tu ne dormiras plus ! Quelque chose de l'enfer le dévore intérieurement ; et comme dans une nuit de tempête, au milieu d'une mer troublée, un feu sombre apparoît sur un vaisseau en perdition, sur le front ténébreux de ce coupable,

[1] *Émile*, liv. IV, t. II, p. 349-352. Paris, 1793.

[2] *Dictionn. philosoph.*, art. Nécessaire. Vid. et. *Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs des nations*, t. I, ch. IV, p. 38 ; et ch. CXX, t. III, p. 193. Édit. de 1726.

[3] *Remarques sur l'histoire générale*, p. 38. Éd. de 1753.

au fond de son œil inquiet et ardent, on découvre avec effroi comme le signal d'une âme en détresse, et l'annonce d'un naufrage prochain.

Voyez, au contraire, le calme, la sérénité de l'homme de bien, l'inaltérable paix dont il jouit. A la touchante expression de ses traits, à je ne sais quoi de pur et de doux qui anime ses regards, on le prendroit pour un de ces êtres célestes, qui descendoient sur la terre dans les jours anciens, pour instruire les mortels et les consoler. Mais sans recourir à ces rares exemples d'une vertu sublime qui commande le respect au vice même, on trouve dans l'ordre commun assez de preuves de l'ascendant qu'exerce en tous lieux la loi morale sur le cœur de l'homme. Qui n'a jamais senti le contentement qu'inspire le souvenir d'une bonne action, d'un devoir pénible accompli en triomphant de soi-même ? Qui jamais se repentit d'avoir été juste, miséricordieux, chaste, tempérant ; *d'avoir donné à manger à celui qui avoit faim, à boire à celui qui avoit soif, des vêtements à celui qui étoit nu ?* Où regarde-t-on comme indifférent de nourrir son vieux père ou de l'outrager ? Chez quel peuple honore-t-on la femme adultère de préférence à l'épouse fidèle ? Non, quelle que soit la foiblesse des mœurs, partout on admet les mêmes préceptes, et comme les vérités que Dieu a révélées primitivement forment la raison du genre humain, les commandements qu'il a promulgués forment sa conscience.

CHAPITRE VIII

SUITE DU MÊME SUJET.

L'universalité de la Religion primitive est un fait si incontestable, que tous les anciens Pères, en annonçant l'Évangile aux Païens, s'appuyoient, pour établir l'unité de Dieu, et le devoir de lui rendre un culte, l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses futures, l'existence des bons et des mauvais anges, sur le consentement unanime des hommes, des poëtes, des philosophes, des législateurs; sur les pratiques, les croyances, les oracles même du paganisme [1] : *et le crime des idolâtres*, dit Tertullien,

[1] S. Justin., *Apolog.* I, n. 18-21. *Id. Apolog.* II, *Cohort. ad Græc.*, et lib. *de Monarch.* — Athenag. *Orat. pro Christ.*, n. 4 et seq. — Theoph. Antioch., lib. II *ad Autolyc*, n. 33 et seq. — Clem. Alex. *in Protr.* et lib. VII *Strom.* — Euseb., *Præp. evang.*, lib. II. — Origen *contr. Cels.*, lib. I et IV. — Arnob. *advers. Gentes*, lib. II et IV. — Tertullian., *De Carne Christ.*, lib. I, *contr. Marcion.* De *testimon. anim. Apologetic. adv. gentes*, cap. XVIII, XXI, XXII. — S. Cypr. *De idolor. vanit.* — Minut. Felic. Octav., n. 18 et 19. — Lact., *Divin. Instit.*, lib. I, cap. III, IV, V. — S. Cyril., *adv. Julian.*, lib I. — Greg. Nazian.

est de ne vouloir pas reconnoître celui qu'ils ne peuvent ignorer[1].

Clément d'Alexandrie, dans le Ve livre des *Stromates*, compare la doctrine des lettres anciennes avec celle de la révélation ; et Eusèbe entreprit de prouver que, par cette doctrine des lettres, Dieu avoit eu dessein de préparer les Gentils à son Évangile, comme les Juifs par la loi qu'il leur avoit donnée. La *Préparation Évangélique* n'est qu'un tissu de passages qui se rapportent aux dogmes chrétiens. L'auteur de l'*Apologétique aux Gentils* déclare même expressément que les inventeurs des fables païennes savoient que le Christ devoit venir[2]. Saint Justin, si instruit des doctrines des Grecs, assure qu'il leur étoit annoncé par d'antiques oracles répandus dans tout l'univers[3] ; et c'est par cette foi, qui devoit être un jour révélée plus clairement, que les anciens justes étoient sauvés, dit saint Augustin[4].

Ce que tous les peuples ont toujours cru est nécessairement vrai ; voilà le principe qu'opposent les Pères aux

Orat. 24. — Greg. Nyssen. Orat. 5, *de beatitud.* — S. August. tract. 106 in Joan. — S. Joan. Damasc. *Exposit. accur. fid. Orthod.*, lib. I, cap. I et III. L'auteur de l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu, après avoir observé que tous les hommes connoissent Dieu, ajoute : *Non autem videntur verè cognoscere, quia non dignè colunt.* On en pourroit dire autant de beaucoup de chrétiens.

[1] Et hæc est summa delicti nolentium recognoscere, quem ignorare non possunt. *Apologetic.*, c. XVII.

[2] Sciebant qui penes vos fabulas ad destructionem veritatis istius æmulas præministraverunt ; sciebant et Judæi venturum esse Christum. Tertullian., *Apolog.*, c. XXI.

[3] S. Justin. ad Græc. cohortat. II, *Oper.*, p. 36, 37. Lutet. Paris, 1615.

[4] Sacramentum porrò regenerationis nostræ manifestum esse voluit, manifestatus Mediator. Erat autem antiquis justis aliquod occultum, cùm tamen et illi eâdem fide salvi fierint, quæ fuerat suo tempore revelanda. *S. August., lib. ad Dardanum*, c. XI, t. II, *Oper.*, col. 689.

impies et aux idolâtres[1]. L'auteur d'une homélie sur le psaume XIII[e] parle ainsi : « *Il n'y a point de Dieu*[2] ! « Et comment le nom de Dieu se trouve-t-il dans toutes « les langues humaines? Tant de millions d'hommes qui « attestent que Dieu est, s'abusent donc ; et l'insensé qui « ment à l'écart, croit posséder seul la vérité. Il veut ren- « verser lui seul le témoignage du monde entier ; tandis « qu'en vertu du consentement, un juge équitable le con- « damneroit, s'il attaquoit un testament appuyé de la « déposition de sept témoins[3]. Ne dites donc pas dans « votre cœur : Il n'y a point de Dieu ; mais plutôt tour- « nez-vous vers le Seigneur votre Dieu avec toute la « terre[4]. »

Lactance, remarquant la multiplicité des sectes philosophiques opposées les unes aux autres : « Dans laquelle, « dit-il, trouverons-nous la vérité? Elle ne peut certaine- « ment être dans toutes. Chaque secte condamne les au-

[1] Et c'est le principe que Bourdaloue opposoit aussi aux impies de son temps. « Cette idée générale de religion, gravée dans l'esprit de « tous les peuples, et répandue par toute la terre, *est trop univer- « selle pour être une idée chimérique :* que si c'étoit une pure imagi- « nation, tous les hommes, d'un consentement si unanime, ne seroient « pas convenus à se la former : de même qu'ils ne se sont, par exem- « ple, jamais imaginé qu'ils ne doivent point mourir. » *Pensées,* t. I, p. 266. Éd. de Paris, 1802.

[2] Dixit insipiens in corde suo*:* Non est Deus. *Psalmus* XIII, 1.

[3] *Non est Deus.* Et quomodo omnis lingua hominis Deum nominat? Falluntur ergo omnes hominum myriades quæ Deum esse dicunt, et solus insipiens se putat verum dicere, qui solus ità mentitur. Et qui quinque vel septem testimonia vult in testamentis evertere, per consensum rejicitur, quando veritas judicat ; publicam autem totius orbis linguam solus vult insipiens evertere? *Int. Chrysost. Homil.*, *Oper.*, t. V, p. 558.

[4] Ne dicas in corde tuo, *Non est Deus,* sed potiùs reminiscens, convertere ad Dominum Deum tuum cum omni fini terræ. *Ælred. Specul. charit.,* lib. I, cap. VI.

« tres, et est condamnée par elles. Quelle que soit celle « que vous regardiez comme vraie, des philosophes la dé« clarent fausse. Croirons-nous donc à un seul qui se loue « lui-même et sa doctrine, ou à tous les autres qui s'ac« cordent pour l'accuser d'ignorance ? *Il est nécessaire « que le jugement de plusieurs soit plus droit que le juge« ment d'un seul.* Tout étant donc incertain, *il faut croire « à tous, ou ne croire à personne*[1]. »

On ne peut établir plus clairement le consentement commun ou l'autorité générale, comme règle de vérité. Mais les païens admettoient-ils cette règle, la connoissoient-ils ? Ceux qui feroient cette question assurément ne s'entendroient pas ; car, ce seroit demander si les païens participoient à la raison humaine, ou aux vérités transmises par la tradition. Les croyances universelles prouvent l'universalité de la règle qui les perpétuoit. Quand donc on ne la trouveroit nulle part formellement énoncée dans les anciens, nous n'en serions pas moins sûrs qu'ils ne pouvoient l'ignorer. Mais la Providence a voulu que des témoignages exprès, et qui se succèdent pour ainsi dire de siècle en siècle depuis la plus haute antiquité, confirmassent d'une manière éclatante la preuve que nous venons d'indiquer.

Ouvrez les poëmes d'Hésiode, contemporain d'Homère;

[1] In multas sectas philosophia divisa est, et omnes varia sentiunt. In quâ ponimus veritatem? In omnibus certè non potest. Designemus quamlibet, nempè in cæteris omnibus sapientia non erit. Transeamus ad singulas. Eodem modo quicquid uni dabimus, cæteris auferemus. Unaquæque enim secta omnes alias evertit, ut se, suaque confirmet, nec ulli alteri sapere concedit, ne se decipere fateatur : sed sicut alias tollit, sic ipsa quoque ab aliis tollitur omnibus... Quamcumque laudaveris, veramque dixeris, à philosophis vituperatur, ut falsa. Credemus ne igitur uni se, suamque doctrinam laudanti, an multis unius alterius ignorantiam culpantibus? Rectiùs sit necesse est, quod plurimi sentiunt, quàm quod unus... Cùm igitur omnia incerta sint, aut omnibus credendum est, aut nemini. *Lactant., Divin. Inst.*, lib. III, cap. IV, p. 60

vous y verrez cette maxime qui est tout ensemble et le principe de la sagesse, et le fondement de la tradition : *Ce que plusieurs peuples attestent ne sauroit être faux*[1].

Plein d'une vaine confiance en vous-même, oserez-vous opposer au jugement unanime des hommes votre jugement particulier ; Sophocle vous dira, que *celui qui croit avoir raison seul est vide de sens*[2]. Il y a en effet *dans le nombre même*, comme le remarque Pline, *une raison supérieure qui résulte de l'union*[3]. Mais personne n'a mieux vu qu'Héraclite toute l'étendue de ce principe, et n'a mieux établi le vrai fondement de nos connoissances. « La raison « commune et divine, dont la participation constitue la « raison individuelle, est, selon lui, le *criterium* de la vé- « rité. Ce qui est cru universellement, est certain ; car « cette croyance est empruntée de la raison commune et « divine ; et, par le motif contraire, toute opinion indivi- « duelle est dépourvue de certitude[4]. » C'est ainsi que

1 Φήμη δ' οὔτις πάμπαν ἀπόλλυται, ἥν τινα πολλοὶ
Λαοὶ φημίζουσι.
Non et enim penitùs vana est sententia, multi
Quàm populi celebrant.
Hesiod., lib. Oper. et dier., sub fin.

2 Ὅστις γὰρ αὐτὸς ἢ φρονεῖν μόνος δοκεῖ,
. . . . ἢ ψυχὴν ἔχειν,
Οὗτοί διαπτυχθέντες, ὤφθησαν κενοί.
Soph., Antigon., v. 707-709, t. I, p. 191. *Ed. Brunck.*

3 In numero ipso quoddam magnum collatumque consilium. *Plin.* Epist. xvii, lib. VII.

4 Τοῦτον δὴ τὸν κοινὸν λόγον καὶ θεῖον, καὶ οὗ κατὰ μέτοχὴν γενόμεθα λογικοὶ, κριτήριον ἀληθείας φησίν ὁ Ἡράκλειτος· ὅθεν τὸ μὲν κοινῇ πᾶσι φαινόμενον, τοῦτ' εἶναι πιστον· τῷ κοινῷ γὰρ καὶ θείῳ λόγῳ λαμβανεται· τὸ δὲ τινι μόνῳ προσπίπτον, ἄπιστον ὑπαρχειν διὰ τὴν ἐναντίαν αἰτίαν. *Sextus Empiric., adv. Logic.*, lib. VII, § 131, *Ed. Jo., Alb. Fabr. Lips.* 1718.

Sextus Empiricus expose la doctrine d'Héraclite, et dans le paragraphe suivant, il cite les paroles mêmes de ce philosophe, au commencement de son traité *De naturâ :* « Telle étant donc la raison, l'homme demeure dans l'ignorance, tant qu'il n'a pas joui du commerce de la parole, « et ce n'est que par ce moyen qu'il commence à connoître. Il faut donc déférer à la raison commune. Or, cette « raison commune n'étant autre chose que le tableau de « l'ordre universel, toutes les fois que nous empruntons à « la mémoire commune, nous possédons la vérité ; et quand « nous n'interrogeons que notre raison individuelle, nous « tombons dans l'erreur[1]. »

Aristote lui-même avoue que *le consentement universel forme la plus puissante preuve*[2]. Dans un autre endroit, il ajoute : « Nous affirmons qu'une chose est « ainsi, quand tous les hommes croient qu'elle est ainsi : « celui qui ôteroit *cette foi*, ne diroit rien de plus croyable[3]. »

Épicure enseignoit aussi, dans son livre *de la règle et du jugement*, que *ce sur quoi les hommes s'accordent, est*

[1] Λόγου τοῦδε ἐόντος, ἀξύνετοι γένονται ἄνθρωποι, καὶ πρόσθεν ἢ ἀκοῦσαι, καὶ ἀκούσαντες τὸ πρῶτων... Διὸ δεῖ ἕπεσθαι τῷ κοινῷ (ξυνος γὰρ ὁ κοίνος)· ἡ δ' ἔστι οὐκ ἄλλο τὶ αλλ' ἐξήγησις τοῦ τρόπου τῆς τοῦ παντός διοκήσεως. Διὸ καθ' ὅτι ἂν αὐτου τῆς μνήμης κοινωνήσομεν, ἀληθεύομεν· ἃ δὲ ἂν ἰδιώσομεν, ψευδόμεθα. *Ibid.*, § 132. Τὰ κοινῇ φαινόμενα πεστὰ, quæ, communiter itä videntur fida sunt, aiebat Heraclitus statuens λόγον τὸν ξυνόν (*rationem communem*), optimum esse veritatis κριτήριον. *Grot. De Jure belli et pac.*, lib. I, n. 12.

[2] Κράτιστον πάντας ἀνθρώπους φαίνεσθαι συνομολογοῦντας τοῖθ ῥηθησομένοις : potentissima probatio est, si in id quod dicimus omnes consentiant. *Arist. Ethic. ad Grot. eod. loc.*

[3] Ὃ γάρ πᾶσι δοκεῖ, τοῦτο εἶναι φαμέν· ὁ δ' ἀναιρῶν ταύτην τὴν πίστιν, οὐ πάνυ πιστότερα ἐρει. Quod omnibus ita videtur, id ita esse dicimus, qui vero hanc fidem velit tollere, nihilo ipse credibiliora dicet. *Arist. Ethic. ad Nicomach.*, lib. X, c. x, tom. II. *Oper.*, *p.* 97. *Aurel. Allobrog.*, 1605.

nécessairement vrai [1] : maxime que Cicéron adopte et cite avec admiration [2].

Le plus beau génie de la Grèce, Platon établit la même maxime qui étoit à ses yeux le fondement de la vérité et le fondement des lois. « En toutes choses, dit-il, ce qui est « vrai n'est-il pas reconnu pour vrai, et ce qui est faux « reconnu pour faux, tant par nous que par tous les autres « hommes [3]? »

Le consentement commun est également, aux yeux de Sénèque, la marque de la vérité [4]. Salluste, le philosophe, se sert du même principe pour prouver que Dieu est bon, impassible, immuable [5]. *Il vaut mieux croire à tous qu'à un seul*, dit Pline le Jeune ; *car un homme peut tromper et être trompé ; mais nul ne trompera jamais tous les hommes, ni ne fut jamais trompé par eux* [6]. Et Quintilien, avec cette droiture de sens qui le distingue : *Nous tenons pour certain ce qu'on s'accorde à regarder comme vrai* [7].

Partout on a senti l'importance de cette règle toujours connue, toujours enseignée. *Il est nécessaire*, disent les

[1] De quo autem omnium natura consentit, id verum esse necesse est. *De nat. Deor.*, lib. I, c. XVII.

[2] Cujus rationis vim, atque utilitatem ex illo *cœlesti* Epicuri, *De regulâ et judicio*, volumine accepimus. *Ibid.*, c. XVI.

[3] Nonne per omnia generatim quæ vera sunt, esse censentur : non autem quæ minimè vera, tum apud nos, tum apud homines universos. *Platon. Minos. Oper.*, t. VI, p. 130. Edit. Bipont.

[4] Apud nos veritatis argumentum est aliquid omnibus videri. *Senec.*, *Ep.* 117.

[5] Κοιναὶ δέ εἰσιν ἔννοιαι ὅσας πάντες ἄνθρωποι ἐρωτηθέντες ὁμολογήσουσιν, οἷον ὅτι πᾶς θεὸς ἀγαθὸς, ὅτι ἀπαθὴς, ὅτι ἀμεταβλητος.

[6] Meliùs omnibus quàm singulis creditur, singuli enim decipere et decipi possunt ; nemo omnes, neminem omnes fefellerunt. *Plin. in Pan. Trajan.*, c. LXII.

[7] Pro certis habemus ea in quæ communi opinione consensum est. *Quintil.*, *Instit. Orat.*

docteurs juifs, *que le témoignage général soit vrai, et tout ce qu'on y oppose ne mérite pas de réponse* [1].

C'est uniquement sur cette base que reposent les croyances du genre humain, et jamais on n'eut d'autre moyen de reconnoître avec certitude les vérités dont se compose la religion révélée originairement. Aussi Socrate, Platon, Cicéron, Sénèque et les autres philosophes anciens, recourent-ils sans cesse au consentement unanime des peuples, lorsqu'ils veulent établir l'existence de Dieu [2], l'immortalité de l'âme [3], les lois de la justice [4]. Sortant de la voie de l'autorité, essaient-ils de soumettre à leur

[1] Scito inter sapientes fuisse controversiam an scientia quæ per crebram famam habetur sit necessaria, vel probabilis. Circa quod, dictis pro et contra quam plurimis, conclusio omnium est ipsam esse necessariam... Nihil igitur quod contra crebram famam dictum est mereretur responsum. *Pugio fidei*, II part., c. VIII, p. 367. Lips., 1687.

[2] Facile est veritatem hanc ostendere, quod dii sint. — Quo pacto ?— Primùm quidem terra, sol, sidera, ipsumque universum...id ostendunt : Græcorum præterea barbarorumque omnium consensus, Deos esse fatentium. *Plat.*, *de Legib.*, lib. X, *Oper.*, t. IX, p. 67 et 68. Ed. Bipont. — *Cicer.*, *De Legib.*, lib. I, cap. VIII. *De nat. Deor.*, lib. I, *Orat. de Harusp. respons.*, cap. IX. Après avoir cité plusieurs passages de ce philosophe, Bayle ajoute : « Je vous avoue que c'est prendre pour la « principale preuve de l'existence de Dieu le consentement du peuple « et la tradition. » *Continuation des Pensées diverses*, t. III, p. 40. — Multum dare solemus præsumptioni omnium hominum. Apud nos veritatis argumentum est aliquid omnibus videri. Tanquam deos esse sic colligimus, quòd omnibus de diis opinio insita sit ; nec ulla gens usquàm est adeò extra mores legesque projecta, ut non aliquos deos credat. *Senec.*, *Ep.* CXVII. — *Ælian. Var. Hist.*, lib. II, cap. XXXI.

[3] *Cicer.*, *Tuscul.*, lib. I, cap. XVI.— Cùm de animarum immortalitate loquimur, non leve momentum apud nos habet consensus hominum, aut timentium inferos aut colentium. *Senec.*, *Ep.* 117.

[4] Quæ autem natio non comitatem, non benignitatem, non gratum animum et beneficii memorem diligit ? quæ superbos, quæ maleficos, quæ crudeles, quæ ingrates non aspernatur, non odit ? *Cicer.*, *De Legib.*, lib. I, c. XI.

jugement ces importantes questions; ils hésitent [1], leur foi chancelle, ils ne savent que dire ni que penser [2], une nuit profonde les environne, jusqu'à ce que la lumière de la tradition vienne de nouveau les éclairer.

« Y a-t-il des dieux ! Je voudrois être persuadé de leur « existence, non-seulement par l'autorité, mais encore « par le raisonnement; car il se présente à mon esprit des « réflexions qui le troublent, et quelquefois il me semble « que les dieux n'existent pas [3]? »

Voilà l'homme abandonné à lui-même ; voici le sage :

« Mais je ne dirai rien contre ce qui vous est commun « avec les autres philosophes : presque tous croient qu'il « existe des dieux ; je le crois donc aussi, et je ne dispute « point [4]. »

Demandez à Cicéron si l'âme est immortelle, il vous répondra « que, par sa raison seule, il ne peut former « que des conjectures. Quelle est la plus vraisemblable? « C'est une grande question [5]. » Mais bientôt, levant la tête

[1] Il n'y a, dit Porphyre, aucune opinion chez les philosophes qui soit absolument certaine, à cause des raisons que l'on peut apporter pour et contre. *Lib. de Hist. anim. Euseb., Præp. evang.*, lib. XIV, cap. III.

[2] Cicer., *Tusculan. quæst.*, lib. I, cap. XXXI. — Senec., Ep. 88. — Plutarch., *De placitis philosoph.*, lib. IV, cap. II et III. — Galen. *De usu partium*, cap. I, II, III, V et IX. Plin. Hist. nat., lib. VII, c. LV.

[3] Quæritur primùm... sintne dii, necne sint... Esse deos persuaderi mihi non opinione solùm, sed etiam ad veritatem planè velim : multa enim occurrunt, quæ conturbent, ut interdùm nulli esse videantur. *De nat. Deor.*, lib. I. cap. XXII.

[4] Sed... quæ communia sunt vobis (epicureis) cum cæteris philosophis, non attingam, ut hoc ipsum : placet enim omnibus ferè, mihique ipsi in primis, deos esse : itaque non pugno. *Id., ibid.*

[5] Ut homunculus *unus à multis* probabilia conjecturâ sequens, ultrà enim quò progredior, quam ut verisimilia videam, non habeo... Quæ verisimillima magna quæstio est. *Tuscul. quæst.*, lib. I, cap. IX et II.

et promenant ses regards sur le monde entier, ses doutes s'évanouissent, et il prononce avec assurance ces paroles, qu'on répétera de siècle en siècle : « Fondés sur le con« sentement de toutes les nations, nous croyons que les « âmes sont immortelles ; car le consentement unanime « des peuples doit, en toute chose, être regardé comme « la loi même de la nature [1]. »

Aussi Socrate, près de mourir victime d'un jugement inique, n'appuie pas sur les raisonnements de la philosophie, mais sur la croyance commune [2], l'espérance d'une vie plus heureuse qui console ses derniers moments.

La doctrine des devoirs n'avoit pas non plus d'autre fondement. Les philosophes disputoient sur la vertu comme sur tout le reste; et Cicéron, après avoir défini l'*honnête*, c'est-à-dire ce qui constitue la bonté morale des actions, ajoute : « Quoiqu'on puisse entendre *un peu* « ce que c'est par la définition que je viens d'en donner, « on le comprend cependant beaucoup mieux *par le juge*« *ment commun de tous les hommes*, et par les inclinations « et la conduite des gens de bien [3]. »

[1] Permanere animos arbitramur consensu omnium nationum... Omni autem in re, consentio omnium gentium lex naturæ putanda est. *Tuscul. quæst.*, lib. I, cap. XII et XIII. Quod si omnium consensus, naturæ vox est, omnesque, qui ubique sunt, consentiunt esse aliquid, quod ad eos pertineat, qui è vitâ cesserint, nobis quoque idem existimandum est. *Ibid.*, c. XV.

[2] Εἴπέρ γε τα λεγόμενα ἀληθῆ ἐστιν. *Apolog. Socrat. Plat.*, *Oper.*, t. I, p. 95.

[3] Quod quale sit, non tam definitione, quâ sum usus, intelligi potest (quanquam aliquantùm potest) quàm *communi omnium judicio*, et optimi cujusque studiis atque factis. *De finib. bon. et mal.*, lib. II, cap. XIV, n. 45. — Ce moyen de reconnoître les principes essentiels de la morale, étoit certainement le plus sûr que les anciens pussent employer; car il est infaillible, selon saint Thomas. « Ratio autem hominis circa

La règle par laquelle les anciens s'assuroient des véritables dogmes, servoit encore à les garantir des erreurs et des superstitions, toujours faciles à reconnoître, comme l'observe Cicéron, parce qu'elles n'avoient rien de général, rien de stable, et qu'elles varioient chez les divers peuples [1].

Le principe, qu'en matière de Religion, tout ce qui est universel est vrai, tout ce qui n'est que local est faux, étoit même si répandu parmi les païens, et si fortement établi, que dans un des dialogues de Lucien, un athée à qui l'on oppose le consentement de tous les peuples qui attestent l'existence de Dieu, ne nie point ce fait éclatant, ni la preuve qu'on en tire, mais cherche à la tourner en sa faveur, en montrant combien les dieux adorés par les nations différoient les uns des autres [2]; argument qui

« præcepta moralia, quantùm ad ipsa communissima præcepta legis « naturæ, *non poterat errare in universali;* sed tamen propter con- « suetudinem peccandi obscurabatur in particularibus agendis. » *S. Thom.*, 1æ, 2æ. *Quæst. XCIX*, art. II.

[1] Nec si opiniones aliæ sunt apud alios, idcircò, qui canem et felem, ut deos colunt, non câdem superstitione, quâ cæteræ gentes, conflictantur. *Cicer.*, *de legib.*, lib. I, cap. XI. — Cum poetarum autem errore conjungere licet portenta magorum Ægyptiorumque in eodem genere dementiam; tum etiam vulgi, quæ *in maximâ inconstantiâ* veritatis ignoratione versantur. *Id.*, *De nat. Deor.*, lib. I, cap. XVI.

[2] *Tim.* Igitur omnes homines et populi decepti sunt, qui deos esse putent et celebrent. *Dam.* Benè, Timocles, admonuisti me eorum, quæ inter gentes moribus, legibusque recepta sunt : è quibus nimirùm maximè cognoverit aliquis, quàm nihil firmum illa, quæ de diis feruntur, habeant. Multa enim confusio, et alii alia sanxerunt : Scythæ sacrificantes Acinaci, et Zamolxidi Thraces... Phryges autem Menæ : et Diei Æthiopes, et Cyllennii Phaneti : et Assyrii columbæ : et Persæ igni : et aquæ Ægyptii, quanquam communis quidem Ægyptiis omnibus Deus est aqua ; privatim verò Memphitis deus bos est ; Pelusiotis cepe, et aliis ibis, aut crocodilus cynocephalus, aut feles..... Hæc quomodò non ridicula sunt, ô pulcher Timocles ! *Jup. Tragœd.*, n. 42. *Ed. Reitzii, Amstelod.*, 1743.

laisse au témoignage des peuples sur l'existence de la Divinité toute sa force, mais qui est sans réplique contre l'idolâtrie.

Les Chinois reconnoissoient, comme les peuples de l'Occident, que la vraie Religion devoit être universelle, et même leur objection principale contre le christianisme, n'étoit qu'une fausse application de cette maxime ; comme on le voit par les discours de quelques mandarins [1] à un prince de la famille impériale, qui s'était converti à Jésus-Christ au commencement du siècle dernier. Mais, dans un écrit où il expose les motifs de sa conversion, et que nous aurons plus d'une fois l'occasion de citer, ce prince, plus sage et plus instruit qu'eux, parce qu'il avoit examiné de bonne foi, nous apprend que l'autorité du grand nombre, *uni dans une même foi et dans un même culte*, étoit, au contraire, une des raisons qui l'avoient décidé à embrasser le christianisme. « S'il y avoit, dit-il, quelque « chose de défectueux, quelque léger qu'il fût, dans cette « loi, les hommes sont trop éclairés pour ne pas le remar- « quer, et pour lui donner une entière croyance... Or à « présent, dans toute l'étendue de l'Europe, qui renferme « plus de mille lieues, depuis dix siècles et au-delà, « savants et ignorants, pauvres et riches, jeunes et vieux, « hommes et femmes, tous suivent généralement la reli- « gion chrétienne ; l'émulation est si grande qu'on la pra- « tique à l'envi. *De là, on peut conclure sans aucun doute* « *combien elle est véritable et solide* [2]. »

Les philosophes modernes eux-mêmes ont tous admis

[1] « La loi de l'Europe *n'est suivie que des Européens*, et vous pré- « tendez que quiconque l'abandonne se révolte contre le ciel ? » *Lettres édifiantes*, t. XX, p. 131. Toulouse, 1811.

[2] Motifs du prince Jean pour embrasser la religion chrétienne. *Lettres édifiantes*, t. XX, p. 362. Toulouse, 1811.

le principe de l'universalité [1], et tous aussi, comme les mandarins, dont nous parlions tout à l'heure, ils ont essayé de s'en servir pour attaquer la religion chrétienne.

« Si le mahométisme, dit Voltaire, avoit été nécessaire « au monde, il auroit existé dès le commencement du « monde, il auroit existé en tous lieux [2].

« Quelle seroit la Religion véritable, si le christianisme « n'existoit pas? C'est celle dans laquelle il n'y a point de « sectes; *celle dans laquelle tous les esprits s'accordent* « *nécessairement.*

« Or, dans quel dogme tous les esprits se sont-ils accor- « dés? Dans l'adoration d'un Dieu et dans la probité. Tous « les philosophes de la terre qui ont eu une Religion, « dirent dans tous les temps, il y a un Dieu, et il faut être « juste. Voilà donc la Religion universelle établie dans « tous les temps et chez tous les hommes.

« *Le point dans lequel ils s'accordent tous est donc* « *vrai, et les systèmes par lesquels ils diffèrent sont donc* « *faux*... Il faut bien que les choses dont tout le monde « se moque, ne soient pas d'une vérité bien évidente [3]. »

[1] Rousseau, dans ses *Lettres écrites de la Montagne*, suppose que les catholiques parlent ainsi aux premiers réformateurs : « Quel titre « avez-vous donc pour soumettre ainsi nos jugements communs à votre « esprit particulier? Quelle insupportable suffisance de prétendre avoir « toujours raison, et raison *seuls contre tout le monde!* — A ce dis- « cours, ajoute Rousseau, voyez-vous ce que nos réformateurs auroient « eu de solide à répondre? Pour moi, je ne le vois pas. » *Lettres écrites de la Montagne*, p. 82, 83. Paris, 1793. — « La lumière est une lu- « mière naturelle qui luit d'elle-même *par toute la terre*, parce « qu'elle vient de Dieu ; l'erreur est une lueur artificielle qui a besoin « sans cesse d'être alimentée, *et qui ne peut jamais être universelle*, « parce qu'elle n'est que l'ouvrage des hommes. » *Bernardin de Saint-Pierre, Chaumière indienne, Avant-Propos*, p. 34. Paris, 1791.

[2] *Dictionn. philosoph.*, art. Nécessaire.

[3] *Dictionn. philosoph.*, art. Secte.

Quelle que fût l'intention de Voltaire en écrivant ces paroles, il avoue que la Religion *nécessaire* à l'homme, ou la vraie Religion, doit être perpétuelle, universelle ; et qu'il a toujours existé dans le monde une Religion qui possédoit manifestement ces caractères. Les anciens, comme on vient de le voir, ont fait le même aveu : ils ont reconnu le consentement commun ou l'autorité générale pour règle des croyances [1]; et discernant, au moyen de cette règle, la vérité, qui ne change point, de l'erreur, qui varie sans cesse, il leur a été facile, selon le témoignage d'un Père, de convaincre de mensonge quelques hommes corrompus dans leurs pensées, par le témoignage de tous les siècles et de toutes les nations [2].

Jamais en effet aucun peuple n'ignora les dogmes ni les préceptes de la Religion primitive ; nous croyons l'avoir prouvé jusqu'au dernier degré d'évidence ; et comme, en même temps, nous avons montré que l'idolâtrie n'avoit ni doctrine, ni loi morale, ni enseignement, et que par conséquent elle n'étoit point une Religion, mais la violation d'un commandement divin [3], il s'ensuit qu'il n'y eut jamais qu'une Religion dans le monde, Religion universelle, au sens le plus rigoureux et le plus étendu.

Mais pour bien entendre cette vérité, aussi importante que certaine, il faut distinguer deux époques dans la durée de la Religion, la première comprend tous les temps qui

[1] Celse lui-même admet cette règle, et s'en sert pour établir certaines vérités. « C'est, dit-il, un sentiment de la plus haute antiquité, « dont conviennent les nations les plus sages, les villes et les hommes « éclairés. » *Origen.*, *contr. Cels.*, lib. II, n. 14.

[2] Nec difficile sanè fuit paucorum hominum pravè sentientium redarguere mendacia, testimonio populorum atque gentium in hâc unâ re non dissidentium. *Lactant.*, *Divin. Instit.*, lib. I, c. II, p. 3

[3] Voyez le chap. IV, IVe partie.

ont précédé la venue de Jésus-Christ, la seconde ceux qui l'ont suivie.

Avant Jésus-Christ, que voyons-nous chez les diverses nations de la terre? Des croyances générales, partout les mêmes, et une multitude innombrable de superstitions différentes en chaque lieu, et perpétuellement changeantes. Séparez ces superstitions de ce qu'il y avoit d'universel, d'invariable, et par conséquent de vrai dans les croyances des peuples, il ne restera rien que l'on puisse concevoir sous l'idée de Religion, qui renferme nécessairement celle de loi. Une opinion passagère et locale n'est pas un dogme; des rites arbitraires ne sont pas un culte; un caprice n'est pas un devoir. Dira-t-on que le nègre, en se choisissant un fétiche, fonde une Religion? Ce qui, dans le paganisme, appartient réellement à la Religion, c'est ce qu'on retrouve partout et toujours, la foi en Dieu, aux esprits qui sont ses ministres, aux saints qu'il reçoit dans sa gloire, et qu'il investit d'une partie de sa puissance; enfin, tout ce qu'enseigne une tradition unanime et constante [1].

Jusqu'au moment où Jésus-Christ vint accomplir le mystère du salut, cette tradition conserva dans le monde entier la connoissance de la révélation primitive, qui depuis l'origine des temps, ne cessa jamais d'être, nous ne disons pas la seule vraie Religion, mais l'unique Religion qui existât sur la terre, l'idolâtrie n'étant, nous le répétons, que la transgression du premier précepte de cette Religion divine : elle possédoit donc au plus haut degré le caractère d'universalité qu'on a vu lui être essentiel. Véritablement *catholique* dans la plus stricte acception

[1] Variâsse deberet error, sed quod unum apud multos invenitur, non est erratum, sed traditum. Tertullian., *Præscript.*, *adv. Hæret.*

du mot [1], elle formoit, au milieu des erreurs qui s'élevoient successivement et des désordres qu'elles enfantoient, la foi commune et la loi générale du genre humain ; de sorte qu'en ce qui concerne les croyances des Gentils, tout ce qu'elles offroient d'universel étoit vrai, et rien n'étoit vrai de ce qui n'étoit pas universel [2]. Dieu, qui veille sans relâche à la conservation de ses œuvres, vouloit que l'homme créé pour la société, y trouvât toujours ce qui lui étoit nécessaire pour vivre de la vie de l'âme, afin que, s'il lui arrivoit de s'égarer loin de la voie qui conduit au séjour des biens éternels, il ne pût accuser que lui-même et sa volonté pervertie.

L'univers attendoit le Médiateur prédit : il paroît au temps marqué, et la Religion ne change point; elle se développe : la foi, le culte, les devoirs demeurent, pour le fond, immuablement les mêmes. On croyoit à celui qui devoit venir, on croit à celui qui est venu; aux sacrifices figuratifs succède le sacrifice réel et seul efficace; on possède ce qu'on espéroit ; le *Désiré des nations* s'est montré au milieu d'elles ; les promesses de la loi sont accomplies. Et comme la Religion en se développant n'a pas cessé d'être une, elle ne cesse point non plus d'être universelle [3]. Elle existe partout, elle est la même partout : seulement il se peut que quelques hommes ne la con-

[1] Faber avoue que la religion primitive étoit essentiellement universelle ou *catholique*. « Patriarchism... was professedly a *catholic* reli- « gion. » *Horæ mosaïcæ*, vol. II, sect. 1, ch. 1, p. 18. London, 1818.

[2] « Ces additions (les fables et le culte païens) ont varié suivant les « temps et suivant les lieux, tandis que le fond de la religion a toujours « été aussi perpétuel dans sa durée, qu'universel dans son étendue. » *Quest. sur l'incrédulité*, par M. l'évêque du Puy, III[e] quest., p. 142, 143

[3] « Le christianisme est dans son principe une religion universelle, « qui n'a rien d'exclusif, rien de local, rien de propre à tel pays plutôt

noissent pas tout entière; qu'ils ignorent ses développements; mais il n'en est point qui ne connoissent, ou ne puissent connoître ce qui est indispensable pour le salut. Toute foi vraie est une partie de la foi chrétienne, tout culte pur est une partie du culte chrétien. Les nations, s'il en existoit, à qui le christianisme complet n'auroit pas encore été annoncé, se trouveroient dans la position où le genre humain étoit avant Jésus-Christ. N'ayant point d'autre lumière, elles n'auroient pas non plus d'autres devoirs; si elles les remplissoient avec fidélité, elles seroient véritablement chrétiennes : comme l'enfant simple et docile, à qui l'on n'a pas encore enseigné tous les dogmes, et qui n'a pu dès lors participer à tous les mystères, ne laisse pas, en cet état imparfait et de passage, d'être véritablement chrétien.

Mais si ces nations rejetoient la prédication évangélique, si elles refusoient de connoître toute la loi, ou de s'y soumettre, à l'instant elles deviendroient coupables de sa violation, et sortiroient de la voie du salut.

Ainsi le christianisme, ou la Religion révélée originairement, a toujours été et sera toujours aussi universelle que la société, puisqu'elle renferme tous les devoirs de l'homme, et par conséquent le principe de sa vie. Elle est, dans ses dogmes, la loi de notre esprit; dans ses préceptes, la loi de notre cœur et de nos sens. On peut sans doute transgresser ses lois; mais les ignorer entièrement ou les abolir, il est impossible; et la transgression ne préjudicie, quelque générale qu'elle soit, ni à l'autorité, ni à l'universalité de la loi [1].

« qu'à tel autre .. Le parfait christianisme est l'institution sociale universelle. » Rousseau, *Lettres écrites de la Montagne*, p. 40, 41. Paris, 1793.

[1] Si enim verissimus et sincerissimus Dei cultus, quamvis sit apud

A l'égard de la morale, on en convient; tout le monde avoue qu'elle est universelle. Or, assurément on ne prétend pas que les hommes ne la violent jamais; on ne nie pas l'existence des vices; mais on entend que, malgré des désordres sans nombre, les principes de la justice, partout les mêmes, sont connus partout.

De même en disant que la loi de l'esprit, qu'on appelle plus particulièrement Religion, est universelle, on ne prétend pas que tous les hommes y obéissent fidèlement; on ne nie point l'existence des erreurs ni des faux cultes; mais on entend que les vérités nécessaires au salut, connues partout, sont partout les mêmes.

Les cultes superstitieux ne sont pas des lois, mais des crimes, comme le meurtre et l'adultère. Quand donc, appelant *religion* toute violation de la loi religieuse, on demande comment, parmi tant de religions diverses, on discernera la vraie Religion; c'est comme si, donnant le nom de *morale* à toute violation de la loi de justice, on demandoit comment, parmi tant de morales diverses, on discernera la vraie morale.

Voudroit-on que le christianisme eût été, dès l'origine, ce qu'il est aujourd'hui, qu'il n'eût point éprouvé de développements? Alors ce ne seroit plus le christianisme, ce seroit un ordre de choses entièrement différent, ou plutôt une contradiction manifeste; car il est clairement contradictoire que la rédemption de l'homme ait concouru avec sa chute, puisqu'il auroit fallu que le Sauveur fût né d'une mère coupable, qu'il eût été mis à mort par son père, que le premier crime eût été lavé par un crime

paucos, apud eos tamen est quibus multitudo, quanquam cupiditatibus involuta et à puritate intelligentiæ remota, consentit; quod fieri posse quis dubitet? S. August., *De utilitate credendi*, cap. VII, n. 16. *Oper.*, t. VIII, col. 55. *Ed. Bened.*

plus énorme, qu'Adam se fût racheté par le déicide!

Voudroit-on que jamais aucun dogme n'eût été obscurci, aucune loi violée; que l'ignorance, l'erreur et le crime n'eussent jamais paru sur la terre? Est-ce là ce qu'on demande pour croire? Mais le christianisme suppose nécessairement que le monde est abandonné en partie au crime, à l'erreur, à l'ignorance. Si rien de tout cela n'existoit, le christianisme non-seulement serait faux; il seroit de plus impossible d'en concevoir l'existence. Pour croire au christianisme, on voudroit donc que le christianisme n'existât point, et qu'il ne pût pas même exister.

Mais prenez l'homme tel qu'il est, tel qu'il fut toujours, vous reconnoîtrez que la religion chrétienne le représente précisément en cet état de foiblesse et de corruption; et que cet état étant donné, on ne sauroit imaginer un accord plus parfait, plus constant, plus merveilleux de tous les peuples, dans tous les âges, pour attester ce qu'enseigne cette religion aussi ancienne que le genre humain; de sorte qu'elle seroit moins croyable si la tradition répandoit une lumière plus pure et plus vive, puisque le dogme fondamental de la dégradation originelle de l'homme s'obscurciroit en proportion.

Considérez le monde entier durant tous les siècles; que voyez-vous? un effroyable débordement de vices et de crimes divers multipliés à l'infini, une continuelle violation des devoirs les plus saints; et, en même temps, l'immuable distinction du bien et du mal perpétuellement reconnue et proclamée par la conscience universelle.

Que voyez-vous encore? des erreurs innombrables qui, se succédant sans relâche, varient selon les lieux, les époques, les passions; et, en même temps, un fond commun de vérités inaltérables, perpétuellement reconnues et proclamées par la raison universelle.

Qui contestera ces deux faits? Qui osera nier la raison,

ou la conscience du genre humain? Quelqu'un descendra-t-il jusqu'à cet excès de folie? Non, jamais personne ne s'y résoudra. Eh bien! qu'on sache donc que la conscience, et la raison universelle en ce qu'elle a de fondamental, ne sont que la Religion.

Remarquez, en effet, que la raison humaine est comme la Religion, une, universelle, perpétuelle, sainte. Elle est *une*, puisqu'il est impossible qu'elle varie, ou qu'elle soit jamais opposée à elle-même. Et le langage seul ne suppose-t-il pas une raison commune, immuable, à laquelle tous les hommes participent plus ou moins, et qui est la même dans tous les hommes? Elle est *universelle*, puisqu'elle existe partout, et que partout elle est une; *perpétuelle*, puisqu'elle a commencé avec l'homme, et qu'elle durera autant que l'homme; et, si on la considère dans son objet, qui est la vérité, et dans son principe, qui est Dieu [1], elle est éternelle. Enfin, elle est *sainte*, puisque condamnant tous les désordres et toutes les erreurs, il n'y a de conforme à la raison une, universelle, perpétuelle, que ce qui est saint; c'est-à-dire, les préceptes de la loi morale et les dogmes qui en sont le fondement. Dieu l'a créée par la première révélation; il l'a perfectionnée par la seconde, qui n'en est que le développement. Otez les vérités et les devoirs qu'elles seules nous font connoître, et que la tradition seule conserve, il ne restera plus dans l'homme, dans son cœur et son entendement, qu'un vide immense et des ténèbres profondes *.

[1] Mentis illud criterium nobis est concessum, ad verum deprehendendum cognoscendumque. Ipsissima porrò veritas Deus noster est. Primum ergo et principale cognoscibile Deus est. Δέδοται ἡμῖν τὸ τοῦ νοῦ κριτήριον, εἰς τὴν τῆς ἀληθείας σύνεσιν· ἔστι δὲ ἡ αὐτοαλήθεια ὁ Θεὸς ἡμῶν· ὥστε προηγούμενον ἔστι τῷ νῷ τὸν Θεὸν ἡμῶν ἐπιγινώσκειν. *S. Basil. Magni Epist. CCCXCIX, t. III, p.* 410. *Parisiis*, 1638.

* Le premier article du symbole et de la foi universelle, *Je crois en*

Comme donc la véritable raison humaine, image de la raison divine, d'où elle émane, est une et universelle, ainsi le christianisme est un et universel, parce qu'il n'est dans ses dogmes, que cette raison même, ou l'ensemble des vérités nécessaires que Dieu nous a manifestées ; et dans ses préceptes, que l'ensemble des devoirs qui découlent de ces vérités, ou la loi une et universelle, non-seulement de tous les hommes ; mais encore, en ce qui en fait l'essence, de tous les êtres intelligents. Car il ne faut pas s'imaginer que la Religion ne s'étende qu'à l'homme ; elle unit dans la même société, en les soumettant à des devoirs semblables, toutes les créatures pensantes ; elle embrasse, dans son unité, tous les ordres des esprits célestes, qui participent, mais plus abondamment, à la même raison que nous, vivent de la même foi, adorent le même Dieu, et lui rendent le même culte, par le même médiateur, Jésus-Christ[1].

Quiconque rejette le christianisme, au degré où il le peut connoître, rejette donc la loi et la raison universelle, et renonce par cela même à toute vérité, toute raison, toute loi ; ce qui renferme une opposition absolue à Dieu, à sa volonté, qui est la loi, et à sa raison qui est la vérité par excellence.

Dieu, père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, renferme les éléments de toute pensée. Qui n'auroit pas l'idée de Dieu, n'auroit ni l'idée de l'être, ni celle de cause ; et sans ces deux idées mères, il est impossible de concevoir l'intelligence. La Religion seule encore nous donne l'idée de pouvoir et de devoir, l'idée de loi, inséparablement liée à celle d'un suprême législateur. Ainsi, sous ce nouveau rapport, point de société sans religion, et par conséquent point de langage, point de pensée ; et la pensée, le langage, la société, la Religion, sont également nécessaires, également universels.

[1] Et cùm iterùm introducit Primogenitum in orbem terræ, dicit : Et adorent eum angeli Dei. *Ep. ad Hebræ.*, I, 6.

Et ce monstrueux désordre n'auroit aucune suite funeste! Et ce crime seroit impuni! Le croyez-vous? Avez-vous conçu cette stupide espérance? Insensés, vous connoissez donc un lieu où Dieu n'est pas? Partout ailleurs, partout où règne celui qui commande au néant même, sa justice vous saisira. Il l'a dit à tous les peuples, et tous les peuples le répètent :

« Malheur à vous qui abandonnez la loi du Seigneur[1] ! « Malheur à vous qui êtes sages à vos propres yeux[2], et « qui n'avez que des pensées vaines[3] ! Malheur à vous, « déserteurs de la société dont Dieu est le roi[4] ! Malheur « à celui qui est seul[5] ! malheur à l'impie[6] ! »

Et du fond de sa ruine, éternellement l'impie s'écriera: Malheur à moi[7] !

Heureux, au contraire, ceux qui, dociles à la voix de la tradition, règlent sur ces enseignements leur foi, leurs mœurs, leur culte. Seuls raisonnables, parce que leurs croyances reposent sur le témoignage de la plus haute raison, ils reçoivent du genre humain les vérités qui sont le fondement de la religion universelle ; et, quand ces vérités se développent, quand la loi se perfectionne, ainsi qu'il était prédit, quand les figures font place à la réalité, et qu'enfin s'accomplit l'espérance de toutes les nations, continuant de soumettre leur raison à l'autorité la plus

[1] Væ vobis viri impii, qui dereliquistis legem Domini altissimi! *Ecclesiast.* XLI, 11.

[2] Væ qui sapientes estis oculis vestris! *Isa.* V, 21.

[3] Væ qui cogitatis inutile! *Mich.* II, 1.

[4] Væ filii dissertores! dicit Dominus. *Is.* XXX, 1.

[5] Væ soli! *Eccles.* IV, 10.

[6] Væ impio in malum! *Ibid.*, III, 11.

[7] Væ misero mihi! quoniam addidit Dominus dolorem dolori meo : laboravi in gemitu meo, et requiem non inveni. *Jerem.*, XLV, 3

grande ou à la raison de Dieu même, qui se manifeste de nouveau, ils suivent, avec une joie mêlée d'admiration, le merveilleux mouvement qui élève tout à coup le monde au-dessus de l'abîme où il descendoit, et le rapproche de son Créateur. Leur foi ne change point, elle s'agrandit; leur culte ne varie point, il se fixe pour l'éternité en atteignant sa perfection [1]. Ils attendoient celui qu'attendoit l'univers entier, celui qui devoit *réconcilier toutes choses par lui et en lui-même, pacifiant par son sang répandu sur la croix, ce qui est sur la terre et dans le ciel* [2]. Ce Sauveur vient; leurs yeux contemplent l'*image du Dieu invisible, le premier-né de toute créature* [3], qu'Abraham a souhaité de voir, et qu'il n'a point vu, que les patriarches et les prophètes, que tous les justes ont salué de loin dans la foi des promesses. Une voix part d'en haut: *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances; écoutez-le* [4]. Ils l'écoutent, et ne veulent plus à jamais écouter que lui. *A qui irions-nous? vous avez les paroles de la vie éternelle. Nous croyons et nous savons que vous êtes le Christ fils du Dieu vivant* [5].

[1] Charles Bonnet voit dans le christianisme « la perfection ou le « complément de la loi naturelle, la science des vrais sages... une re- « ligion dont l'universalité embrasse tous les siècles, tous les lieux, « toutes les nations. » *Palingen. philosoph.*, part. XXI, c. VI. *Œuvres compl.*, t. XVI, p. 434, 435.

[2] Per eum reconciliare omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt. *Ep. ad Colossens.*, I, 20.

[3] Qui est imago Dei invisibilis, primogenitus omnis creaturæ. *Ibid.*, 15.

[4] Et ecce vox de nube dicens: Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi benè complacui; ipsum audite. *Matth.*, XVII, 5.

[5] Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes. Et nos credidimus et cognovimus, quia tu es Christus filius Dei vivi. *Joan.*, VI, 69 et 70.

Et lui-même, que dit-il? *Je suis la voie, la vérité, la vie*[1]. Il est la voie, parce que nul ne peut aller au Père, ni le connoître que par lui[2]; il est la vérité, puisqu'il est la raison, la Sagesse vivante engendrée par le Père, son Verbe consubstantiel; il est la vie; car la vie et la vérité ne sont qu'une même chose.

Ainsi toutes les créatures ont, au commencement, reçu de lui la vérité, la raison, la vie, qu'elles conservent par lui seul[3], comme par lui seul encore elles reçoivent, pourvu que leur volonté n'y mette aucun obstacle, la plénitude de la vie, de la raison et de la vérité. Voilà ce qu'il promet à ceux qui croiront: *Je suis venu pour qu'ils aient la vie, et une plus grande abondance de vie*[4]: non pas une autre vie, une autre vérité, une raison différente; mais la même raison plus étendue, la même vérité plus développée, la même vie plus parfaite: c'est l'enfant devenu homme, c'est l'homme uni davantage à Dieu. Un antique péché les séparoit; le sang de la victime pure l'efface, et le sacrifice universel accomplit l'universelle régénération. Vainqueur du serpent et de la mort, le Christ remonte aux cieux, pour y préparer une demeure à ses élus[5]; et, dans la Cité sainte, ce cri éternel retentit au pied du trône de l'Agneau immolé dès l'origine du monde[6]: *Bénédiction, gloire, actions de*

[1] Ego sum via, et veritas, et vita. *Joan.*, XIV, 6.

[2] Nemo venit enim ad patrem, nisi per me. *Ibid.*

[3] In ipso condita sunt universa in cœlis et in terrâ, visibilia et invisibilia, sive Throni, sive Dominationes, sive Principatus; sive Potestates; omnia per ipsum et in ipso creata sunt; et ipse est ante omnes, et omnia in ipso constant. *Ep. ad Colossens.*, I, 16 et 17.

[4] Ego veni ut vitam habeant, et abundantiùs habeant. *Joan.*, XII, 50.

[5] Quia vado parare vobis locum. *Joan.*, XIV, 2.

[6] Agnus qui occisus est ab origine mundi. *Apocal.*, XIII, 8.

grâces, honneur et puissance à notre Dieu, dans les siècles des siècles ! Il est ainsi[1].

[1] Et clamabant voce magnâ dicentes : Salus Deo nostro, qui sedet super thronum, et Agno... Benedictio, et claritas, et sapientia, et gratiarum actio, honor, et virtus, et fortitudo Deo nostro in sæcula sæculorum. Amen. *Apoc.*, VII, 10 et 12.

CHAPITRE IX

LA PERPÉTUITÉ EST UN CARACTÈRE DU CHRISTIANISME.

En considérant, à l'époque de leur plus grande dépravation, tous les peuples de la terre, nous avons trouvé la même loi morale, mais continuellement violée par les passions; les mêmes vérités, mais obscurcies par une multitude d'erreurs; le même culte essentiel, l'adoration, la prière et le sacrifice ; mais corrompu par d'innombrables superstitions; c'est-à-dire que, malgré le dérèglement des mœurs et des égarements de l'esprit, nous avons reconnu partout la même conscience, la même raison, la même religion[1].

Ainsi la Religion est universelle, elle est une comme la raison humaine; mais comme elle aussi, elle se développe, par un progrès naturel, et dans le genre humain, et dans chacun des individus qui le composent ; de sorte que les hommes et les peuples, qui tous participent à la raison et

[1] Non sunt absconsa testamenta per iniquitatem illorum. *Ecclesiast.*, XVII, 17.

connoissent la Religion, ne participent pas tous néanmoins à la plénitude de la raison, et ne connoissent pas tous la Religion dans son entier développement ; quoiqu'il n'existe pas un seul peuple ni un seul homme à qui la raison universelle et la Religion ne soient manifestées à un degré suffisant, pour que rien ne leur manque de ce qui est nécessaire à la conservation de la vie physique, morale et intellectuelle.

Et, puisque l'expérience montre qu'il en est ainsi, alors même que les nations semblent avoir atteint le dernier degré de la corruption, il en est ainsi toujours ; car une moindre corruption n'est qu'un moindre éloignement de la loi de vérité et de la loi d'ordre : d'où il suit que l'universalité de la Religion dans les temps où ses préceptes ont été le plus violés, prouve son universalité dans tous les temps, ou sa perpétuité.

D'ailleurs la Religion n'étant que la loi de notre nature intelligente, cette loi, nécessairement aussi ancienne que l'homme, n'a jamais pu être ignorée de lui ; autrement Dieu lui auroit refusé, en lui donnant la vie, le moyen de la conserver, ce qui est tout ensemble et contradictoire et démenti par le fait, puisque l'homme existe.

Il est donc évident que la Religion a dû commencer avec le monde, et se perpétuer sans interruption[1]. C'est une

[1] Il n'est pas nécessaire de recourir aux Livres saints pour pouvoir se convaincre que la véritable Religion étoit originairement celle du genre humain. Les anciens peuples, quoique livrés à des superstitions extravagantes, conservoient des traces sensibles de l'ancienne tradition, et les semences précieuses des vérités les plus importantes. Cet accord frappant entre des nations qui souvent ne se connoissoient point, qui n'avoient entre elles aucun commerce, prouve évidemment que leurs pères communs avoient une même croyance, une même morale, un même culte ; et que les diverses opinions qui dans la suite partagèrent les hommes n'étoient que des inventions modernes et des altérations

conséquence de son unité, et un dogme du christianisme. Aussi tous les peuples ont-ils cru que l'antiquité étoit un caractère essentiel de la vraie religion, et par lequel on la discernoit des superstitions qui la défigurent. Ils ont dit, comme Vincent de Lerins et comme l'Église catholique : Nous reconnoîtrons la vérité avec certitude, et nous nous préserverons de l'erreur, *si nous suivons l'universalité, l'antiquité, le consentement*[1]. Que cette règle fût en effet admise par les païens, on l'a déjà vu pour ce qui concerne l'universalité et le consentement commun; et nous montrerons bientôt qu'ils regardoient également l'antiquité ou l'autorité de la tradition comme le fondement de la vraie foi et du véritable culte. Mais auparavant il est nécessaire de remonter à l'origine de ce culte et de cette foi ou à l'origine de la Religion, pour faire voir comment elle concourt avec l'origine de l'homme, et comment, malgré les altérations plus ou moins considérables qu'elle a subies en différents lieux dans la suite des âges, elle s'est néanmoins toujours perpétuée, ainsi que le principe qui la conserve.

Plusieurs savants ont prouvé que la croyance de la création du monde[2] et de celle de l'homme, n'étoit ni moins

de la religion primitive. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLII, p. 173, 174.

[1] Hoc est enim verè proprièque catholicum, quod ipsa vis nominis ratioque declarat, quod omnia ferè universaliter comprehendit. Sed hoc ità demùm fiet, si sequamur universitatem, antiquitatem, consensionem. *Vinc. Lirin. Commonitor*, cap. II.

[2] Selon Sanchoniaton, les Phéniciens reconnoissoient que le monde avoit eu un commencement : cette croyance étoit générale, et leur étoit commune avec les autres peuples. Les Chaldéens, au rapport de Bérose, faisoient mention de celui par qui le monde avoit commencé ; les Égyptiens convenoient que ce monde n'avoit pas toujours été ; ce ne fut que fort tard, c'est-à-dire lorsque les Grecs eurent commencé de s'appliquer à la philosophie et de disputer sur tout, que l'origine du

ancienne, ni moins universelle que le genre humain[1]. Platon enseignoit même, ainsi que les stoïciens, que tout ce qui existe a été fait *par le Verbe et la sagesse de Dieu*[2], qui a formé l'homme à son image, ajoutoit-il ; car la *ressemblance* de l'homme avec Dieu étoit encore un des points de la doctrine commune et traditionnelle[3]

monde fut mise en question, et que quelques-uns soutinrent qu'il avoit toujours existé. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLI, p. 242 et 243.

[1] Euseb., *Demonstr. evang.*, lib. III, c. III. — Th. Burnet, Archeolog. philos., lib. II, c. II, et Telluris theoria sacra, lib. I, c. IV, et lib. II, c. VI. — Grotius, De verit. relig. christ., lib. I, § 16. — Hyde, Hist. veter. Persar., cap. III, p. 81. — Huet, Alnetan., Quæst., lib. II, c. V et VII. — Goguet, de l'orig. des Lois, des Arts et des Sciences, t. II, p. 451, 452. — *Consul. et.* Strab., lib. XV, p. 1040. — Diogen. Laer. in Procem. § 4. — Stob. Eclog. phys., lib. I, c. I. — Clem. Alexandr. Strom., lib. V.

[2] Διὰ Λόγου Θεοῦ καὶ διανοίας. *Vid.* Euseb., Præpar. evang., lib. XI, cap. XXX. — S. August., de Civit. Dei, lib. VIII, c. XI. — Justin. Parœn. et Apolog. II. — Theoph. ad Autolyc., lib. II. — Lactant. Divin. Institut., lib. IV, c. IV, et lib. VII, c. VII. — Jam ediximus Deum universitatem hanc mundi verbo et ratione et virtute molitum. Apud vestros quoque sapientes Λόγον, id est sermonem atque rationem constat artificem videri universitatis. Hunc enim Zeno determinat factitatorem, qui cuncta in dispositione formaverit. Tertulian., *Apolog.*, c. XXI.

[3] Deus nimium indignatur, quoties quispiam illius similem improbat aut probat dissimilem ; Dei verò similis est vir bonus. Platon. Minos, Oper., t. VI, p. 136. — Idem, de Republicâ, lib. VI, et ap. Lactant., lib. II, c. X. — Aristot., De anim., lib. I, c. II. — Eurypham. in frag. Pythagor. — Eurysus, ap. Clem. Alexandr. Strom., lib. V. Hierocl. in aurea carmin. et de Provid. et de fato. — Maxim. Tyr. dissertat. 38. — Seneca, de Provident. cap. I. — Animal hoc providum, sagax, multiplex, acutum, memor, plenum rationis et consilii, quem vocamus *hominem* præclarâ quâdam conditione, generatum esse à Deo supremo... Itaque ex tot generibus, nullum est animal, præter hominem, quod habeat notitiam aliquam Dei ; ipsisque in hominibus, nulla gens est neque tam immansueta, neque tam fera, quæ non, etiam si ignoret qualem habere Deum deceat, tamen habendum sciat. Ex quo efficitur illud, ut is agnoscat. Deum, qui, undè ortus sit, quasi recordetur ac

Nous en voyons l'origine dans l'Écriture Sainte, qui, nous révélant, pour ainsi parler, le secret de notre nature, nous apprend que le Souverain Être tira du néant notre intelligence, en lui manifestant les vérités et les préceptes qui sont la loi de sa vie, et le fond immuable de la Religion.

« Dieu a créé l'homme de la terre, et l'a formé à son « image. Il lui créa de sa substance un aide semblable à « lui. Il leur donna le discernement, une langue, des yeux, « des oreilles, un esprit pour penser, et il les remplit de la « doctrine de l'intelligence. Il créa dans eux la science de « l'esprit [1]; il remplit leur cœur de sens, et il leur montra « les biens et les maux. Il fit luire son œil sur leurs cœurs, « afin qu'ils connussent la grandeur de ses œuvres, qu'ils « célébrassent par leurs louanges la sainteté de son nom, « et qu'ils le glorifiassent de ses merveilles. Il leur imposa « des devoirs et leur donna la loi de vie en héritage. Il fit « avec eux une alliance éternelle, et leur manifesta sa jus- « tice et ses jugements [2]. »

Voilà donc l'intelligence humaine et la Religion qui naissent ensemble, par la révélation que Dieu fait au premier homme des vérités nécessaires et des devoirs qui en décou-

noscat. *Est igitur homini cum Deo similitudo.* Cicer. de legibus, lib. I, cap. VII et VIII. — Manilius, lib. IV, v. 893. — Ovid. Metamorph., lib. I, v. 83.

[1] Par *la science de l'esprit*, on entend la science de la foi, la connoissance de Dieu, des anges, etc., que Dieu avoit donnée à l'homme en le créant. Sacy, *in hunc loc.*

[2] Deus creavit de terrâ hominem, et secundum imaginem suam fecit illum... Creavit ex ipso adjutorium simile sibi : consilium, et linguam, et oculos, et aures, et cor dedit illis excogitandi : et disciplinâ intellectûs replevit illos. Creavit illis scientiam spiritûs; sensu implevit cor illorum, et mala, et bona ostendit illis. Posuit oculum suum super corda illorum, ostendere illis magnalia operum suorum, ut nomen sanctificationis collaudent; et gloriari in mirabilibus illius ut magnalia enarrent

lent, des dogmes et des préceptes qui forment *la loi de vie ;* et cette loi, transmise *en héritage*, se perpétuera par la tradition.

C'est ce qui faisoit dire à Pythagore, que *nous avons en Dieu nos racines*[1] ; à Épicharme, que *notre raison est née de la raison divine*[2] *;* à Cicéron, *qu'il y a eu premièrement une société de raison entre Dieu et l'homme*[3] ; à Lucain, que *l'auteur de l'homme, après l'avoir créé lui dit tout ce qu'il est permis de savoir*[4] ; à Confucius, que *la lumière naturelle n'est qu'une perpétuelle conformité de notre âme avec les lois du ciel*[5].

Adam viole ces lois, et se perd avec sa postérité. Le péché et la mort entrent dans le monde. Mais Dieu prend pitié de l'homme ; il lui promet un rédempteur[6] qui jusqu'à Jésus-Christ, n'a jamais cessé d'être attendu par l'universalité du genre humain. Déchus de leur innocence, nos premiers parents reçoivent un commandement nouveau, et l'on voit s'établir le culte expiatoire ou l'usage des sacrifices sanglants[7], qui dureront jusqu'à l'accomplissement du grand sacrifice qu'ils figurent.

operum ejus. Addidit illis disciplinam, et legem vitæ hæreditavit illos. Testamentum æternum constituit cum illis, et justitiam et judicia sua ostendit illis. *Eccles.*, XVII, 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

[1] Ῥιζωθέντες ἐκ Θεοῦ καὶ φύντες τῆς αὐτῶν ῥίζης ἐχώμεθα. *Demoph. Sent. Pythagor.*, p. 40.

[2] Ὁ δέ γε τοῦ ἀνθρώπου λόγος πέφυκεν ἀπό γε θείου λόγου.
Epicharm. ap. Euseb. Præp. evang., lib. XIII, cap. XIII, p. 682.

[3] Est igitur... prima homini cum Deo rationis societas... *Cicer. de Legib.*, lib. I, cap. VII.

[4] .... Dixitque semel nascentibus auctor
Quidquid scire licet...
Lucan. Pharsal

[5] *Morale de Confucius*, p. 151. Londres, 1783.

[6] *Genes.*, III, 15.

[7] *Ibid.*, IV, 4.

Cependant le germe de corruption que renfermoit la nature humaine depuis la chute d'Adam se développe ; l'inclination au mal que nous apportons en naissant se manifeste de plus en plus ; les crimes se multiplient et vont irriter dans le ciel la justice du Dieu trois fois saint. Il se résout à exercer sur une race perverse une mémorable vengeance. La terre et ses coupables habitants sont ensevelis sous les eaux ; un seul juste échappe avec sa famille au naufrage universel, pour repeupler le monde désert, et sauver le genre humain d'une entière destruction : car alors même que le Tout-Puissant infligeoit à sa créature rebelle une punition si éclatante, une pensée de miséricorde tempéroit encore son courroux, et en arrêtoit les derniers effets : il avoit promis à l'homme tombé un Réparateur, et ses promesses sont sans repentance.

Le déluge dut laisser une impression profonde dans la mémoire des enfants de Noé : aussi toutes les nations ont-elles conservé le souvenir de cette terrible catastrophe[1],

[1] Euseb. Præp. evang., lib. X, cap. XI, p. 414 et seq.; lib. XII, c. XV, p. 587. Ed. Colon., 1688.— Plato, de legib., lib. III. Oper., t. VIII, p. 112. — Lucian. Samosat. De Syriâ deâ. Oper. t. II, p. 968. Paris, 1624. — Edm. Dickinson, Græci phœnicisantes, in append., p. 170. Seq. opuscul. quæ ad histor. et philolog. spectant, t. I, sive fascicul. I.— Joann. Nicolai Notæ in Caroli Sigonii, lib. de Republ. heb., c. I. — Antiquit. sacr. Thesaur. Blas. Ugolini, vol. IV, col. 141. — Essai sur les hiéroglyphes des Égyptiens, t. II, p. 508. — Le Chou-King, ouvrage recueilli par Confucius, traduit par le P. Gaubil, revu et corrigé sur le texte chinois, par M. de Guignes, p. CVIII, *seq.* 4, *seq.* 13, 15, 26, 35. Paris, 1770. — Hist. univers. trad. de l'anglois, t. I, p. 159. — M. de Humboldt, *Vues des Cordillères et monuments de l'Amérique*, t. I, p. 114. Voyage des missionnaires anglois à Otahïti. — Selon la chronologie des Thibétains, le déluge a dû arriver l'an du monde 2190, et selon celle des Chinois, l'an 2290. C'est à cette même année que Bonjour (*Dissert. des ann. Diluv.*, § 2, p. 54) rapporte ce grand événement, d'après des calculs fondés sur le texte hébreu. *Vid. Alphabet. Thibetan.*, t. I. p. 203. — « Ce fait incompréhensible, dit Boulanger, que le peu-

dont notre globe offre partout des traces si évidentes, qu'aucune vérité physique n'est aujourd'hui regardée comme plus certaine par les géologues [1].

Il ne paroît pas que l'erreur ni l'idolâtrie fussent au nombre des désordres qui provoquèrent cet effroyable châtiment [2]. *Toute chair*, dit l'Écrivain sacré, *avoit corrompu sa voie sur la terre* [3] ; paroles qui ne réveillent d'autre idée que celle de la violation de la loi morale ; et

« ple ne croit que par habitude, et que les gens d'esprit nient aussi « par habitude, est ce que l'on peut imaginer de plus notoire et de « plus incontestable. Oui, le physicien le croiroit, quand les traditions « des hommes n'en auroient jamais parlé ; et un homme de bon sens « qui n'auroit étudié que les traditions, le croiroit encore. Il faudroit « être le plus borné, le plus opiniâtre des humains, pour en douter, « dès que l'on considère les témoignages rapprochés de la physique et « de l'histoire, et le cri universel du genre humain. » *Vid. L'antiquité justifiée ou Réfutation d'un livre intitulé :* L'antiquité dévoilée par ses usages, ch. I, p. 3 et 4.

[1] « Je pense donc, avec MM. De Luc et Dolomieu, que, s'il y a quel« que chose de constaté en géologie, c'est que la surface de notre globe « a été victime d'une grande et subite révolution, dont la date ne peut « remonter beaucoup au delà de cinq ou six mille ans ; que cette ré« volution a enfoncé et fait disparoître le pays qu'habitoient auparavant « les hommes et les espèces d'animaux aujourd'hui les plus connus ; « qu'elle a, au contraire, mis à sec le fond de la dernière mer, et en a « formé les pays aujourd'hui habités ; que c'est depuis cette révolution « que le petit nombre des individus épargnés par elle se sont propa« gés sur les terrains nouvellement mis à sec ; et, par conséquent, que « c'est depuis cette époque seulement que nos sociétés ont repris une « marche progressive, qu'elles ont formé des établissements, recueilli « des faits naturels, et combiné des systèmes scientifiques. » Cuvier, *Discours préliminaire des Recherches sur les ossements fossiles des quadrupèdes*. Voyez aussi De Luc, *Lettres géologiques*, Paris, 1798. — André, *Théorie de la surface actuelle de la terre*, Paris, 1806. — Th. Howard, *The scriptural history of the Earth.*

[2] S. Cyril. contr. Julian., lib. I.

[3] Omnis quippè caro corruperat viam suam super terram. *Genes.*, VI, 12.

les hommes en effet étoient encore trop près de la révélation primitive, pour qu'elle fût oubliée, ou obscurcie parmi eux.

Dieu la confirme de nouveau; il renouvelle son alliance avec les enfants d'Adam[1]; et l'on ne peut pas douter qu'outre les commandements principaux qui regardent la foi et les mœurs, il n'ait prescrit à Noé les rites mêmes du culte par lequel il vouloit être honoré, puisque nous le voyons, cinq siècles après, parler ainsi à Isaac: « Toutes « les nations de la terre seront bénies dans ta semence, « parce qu'Abraham a obéi à ma voix, qu'il a gardé mes « préceptes et mes commandements, et observé les lois « et les cérémonies[2] que j'ai ordonnées. » Ce commandement divin, reconnu d'ailleurs par tous les peuples, explique seul l'étonnante universalité du sacrifice, et l'uniformité de certains usages religieux chez des nations totalement inconnues les unes aux autres[3].

Descendue d'une souche commune, elles ne perdirent point, en se séparant, la connoissance de la loi qui devoit être leur héritage commun[4]; et c'étoit une antique croyance des Hébreux[5], que le premier précepte des *Noachides*, ou

[1] *Genes.*, cap. VIII et IX.

[2] Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, eo quod obedierit Abraham voci meæ, et custodierit præcepta et mandata mea, et cæremonias legesque servaverit. *Genes.*, XXVI, 4 et 5.

[3] Grotius, De verit. Relig. christian., lib. I, sectio VII. — De Jure Belli et Pacis, lib. II, cap. V, § 15. Clerici, Comment. in Pentat. in not. supra Levitic., cap. XXIII, vers. 10.

[4] C'est surtout de l'Orient, le berceau de la religion, des arts et des sciences, qu'il faut tirer cette tradition primitive sur laquelle nous insistons. C'est de là qu'elle est passée à tous les peuples. Il n'y a point de vérité historique aussi rigoureusement démontrée que l'existence de cette tradition, confirmée par tous les monuments antiques. Fabricy, *Des titres primitifs de la Révélat.*, t. I. *Disc. prélim.*, p. LXXVI.

[5] *Vid.* Selden, De Jure natur. et gent. juxta disciplin. Hebræor.

le premier commandement donné aux enfants de Noé, et en eux à tout le genre humain, avoit pour but de prévenir la corruption du culte, en ordonnant, comme l'enseignoient les Égyptiens mêmes, *de détester tout ce qui n'étoit pas transmis par les ancêtres*[1].

Platon assure que les premiers hommes vécurent dans l'innocence, aussi longtemps qu'ils ne s'écartèrent point de ce précepte. « Ils étoient bons, dit-il, principalement à « cause de leur simplicité. Ce qu'ils entendoient dire être « honnête, ou honteux, étoit pour eux la vérité même ; « pleins de droiture et de candeur, ils croyoient et obéis- « soient. Ils ne connoissoient point, comme aujourd'hui, « cette sagesse qui apprend à soupçonner le mensonge ; « mais, tenant pour vrai ce qu'on disoit des dieux et des « hommes, ils y conformoient leur vie[2]. »

D'après l'institution divine, la religion universelle ou la vraie religion reposoit donc originairement, comme elle repose encore, sur la tradition, et en aucun temps l'erreur n'a pu entrer dans le monde, que par la violation de cette règle infaillible de vérité.

Mais, lors même qu'ils la violoient, les anciens ne l'abandonnoient pas entièrement ; ils n'en méconnoissoient point

[1] De *cultu extraneo*, sive idololatriâ. Ægyptii, *Cultus extranei* nomine, detestari videntur quicquid *οἱ γονεῖς οὐ παρέδειξαν parentes non commonstrârunt*. Marsham, *Canon chronicus*, p. 161.

[2] *Ἀγαθοὶ μὲν δὴ διὰ ταῦτά τε ἦσαν, καὶ διὰ τὴν λεγομένην εὐήθειαν. Ἃ γὰρ ἤκουον καλὰ καὶ αἰσχρὰ εὐήθεις ὄντες, ἡγοῦντο ἀληθέστατα λέγεσθαι, καὶ ἐπείθοντο. Ψεῦδος γὰρ ὑπονοεῖν οὐδεὶς ἠπίστατο, διὰ σοφίαν, ὥσπερ, τανῦν· ἀλλὰ περὶ θεῶν τε καὶ ἀνθρώπων τα λεγόμενα, ἀληθῆ νομίζοντες, ἔζων κατὰ ταῦτα.* *De Legib.*, lib. III. *Oper.*, t. VIII. p. 111. Ed. Bipont. C'est l'âge d'or des poëtes. *Primos illos homines diisque proximos mortales optimæ fuisse indolis, vitamque vixisse optimam undè et auream hanc dici ætatem.* Dicæarch. ap. Porphyr. *De usu animal.*, lib. IV, p. 343. *Vid. et.* Varro, *De Re rusticâ*, lib. I, cap. II, *et Pausanias*, lib. VIII, p. 457. Edit. Hanoviæ, 1613.

l'autorité, et bien des siècles s'écoulèrent avant qu'ils essayassent de s'en former une différente. « La philosophie « traditionnelle, qui ne s'appuyoit pas sur le raisonne- « ment et l'explication des causes, mais sur une doc- « trine d'un autre genre et d'une autre origine, sur la « doctrine primitive transmise des pères aux enfants, me « paroît, dit Burnet, avoir subsisté jusqu'après la guerre « de Troie[1]. »

Elle se perpétua surtout en Orient[2], comme le remarque Diodore, à propos des Chaldéens, « qu'il loue de n'a- « voir point d'autres maîtres que leurs parents ; ce qui « fait qu'ils possèdent une instruction plus solide, et « qu'ils ont plus de foi dans ce qui leur est plus en- « seigné. Pour les Grecs, ajoute-t-il, qui ne suivent point « la doctrine de leurs pères, et n'écoutent qu'eux-mê- « mes dans les recherches qu'ils entreprennent, cou- « rant sans cesse après des opinions nouvelles, ils dis- « putent entre eux des choses les plus élevées, et forcent « ainsi leurs disciples, continuellement indécis, d'errer « toute leur vie dans le doute, sans avoir jamais rien de « certain[3]. »

[1] Durâsse mihi videtur ultrà trojana tempora philosophia traditiva, quæ ratiociniis et causarum explicatione non nitebatur, sed alterius generis et originis doctrinâ primigenâ et πατροπαραδότῳ. Th. Burnet, *Archæolog. philos.*, lib. I, cap. VI.

[2] La philosophie ne s'enseignoit dans l'Inde, comme dans l'Égypte, que par tradition...; partout elle ne se transmettoit que de vive voix; cette manière, en usage chez les anciens druides et chez les gymnosophistes, subsiste encore aujourd'hui dans l'Inde; leur philosophie, n'ayant point d'autres fondements que la tradition, n'est point contentieuse, et ne donne aucun lieu aux raisonnements subtils ou captieux. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LV, p. 218, 220.

[3] Quoniam parentibus utuntur magistris (Chaldæi), pleniùs omnia discunt, et iis quæ docentur majorem fidem habent... (græci verò) qui non parentem doctrinam imitantur, sed ipsi sua sponte in disciplina-

Il s'en faut beaucoup cependant que, même à cette époque de désordre, le respect pour l'antiquité fût éteint dans la Grèce, et l'autorité de la méthode traditionnelle entièrement détruite. « Lorsque la philosophie eut accoutumé à « disputer de tout, observe un savant académicien, il « s'éleva dans tous les pays peuplés par les Grecs une « foule d'artisans de systèmes philosophiques, tous plus « bizarres les uns que les autres ; ce qui a fait dire à « Cicéron qu'il n'y avoit point d'extravagance que quelque « philosophe n'eût débitée gravement. L'expédient au« quel on avoit communément recours, pour faire passer « un nouveau système, étoit d'en rapporter la première « idée à quelques anciens, dont la réputation fût bien « établie[1]. »

Le peuple ne prenoit d'ailleurs aucune part aux disputes philosophiques, et ne connoissoit même par les systèmes qui divisoient les différentes écoles de sophistes; tant le raisonnement est peu fait pour être le principe des croyances publiques.

Les descendants de Noé conservèrent la tradition qu'ils tenoient de lui, et qu'il tenoit lui-même de ses pères qui avoient vécu avec Adam. C'est ainsi qu'elle se perpétua

rum studio pro libitu incumbunt, et de maximis scientiis inter se altercantes, dùm novis semper opinionibus student, incertos discipulos reddunt, animumque eorum per omnem vitam dubium, nullâ certâ sententiâ, errare compellunt. *Diod. Sicul.*, lib. C. Vid. et. *Clement. Alex. Strom.*, lib. VIII, p. 768.

[1] M. de la Barre, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXIX, p. 71. Les Romains avoient un si grand respect pour l'antiquité, que son nom même, dans le langage usuel, désignoit ce qui est bon, vrai, précieux. *Rien ne doit être plus antique pour l'homme*, c'est-à-dire *plus sacré*, dit Cicéron, en parlant des devoirs de la justice. *Quibus rebus intelligitur, studiis officiisque scientiæ præponenda esse officia justitiæ;... quâ nihil homini esse debet antiquiùs.* De officiis, lib. I, cap. XLIII, n. 154.

dans les familles qui furent la tige des premières nations. Dieu, comme nous le lisons dans l'Écriture, préposa sur chacune d'elles un chef pour la guider[1]; et suivant l'observation d'un ancien Père, elles étoient encore instruites de la vraie doctrine par les patriarches et les saints personnages que Dieu, de siècle en siècle, suscitoit dans ce dessein[2].

Pour ne pas détruire la liberté de l'homme, et tout ensemble pour assurer la durée du genre humain, il falloit que la connoissance de la loi divine ne se perdît jamais dans le monde, et que l'homme néanmoins pût la violer. Or, nous voyons en effet cette loi toujours connue, et toujours aussi plus ou moins transgressée par les passions, soit dans ce qu'elle ordonne de croire, soit dans ce qu'elle commande de pratiquer.

Les cultes superstitieux ne s'établirent cependant pas immédiatement après le déluge[3]. Comment les hommes

[1] In unamquamque gentem præposuit rectorem. *Ecclesiast.*, XVII, 14.

[2] Hanc Deus à multis retrò sæculis doctrinam disseminavit in unâquaque generatione. Ægyptios itaque docuit ex Abraham, Persas rursùs ex eodem, Ismaëlitas ex ejus nepotibus, et alios innumerabiles, et per Jacob eas qui habitabant in Mesopotamiâ. Vides universum orbem terrarum fuisse à sanctis docendum, si modò ipsi voluissent. Quinetiam ante eos, diluvium et linguarum confusio ad excitandam eorum mentem satis fuerant... Ità etiam qui habitabant in Occidente omnes omnia discebant cum mercatoribus ægyptiis versantes. Quamquam alioqui non multæ gentes erant in illâ regione : sed maxima hominum frequentia ac turbæ multitudo erat in partibus Orientis. Et enim et Adam illinc egressus est, et genus Noë illic versabantur in Oriente. Sed tamen in unâquaque generatione Deus illis doctores constituit, Noë, Abraham, Isaac, Jacob, Melchisedech. *S. Joan. Chrysostom., Exposit. in psalm.* IV. *Oper.*, t. V, p. 15 et 16. *Edit. Bened.*

[3] Tous les peuples de la terre ont conservé, pendant quelque temps, la religion de Noé, leur père commun, et ne s'en sont écartés que peu à peu, et presque sans s'en apercevoir. *Mémoires de l'Académie des*

auroient-ils osé, si hardis qu'ils fussent, dresser des autels sacriléges sur une terre encore humide des flots de la vengeance de Dieu ? Ni les individus, ni les peuples ne se corrompent en un jour, et l'idolâtrie n'a pu naître qu'au sein d'une corruption déjà profonde. Aussi ne commence-t-on à en découvrir quelques traces qu'assez longtemps après la mort de Noé, lorsque ses descendants, dispersés dans l'Asie et dans l'Afrique, formoient non plus seulement des familles, mais des nations. Lactance en attribue l'origine aux Sabéens, « parce que, dit-il, le prince et le « fondateur de ce peuple, maudit par son père, *ne reçut « point de lui le culte de Dieu*[1]. » Lactance, comme on le voit, suppose que les Sabéens descendoient de Cham.

Quoi qu'il en soit, les monuments historiques et la tradition générale attestent que les hommes n'adorèrent d'abord qu'un seul Dieu. « La religion, dit le savant et judi- « cieux Mignot, fut la même chez tous les peuples, dans « les premiers temps. Elle consistoit dans la croyance « d'un Dieu auteur de toutes choses, rémunérateur des « bons, et juge sévère des méchants; à cette croyance « étoit jointe la pratique du culte qu'il avoit lui-même « prescrit. Cette religion ne fut point altérée aussi promp- « tement que quelques-uns se le sont persuadé. L'his- « toire du monde, et celle de la conduite de Dieu sur les « hommes, suffisoient pour la transmettre ; et les faits « qui composoient cette histoire n'étoient point en « assez grand nombre pour ne pouvoir être facilement « retenus.

inscriptions, t. LXXI, p. 85. — D'après les traditions orientales, les musulmans croient que les premiers hommes n'avoient qu'une même religion, et qu'ils étoient souvent visités des anges. D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, art. Adam ; t. I, p. 141. Paris, 1783.

[1] Quoniam princeps ejus et conditor, cultum Dei à patre non accepit, maledictus ab eo. Lactant., *Divin. instit.*, lib. II, cap. XIII.

« La création de l'univers, la formation de l'homme du « limon de la terre, à l'image et à la ressemblance de son « auteur, sa chute et la promesse de sa réparation, le mi- « nistère des anges, dont Dieu se servoit pour intimer ses « ordres aux hommes et pour leur manifester ses volontés, « la dépravation du genre humain, sa punition et la puri- « fication de la terre par le déluge, formoient le cercle des « connoissances nécessaires à l'homme pour se maintenir « dans cette religion. Ces connoissances n'étoient point « difficiles à acquérir; la longue vie des premiers hommes, « attestée par nos livres saints et avouée par les écrivains « profanes, en facilitoit la transmission... Abraham, âgé « de cent cinquante ans lorsque Sem mourut, avoit pu voir « ce Patriarche et converser avec lui. Sem avoit quatre- « vingt-dix-huit ans lorsque le déluge arriva : il fut par « conséquent contemporain de Mathusalem, qui, parvenu « à neuf cent soixante-neuf ans, termina sa carrière lors- « que la terre fut inondée. Ce dernier, né l'an du monde « 687, a vécu deux cent quarante-trois ans avec l'auteur « du genre humain, de sorte qu'au temps d'Abraham, né « l'an du monde 2008, la chaîne de cette tradition n'étoit « composée que de quatre anneaux qui se tenoient les « uns aux autres. Cette tradition avoit jeté de si profondes « racines parmi tous les descendants de Noé, que les cor- « ruptions successivement introduites dans leur culte « n'empêchent point qu'on n'en trouve des vestiges assez « marqués, soit dans leurs dogmes, soit dans leurs pra- « tiques. En dégageant les récits de leurs anciennes his- « toires des allégories et des fictions dont ils les ont sur- « chargés, on aperçoit encore aujourd'hui les mêmes prin- « cipes et les mêmes faits que Moïse a consignés dans ses « écrits[1]. »

[1] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXI, p. 240 et suiv. — *Vid. et.* August. Steuchus Eugubinus, De perenni philosoph., lib. II,

L'abbé Lebatteux a prouvé, par le témoignage des livres saints, qu'au temps de Moïse et de Josué, les traditions primitives subsistoient encore, dans toute leur vigueur, chez les Égyptiens [1] et chez les peuples de la Chaldée, de l'Arabie [2] et de la Palestine [3], quoique déjà la pureté du culte fût altérée en beaucoup de lieux par le mélange de diverses superstitions, et qu'en plusieurs contrées des désordres abominables eussent enfanté une abominable idolâtrie. C'étoit principalement pour en préserver les Hébreux que Moïse leur défendit de contracter des mariages avec les Chananéens ; et, puisque la prohibition ne s'étendoit pas aux autres peuples, il est vraisemblable, qu'à cette époque, ils n'étoient pas encore entièrement livrés aux cultes idolâtriques.

Il paroît que la religion ne se corrompit en Égypte que sous le règne de Suphis, que Manethon appelle le *contem-*

cap. I et II; fol. 28, seqq., lib. III, cap. I ; seqq. fol., vers. 41, seqq. — Edmond Dickinson, Græci phœnicisantes, cap. IV, p. 50; seqq., cap. X. p. 110. Opuscul. qui ad hist. et philolog. sacr. spectant, fasciculus I, — Th. Hyde, De relig. veter. Persarum, cap. I, III, IX, X, XXXI, XXXIII, p. 2, seqq. 80, seqq. 166, seqq. 168, seqq. 385, 402, seqq. Ed. Oxonii, 1760. Paul Ernest. Jablonsky, Pantheon Ægyptiorum prolegom., p. 7, seqq. 12, 18, 46, 49; et Panth. part. I, p. 38, 41, 81, 83. — Campeg. Vitringa. Observat. sacr., lib. I, cap. IV. — Hist. univers. trad. de l'anglois, t. I, p. 23, 25, 27, 52, et suiv.; t. III, p. 427, not. — Goguet, *De l'Origine des Lois et des Sciences*, t. I, liv. VI, ch. IV, p. 355 et suiv. — Shuckford, *Connexion de l'histoire sacrée et de l'histoire profane*, t. I. — Leland, *Nouv. démonstr. évang.*, t. I, p. 87.

[1] Il est vraisemblable que, du temps de Joseph, l'idolâtrie n'étoit pas encore formellement établie en Égypte. *Hérodote, historien du peuple hébreu, sans le savoir*, p. 223.

[2] *Vid. et.* Bibliothèque britannique. Juillet, 1734, art. 5.

[3] *Histoire des causes premières*, sect. II, art. 4, p. 116, 125. — L'abbé Foucher, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXXI, p. 88 et suiv. — Bullet, l'*Existence de Dieu démontrée, etc.*, t. II, p. 24, 25.

plateur des dieux [1], parce qu'aux vérités traditionnelles il mêla les vaines spéculations de son esprit [2]. Originairement les Égyptiens n'avoient point de statues dans leurs temples [3]; et les Scythes, les Seres, ainsi que les peuples nomades de la Libye, n'avoient encore, au second siècle, ni temples, ni simulacres [4].

Les Cariens, les Lydiens et les habitants de la Mysie, ne reconnoissoient anciennement qu'un seul Dieu [5]. Il en étoit de même des Arcadiens [6] et des Pelasges [7], qui adoptèrent plus tard le culte des divinités égyptiennes [8], comme nous l'apprenons d'Hérodote [9]. Le culte jusqu'alors s'étoit conservé pur, aussi bien que les croyances. « On n'adoroit, « dit Théophraste, aucune figure sensible : on n'avoit pas « encore inventé les noms et la généalogie de cette foule « de dieux qui ont été honorés dans la suite ; on rendoit « au premier principe de toutes choses des hommages « innocents, en lui présentant des herbes et des fruits pour « reconnoître son souverain domaine [10]. »

Tel a été le premier culte de toutes les nations. Les Romains n'en avoient pas d'autre au temps de Numa. « Ce « qu'il ordonna, dit Plutarque, touchant les images et

[1] Οὗτος δὲ καὶ ὁ περιόπτης εἰς Θεοὺς ἐγένετο. *Ap. Sincel.*, p. 54.

[2] Vid. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXV, p. 64 et suiv.

[3] Lucian., De deâ syr.

[4] Origen. contra Cels., lib. VII, n. 62.

[5] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXIV, p. 434.

[6] *Ibid.*, t. XXIX, p. 63.

[7] *Ibid.*, t. XXIV, p. 416.

[8] *Ibid.*, p. 417, et t. LXI, p. 481.

[9] *Herodot.*, lib. II, n° 9.

[10] Theophr. ap. Porphyr. de abstin. animal. — *Herodot.*, lib. II, n° 69. Pausanias remarque qu'il n'y avoit aucune image dans quelques anciens temples qu'il avoit vus à Haliarté, ville de Béotie. *In Corinthiac.*

« représentations des dieux, se conforme du tout à la doc-
« trine de Pythogoras, lequel estimoit que la première
« cause n'estoit ny sensible, ny passible, ains invisible et
« incorruptible, et seulement intelligible. Et Numa sembla-
« blement défendit aux Romains de croire que Dieu eust
« forme de beste ou d'homme ; de sorte qu'en ces pre-
« miers temps-là il n'y eut à Rome image de Dieu ny peinte
« ny moulée, et furent l'espace de cent soixante et dix pre-
« miers ans, qu'ils édifièrent bien des temples et des cha-
« pelles aux dieux : mais il n'y avoit dedans statue ne
« figure quelconque de Dieu, estimant que ce fust un sa-
« crilége de vouloir représenter les choses divines par les
« terrestres, attendu qu'il n'est pas possible d'atteindre
« aucunement à la cognoissance de la Divinité, sinon par
« le moyen de l'entendement[1]. »

Les temples dont parle ici Plutarque, étoient consacrés aux vertus, pour signifier, dit Cicéron, que ceux qui avoient ces vertus dans le cœur, étoient les temples des dieux mêmes[2].

Varron assure également que les Romains n'eurent, pendant plus de cent soixante-dix ans, aucune image des dieux ; et que ceux qui introduisirent l'usage des simulacres, *établirent une erreur inconnue auparavant*[3].

[1] Plutarque, Vie de Numa. *Hommes illustres*, t. I. p. 235, 236. Traduct. d'Amyot. Édit. de Vascosan.

[2] Benè verò, quòd mens, pietas, virtus, fides, consecratur manu : quarum omnium Romæ, dedicata publicè templa sunt ut illa qui habeant (habent autem omnes boni) deos ipsos collocatos putent in animis suis. *De Legib.*, lib. II, cap. XI.

[3] Dicit etiam idem auctor acutissimus atque doctissimus (Varro), quòd hi soli ei videantur animadvertisse quid esset Deus, qui crediderunt eum esse animam motu ac ratione mundum gubernantem. Dicit etiam antiquos Romanos plus annos centum et septuaginta deos sine simulacro coluisse. *Quod si adhuc*, inquit, *mansisset, castiùs dii observarentur*... Nec dubitat eum locum ità concludere, ut dicat, qui primi

Il est certain que la religion primitive des Celtes et des Germains étoit exempte d'idolâtrie, et qu'elle ne commença de se corrompre que lorsque ces peuples, abandonnant les traditions antiques, adoptèrent les superstitions égyptiennes et romaines [1].

simulacra deorum populis posuerunt, civitatibus eos suis et metum demisisse, *et errorem addidisse*. S. August., *De civitate Dei*, lib. IV, cap. XXXI. *Oper.*, t. VII, col. 111, 112. *Ed. Benedict.*

[1] Voyez l'*Essai sur les Gaulois*, dans l'ouvrage intitulé : *Antiquités de Vesoul, etc.*, par M. le comte Wigrin de Taillefer. — « Les différents « noms de Teutatès, Belenus, Esus, Taranis et Dis, semblent n'avoir « été dans l'esprit des druides autre chose que des attributs de la Divi- « nité. Outre que ce sentiment se lie très-bien avec l'idée du Dieu « suprême qui ne s'est jamais perdue totalement chez eux, *les anciens « Gaulois ne connurent point d'abord d'autre Divinité*. Les chefs même « des premières colonies n'acquirent pas l'idée d'un seul Dieu par la « voie du raisonnement, mais par la tradition. Le nom de *Tis* fut donné « dans le commencement à l'Être suprême par les Germains. Il répond « au mot *Theos* des Grecs, dont les Latins ont fait celui de *Deus*. Au « nom de *Tis*, les Gaulois ajoutèrent celui de *Teutatès :* ce qui veut « dire *père des hommes*. Une pareille doctrine étoit bien éloignée du « Polythéisme. *Esus* étoit un nom appellatif : Il signifie *Seigneur* ou « *Tout-Puissant*. C'est le même que le *Zeus* des Grecs. Dieu, dit Aris- « tote, est ainsi appelé. Hésychius, célèbre grammairien, assure que « par le terme *Esus* on doit entendre l'*Être suprême*... Le nom de « *Belenus* peut également se donner au vrai Dieu. Au reste, il est cer- « tain que les Gaulois reconnurent un premier être, d'où sont émanés « tous les autres. Les forêts, les arbres et les pierres qu'ils consa- « croient à la Divinité, n'étoient pas originairement l'objet de leur « culte. Ces consécrations se faisoient pour rendre plus respectable le « lieu de l'assemblée. Le nom de Dieu qu'ils donnoient aux sanctuaires, « ne servoit qu'à rappeler sa présence plus facilement à l'esprit. Ils l'a- « doroient, tantôt sous le nom de père, pour animer la confiance qu'ils « devoient avoir en lui, et tantôt sous celui de maître du tonnerre « (*Taranis*), de Seigneur et de roi, pour se rappeler les droits qu'il « avoit sur eux... Tandis que les Gaulois respectèrent les traditions « qu'ils tenoient des anciens, la religion primitive se conserva parmi « eux dans son intégrité. » Deric. *Introduction à l'Histoire ecclésiastique de Bretagne*, t. I, liv. I. p. 215 et suiv.

« Les Slaves ou Esclavons, et les Antes n'adoroient en-
« core au sixième siècle, qu'un seul Dieu, seigneur de
« toutes choses, et qui lance le tonnerre, auquel ils im-
« moloient des bœufs et d'autres victimes. C'est ce qu'at-
« teste Procope [1], qui écrivoit sous l'empire de Justinien.
« Ces peuples faisoient partie des Scythes. On sait que la
« première de ces deux nations a occupé la Bohême, la
« Pologne, l'Esclavonie et la Russie, et qu'elle n'embrassa
« le christianisme que quatre ou cinq cents ans après le
« temps dont il est ici parlé. » Or, l'histoire prouve qu'aucun peuple ne passa jamais de lui-même, et sans un secours étranger, de l'idolâtrie au culte d'un seul Dieu.
« J'infère de là, continue Bullet, que les Esclavons n'a-
« voient jamais adoré qu'un seul Dieu, maître du monde,
« puisque telle étoit leur religion au sixième siècle. J'en
« infère encore que tel avoit été originairement le culte
« de tous les Scythes, dont les Esclavons étoient un
« essaim, n'étant pas croyable que la même nation ait eu,
« dans ses premiers temps, des religions différentes [2]. »

Rien n'obscurcit, rien n'altère l'éclat de la vérité, lorsqu'elle se lève comme l'astre de la vie sur les peuples naissants. Sa pure lumière pénètre dans des cœurs purs et y féconde le germe de tout ce qui est bon, de tout ce qui est saint : heureux âge d'innocence et de foi ; et que ne peut-il durer toujours ! Mais bientôt les passions fermentent ; elles produisent l'erreur et le vice, qui se projettent comme d'énormes ombres entre l'homme et la vérité. Cependant l'astre poursuit son cours. il continue de briller, mais à travers de noires vapeurs qui s'épaississent sans cesse ; et vers le soir on le voit, descendant peu

[1] De bello goth., lib. III, p. 498.

[2] L'*Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature* t. II, p. 20-22.

à peu dans des ténèbres enflammées, éclairer de ses derniers rayons un ciel sanglant et chargé de tempêtes.

Les habitants de l'Amérique [1], de la Perse [2], et de l'Inde [3], ne rendoient originairement de culte qu'au seul vrai Dieu. Ce culte primitif se conserva longtemps à la

[1] Carli, *Lettres américaines*, t. I, p. 185. — Garcilaso de la Vega nous apprend qu'avant l'arrivée des Incas au Pérou, les anciens habitants de ces contrées croyoient qu'il y avoit un Dieu suprême auquel ils donnoient le nom de *Pacha-Camack* (*le Créateur du monde*), qu'il donnoit la vie à toutes choses, qu'il conservoit le monde. Ils disoient qu'il étoit invisible... Tout son culte se réduisoit à incliner profondément la tête et à élever les yeux lorsqu'ils prononçoient son auguste nom. Cependant on lui éleva dans la suite un seul temple, dansun endroit appelé la *vallée de Pacha-Camack*: il subsistoit encore lors de la première entrée des Espagnols au Pérou. Leland, *Nouv. démonst. évangél.* t. I, p. 127.

[2] Suivant Mohsin Fani, la religion primitive de la Perse fut une ferme croyance dans un Dieu suprême qui a fait le monde par sa puissance, et le gouverne par sa sagesse; une crainte pieuse de ce Dieu, mêlée d'amour et d'adoration; un grand respect pour les parents et les vieillards, une affection fraternelle pour le genre humain. Sir John Malcolm, *Histoire de la Perse*, t. I, p. 273. — Caiumarath ou Kaiomurs, premier roi et fondateur de la première dynastie de Perse, descendit volontairement du trône et se retira, disent les historiens persans, dans sa première demeure, qui étoit une grotte, où il vaquoit à prier et à adorer le *Créateur de toutes choses*. Il n'est pas probable que le peuple eût une autre religion que le monarque. Voyez D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, art. Caiumarath, t. II, p. 180. Paris, 1783.

[3] Le théisme a été la religion primitive du genre humain. La marche progressive du polythéisme supposeroit cette vérité, si d'ailleurs les faits ne la démontroient pas. Chez les Indiens comme chez tous les autres peuples de la terre, on reconnoît à travers les fables et les fictions les plus bizarres, *un culte pur dans son origine*, corrompu dans son cours... Le commerce des nations altéra le culte public des Indiens. Quoique assez éloignés de l'Égypte, on ne peut cependant douter qu'ils n'aient eu connoissance de la religion de cette contrée. *L'Ezour-Vedam, Observations préliminaires*, par M. de Sainte-Croix, t. I, p. 13 et 14.

Chine [1], où le gouvernement, les lois, les mœurs, s'unissoient pour consacrer l'autorité de la tradition; et Voltaire lui-même a remarqué *le respect prodigieux que ces peuples ont pour ce qui leur a été transmis par leurs pères* [2].

L'auteur [3] d'un commentaire [4] sur le *Tchoûng-Yoûng*, l'un des *quatre livres*, parle ainsi : « *Tsèu-ssê-tsêu* (petit-« fils de Confucius), affligé de voir que la doctrine tradi-« tionnelle, *base de la raison et de toute instruction*, com-« mençoit à se perdre, ressaisit et donna le fil de cette « tradition en l'établissant par ces paroles ; il dit : Il n'y a « pas sous le ciel d'hommes qui ne sachent qu'il y a en « eux quelque chose de naturel, qu'il y a dans les choses « une manière d'être, et qu'il y a dans les saints un ensei-« gnement. On sait aussi que ce naturel, cette raison, « cette instruction, tirent leur nom de leur origine. C'est « le *Thian* (ciel ou Dieu) qui nous les a conférés par l'en-« tremise des deux principes et des cinq éléments. C'est « *des hommes que les hommes les ont reçus*. Ils en ont « formé le courage, l'obéissance, et les cinq vertus éter-« nelles, et c'est là ce qu'on appelle nature. Dans les « hommes, tout ce qui est conforme à cette doctrine na-« turelle, tout ce qui, de soi-même et dans l'usage jour-« nalier, forme la voie ordinaire des actions raisonnables, « s'appelle *loi* (ou *vertu*). De la part des saints, tout ce « qui tend à disposer ou à mesurer d'une manière con-

[1] La religion de la Chine est toute renfermée dans les *King*. On y trouve, quant à la doctrine fondamentale, les principes de la loi naturelle que les anciens Chinois avoient reçus des enfants de Noé. *Lettres édifiantes*, t. XXI, p. 177. Toulouse, 1811.

[2] *Essai sur l'histoire générale et sur l'esprit et les mœurs des nations*, t. I, ch. I, p. 19. Édit. de 1756.

[3] Téna-thoùi-'ân.

[4] Le Kiàng-ì-pì-tchì.

« forme à la raison les actions des autres hommes, de « telle sorte qu'elles ne pèchent ni par excès, ni par dé- « faut, ce qui forme *pour l'univers une règle ou une loi* « *invariable*, s'appelle instruction. Cette instruction s'éta- « blit d'après la raison ou la loi ; la raison est conforme à « la nature ; la nature est un ordre du ciel. *Ainsi l'on peut* « *regarder la première origine de la raison ou de la vertu* « *comme venant du ciel même*[1]. »

Un écrivain qui paroît avoir soigneusement étudié l'ancienne histoire de la Chine, assure « que les Chinois, de- « puis le commencement de leur origine jusqu'au temps « de Confucius, n'ont point été idolâtres, qu'ils n'ont eu ni « faux dieux, ni statues, qu'ils n'ont adoré que le Créateur « de l'univers, qu'ils ont toujours appelé *Xam-ti*, et au- « quel leur troisième empereur, nommé *Hoam-ti*, bâtit « un temple... Le nom de *Xam-ti*, qu'ils donnoient à Dieu, « signifie *Souverain maître*, ou *Empereur*. On remarque « qu'il y a bien eu des empereurs de la Chine qui ont pris « assez souvent le surnom de *Ti*, qui veut dire *Maître*, « *Empereur*, ou celui de *Vam*, qui signifie *Roi;* qu'il y a « eu même un prince de la quatrième race, qui s'est fait « appeler *Xi hoam-ti, le grand* ou *l'auguste Empereur;* « mais qu'il ne s'en est trouvé aucun qui ait osé prendre « le titre de *Xam*, c'est-à-dire de *Souverain*, et qu'on l'a « toujours laissé, par respect, à l'arbitre absolu de l'uni- « vers[2]. »

Nous avons déjà cité l'écrit plein d'intérêt, sous divers rapports, dans lequel un prince de la famille impériale, converti au christianisme, et qui reçut au baptême le nom de *Jean*, expose les motifs de sa conversion. Voici comment il s'exprime au commencement de cet écrit :

[1] L'*Invariable Milieu, etc.*, not., p. 134, 135.

[2] Morale de Confucius. *Avertissement*, p. 15.

« J'ai bien examiné nos livres, et j'ai remarqué que « *Yao-Chun*, *Ya-Tang*, *Ouen-Vou*, *Kong-Tze*, *Mong-Tze*, « tous ces sages philosophes et ces anciens empereurs ne « servoient que le suprême Monarque du ciel; qu'ils re- « gardoient ce culte comme la première et la plus essen- « tielle affaire, comme la base de leur gouvernement. »

Après avoir rapporté différentes preuves de ce fait, tirées des anciennes annales de la Chine, il ajoute :

« Le philosophe Confucius dit : Les cérémonies qu'on « pratique pour honorer la terre doivent se rapporter « toutes au culte du maître du ciel. Mongoze, autre philo- « sophe célèbre, dit : Veillez sur votre cœur; veillez sur « votre esprit, parce que vous servez le souverain Mo- « narque du ciel. Enfin, il paroît que ces princes et ces « philosophes n'avoient en tout d'autre but, et d'autre fin, « que de faire respecter et honorer le Seigneur suprême. « Tous les sages de ces premiers siècles ont enseigné la « même doctrine; ils l'ont conservée très-pure et sans « mélange de fausseté [1]. »

Li-Lao-Kiun établit moins un culte nouveau, qu'il ne détourna du vrai culte, en formant une espèce d'école philosophique, où à des opinions dangereuses on mêloit les rêveries absurdes de la magie.

Ce ne fut que l'an 65 de notre ère, sous le règne de Mim-Ti, que la secte de Fô s'introduisit à la Chine [2]; et,

[1] Motif du prince Jean pour embrasser la religion chrétienne. *Lettres édifiantes*, t. XX, p. 339, 350.

[2] La plupart des historiens chinois conviennent que le culte de *Fô* n'a été introduit à la Chine que du temps des Hans. « La doctrine de « Fô, dit un de ces écrivains, n'est dans le fond qu'une vile secte de « quelques peuples barbares; ce n'est que sous les derniers Hans « qu'elle s'est glissée dans notre empire, du moins est-il très-certain « qu'anciennement elle n'y étoit point connue. » De Guignes, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. LXV, p. 583.

quoiqu'elle n'y soit que tolérée [1], et que les grands la méprisent [2], elle a précipité dans l'idolâtrie presque tout le peuple de ce vaste empire [3].

Quand on vient à considérer ces grandes catastrophes du monde moral, ces nations qui s'éloignent de Dieu, et qui tombent comme les anges rebelles, une pitié profonde et une secrète terreur s'emparent de l'âme. Qu'est-ce que l'homme? Qu'est-ce que ses lumières? Qu'est-ce que sa raison? Quelle est cette force qui le pousse au crime? et que gagne-t-il à se perdre? Prodigieux aveuglement! Mais il est ainsi : le mal lui plaît. Né pour le ciel, il cherche l'enfer, comme un voyageur égaré cherche sa patrie. Et, chose étrange, la vérité qu'il fuit, la loi qu'il viole, se présentent de tous côtés à ses regards; il ne peut les ignorer, il ne peut les nier; tous les siècles et tous les peuples, même les plus dégradés, rendent témoignage à cette loi, à cette vérité, à la religion une, universelle, perpétuelle; et la rejeter, c'est apostasier la raison humaine.

Partout le culte d'un seul Dieu a précédé l'idolâtrie; comme l'innocence précède le vice, comme l'ordre précède sa transgression. La foiblesse de l'esprit et la corruption du cœur donnent naissance à des pratiques superstitieuses; elles se répandent, elles se multiplient, elles deviennent enfin générales; et, ce qu'on ne sauroit trop faire observer, la tradition qui les condamne, la perpétuité ou l'antiquité, n'en demeure pas moins la règle universellement reconnue de la véritable foi et du culte légitime.

[1] Le P. Premare, *Lettres édifiantes*, t. XXI, p. 177.

[2] Un homme entêté des contes qu'on fait sur les divinités des « sectes « de *Fô* et de *Tao*, fût-il un bel esprit, il ne se préservera pas d'un « grain de folie qui paroîtra. » *Mœurs de la Chine*, ouvrage chinois, traduit par le P. d'Entrecolles, p. 44 du Ms.

[3] Cette même secte pénétra, l'an de J. C. 335, dans l'île de Ceylan, et à Bornéo, vers l'an 430. De Guignes, *Histoire des Huns*, part. II.

Mais on abuse de cette règle, on la fausse ; les passions et les préjugés, c'est-à-dire une volonté pervertie et une raison rebelle, empêchent qu'on en fasse une juste et complète application. Demandez à l'idolâtre et au protestant ce qui les rètient, l'un dans l'idolâtrie, l'autre dans le schisme, ils vous répondront qu'ils suivent la religion de leurs pères. Tous deux avouent le principe qui doit les conduire à la vérité, tous deux refusent d'en tirer la dernière conséquence. Vous suivez la religion de vos pères : ont-ils suivi la religion des leurs? et si la plus ancienne est la seule vraie, comme votre réponse le suppose et comme l'atteste le monde entier, interrogez donc vos premiers ancêtres, et non leurs coupables descendants ; ouvrez les tombes antiques, et il en sortira une voix qui vous instruira [1].

« Quand les hommes, dit Leland, se dispersèrent après
« le déluge, pour remplir la terre et en habiter les diffé-
« rentes contrées, les chefs ou les conducteurs de chaque
« horde, transportèrent avec eux les principes fondamen-
« taux de la religion et de la morale, dans les pays où
« ils s'établirent ; ils les conservèrent au moins quelque
« temps, et ils les transmirent aux générations suivantes.
« Platon pensoit la même chose, lorsqu'il disoit que dans
« ces premiers temps le peuple suivoit les lois et les cou-
« tumes de ses pères, de ses ancêtres et des anciens de
« la nation. Les moralistes de cet âge ne raisonnoient
« point comme les nôtres sur les principes de la morale :
« *l'autorité leur servoit de philosophie, et la tradition*

[1] Interroga de diebus antiquis, qui fuerunt ante te ex die quo creavit Deus hominem super terram, à summo cœlo usque ad summum ejus, si facta est aliquando hujuscemodi res, aut unquàm cognitum est... Interroga... majores tuos, et dicent tibi. *Deuteron.*, IV, 32, et XXXII, 7.

« *étoit leur unique argument* [1]. Ils débitoient donc leurs « maximes les plus importantes comme des leçons qu'ils « avoient apprises de leurs pères, et ceux-ci de leurs pré- « décesseurs, en remontant jusqu'aux premiers hommes à « qui Dieu avoit parlé. Tous les païens en général étoient « persuadés que la loi venoit de Dieu, et que sa force obli- « gatoire étoit fondée sur une autorité divine. Le savant « Selden a rassemblé un grand nombre de témoignages « de poëtes, de philosophes et d'historiens païens qui « disent la même chose [2]. Il est probable que cette croyance « ne venoit pas seulement de l'idée qu'ils avoient d'une « Providence divine qui prenoit soin des hommes : elle « étoit plutôt fondée sur une ancienne tradition qui por- « toit qu'au commencement Dieu avoit donné sa loi aux « hommes [3]. »

Ce dogme fondamental ne fut jamais obscurci. Dans tous les temps on a cru que Dieu avoit originairement révélé la vraie religion, ou la *loi céleste*, immuable, d'où dérivent toutes les autres lois [4], et qu'on la reconnoissoit à ces caractères qui lui sont exclusivement propres, l'unité, l'universalité, l'antiquité.

C'étoit la doctrine de Pythagore [5], et il l'avoit trouvée

[1] Notez que c'est l'auteur protestant qui fait cet aveu. Édouard Ryan avoue aussi que « la tradition fut la source d'où les nations et « les sages de l'antiquité tirèrent les idées raisonnables de l'existence « et des attributs de Dieu. » *Bienfaits de la religion chrétienne*, t. I, ch. I, p. 12.

[2] Selden, *De jure nat. et Gent.*, lib. I, cap. VII, p. 94 et seq. Ed. Lips.

[3] Leland, *Nouvelle démonstration évangélique*, II[e] part., ch. II, t. III, p. 57-59.

[4] Antè quam ad populares leges venias, vim istius *cœlestis legis* explana, si placet. Cic., *de Legib.*, lib. II, cap. IV, n. 9.

[5] Ocellus Lucan., cap. IV.

établie dans l'Orient [1]. Le méchant, disoit-il, n'écoute point *la loi divine*, et c'est pourquoi il ne respecte aucune loi [2].

On n'imaginoit point, dans ces anciens temps, de société purement humaine, ni de législation qui ne reposât sur l'autorité de Dieu. La religion étoit le fondement et la sanction des devoirs, le lien qui unissoit, et les individus dans la famille, et les familles dans l'État; et comme on voyoit en elle la société tout entière, c'étoit elle aussi que la société respectoit et défendoit avant tout [3].

« Est-ce Dieu, ou bien quelque homme qui est l'auteur « des lois? C'est Dieu, ô étranger; il est très-juste d'affir- « mer que c'est Dieu [4]. » Ainsi parle Platon; et ailleurs il déclare qu'il n'y a de lois légitimes ou de véritables lois, que celles qui sont conformes à la loi souveraine, la loi *royale*, immuable règle de toute justice; loi universelle, perpétuelle, et que nul homme ne peut méconnoître à ces caractères. Le passage est trop important pour que nous hésitions à le citer en entier.

« Socrate. Pensez-vous que ce qui est juste puisse en « même temps être injuste, et réciproquement? Le juste « et l'injuste ne sont-ils pas, au contraire, essentiellement « distincts l'un de l'autre?

[1] *La vérité*, disoit Zoroastre, *n'est point une plante de la terre*: Οὐ γὰρ ἀλήθειης φυτὸν ἐνὶ χθονὶ (*Oracul. Zoroastr. ap. Cleric. Philosoph. orient.*, lib. IV, p. 237.) *Invoque la pure loi*, dit Ormuzd, dans Le *Vendidad*, p. 115.

[2] Νόμου Θείου τό φαῦλον ἀνήκοον, διὸ καὶ παρανομεῖ. *Demophil. Sentent.*, *Pythagor.*, p. 36. Lips. 1754. *Et ap Stob.*, *Serm.* II.

[3] Omnia namque post religionem ponenda semper civitas nostra duxit. *Valer. Maxim.*, lib. I, cap. I. — In ultimis Religio publica privatis affectibus antecellebat. *Florus, lib. Rerum Roman.*, cap. XV.

[4] Θεὸς ἤτις ἀνθρώπων ὑμῖν, ὦ ξένοι, εἴληφε τὴν αἰτίαν τῆς τῶν νόμων διάθεσεως; Θεὸς, ὦ ξένε. Θεὸς, ὥς γε τὸ δικαιότατον εἰπεῖν. *Plat.*, *de Legib.*, lib. I. *Oper.*, t. VIII, p. 4

« MINOS. Sans doute, ce qui est juste, ne peut pas ne « point être juste, et il en est de même de ce qui est in- « juste.

« SOCRATE. En juge-t-on par toute la terre comme nous « en jugeons ici?

« MINOS. Assurément.

« SOCRATE. Et chez les Perses aussi?

« MINOS. Et chez les Perses.

« SOCRATE. Et *toujours?*

« MINOS. Oui, toujours.

« SOCRATE. De deux corps qui entraînent un plus grand « et un moindre poids, lequel estime-t-on le plus pesant?

« MINOS. Celui qui entraîne un plus grand poids.

« SOCRATE. Porte-t-on là-dessus le même jugement en « Lycie et à Carthage?

« MINOS. Le même.

« SOCRATE. Il paroît donc que partout l'on regarde « comme beau ce qui est beau, et comme honteux ce qui « est honteux?

« MINOS. Oui, certainement.

« SOCRATE. Donc, *en toutes choses, ce qui est vrai est* « *reconnu pour vrai, et ce qui est faux est reconnu faux,* « *tant par nous que par tous les autres hommes* [1].

« MINOS. Je le pense comme vous.

« SOCRATE. Donc, celui qui s'éloigne de la vérité, viole « la loi [2]. »

[1] *Οὐκοῦν ὡς κατὰ πάντα εἰπεῖν, τὰ ὄντα νομίζεται εἶναι, οὐ τὰ μὴ ὄντα, καὶ παρ' ἡμῖν, καὶ παρὰ τοῖς ἄλλοις ἅπασιν.*

[2] *Ὃς ἂν ἄρα τοῦ ὄντως ἁμάρτῃ, τοῦ νομίμου ἁμαρτάνει.* Voici le raisonnement de Socrate : « La distinction du juste et de l'injuste est « invariable comme la vérité, ou plutôt est la vérité même, puisque « la vérité n'est autre chose que *ce qui est*, *τὸ ὄν*. On reconnoît donc « ce qui est juste ou injuste, comme on reconnoît ce qui est vrai ou « faux, par le consentement universel et perpétuel des peuples. Or, il

Socrate continue de montrer, par différents exemples que ce qui est juste et vrai, est *partout* et *toujours* le même. Puis il reprend :

« Ce qui est légitime [1] ne varie donc pas?

« MINOS. Non certes.

« SOCRATE. Et si nous voyons des gens qui changent et « qui ne sont point d'accord entre eux, dirons-nous qu'ils « *savent*, ou bien qu'ils *ignorent?*

« MINOS. Nous dirons qu'ils ignorent.

« SOCRATE. Ce qui, en toute chose, est juste et vrai [2], « ne doit-il pas être appelé loi?...

« MINOS. Sans aucun doute.

« SOCRATE. Ce qui n'est ni juste ni vrai, est donc con- « traire à la loi?

« MINOS. Nécessairement.

« SOCRATE. C'est pourquoi dans les ordonnances tou- « chant les choses justes et injustes, et généralement en « tout ce qui concerne l'ordre et le gouvernement des ci- « tés, ce qui est équitable et vrai, est la loi souveraine [3],

« n'y a de véritable loi que celle qui est conforme à la justice ou à la « vérité immuable : donc, *quiconque s'éloigne de la vérité, viole la « loi.* » — Lex tua veritas. *Ps.* LXVIII, 142. — Pindare dit, dans le même sens, que *la vérité souveraine est le principe de toute vertu;* et il appelle la loi, *la reine des mortels et des immortels.*

Ἀρχὰ μεγάλας ἀρετᾶς, ὤνασσ' Ἀλάθεια.

Principium magnæ virtutis, Regina veritas. *Ap. Stob., Serm.* LIX, p. 230. *Wech.*

Νόμος ὁ πάνθων βασιλεὺς θνατῶν τε καὶ ἀθανάτων.
Lex omnium Rex est mortalium et immortalium.

Schol. Pindari ad Nem., IX, 35.

[1] Νόμιμον, *ce qui a force de loi.*

[2] Ὀρθὸν renferme cette double signification, comme le mot latin *rectum.*

[3] Νόμος ἐστὶ βασιλικός.

« ce qui n'a pas ce caractère vient de l'ignorance, et, loin « d'être la loi souveraine, est l'opposé de la loi [1].

« MINOS. Il est ainsi [2]. »

Cette loi souveraine, loi *non écrite*, loi *commune*, loi *divine*, comme l'appellent Aristote [3] et Cléanthe [4], en ajoutant qu'on la reconnoît à son universalité; cette loi qui a existé toujours, qui est la justice, la vérité, l'ordre par excellence, et qui oblige tous les hommes, dans tous les temps et dans tous les lieux, qu'est-ce autre chose que la Religion? Si vous en doutez, Socrate lui-même va vous le dire expressément.

« Connoissez-vous, Hyppias, des lois non écrites? — « Assurément, celles qui règnent dans tous les pays [5]. — « Direz-vous que ce sont les hommes qui les ont portées? « — Et comment le dirois-je, puisqu'ils n'ont pu se rassembler tous en même lieu, et que d'ailleurs ils ne par- « lent pas une même langue? — Qui croyez-vous donc qui « ait porté ces lois? — Ce sont les dieux qui les ont pres- « crites aux hommes ; et la première de toutes, reconnue « dans le monde entier, ordonne de révérer les dieux [6]. « — N'est-il pas aussi partout ordonné d'honorer ses pa-

[1] Littéralement, *est une antiloi ; ἔστι γὰρ ἄνομον.*

[2] Platon, Minos. Oper., t. VI, p. 129-133. Edit. Bipont.

[3] Νόμος δ' ἐστὶν, ὁ μὲν, ἴδιος· ὁ δὲ, κοινός. Λέγω δὲ, ἴδιον μὲν, καθ' ὃν γεγραμμένον πολιτεύονται· κοινὸν δὲ, ὅσα ἄγραφα παρὰ πᾶσιν ὁμολογεῖσθαι δοκεῖ. Lex verò est, una propria; altera communis. Voco propriam, secundum quam scriptam civiliter agunt ; communem, *quæcumque non scripta apud omnes constare videntur.* Aristot., *Rhetor.* lib. I, cap. x. *Oper.*, t. II, p. 413. *Edit. Aureliæ Allobrog.*, 1605.

[4] Δύσμοροι... οὔτ' ἐσορῶσι Θεοῦ κοινὸν νόμον. Miseri.... Legem Dei communem spectare non curant. *Cleanth. inter Gnomic.*, p. 142. *Edit. Brunckii.*

[5] Τούς γ' ἐν πάσῃ χώρᾳ κατὰ ταὐτὰ νομιζομένους.

[6] Ἐγὼ μὲν θεοὺς οἶμαι τοὺς νόμους τούτους τοῖς ἀνθρώποις θεῖναι. Καὶ γὰρ παρὰ πᾶσιν ἀνθρώποις πρῶτον νομίζεται τοὺς θεοὺς σέβειν.

« rents? — Sans doute. — Et les mêmes lois ne défendent-« elles pas aux pères et aux mères d'épouser leurs enfants, « aux enfants d'épouser les auteurs de leurs jours? — Oh! « pour cette loi-ci, je ne crois pas qu'elle vienne *de Dieu*[1]. « — Pourquoi? — C'est que je vois des gens qui la trans-« gressent. — On en transgresse bien d'autres : mais les « hommes qui violent les lois divines, subissent des châ-« timents auxquels il est impossible qu'aucun d'eux « échappe[2]. »

Il n'y a sur ce point qu'un langage parmi les anciens, lorsqu'ils ne parlent pas d'après un système particulier de philosophie, car alors, comme l'observe Diodore, ils ne sont d'accord sur rien, et ils se contredisent en des choses de la plus haute importance[3].

Fondé sur l'antique tradition [4], Plutarque enseigne « que non-seulement la justice accompagne le Dieu su-« prême, mais qu'il est lui-même la justice, la plus an-« cienne et la plus parfaite loi [5]. Les limites de notre pa-« trie, dit-il ailleurs, ce sont les bornes du monde, nul « ne doit s'estimer étranger et banni, là où sont le même « feu, la même eau, le même air, le même soleil, les « mêmes lois pour tous, le même chef qui préside au « même ordre, le même roi et le même souverain, Dieu,

[1] Οὗτος Θεοῦ νόμος εἶναι.

[2] Xenophont., Memorab. Socrat., lib. IV, c. IV.

[3] Si quis maximè insignes philosophorum sectas diligenter expendat, plurimùm inter se discrepare, et in gravissimis sententiis sibi invicem adversari comperiet. *Diodor. Sicul.*, lib. II, p. 82.

[4] Οἱ παλαιοὶ οὕτω λέγουσι καὶ γράφουσι καὶ διδάσκουσι : *Sic veteres dicunt, scribunt atque docent.* Plutarch. *ad Princip. indoct. Oper.*, t. II, p. 781.

[5] Ὁ μὲν Ζεὺς οὐκ ἔχει τὴν δίκην πάρεδρον, ἀλλ' αὐτὸς δίκη καὶ θέμις ἐστὶ, καὶ νόμων ὁ πρεσβύτατος καὶ τελειότατος. *Id. ibid.* — In Petri autem prædicatione inveneris Dominum vocari legem et rationem. *Clem. Alexandr., Strom.*, lib. I, p. 357.

« qui tient en sa main le commencement, le milieu et la « fin de toutes choses, que la justice accompagne, et qui « punit les violateurs de la loi divine, loi commune à tous « les hommes, et qui les unit entre eux comme les ci- « toyens d'une même ville [1]. »

Quel témoignage plus précis, plus formel, pourroit-on désirer? L'antiquité de la loi divine, son universalité, sa sanction, tout s'y trouve. Quand les païens transgressoient cette loi, est-ce la lumière qui leur manquoit? Écoutez encore Cicéron.

« La loi est une raison conforme à la nature des choses « qui nous porte à faire le bien et à éviter le mal [2] : elle « ne commence pas à être loi au moment où on l'écrit, « mais elle est loi dès sa naissance, et elle est née avec « la raison divine : c'est pourquoi la loi véritable et sou- « veraine, à laquelle il appartient d'ordonner et de dé- « fendre, est la droite raison du Dieu suprême... Elle « établit la distinction du juste et de l'injuste conformé- « ment à la très-antique et souveraine nature de toutes « choses [3], et c'est d'après elle que les lois des hommes

[1] Οὗτοι τῆς πατρίδος ἡμῶν ὅροι εἰσὶ, καὶ οὐδεὶς οὔτε φυγὰς ἐν τούτοις, οὔτε ξένος, οὔτε ἀλλοδαπός, ὅπου τὸ αὐτὸ πῦρ, ὕδωρ, ἀὴρ... ἥλιος, σελήνη, φωσφόρος· οἱ αὐτοὶ νόμοι πᾶσι ὑφ' ἑνὸς τάγματος καὶ μιᾶς ἡγεμονίας.., εἷς δὲ βασιλεὺς καὶ ἄρχων, Θεὸς, ἀρχὴν τε καὶ μέσα καὶ τελευτὴν ἔχων τοῦ παντὸς, εὐθεία περαίνει κατὰ φύσιν περιπορευόπενος. Τῷ δὲ ἕπεται δίκη τῶν ἀπολειπομένων τοῦ Θείου Νόμου τιμωρὸς, ᾗ χρώμεθα πάντες ἄνθρωποι φύσει πρός πάντας ἀνθρωπους, ὥσπερ πολίτας. *Id.*, *De Exsul.*, *ibid.*, p. 60.

[2] Hic autem est ille finis, qui à præstantissimis philosophis celebratur, videlicet juxta naturam vivere. Id fit quandò mens, ingressa virtutis semitam, incedit per rectæ rationis vestigia, et Deum sequitur memor ejus præceptorum, habens ea rata dictis factisque omnibus. *Philo Judæus*, *De migrat. Abrah.*, *Oper.*, p. 407. *Francofurti*, 1691.

[3] Cicéron ne distingue point la nature des choses de la loi divine;

« punissent les méchants, protégent et défendent les « bons [1]. »

Est-ce par la seule force de son génie, que Cicéron s'étoit élevé à cette sublime doctrine? Non certes. De qui donc la tenoit-il? De la tradition, comme il nous l'apprend lui-même. « Je vois que c'étoit le sentiment des sages, « que la loi n'est point une invention de l'esprit de « l'homme, ni une ordonnance des peuples, mais quelque « chose d'éternel qui régit tout l'univers, par des com« mandements et des défenses pleines de sagesse. C'est « pourquoi ils disoient que cette loi première et dernière, « est le jugement même de Dieu, qui ordonne ou défend « selon la raison [2]; et c'est de cette loi que vient celle que « les dieux ont donnée au genre humain [3]. »

ces deux expressions pour lui sont synonymes. *Ipsa naturæ ratio, quæ est lex divina et humana*, dit-il dans le *Traité des devoirs*, lib. III, cap. v, n. 23.

[1] Ratio profecta à rerum naturâ, et ad rectè faciendum impellens, et à delicto avocans : quæ non tùm denique incipit lex esse, quum scripta est, sed tum quum orta est; orta autem simul est cum mente divinâ : quamobrem lex vera atque princeps, apta ad jubendum et ad vetandum, ratio est recta summi Jovis... Ergo est lex justorum injustorumque distinctio, ad illam antiquissimam et rerum omnium principem expressa naturam, ad quam leges hominum diriguntur, quæ supplicio improbos afficiunt, defendunt ac tuentur bonos. Cicer., *De Legib.*, lib. II, cap. iv et v. Conf. cum, *Clem. Alex. Strom.*, lib. I, p. 351. *Lutet.*, Paris, 1641.

[2] C'est aussi l'idée que les Juifs avoient de la loi : *Lex porrò nihil aliud est procul dubio, quàm divinum, eloquium, facienda præcipiens, vitanda prohibens.* Philo Judæus, *De migrat. Abrah.*, *Oper.*, p. 408.

[3] Video sapientissimorum fuisse sententiam, legem neque hominum ingeniis excogitatam, nec scitum aliquod esse populorum, sed æternum quiddam, quod universum mundum regeret, imperandi, prohibendique sapientiâ : itâ principem legem illam et ultimam, mentem esse dicebant, omnia ratione aut cogentis, aut vetantis Dei, ex quâ illa lex, quam dii humano generi dederunt. *De Legib.*, lib. II, cap. iv.

Cicéron, comme Socrate, attribue primitivement à *Dieu* l'établissement de la loi [1] ; et, comme Socrate, il ajoute qu'elle a été donnée par *les dieux* au genre humain. Confucius dit dans le même sens que « le prince sage se « règle sur le témoignage des esprits [2]. » On ne doit pas se presser de juger que ces grands hommes se trompent en cela. Ils semblent, au contraire, se rapprocher de la doctrine antique consacrée dans nos Livres saints. Qu'on se souvienne que leurs dieux n'étoient que des *Puissances ministérielles*, ainsi que nos anges appelés par saint Paul des *esprits administrateurs ;* et que le même apôtre enseigne que *la loi a été donnée par les anges* [3] : on sera, nous n'en doutons point, extrêmement frappé de ces rapports. « Ceux qui violent les lois données par les dieux « sont justement punis [4], » dit Socrate. Et saint Paul : « Si « la loi qui a été annoncée par les anges [5] est demeurée « ferme, et si tous les violements (de ses préceptes) et « toutes les désobéissances ont reçu la juste punition qui « leur étoit due, comment pourrons-nous l'éviter, si nous

[1] Ille (Deus) legis hujus inventor, disceptator, lator, *De republ.*, lib. II, *ap. Lactant. Divin. Instit.*, lib. VI, cap. VIII.

[2] *L'Invariable Milieu, etc.*, ch. XXIX, § 3, 4, p. 101, 102, 159.

[3] Ordinata per angelos in manu Mediatoris. *Ep. ad Galat.*, III, 19. — Quid autem est, si enim qui per angelos dictus est sermo, factus est firmus ? In epistolâ quoque ad Galatas sic dicit : *Disposita per angelos in manu Mediatoris.* Et rursùs : *Accepistis legem in positione angelorum, non custodiistis :* et ubique eam dicit dari per angelos. Nonnulli quidem dicunt Moysem tacitè significari, sed non est consentaneum. Multos enim hic dicit angelos. *S. Joan. Chrys. in Epist. ad Hæbr.* cap. II, *Homil.* III, *Oper.*, t. XII, p. 30. *Edit. Benedict.* — Vid. et *S. Hilar. Tract. in LXVII. Psal.*, n. 17. *Oper.*, col. 200. *Athanas. Orat. II, contra Arian.*

[4] *Δίκην δέ τοι διδόασιν οἱ παραβαίνοντες τοὺς ὑπὸ τῶν θεῶν κειμένους νόμους. Xenoph. Loc. sup. cit.*

[5] Traduction de Saci.

« négligeons (l'Évangile) du véritable salut[1] ? » Il nous paroît difficile de ne pas voir dans ces deux passages un fond commun de vérités dérivées d'une même tradition.

Ce n'étoient pas seulement les philosophes qui attestoient l'existence de la loi divine, immuable, donnée aux hommes dès le commencement : les anciens poëtes la rappeloient au peuple[2], qui n'en perdit jamais le souvenir. Dans la Grèce idolâtre, il applaudissoit à ces paroles prononcées sur le théâtre d'Athènes :

« Puissé-je jouir du bonheur de conserver toujours la « sainteté dans mes actions et dans mes paroles, selon les « lois sublimes descendues du plus haut des cieux. Le roi « de l'Olympe en est le père, elles ne viennent point de « l'homme, et jamais l'oubli ne les effacera. En elles est « un dieu, le grand Dieu qui ne vieillit point !..... O Dieu, « je vous invoque ! je ne cesserai jamais de mettre en Dieu

[1] Si enim qui per angelos dictus est sermo, factus est firmus, e omnis prævaricatio et inobedientia accepit justam mercedis retributionem : quomodò nos effugiemus, si tantam neglexerimus salutem. *Ep ad Hebr.*, II, 2 et 3.

[2] Τὸν δὲ γὰρ ἀνθρώποισι νόμον διέταξε Κρονίων...

Humano generi lex namque est à Jove lata.

Hesiod. ap. Clem. Alexandr., Strom., lib. I, p. 356. *Lutet. Paris.* 1641. — Pindare parle aussi d'une loi divine :

Νόμων ἀκούοντες θεοδμήτων.

Int. fragm., t. III, p. 160. Édit. Heyne. Et dans la IIIe Pythique « Si quelqu'un des mortels connoît la route de la vérité, qu'il jouiss « dece bonheur qu'il doit aux dieux. »

Εἰ
Δὲ νόῳ τις ἔχει
Θνατῶν ἀλ εἰας ὁδὸν,
Χρὴ πρὸς μακάρων
Τυγχάνοντ' εὖ πασχέμεν.
Ibid., t. I. p. 243.

« mon appui. Souverain maître de l'univers, dont l'empire « est éternel, montrez que rien n'échappe à vos regards « pénétrants [1]. »

Que ces maximes fussent conformes aux croyances vulgaires, le genre même du poëme où elles se trouvent en est la preuve. Euripide, d'ailleurs, les proclame ainsi que Sophocle, et toujours par la bouche du chœur, qui, dans les tragédies grecques, représente le peuple.

« La puissance divine s'exerce avec lenteur, mais son « effet est infaillible. Elle poursuit celui qui, par un triste « égarement, s'élève contre le ciel, et lui refuse son hom-« mage ; sa marche détournée et secrète atteint l'impie au « milieu de ses vains projets. O fol orgueil, qui prétend « être plus sage que les sages et antiques lois ! Doit-il coû-« ter à notre foiblesse d'avouer la force d'un Être suprême, « quelle que soit sa nature, et de reconnoître une loi sainte, « antérieure à tous les temps [2]. »

[1]
Εἴ μοι ξυνείη φέροντι
Μοῖρα τὰν εὔσεπτον ἁγνείαν λόγων
Ἔργων τε πάντων, ὧν νόμοι πρόκεινται
Ὑψίποδες, οὐρανίαν δι' αἰθέρα
Τεχνωθέντες· ὧν Ὄλυμπος
Πατὴρ μόνος, οὐδὲ νιν θνατὰ
Φύσις ἀνέρων ἔτικτεν, οὐδὲ
Μήν ποτε λάθα κατακοιμάσε
Μέγας ἐν τούτοις Θεὸς,
Οὐδὲ γηράσκει...
Θεὸν αἰδοῦμαι
Θεὸν οὐ λήξω ποτὲ
Προστάταν ἴσχων...
Ἀλλ' ὦ κρατύνων, εἴπερ ὄρθ' ἀκούεις,
Ζεῦ, πάντ' ἀνάσσων, μὴ λάθῃ
Σὲ, τάν τε σὰν ἀθάνατον αἰὲν ἀρχάν.

Sophocl., *OEdip. Rex*, v. 865 et seq. *Ed. Brunck*, t. I, p. 42, 45.

Ορμᾶται μόλις, ἀλλ' ὅμως

Hélas! après dix-huit siècles de la plus pure lumière, le poëte, s'il revenoit au monde, ne pourroit-il pas adresser les mêmes paroles aux hommes de ce temps, et leur demander raison de leur révolte contre Dieu et contre sa loi? Étonnant abaissement! Ce sont les païens qui nous instruisent, les païens qui nous accusent, et qui nous condamneront au dernier jugement. L'impie, dans le sein du christianisme, a su trouver un crime plus grand que l'adoration de la créature, et des ténèbres plus profondes que celles de l'idolâtrie.

La loi divine qu'il rejette, Confucius recommandoit de l'avoir sans cesse présente à l'esprit [1]. On ne lira point sans quelque étonnement ses paroles, qui montrent d'une manière si frappante l'uniformité de la tradition générale.

« L'ordre établi par le ciel s'appelle *nature;* ce qui est « conforme à la nature s'appelle *loi;* l'établissement de la « loi s'appelle instruction [2].

Πιστὸν τό γε θεῖον
Σθένος· ἀπευθύνει δὲ
Βροτῶν τούς τ' ἀγνωμοσύναν
Τιμῶντας, καὶ μὴ τὰ θεῶν
Αὔξοντας σὺν μαινομένᾳ δόξᾳ·
Κρυπτεύουσι δὲ ποικίλως
Δαρὸν χρόνου πόδα, καὶ
Θηρῶσιν τὸν ἄσεπτον· οὐ
Γὰρ κρεῖσσόν ποτε τῶν νόμων
Γιγνώσκειν χρὴ, καὶ μελετᾶν.
Κοῦφα γὰρ δαπάνα, νομίζειν
Ἰσχὺν τόδ' ἔχειν, ὅ τι ποτ' ἄρα τὸ δαιμόνιον,
Τό τ' ἐν χρόνῳ μακρῷ
Νόμιμον, ἀεὶ φύσει τὶ πεφυκός.

Eurip. Bacchæ, v. 870 et seq. *Édit. de Brunck*, p. 256. Nous nous sommes servi de la traduction du P. Brumoy.

[1] *Morale de Confucius*, p. 103, 104, 148.

[2] Documentum.

« La loi ne peut varier de l'épaisseur d'un cheveu [1]; si « elle pouvoit varier, ce ne seroit point une loi [2].

« La vérité, c'est la loi du ciel [3]. »

Le commentateur chinois observe, sur ce passage, que « la loi céleste est cette raison, cette vérité que le ciel a « imposée aux hommes [4]. »

« Se réglant sur les esprits sans avoir de sujet de doute, « ajoute Confucius, le sage connoît le ciel; attendant sans « inquiétude le saint homme qui doit venir à la fin des « siècles, il connoît les hommes [5]. »

« Le commentaire original, qui est particulièrement « destiné, dit M. Rémusat, à faire sentir la suite et l'en- « chaînement des idées, et les rapports symétriques que « les phrases ont les unes avec les autres, fait observer « ici les quatre choses qui, suivant le texte, concourent « à former la vertu du sage : la première *Khao*, l'examen « ou la règle de conduite, qu'on prend chez les anciens; « *Kiào*, l'établissement ou la conformité avec le ciel et la « terre; *Tchi*, ou le témoignage qui se tire des esprits; « et *Ssé*, l'expectation qui fait que l'on compte sur la « venue du saint homme [6]. »

Ainsi partout on retrouve la même règle des croyances, les mêmes devoirs, la même loi, qui tire de Dieu son origine; et cette loi céleste est reconnue par les habitants

[1] Admirez la puissance de la vérité qui, à deux mille quatre cents ans de distance, met le même langage dans la bouche de Confucius et de Montesquieu. « La nature des lois humaines est d'être soumises à tous « les accidents qui arrivent, et de varier à mesure que la volonté des « hommes change; au contraire, la nature des lois de la religion est de « ne varier jamais. » *Esprit des Lois*, liv. XVI, ch. XXVI

[2] *L'Invariable Milieu*, etc., ch. I, § 1, 2, p. 33.

[3] *Ibid.*, ch. XX, § 18, p. 81.

[4] *Ibid.*, not., p. 153.

[5] *Ibid.*, ch. XXIX, § 4, p. 108.

[6] *Ibid.*, not., p. 158.

du Japon comme par tous les autres peuples de la terre. « Leurs principaux commandements, qu'ils appellent *di-* « *vins*, sont, dit Voltaire, précisément les nôtres [1]. » D'Herbelot fait la même remarque au sujet des Tartares et des Mogols [2].

Qu'elle est belle cette tradition qui commence avec le monde, et qui, malgré d'innombrables erreurs, se perpétue sans interruption chez tous les peuples! Qu'elle est imposante cette parole que Dieu a prononcée à l'origine des siècles, et que tous les siècles redisent avec un saint respect! Sortie de l'éternité, le temps, comme un long écho, la répète, et la reporte dans l'éternité. Cette parole merveilleuse, image de la Parole *engendrée avant l'aurore* [3], du *Verbe qui est en Dieu et qui est Dieu même* [4], est la raison, la vérité, l'ordre, la loi, la vie; et il n'y a de vie, de vérité, de raison, qu'en elle. Héritage commun du genre humain [5], elle est *la vraie lumière qui éclaire tout*

[1] *Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations*, ch. cxx, t. III, p. 193. Édit. de 1756.

[2] *Taourat-Genghiz-Kaniat*, la loi de Genghiz-Khan. C'est un octologue qui contient tous les préceptes du Décalogue, à la réserve de celui qui ordonne la célébration du sabbat. Il est certain que la religion des Mogols approchoit fort du christianisme; car Genghiz-Khan et ses successeurs ont été toujours amis des chrétiens et ennemis des mahométans, jusqu'à Nicondar Oglou qui se fit musulman, et prit le nom d'Ahmed. *Bibliothèque orientale*, art. Genghiz-Khaniah, t. II, p. 567. Quoique cette loi porte le nom de Genghiz-Khan, il n'en est point l'auteur. C'est l'ancienne loi des Mogols. *Ibid.*, art. Jassa, t. III.

[3] Ex utero ante Luciferum genui te. *Ps.* cix, 3.

[4] Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. *Joan.*, i, 1.

[5] Admirandum est hoc principium creationem mundi complexum: utpotè cùm et mundus legi et lex mundo conveniat, et *homo legi obnoxius mox civis mundi evadat*, dirigens sua facta ad arbitrium naturæ gubernantis hanc rerum universitatem. *Philo Judæus, De mundi Opific.*, *Oper.*, p. 1.

homme venant en ce monde [1] ; elle l'instruit de ses devoirs et de ses destinées ; elle forme son entendement en formant ses croyances, elle élève par la foi cet être d'un jour jusqu'à l'*Ancien des jours* [2], jusqu'à l'Être infini, seul principe de toute existence ; elle purifie son cœur en lui révélant sa misère, et en lui en montrant le remède. L'homme, sans elle, ne seroit qu'un fantôme qui passe et disparoît dans l'ombre : elle l'unit avec ses semblables, en l'unissant avec son auteur. La vertu, l'espérance, l'amour, la pensée même vient d'elle. Où sont ceux qui disent : Nous ne la connoissons point ! Intelligences déchues, sourdes à la voix du genre humain, et condamnées dès lors à ignorer tout, condamnées à ne rien croire ; car *la foi naît de l'ouïe, et comment croiront-elles, si elles n'ont point entendu* [3] ? Toute parole, comme toute vérité, toute loi, procède de cette parole, de cette loi première. Où sont ceux qui disent : Nous n'en voulons point ! Esprits rebelles que la lumière importune et blesse ; qui demandent les ténèbres, et à qui les ténèbres seront données ; qui repoussent la vérité, et que la vérité repoussera ; qui rejettent la loi de grâce, et qui trouveront la loi de supplice ; qui, à la place du Dieu qu'ils n'ont pas voulu, et de la mort qu'ils voudroient, auront éternellement leur crime pour compagnon ; et pour roi *le ver qui ne meurt point* [4] !

[1] Lex vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. *Philo Judæus*, *ibid.*, 9.

[2] Antiquus dierum. *Dan.*, VII, 9.

[3] Fides ex auditu... Quomodò credent ei quem non audierunt ? *Ep. ad Roman.*, X, 17, 14.

[4] Vermis eorum non moritur. *Marc.*, IX, 45.

CHAPITRE X

SUITE DU MÊME SUJET.

Nous avons prouvé que les anciens croyoient à l'existence d'une loi divine, immuable, universelle, donnée primitivement au genre humain, et qui se perpétuoit dans le monde entier par la tradition [1]. Et, puisque cette loi, nécessairement antérieure aux altérations qu'elle avoit pu éprouver, remontoit à l'origine des temps, on devoit la discerner de toutes les erreurs, et la reconnoître avec certitude à cet éclatant caractère d'antiquité. Cette règle si simple étoit d'ailleurs transmise elle-même comme un

[1] « Si l'on avoit tiré la connoissance théologique des propres recher-
« ches des hommes, il est probable que les philosophes postérieurs
« auroient perfectionné les découvertes de leurs prédécesseurs ; et les
« hommes qui ont vécu plusieurs siècles après Pythagore ou Thalès,
« auroient été plus instruits des sciences sacrées que ces philosophes.
« Mais le contraire est la vérité. Les anciens sages eurent des idées
« plus pures de Dieu que ceux qui leur succédèrent, et le genre humain
« devint, en avançant, plus superstitieux. » Édouard Ryan, *Bienfaits de la religion chrétienne*, t. II, ch. VI, p. 109.

des préceptes de la loi imposée aux hommes par le Créateur : aussi fut-elle toujours unanimement admise, quoique, par une suite trop naturelle de l'aveuglement des passions, on la violât souvent dans la pratique.

On a déjà vu avec combien de force les Égyptiens recommandoient de ne point s'écarter de l'enseignement des ancêtres [1]. Et quand Solon, Pythagore, Platon, alloient chercher la vérité dans les vieux temples de Memphis et de Saïs, que répondoient les prêtres à leurs questions? Ils les rappeloient à l'antiquité. « O Grecs, vous êtes des « enfants; il n'y a point de vieillard dans la Grèce. Votre « esprit, toujours jeune, n'a point été nourri des opinions « anciennes transmises par l'antique tradition; vous n'a« vez point de science blanchie par le temps [2]. »

Socrate enseignoit également que « les anciens, meil« leurs que nous et plus proches des dieux, nous avoient « transmis par la tradition les connoissances sublimes « qu'ils tenoient d'eux [3]. Il faut donc, ajoute-t-il, en croire « nos pères, lorsqu'ils assurent que le monde est gou« verné par une intelligence suprême et remplie de sa« gesse. S'éloigner de leur sentiment, *ce seroit s'exposer « à un grand danger* [4]. »

[1] Ch. IX.

[2] Ὦ Σόλων, Σόλων, Ἕλληνες ἀεὶ παῖδές ἐστε, γέρων δὲ Ἕλλην οὐκ ἔστιν... Νέοι ἐστὲ, τὰς ψυχὰς πάντες. Οὐδεμίαν γὰρ ἐν αὐταῖς ἔχετε, δι' ἀρχαίαν ἀκοὴν, παλαιὰν δόξαν, οὐδὲ μάθημα χρόνῳ πολιὸν οὐδέν. *Plat. Timæ. Oper.*, t. IX, p. 290, 291. Edit. Bipont.

[3] Οἱ μὲν παλαιοὶ, κρείττονες ἡμῶν, καὶ ἐγγυτέρω οἰκοῦντες, ταύτην φήμην παρέδοσαν. Prisci, nobis præstantiores, diisque propinquiores hæc nobis oracula tradiderunt. *Plat. Phileb. Oper.*, t. IV, p. 219. Edit. Bipont.

[4] Πότερον τὰ ξύμπαντα. κ. τ. λ. Utrum, ô Protarche, dicendum est universum hoc agi ab irrationali quâdam temerariâque, et fortuitâ potestate? an contrà, quemadmodùm majores nostri senserunt, ordine quodam mentis et sapientiæ mirabilis gubernari... — Nec ergo unquàm

Conformément à la même doctrine, Platon veut qu'on ajoute foi, *sans raisonner*, à ce que les anciens nous ont appris touchant les choses qui concernent la religion [1]. « Nous les croirons, dit-il, ainsi que la loi l'ordonne [2]. »

Quoi de plus clair que ces paroles? Est-il possible d'établir en termes plus exprès l'autorité de la tradition, qui, pour demeurer ferme, n'a nul besoin de l'appui du raisonnement, et contre laquelle on n'est jamais admis à raisonner? maxime immuable, que Platon opposoit aux impies ou aux *hérétiques* de la première loi, comme saint Jérôme l'oppose aux hérétiques de la loi nouvelle [3], qui n'est pas une autre loi, mais l'accomplissement de celle que Dieu donna aux hommes dès le commencement.

Et voyez avec quelle netteté, quelle précision, Aristote

de iis aliter loqui, aut sentire ausim. — Visne igitur quod à priscis assertum est, nos item confiteamur hæc videlicet ità sese habere? nec modo putemus, *alia sine periculo proferri non posse*, verum etiam unà cum illis vituperationis periculum subeamus, si quando vir aliquis durus ac vehemens, ista non sit, sed sine ordine ferri, contenderit? — Quidni velim? *Ibid.*, p. 244, 245. In hâc enim (fide) testimonium consecuti sunt senes. *Ep. ad Hebr.*, XI, 2.

[1] On retrouve dans Quintilien la même maxime. *Brevis est institutio vitæ honestæ beatæque, si credas*. La nécessité de la *foi* est un dogme aussi ancien qu'universel.

[2] Περὶ δὲ τῶν ἄλλων δαιμόνων, κ. τ. λ. Cæterorum verò qui dæmones appellantur et cognoscere et enunciare ortum majus est opus quàm ferre nostrum valeat ingenium. Priscis itaque viris hâc in re credendum est, qui diis geniti, ut ipsi dicebant, parentes suos optimè noverant. Impossibile sanè deorum filiis fidem non habere, *licet nec necessariis nec verisimilibus rationibus eorum oratio confirmetur*. Verùm quia de suis ac notis rebus loqui se affirmabant, nos, legem secuti, fidem præstabimus. *Plat. in Timæo, Oper.*, t. IX, p. 324.

[3] Neque enim in lege ratio quæritur, sed auctoritas. *S. Hieronym, Dialog. adv. Pelagian.*, lib. II, *Oper.*, IV, t. IV, part. II, col. 513 *Ed. Benedict.*

indiquoit le moyen de la reconnoître. « Une très-ancienne « tradition de nos pères, parvenue sous le voile de la fable « à leurs descendants, porte que les astres sont des dieux, « et qu'une puissance divine est répandue dans toute la « nature. On a, dans la suite, ajouté beaucoup de choses « fabuleuses à cette tradition ; car plusieurs ont dit que « les dieux avoient des formes semblables à la nôtre, et à « celle des animaux, et mille extravagances pareilles. Mais « si, rejetant tout le reste, on prend uniquement ce qu'il « y a de *premier*, c'est-à-dire, la croyance que les dieux « sont les premières substances, on la regardera justement « comme divine... C'est ainsi seulement que nous recon- « noissons le *dogme paternel*, ou ce qui étoit cru par les « premiers hommes[1]. »

Les lois mêmes consacroient la règle de l'antiquité ; et il falloit qu'on y attachât une haute importance, puisque les ennemis de Socrate s'en servirent pour le perdre, en l'accusant *d'introduire des dieux nouveaux*[2]. C'étoit un crime chez les Romains aussi bien que chez les Grecs[3]. La

[1] Παραδέδοται δὲ ὑπὸ τῶν ἀρχαίων καὶ παλαιῶν, ἐν μύθου σχήματι καταλελειμένα τοῖς ὕστερον, ὅτι θεοί τέ εἰσιν οὗνοι (ἄστερες), καὶ περιέχει τὸ θεῖον τὴν ὅλην φύσιν. Τὰ δὲ λοιπὰ μυθικῶς ἤδη προσήχθαι... ἀνθρωποειδεῖς τε γὰρ τούτους, καὶ τῶν ἄλλων ζώων τισὶ λέγουσι, καὶ τούτοις ἕτερα ἀκόλουθα καὶ παραπλήσια τοῖς εἰρημένοις· ὧν εἴ τις χωρίσας αὐτὸ λάβοι μόνον τὸ Πρῶτων, ὅτι θεοὺς ᾤοντο τὰς πρώτας οὐσίας εἶναι, θείως ἂν εἰρῆσθαι νομίσειε... Ἡ μὲν οὖν πάτριος δόξα, καὶ ἡ παρά τῶν πρώτων, ἐπὶ τοσοῦτον ἡμῖν φανερὰ μόνον. *Aristot. Metaphys.*, lib. XII, cap. VII, *Oper.*, t. II, p. 744.

[2] Κατηγόρησαν αὐτοῦ οἱ ἀντίδικοι, ὡς οὓς μὲν ἡ πόλις νομίζει θεοὺς, οὐ νομίζοι, ἕτερα δὲ καινὰ δαιμόνια εἰσφέροι. *Xenoph.*, *Apolog. Socrat. et Plat.*, t. I, p. 56.

[3] Separatim nemo habessit deos : nève *novos*.... privatim colunto... Ritus familiæ patrumque servanto. *Lex XII tabul. ap. Cicer.*, *De Legib.* lib. II, cap. VIII. — Non erit in te deus recens, neque adorabis deum alienum. *Ps.* LXXX, 10.

loi des Douze Tables ordonnoit de suivre la religion des ancêtres, c'est-à-dire, selon Cicéron, « de la vénérer comme « la religion donnée par les dieux mêmes, parce que l'an- « tiquité étoit près des dieux [1]. »

Il n'est pas jusqu'aux oracles qui ne proclamassent ce principe universel. Les Athéniens ayant consulté Apollon Pythien pour savoir à quelle religion ils devoient s'attacher, l'oracle leur répondit : « *A celle de vos pères*. Mais, dirent-ils, nos pères ont changé de culte bien des fois ; lequel suivrons-nous ? *Le meilleur*, répondit l'oracle. » « Et en effet, observe Cicéron, on doit croire que le meil- « leur est le plus ancien et le plus près de Dieu [2]. » De là cette maxime que les Romains regardoient comme fondamentale : *Il n'y a jamais de raison de changer ce qui est antique* [3]. « Chez vous aussi, disoit Tertullien, il est de la « religion d'ajouter foi à l'antiquité [4]. »

Du reste, le trait qu'on vient de lire prouve que les païens s'inquiétoient quelquefois des variations qu'ils remarquoient dans leur culte. Les plus sages d'entre eux gémissoient de sa corruption, et ils n'y voyoient d'autre remède que le

[1] Jam ritus familiæ patrumque servare (lex jubet), id est quoniam antiquitas proximè accedit ad deos, à diis quasi traditam religionem tueri. *Cicer. de Legib.*, cap. XI.

[2] Deinceps in lege est, ut de ritibus patriis colantur optimi; de quo quum consulerent Athenienses Apollinem Pythium, quas potissimùm religiones tenerent ; oraculum editum est : *Eas quæ essent in more majorum*. Quò cùm iterùm venissent, majorumque morem dixissent sæpè esse mutatum, quæsivissentque, quem morem potissimùm sequerentur è variis ; respondit, *Optimum*. Et profectò itâ est, ut id habendum sit antiquissimum et Deo proximum, quod sit optimum. *Ibid.*, cap. XVI.

[3] Nihil motum ex antiquo probabile est. *Tit. Liv.*, lib. XXXIV, cap. LIV.

[4] Apud vos quoque religionis est instar fidem de temporibus asserere. *Apologet* , cap. XIX.

retour à la religion antique. « Pour dire la vérité (c'est « Cicéron qui parle), les âmes de presque tous les hommes « sont accablées sous le poids de la superstition, qui, répan- « due chez tous les peuples, tyrannise la foiblesse hu- « maine, et nous croirions rendre aux autres et nous rendre « à nous-mêmes un éminent service, si nous parvenions à « la détruire entièrement. Car, et c'est ce que nous dési- « rons que l'on comprenne bien, en ôtant la superstition, « l'on n'ôte point la religion. Conserver le culte des ancê- « tres, c'est le devoir du sage : et qu'il existe une nature « parfaite, éternelle à laquelle tous les hommes doivent « élever avec admiration leur esprit et leur cœur ; la beauté « du monde et l'ordre des cieux, ne nous forcent-ils pas « de l'avouer? C'est pourquoi, autant l'on doit s'appliquer « à propager la religion, autant il est utile d'extirper la « superstition, qui nous poursuit, et nous presse de quel- « que côté que nous nous tournions[1]. » En donnant les mêmes conseils, Plutarque recommande d'éviter un excès non moins dangereux ; car : « Il y en a, dit-il, qui, fuyant la « superstition, se vont ruer et précipiter en la rude et « pierreuse impiété de l'athéisme, en sautant par-dessus « la vraie religion, qui est assise au milieu entre les deux[2]. »

[1] Ut verè loquamur, superstitio fusa per gentes, oppressit ferè animos, atque hominum imbecillitatem occupavit... Multùm et nobisme ipsis, et nostris profuturi videbamur, si eam funditùs sustulissemus. Nec verò (id enim diligenter intelligi volo) superstitione tollendâ religio tollitur. Nam et majorum instituta tueri sacris cæremoniisque retinendis, sapientis est; et esse præstantem aliquam æternamque naturam, et eam suspiciendam, admirandamque hominum generi, pulchritudo mundi, ordoque rerum cœlestium cogit confiteri. Quamobrem ut religio propaganda etiam est, sic superstitionis stirpes omnes ejiciendæ : instat enim et urget, quò te cumque verteris, persequitur. *Cicer., de Divinatione*, lib. II, cap. LXXII.

[2] Plutarque, de la Superstition. *Œuvres morales*, t. I, fol. 315. Traduct. d'Amyot. Éd. de Vascosan.

Longtemps avant Plutarque, Platon distinguoit également avec beaucoup de soin la vraie religion des religions fausses, ou mélangées de fables[1]. Il condamne même le principe d'erreur que le protestantisme a introduit plus tard sous une nouvelle forme, en déclarant expressément que nul ne doit rendre au *vrai Dieu* un culte suivant son caprice, ou se faire à soi-même sa religion[2].

Ces voix qui s'élevoient de toutes parts contre le paganisme, cette règle de vérité toujours connue, toujours rappelée au milieu du monde idolâtre, rien ne pouvoit le tirer de son sommeil, rien ne pouvoit vaincre les passions, ni ramener au culte du vrai Dieu les hommes endurcis. Il falloit que la vérité vivante vînt elle-même renverser les autels qui l'outrageoient, et chasser de la terre tous ces dieux déjà chassés du ciel.

Le crime des païens étoit d'autant plus grand, qu'il suffisoit à chaque peuple de sa tradition particulière pour discerner la vraie religion, qui a été la première chez tous les peuples. En remontant à leur origine, ils auroient trouvé le culte saint pratiqué par leurs pères ; comme en remontant de quelques siècles, tous les protestants trouvent des ancêtres catholiques.

Si les Grecs, corrompus par leur philosophie raisonneuse, ne laissèrent pas de conserver, comme la plus sûre règle des croyances, le principe de la tradition, on ne peut pas douter qu'il ne fût encore plus respecté dans l'Orient, où la tradition même avoit pris naissance. On le

[1] Religio *vera* est fundamentum Reipublicæ. *Plat.*, *de Legib.*, lib. IV. — Prima in omni Republicâ benè constitutâ cura esto de *verâ* Religione, non autem de falsâ vel fabulosâ stabiliendâ, in quâ summus magistratus à teneris instituatur. *Ibid.*, lib. II.

[2] Nemini licere debet ut privatos, quos velit, Deos habeat, aut *verum Deum* pro animi sui arbitrio colat, aut Religionem sibi ipsi constituat. *Ibid.*

trouve, en effet, expressément établi dans les Védas. « Cet « être, y est-il dit, que l'œil ne peut voir, que la parole « ne peut exprimer, que l'intelligence ne peut comprendre, « puisque l'intelligence ne le comprend pas, puisque la « science ne l'atteint pas, comment donc parvenir à le « connoître? Nous l'avons appris *des grands précédents* « (des patriarches)... Il y a une fausse science qui fait « prendre le faux pour le vrai, qui est réellement ignorance « et folie:........ toute science opposée à la parole divine « est une fausse science..... On ne peut connoître Dieu et « arriver à lui, si l'on préfère le raisonnement humain à « la parole de Dieu. » Du mépris de la tradition naquit l'idolâtrie. « Les *grands précédents* n'ont pas abandonné « cette voie, et tous ceux qui l'ont abandonnée n'auront, « pour s'excuser, que des prétextes [1]. »

Toujours le même principe ; l'antiquité reconnue pour la marque de la vérité, et la nouveauté pour celle de l'erreur. Les Chinois, sur ce point, s'accordent avec les Indiens ou plutôt avec tous les peuples du monde.

« Les sages de l'Orient, dit un historien, étoient célèbres « par leurs excellentes maximes de morale et leurs senten- « ces qu'ils tenoient de la plus ancienne tradition. Cette « observation se trouve également vraie de tous les anciens « sages chez les Perses, les Babyloniens, les Bactriens, les « Indiens et les Égyptiens. Confucius, le plus grand phi- « losophe et le plus moraliste des Chinois, ne prétendoit « pas avoir tiré de son propre fonds les excellents précep- « tes de morale qu'il enseignoit : il reconnoissoit en être « redevable aux sages de l'antiquité, surtout au fameux « Pung, qui vivoit près de mille ans avant lui, lequel faisoit « lui-même profession de suivre la doctrine de ses prédé-

[1] Voyez l'*Analyse de l'Oupnekhat*, par M. Lanjuinais, dans le *Journal asiatique.*

« cesseurs ; et aux deux célèbres législateurs de la Chine, « Tao et Xun, qui, suivant la chronologie chinoise, fleuri-« rent plus de quinze cents ans avant Confucius. Quand « cette chronologie ne seroit pas exacte, il s'ensuivroit « toujours que la morale des sages de la Chine avoit « pour origine une ancienne tradition, qui remontoit jus-« qu'à des temps reculés où les sciences et la philosophie « n'avoient pas encore fait de grands progrès [1]. »

Kong-Tzée ne voyoit rien au-dessus de la doctrine des anciens, et ne croyoit pas qu'on pût y rien ajouter [2]. C'est aussi ce que pensoient les mandarins chargés par l'empereur de juger un prince de sa famille, qui avoit embrassé le christianisme : « Vous prétendez, lui disoient-ils, qu'il « y a plus de dix-sept cents ans que le seigneur du ciel a « pris naissance parmi les hommes pour leur salut : mais « bien avant ce temps-là, sous le règne de *Yao* et de *Chun*, « la loi d'Europe n'existoit pas, et cependant le culte du « ciel subsistoit : le nierez-vous ? vous seriez le seul. « Que prétendez-vous donc, lorsque vous vous attachez « avec tant d'opiniâtreté à la loi des Européens ? Vou-« driez-vous dire que la doctrine de nos anciens sages « est fausse, et que celle d'Europe est la seule vérita-« ble [3] ? »

La vraie religion étoit donc, à leurs yeux, la plus ancienne, et ils ne rejetoient le christianisme que parce qu'ils le supposoient sans examen, comme nous le verrons bientôt, une invention des temps postérieurs.

Quelques siècles avant Jésus-Christ, il s'établit, dans la Grèce, différentes écoles de sophistes, qui sans avoir égard

[1] Navarette, Histoire de la Chine. *Scientia Sinensis latinè exposita*, p. 120.

[2] Voyez la *Vie de Kong-Tzée* et le *Ta-Hiô*, cité dans les *Mémoires concernant les Chinois*, t. I, p. 432.

[3] *Lettres édifiantes*, t. XX, p. 132. Toulouse, 1811.

à la tradition, cherchèrent la vérité par la raison seule, et ne tardèrent pas à ébranler, par cette méthode, toutes les vérités. Plus ils examinoient les hautes questions que la foi décidoit pour les autres hommes, plus leur esprit se troubloit. Dans leur orgueil, ils s'étonnoient de ne pas trouver en eux-mêmes une science infinie ou une certitude parfaite, ils s'étonnoient de n'être pas Dieu ; et d'une curiosité sans bornes sortoit un doute universel. « Outre les « sceptiques de profession, dit Leland, et les académi- « ciens, qui l'étoient de fait, plusieurs autres philosophes « se plaignoient amèrement de la foiblesse de l'entende- « ment humain, et de l'incertitude des connoissances qu'il « pouvoit acquérir. Sénèque nous donne dans ses épîtres, « un long catalogue des anciens qui disoient que l'on ne « pouvoit rien savoir avec certitude[1] ; et le savant Gataker « a recueilli plusieurs passages philosophiques relatifs au « même objet[2]. Cicéron observe, à la fin du premier livre « des Questions académiques, que l'incertitude des choses « avoit porté Socrate à avouer de bonne foi son ignorance, « ainsi que Démocrite, Anaxagore, Empédocle, et presque « tous les anciens philosophes.... Marc Antonin observe, « *que les essences des choses sont si cachées, qu'elles ont « paru impénétrables à plusieurs philosophes distingués par « leur génie, qui en ont pris occasion de dire que tout leur « sembloit incertain et incompréhensible.* Il ajoute, *que les « stoïciens conviennent qu'il est très-difficile de connoî- « tre quelque chose avec certitude. Tous nos jugements sont « sujets à l'erreur et au changement*[3].... Concluons que la « philosophie, surtout celle des Grecs, étoit plus capable

[1] La *Divine légation de Moïse*, vol. II, p. 17, 18. Édit. in-4°.

[2] Dans ses notes sur Marc Antonin, p. 198 et suiv.

[3] Πᾶσα ἡ ἡμετέρα συγκατάθεσις μετάπτωτος : omnis assensus noster est labilis et mutabilis. *Version de Gataker*. Marc Antonin, lib. V § 10.

« d'ôter au peuple toute idée de religion, et d'effacer en-
« tièrement jusqu'aux moindres traces des anciennes tra-
« ditions, que de lui donner de vrais principes, et de rec-
« tifier ses erreurs sur les points les plus importants du
« dogme et de la pratique[1]. »

Quelques anciens reconnoissoient le vice de cette philosophie aussi vaine que présomptueuse ; et, ce qui mérite d'être remarqué, ils la rejetoient principalement à cause de sa *nouveauté*, comme nous l'apprenons de Lactance, dont voici les paroles : « Hortensius emploie encore un « autre argument très-fort contre la philosophie : il étoit, « selon lui, aisé de comprendre qu'elle n'étoit point la « sagesse, parce que l'on connoissoit son origine et dans « quel temps elle étoit née. *Quand a-t-il commencé*, dit-il, « *à y avoir des philosophes? Thalès, ce me semble, est le « premier; cette époque est récente.* Où étoit donc aupara- « vant cet amour pour la recherche de la vertu? Lucrèce « aussi nous dit : *La nature et la raison des choses n'a été « découverte que depuis peu, et je suis le premier qui ai pu « traiter ces matières dans la langue de ma patrie.* Et « Sénèque : *Il n'y a pas mille ans que l'on connoît les « éléments de la sagesse.* Le genre humain a donc été, « pendant une longue suite de siècles, privé de raison? « Sottise dont Perse se moque : *Depuis*, dit-il, *qu'avec le « poivre et les dattes on a introduit la sagesse à Rome :* « comme si la sagesse eût été apportée avec les épices, « elle qui a dû nécessairement commencer avec l'homme, « si elle est conforme à sa nature. Si elle n'y est pas con- « forme, la nature humaine est incapable de la recevoir. « Or, elle la reçoit : donc la sagesse a nécessairement « existé dès le commencement; donc la philosophie,

[1] Leland, *Nouv. démonstr. évangél.*, partie I, c. XI, t. II, p. 152 et suiv.

« n'ayant point existé dès le commencement, n'est pas « cette vraie sagesse[1]. »

Après dix-sept siècles de christianisme, on a vu cette philosophie, renouvelée en Europe, y produire les mêmes effets qu'elle avoit autrefois produits dans la Grèce et à Rome ; ébranler par le raisonnement les croyances traditionnelles, obscurcir toutes les vérités, nier toutes les lois en niant la loi divine, et creuser un abîme au fond duquel la société toute brisée, toute sanglante, se débat dans des convulsions qu'on peut craindre être le présage de sa fin.

Mais à l'époque même où, chez les anciens, une fausse sagesse minoit peu à peu les fondements de l'État, et affoi-

[1] Præterea illud quoque argumentum contra philosophiam valet plurimùm, quo idem est usus Hortensius, ex eo posse intelligi, philosophiam non esse sapientiam, quòd principium et origo ejus appareat. *Quando*, inquit, *philosophi esse cœperunt? Thales, ut opinor, primus: recens hæc quidem ætas.* Ubi ergo apud antiquiores latuit amor iste investigandæ virtutis? Idem Lucretius ait :

Denique natura hæc rerum, ratioque reperta est
Nuper, et hanc primus cum primis ipse repertus,
Nunc, ego sum, in patrias qui possum vertere voces

Lib. V.

Et Seneca : *Nondùm sunt*, inquit, *mille anni, ex quo initia sapientiæ nota sunt.* Multis ergo sæculis humanum genus sine ratione vixit. Quod irridens Persius :

Postquam (*inquit*) sapere urbi
Cum pipere et palmis venit :

Satir. VI.

tanquàm sapientia cum saporis mercibus fuerit invecta, quæ, si secundum hominis naturam est, cum homine esse cœperit necesse est. Si verò non est, nec capere quidem illam posset humana natura. Sed quia recepit, igitur à principio fuisse sapientiam necesse est : ergo philosophia, quia non à principio fuit, non est eadem vera sapientia. *Lactant. Divin. Instit.*, lib. III, c. XVI.

blissoit l'intelligence en affoiblissant la foi, il se trouvoit parmi ces philosophes, si ridiculement absurdes quand ils ne parloient que d'après leur seule raison, des hommes attachés encore à l'ordre public, et pénétrés de l'importance des dogmes, sans lesquels nul ordre et nulle existence n'est possible. Or, que faisoient-ils pour les défendre contre l'esprit d'incrédulité? Par quelle méthode, sur quelle base les établissoient-ils? Renonçant à la raison philosophique qui ne les conduisoit jamais qu'au doute, ils recouroient à une plus haute raison, à la raison première, d'où émanent les vérités nécessaires, et à la raison universelle, qui les conserve. Qu'on écoute Platon.

« Dieu, *comme l'enseigne l'antique tradition*, ayant « en lui-même le commencement, la fin et le milieu de « toutes choses, fait inviolablement ce qui est bien [1], suivant la nature. Toujours il est accompagné de la justice, qui punit les violateurs de la loi divine. Quiconque « veut s'assurer une vie heureuse, se conforme à cette « justice [2], et lui obéit avec une humble docilité [3]. Mais « celui qui s'élève avec orgueil, à cause de ses richesses, « de ses honneurs, ou de sa beauté, celui dont la folle « jeunesse s'enflamme d'une insolente présomption, comme « s'il n'avoit besoin ni de souverain, ni de maître, et qu'il « fût au contraire capable de conduire les autres, Dieu « l'abandonne entièrement; et ce misérable délaissé, s'as-

[1] Benè omnia fecit. *Marc.*, VII, 17.

[2] Beati immaculati in viâ, qui ambulant in lege Domini. *Ps.* CXVIII, 1. Qui custodit legem beatus est. *Ps.* XXIX, 18.

[3] Ὁ μὲν δὴ Θεὸς, ὥσπερ καὶ ὁ παλαιὸς λόγος, κ. τ. λ. Deus, sicut antiquus quoque sermo testatur, principium, finem et media rerum omnium continens, recta peragit secundum naturam circuiens. Hunc semper judicium comitatur, eos, qui à divinâ lege desciverint, puniens. Cui quidem judicio, quicumque felix futurus est, adhærens, humilis subsequitur atque compositus.

« sociant d'autres malheureux abandonnés comme lui, « s'applaudit en bouleversant tout ; et il ne manque pas de « gens aux yeux de qui il paroît être quelque chose ; mais, « puni bientôt par l'irréprochable jugement de Dieu, il « renverse à la fois et lui-même, et sa maison, et la cité « tout entière. Or, puisqu'il est ainsi, que doit faire et « penser le sage? — Nul doute que le devoir de chaque « homme ne soit de chercher par quel moyen il sera du « nombre des serviteurs de Dieu. — Qu'est-ce donc qui « est agréable à Dieu, et conforme à sa volonté? Une seule « chose, *selon la parole ancienne et invariable*, qui nous « apprend qu'il n'y a d'amitié qu'entre les êtres sembla- « bles et qui s'éloignent de tout excès. Or, la souveraine « mesure de toutes choses doit être, pour nous, Dieu, « *ainsi qu'on le dit*, bien plus qu'aucun homme, quel qu'il « soit. Si donc vous voulez être ami de Dieu, efforcez-vous « de lui ressembler autant qu'il vous sera possible [1]. — Le « service de Dieu est léger [2]; celui des hommes est dur et « pesant. Dieu est la loi de l'homme sage; la volupté est « celle de l'intempérant [3]. »

[1] *Δῆλον δὴ τοῦτό γε, κ. τ. λ.* Nemini dubium quin cogitare quisque debeat, quâ ratione ex eorum numero sit qui Deum sequantur.—Quænam igitur actio à Deo amatur, Deumque sequitur? Una certè, rationem (*λόγον*) unam antiquam habens atque præcipuam, quod simile simili, quod moderatum sit, amicum est : immoderata verò neque invicem, neque moderatis sunt amica. Deus profectò nobis rerum omnium maximè sit mensura, multò magis quàm quivis, ut ferunt, homo. Qui igitur huic tali amicus fore studet, eum necesse est, ut quàm maximè pro viribus talis efficiatur. *Plat.*, *de Legib.*, lib. IV, *Oper.*, t. VIII, p. 185, 186. Edit. Bipont.

[2] Jugum meum suave est, et onus meum leve. *Matth.*, XI, 30.

[3] *Μετρία δὲ ἡ Θεῷ δουλεία· ἄμετρος δὲ, ἡ τοῖς ἀνθρώποις. Θεὸς δὲ ἀνθρώποις σώφροσι, νόμος· ἄφροσι δὲ, ἡδονή.* Moderata quidem servitus est, quæ Deo exhibitur ; immoderata verò, quæ hominibus. Deus quidem hominibus temperatis lex est ; intemperatis verò voluptas.

Aristote, après avoir cité le commencement de ce morceau, où Platon parle de la justice qui accompagne Dieu pour punir ceux qui transgressent sa loi, s'écrie : « Heu- « reux, bien heureux celui qui s'est attaché à cette loi dès « le commencement de sa vie [1] ! »

Comme les autres philosophes, il s'égare dans ses raisonnements sur la nature du premier Principe, et souvent il balbutie des paroles dénuées de sens ; mais, sortant des ténèbres de son esprit, vient-il à rappeler la doctrine antique, alors on croit entendre un chrétien.

« C'est une tradition ancienne [2], *transmise partout des « pères aux enfants*, que c'est Dieu qui a tout fait, et que « c'est lui qui conserve tout. Il n'est point d'être dans le « monde qui puisse se suffire à lui-même, et qui ne périsse, « s'il est abandonné de Dieu. C'est ce qui a fait dire à « *quelques-uns* des anciens, que tout est plein de dieux ; « qu'ils entrent en nous par les yeux, par les oreilles, par « tous nos sens : discours qui convient à la puissance ac- « tive de Dieu plutôt qu'à sa nature. Oui, Dieu est vérita- « blement le générateur et le conservateur de tous les « êtres, quels qu'ils soient, dans tous les lieux du monde. « Mais il ne l'est pas à la manière du foible artisan, dont « l'effort est pénible et douloureux ; il l'est par sa puis- « sance infinie, qui atteint, sans aucune peine, les objets « les plus éloignés de lui [3]. Assis dans la première et la « plus haute région de l'univers, *au sommet du monde*,

Plat., *Epist.* VIII. *Oper.*, t. XI, p. 159. O grata et jucunda Dei servitus, quâ homo veraciter efficitur liber et sanctus ? *De Imit. Christi*, lib. III, cap. X, n. 6.

[1] Μακάριός τε καὶ εὐδαίμων, ἐξ ἀρχῆς εὐθὺς μέτοχος εἴη. *Arist.*, *De mundo*, cap. VII, *Oper.*, t. I, p. 476. — In quo corrigit adolescentior viam suam ? in custodiendo sermones tuos. *Ps.* CXVIII, 9

[2] Cette traduction est de l'abbé le Batteux.

[3] Attingit ergo à fine usque ad finem fortiter. *Sapient.* VIII, 1.

« comme l'a dit le poëte, il se nomme [1] le Très-Haut [2]. »

Comment pourroit-on maintenant ne pas convenir que les anciens connoissoient également et les hautes vérités qui appartiennent à la première révélation, et le moyen de les distinguer des erreurs qu'on y ajouta dans la suite? Mais personne n'a mieux établi que Cicéron le principe de la perpétuité, et l'autorité de la tradition. Il faut l'entendre, l'admirer, et gémir de ce que, sachant si bien comment on pouvoit discerner les véritables dogmes et le culte véritable des opinions fausses et des superstitions qui les défiguroient, il ait lâchement cédé, sur tant de points essentiels, aux préjugés de son siècle, et n'ait pas osé attaquer de front le paganisme qu'il méprisoit [3].

« Lorsque, levant nos regards au ciel, nous considérons « ces grands corps qui roulent dans l'immensité, qu'y a-t-il « de plus clair, de plus évident, qu'ils sont régis par une

[1] Tu solus altissimus. *Ps.* LXXXII, 19.

[2] Ἀρχαῖος μὲν οὖν τις λόγος καὶ πατριός ἐστι πᾶσιν ἀνθρώποις, ὡς ἐκ Θεοῦ τὰ πάντα, καὶ διὰ Θεοῦ ἡμῖν συνέστηκεν. Οὐδεμία δὲ φύσις, αὐτὴ καθ' ἑαυτὴν αὐτάρκης, ἐρημωθεῖσα τῆς ἐκ τούτου σωτηρίας. Διὸ καὶ τῶν παλαιῶν εἰπεῖν τινες προήχθησαν, ὅτι ταῦτα πάντα ἐστὶ θεῶν πλέα τὲ, καὶ δι' ὀφθαλμῶν ἰνδαλλόμεννα ἡμῖν, καὶ δι' ἀκοῆς, καὶ πάσης αἰσθήσεος, τῇ μὲν θείᾳ δυνάμει πρέποντα καταβαλλόμενοι λόγον, οὐ μὴν τῇ γε οὐσίᾳ. Σωτὴρ μὲν γὰρ ὄντως ἁπάντων ἐστὶ καὶ γενέτωρ τῶν ὁπωσδήποτε κατὰ τόνδε τὸν κόσμον συντελουμένων, ὁ Θεός· οὐ μὴν αὐτουργοῦ καὶ ἐπιπόνου ζώου κάματον ὑπομενων, ἀλλὰ δυνάμει χρώμενος ἀτρύτῳ, δι' ἧς καὶ τῶν πόῤῥω δοκούντων εἶναι, περιγίνετοι. Τὴν μὲν οὖν ἀνωτάτω καὶ πρώτην ἕδραν αὐτὸς ἔλαχεν, Ὕπατός τε διὰ τοῦτο ὠνόμασται, καὶ κατὰ τὸν ποιητὴν, ἀκροτάτῃ κορυφῇ τοῦ σύμπαντος ἐγκαθιδρυμένος οὐρανοῦ. *Arist.*, *De mundo*, cap. VI, *Oper.*, t. I, p. 471.

[3] La même chose arrive aujourd'hui chez les protestants. A peine trouveroit-on un homme instruit et de bonne foi qui ne méprise le protestantisme, et n'en reconnoisse en lui-même la fausseté. Mais on ne laisse pas pour cela d'y rester attaché et de le défendre, soit par des considérations politiques, soit par des intérêts temporels, soit par habitude, soit enfin *par une crainte secrète de la vérité et des devoirs qu'elle impose.*

« intelligence divine? S'il n'en étoit pas ainsi, comment « Ennius auroit-il pu dire, avec l'assentiment universel : « *Contemplez cette sublime lumière, Jupiter que tous in-* « *voquent.* Et ce Jupiter, qu'est-ce sinon le souverain « maître de l'univers, qui gouverne tout par sa volonté, et « comme l'appelle le même Ennius, *le Père des dieux et* « *des hommes,* le Dieu tout-puissant et présent partout? « Celui qui douteroit de son existence, je ne comprends « pas certes pourquoi il ne pourroit point douter de l'exis- « tence du soleil; car l'un n'est pas plus évident que « l'autre. Si cette connoissance n'étoit pas certaine, si « cette croyance n'étoit point inébranlablement affermie « dans nos âmes, *elle ne demeureroit pas toujours stable,* « *elle ne seroit pas confirmée par la longueur du temps,* « *elle n'auroit pu se fortifier avec les siècles et le cours des* « *âges.* Car nous voyons les opinions vaines et fausses « s'évanouir en vieillissant... Mais le temps, qui efface « les rêves de l'opinion, confirme les jugements de la na- « ture [1]. »

[1] Quid enim potest esse tam apertum, tamque perspicuum, cùm cœlum suspeximus, cœlestiaque contemplati sumus, quàm esse aliquod Numen præstantissimæ mentis, quo hæc regantur? Quod ni ita esset, qui potuisset assensu omnium dicere Ennius :

Aspice hoc sublime candens, quem invocant omnes Jovem?

Illum verò et Jovem, et dominatorem rerum, et omnia nutu regentem et, ut idem Ennius :

. . . . Patrem divûmque hominumque,

et præsentem, ac præpotentem Deum. Quod qui dubitet, haud sanè intelligo cur non idem sol sit, an nullus sit, dubitare possit. Quid enim est hoc illo evidentiùs? Quod nisi cognitum comprehensumque animis haberemus, *non tam stabilis opinio permaneret, nec confirmaretur diuturnitate temporis, nec unà cum sæculis, ætatibusque hominum inveterare potuisset.* Etenim videmus cæteras opiniones fictas atque vanas

Ainsi la perpétuité est le caractère de ce qui est vrai; et quel autre moyen de reconnoître la perpétuité d'un dogme ou d'une loi, que la tradition des ancêtres? Auss est-ce cette tradition que Cicéron propose pour règle des croyances; le raisonnement, comme il le dit, n'étant propre qu'à ébranler les vérités les plus certaines.

« J'ai toujours défendu, je défendrai toujours les « croyances que nous avons reçues de nos pères, touchant « les dieux immortels et le culte qui leur est dû; et les « discours d'aucun homme, savant ou ignorant, n'ébran- « leront jamais en moi ces croyances. Voilà quels sont, « Balbus, les sentiments de Cotta, les sentiments du pon- « tife. Expliquez-moi maintenant les vôtres; car je dois « apprendre de vous, qui êtes philosophe, la raison de la « religion; *et je dois croire nos ancêtres, lors même qu'ils « n'apportent aucune raison de ce qu'ils nous ensei- « gnent*[1]. »

Balbus, qui venoit de faire un long discours sur la nature des dieux, répond qu'il est inutile d'y rien ajouter, puisque Cotta est convaincu de leur existence. « Oui, re- « prend Cotta, j'y crois sur le témoignage de nos pères, « mais non pas sur les preuves que vous avez données. Ne « trouvant pas ce dogme aussi évident que vous désireriez « qu'il le fût, vous avez voulu prouver par des arguments

diuturnitate extabuisse..... Opinionum enim commenta delet dies; naturæ judicia confirmat. *Cicer., De nat. Deor.*, lib. II, c. II, n. 4 et 5.

[1] Opiniones quas à majoribus accepimus de diis immortalibus, sacra, cæremonias, religionesque..... Ego eas defendam semper, semperque defendi : nec me ex eâ opinione, quam à majoribus accepi de cultu deorum immortalium, ullius unquàm oratio aut docti, aut indocti movebit..... Habes, Balbe, quid Cotta, quid pontifex sentiat. Fac nunc ergo intelligam tu quid sentias; a te enim philosopho rationem accipere debeo religionis; majoribus autem nostris, etiam nullâ ratione redditâ, credere. *De nat. Deor.*, lib. III, c. II, n. 5 et 6.

« l'existence des dieux. Pour moi, il me suffisoit que ce « fût la tradition de nos ancêtres ; mais vous, méprisant « l'autorité, vous cherchez l'appui de la raison. Souffrez « donc que ma raison combatte la vôtre. Vous employez « toutes sortes d'arguments pour démontrer qu'il existe « des dieux ; et, en argumentant, vous rendez douteuse « une vérité qui, à mon avis, est au-dessus du plus léger « doute[1]. »

C'est ainsi que le raisonnement ébranloit peu à peu les croyances publiques, en affoiblissant dans les esprits l'autorité de la tradition. Il n'a jamais eu d'autre effet ; et, comme le remarque un auteur persan : « Adhérer à ses « propres sentiments et à ses lumières, est le grand che- « min de l'impiété... Toutes vos pensées et tous vos rai- « sonnements ne peuvent vous conduire que dans les « ténèbres de l'orgueil et de l'opiniâtreté. Il faut donc « quitter absolument cet attachement à ses propres lu- « mières, qui est une impiété manifeste et une idolâtrie « de soi-même[2]. »

L'immortalité de l'âme étoit un dogme non moins universel et non moins ancien, que celui de l'existence de la Divinité. Comme l'observe M. de la Barre, « On ne com- « mença à le révoquer en doute, qu'après une longue suite « de siècles, lorsque la philosophie eut accoutumé à dis- « puter de tout[3]. » L'espérance s'en alloit avec la vérité, et la sagesse humaine ne laissoit à l'homme que le tom-

[1] Quia non confidebas, tam esse id perspicuum, quàm tu velis : proptereà multis argumentis deos esse docere voluisti. Mihi unum satis erat, ità nobis majores nostros tradidisse. Sed tu auctoritates contemnis, ratione pugnas. Patere igitur, rationem meam cum tuâ ratione contendere. Affers hæc omnia argumenta, cur dii sint; remque meâ sententiâ minimè dubiam, argumentando dubiam facis. *Ibid.*, c. IV, n. 9 et 10.

[2] D'Herbelot, *Biblioth. orient.*, *art.* Din, t. II, p. 215. *Paris*, 1783.

[3] *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XXIX, p. 59.

beau. Les païens mêmes avoient horreur de ces doctrines du néant. « Quand je viens à y penser, ainsi qu'il m'arrive « souvent, dit Cicéron, j'admire l'insolence de ces philoso- « phes qui, avec des transports de joie, rendent grâces à « leur chef, à l'inventeur de cette opinion, et l'honorent « comme un dieu, parce qu'il les a, disent-ils, délivrés « de deux maîtres très-durs, d'une erreur éternelle, et « d'une crainte qui les poursuivoit le jour et la nuit [1]. »

Cependant Cicéron lui-même, lorsqu'il ne consultoit que la seule raison, ne pouvoit parvenir à s'assurer pleinement de l'immortalité pour laquelle il sentoit que son âme étoit faite [2]. Pour dissiper ses inquiétudes, il ne falloit rien moins que le consentement de tous les peu-

[1] Quæ quidem cogitans, soleo sæpè mirari nonnullorum insolentiam philosophorum, qui naturæ cognitionem admirantur, ejusque inventori et principi gratias exultantes agunt, eumque venerantur, ut deum : liberatos enim se per eum dicunt gravissimis dominis, errore sempiterno, et diurno ac nocturno metu. *Tuscul. Quæst.*, lib. I, c. XXI, n. 48.

[2] Nùm eloquentiâ Platonem superare possumus? Evolve diligenter ejus eum librum qui est de animo ; ampliùs quod desideres, nihil erit. — Feci, mehercùlè, et quidem sæpius : sed nescio quo modo, dùm lego, assentior; quum posui librum, et mecum ipse de immortalitate animorum cœpi cogitare, assentio omnis illa elabitur. *Ibid.*, c. XI, n. 25. — Ce que disoit Cicéron, les philosophes modernes l'ont répété, et rien n'est plus curieux et plus instructif que ces rapprochements, qui prouvent l'éternelle impuissance de la raison humaine abandonnée à elle-même. Suivant Gibbon, les plus sublimes efforts de la philosophie ne peuvent nous donner qu'un foible désir, une foible espérance, et tout au plus une foible probabilité d'un état futur dont l'existence ne peut être certaine que par une révélation divine. « Since therefore the « most sublime efforts of philosophy can extend no farther than feebly « to point out the desire, the hope, or, at most, the probability of a « future state, there is nothing, except a divine revelation, that can « ascertain the existence, and describe the condition of the invisibl « country which is destined to receive the souls of men, after their se- « paration from the body. » *The Hist. of the Decline and Fall*, etc., t. II, ch. XV, p. 244. *Éd. de Basle.*

ples [1], et le témoignage de l'antiquité, *qui plus près de l'origine et de Dieu même, savoit mieux ce qui étoit vrai* [2].

Aristote, cité par Plutarque, parle du bonheur de l'autre vie, comme d'une croyance si ancienne, que l'on n'en peut assigner ni le commencement, ni l'auteur, et qui s'est perpétuée sans interruption depuis les âges les plus reculés [3]. Plutarque insiste sur cette tradition, et s'en sert pour prouver qu'il existe un séjour où les hommes vertueux seront récompensés après leur mort [4]. La punition des méchants formoit un autre point de la doctrine primitive, et voici ce qu'en dit Platon : « On doit certainement tou« jours croire à l'antique et sacrée tradition qui nous en« seigne que l'âme est immortelle, et qu'après sa sépara« tion d'avec le corps, un juge inexorable lui inflige les « supplices qu'elle a mérités [5]. »

[1] Permanere animos arbitramur consensu nationum omnium. *Ibid.*, c. XVI, n. 36.

[2] Auctoribus quidem ad istam sententiam... uti optimis possumus ; quòd in omnibus causis et debet et solet valere plurimùm : et primùm quidem omni antiquitate ; quæ quò propiùs aberat ab ortu et divinâ progenie, hoc meliùs ea fortassè quæ erant vera cernebat. *Ibid.*, c. XII, n. 29.

[3] Καὶ ταῦθ' οὕτως ἀλχαῖα καὶ παραιὰ κ. τ. λ. Atque hæc nostra sententia ità vetusta est, ut ejus et initium et auctor prorsùs ignorentur, sed ab infinito usque ævo continenter ea sic propagata. *Plutarch.*, *De consolat. ad Apollon.*, *Oper.*, t. II, p. 115.

[4] Εἰ δ' ὁ τῶν παλαιῶν, κ. τ. λ. Jam si, ut par est arbitrari, vera sunt veteres poetæ ac philosophi perhibuerunt, piis postquam vitam hanc cum morte commutaverunt, esse suos quosdam honores, dignioremque in concessu tribui locum, destinatamque piis animis certam in quâ degant regionem. *Ibid.*, p. 120.

[5] Πείθεσθαι δὲ οὕτως αἰεὶ χρὴ τοῖς παλαῖοις τε καὶ ἱεροῖς λόγοις, οἵ δὴ μηνύουσιν ἡμῖν ἀθανατον ψυχὴν εἶναι· δικαστάς τε ἴσχειν, καὶ τίνειν τὰς μεγιστας τιμωρίας, ὅταν τὶς ἀπαλλαχθῆ τοῦ σώματος. *Plat.*, *Epist.* VII, *Oper.*, t. XI, p. 115.

Si maintenant nous passons aux extrémités de l'Orient, nous trouverons, dans un seul exemple, l'invincible preuve que le principe de perpétuité y fut toujours reconnu pour règle de foi [1], et que ce principe, appliqué par un esprit sincère et par une âme droite, conduit infailliblement au christianisme, qui, dans sa constante unité, n'est que le développement prédit, et attendu pendant quarante siècles, de la religion primordiale. Nous avons parlé d'un prince de la famille impériale, qui, ayant embrassé la religion chrétienne à la Chine, publia, dans un écrit extrêmement remarquable, les motifs de sa conversion. Parmi ces motifs, l'*antiquité* paroît être celui qui le frappoit davantage, et celui qui avoit aussi le plus frappé tous les hommes de bonne foi, quand le christianisme fut annoncé dans ce vaste empire. Nous espérons qu'à cause de l'importance du sujet, on voudra bien nous pardonner une citation un peu longue peut-être.

« Vers la fin de la dynastie des *Ming*, plusieurs savants « d'Europe sont venus prêcher la religion chrétienne : « ils ont composé des livres. Ce sont eux qui les premiers « ont donné une vraie et juste idée du suprême Empereur « du ciel, dont il est tant parlé dans les livres classiques, « en nous éclairant sur sa nature... Si on veut faire le pa- « rallèle de ce que nous enseignent ces savants étrangers, « avec la doctrine de nos anciens sages et philosophes, « nous y trouverons une grande ressemblance ; de même « que cette doctrine, comparée avec les rêveries et les « mensonges de nos sectaires *modernes*, en est aussi

[1] C'étoit celle des Arabes. « Ils se fondent sur leurs *traditions paternelles*, qui paroissent leur avoir conservé la mémoire de la création du monde, celle du déluge, et des autres premiers événements « qui servent à établir la foi d'un Dieu invisible, et la crainte de ses « jugements. » *Boulainvill.*, *Vie de Mahomed*, liv. II, p. 190.

« éloignée que le ciel et la terre le sont entre eux[1]..... »

« Il faut convenir que la religion du vrai Dieu renferme « quantité de mystères profonds et incompréhensibles à « l'esprit humain; mais aussi tous ceux qui en ont en- « tendu parler ont été extrêmement contents des preuves « qu'on en apportoit. Une seule chose les arrêtoit, *c'est* « *que nos anciens sages et nos lettrés ne s'en étoient* « *point expliqués dans leurs livres, et ne l'avoient point* « *suivie;* aussi se sont-ils contentés de lire ces livres et de « les admirer, *sans se mettre en peine d'aller plus avant,* « et attendant toujours que quelques personnes d'un sa- « voir éminent leur fissent comme toucher au doigt la « vérité, afin de les déterminer à suivre cette religion, ou « à la rejeter. Eh! qui ne sait combien nous avons eu de « grands hommes qui ont reconnu que cette religion est « la véritable, et la seule qui doive être embrassée? Dans « certain livre composé par notre docteur *Lieou-Yug,* « n'est-il pas prouvé comment ces grands hommes ont « successivement mis au jour avec beaucoup de clarté « leurs pensées sur cet article? Dès le commencement que « cette loi a été annoncée dans notre empire, le fameux « ministre *Sin-Kouang-Ki* démontra la vérité de la doc- « trine qu'on prêchoit... Depuis, tous ceux qui ont écrit, « et tous les lettrés ont puisé dans cette source et se sont « étudiés à l'envi de faire connoître la grandeur de Dieu « et la sublimité de ses œuvres; *tout ce qu'ils en disent* « *est parfaitement conforme à la doctrine de nos anciens* « *livres et à la tradition constante de nos sages.* Que disent « *Li-ngo tse, Li-tche-tsao?* Leurs écrits ne sont autre chose « qu'un parfait énoncé de la loi chrétienne, et qu'un déve- « loppement de son excellente morale. *Yang-hong-yven* et

[1] Motifs du prince Jean pour embrasser la religion chrétienne. *Lettres édif.*, tom. XX, p. 351, 352. *Éd. de Toulouse,* 1811.

« *Ting-kium*, s'accordent à publier *que cette loi n'est* « *point nouvelle ni extraordinaire*, qu'elle a une entière « ressemblance avec ce que *Yao*, *Chun*, *Tcheou-kong*, « *Kong-tze*, nous ont enseigné. *Ouang-mo-tchong*, *Kia-* « *tche*, tiennent le même langage ; *Tcheou-kong*, *Kong-* « *tze*, expliquent cette doctrine en expliquant la leur. « *Tching-hoën-fou*, *Leang-tsai*, disent que cette doctrine « s'appuie à merveille de celle de nos anciens sages, *qu'elle* « *est le bonheur de tous les siècles et de tous les âges*, sans « en avoir aucun mal à redouter. Les savants de l'Europe « qui nous l'ont apportée, selon *Lieou-tsing-choui*, *Yuen-* « *tchang*, doivent être regardés comme nos fidèles ci- « toyens, à qui nous avons des obligations essentielles. « Selon *Hiong-tanche*, *Ming-yu*, la loi chrétienne s'accorde « entièrement avec les enseignements de *Fo-hi*, *Ouen-* « *ouang*, *Tcheou-kong*, *Kong-tze*; et même *elle renferme* « *quelque chose de plus parfait*... C'est le témoignage que « rendent encore à la sainte loi *Fong-ko-tu*, *Yug-kin*, en « assurant que chacun de ses articles porte l'empreinte « du vrai, sans l'alliage de la moindre fausseté... Tous « nos lettrés, disent *Tching-ming*, *Fong-y*, qui ont écrit « beaucoup sur le *li*, sur le *ki*, sur le *vou-kie*, le *tai-kie* « (systèmes des philosophes), ressemblent à des personnes « dont l'estomac est surchargé et incapable de digestion... « *Ye-heang-kuo* dit... que si on vouloit faire suivre les en- « seignements des trois premières dynasties, il ne croit « pas qu'on en pût venir à bout sans le secours de la reli- « gion chrétienne. Le sentiment du *Sun-hoa-yuen* est, que « cette religion si sainte *est bien supérieure à tous les* « *cultes anciens et nouveaux*, que les forces humaines n'y « peuvent pas atteindre, et que son établissement marque « bien son auteur. Enfin, *Chin-quang-yu* s'exprime ainsi : « Tous les écrits publiés en faveur du christianisme sont « si solides et si éloquents, qu'on ne trouve point de ter-

« mes pour les louer; leurs auteurs éclairés, et dont le « nombre est très-grand, après avoir étudié les dogmes de « la religion, en ont fait voir la solidité, et ont pris plaisir « à nous les développer. *Les anciens et ceux qui les ont « suivis ont tous parlé le même langage, de quelque nation « qu'ils fussent; leur éloignement n'a point empêché qu'ils « ne fussent d'accord.* Que conclure de là? que la religion « chrétienne est très-véritable, qu'elle est seule la véri- « table, et qu'il faut par conséquent la suivre, s'étudier à « la connoître toujours davantage, et s'efforcer de mettre « en pratique ses saintes lois, pour obtenir un bonheur « éternel [1]. »

Commenter ce passage, ce seroit l'affoiblir : les réflexions que nous pourrions faire se présentent d'elles-mêmes à tous les esprits.

Mais observez la conformité de la doctrine universelle avec la doctrine de nos Livres saints. Nous avons trouvé partout la croyance d'une loi divine, immuable, principe de toute vérité et de toute justice, et qui se conserve par la tradition. Or, que dit l'Écriture?

« La loi de Dieu est parfaite, elle convertit l'âme; le « témoignage de Dieu est vrai, il donne la sagesse à « l'homme simple [2]. »

Voilà donc la loi éternelle [3], qui n'est que le *témoignage* de Dieu, sa *parole*, ses *commandements* [4], ses *jugements* [5], sa *vérité* [6], sa *justice* [7], comme l'appelle le roi-prophète,

[1] Motifs du prince Jean, etc. *Lettres édif.*, t. XX, p. 365-367.

[2] Lex Domini immaculata convertens animas : testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis. *Ps.* XVIII, 8. Nous avons traduit sur l'hébreu.

[3] In æternum, Domine, verbum tuum permanet in cœlo. *Ps.* CXVIII, 89.

[4] *Ibid.*, v. 4.

[5] *Ibid.*, v. 43.

[6] *Ibid.*, v. 86.

[7] *Ibid.*, v. 94.

dans cet hymne admirable où il s'écrie : « Je garderai les « témoignages de votre bouche[1]; une croyance sans me« sure est due à vos témoignages, ô mon Dieu[2] ! »

Et ce témoignage divin, comment se perpétuoit-il? toujours par le témoignage, par la tradition, qui conserve tout, même la parole, même la pensée.

« Souviens-toi des jours anciens; repasse dans ton es« prit les générations successives : interroge ton père, et « il t'instruira, tes aïeux, et ils te diront[3]. »

S'agit-il de montrer la fausseté des cultes idolâtriques et la vanité des idoles[4] : *Ils n'étoient pas dès le commencement*, dit l'Écrivain sacré. Et c'est aussi en prouvant la *nouveauté* du paganisme, que les Pères combattoient ce grand égarement du cœur humain[5].

Hélas! en s'y livrant les païens étoient avertis de leur crime, et c'est ce qui le rendoit inexcusable. « Dieu a tou-

[1] Custodiam testimonia oris tui. *Ibid.*, v. 88.

[2] Testimonia tua credibilia facta sunt nimis. *Ps.* XCII, 5.

[3] Memento dierum antiquorum, cogita generationes singulas, interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi; majores tuos et dicent tibi. *Deut.* XXXII, 7.

[4] Neque enim erant ab initio. — *Sapient.*, XIV, 13.

[5] Laudatis semper antiquos, sed novè de die vivitis. Per quod ostenditur, dùm à bonis majorum institutis decedistis, ea vos retinere et custodire quæ non debuistis, cùm quæ debuistis non custoditis. — Tertul. *Apologet. adv. Gent.*, c. VII, et *ibid.*, c. XXV, XXVI, XLVII. — Theoph. *ad Autolyc.*, lib. II, n. 33 et seq. — Euseb., *Præp. Evang.*, lib. II, c. I et seq. — Lactant., *Divin. instit.*, lib. I. — *De falsâ relig.*, c. IX et seq. lib. IX. — *De verâ sapient. et relig.*, c. I, et alibi passim. — *Epitome divin. instit.*, c. XXIV. — Julien avouait le principe, et l'un des reproches qu'il faisoit à la religion chrétienne, c'est qu'elle n'avoit pas, selon lui, de fondement dans l'antiquité. *Cyril.*, *adv. Julian.*, lib. I. On a pu voir, dans ce chapitre et le précédent, l'absurdité de ce reproche. Il sert du moins à prouver qu'on reconnoissoit universellement que le caractère de perpétuité étoit essentiel à la vraie religion.

« jours voulu, dit Origène, que les hommes fussent justes[1], « et il leur a ménagé, dans tous les temps, le moyen de « se convertir et de pratiquer la vertu. Dans tous les « temps, la sagesse divine, descendant dans les âmes « des justes, en a fait des prophètes et des amis de Dieu. « Nous voyons dans nos Livres sacrés qu'il y a eu dans « tous les siècles des saints qui ont eu l'esprit divin, « et qui ont donné tous leurs soins pour convertir les au- « tres[2]. »

On savoit qu'il avoit existé *toujours* une loi *divine partout la même ;* c'est-à-dire qu'on reconnoissoit l'existence d'une loi une, universelle, perpétuelle, sainte, en un mot, de la vraie religion, qu'on pouvoit aisément, à ces caractères, discerner des religions fausses. On étoit donc coupable de la violer, comme on est coupable de la violation de toute loi qu'on peut connoître ; et l'on ne sauroit justifier l'idolâtrie, sans justifier en même temps l'homicide, le vol, l'adultère, tous les vices et tous les crimes, puisque la loi qui les défend est identiquement la même loi qui défend le culte des idoles.

Quelque général qu'il fût, on ne doit pas croire cependant que le vrai Dieu n'eût aucun adorateur parmi les nations, ni qu'avec tant de moyens de s'instruire de sa loi, elle fût pour tous les hommes un objet d'indifférence. Saint Jean parle des *enfants de Dieu* qui étoient dispersés parmi les gentils[3]. « Je ne pense pas, dit saint Augustin, « que les Juifs mêmes osassent prétendre que, depuis l'é- « lection de Jacob, nul, excepté les Israélites, n'a été du « nombre de ceux qui appartiennent à Dieu. » Et après

[1] La piété, suivant Cicéron, est la justice envers la Divinité : *Est enim pietas justitia adversum deos.* — De naturâ deorum, lib. I, cap. XLI.

[2] Origen. contra Cels., l. IV, n. 7. Traduct. de l'abbé de Gourcy.

[3] Jesus moriturus erat pro gente, sed ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum. *Joan.*, XI, 52.

avoir cité l'exemple de Job, il ajoute : « Je ne doute point « que la Providence divine n'ait ménagé cet exemple, pour « nous apprendre qu'il a pu y avoir aussi, parmi les au- « tres nations, des hommes qui, vivant selon Dieu et lui « étant agréables, appartenoient à la Jérusalem spiritu- « elle[1]. »

Bossuet va bien plus loin, et l'on aime à voir ce grand homme, si peu suspect de relâchement dans la doctrine, étendre, pour ainsi parler, son espérance, comme Dieu lui-même se plaît à dilater sa miséricorde. « Il est vrai (ce « sont ses expressions) que depuis la loi de Moïse les « païens avoient acquis une certaine facilité plus grande « de connoître Dieu, par la dispersion des Juifs, et par les « prodiges que Dieu avoit faits en leur faveur ; en sorte « que le nombre des particuliers qui l'adoroient parmi les « gentils, *est peut-être plus grand qu'on ne pense.* » Et encore : « Chaque particulier pouvoit profiter des grâces « générales, *et il ne faut point douter qu'il n'y ait eu un « grand nombre de ces croyants, dispersés parmi les gen- « tils dont nous venons de parler*[2]. »

Quand Jésus-Christ parut dans le monde, il n'apporta point une loi différente de celle que Dieu avoit donnée au premier homme, et dont la connoissance s'étoit perpétuée

[1] Nec ipsos Judæos existimo audere contendere, neminem pertinuisse ad Deum, præter Israelitas, ex quo propago Israel esse cœpit... Divinitùs autem provisum fuisse non dubito, ut ex hoc sciremus etiam per alios gentes esse potuisse, qui secundum Deum vixerunt eique placuerunt, pertinentes ad spiritualem Jerusalem. *S. August.*, *De civit. Dei*, lib. XVIII, c. XLVII. — On a même vu des princes chercher à abolir le culte des idoles, et à rétablir le culte du vrai Dieu. Deux rois de suite tentèrent cette sainte entreprise dans l'Yemen, environ trois siècles avant Jésus-Christ. Voyez *la Vie de Mahomed, par le comte de Boulainvilliers*, p. 109.

[2] Lettre à M. Brisacier, *Œuvres de Bossuet*, t. X, p. 109. Édit de dom Deforis.

par la tradition chez tous les peuples; *il ne vint pas la détruire, mais l'accomplir*[1]; et la loi évangélique n'est que le développement, ou, comme parle saint Irénée, l'*extension*, la *dilatation*[2] de la loi une et universelle révélée dès l'origine. C'est l'unanime enseignement des Pères[3], et ce que Tertullien, en particulier, explique admirablement.

« Sur quel fondement, dit-il aux Juifs, pourriez-vous « croire que Dieu, qui a créé et qui gouverne l'univers, « Dieu, l'auteur de l'homme et le propagateur de toutes « les nations, n'eût donné la loi qu'à un seul peuple par « Moïse, à l'exclusion de tous les autres peuples? S'il ne « l'avoit pas donnée à tous, il n'auroit point permis que « les prosélytes d'entre les nations y eussent accès. Mais, « ainsi qu'il convient à la bonté de Dieu et à sa justice,

[1] Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetas : non veni solvere sed adimplere. *Matth.* v, 17.

[2] Hoc autem quod præcepit..... neque solventis legem, sed adimplentis, et extendentis, et dilatantis. *S. Iren. cont. Hæres.*, lib. IV, cap. xiii, p. 242. *Ed. Benedict.*

[3] « Au commencement, dit saint Chrysostome, Dieu, en formant « l'homme, lui donna la loi naturelle. » Combattant ensuite ceux qui nient l'existence de cette loi divine : « D'où viennent donc, continue-t-il, « toutes ces lois qu'ont écrites les législateurs, sur les mariages, l'ho- « micide, les testaments, les dépôts, etc.? Sans doute ils les avoient « reçues de leurs pères, et ceux-ci de leurs aïeux, et ainsi toujours en « remontant. Mais les premiers, de qui les tenoient-ils?... Il est clair « que c'étoit la loi que Dieu donna à l'homme en le créant. Que signifie « le mot de saint Paul, *qu'ils périront sans la loi; leurs pensées et leur « conscience les accusant, et non pas la loi?* S'ils n'avoient pas eu la loi « de la conscience, même en péchant, ils ne devoient pas périr. Et « comment ont-ils péché sans la loi? Quand donc l'apôtre dit *sans « la loi*, il ne dit point qu'ils n'ont pas eu de loi, mais qu'ils n'ont pas « eu de loi écrite, et qu'ils ont eu la loi de nature. » *Homil.* xii, *ad popul. Antiochen.*, *Oper.* tom. II. p. 127, 129, 130. — Naturæ et disciplinæ una est lex. *Clem. Alexand.*, *Strom.*, lib. I, p. 356.

« comme auteur du genre humain, *il a donné la même loi « à toutes les nations ;* à certains temps fixés, il en a pro- « mulgué les préceptes, quand il l'a voulu, par ceux qu'il « a voulu, et comme il l'a voulu. Au commencement du « monde, il a donné la loi à Adam même et à Ève..... Et « dans cette loi donnée à Adam nous reconnoissons tous « les préceptes proclamés ensuite en détail par Moïse.... « La loi primitive donnée à Adam et Ève dans le para- « dis est donc comme *la matrice* de tous les comman- « dements de Dieu..... Dans cette loi divine, primor- « diale, et universelle, tous les préceptes de la loi « postérieure, qui ont germé en leur temps, étoient ren- « fermés [1]. »

Tertullien montre ensuite que les patriarches ne se sont sanctifiés et n'ont été agréables à Dieu, que par l'observation de cette loi, qui n'étoit pas néanmoins, non plus que celle de Moïse, *la loi principale* [2] ; et il fait voir que l'une

[1] Cur etenim Deus universitatis conditor, mundi totius gubernator, hominis plasmator, universarum gentium sator, legem per Moysen uni populo dedisse credatur ; et non omnibus gentibus attribuisse dicatur ? Nisi enim omnibus eam dedisset, nullo pacto ad eam etiam proselytos ex gentibus accessum habere permitteret. Sed ut congruit bonitati Dei et æquitati ipsius, utpote plasmatoris generis humani, *omnibus gentibus eamdem legem dedit ;* quam certis et statutis temporibus observari præcepit, quandò voluit, et per quos voluit, et sicut voluit. Namque in principio mundi, ipsi Adæ et Evæ legem dedit... In hâc enim lege Adæ datâ, omnia præcepta condita recognoscimus, quæ posteà pullulaverunt data per Moysen... Primordialis lex est enim data Adæ et Evæ in paradiso, quasi matrix omnium præceptorum Dei... Igitur in hâc generali et primordiali lege Dei, omnia præcepta legis posterioris specialiter indita fuisse cognoscimus, quæ suis temporibus edita germinaverunt. *Tertullian., adv. Judæos, cap.*; *Oper.* p. 184. *Édit. Rigalt.*

[2] Undè intelligemus Dei legem ante Moysen, nec in Coreb tantùm aut in Sinâ et in eremo, sed antiquiorem primùm in paradiso, post patriarchis, atque ità et Judæis certis temporibus reformatam ; ut non jam ad Moysi legem ità attendamus, quasi ad principalem legem, sed

et l'autre supposoient et annonçoient un dernier développement qui s'est accompli par Jésus-Christ et en Jésus-Christ.

Et comme la loi primordiale et la loi de Moïse reposoient sur le témoignage de Dieu qui se perpétuoit par la tradition, la loi évangélique repose également sur le témoignage de Dieu, perpétué par la tradition.

« Si nous recevons le témoignage des hommes, le té-
« moignage de Dieu est plus grand : et ce plus grand té-
« moignage de Dieu est celui qu'il a rendu de son Fils.
« Celui qui croit dans le Fils de Dieu a le témoignage de
« Dieu en soi. Celui qui ne croit point au Fils déclare que
« Dieu est menteur ; parce qu'il ne croit point au témoi-
« gnage que Dieu a rendu de son Fils [1]. »

« Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi [2]. Celui qui
« croit en moi, ne croit pas en moi mais en celui qui m'a
« envoyé [3]. »

Ainsi nous croyons à Jésus-Christ sur le témoignage de Dieu : voilà le fondement de notre foi, et Jésus-Christ lui-même (hommes d'orgueil, philosophes, sectaires, entendez ceci), et Jésus-Christ lui-même, fils de Dieu, égal à son Père, ne parle point en son propre nom [4]. « Celui qui

ad subsequentem, quam certo tempore Deus et gentibus exhibuit et repromissam per Prophetas in melius reformavit, et præmonuit futurum. *Tertullian.*, *ibid.*, p. 184, 185.

[1] Si testimonium hominum accipimus, testimonium Dei majus est : quoniam hoc est testimonium Dei, quod majus est, quoniam testificatus est de Filio suo. Qui credit in Filium Dei, habet testimonium Dei in se. Qui non credit Filio, mendacem facit eum : quia non credit in testimonium quod testificatus est Deus de filio suo. *Joan.* I. Ép. v, 9 et 10.

[2] Creditis in Deum, et in me credite *Joan.*, XIV, 1.

[3] Qui credit in me, non credit in me, sed in eum qui misit me. *Ibid.*, XII, 44.

[4] Verba, quæ ego loquor vobis, à me ipso non loquor. *Joan.*, XIV, 10.

« m'a envoyé est vrai ; et je ne dis dans le monde que ce « que j'ai entendu de lui[1]. — Je leur ai donné les paroles « que vous m'avez données ; et ils les ont reçues..., et ils « ont cru que vous m'avez envoyé[2]. »

Est-ce assez pour confondre la raison superbe et imbécile qui n'interroge et ne veut écouter qu'elle-même ? Non, il faut qu'elle reçoive encore une leçon plus étonnante. Jésus-Christ promet à ses disciples de leur envoyer l'esprit sanctificateur, pour les consoler et pour achever de les instruire. Or, que dira cet Esprit, qui possède toute vérité, puisqu'il est Dieu ? C'est ici qu'il faut mettre son front dans la poussière. « Lorsque cet esprit de vérité « viendra, il vous enseignera toute vérité : car il ne par- « lera point de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura « entendu[3]. »

Tradition merveilleuse, dont l'origine se cache dans les profondeurs du Souverain Être, où l'Esprit-Saint lui-même *écoute*, pour nous la redire, autant que nous la pouvons connoître, cette vérité immuable, infinie, qui est la Parole vivante que le Père éternellement prononce en lui-même !

Ainsi la Religion n'est qu'un enchaînement indissoluble de témoignages qui remontent jusqu'à Dieu. Saint Paul,

[1] Qui me misit verax est ; et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo. *Joan.*, VIII, 26. — Quæ ergo loquor, sicut dixit mihi, Pater, sic loquor. *Ibid.*, XII, 50

[2] Verba, quæ dedisti mihi, dedi eis ; et ipsi acceperunt... et crediderunt quia tu me misisti. *Ibid.*, XVII, 8.

[3] Cùm autem venerit ille spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem : non enim loquetur à semetipso, sed quæcumque audiet loquetur. *Joan.*, XVI, 13. — Ab illo audiet à quo procedit. Audire illi scire est... Quia ergo non est à semetipso, sed ab illo à quo procedit à quo illi est essentia, ab illo scientia, ab illo igitur audientia, quod nihil est aliud quàm scientia. *S. August.*, *in Joan. Evang.*, *tract.* XCIX, n. 4 ; *Oper.*, part. II, t. III, col. 746.

de même que saint Jean, appelle la loi évangélique *le témoignage de Jésus-Christ*[1] : et ce témoignage nous le connoissons par celui des apôtres, et enfin par le témoignage toujours un, universel, perpétuel, de l'immense société chrétienne[2].

La vérité, en se développant, n'a point changé, non plus que le moyen de la discerner de tout ce qui n'est pas elle. La règle est constamment la même : *Ce qui a été cru toujours, partout, et par tous. Car cela est vraiment et proprement catholique, comme la force même du mot le fait assez entendre, qui comprend tout presque universellement. Jamais donc nous ne nous écarterons de la vérité catholique, si nous suivons l'universalité, l'antiquité, le consentement*[3].

Nous disons donc avec les anciens : *Le consentement de tous les peuples doit être regardé comme la loi même de la nature*[4] ou la loi *céleste*, la loi *divine*, qui n'est que la raison de Dieu manifestée à l'homme, ainsi que l'explique Cicéron ; et les Pères en effet prouvoient par le consente-

[1] Sicut testimonium Christi confirmatum est in vobis. *I Cor.*, I, 61. — Et ego cùm venissem ad vos, fratres, non in sublimitate sermonis, aut sapientiæ, annuntians vobis testimonium Christi. *Ibid.*, II, 1. — *Joan. Apoc.*, XII, 17.

[2] Omnem doctrinam... veritati deputandam, sine dubio tenentem quod Ecclesiæ ab Apostolis, apostoli à Christo, Christus à Deo accepit ; omnem verò doctrinam de mendacio præjudicandam, quæ sapiat contra veritatem Ecclesiarum, et Apostolorum, et Christi, et Dei. Tertullian., *De præscript. adv. Hæretic.*, cap. XXI.

[3] Quod ubiquè, quod semper, quod ab omnibus creditum est. Hoc est enim verè proprièque catholicum, quod ipsa vis nominis ratioque declarat, quod omnia ferè universaliter comprehendit. Sed hoc ità demùm fiet, si sequamur universalitatem, antiquitatem, consensionem. *Vincent. Lirinens.*, *Commonitor.*, cap. II.

[4] Omni in re consensio omnium gentium, lex naturæ putanda est. *Tuscul.*, lib. I, cap. XIII.

ment universel des peuples, contre les hérétiques de la loi ancienne, l'existence d'un seul Dieu créateur du monde[1], et tous les dogmes révélés dès l'origine au genre humain; comme ils prouvoient par le consentement universel des chrétiens, contre les hérétiques de la loi nouvelle, les dogmes que Jésus-Christ a révélés[2].

Voulez-vous découvrir avec certitude la vérité, au milieu des erreurs et des opinions variables : *Prenez*, dit Aristote, *ce qu'il y a de premier; voilà le dogme paternel*[3], *le dogme divin*[4]. Et Tertullien : *Tout ce qu'il y a de premier est vrai; ce qui est postérieur est corrompu*[5].

[1] Quoniam quidem est mundi fabricator Deus... sufficit id... omnibus hominibus ad hoc demùm consentientibus, veteribus quidem, et in primis à primoplasti traditione hanc suadelam custodientibus, et unum Deum fabricatorem cœli et terræ hymnisantibus; reliquis autem post eos à prophetis Dei hujus rei commemorationem accipientibus: ethnicis verò ab ipsa conditione discentibus... Constante igitur hoc Deo, quemadmodum diximus, *et testimonium ab omnibus accipiente*, quoniam est, etc. *S. Iren. contr. Hæres.*, lib. II, cap. IX; *Oper.*, p. 126. *Edit Benedict.*

[2] Le plus grand défenseur de l'*esprit particulier* en matière de religion, Rousseau, ne laisse pas de dire, et au même moment où il s'efforce d'établir le principe philosophique : « Il est bien vrai que la doc« trine du plus grand nombre peut être proposée à tous *comme la plus « probable* ou la plus autorisée. » *Lettres écrites de la montagne*, p. 57. Paris, 1793.

[3] Ὧν εἴ τις χωρίσας αὐτὸ λάβοι μόνον το Πρῶτον... ἡ μὲν οὖν πάτριος δόξα. Si quis ipsum solùm primum separando accipiat... hoc escnim paternum dogma. *Metaphys.*, lib. XII, cap. VIII.

[4] Θείως ἂν εἰρῆσθαι νομίσειε : divinè profectò dictum putabit. *Ibid.*

[5] Verum quodcumque primum, adulterum quodcumque posterius. *Tertul.* — Hoc erit testimonium veritatis, ubique occupantis principatum. *Idem.*, *de Præs.*, cap. XXXV. — Le protestant Stillingfleet, après avoir observé qu'Origène se sert de ce principe pour réfuter Celse, ajoute que le *seul moyen de discerner la tradition primitive et pure des traditions corrompues, est de faire voir que la première est mani-*

Il faut croire les anciens sans raisonner[1], dit Platon. *C'est la tradition*, dit saint Chrysostome, *ne demandez rien de plus*[2].

S'agit-il de discerner, entre différents cultes, quel est le véritable : *On doit croire*, dit Cicéron, *que le meilleur est le plus ancien et le plus près de Dieu*[3]. Et Tertullien : « Qui « décidera, si ce n'est la considération du temps, attachant « l'autorité à ce qui sera trouvé plus ancien, et préjugeant « la corruption dans ce qu'on aura reconnu plus récent ; « car, le faux n'étant que la corruption du vrai, la vérité « précède nécessairement l'erreur. En un mot, ce qui est « vrai, c'est ce qui étoit avant tout le reste ; ce qui étoit « avant tout le reste, c'est ce qui a été dès le commence- « ment[4]. »

Il est donc absurde, dit Tite Live, *de rien changer à ce*

festement plus ancienne. « .... Which Origen well refute, from the far « greater antiquity of those relations among the Jews, than any among « the Greeks ; and therefore the corruption of the tradition was in « them, and not in the Jews : which must be *our only way* for finding « out which was the original, and which the corruption, by demons- « trating the undoubted antiquity of one beyond the other. » *Orig. sacræ*, Book I, ch. I, vol. I, p. 15. *Oxf.*, 1797.

[1] Priscis itaque viris credendum est... licèt nec necessariis nec verisimilibus rationibus eorum oratio confirmetur. *Plat. in Timæo; Oper.*, t. IX, p. 324.

[2] Παράδοσις ἐστι, μηδεν πλέον ζήτει. Traditio est : nihil quæras ampliùs. *S. Chrysost.*, *in II. Epist. ad Thessal.*, ch. III, *Homil.* IV; *Oper.*, t. VI, p. 532. *Ed. Bened.*

[3] Et profectò ità est, ut id habendum sit antiquissimum et Deo proximum, quod sit optimum. *De legib.*, lib. II, cap. XVI.

[4] Quis inter nos determinabit, nisi temporis ratio, ei præscribens auctoritatem, quòd antiquiùs reperietur, et ei præjudicans vitiationem, quod posterius revincetur? In quantum enim falsum corruptio est veri, in tantum præcedat necesse est veritas falsum... In summâ... id verius quod prius, id prius quod et ab initio. *Tertullian.*, *adv. Marcion.*, lib. IV ; *Oper.*, p. 415. *Edit. Rigalt.*

qui est antique[1]. *Qu'on n'innove donc point*, dit un ancien Pape, *et qu'on s'en tienne à la tradition*[2].

Telle est la doctrine unanime des siècles, également proclamée par les Patriarches, les Juifs, les Gentils, les Chrétiens; doctrine immuable comme la vérité qu'elle conserve et qu'elle perpétue; doctrine enfin qu'un des plus grands génies qui aient paru dans le monde, et l'un des plus illustres docteurs de l'Église, résume en ces mots : « On ne peut en aucune manière parvenir à la « vraie religion qu'en croyant ce que l'on connoîtra plus « clairement dans la suite, si l'on en est digne, et en « obéissant à ce qu'ordonne la plus haute autorité[3]. »

[1] Nihil motum ex antiquo probabile est. *Tit. Liv.*, lib. XXXIV, cap. LIV.

[2] Nihil novandum nisi quod traditum est. *Steph. Pap. I, Epist. ad Afros; ap. Vinc. Lirin. Commonit.*, cap. VI. — Nihil addi convenit vetustati. *Vinc. Lirin.*

[3] Nous citerons en entier le passage d'où sont tirées ces paroles, afin qu'on voie avec quelle force saint Augustin oppose la méthode *catholique* de l'autorité à la méthode *hérétique* du raisonnement, qui ne conduit qu'au doute et à l'erreur. *Si jam satis tibi jactatus videris, finemque hujusmodi laboribus vis imponere; sequere* viam catholicæ disciplinæ, *quæ ab ipso Christo per Apostolos ad nos usque manavit, et ab hinc ad posteros manatura est. — Ridiculum, inquis, istud est, cùm omnes hanc se profiteantur tenere, ac docere. Profitentur hoc* omnes hæretici, *negare non possum; sed ita ut eis, quos illectant,* rationem se de obscurissimis rebus polliceantur reddituros : *eoque catholicam maximè criminantur, quòd illis quid ad eam veniunt præcipitur ut credant; se autem non jugum credendi imponere, sed docendi fontem aperire glorientur. Quid, inquis, dici potuit, quod ad eorum laudem magis pertineret? Non ità est. Hoc enim faciunt nullo robore præditi, sed ut aliquam concilient multitudinem* nomine rationis: *quâ promissâ naturaliter anima gaudet humana, nec vires suas valetudinemque considerans..., irruit in venena fallentium. Nam* vera Religio, *nisi credantur ea quæ quisque posteà, si se benè gesserit dignusque fuerit, assequatur atque percipiat, et* omninò sine quodam

Or nous avons prouvé qu'aucune secte idolâtrique n'avoit d'autorité réelle ; qu'il n'existe et qu'il n'exista jamais qu'une seule religion, qui a commencé avec le monde ; religion, par conséquent, une, universelle, perpétuelle, dans ses dogmes, dans ses préceptes, dans son culte essentiel; que toujours et partout on a connu son existence, et le moyen par lequel on pouvoit la discerner des erreurs et des superstitions nées de l'orgueil, de l'ignorance, de l'insatiable curiosité et de toutes les passions humaines. Nous avons fait voir, en même temps, que cette religion n'est autre que la religion chrétienne, qui seule possède ces grands caractères de l'autorité souveraine à laquelle tout esprit doit obéir, l'unité, l'universalité, la perpétuité. Nous allons montrer de plus que la sainteté ne lui appartient pas moins visiblement : de sorte qu'à quelque époque, et sous quelque rapport qu'on la considère, Dieu se manifeste en elle et par elle avec tant d'éclat, que ne pas l'apercevoir, c'est être livré à un aveuglement si terrible, qu'on ne trouve point de terme pour le déplorer.

Et que l'impie ne cherche point à se rassurer en se disant, que peut-être n'est-il pas en son pouvoir d'en sortir; qu'il cherche la lumière, et que la lumière le fuit. La lumière est partout, car partout est *la Parole qui éclaire tout homme venant en ce monde.* Elle entre par la foi dans l'entendement; et la foi, ce grand don de Dieu qu'il ne refuse à personne, ne dépend que de la volonté [1]. L'esprit, comme

gravi auctoritatis imperio iniri rectè nullo pacto potest. S. August., *De utilitate credendi*, cap. VIII, n. 20 et 21. *Oper.*, t. VIII, col. 58. *Edit. Benedict.*

[1] Rousseau lui-même avoue, dans l'*Émile*, qu'au moins quelques hommes peuvent être coupables de ne pas *croire ;* ce qui suppose que la foi dépend de la volonté. Et en effet, comme l'observe Pascal, « la « volonté est un des principaux organes de la créance ; non qu'elle

le cœur, est libre d'obéir : et si la raison n'étoit pas libre, rien dans l'homme ne le seroit. Mais ou l'on ferme l'oreille au témoignage, à la voix de l'autorité qui prescrit les croyances et les devoirs ; ou l'orgueil se complaît dans la résistance à cette autorité nécessaire, et reconnue de tous les hommes : car tous les hommes croient sur l'autorité, et savent qu'ils doivent croire ce qu'atteste l'autorité la plus haute. A mesure qu'on viole cette loi, *la vérité diminue*[1] ; de là les schismes et les hérésies, ces rébellions qui sans cesse en produisent de nouvelles. Peu à peu l'on en vient à ne vouloir obéir qu'à soi, à son propre jugement ; on rejette comme insuffisants des témoignages innombrables et unanimes, et l'autorité qu'on leur refuse, on l'accorde à un témoignage unique, le plus souvent dicté par les passions.

Cependant la raison isolée et inquiète de sa solitude y cherche en vain de tous côtés un appui qui lui manque toujours. Elle n'ose, elle ne peut rien affirmer, ou s'impo-

« forme la créance, mais parce que les choses paroissent vraies ou « fausses, selon la face par où on les regarde. La volonté qui se plaît « à l'une plus qu'à l'autre, détourne l'esprit de considérer les qualités « de celle qu'elle n'aime pas : et ainsi l'esprit, marchant d'une pièce « avec la volonté, s'arrête à regarder la face qu'elle aime ; et, en ju- « geant par ce qu'il y voit, il règle insensiblement sa créance suivant « l'inclination de sa volonté. » — C'est ce qui fait, dit Leibnitz, qu'une « âme a tant de moyens de résister à la vérité qu'elle connoît, et qu'il « y a un si grand trajet de l'esprit au cœur. » *Théodicée*, t. II, p. 80. Et c'est ce qui fait aussi que l'homme peut être justement puni pour n'avoir pas cru, ou pour avoir vécu dans de fausses croyances. Écoutez un des patriarches de la philosophie moderne. « On rendra compte un « jour à Dieu de tout ce qu'on aura fait en conséquence des erreurs « qu'on aura prises pour les dogmes véritables, et malheur, dans cette « terrible journée, à ceux qui se seront aveuglés volontairement ! » *Œuvres de Bayle*, t. II, p. 226.

[1] Diminutæ sunt veritates à filiis hominum. *Ps.* XI, 2

ser à elle-même des lois: et c'est cette impuissance, cette incurable infirmité d'un esprit concentré en lui-même, dont l'impie se fait une excuse lorsqu'on le presse de revivre en rentrant dans la société où il trouveroit la foi. Qu'il interroge les païens mêmes, ils lui apprendront qu'en ne reconnoissant d'autorité que la sienne, il viole sa nature, il se détruit autant qu'il est en sa puissance, puisque rien ne subsiste, ni la famille, ni la cité, ni le genre humain, ni l'univers même, qu'en obéissant à Dieu, et à la loi suprême qu'il a promulguée [1]. Quand donc il dit : Je ne puis obéir, je ne puis croire ; il ment, car c'est comme s'il disoit : Je ne puis être ; et nul, en recevant l'existence, n'a été privé des moyens nécessaires pour la conserver. Cette foi qu'il voudroit se persuader être impossible, le domine malgré ses efforts : il ne peut la vaincre entièrement ; il ne peut parvenir à une incrédulité complète et tranquille : telle qu'un fantôme formidable, la vérité apparoit encore dans les ténèbres de son esprit ; il ne sait pas ce qu'il a vu, mais il a vu quelque chose, et son sommeil en est troublé. Ce qu'annonçoit un prophète s'accomplit en lui. *Il y aura un jour connu de Dieu : ce n'est pas le jour, ce n'est pas non plus la nuit.* Qu'est-ce donc, ne seroit-ce point cette lueur incertaine qui flotte et vacille dans une intelligence affoiblie ; ce pénible état de doute où nous voyons l'impie tomber ? Mais cet état ne sauroit être long; *un jour*, dit le Prophète, *et sur le soir la lumière*

[1] Nihil porrò tam aptum est ad jus conditionemque naturæ (quod cùm dico, legem à me dici nihilque aliud intelligi volo) quàm imperium ; sine quo nec domus ulla, nec civitas, nec gens, nec hominum universum genus stare, nec rerum natura omnis, nec ipse mundus potest : nam et hic Deo paret, et huic obediunt maria terraque, et hominum vita jussis supremæ legis obtemperat. Cicer., *De legib.*, lib. III, cap. I, n. 3.

se fera[1]. Lumière effrayante, pleine d'horreur, qui se lève au bord de la tombe, pour éclairer sans fin une éternité de tourments !

[1] Et erit dies una, quæ nota est Domino, non dies neque nox, et in tempore vesperi erit lux. *Zacch.*, XIV, 7.

CHAPITRE XI

LA SAINTETÉ EST UN CARACTÈRE DU CHRISTIANISME.

Au moment où nous nous préparons à traiter un sujet auquel se rattachent tant de graves et importantes questions, nous ne pouvons nous défendre d'une pensée amère et d'un sentiment douloureux. Où sommes-nous? dans quel pays? chez quel peuple? à qui s'adressent nos paroles? et pourquoi faut-il toujours prouver le christianisme aux chrétiens? D'où vient donc cet esprit de doute, de contention et d'ingratitude? Où prend-on le triste courage de lutter contre Dieu? et quelle gloire y a-t-il à se dérober à ses bienfaits? Hommes malheureux autant qu'insensés! ne vous lasserez-vous point de combattre la vérité qui s'offre à vous? Où trouverez-vous hors d'elle la paix, la douce joie de l'âme, et cette félicité que tout être vivant désire? Dites, ne voulez-vous point être heureux? ou le bonheur est-il pour vous un supplice, sitôt qu'il vous est imposé comme un devoir?

Hélas! dans nos passions aveugles, nous ne savons re-

connoître ni le vrai ni le faux, ni le bien ni le mal. Trompés par toutes les erreurs, séduits par toutes les chimères, nous rassemblons avec une avide ardeur autour de nous des maux sans nombre qui ne nous étoient pas destinés; et, environnés de ce cortége funeste, nous marchons pleins d'orgueil vers un avenir plus funeste encore. Car que peut attendre celui qui ne sauroit penser que quelque chose lui soit promis, puisqu'il croit que rien ne lui est commandé? Vous êtes votre unique maître, eh bien! soyez aussi votre rémunérateur, et cherchez dans ce qui est à vous cette vérité immense, ce bien infini, dont le besoin toujours senti, jamais satisfait, est l'éternel tourment de votre cœur.

L'homme ne comprendra-t-il donc point que, dès lors qu'il existe, il y a nécessairement une loi de son existence, et un législateur qui a établi et promulgué cette loi? véritable *loi de vie*, qu'il ne peut enfreindre sans violer sa nature et sans se condamner lui-même à sa mort; comme il ne peut la connoître que par le témoignage ou l'autorité perpétuellement une et universelle qui la proclame. Qu'est-ce que sa raison débile, comparée à cette haute raison? ou plutôt qu'est-elle autre chose qu'une participation de cette raison souveraine qui se communique à ceux qui l'écoutent et qui lui obéissent? Ce qu'elle enseigne, ce qu'elle ordonne, voilà la Religion. Nous avons vu que le genre humain, qui ne subsiste que par elle, atteste qu'elle est, qu'elle fut toujours, et toujours la même. Il atteste également qu'elle est sainte ; et ce qui nous reste à montrer, c'est que ce caractère ineffaçable de sainteté appartient manifestement au christianisme. Et comme il a dû le posséder dans tous les temps, puisque dans tous les temps il a été la seule religion véritable, il est nécessaire qu'on se souvienne que, remontant à l'origine du monde, il s'est développé successivement ainsi qu'il étoit

annoncé, sans jamais cesser d'être un ; et que, dès lors, pour bien comprendre et pour reconnoître clairement les caractères qui lui sont propres, et particulièrement la sainteté, on doit le considérer dans son ensemble, et embrasser d'une seule vue les différents états sous lesquels il a subsisté depuis le commencement du monde jusqu'à nous.

Or sa durée présente trois époques principales, et semblables sous plusieurs rapports aux âges de la vie humaine. La première révélation contenoit le germe de celles qui devoient succéder, comme les premières vérités que la parole révèle à l'enfant renferment toutes les vérités qu'il connoîtra dans la suite. La révélation mosaïque, opposant une nouvelle barrière aux déréglements de l'âge des passions, confirme la révélation primordiale, et prépare les peuples à la dernière révélation. Celle-ci enfin accomplit ce que promettoient les deux autres, et saint Paul même l'appelle *l'âge de l'homme parfait* auquel nous devons tous, dit-il, *nous hâter d'arriver, dans l'unité de la foi, et de la connoissance du fils de Dieu, jusqu'à la pleine mesure du Christ, afin que nous ne soyons plus des enfants*[1].

Ces trois révélations ne forment point trois religions diverses, mais une même religion plus parfaite à mesure qu'elle est plus développée ; comme la raison de l'homme n'est point une raison différente de celle de l'enfant, mais la même raison plus éclairée, plus développée, plus parfaite : et si l'on veut pousser encore plus loin cette comparaison, on verra que les devoirs de l'homme ont aussi, en proportion de ses lumières, plus d'étendue que ceux

[1] Occurramus omnes in unitatem fidei, et agnitionis filii Dei, in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi ; ut jam non simus parvuli fluctuantes. *Ep. ad Ephes.*, IV, 13, 14.

de l'enfant, quoiqu'au fond ce soient constamment les mêmes devoirs invariables.

C'est ainsi que l'homme est toujours un, toujours identiquement le même homme malgré les développements, ou plutôt en vertu des développements mêmes qui s'opèrent et qui doivent s'opérer dans ses facultés, pour qu'il parvienne à la perfection conforme à sa nature; et c'est ainsi encore que la religion est toujours une, toujours identiquement la même Religion, malgré les développements ou plutôt en vertu des développements mêmes qu'elle a dû éprouver pour atteindre sa perfection, ou pour devenir l'expression parfaite des rapports qui existent entre Dieu et l'homme.

L'unité du christianisme est d'ailleurs, comme nous l'avons montré, un fait perpétuel; puisqu'on n'y peut rien ajouter ni en rien retrancher, sans renverser complétement la religion primitive.

Et remarquez que dès lors la vérité du christianisme est invinciblement prouvée, et que nous n'avons à la rigueur nul besoin des autres preuves que nous exposerons bientôt. Car, et ceci mérite une attention profonde, nous avons vu que, si l'on rejetoit l'autorité du genre humain et qu'on refusât de l'admettre pour règle des croyances, on étoit inévitablement conduit au scepticisme le plus absolu ou à l'anéantissement de la raison.

Or le genre humain atteste l'existence d'une vraie religion. Il atteste également que cette religion est une, universelle, perpétuelle.

La seule religion qui soit une, universelle, perpétuelle, est le christianisme. Nous l'avons prouvé, et nous défions qu'on renverse l'ensemble de nos preuves.

Donc le christianisme est la vraie religion.

Observez en outre que, quand on croiroit pouvoir montrer, ce qu'on ne fera jamais, que quelqu'un des caracté-

res dont nous venons de parler manque au christianisme, à moins de montrer de plus, et on ne l'essayera même pas, qu'il existe une autre religion qui réunit plus évidemment tous ces caractères, on n'arriveroit encore qu'à une conclusion absurde ; savoir, qu'il n'existe aucune vraie religion.

Cette conclusion seroit absurde, car il en résulteroit que le genre humain s'est trompé en attestant qu'il existe une religion vraie ; que par conséquent on ne peut se tenir assuré de rien sur son témoignage ; et que dès lors, n'ayant plus de règle certaine de jugement, nous devons douter de tout sans exception : dernier terme de la folie, où il est même impossible à aucun homme de parvenir.

Mais, pour nous renfermer dans le sujet particulier de ce chapitre, c'est la croyance unanime des peuples que la religion primitive a Dieu pour auteur : or la religion primitive et le christianisme sont identiquement la même religion ; donc le christianisme, venant de Dieu, est saint comme Dieu même.

Il n'en faut pas davantage à une raison droite pour croire sans hésiter, et, tandis que l'orgueil défiant et curieux interroge le souverain Être, et lui demande comment ses œuvres sont dignes de lui, la foi répète avec amour : *Il a bien fait toutes choses*[1] ! et ne pense pas que sa vérité, sa bonté, sa justice, doivent, pour être reconnues, subir le jugement et recevoir l'insolente sanction d'aucune de ses créatures.

Ce n'est pas que la religion qu'il a révélée craigne le regard de l'homme, et se refuse à l'examen de la raison. Elle ne lui soumet pas sans doute sa divine autorité ; mais, sûre d'elle-même, elle lui dit : Je n'ai pas besoin des téné-

[1] Benè omnia fecit. *Marc.*, VII, 37. Sanctus in omnibus operibus suis. *Ps.* CXLIV, 13.

bres, je suis venue les dissiper. Me voilà ; je ne redoute ni ton œil que j'ai ouvert, ni la lumière qu'il ne reçoit que de moi.

Pour se former une juste notion de la sainteté du christianisme, il faut d'abord s'élever jusqu'à Dieu, et comprendre que lui seul est saint par sa propre nature[1]. La sainteté est son être même, en tant qu'il est la vérité et l'ordre essentiel.

Il suit de là clairement que la sainteté dans l'homme est la conformité de ses pensées ou de ses croyances avec les pensées de Dieu ou les vérités éternelles ; et la conformité de ses volontés et de ses actions avec les volontés de Dieu, qui sont l'ordre immuable.

Mais l'homme par lui-même ne connoît ni les pensées ni les volontés de Dieu ; il est donc nécessaire que Dieu les lui révèle ; et tous les peuples en effet attestent l'existence d'une semblable révélation.

Autant il est certain qu'elle existe et que Dieu en est l'auteur, autant il est certain qu'elle est sainte. Mais en quoi consiste sa sainteté? qu'elle est l'idée qu'on en doit avoir? Ce qui vient d'être dit le fait assez entendre.

Une doctrine est sainte, quand elle est l'expression des vérités divines.

Une loi est sainte, quand elle est l'expression des volontés de Dieu.

Tout ce qui est un moyen d'union entre Dieu et l'homme, c'est-à-dire, tout ce qui aide l'homme à se rapprocher de Dieu, ou à devenir *semblable à lui* dans ses pensées, ses volontés, ses actions[2], est saint ; et c'est de la sorte que certaines cérémonies du culte, indifférentes en elles-

[1] Sanctus sum ego Dominus. *Levit.*, xx, 26. — Non es sanctus, ut est Dominus. *I Reg.*, II, 2.

[2] Sancti estote, quia ego sanctus sum. *Levit.*, XI, 44.

mêmes, sont saintes, et par le caractère que leur imprime l'autorité sainte qui les ordonne, et par leur objet, qui est la gloire de Dieu et la sanctification de l'homme.

Nous ne pensons pas que l'on conteste aucune de ces maximes prises dans leur généralité. Les supposant donc reconnues, nous allons prouver que le christianisme est saint dans ses dogmes, dans sa morale, dans son culte.

Observons d'abord que si on rejetoit entièrement la doctrine chrétienne, rejetant par là même toute idée de Dieu et des rapports qui existent entre lui et nous, on détruiroit toute religion, toute vérité, toute sainteté. Observons de plus que, lorsqu'on s'écarte de cette doctrine, c'est toujours par voie de négation. Personne n'ajouta jamais aucun dogme positif au symbole *catholique* ou universel des chrétiens ; personne ne leur dit jamais : Quelque chose vous manque ; personne ne prétendit jamais avoir découvert, en matière de religion, une vérité que n'enseigne point la religion catholique. Donc elle renferme toutes les vérités révélées, quelles qu'elles soient, ou tout ce qu'il y a de *saint* dans les croyances des hommes.

Mais n'auroit-elle point altéré ces vérités saintes, en y joignant des dogmes faux ? Elle oblige à croire tout ce qui doit être cru, ou tout ce qui est vrai et nécessaire à la sanctification de l'homme ; nul doute : mais n'oblige-t-elle point à croire davantage ? en d'autres termes, la foi qu'elle exige, la doctrine qu'elle commande d'admettre est-elle *une*, ou forme-t-elle un tout dont les parties soient tellement liées, qu'on n'en puisse rien retrancher sans l'anéantir ? Elle l'assure[1] : voyons.

A moins d'accuser d'erreur tout le genre humain, c'est-

[1] Unus Dominus, una fides. *Ep. ad Ephes.*, IV, 5.

à-dire, à moins de renoncer à toute certitude, à toute vérité, on est forcé de convenir que, parmi les dogmes de la religion catholique, ceux qui ont été toujours universellement crus, sont saints et vrais. Qui oseroit les nier en présence de tous les siècles et de toutes les nations? Qui oseroit seulement les mettre en doute? N'entendez-vous pas ce cri qui s'élève : Impiété! blasphème! Le monde entier s'émeut et tressaille d'horreur, sitôt qu'on ébranle ces antiques bases de la foi et de la vertu.

Or cette foi antique renferme et suppose tous les points de la foi chrétienne. L'homme est déchu de son innocence; il naît coupable d'un crime héréditaire qui doit être expié : nulle croyance plus universelle. Où trouverez-vous hors du christianisme cette expiation nécessaire? Les anciens n'avouoient-ils pas l'insuffisance de leurs sacrifices? Le sang couloit à grands flots, et même, chose horrible à imaginer, le sang de l'homme; mais ce sang qu'ils versoient, ont-ils jamais dit, pensèrent-ils jamais qu'il pût sauver *tous les hommes?* Et cependant partout existoit l'espérance du salut, fondée sur une expiation qui n'existoit nulle part. Il falloit donc qu'elle fût accomplie, ou la foi perpétuelle du genre humain n'eût été qu'une perpétuelle illusion. Elle s'est accomplie en effet; le christianisme nous l'enseigne, et confirme ainsi la vérité de la doctrine antique, comme l'antique doctrine confirme et prouve la vérité de la doctrine chrétienne dont elle est le fondement. Et quoi de plus saint en soi-même qu'une doctrine qui annonce à l'homme que son crime est effacé; que, rentré en grâce avec son Auteur, il est rappelé à un état saint, par une nouvelle alliance avec Dieu, principe de toute sainteté!

Le genre humain croyoit encore, d'après une invariable tradition, qu'un Envoyé céleste, qui seroit homme et qui

seroit Dieu, viendroit un jour opérer le salut du monde. Ce Rédempteur promis étoit l'attente de toutes les nations. *Il nous sauvera*, disoit Platon, *en nous instruisant de la doctrine véritable. — Pasteur, prince, docteur universel, et vérité souveraine, il aura*, disoit Confucius, *tout pouvoir au ciel et sur la terre.* Quel est ce Sauveur? Il faut bien le montrer, ou soutenir que le genre humain a été dans l'erreur pendant quatre mille ans. Excepté les Juifs, qui chaque jour enfantent avec douleur une espérance nouvelle que le lendemain détruit, les peuples ont cessé d'attendre ce divin Libérateur. Donc, encore un coup, s'il n'a pas paru, la foi des anciens temps étoit une foi trompeuse. Le croirez-vous? Le direz-vous? Oserez-vous renverser d'un mot toutes les bases de la Religion et de la raison humaine? Vous reculez devant cette inévitable conséquence. Eh bien! apprenez-nous donc où, quand, chez quel peuple, dans quel siècle est venu *Celui qui devoit venir*. Quel est-il? Quel est son nom? Chrétiens, vous le savez? et jamais un autre nom n'a été opposé à ce grand nom. Cherchez, demandez, hors du christianisme; tout se tait. Quel autre que le Christ a dit : *Me voici* [1]? De quel autre a-t-il été dit : *Voilà celui qui ôte les péchés du monde* [2]? On peut sans doute, car que ne peut-on pas? on peut refuser de le reconnoître [3]; les hommes peuvent l'exclure de ce qu'ils appellent leur religion; mais sa place reste vide, et bientôt il s'y forme un gouffre où toutes les vérités s'engloutissent.

On croyoit universellement que le *désiré des nations*

[1] Tunc dixi : ecce venio. *Ps.* XXXIX, 8.

[2] Ecce qui tollit peccatum mundi. *Joann.*, I, 29.

[3] In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit. In propria venit, et sui eum non receperunt. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus. *Joann.*, I, 10-12.

seroit Dieu, on croyoit aussi qu'il seroit homme : mystère impénétrable avant son accomplissement, et qui ne s'explique que par l'*Homme-Dieu*, et par les vérités qu'il a révélées. La distinction des personnes divines, la Trinité, l'Incarnation [1], tous ces dogmes chrétiens sont, pour ainsi parler, l'expansion du dogme antique, où ils étoient *cachés* [2], suivant la juste expression d'un saint Docteur. Les nier, c'est non-seulement nier la foi universelle, c'est couper la racine de toute croyance; car, remarquez-le bien, si Jésus-Christ n'est pas le Rédempteur qu'attendoit le monde entier, il n'y a point eu de Rédemption; si Jésus-Christ n'est pas homme et s'il n'est pas Dieu, si *le Verbe ne s'est pas fait chair, et n'a pas habité parmi nous* [3], tous les peuples ont été le jouet de l'erreur pendant quarante siècles. S'il n'existe pas en Dieu trois personnes dans une seule nature; si le Père, le Fils, le Saint-Esprit, au nom desquels Jésus-Christ a ordonné à ses apôtres de baptiser et d'enseigner toutes les nations, ne sont pas ces trois personnes égales et distinctes; si l'Esprit divin, qu'il avoit promis à ses disciples de leur envoyer, n'est pas venu *renouveler la terre*, Jésus-Christ est un imposteur. Donc alors point de Rédemption; donc la religion primitive, fondée sur cette Rédemption future, étoit fausse; donc le genre humain s'est trompé perpétuellement dans les choses qu'il lui importoit le plus de connoître; donc on ne peut rien admettre comme certain sur son témoignage; donc un doute universel, et dans l'invincible sentiment que nous avons de la corruption de

[1] Porphyre avoue la possibilité de l'incarnation du Verbe. *Vid. Alnctan., Quæst.*, lib. II, cap. XIII, p. 255.

[2] Ante Christi adventum fides Trinitatis erat occultata in fide majorum; sed per Christum manifestata est mundo, et per Apostolos. *S. Thom.*, II, 2; *Quæst.*, 2, art. 8.

[3] Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis *Joann.*, I, 14.

notre nature, une douleur sans consolation et un désespoir sans remède.

Tel est l'abîme où tombe nécessairement quiconque rejette un seul point de la doctrine chrétienne. Et qu'offre-t-elle qui ne porte en soi le caractère de sainteté essentiel à la vraie religion? Que commande-t-elle de croire? Un Dieu saint par essence, et trois personnes, éternellement subsistantes dans ce Dieu unique : le Père créant tout ce qui est par son Verbe ; le Fils rachetant par un ineffable sacrifice le genre humain condamné ; l'Esprit-Saint concourant, par l'infusion de sa grâce, à la sanctification de l'homme racheté. Encore une fois nous le demandons à l'incrédule lui-même ; qu'y a-t-il dans cette doctrine qui ne soit digne de la sainteté de Dieu, puisqu'elle n'est que la manifestation de sa puissance, de sa vérité, de sa justice et de sa miséricorde infinie? « Dieu a aimé le monde, « jusqu'à donner son Fils unique, afin que quiconque « croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éter« nelle; car Dieu n'a point envoyé son Fils dans le monde « pour condamner le monde, mais pour que le monde fût « sauvé par lui [1]. »

Ne voyez-vous pas dans ce seul mot le sommaire de toute la Religion, la substance de la foi ancienne, et l'accomplissement des espérances de ce monde, que Jésus-Christ est venu sauver!

« Celui qui croit en lui n'est point condamné; mais « celui qui ne croit pas est déjà condamné ; parce qu'il ne « croit point au nom du Fils unique de Dieu [2]. »

[1] Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret; ut omnis qui credit in eum, non pereat, sed habeat vitam æternam. Non enim misit Deus Filium suum in mundum, ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum. *Joann.*, III, 16, 17.

[2] Qui credit in eum, non judicatur, qui autem non credit, jam judi-

Et pourquoi condamné? O Christ, *fils du Dieu vivant!* peut-être que ce malheureux n'a pas pu vous reconnoître. L'erreur involontaire est-elle un crime à vos yeux? Punissez-vous dans le juste la foiblesse de l'esprit, comme vous punissez dans le méchant la corruption du cœur? La foi dépend-elle de nous? Cet infortuné qui ne croit point peut-il croire? et sur quel motif est-il condamné?

« Voici sa condamnation : La lumière est venue dans « le monde ; et les hommes *ont mieux aimé* les ténèbres « que la lumière ; parce que leurs œuvres étoient mau- « vaises. Quiconque fait le mal hait la lumière, et ne « vient point à la lumière, afin que ses œuvres ne soient « pas dévoilées. Mais celui qui *fait la vérité* vient à la « lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, parce « qu'elles sont faites en Dieu [1]. »

Comprenez donc que la lumière est offerte à tous, et qu'en choisissant les ténèbres on rejette librement le don divin, par un usage criminel de la volonté résolue à se fixer dans le mal. On nie la vérité, la sainteté de la doctrine, à cause de la sainteté des devoirs qu'elle impose. Qui ne seroit chrétien, si le christianisme permettoit à chacun de vivre selon ses désirs? on doute, parce qu'on veut douter ; on doute, parce que l'esprit traite secrètement avec les passions, et leur livre pour un indigne prix la vérité qu'il feint d'aimer, comme *l'homme de meurtre* [2] livra la Vérité vivante.

catus est : quia non credit in nomine unigeniti Filii Dei. *Joann.*, III, 18.

[1] Hoc est autem judicium : quia lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras, quàm lucem ; erant enim eorum mala opera. Omnis enim qui malè agit, odit lucem, ut non arguantur opera ejus : qui autem facit veritatem, venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus, quia in Deo sunt facta. *Joann.*, III, 19-21.

[2] Judas surnommé *Iscariotes*, ou l'homme de meurtre, *vir occisionis*.

La morale évangélique épouvante la mollesse, et consterne la nature humaine dégradée. Sous le triste joug de leurs vices [1], les enfants d'Adam la contemplent et l'admirent avec effroi. Sa beauté, sa pureté, sa sainteté les subjuguent. Tous rendent hommage à sa perfection; et, quand ils s'écartent de ce qu'elle prescrit, vaincus encore par elle, il leur en coûteroit moins de se condamner eux-mêmes que de l'accuser. La conscience universelle y reconnoît, mais plus développés, les préceptes de justice promulgués originairement. La loi qui régloit les actions pénètre jusque dans le cœur pour en régler les mouvements les plus imperceptibles. Dans ce qu'elle ordonne, dans ce qu'elle défend, dans ce qu'elle conseille, tout est d'un ordre supérieur; tout annonce un état plus élevé, où l'homme rendu à l'innocence est appelé par son Sauveur, et dont il voit en lui le modèle. En lisant l'Évangile, si simple et si divin, on se sent comme ravi par quelque chose du ciel. Je ne crois pas qu'il existe un être humain qui pût, à ce moment, commettre une mauvaise action. Il faut auparavant que l'impression qu'il a reçue s'efface; il faut que la parole de grâce et de vérité, dont le charme indéfinissable suspendoit la puissance du mal, cesse de résonner dans son âme émue.

« Aimez Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, « de toutes vos forces : voilà le premier et le plus grand « commandement. Le second lui est semblable : Aimez « votre prochain comme vous-même. Ces deux comman- « dements renferment toute la loi [2]. »

[1] Jugum grave super filios Adam. *Eccles.*, XI, 1.

[2] Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex totâ animâ tuâ, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tuâ. *Luc.*, X, 27. — Hoc est maximum, et primum mandatum. Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut te ipsum... In his duobus mandatis universa Lex pendet, et Prophetæ. *Matth* , XXII, 38, 39, 40

Ils renferment en effet et la justice et la charité, qui n'est que la perfection de la justice. Nul devoir qui n'en découle. Il est également impossible d'y rien ajouter, d'en rien retrancher, et c'est en les observant que l'homme achève de devenir *semblable à Dieu*, autant qu'il peut l'être. La foi sanctifie son esprit, en rendant ses pensées conformes aux pensées divines [1]; l'amour sanctifie son cœur, en le remplissant des mêmes sentiments que Dieu a pour lui-même [2] et pour les êtres qu'il a créés; et par là s'explique ce précepte, jusqu'alors incompréhensible : « Soyez parfaits, comme votre Père céleste est par- « fait [3]. »

Quel autre que Jésus-Christ tint jamais un pareil langage? Que comparez-vous à ses enseignements? Cherchez, examinez, dites-nous ce qui y manque, ou ce qu'on pourroit y réformer. Il y a dix-huit siècles que les peuples les entendirent pour la première fois : philosophes si fiers de votre raison, vous qui vantez avec tant de faste les progrès de la sagesse, montrez-nous les perfectionnements que lui doit la règle des mœurs. Vous vous taisez : eh bien, Rousseau va parler pour vous.

« Je ne sais pourquoi l'on veut attribuer aux progrès de « la philosophie la belle morale de nos livres. Cette mo- « rale, tirée de l'Évangile, étoit chrétienne avant d'être « philosophique... Les préceptes de Platon sont souvent « très-sublimes ; mais combien n'erre-t-il pas quelque- « fois, et jusqu'où ne vont pas ses erreurs?..... L'Évan-

[1] Sanctifica eos in veritate. Sermo tuus veritas est... Et pro eis ego sanctifico meipsum ; ut sint et ipsi sanctificati in veritate. *Joann.*, XVII, 17 et 19.

[2] Et notum feci eis nomen tuum, et notum faciam ; ut dilectio, quâ dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis. *Ibid.*, 26.

[3] Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est. *Matth.*, V, 48.

« gile seul est, quant à la morale, toujours sûr, toujours « vrai, toujours unique, et toujours semblable à lui-« même[1]. »

Supposez la morale chrétienne abolie, à l'instant plus de société, plus de famille, plus de lois ; le crime seul régneroit, et la vie même tariroit dans sa source. Supposez au contraire une obéissance complète à ses commandements, la terre, purifiée de tout désordre, seroit l'image du ciel, et, comme lui, le séjour de la paix, du bonheur, de l'innocence et de la sainteté[2].

Et remarquez encore dans le christianisme, dans sa morale et dans ses dogmes, un caractère de divinité bien frappant. Quand Dieu se résolut à faire éclater sa gloire au dehors par la création, c'est-à-dire, à manifester sa puissance, sa vérité, son amour, il voulut que nul être créé ne pût jamais s'attribuer aucun des dons qu'il tenoit de lui seul, et concourir, en quelque sorte, à se créer lui-même. Et c'est pourquoi la puissance de l'homme dispose des choses matérielles qui sont à sa portée, les combine, mais ne produit rien véritablement. De même aussi sa raison combine, rapproche, compare les vérités qu'elle a reçues, mais n'invente aucune vérité ; et dès lors elle ne peut non plus découvrir aucun devoir, ou inventer aucune vertu. En effet, pendant quatre mille ans, on ne voit pas

[1] *Lettres écrites de la Montagne*, IIIe lettre, p. 86, 87, not. Paris, 1793.

[2] Bolingbroke lui-même n'a pu s'empêcher de le reconnoître : « Il « ne parut jamais dans le monde, dit-il, de religion dont la tendance « naturelle ait été plus propre à augmenter la paix et le bonheur des « hommes, que ne l'est celle de la religion chrétienne. Le système de « religion renfermé dans l'Évangile est un système *complet*, remplis-« sant tout ce que se propose la religion naturelle ou révélée. L'Évan-« gile de Jésus-Christ est une leçon continue de la morale la plus « stricte, de la justice, de la bienveillance et de la charité universelle. » *Analyse de Bolingbroke*, sect. XII.

que l'esprit humain, quel que fût le degré de culture et de civilisation des peuples divers, ait ajouté aucun dogme, aucun précepte, à ceux qui avoient été révélés au commencement. Ils devoient cependant se développer, mais non par l'effort de l'homme. Jésus-Christ paroît au temps marqué : *Il redit dans le monde ce qu'il a entendu de celui qui l'envoie*[1]. De nouveaux dogmes et de nouveaux préceptes sortent, pour ainsi parler, des préceptes et des dogmes anciens ; et depuis cette dernière révélation, annoncée dès l'origine et perpétuellement attendue, l'esprit humain, si avide de savoir, si orgueilleux de trouver, n'a pas fait un seul pas dans la connoissance de Dieu et de nos rapports avec lui. Il a douté, il a nié, il a dévasté le royaume de la vérité et de la vertu, mais jamais il ne l'étendit par de nouvelles conquêtes.

Or, puisque le premier homme connoissoit de la Religion tout ce que les hommes en ont connu pendant quarante siècles, et que nous ne connoissons de plus que ce que Jésus-Christ nous en a appris, elle a donc été, dans toute sa durée, entièrement indépendante de la raison humaine, qui, avant et après la venue du médiateur, ne put jamais découvrir d'elle-même ni un dogme, ni un devoir : donc le christianisme est évidemment divin, par cela même que son auteur a proclamé de nouveaux devoirs et manifesté de nouveaux dogmes.

Que si quelqu'un contestoit cette preuve de la divinité de la religion chrétienne, nous lui opposerions Rousseau lui-même, dont voici les paroles : « Nous reconnoissons « l'autorité de Jésus-Christ, parce que notre intelligence « acquiesce à ses préceptes et nous en découvre la subli- « mité. Elle nous dit qu'il convient aux hommes de suivre

[1] Qui me misit verax est : et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo. *Joann.*, VIII, 26.

« ses préceptes, *mais qu'il étoit au-dessus d'eux de les* « *trouver*[1]. »

Le culte n'étant que l'expression du dogme, il s'ensuit que le christianisme, saint dans ses dogmes et dans sa morale, est également saint dans son culte. L'adoration d'un seul Dieu par un seul médiateur en est le fond, comme elle l'étoit du culte antique ; mais le véritable sacrifice remplace les sacrifices figuratifs. Accompli sur la croix, il se perpétue tous les jours sur l'autel. *Depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, le nom du Seigneur est grand parmi les nations : on sacrifie en tout lieu, et l'on offre à son nom une oblation pure*[2], l'hostie sainte qui devoit opérer la réconciliation du monde[3]. Le Pontife des biens futurs[4], dont le sacerdoce est éternel[5], celui qui est tout ensemble le sacrificateur et la victime, après avoir consommé, par l'effusion de son sang, la Rédemption de l'homme coupable, continue de s'offrir pour lui d'une manière non sanglante, dans le sacrifice eucharistique[6], et s'offrira éternellement à son père dans le ciel[7].

[1] *Lettres écrites de la Montagne*, p. 30. Paris, 1793.

[2] Ab ortu solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus; et in omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda. *Malach.*, I, 11.

[3] Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi. *Ep. II, ad Corinth.*, V, 19.

[4] Christus autem assistens pontifex futurorum bonorum.... neque per sanguinem hircorum aut vitulorum, sed per proprium sanguinem, introivit semel in sancta, æternâ redemptione inventa. *Ep. ad Hebr.*, IX, 11 et 12.

[5] Hic autem, eo quòd maneat in æternum, sempiternum habet sacerdotium undè et salvare potest accedentes per semetipsum ad Deum. *Ibid.*, VII, 24, 25.

[6] Idipsum quod semel in cruce perfecit, non cessat mirabiliter operari, ipse offerens, ipse et oblatio. *Præfat. de S. S. sacram.*

[7] Scrutamini scripturas, in quibus putatis vos habere vitam æter-

« Lorsque nous considérons ce qu'opère Jésus-Christ « dans ce mystère, et que nous le voyons par la foi, pré- « sent actuellement sur la sainte Table avec ces signes de « mort, nous nous unissons à lui en cet état. nous le pré- « sentons à Dieu comme notre unique victime et notre « unique propitiateur par son sang, protestant que nous « n'avons rien à offrir à Dieu que Jésus-Christ, et le mérite « infini de sa mort. Nous consacrons toutes nos prières « par cette divine offrande, et, en présentant Jésus-Christ « à Dieu, nous apprenons en même temps à nous offrir « à la Majesté divine en lui et par lui comme des hosties « vivantes.

« Tel est le sacrifice des chrétiens, infiniment différent « de celui qui se pratiquoit dans la Loi : sacrifice spirituel « et digne de la nouvelle alliance, où la victime présente « n'est aperçue que par la foi, où le glaive est la parole qui « sépare mystiquement le corps et le sang, où ce sang, « par conséquent, n'est répandu qu'en mystère, et où la « mort n'intervient que par représentation; sacrifice néan- « moins très-véritable, en ce que Jésus-Christ y est vé- « ritablement contenu et présenté à Dieu sous cette figure « de mort : mais sacrifice de commémoration, qui, bien « loin de nous détacher du sacrifice de la croix, nous y « attache par toutes ces circonstances, puisque non-seule- « ment il s'y rapporte tout entier, mais qu'en effet il n'est

nam. Et profectò haberetis, si Christum in eis intelligeretis, et teneretis. Sed perscrutamini eas : ipsæ testimonium perhibent de hoc sacrificio mundo, quod offertur Deo Israel ; non ab unâ gente vestrâ, de cujus manibus non se accepturum prædixit; sed ab omnibus gentibus, quæ dicunt : *Venite ascendamus in mont. m Domini.* Nec in uno loco, sicut vobis præceptum erat in terrenâ Jerusalem; sed in omni loco, usque in ipsam Jerusalem... Aaron sacerdotium jam nullum est in aliquo templo, et Christi sacerdotium in æternum perseverat in cœlo. *S. August., Tract. adv. Judæos*, cap. XIII. *Oper.*, t. XIII, col. 59.

« et ne subsiste que par ce rapport, et qu'il en tire toute « sa vertu [1]. »

Toute celle des sacrements vient aussi de cet ineffable sacrifice, qui nous a ouvert les trésors de la miséricorde infinie. Et voyez ce que Dieu fait, sous la nouvelle alliance, pour la sanctification de sa créature déchue. Il n'est pas une époque, pas un acte important de la vie humaine, auquel Jésus-Christ n'ait attaché des grâces particulières par l'institution d'un rit sacré. Le baptême nous régénère à notre naissance, il nous rétablit dans la justice originelle que nous avions perdue en Adam. Lorsque le penchant au mal, qui subsiste toujours en nous [2], se développe, un nouveau secours nous est préparé contre les erreurs de l'âge des passions. A la voix du Pontife, l'Esprit-Saint descend en notre âme, pour l'enrichir de ses dons, et nous confirmer dans la foi. Bientôt, participant au mystère d'amour qui s'accomplit et se renouvelle sans cesse, nous sommes appelés au banquet céleste, où l'Auteur de la vie se fait lui-même notre aliment incompréhensible. Avons-nous souillé par quelque faute la robe d'innocence dont nous fûmes revêtus dans le baptême, la pénitence lui rend sa première blancheur. Les anciens avoient pressenti [3], et

[1] Bossuet, *Exposition de la doctrine de l'Église catholique*, ch. XIV.

[2] Sensus et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentiâ suâ. *Genes.*, VIII, 21.

[3] Les Juifs avoient une sorte de confession. (*Maimon. in Maase Korban*, cap. III. — *Pugio fidei*, IIIe part, Dist. III, cap. XIV, p. 830, et alib. Lipsiæ, 1687. — *Outram, De sacrif.*, lib. I, cap. XV, § 10.) Cet usage existoit en Égypte, en Grèce, à Rome et partout où s'introduisirent les mystères d'Éleusis. (*Arist. apud Ant. Melissa*, cap. XVI. — *Plut.*, *De superst.* — *Meursius*, cap. VII et VIII.) « Savez-vous, dit « Sénèque, pourquoi nous cachons nos vices? C'est que nous y sommes « plongés; dès que nous les confesserons, nous guérirons. *Quare sua « vitia nemo confitetur? Quia in illis etiam est: vitia sua confiteri sa- « nitatis indicium est.* » (*Epist.*, XIII.) Dans l'Inde et chez les Guè-

les philosophes mêmes ont avoué l'utilité de la confession[1]. Elle prévient plus de crimes encore qu'elle n'en efface; elle est le supplément de toutes les lois humaines, une source intarissable de paix et de vertus. La pitié divine a élevé au milieu de nous un tribunal où le pardon attend incessamment le repentir. Et quand s'approche le moment qui décidera de notre sort pour jamais, l'onction des in-

bres, même coutume. (*Bardesan.*, *ap. Porphyr. De Styg.*) « Plus « l'homme qui a commis un péché s'en confesse véritablement et vo- « lontairement, plus il se débarrasse de ce péché, comme un serpent « de sa vieille peau. » (*Lois de Menu, fils de Brahma*, dans les *Œuvres de sir W. Jones*, t. III, ch. XI, n. 64 et 233.) Il y a au Thibet un jour solennel où le grand Lhama paroît en public. Avant d'entrer dans le temple, il se purifie par la confession, et engage ensuite les assistants à se confesser aussi, pour recevoir l'absolution des péchés dont ils se sentiroient coupables. (*Alphab. thibetan.*, t. I, p. 264 et 265.) Enfin, on a trouvé l'usage de la confession à Siam, dans le Laos, au Japon et jusque chez les peuples de l'Amérique. (*Alnet.*, *Quæst.*, lib. III, cap. XX, n. 4, p. 274 et seq. — Carli, *Lettres américaines*, t. I, p. 153 et 154), tant cette institution, sanctifiée par Jésus-Christ qui en a fait un sacrement, est conforme à la nature de l'homme.

[1] « Que de restitutions, que de réparations la confession ne fait-elle « point faire chez les catholiques! » (Rousseau, *Émile*, liv. IV, p. 58, not. Éd. de 1793.) « La confession est une chose excellente, un frein « aux crimes. Elle est très-bonne pour engager les cœurs ulcérés de « haine à pardonner, et pour faire rendre par les petits voleurs ce « qu'ils peuvent avoir dérobé à leur prochain. » (Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, art. Catéchisme du Curé.) « On peut regarder la « confession comme le plus grand frein des crimes secrets. » Id., *Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations*, t. I, ch. XII, p. 116. Édit. de 1756.) « Le meilleur de tous les gouverne- « ments, dit Raynal, ce seroit une théocratie où l'on établiroit le tri- « bunal de la confession, s'il étoit toujours dirigé par des hommes ver- « tueux, et sur des principes raisonnables. » (*Histoire philosophique*, t. III.) « Quel préservatif salutaire pour les mœurs de l'adolescence, « que l'usage et l'obligation d'aller tous les mois à confesse! La pudeur « de cet humble aveu des fautes les plus cachées en épargnoit peut- « être un plus grand nombre que tous les motifs les plus saints. » (Marmontel, *Mémoires*, t. I, liv. I.)

firmes nous purifie, nous console, nous fortifie dans le dernier combat. Enfin, la société même est sanctifiée par les sacrements qui consacrent les deux grandes institutions qui la constituent : le mariage, fondement de la famille et du pouvoir paternel; et le sacerdoce, qui n'est qu'une plus haute paternité.

Tel est le culte chrétien, culte immortel, culte universel, puisqu'il ne diffère point, en ce qui en fait l'essence, du culte que les esprits angéliques rendent au Tout-Puissant dans les cieux. Leurs prières, comme les nôtres, unies à celles du souverain Prêtre, *toujours vivant pour intercéder pour nous*[1], acquièrent par cette union un prix infini. Les vœux, les adorations de toutes les intelligences, ne forment qu'un seul vœu, qu'une seule adoration, qu'éternellement le Fils de Dieu présente à son Père. Par lui tout est saint dans nos pensées, nos désirs, notre amour, nos offrandes ; parce que les pensées du chrétien sont les vérités divines que le Verbe est venu nous révéler ; ses désirs, détachés des créatures, ne s'arrêtent qu'en Dieu, et l'embrassent tout entier ; son amour, produit par l'Esprit-Saint que Jésus-Christ avoit promis d'envoyer à ses disciples[2], est une participation de l'amour infini que Dieu a pour lui-même ; son offrande est la victime sainte, *en qui toute la plénitude de la Divinité habite corporellement*[3].

Après avoir contemplé ce merveilleux ensemble du christianisme, la grandeur et la simplicité féconde de ses dogmes, qui, plus ou moins développés, forment la raison du

[1] Semper vivens ad interpellandum pro nobis *Ep. ad Hebr*, VII, 25

[2] Accipietis virtutem supervenientis Spiritûs sancti in vos. *Act.*, I, 8.

[3] In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter. *Ep. ad Colossens.*, II, 19.

genre humain ; la perfection de sa morale, base immuable de toutes les lois ; la sublimité de son culte, qui unit étroitement l'homme à Dieu, sans abaisser Dieu, sans flatter l'orgueil de l'homme ; qui de tant de corruption fait sortir tant de hautes vertus ; qui près d'une immense misère place un amour immense, un Rédempteur pour tout expier, un Médiateur pour tout sanctifier, je cherche comment ces dogmes, cette morale, ce culte, pourroient être une invention de l'homme ; comment il auroit créé la lumière qui éclaire son esprit, les lois qui règlent son cœur, un ordre infini de rapports qui embrasse et lie tous les êtres, depuis l'Être souverain jusqu'à la plus foible intelligence ; la seule supposition d'un fait si absurde humilie et révolte le bon sens. Remontez d'âge en âge pour découvrir l'époque de cette étonnante invention, bientôt l'homme disparoit dans les profondeurs du temps ; le temps lui-même s'évanouit ; on ne voit plus que Dieu et l'éternité.

Vous qui hésitez à reconnoître dans la religion chrétienne l'œuvre de ce grand Dieu, tournez vos regards vers l'autre extrémité du temps : qu'apercevez-vous ? l'éternité ; encore et toujours l'éternité ! Immobile, elle reçoit toutes les créatures dans son vaste sein : vous y entrerez, mais le doute n'y entrera point avec vous. Les derniers nuages s'arrêtent sur la tombe. La mort dépouille l'esprit superbe du vêtement de ténèbres dont il s'enveloppoit. La lumière l'investit de toutes parts ; elle commence son supplice. Il croit alors, il croit à la vérité qu'il repoussoit, au ciel qu'il a perdu, à l'enfer qu'il a conquis ; et, au fond de ses gouffres vides d'espérance, il découvre, avec une certitude terrible, la place que lui assigne l'ordre invariable qu'il a méconnu.

Nous venons de voir que le christianisme, considéré dans ses dogmes, sa morale, son culte, est manifestement divin. Nier sa doctrine, c'est détruire toute foi ; rejeter

ses préceptes, c'est anéantir toute vertu. Il est *la loi de vie, donnée en héritage* aux enfants d'Adam [1] ; et hors de cette loi il n'y a point de vie, parce que hors d'elle on n'appartient point à celui *qui est la vie et la vérité*[2], au *Désiré des nations*[3], au Sauveur attendu si longtemps par le genre humain.

Mais la Divinité de la religion chrétienne peut encore être reconnue à d'autres marques non moins éclatantes. Les prophéties, les miracles, le caractère de son fondateur, les vertus qu'elle a produites, les bienfaits qu'elle a répandus, sont autant de preuves de sa céleste origine. Nous les exposerons successivement ; mais il est nécessaire de parler d'abord de l'Écriture sainte, où sont consignés la plupart des faits dont nous avons à nous occuper.

[1] Addidit illis disciplinam, et legem vitæ hæreditavit illos. *Ecclesiast.*, XVII, 9.

[2] Ego sum via, et veritas et vita. *Joann.*, XIV, 6.

[3] Et veniet desideratus cunctis gentibus. *Agg.*, II, 8.

CHAPITRE XII

DE L'ÉCRITURE SAINTE.

Les monuments sacrés des chrétiens contiennent l'histoire primitive de l'homme et du monde qu'il habite, celle du peuple juif, ses lois, les prophéties dont le dépôt lui étoit confié, la vie de Jésus-Christ, ses enseignements recueillis par les apôtres, et enfin l'histoire prophétique de la société qu'il a établie. De ces deux parties, appelées l'Ancien et le Nouveau Testament, se compose l'Écriture sainte ; livre merveilleux qui, renfermant toute l'histoire des temps, commence et finit dans l'éternité.

Il n'existe chez aucune nation de monument comparable, pour l'antiquité, au Pentateuque écrit par Moïse, environ quinze siècles avant Jésus-Christ. L'histoire certaine de la Grèce ne remonte pas plus haut que la première olympiade[1]. Hérodote vivoit sous Artaxercès. Les ouvrages

[1] L'an 775 avant J. C. *Voyez* Jul. African. ap. Eus., *Præpar. Evangel.*, lib. X, cap. x.

de Sanchoniaton[1], de Matethon, de Magasthène, dont il nous reste quelques fragments, ne peuvent guère être plus anciens. Quelques savants présument même qu'ils ne sont pas antérieurs au règne de Ptolémée Philadelphe[2]. Bérose écrivoit au temps d'Alexandre. Il est également reconnu que les livres des Perses, des Indiens et des Chinois, appartiennent à une époque beaucoup plus récente que le législateur des Juifs.

C'est à lui que le genre humain doit les seules annales qui l'instruisent de son origine, et de tous les faits sur lesquels repose l'ordre entier de ses devoirs, de ses espérances et de ses destinées. Jusque-là le souvenir s'en étoit conservé uniquement par la tradition ; mais, quand la vie des hommes s'abrégea, et quand les peuples se multiplièrent, Dieu voulut que cette tradition fût fixée par l'écriture, ainsi que les nombreux détails de la loi qu'il donnoit aux enfants de Jacob, et les prophéties qui devoient servir de preuve perpétuelle à Jésus-Christ.

Tout ne fut pas écrit cependant, ainsi que l'observe Maimonide, et la raison qu'il en apporte est remarquable. « Ce fut, dit-il, une grande sagesse et un moyen de prévenir les inconvénients où l'on est tombé dans la suite, « c'est-à-dire, la diversité des opinions, les perplexités et « les doutes mêmes que fait naître ordinairement la parole « écrite et consignée dans un livre : de là proviennent les « dissensions, les controverses, les schismes, les sectes, « et une effroyable confusion. Mais autrefois tout se terminoit par les décisions du grand Sanhédrin[3], comme

[1] Quelques-uns croient que Sanchoniaton vivoit peu de siècles après Moïse; mais il n'en existe aucune preuve certaine.

[2] 242 ans avant l'ère chrétienne..

[3] L'autorité de ce corps étoit supérieure à celle du roi, selon le même Maimonide. « Le roi, dit Rabbi David Ganz, étoit le maître absolu « pour tout ce qui concernoit la guerre et les armées ; mais ce qui re-

« je l'ai montré dans mes commentaires sur le Talmud, « et comme la loi même en rend témoignage[1]. »

Il est certain, et l'expérience le prouve tous les jours, que la Bible ou le corps de nos Livres saints eût été pour l'homme un don funeste si elle avoit été livrée à l'interprétation de chaque individu. En vain Dieu auroit parlé, on auroit éternellement disputé sur sa parole sans jamais pouvoir s'assurer de son véritable sens[2]. Aussi, la promulgation des deux Testaments concourt-elle, chez le peuple juif comme chez le peuple chrétien, avec l'établissement d'une autorité souveraine, seule investie du droit d'interpréter le texte sacré, et dépositaire principal de la tradition qui l'explique. Depuis que cette autorité est éteinte parmi les Juifs, il leur est aussi impossible de s'accorder sur le

« gardoit la loi, et l'administration intérieure de l'État, appartenoit au « Sanhédrin, dont le chef (depuis David) était toujours de sa famille. » *Vid. Lettre de M. l'abbé *** à M. l'abbé Houtteville*, lett. XIII, p. 262. *Paris*, 1722.

[1] Atque hæc fuit summa sapientia circa legem nostram, quâ fugiebantur et vitabantur illa, in quæ sequentibus temporibus incidit; varietates nempè, et perplexitates sententiarum ac opinionum, dubia item, quæ oriri solent ex sermone scripto, et in librum relato... ex quibus posteà oriuntur inter homines dissensiones, controversiæ, schismata, et sectæ, in negotiis et commerciis magna confusio. Sed tùm negotium omne erat penes synedrium magnum, sicut exposuimus in commentariis nostris Talmudicis, et sicut de eo lex ipsa testatur. *More Nevochim*, part. I, cap. LXXI, p. 132. *Ed. Basil.*, 1629.

[2] Supposé qu'il n'existe point d'interprête infaillible de l'Écriture sainte, Rousseau aura eu raison de dire : « Les livres sont des sources « de disputes intarissables...; le langage humain n'est pas assez clair. « Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne « nous diroit rien sur quoi l'on ne pût disputer. » *Lettre à M. de Beaumont*, p. 75. Dans le christianisme *complet*, cette objection est nulle, mais comment les protestants la résoudront-ils? Ils veulent que Dieu ait parlé, et ils ne veulent pas qu'on puisse savoir avec certitude ce que Dieu a dit. Un jour viendra, et il n'est pas loin, où à peine pourra-t-on croire qu'on ait admis, soutenu, une pareille contradiction.

sens de l'Écriture[1], qu'aux protestans, qui refusent de reconnoître dans la société chrétienne l'existence d'une semblable autorité, quoique l'Écriture elle-même les avertisse que c'est *la première chose qu'ils doivent comprendre*[2].

Les préceptes de la religion primitive étoient connus et se transmettoient par la tradition, avant d'être gravés sur les tables de la loi ; et la doctrine chrétienne étoit répandue dans une grande partie de l'empire romain lorsque l'Évangile fut écrit. C'est la parole et non l'Écriture qui a conquis le monde à Jésus-Christ.

« Si les Apôtres, disoit saint Irénée vers le milieu du « deuxième siècle, ne nous eussent pas même laissé des « Écritures, n'auroit-il pas fallu suivre l'ordre de la tradi- « tion qu'ils ont mise en dépôt dans les mains de ceux à « qui ils confièrent les églises? Beaucoup de nations bar- « bares, qui ont reçu la foi en Jésus-Christ, ont suivi cet « ordre, conservant, sans caractères ni encre, les vérités « du salut écrites dans leurs cœurs par le Saint-Esprit, « gardant avec soin l'ancienne tradition, et croyant, par

[1] Les Juifs modernes ont abandonné presque toutes les explications que les anciens rabbins donnoient des prophéties. Ne sachant plus à quoi se prendre, « ils renvoient à Élie, dit d'Herbelot, les points les « plus difficiles de l'Écriture, qu'ils ont peine à résoudre. » *Biblioth. orient., art.* Mohammed Aboulcassem, t. IV, p. 251.

[2] *Hoc primum intelligentes*, quòd omnis prophetia Scripturæ propriâ interpretatione non fit. *S. Pet.* Ep. II, cap 1, 20. Il est curieux d'entendre le plus ardent ennemi du christianisme parler sur ce point le même langage que saint Pierre. « S'il n'y avait pas eu dans le monde « chrétien, dit Voltaire, une autorité qui fixât le sens de l'Écriture et « les dogmes de la religion, il y auroit autant de sectes que d'hommes « qui sauroient lire. » *Essai sur l'hist. génér., et sur l'esprit et les mœurs des nations*, t. III, ch. CIX, p. 108. *Édit. de* 1756. Il suit de là que les sociétés bibliques protestantes, aujourd'hui si multipliées, tendent à faire *autant de sectes qu'il y a d'hommes qui savent lire.*

« Jésus-Christ, fils de Dieu, en un seul Dieu créateur du « ciel et de la terre, et de tout ce qui y est contenu.... Ces « hommes, qui ont embrassé cette foi sans aucune Écri- « ture, sont barbares par rapport à notre langage, mais « quant à la doctrine, aux coutumes et aux mœurs, par « rapport à la foi, ils sont parfaitement sages et agréables « à Dieu, vivant en toute justice, chasteté et sagesse. Que « si quelqu'un, parlant leur langue naturelle, leur propo- « soit les dogmes inventés par les hérétiques, aussitôt ils « boucheroient leurs oreilles et s'enfuiroient bien loin, ne « pouvant pas même se résoudre à écouter un discours « plein de blasphèmes. Ainsi, étant soutenus par cette tra- « dition des Apôtres, ils ne peuvent pas même admettre « dans leur simple pensée la moindre image de ces prodi- « ges d'erreur[1]. »

« On voit, observe Fénelon[2], par ces paroles d'un si grand docteur de l'Eglise, presque contemporain des apôtres, qu'il y avoit de son temps, chez les peuples barbares, des fidèles innombrables qui étoient très-spirituels, très-parfaits, et *riches*, comme parle saint Paul, *en toute parole et en toute science*, quoiqu'ils ne lussent jamais les Livres sacrés... La tradition suffisoit à ces fidèles innombrables pour former leur foi et leurs mœurs de la manière la plus parfaite et la plus sublime. L'Église, qui nous donne les Écritures, leur donnoit sans Écritures, par sa parole vivante, toutes les mêmes instructions que nous puisons dans le texte sacré... ; et ce que saint Irénée apprend de ces fidèles de son temps, saint Augustin nous le répète pour les solitaires du sien[3]. »

[1] S. Iren., lib. III, contr. Hæres., cap. IV, n. 1 et 2, p. 178. *Édit. Massuet.*

[2] *Lettre sur l'Écriture sainte, Œuvres,* t. III, p. 385, 386. *Édit. de Versailles.*

[3] S. August. De doctr. Christ., lib. I, c. XXXIX, n. 43, tom. III.

Cependant il entroit dans les desseins de la Sagesse suprême, que la Religion eût ses annales, et le genre humain les titres de sa foi, de ses espérances et de ses devoirs. Il falloit qu'au milieu de tant de monuments de l'ignorance, de l'incertitude et de l'erreur, l'immortelle vérité eût son monument ; et qu'à cette multitude innombrable de livres tous remplis des pensées de l'homme, un livre fût opposé qui contînt la pensée de Dieu.

L'utilité de l'Écriture est d'ailleurs assez évidente [1]. Comme la tradition sert à en déterminer le vrai sens, elle sert elle-même à prouver l'antiquité de la tradition ; elle en fortifie l'autorité ; elle montre que la religion, ses dogmes, ses commandements sont irrévocables ; elle contribue à fixer le langage de la foi, et par conséquent la foi elle-même. Beaucoup de circonstances de faits propres à toucher le cœur, à éclairer l'esprit, seroient ignorées sans elle, ou du moins peu connues. Et combien de vérités sublimes, cachées dans ce livre divin sous les expressions les plus simples, se manifestent successivement pour l'instruction de l'homme et de la société ! Enfin les derniers temps y trouveront des secours nécessaires, lorsque l'homme de péché viendra, ainsi qu'il est prédit, attaquer le Christ, éprouver ses disciples, et les étonner par des prodiges qui séduiroient, s'il se pouvoit, les élus mêmes [2].

Ce que nous disons suppose que l'Écriture est authentique, qu'elle est vraie, et qu'elle a été inspirée de Dieu.

[1] Omnis scriptura divinitùs inspirata, utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitiâ : ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus. *Ep.* II *ad Timoth.* III, 16 et 17.

[2] Surgent enim pseudochristi, et pseudoprophetæ . et dabunt signa magna, et prodigia, ità ut in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi. *Matth.* XXIV, 24.

C'est en effet ce qu'ont prouvé les défenseurs du christianisme dans un grand nombre d'ouvrages restés sans réplique[1]. Leurs savants travaux nous dispensent de nous étendre sur ce sujet. Il n'est pas une seule objection qu'ils n'aient réfutée, pas un seul point de critique qu'ils n'aient éclairci avec autant de sagacité que d'érudition. Notre plan ne nous permet pas d'entrer dans ces détails, dont nous n'avons d'ailleurs nul besoin pour établir d'une manière inébranlable l'authenticité, la vérité et l'inspiration de nos Livres saints.

Un livre est authentique quand le texte n'en est point altéré, ou lorsqu'il a été réellement écrit par l'auteur à qui on l'attribue. Or évidemment, on ne sauroit s'assurer d'un pareil fait, que par le témoignage. Tout se réduit donc à savoir s'il existe des témoignages suffisants pour qu'on puisse affirmer avec certitude que les livres de Moïse et des Prophètes, les Évangiles, les Actes, les Épîtres des Apôtres et l'Apocalypse, appartiennent aux auteurs dont ils portent le nom.

Qu'on l'ait contesté, cela se comprend ; car l'homme est libre de tout nier : mais il nous semble impossible que personne en ait jamais douté sérieusement. Quelqu'un doute-t-il que les harangues contre Philippe soient de Démosthènes, que le traité *des Devoirs* soit de Cicéron : Et quelle autre preuve en avons-nous, qu'une tradition qui remonte jusqu'aux temps où vivoient ces deux écrivains ? Or une tradition non moins constante et beaucoup plus générale atteste l'authenticité de l'Écriture. Ce ne sont pas seulement quelques témoignages épars et consignés dans un petit nombre de livres, qu'on allègue en sa faveur ; mais le témoignage perpétuel des sociétés juive et

[1] *Voyez* Bossuet, Pascal, Huet, Bergier, Duvoisin, Fabricy, Jacquelot, Stillingfleet, Faber, Paley, etc.

chrétienne. Deux grands peuples élèvent la voix pour déposer sur des faits publics d'où dépend leur existence comme peuples; faits dès lors aussi certains que leur existence même. Dira-t-on que, pendant trois mille ans, les Juifs n'ont connu ni leur histoire, ni leurs lois, ni l'auteur de ces lois? Il seroit moins insensé de nier qu'il y ait eu des Juifs. Si Moïse n'est pas leur législateur, si le Pentateuque n'a pas été composé par lui, ou s'il a subi des altérations essentielles, il faut nécessairement supposer une époque où la nation juive oublie soudain à qui elle doit ses institutions, et quelles sont ces institutions, ce qu'elle est et ce qu'elle a été, ses usages religieux et civils, ses coutumes, ses habitudes; il faut supposer que cette nation perdant tout à coup ses souvenirs, ses idées, sa vie morale, tombe tout entière, et au même moment, dans l'idiotisme absolu. Et pour que rien ne manque à l'absurdité d'une pareille hypothèse, il faut supposer encore que cette même nation, qui n'auroit pu subsister huit jours en cet état au-dessous de la démence, recouvre aussi promptement qu'elle les avoit perdus, le sens et la mémoire, pour vivre sous de nouvelles lois qu'elle croit anciennes, et pour conserver à jamais avec une vénération profonde, une fausse tradition qu'elle croit vraie. Nous défions qu'on attaque l'authenticité du Pentateuque, sans être forcé de soutenir ces prodigieuses extravagances; et si, effrayé de cet accès de folie, on avoue que le Pentateuque est authentique, on est contraint d'étendre cet aveu à tous les livres de l'Ancien Testament, qui ne forment avec le Pentateuque qu'un seul corps indissoluble d'histoire, de lois et de doctrines.

L'authenticité des Évangiles, des Actes des Apôtres, des Épîtres et de la révélation de saint Jean, ne repose pas sur des bases moins fermes. Ces titres sacrés de notre foi ont inspiré dès l'origine le même respect aux chrétiens; et ja-

mais la tradition n'a varié sur leurs auteurs. Dès lors on ne sauroit raisonnablement révoquer en doute la vérité de cette tradition. Comment auroit-on pu, du vivant de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean, de saint Matthieu, etc., persuader aux fidèles que des écrits faussement attribués à ces Apôtres, leur appartenoient réellement? Comment n'auroient-ils pas eux-mêmes réclamé contre cette imposture? Comment les églises de Rome, de Corinthe, d'Éphèse, et plusieurs autres se seroient-elles imaginé avoir reçu des lettres de saint Paul, que cet apôtre n'auroit point écrites? Comment auroient-elles cru en posséder les originaux? Comment ces Épîtres seroient-elles citées comme authentiques par saint Pierre[1]? Ou si les Épîtres de saint Pierre sont également controuvées, comment ni lui, ni saint Paul, ni aucun de leurs disciples, n'ont-ils point désavoué ces fausses productions dont il étoit impossible qu'ils ignorassent l'existence?

Quoiqu'elles soient alléguées dans les plus anciens Pères, veut-on néanmoins qu'elles n'aient paru qu'après la mort des Apôtres, l'absurdité ne sera pas moins grande, elle le sera même encore plus; car presque toute la société chrétienne, déjà fort étendue à cette époque, devra nécessairement avoir été complice de l'imposture[2]. Elle ne pouvoit

[1] Domini nostri longanimitatem, salutem arbitremini : *sicut et carissimus frater noster Paulus secundum datam sibi sapientiam scripsit vobis. Sicut et in omnibus epistolis, loquens in eis de his :* in quibus sunt quædam difficilia intellectu, quæ indocti et instabiles depravant, sicut et cæteras Scripturas, ad suam ipsorum perditionem. *Ep.* II, *Petr.* III, 16.

[2] On voit au contraire toute l'Église rejeter avec indignation les ouvrages fabriqués par les hérétiques, et publiés sous de faux noms, ainsi que les histoires pieuses, mais non autorisées, auxquelles on donnait aussi le nom d'Évangiles. Fabricius compte jusqu'à cinquante de ce Évangiles. Au reste, avant Clément d'Alexandrie, mort l'an 215, il n'y a point d'indice ni de vestige certain d'aucun Évangile apocryphe.

pas être trompée sur un fait de cette nature. Les Pasteurs établis par les Apôtres, ou ceux qui leur avoient succédé, après avoir conversé longtemps avec eux ; les fidèles si zélés de s'instruire de ce qui intéressoit la religion qu'ils venoient d'embrasser, auroient-ils pu croire qu'il existoit des écrits de ces mêmes Apôtres; écrits que tous les chrétiens avoient ignorés jusque-là, quoiqu'ils fussent adressés, au moins quelques-uns, aux plus célèbres églises ? La fraude eût donc été manifeste ; il eût donc fallu que les Pasteurs et les fidèles se fussent réunis pour la seconder; et cela dans le temps même où ils faisoient profession d'une horreur profonde pour toute espèce de fraude, dans le temps où ils sacrifioient avec allégresse leurs biens, leurs vies, plutôt que de trahir, et même que de déguiser la vérité?

Et d'où seroit venu parmi eux cet accord universel pour autoriser le mensonge? Par quel motif auroient-ils, contre les principes de leur religion, et en violant ses préceptes les plus formels, favorisé la supposition de certains livres purement profanes, ou souffert qu'une main sacrilége altérât ceux qu'avoit inspirés l'Esprit divin? Apparemment les premiers chrétiens croyoient au christianisme, et le connoissoient. Ils ne mouroient pas dans les supplices pour une foi simulée, ou dépourvue d'un objet précis. Donc le Nouveau Testament contient l'histoire de Jésus-Christ telle que la racontoient les Apôtres, et sa doctrine telle qu'ils l'enseignoient ; et alors son authenticité est certaine: ou si l'on prétend que cette histoire et cette doctrine y sont altérées, il faut soutenir que les chrétiens, en même temps qu'ils couroient au martyre pour rendre témoignage à l'une et à l'autre, se concertoient dans toute l'étendue de l'empire romain, sous le couteau des persécuteurs, pour dénaturer cette même histoire, et pour détruire cette même doctrine, en répandant et autorisant

des écrits apocryphes où des imposteurs l'avoient corrompue.

Je ne sais s'il se rencontrera des hommes qui consentent à déclarer que ces étranges contradictions, disons mieux, ces impossibilités manifestes ne rebutent pas tellement leur raison, qu'elle ne soit prête à les admettre, plutôt que de reconnoître l'authenticité de nos Livres saints. Il se pourroit ; et après tout c'en est assez, non pour nos désirs, mais pour la cause que nous défendons. Se réduire volontairement à de pareilles extrémités, c'est se confesser vaincu. La vérité a de plus doux triomphes, elle n'en a point de plus grands. L'esprit superbe qui la hait, fuit devant elle jusqu'où il peut aller ; comme le sauvage, fuyant devant la civilisation, s'approche peu à peu de ces régions où luit à peine un reste de lumière, et où l'on n'aperçoit rien de vivant.

Au reste, pour établir l'authenticité de l'Écriture, rien ne nous obligeoit de faire voir à quels prodiges d'absurdité l'on est conduit, dès qu'on ose la mettre en doute Oublions un moment ces conséquences absurdes, supposons qu'on parvienne à imaginer un enchaînement de circonstances possibles, par lesquelles on expliqueroit comment l'Écriture, crue authentique, pourroit néanmoins ne l'être pas : qu'en résulteroit-il ? rien, absolument rien ; à moins qu'on ne montrât que ces circonstances ont existé réellement [1]. Sans cela il n'y auroit plus de vérité histori-

[1] C'est-à-dire, à moins qu'on ne fît une nouvelle histoire *certaine* du peuple juif et de Jésus-Christ, avec des matériaux qui n'existent nulle part. Moïse est antérieur de 1100 ans à Hérodote, le plus ancien historien grec. Celui-ci étoit contemporain d'Esdras, qui réunit les livres canoniques, et les fit transcrire en caractères chaldaïques, au retour de la captivité. Nous avons une preuve matérielle et sans réplique du respect scrupuleux avec lequel il conserva l'intégrité du texte sacré. Les Samaritains, séparés des Juifs par un schisme qui dure encore,

que, plus de société, plus de famille. Car qu'est-ce qui empêcheroit de dire à un homme qui jouit paisiblement du nom et de l'héritage des aïeux : « Vous prétendez descen-« dre de tel ancêtre ; c'est la tradition de votre famille, « confirmée par des titres où votre filiation est tracée avec « beaucoup de clarté et d'exactitude apparente. Cependant « je nie cette filiation, je soutiens que la tradition qui l'at-« teste est mensongère ; et que les titres qui l'établissent « sont supposés, ou altérés. »

Que répondroit-on, par toute la terre, à l'auteur d'un pareil discours ? Vous avez sans doute, lui diroit-on, des preuves incontestables de ce que vous avancez avec tant d'assurance, contre la notoriété publique. Quelles sont ces preuves ? faites-nous-les connoître.

« De preuves directes, répliqueroit-il, je ne saurois vous « en donner. Mais si voulez bien considérer certaines cir-« constances que j'ai imaginées en moi-même, et qui sont « toutes possibles, quoique rien n'en prouve la réalité, « vous comprendrez parfaitement que, dans mon hypo-« thèse, les titres que je nie pourroient être faux, et la « tradition que je refuse d'admettre pourroit-être une er-« reur, ou une imposture. »

gardèrent leurs anciens exemplaires de la Loi. Ils ne peuvent s'être entendus pour l'altérer avec les Juifs, qu'ils haïssoient, et dont ils étoient haïs mortellement. Or, le *Pentateuque* samaritain, écrit en caractères qui étoient ceux dont se servoit originairement le peuple juif, existe encore ; il est imprimé dans les polyglottes de Le Jay et de Walton ; et, sauf quelques différences très-légères, et qui viennent presque toutes de la facilité avec laquelle les copistes ont pu confondre plusieurs lettres semblables, le texte en est parfaitement conforme au texte hébreu. La Version des Septante, faite environ trois siècles avant Jésus-Christ, n'offre non plus aucune variation importante pour le fond de l'histoire, ou pour la doctrine. Du reste, on peut voir dans le docte Huet de nombreuses preuves de l'authenticité des livres de Moïse, tirées des auteurs profanes. *Demonst. Evang.*, Proposit IV, cap. II.

Pense-t-on qu'après cette réponse quelqu'un fût tenté d'aller plus loin? Le philosophe le plus décidé y verroit-il autre chose qu'un trait de moquerie, ou de folie? Or la tradition de tout un peuple a-t-elle moins de poids que celle d'une famille? Les monuments publics d'une société, les titres de son origine, de ses lois, de ses croyances, ont-ils moins d'autorité que les titres domestiques d'un seul individu? Un homme pourra-t-il venir, sans renverser l'ordre entier des choses humaines, et sans blesser le bon sens universel, opposer de simples conjectures, de vagues possibilités qu'il a conçues dans son esprit, au témoignage formel, constant, uniforme, d'une nation attestant des faits qui la concernent et qu'elle n'a pu ignorer? Et qu'y aura-t-il de certain si on rejette ce témoignage?

Quoi! l'on ne seroit pas écouté si l'on disputoit à Hérodote son histoire, à Sophocle ses tragédies, à Cicéron ses harangues, et l'on auroit le droit de disputer au législateur des Hébreux le livre où il a consigné les lois invariables qui ont perpétuellement régi sa nation; livre sacré aux yeux de cette nation, qui, pour le préserver des altérations les plus légères, ne cessa jamais d'employer des précautions tellement multipliées, j'ai presque dit tellement minutieuses, qu'il n'en existe aucun autre exemple[1]! On auroit le droit de disputer aux Apôtres et à leurs disciples, les ouvrages que tous les chrétiens leur attribuent, qu'ils leur ont toujours attribués! On auroit le droit de nier ce qu'ils affirment unanimement; le droit de leur

[1] *Voyez* Fabricy, Des titres primitifs de la révélation, ou considérations critiques sur la pureté et l'intégrité du texte original des Livres saints de l'Ancien Testament. *Rome*, 1772. — « Les écrits qu'ils faisoient (les « Prophètes) étoient entre les mains de tout le peuple, et soigneusement « conservés en mémoire perpétuelle aux siècles futurs. » (*Exod.* XVII, 14). Bossuet, *Hist. univers.*, II part., ch. V, p. 225. Ed. de Versailles.

dire : Vous ne connoissez ni l'origine de votre religion, ni son histoire, ni celui même que vous adorez !

En vérité, j'admire la confiance de certains hommes, qui, après une si longue et si paisible possession, se présentent seuls pour contester à deux grands peuples leurs actes publics ; qui veulent que leur assertion prévale sur le témoignage de tant de siècles. Mais si ce témoignage ne suffit pas pour produire la certitude, si ce qu'ont attesté uniformément de génération en génération des millions d'hommes éclairés et sincères, peut être révoqué en doute, que sera-ce donc du témoignage isolé de quelques hommes? et sur quel fondement les croira-t-on, si on refuse de croire à un témoignage d'une autorité incomparablement supérieure? Ne voit-on pas qu'en l'attaquant, on détruit toute certitude, toute croyance, toute raison ; qu'on ne peut plus rien admettre comme vrai, rien rejeter comme faux, puisqu'il n'y a plus de preuves possibles ; en un mot, qu'on établit le scepticisme absolu. *Otez cette foi*, dit Aristote en parlant du consentement commun, *vous ne direz rien de plus croyable* [1].

Dès qu'on a reconnu l'authenticité de l'Écriture [2], on ne peut former de doute raisonnable sur la vérité des faits qu'elle contient. Presque tous ces faits, et principalement les plus merveilleux, sont des faits publics ; ils se sont passés à la vue d'une multitude d'hommes à qui l'on n'a pu faire illusion, et qui n'ont pu vouloir se tromper eux-

[1] Quod omnibus ità videtur, id itâ esse dicimus ; qui verò hanc fidem velit tollere, nihilo ipse credibiliora dicet. *Arist. Ethic. Nicomach.* lib. X, c. II.

[2] Newton, qui avait fait une étude particulière des Livres saints, disoit au docteur Smith, chef du collége de la Trinité : « Je trouve plus « de marques certaines d'authenticité dans la Bible, que dans aucune « histoire profane quelconque. » *Watson, an Apology for christianity, in a series of letters addressed to Ed. Gibbon*, p. 62.

mêmes. Ils composent une histoire dont toutes les parties s'enchaînent, se supposent mutuellement, et qu'il est impossible d'ébranler sans renverser toutes les autres histoires. Enfin, sous quelque rapport qu'on les envisage, ils offrent des caractères de vérité si manifestes, tant de preuves de tout genre les environnent, ils sont appuyés sur tant de témoignages et des témoignages si divers, qu'à peine s'explique-t-on comment quelques esprits peuvent résister à de si nombreux motifs de croyance.

Considérons d'abord l'Ancien Testament. Il commence par le récit de la création. Dieu appelle l'univers, il sort du néant ; son auteur en dispose successivement toutes les parties, et y établit ce bel ordre que nous admirons[1]. Il dit : *Que la lumière soit, et elle fut*[2]. L'homme est formé

[1] Dieu lui-même déclare que ce qu'il a fait est bon : *Et vidit quod esset bonum*. Ce n'est pas sans motif que cette expression est repétée sept fois dans le premier chapitre de la *Genèse*. En inculquant que Dieu n'a rien fait que de bon, Moïse, ou plutôt l'Esprit saint qui l'inspiroit, célèbre la sagesse du créateur aussi bien que sa puissance, et renverse le système des deux principes, fondé sur la tradition de la révolte des anges, que quelques philosophes avoient défigurée. Ce système, ancien dans l'Orient, et renouvelé par Manès, qui y mêla des rêveries nouvelles, ne s'est répandu que parce que l'homme coupable, en voyant le mal dans l'univers, a cru que l'univers lui-même étoit *mauvais*, et par conséquent l'ouvrage d'un mauvais principe. Si Rousseau avoit dit : « Tout « *étoit* bien, sortant de la main de l'auteur des choses, » il auroit parlé comme Moïse, et il n'eût pas nié la chute de l'homme, qui seule a dérangé l'harmonie de la création.

[2] Dixitque Deus : Fiat lux, et facta est lux. *Gen.* I, 3. L'hébreu est plus concis encore : יהי אור ויהי אור *Sit lux, et fuit lux*. Suivant le récit de la *Genèse*, les corps célestes ne furent créés qu'après la lumière. C'est, ce nous semble, une preuve bien forte que ce récit n'est point une invention de Moïse. Accoutumé, comme tous les hommes, à regarder le soleil comme le principe et le foyer de la lumière, il n'auroit jamais pensé à séparer ces deux choses, s'il n'avoit écrit que d'après ses propres idées.

d'un peu de limon ; le *souffle de vie* l'anime, et il devient l'image de Dieu, qui, en le créant à sa ressemblance, voulut le rendre digne d'entrer en société avec lui : magnifique prérogative qui le rapproche des purs esprits, et annonce ses hautes destinées. Il prend possession de la terre en donnant à chaque être vivant son nom[1], et c'est par la parole qu'il exerce premièrement sa puissance, qu'il se fait reconnoître comme souverain. Cependant *il n'étoit pas bon que l'homme fût seul. Faisons-lui,* dit le Seigneur, *une aide semblable à lui*[2]. Alors, de la substance même d'Adam il forme la femme, il la lui donne pour compagne[3], et désormais *ils seront deux dans une même chair*[4] : expression qui nous montre, dans l'unité de la première famille, l'unité du genre humain.

Dieu place ces créatures heureuses dans un lieu de délices, que l'Écriture appelle *le Paradis de volupté*[5]. La nature leur étoit soumise, mais à la condition qu'ils seroient eux-mêmes soumis à son auteur. A moins d'être privés de toute espèce de rapports avec les autres êtres, ils ne pouvoient vivre indépendants. Pour entrer dans la société dont ils devoient être membres, dans la société des intelligences dont Dieu est le roi, il falloit qu'ils connussent un ordre moral, des lois, des devoirs ; pour mériter, il falloit qu'ils obéissent librement. En cela consiste la perfection des créatures raisonnables ; et puisque Dieu avoit daigné les appeler à cette perfection, il ne pouvoit leur refuser le moyen d'y parvenir ; sa bonté leur devoit *un*

[1] Genes II, 19 et 20.

[2] Dixit quoque Dominus Deus : Non est bonum esse hominem solum : faciamus ei adjutorium simile sibi. *Genes.* II, 18.

[3] *Ibid.*, 21 et 22.

[4] Et erunt duo in carne unâ. *Ibid.*, 24.

[5] Tulit ergo Dominus Deus hominem, et posuit eum in Paradiso voluptatis. *Ibid.*, 15.

commandement, afin qu'ils pussent s'élever jusqu'à l'obéissance libre; jusqu'à la vertu.

En effet, « il donne un précepte à l'homme, pour lui « faire sentir qu'il a un maître ; un précepte attaché à une « chose sensible, parce que l'homme étoit fait avec des « sens, un précepte aisé, parce qu'il vouloit lui rendre la « vie commode tant qu'elle seroit innocente.

« L'homme ne garde pas un commandement d'une si « facile observance : il écoute l'esprit tentateur [1], » l'*antique serpent* [2], chef des anges maudits, qui, créés dans la sainteté, car Dieu ne fait rien que de bon, se laissèrent séduire à l'orgueil, et furent chassés du ciel à cause de leur révolte.

Entraîné dans leur désobéissance, l'homme est associé à leur perte. Il viole la défense que Dieu lui avoit faite de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal; et de ce premier péché, qui corrompt la nature humaine dans son principe, sortent tous les crimes dont la terre sera bientôt comme inondée, les maladies, les chagrins, les inquiétudes, les douleurs, et enfin la mort [3], si affreuse à tout ce qui vit, et que doit suivre une mort plus terrible [4].

« Mais pendant que les rigueurs de Dieu nous épouvan-

[1] Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, IIe part., ch. I, p. 166. Édit. de Versailles.

[2] Draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur Diabolus, et Satanas, qui seducit universum orbem. *Apocal.*, XII, 9. *Scheitam*, Satan, signifie en arabe, dit d'Herbelot, non-seulement le Diable, mais un serpent. *Biblioth. orient.*, t. V, p. 192.

[3] Stipendia enim peccati, mors. *Epist. ad Romanos*, VI, 23.

[4] Et infernus et mors missi sunt in stagnum ignis. Hæc est mor secunda... Timidis autem, *et incredulis*, et execratis, et homicidis, et fornicatoribus, et veneficis, et idolatris, et omnibus mendacibus, pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure; quod est mors secunda. *Apocal.*, XX, 14, et XXI, 8.

« tent, admirons comme il tourne nos yeux vers un objet « plus agréable, en nous découvrant notre délivrance « future dès le jour de notre perte. Sous la figure du ser- « pent, dont le rampement tortueux étoit une vive image « des dangereuses insinuations et des détours fallacieux « de l'esprit malin, Dieu fait voir à Ève notre mère, le ca- « ractère odieux et tout ensemble le juste supplice de son « ennemi vaincu. Le serpent devoit être le plus haï de tous « les animaux, comme le Démon est la plus maudite de « toutes les créatures. Comme le serpent rampe sur sa « poitrine, le Démon justement précipité du ciel où il « avoit été créé, ne se peut plus relever... Dans l'inimitié « éternelle entre toute la race humaine et le Démon, nous « apprenons que la victoire nous sera donnée, puisqu'on « nous y montre une semence bénite par laquelle notre « vainqueur devoit avoir *la tête écrasée*, c'est-à-dire devoit « avoir son orgueil dompté, et son empire abattu par « toute la terre [1]. »

Cependant les hommes, en se multipliant, se corrompent de plus en plus, et s'abandonnent à tous les désirs de leur cœur. La science du mal fructifie; l'iniquité monte à son comble. Dieu ne reconnoît plus son image, et il se résout à venger sur le genre humain coupable l'outrage fait à sa sainteté. Les eaux du ciel et les flots de l'abîme couvrent la terre souillée, et engloutissent toutes les créatures vivantes. Une seule famille s'étoit préservée des désordres que punissoit la justice divine; elle échappe seule au déluge universel. Dieu la bénit au sortir de l'arche [2]; et, pour rassurer les hommes contre la crainte d'une nouvelle inondation, il met son arc dans les nues

[1] Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, IIe part., ch. I, p. 170, 171. Édit. de Versailles.

[2] *Genes.*, IX, 1.

pour leur être un signe perpétuel de sa promesse et de l'alliance qu'il fait avec eux [1]. Noé et ses enfants repeuplent la terre; ils se dispersent après la division des langues [2], et fondent les premiers empires. L'âge des Patriarches, parmi lesquels Abraham tient le premier rang à cause de sa vocation, dure jusqu'à Moïse, ou jusqu'à l'époque de la loi écrite donnée sur le mont Sina, l'an du

[1] Statuam pactum meum vobiscum, et nequaquam ultrà interficietur omnis caro aquis diluvii, neque erit deinceps diluvium dissipans terram. Dixitque Deus : Hoc signum fœderis quod do inter me et vos, et ad omnem animam viventem quæ est vobiscum in generationes sempiternas; arcum meum ponam in nubibus, et erit signum fœderis inter me et terram. *Genes.*, IX, 11-13. M. le comte de Stolberg observe que les anciens peuples regardoient l'arc-en-ciel comme un signe sacré. « Man findet sehr deutliche spuren von geheimnissvoller Bedeutung « der Regenbogens bey den alten Völkern. » Il trouve des traces de cette croyance dans la Perse, chez les Grecs et les Scandinaves. Homère dit expressément que *Zeus* a mis l'arc-en-ciel dans les nues pour être un signe aux hommes.

Τρεῖς, ἑκάτερθ' ἴρισσιν ἐοικότες, ἅς τε Κρονίων
Ἐν νεφεϊ στήριξε, Τέρας μερόπων ἀνθρώπων.

Tres ab utrâque parte iridibus similes, quas utique Saturnius
In nube fixit, signum articulatè loquentibus hominibus.

Iliad., VI, v. 27 et 28. — *Geschichte der Religion Jesu-Christi. Erster Theil.*, p. 64. Hamburg, 1811.

[2] Le souvenir de la tour de Babel et de la dispersion des hommes s'est conservé parmi les Chinois d'une manière très-remarquable. On sait que ce peuple n'a point de caractères alphabétiques, mais qu'il représente les idées au moyen de signes dont le nombre s'élève jusqu'à plus de quatre-vingt mille. Or, le signe d'une tour signifie *s'en aller, se séparer, un fils qui quitte son père.* Expliquez ce fait sans la tradition. *Vid. Stolberg, Geschichte der Relig. Jesu-Christi ; fünfte Beylage. Beleuchtung verschiedene spuren früher Ueberlieferung, etc. Erst. Th.*, p. 496. — Vid. et. Abyden. ap. Eus., *Præp. evangel.*, lib. IX, p. 416. — Herodot., lib. I, cap. CXXXI. — Plat. in Politic. — Et ali. ap. Joseph., *Antiq.*, lib. I, cap. IV et V.

monde 2513, selon le texte hébreu [1], ou 3943 selon le texte samaritain [2].

Voilà ce que nous apprenons dans la Genèse, et les traditions de tous les peuples; leur chronologie certaine, l'état physique même du globe que nous habitons, rendent témoignage à la vérité de ce récit.

« La nature, dit M. Cuvier, nous tient partout le même « langage; partout elle nous dit que l'ordre actuel des « choses ne remonte pas très-haut; et, ce qui est bien « remarquable, partout l'homme nous parle comme la na- « ture, soit que nous consultions les vraies traditions des « peuples, soit que nous examinions leur état moral et « politique, et le développement intellectuel qu'ils avaient « atteint au moment où commencent leurs monuments « authentiques [3]. »

Il n'est pas une science qui ne concoure à prouver l'exactitude, tous les jours mieux reconnue, des annales rédigées par Moïse [4]. La géologie démontre l'existence du déluge, et s'accorde avec l'Écriture sur l'époque de cette grande catastrophe. La philosophie du dernier siècle ne parloit que de la prodigieuse antiquité des Égyptiens, des Chaldéens, des Indiens, des Chinois. Aujourd'hui les écoliers même se moquent de cette antiquité chimérique,

[1] 1491 ans avant J. C.

[2] 1850 ans avant J. C. — Voyez Pezron, l'*Antiquité des temps rétablie*, p. 331.

[3] *Recherches sur les ossements fossiles des quadrupèdes*. Disc prélim.

[4] Voyez l'excellente dissertation de Jacquelot sur l'*Existence de Dieu*. Il y prouve, entre autres choses, que la question de l'âge du monde avoit été discutée avec un soin extrême par les anciens, et que toutes leurs recherches, aussi nombreuses que variées, confirment l'exactitude de la chronologie mosaïque, t. I, ch. IV et suiv.

dont les Goguet[1], les Fréret[2], les Bennettis[3], et d'autres savants du premier ordre[4], ont mis à découvert la fausseté. Plus on approfondit l'histoire de ces nations, plus on la voit se rapprocher, en ce qu'elle offre de certain, de la chronologie mosaïque. Celle des Indiens, que Voltaire y opposoit avec tant de hardiesse, ne remonte pas plus haut qu'Alexandre[5]. Enfin l'on sait comment le fameux Zodiaque de Denderah, transporté à grands frais d'Égypte en France, semble n'y avoir paru que pour détruire les objections qu'en tiroit l'incrédulité[6].

Mais nous avons encore dans la tradition universelle une preuve plus éclatante de la vérité des faits racontés par

[1] *Origine des lois, des arts, des sciences, etc.* Paris, 1778.

[2] *Chronologie chinoise*, t. XI, XII, XIII et XIV, des Œuvres complètes. Paris, 1796.

[3] Chronologia critica historiæ profanæ et sacræ in tomos VI tributa. Romæ, 1766.

[4] Bailly lui-même a ramené par des calculs très-simples la chronologie des Égyptiens, des Chaldéens, des Indiens et des Chinois à la chronologie mosaïque. Voyez *Histoire de l'astronomie ancienne, etc.*, p. 298 et suiv. Paris, 1781.

[5] « Le *Maha-Barata* des Indiens, ou prétendue grande histoire, « n'est qu'un poëme; leurs *Pouranas* ne sont que des légendes; et « l'on a beaucoup de peine, en les comparant avec les auteurs grecs et « romains, à établir quelques lambeaux d'une espèce de chronologie « interrompue à chaque instant, et qui ne remonte pas plus haut « qu'Alexandre.

« Il est prouvé aujourd'hui que leurs tables astronomiques, d'où « l'on vouloit déduire leur extrême antiquité, ont été calculées en ré- « trogradant; et l'on vient de reconnoître que leur *Suria Siddhanta*, « qu'ils regardent comme leur plus ancien traité scientifique d'astro- « nomie, et qu'ils prétendent révélé depuis plus de deux millions « d'années, ne peut avoir été composé que depuis environ 750 ans. » M. Cuvier, *Recherches sur les ossements fossiles.* Discours préliminaire.

[6] Il est maintenant reconnu que, des quatre fameux zodiaques découverts en Égypte, aucun n'est antérieur à la domination romaine.

Moïse. Toute la terre en a conservé la mémoire. La création du monde, celle de l'homme fait à l'image de Dieu, son innocence et sa félicité primitive ; la séduction de la femme par le serpent ; l'homme à son tour séduit par la femme, sa chute, sa punition pour avoir mangé du fruit qu'il lui étoit défendu de toucher ; les maux qu'entraîne bientôt sa désobéissance ; enfin le déluge, et un seul juste sauvé des eaux avec sa famille : telle fut, dans tous les temps, la croyance générale ; et on doit y joindre l'attente d'un Envoyé céleste, qui vaincroit le serpent, et délivreroit le genre humain [1].

Maintenant, qu'on s'explique : veut-on rejeter le récit de Moïse? Il faut rejeter en même temps la tradition du monde entier ; il faut nier ce qu'attestent non pas quelques peuples, mais tous les peuples ; il faut détruire, par conséquent, l'autorité du témoignage, et déclarer qu'il est impossible d'acquérir la certitude d'aucun fait, impossible même de le discuter, de juger à quel point il est ou n'est pas probable ; car pour cela il seroit nécessaire de le comparer avec d'autres faits également incertains, et d'où l'on ne pourroit dès lors rien conclure ; il faut dire que l'histoire n'est qu'un grand problème, un doute éternel, sans distinction de lieux ni d'époques, puisqu'à toutes les époques et dans tous les lieux, les faits qui ne frappent pas immédiatement nos sens ne sauroient nous être connus que par le témoignage ; il faut oublier cette ombre du passé qui fuit sans laisser de trace, et se ren-

[1] Les preuves de l'universalité de ces croyances se trouvent dans plusieurs ouvrages, auxquels nous renvoyons pour ne pas tomber dans des répétitions inutiles. Voyez Huet, *Alnetan. Quæst.*, lib. II. — Faber, *Horæ mosaïcæ*, vol. I, sect. I. — Maurice, *Hist. of Hindostan.* — *Asiatic Research.*, passim. — Stolberg, *Geschichte der Relig. Jesu-Christi. Erster Theil*, p. 335 et seq. Hamburg, 1811.

fermer dans le jour présent, incapables que nous sommes de savoir s'il eut une veille, et s'il aura un lendemain?

Il est vrai, et nous le confessons, les philosophes ne tirent point dans la pratique les dernières conséquences de leurs principes ; il n'y a point de sceptique parfait. Mais qu'importe qu'ils soient, ou non, d'accord avec eux-mêmes ? Ce n'est pas leur conduite, c'est leur doctrine que nous examinons. En la suivant jusqu'au bout, ils ne s'arrêteroient que dans le pyrrhonisme complet ; et s'ils conservent encore avec un reste de foi un reste de raison, c'est en violant leurs propres maximes. On éprouve une pitié profonde à la vue de cet extrême abaissement de l'intelligence. Qu'y a-t-il donc dans l'homme qui le porte à descendre jusque-là ? Esprits superbes, esprits déchus, dites-le-moi, si vous le savez ; expliquez-moi ce mystère qui étonne et consterne ma pensée. Hélas ! je vous demande ce que vous ignorez comme moi, l'impénétrable secret de l'orgueil, qui sera dévoilé, mais non sur la terre.

Considérez cependant, vous qui nous traitez d'hommes crédules parce que nous cédons à l'autorité du genre humain, considérez en quel abîme de contradictions vous vous précipitez ; car il vous est impossible de ne pas céder vous-mêmes tous les jours à quelque autorité moins grande. Vous croyez certains faits, ou à certains témoignages ; vous rejetez d'autres faits, ou d'autres témoignages, et ces témoignages que vous rejetez sont plus nombreux, plus constants, c'est-à-dire, offrent plus de motifs de croyance que ceux auxquels vous déférez. Si les premiers sont incertains, ceux-ci nécessairement le sont davantage. Vous y croyez pourtant, et vous y croyez contre la raison, puisqu'il est absurde qu'après avoir rejeté comme insuffisant un motif de croire, on croie sur un motif plus foible. Par quelles règles inconnues de certitude justifierez-vous un pareil jugement ? Pourquoi, ne croyant pas ce qui est plus

croyable ou plus attesté, croyez-vous ce qui l'est moins, et quelquefois infiniment moins? Voici pourquoi : dans le premier cas, *vous voulez* croire, et dans l'autre *vous ne le voulez pas*. C'est la volonté, une volonté libre qui détermine vos croyances. Ne dites donc plus que la foi n'est pas en votre pouvoir, et comprenez comment l'incrédulité peut être un crime.

Nous nous arrêterons peu aux temps qui précèdent la sortie d'Égypte. Aristée fait mention de Job [1]. Abraham fut toujours célèbre dans l'Orient [2]. Descendus de lui par Ismaël, les Arabes le reconnaissent pour leur père aussi bien que les Juifs. Ce que l'Écriture nous apprend de ce patriarche [3], de Loth et de la destruction des villes criminelles [4], de Jacob [5], de Joseph et du séjour des Israélites en Égypte [6], est confirmé par les auteurs profanes et par les traditions des Orientaux [7].

Ce n'est pas tout : ces faits se lient intimement aux faits qui précèdent et qui suivent ; ils en sont inséparables. La

[1] Arist., ex Polyhistor. ap. Euseb. *Præp. Evang.*, lib. IX, p. 430. Édit. Paris, 1628.

[2] Les disciples de Zoroastre le regardoient comme leur premier législateur. D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, art. Ust. et Usta, t. VI, p. 466.

[3] Vid. Beros., Hecatæ, Nicol. Damascen., Eupolem., Artapan., Melon., Alexand. Polyhist., ap. Euseb., *Præpar. Evang.*, lib. IX, p. 417, 418 et 422.

[4] Strab., lib. XVI. — Tacit., *Histor.*, lib. V, cap. VII. — Solin., cap. XXXV. — Huet, *Demonstr. evang.*, proposit. IV, p. 123.

[5] Demetr. et Theodot. ap. Euseb., loc. cit., p. 422 et seq. — Scalig. not. in frag. gr. — Bochart. Can., lib. II, cap. II. — Selden., *De Diis syris*, lib. V. — Heins. in Clem. Alex. Strom., lib. VII. — Casaub. ad Theoph., p. 295. — Herald. ad Arnob., lib. I. — Florid. Ouzel. et Elmenhorst. ad Minuc. *de Idolol.*, lib. I, cap. XXIX.

[6] Artapan. ap. Euseb., *Præpar. Evang.*, lib. IX, p. 429. — Justin., lib. XXXVI et al. ap. Voss., *De Origin. Idolol.*, lib. I.

[7] D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, passim.

véracité de Moïse prouvée, pour ce qui regarde l'histoire primitive de l'homme, par le témoignage du genre humain, ne permet donc pas de douter qu'il ne soit également véridique, lorsqu'il raconte les évènements postérieurs. A l'époque où il écrivoit, les enfants de Jacob ne formoient qu'une grande famille qui ne pouvoit pas avoir perdu le souvenir de sa propre histoire, et qu'il eût été impossible de tromper sur ce point. Pense-t-on que les Juifs ignorassent le nom de leur ancêtres et les principaux traits de leur vie, depuis Abraham? D'ailleurs, il auroit fallu que Moïse, pour n'être point démenti, pour ne pas acquérir la renommée d'un imposteur, qui lui auroit ôté tout crédit, eût trompé encore les Arabes et les nations circonvoisines séparées des Hébreux par leur culte et par une ardente inimitié. Son récit, loin d'être appuyé sur son seul témoignage, n'est donc en réalité que la tradition uniforme de plusieurs peuple, tradition d'autant plus certaine que, dans ces temps reculés, les peuples attachoient un prix extrême à conserver exactement la mémoire des faits relatifs à leur origine. La religion, les mœurs, l'intérêt même, concouroient à augmenter pour eux l'importance de ces annales de famille, qui, en établissant leur descendance, formoient leurs titres de propriété, et prouvoient que les pays dont ils étoient en possession leur appartenoient par droit d'héritage.

Délivrés par Moïse de la captivité d'Égypte, les Juifs reçoivent de ce grand homme envoyé de Dieu pour les constituer en corps de nation, leurs lois religieuses, politiques et civiles. Depuis cette époque jusqu'à Jésus-Christ, l'histoire de ce peuple offre une chaîne de faits dont on ne peut briser aucun anneau sans détruire la chaîne entière, et sans renverser en même temps presque toute l'histoire des anciennes monarchies de l'Orient, qui se rattache par de nombreux rapports à celle des Israélites.

La Providence a même permis que les circonstances les plus extraordinaires de la narration de la Bible fussent rappelées dans d'autres écrits, et par des païens même, comme pour ajouter encore une nouvelle autorité à l'autorité déjà plus que suffisante de l'Écriture sainte.

Un poëte, cité par Eusèbe, parle de Jacob et de son séjour en Égypte, de Joseph, de Moïse exposé sur les eaux et sauvé par la fille du roi [1]. Eupolème [2], Artapan [3], Démétrius [4], confirment dans tous ses points le récit de la Genèse et de l'Exode, l'oppression du peuple hébreu, la mission de Moïse, à qui Dieu apparoît au milieu d'un buisson ardent; les prodiges qu'il opère devant Pharaon, sa verge changée en serpent, les plaies dont il frappe l'Égypte, et dont la mémoire s'est conservée jusque dans ses coutumes [5]; le passage merveilleux de la mer Rouge, les Égyptiens engloutis dans ses flots, le voyage des Juifs dans le désert, le rocher qui s'ouvre et laisse couler des eaux abondantes, dès qu'il a été touché par la verge du conducteur d'Israël. La tradition des Tables de la loi données au sein d'une nuée, se trouve jusque dans l'Inde [6], et Berose, auteur chaldéen, atteste la destruction miraculeuse de l'armée de Sennacherib [7].

Nous pourrions alléguer d'autres témoignages anciens,

[1] Ezech. poeta tragic. ap. Euseb., *Præp. evang.*, lib. IX, cap. XXVIII, p. 436, seqq.

[2] Ap. Euseb., *ibid.*, cap. XXVI, p. 431

[3] *Ibid.*, cap. XXVII, p. 431, seqq.

[4] *Ibid.*, cap. XXIX, p. 439, seqq.

[5] Cæterum memoriam calamitatis hujus, quâ majores natu liberos amiserunt, retinuisse videntur Ægyptii, pecudes suas et arbores minio notare soliti circa vernum æquinoctium, quo tempore scilicet in tantos luctus inciderunt. *Alnetan.*, *Quæst.*, lib. II, cap. XII, n. 11, p 202.

[6] *Ibid.*, n. 19, p. 214.

[7] Beros., ap. Joseph. *Antiq.*, lib. X, cap. I et II.

et montrer, dans la fable même, d'évidentes allusions aux faits que rapporte l'historien sacré [1]. Mais quel besoin l'Écriture a-t-elle de ces appuis étrangers? elle se soutient assez par elle-même, et il n'y aura pour l'homme rien de vrai, si elle ne l'est pas. Ce qui fait naître en quelques esprits des doutes sur sa vérité, c'est que parmi les événements dont elle nous instruit, il y en a qui sortent visiblement de l'ordre ordinaire des choses. Nous parlerons de ce genre de faits dans un chapitre particulier. Ici nous prierons seulement d'observer, que les faits de cette nature que présente l'histoire des Juifs depuis leur délivrance de la captivité d'Égypte, ne sont pas en eux-mêmes plus merveilleux que beaucoup d'autres faits de l'histoire primitive. De quoi peut-on s'étonner après le récit de la création, de la chute de l'homme tenté par l'ange rebelle sous la forme d'un serpent, du déluge et de ses circonstances toutes prodigieuses? Or, le genre humain atteste ces faits, et son témoignage uniforme et perpétuel leur donne le plus haut degré de certitude possible. Les nier, ce seroit renverser la raison humaine. On est donc obligé nécessairement, ou de renoncer à la raison, ou d'admettre des faits extraordinaires, des miracles. Forcé de croire à plusieurs miracles rapportés dans les Livres saints, il seroit donc absurde de refuser de croire à aucune partie de ces mêmes Livres, sur l'unique motif qu'elle contient des faits miraculeux. Les temps antérieurs nous offrent des exemples certains de pareils faits. Pour savoir si des faits du même ordres sont également certains, il ne s'agit que d'examiner

[1] *Vid.* Nonn. Dyonis., lib. XX, XXIII, XXIV et XLV. Laissant à part tout esprit de système, on trouvera sur ce sujet des rapprochements très-curieux dans la *Démonstration évangélique* de Huet, l'*Histoire véritable des temps fabuleux* de l'abbé Guérin du Rocher, l'*Analyse de l'ancienne mythologie* de Bryant, et l'*Origine de l'idolâtrie païenne* de Faber.

s'ils sont attestés suffisamment : sous ce rapport, ils ne diffèrent point de tous les autres faits, et nous ne les en distinguerons point non plus en considérant les témoignages sur lesquels repose l'histoire du peuple de Dieu.

Nous avons prouvé que Moïse est l'auteur du Pentateuque, qui, outre le récit des événements dont les Juifs devoient garder la mémoire, renferme le code de leurs lois et le détail des nombreuses pratiques auxquelles ils étoient assujettis. Le Pentateuque a donc toujours été connu des Juifs. C'étoit pour eux un devoir de le lire. Les Lévites l'expliquoient au peuple ; et sans cela comment le peuple auroit-il pu obéir aux ordonnances du Législateur ? Mais dès lors il est impossible qu'aucun des faits rapportés dans le Pentateuque soit controuvé ; car ces faits avoient dû se passer en présence de la multitude, et par quels moyens le chef d'Israël auroit-il persuadé à toute une nation qu'elle avoit été témoin des faits merveilleux qu'il raconte, si elle ne l'avoit pas été réellement? Y a-t-il quelque exemple d'un pareil excès de stupidité chez aucun peuple ? et ne voit-on pas que pour nier des prodiges que tant de siècles attestent, on est contraint d'en admettre un plus grand que contredit l'expérience de tous les siècles? Pour qu'un peuple ignorât les principaux événements de son histoire, lorsque la génération qui y a pris part est encore vivante, il faudroit que toutes les lois du monde moral fussent renversées. Or le renversement des lois de la nature morale, est-il moins extraordinaire, moins incroyable, que la suspension des lois de la nature physique?

Les institutions du peuple juif, ses pratiques religieuses, ses usages, ses fêtes, ses hymnes supposent d'ailleurs la réalité des événements qu'ils rappellent, et dont ils sont destinés à conserver le souvenir. Ainsi, à moins de nier l'existence de ces institutions, de ces pratiques, de ces usages, de ces fêtes, ou à moins de nier l'existence des

Juifs, on ne peut nier leur histoire. Quand elle ne seroit pas écrite, on la retrouveroit encore presque tout entière dans leur impérissable législation, et dans la tradition qui en est comme le vivant commentaire.

Que les incrédules se résolvent donc à nier qu'il existe et qu'il ait jamais existé des Juifs ; ou qu'ils prouvent que les Juifs sont régis et le furent toujours par des coutumes et des lois différentes de celles qu'on lit dans l'Écriture, qu'ils avoient d'autres institutions, un autre culte, d'autres fêtes ; ou qu'ils nous montrent le rapport de ces fêtes, de ce culte, de ces institutions, de ces lois avec une histoire autre que celle qui est consignée dans les Livres saints. Qu'ils nous disent où ils ont découvert cette autre histoire, qu'ils en produisent les preuves, qu'ils citent les témoignages qui l'appuient ; et, lorsqu'ils auront achevé ce léger travail, qu'ils sachent que leur tâche est loin d'être remplie, et qu'ils n'ont rien fait encore.

Car enfin il sera nécessaire que cette histoire nouvelle et jusqu'à ce jour inconnue du monde entier, remonte jusqu'à Moïse, qu'elle explique et l'autorité qu'il exerçoit sur les Juifs, et les lois qu'il leur donna, et les fables sur lesquelles ont prétend qu'elles sont fondées. Elle devra rendre clairement raison de l'imposture du Législateur, et de l'incompréhensible crédulité du peuple.

Le penchant des Juifs à l'idolâtrie est certain de leur aveu. Jamais ils ne réclamèrent contre cette imputation si souvent reproduite dans leurs livres, ni contre les reproches de leurs prophètes, ni plus tard contre ceux des chrétiens. Ils confessent leur inclination à ce crime si énorme à leurs propres yeux ; et l'on conçoit qu'un peuple sensuel dut aisément être porté à cette violation de la loi divine, par l'exemple général des peuples qui l'environnoient. Le contraire seroit opposé à tout ce que l'on connoît de l'homme. L'idolâtrie n'étoit que le règne des passions. Or,

dira-t-on que les Juifs étoient exempts de passions, qu'ils étoient au-dessus de la nature humaine?

Si l'on avoue qu'ils ressembloient à tous les autres hommes, il n'est point d'absurdités égales à celles qu'on seroit obligé de soutenir pour nier le récit de la Bible. Car il faudroit dire que Moïse a contenu dans le devoir, et soumis aux lois les plus sévères, aux pratiques les plus gênantes, aux châtiments les plus terribles, un peuple violent, opiniâtre, et toujours prêt à la révolte, en lui persuadant qu'il étoit journellement témoin d'une foule de prodiges dont pas un n'avoit frappé ses regards. Choisissons pour exemple le passage de la mer Rouge. Pense-t-on qu'il y ait un peuple au monde à qui l'on pût faire croire contre le témoignage uniforme de ses sens et de sa mémoire, qu'il a traversé à pied sec un bras de mer dont les eaux, pendant ce passage, sont restées miraculeusement suspendues, pour engloutir ensuite en retombant ses ennemis qui le poursuivoient? Voilà ce que raconte Moïse, voilà ce qu'il rappelle aux Israélites pour les ramener au culte du vrai Dieu, lorsqu'ils l'abandonnent. Or, si ce fait eût été faux, conçoit-on rien de plus extravagant que de l'alléguer à un peuple emporté par ses passions, pour le détourner de l'idolâtrie et le faire rentrer dans l'obéissance?

L'Angleterre, en se séparant de l'Église de Jésus-Christ, a renoncé depuis plusieurs siècles au véritable culte de Dieu. Supposons que pour ramener les habitants de Londres à ce culte saint, un catholique leur tînt ce langage : « Eh « quoi! avez-vous donc oublié si vite les miracles opérés « en votre faveur; la Tamise suspendant son cours, son « lit desséché pour vous ouvrir un libre passage, ses flots « arrêtés sans aucune digue, et recommençant à couler « quand vous avez atteint l'autre bord? » Se trouveroit-il un homme, un seul, que ce discours persuadât? Quel autre effet produiroit-il que d'exciter la risée des enfants mêmes?

Et que devroit en attendre l'auteur sinon d'être aussitôt enfermé comme fou ?

Or, toute l'histoire des Juifs est remplie de faits aussi étonnants que le passage de la mer Rouge. Il n'y a presque point eu chez ce peuple de génération à qui, de siècle en siècle, on n'ait dit qu'elle avoit été témoin de semblables prodiges. Il y en avoit de perpétuels, tels que le rational du grand prêtre, la nuée qui couvroit le propitiatoire ; et toujours les Juifs ont cru ces prodiges, et pas un doute ne s'est élevé dans un seul esprit sur leur réalité, même après que les Sadducéens eurent attaqué l'immortalité de l'âme ; c'est-à-dire, que pendant quinze cents ans, il a existé une nation de fous, qui croyoient voir ce qu'ils ne voyoient pas, entendre ce qu'ils n'entendoient pas ; en un mot, dont les sens et la raison, toutes les fois qu'ils avoient un puissant intérêt à ne se point abuser, étoient constamment en contradiction avec la raison et les sens des autres hommes.

Quand quelques esprits obstinément aveugles admettroient la possibilité d'un pareil renversement de toutes les lois de l'ordre moral, que s'ensuivroit-il, si ce n'est que quelques esprits peuvent dépasser toutes les limites connues de l'extravagance ? Condamnés par le sens commun universel, qu'importeroit leur opinion particulière opposée à la décision sans appel du genre humain ? La question n'est pas de savoir si l'homme est maître de résister à l'évidence, jusqu'au point de nier la vérité de l'Écriture sainte, mais si la vérité de l'Écriture sainte est certaine ou appuyée sur des témoignages irrécusables ; et là-dessus nous en appelons au jugement du monde entier.

On ne choqueroit pas moins la raison en révoquant en doute l'histoire évangélique attestée par une multitude d'auteurs juifs et païens, dont les témoignages ont été re-

cueillis par Bullet[1] et Lardner[2]. Pendant plusieurs siècles, ceux même qui attaquoient la religion chrétienne n'ont point contesté les faits sur lesquels elle repose ; tant ils étoient avérés, tant leur certitude paroissoit inébranlable : et l'on viendroit aujourd'hui, sans autre preuve qu'une haine forcenée contre le christianisme, nier ce que confessoient Celse, Porphyre et Julien !

Deux sociétés ennemies s'accordent à reconnoître la vérité de ce que l'Évangile nous apprend de Jésus-Christ, et certes on ne pensera pas que les Juifs et les Chrétiens[3] se soient concertés pour tromper l'avenir de la même manière, sur celui que les uns blasphèment et que les autres adorent. Interrogeons d'abord les Juifs.

Peuple autrefois le peuple de Dieu, devenu non pas le tributaire, le serviteur d'un autre peuple, mais l'esclave du genre humain, qui, malgré son horreur pour toi, te méprise jusqu'à te laisser vivre : peuple opiniâtre, dont aucune souffrance, aucun opprobre n'a pu lasser ni l'orgueil, ni la bassesse ; qui ne trouve pas en toi-même un remords, un humble regret, une plainte pour désarmer le bras qui te frappe, et qui portes sans étonnement, depuis dix-huit siècles, tout le poids de la vengeance divine : peuple incompréhensible, cesse un moment le travail dont

[1] Histoire de l'établissement du christianisme tirée des seuls auteurs juifs et païens, où l'on trouve une preuve solide de la vérité de cette religion, in-4°.

[2] A large collection of ancient Jewish and Heathen testimonies of the truth of the christian religion, with notes and observations. 4 vol. in-4°.

[3] Aux Juifs et aux chrétiens il faut joindre les musulmans, qui admettent comme nous les faits évangéliques. Nous ne les nommons pas dans le texte, parce qu'ils ne sont, comme nous l'avons déjà dit et comme nous le prouverons dans le volume suivant, qu'une secte du christianisme.

tu te consumes sous le soleil, rassemble-toi des quatre vents où le souffle de Dieu t'a dispersé, viens et réponds : Est-il vrai qu'il ait existé dans ton sein un homme nommé Jésus, qui se disoit le Libérateur annoncé par tes prophètes[1] ?

Oui.

Est-il vrai qu'il ait paru au temps où l'on croyoit que le Messie devoit venir[2] ?

Oui.

Est-il vrai qu'il soit né dans le lieu où il étoit prédit que le Messie naîtroit ?

Oui.

Est-il vrai, laissant à part ce qu'il disoit de sa mission, que sa vie étoit pure[3] et sa doctrine sainte[4] ?

Oui.

Est-il vrai qu'il ait opéré ainsi que ses disciples des œuvres miraculeuses ?

Il est manifeste et nous ne pouvons le nier[5].

[1] Talmud Babil. Tract. Sanhedr., cap. VI.

[2] *Vid.* Talmud Hierosol. Tract. de Sanhedr. et libr. Berachoth, cap. Haiha Kore. Echa Rabbethi, seu Explic. Lamentat. Jerem., in cap. I. Rabbi Moys. Hadartan, Comment. in Genes. ad h. verb. *Et scriba de femore ejus*. Id. Comment. in Isa. cap. ultim. Le Rabbin Moïse, dit l'Égyptien, dans le livre *Sophrin*, dit que « Jésus de Nazareth a paru « être le Messie, qu'il a été mis à mort par le Sanhedrin, ce qui a été la « cause qu'Israël a été détruit par l'épée. » *Galatin. de Arcan. cathol verit.*, p. 179.

[3] Le *Toldoth Jeschu*, quoique rempli d'invectives sacriléges contre Jésus-Christ, ne lui fait aucun autre reproche que de s'être dit le Messie et le fils de Dieu.

[4] Triphon dit que les préceptes de l'Évangile sont si parfaits qu'on ne peut les observer. Vestra sanè, quæ in Evangelio quod dicitur, sunt præcepta tam magna et admiranda esse novimus, ut suspicio nostra sit à nemine illa servari posse. *S. Just. Oper.*, p. 227.

[5] Et conferebant ad invicem, dicentes : Quid faciemus hominibus istis? quoniam quidem notum signum factum est per eos, omnibus ha-

Malheureux! et qui t'a donc empêché de le reconnoître? Que te falloit-il de plus? Tu demandois *un signe du ciel*[1] : quelle force ce nouveau prodige eût-il ajoutée à tant de prodiges? Et ce juste qui rendoit la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, qui guérissoit toutes les langueurs, qui chassoit les démons, qui ressuscitoit les morts, qu'en as-tu fait? Est-il vrai que tu l'aies crucifié[2]?

Tout à coup un grand cri : *Que son sang soit sur nous, et sur nos enfants*[3]!

Juif! tu n'as pas fait en vain cette demande; ton souhait est accompli : ce sang est sur toi, il y sera toujours. Va, retourne à ton supplice; que le monde entier en soit témoin, jusqu'au jour où, reconnoissant et détestant ton crime, ce sang, ce même sang que tu as versé l'effacera.

La vérité des faits rapportés dans l'Évangile ne fût-elle attestée que par les chrétiens, ce seroit assez pour en établir invinciblement la certitude. *Je crois*, disoit Pascal,

bitantibus Jerusalem : manifestum est, et non possumus negare. *Act.* IV, 15 et 16, et *Joan.*, XI, 47. — Il est dit dans le *Toldoth*, que Jésus-Christ guérissoit les lépreux et ressuscitoit les morts, par la vertu du nom ineffable de Dieu, qu'il avoit dérobé dans le temple. Le même livre atteste les miracles de saint Pierre, qu'il appelle *Simon Céphas*. Le savant Heydeck, rabbin converti, nous apprend qu'encore aujourd'hui les Juifs continuent d'avouer les miracles de Jésus-Christ. « Prosiguen en nuestro tiempo en confesar los prodigios obrados por Jesu-« Cristo, con la diferencia que pretenden de haberlos obrado en « nombre de Belzebu. » *Defensa de la Relig. christian.*, t. III, p. 316, n. 385.

[1] Et accesserunt ad eum Pharisæi et Sadducæi *tentantes* : et rogaverunt eum ut signum de cœlo ostenderet eis. *Matth.*, XVI, 1.

[2] La trahison de Judas et toutes les principales circonstances de la passion du Sauveur, sont rapportées dans le *Toldoth Jeschu*, et dans le Talmud de Babylone, au traité du Sanhedrin, ch. VI.

[3] Et respondens universus populus, dixit : Sanguis ejus super nos, et super filios nostros. *Matth.*, XXVII, 25.

des témoins qui se font égorger; et tout homme sensé les croira, car on ne se passionne point pour des faits; et je ne sais d'ailleurs où seroit la séduction du mensonge qui ne conduit qu'aux tortures et à l'échafaud. Le désir de la gloire, des richesses, du pouvoir, peut créer des imposteurs; mais on ne trompe pas les hommes afin d'être pauvre, méprisé, persécuté, et ce sont là des biens qu'on n'est guère tenté d'acquérir au prix de sa vie. Cherchera-t-on à expliquer par le fanastisme ce sacrifice entier de soi-même? aussitôt se présentent de nouvelles absurdités. Le fanatisme est une passion ardente, sombre, implacable: que voit-on de pareil dans les Apôtres? Leur caractère c'est le calme, la simplicité, la douceur, et avant la mort de leur maître, une excessive timidité qu'ils avouent avec une candeur naïve. Saint Pierre reniant Jésus-Christ et tremblant devant une servante, étoit-il un fanatique? Les autres apôtres *dispersés comme des brebis sans pasteurs* [1]; saint Thomas refusant de croire que le Christ est ressuscité, s'il ne le voit de ses yeux et ne le touche de ses mains[2]; saint Paul devenant, de persécuteur, le plus humble disciple de ce même Christ qu'il doit annoncer aux Gentils: tous ces hommes, que le monde n'a connus que par leurs bienfaits, leur parfait désintéressement, leur charité compatissante, étoient-ils des fanatiques? Le fanatisme combat, domine, écrase ce qui lui résiste; eux n'ont su que mourir.

[1] Tunc dicit illis Jesus: Omnes vos scandalum patiemini in me, in istâ nocte. Scriptum est enim: Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis. *Matth.*, xxvi, 31.

[2] Thomas autem unus ex duodecim, qui dicitur Didymus, non erat cum eis quando venit Jesus. Dixerunt ergo ei alii discipuli: Vidimus Dominum. Ille autem dixit eis: Nisi videro in manibus ejus fixuram clavorum, et mittam digitum meum in locum clavorum, et mittam manum meam in latus ejus, non credam. *Joann.*, xx, 24 et 25.

Qu'on en pense, après tout, ce qu'on voudra ; qu'on suppose que les Apôtres étoient ou des fourbes, ou des enthousiastes, on ne gagne absolument rien par cette supposition, à moins qu'on ne suppose de plus que tous les premiers chrétiens, tous les Juifs qui accouroient pour être témoins des œuvres de Jésus-Christ, et ceux qui le bénissoient, disant : *Gloire au fils de David*[1] ! et ceux qui crioient : *Qu'on le crucifie*[2] ! étoient aussi des enthousiastes, ou des fourbes qui s'entendoient pour persuader au monde la vérité de faits innombrables qui n'existèrent jamais.

Car il faut remarquer que ces faits avoient dû être publics ; que les Apôtres en appeloient hautement au témoignage d'un peuple entier, d'un peuple en grande partie ennemi du christianisme, et dont les aveux ont dès lors une force irrésistible. *Aucune de ces choses*, disoit saint Paul, dans la Judée même, au roi Agrippa, *aucune de ces choses ne s'est passée dans un coin* obscur, *et vous n'en ignorez aucune*[3]. Parle-t-on de la sorte, quand on peut craindre une solennelle dénégation ? Et que répond Agrippa ? *Peu s'en faut que vous ne me persuadiez de me faire chrétien*[4].

Mais on doutera peut-être de ces circonstances mêmes, à cause qu'elles sont rapportées dans le livre des Actes.

[1] Turbæ autem, quæ præcedebant et quæ sequebantur, clamabant, dicentes : Hosanna filio David : Benedictus, qui venit in nomine Domini : hosanna in altissimis. *Matth.*, xxi, 9.

[2] Dicit illis Pilatus : Quid igitur faciam de Jesu, qui dicitur Christus? Dicunt omnes : Crucifigatur. Ait illis præses : Quid enim mali fecit? At illi magis clamabant, dicentes : Crucifigatur ! *Ibid.*, xxvii, 22 et 23.

[3] Scit enim rex ad quem et constanter loquor : latere enim eum nihil horum arbitror. Neque enim in angulo quidquam horum gestum est. *Act.* xvii, 26.

[4] In modico suades me christianum fieri. *Ibid.*, 38.

On ne doutera pas du moins que le christianisme n'ait existé dès le premier siècle de notre ère, ni par conséquent qu'il ait été annoncé par les Apôtres et les premiers disciples. Presque tous les peuples alors connus entendirent *la bonne nouvelle du salut*, qui se répandit avec la rapidité de la lumière[1]. L'authenticité du Nouveau Testament étant démontrée, nous savons certainement ce que racontoient les Apôtres, ce qu'ils enseignoient, ce qu'ils disoient d'eux-mêmes et des œuvres qu'ils opéroient publiquement. La propagation du christianisme prouve qu'on les crut. Le témoignage des prosélytes qu'ils faisoient à Jésus-Christ, est confirmé, comme on l'a vu, par le témoignage des Juifs et des païens. C'est donc le monde presque entier qu'il faut démentir, pour nier les faits évangéliques; ce sont presque toutes les nations soumises à la domination romaine qu'il faut accuser d'enthousiasme ou de fourberie ; c'est le principe de toute croyance qu'il faut anéantir ; car que trouvera-t-on de plus croyable que ce qui a été cru universellement?

Il n'y a qu'un insensé ou un fou d'orgueil qui puisse essayer d'opposer ses petites idées, ses petites opinions particulières au consentement commun. Ce que l'homme sait n'est rien en comparaison de ce qu'il ignore, et l'incrédule argumente toujours comme s'il savoit tout. Sa vie même ne lui est-elle pas incompréhensible? Qu'il en cherche la preuve dans ce qu'il connoît de son organisation, l'y découvrira-t-il ? Mettez un livre de physiologie entre les mains d'un philosophe; partant de la supposition qu'il renferme une science complète, il prouvera, s'il le veut,

[1] Fides ex auditu; auditus autem per verbum Christi. Sed dico : Numquid non audierunt? Et quidem in omnem terram exivit sonus eorum : et in fines orbis terræ verba eorum. *Ep. ad Roman.*, x, 17 et 18.

par mille raisons, l'impossibilité que l'être décrit dans ce livre existe. Comment lui répondroit-on? par le fait même de l'existence de cet être impossible. Et comment prouveroit-on ce fait? par le témoignage. Nous ne connoissons pas davantage, nous connoissons beaucoup moins le plan éternel de la Providence, l'ensemble des lois qu'elle a établies, que nous ne nous connoissons nous-mêmes; l'ordre universel nous échappe: et cependant l'incrédule raisonne constamment selon l'hypothèse qu'il en a une connoissance parfaite. Cela ne se peut pas, dit-il; donc cela n'est pas. Et qui l'assure que cela ne se peut pas? Il commence par mettre sa pensée à la place de celle de Dieu, et puis il prononce sans hésiter sa décision irrévocable. Qui ne voit qu'en contredisant le témoignage général des hommes, en niant un effet attesté, ou il suppose qu'il connoît toutes les causes qui peuvent rendre cet effet possible, toutes les volontés de l'Être tout-puissant, tous les motifs qui les déterminent, ou sa négation se réduit à ce triomphant argument : Je ne comprends pas que cela puisse être ; donc cela n'est pas. Comment lui répondre? encore par un fait. Cela est, donc cela peut être. Cela est, parce qu'un témoignage irrécusable l'affirme. Cela est, parce que, s'il n'étoit pas certain que cela fût, rien ne seroit certain, pas même votre négation, ou si vous l'aimez mieux, votre doute, qui n'est non plus qu'un fait connu seulement par le témoignage, par le vôtre d'abord, et ensuite par celui des personnes qui l'ont entendu. Cela est, parce qu'à l'instant même où vous dites, cela n'est pas, vous vous ôtez à vous-même le droit de prononcer aucun jugement, puisque votre raison proteste contre la raison humaine.

L'inspiration de l'Écriture, conséquence nécessaire de ce que nous avons établi, ne sauroit être niée par quiconque aura compris ce qui précède.

Car, premièrement, la vérité des faits rapportés dans

l'Écriture étant reconnue, l'inspiration de l'Écriture devient elle-même un fait aussi incontestable que tous les autres. La loi donnée par Dieu même sur le mont Sina est un *fait* identique avec l'inspiration de cette partie de l'Écriture. La mission de Moïse, prouvée par ses œuvres, prouvées elles-mêmes par tant de témoignages ; la promesse que Dieu lui fait *de mettre la parole sur ses lèvres, de lui enseigner ce qu'il doit dire*[1], sont des *faits* identiques avec l'inspiration de Moïse. Chaque livre de l'Ancien Testament offriroit de semblables preuves de son inspiration, ou bien on la trouveroit attestée dans un autre livre dont l'inspiration seroit prouvée de la même manière que l'inspiration du Pentateuque. La descente du Saint-Esprit sur les Apôtres et les premiers disciples de Jésus-Christ, le don des langues qu'ils reçurent, sont des *faits* identiques avec l'inspiration du Nouveau Testament ; car l'inspiration de l'auteur d'un livre prouve l'inspiration du livre, ou plutôt c'est une seule et même chose.

Secondement, sans anticiper sur ce que nous dirons des prophéties, il est manifeste que l'Écriture contient des prédictions successives intimement liées à des dogmes universels, prédictions parmi lesquelles il y en a dont l'accomplissement ne peut être, pour tout homme sensé, l'objet du plus léger doute. On ne peut pas douter que le Messie ne soit annoncé dans l'Écriture, avec les circonstances de son avénement, de ses souffrances et de sa mort. On ne peut pas douter que le Messie ne soit venu, qu'il n'ait souffert et qu'il ne soit mort, comme l'avoient marqué les Prophètes. On ne peut pas douter que la ruine prochaine de Jérusalem ne soit prédite dans l'Évangile : on ne peut pas douter davantage de l'accomplissement de

[1] Ego ero in ore tuo ; doceboque te quid loquaris. *Exod.*, IV, 12, seqq.

cette prophétie. Or, point de prophétie sans inspiration; donc les deux Testaments sont inspirés, en ce qu'ils contiennent de prophétique.

Troisièmement, nous avons montré que le christianisme est l'ensemble de toutes les vérités et de toutes les lois que Dieu a révélées à l'homme, et qu'il étoit impossible à l'homme de les connoître autrement que par une révélation divine[1]. Ces lois et ces vérités sont renfermées dans l'Écriture[2]. Ainsi l'atteste la société chrétienne, à qui l'on accordera sans doute de savoir quels sont les dogmes et les préceptes du christianisme. Les deux Testaments ne sont donc, dans leur partie dogmatique et morale, que la révélation divine; les deux Testaments contiennent donc la parole de l'auteur de la révélation, *la parole de Dieu;* parole *écrite* par ceux à qui la révélation a été faite immédiatement : donc les deux Testaments sont inspirés, au moins dans leur partie dogmatique et morale.

Mais, quatrièmement, les dogmes, les préceptes et les prophéties sont tellement mêlés à la narration des faits, dans le même livre, dans le même chapitre, dans le même verset; ils forment avec cette narration un tout dont chaque partie est tellement inséparable des autres, que, si la narration même n'étoit pas inspirée, il faudroit fort souvent admettre l'inspiration dans la moitié d'une phrase, et la nier dans l'autre moitié; chose absurde: donc les deux Testaments sont inspirés dans toutes leurs parties.

Cinquièmement, enfin, l'inspiration de l'Écriture est elle-même un dogme du christianisme; d'où il s'ensuit que, si on la nie, on renverse le christianisme, on nie la

[1] Voyez les chapitres I et XI, IVe part.

[2] On doit toujours entendre que, pour découvrir avec certitude ces lois et ces vérités dans l'Écriture, qui ne s'interprète pas elle-même, il est nécessaire qu'elle soit expliquée, d'après la tradition, par une autorité vivante et infaillible.

révélation, c'est-à-dire toutes les vérités, c'est-à-dire la raison humaine. Donc, encore une fois, l'Écriture a été inpirée de Dieu.

Et que de choses seroient sans cela inexplicables dans les Livres saints! Comment concevroit-on cette perpétuelle unité d'enseignement parmi tant d'écrivains dont plusieurs ont écrit à près de trois mille ans l'un de l'autre? Moïse, David, Isaïe, Malachie, nous donnent précisément la même idée de Dieu et de nos devoirs envers lui, nous annoncent le même Médiateur, tandis qu'on ne trouve pas deux philosophes, même contemporains, qui, lorsqu'ils parlent d'après leur seule raison, s'accordent sur ce qu'on doit penser de la Divinité, non plus que sur les préceptes fondamentaux de la morale. Comment se fait-il que les Évangiles, les Actes et les Épîtres des Apôtres ne forment ensemble, et avec les livres de l'Ancien Testament, qu'un corps de doctrine toujours la même depuis l'origine du monde[1]? Comment n'a-t-elle subi aucune modification, selon l'esprit des différents siècles, le génie particulier, et les opinions de chaque écrivain? Cette invariable uniformité est-elle dans la nature de l'homme? Et si l'Écriture n'est pas divine, de qui tient-elle ce caractère qui la sépare si visiblement de toutes les productions humaines, qui fait des pensées de tant d'hommes dispersés à de longues distances sur la route du temps, une seule pensée, éternelle comme Dieu, immuable comme sa vérité, féconde comme son amour?

Jusque dans le langage de l'Écriture, son inspiration se manifeste. On pourroit dire des Écrivains sacrés ce que disoient de Jésus-Christ les émissaires des Pharisiens: *Nul homme ne parla jamais comme cet homme*[2]. On voit, en

[1] Voyez le chapitre v, IVe part.

[2] Nunquàm sic locutus est homo, sicut hic homo. *Joann.*, VII, 46

les lisant, que le doigt de Dieu a touché leurs lèvres. Quelle simplicité naïve dans les récits! Quel charme de candeur et de vérité! Quelle grâce ingénue! c'est la parole dans sa pureté et son innocence primitive. Et puis, quelle force! quelle profondeur! quelle richesse d'images! quels regards jetés jusqu'au fond de la nature humaine! Qui a mieux senti ses misères? Qui a mieux connu sa grandeur? On entend des plaintes déchirantes sur le sort des enfants d'Adam; je ne sais quoi de funèbre enveloppe leurs destinées; un long gémissement, des cris d'angoisse, saisissent l'âme de tristesse et d'une secrète terreur: *Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée au misérable, et la vie à ceux qui sont dans l'amertume du cœur? qui attendent la mort et elle ne vient point*[1]? Voilà l'homme tombé, l'homme qu'un crime antique tourmente intérieurement. Et tout à coup une voix d'espérance s'élève et domine cette voix de douleur. L'œil du Prophète a découvert le salut dans l'avenir. Sion tressaille d'allégresse; elle relève sa tête couverte de cendre, et salue par des chants de joie, que l'univers entier redira, le Libérateur qui s'avance.

Tout ce qu'il y a de doux, de tendre, de terrible, de sublime, ne le cherchez point ailleurs que dans l'Écriture. Ici c'est Rachel pleurant ses enfants sur la montagne, *et elle ne veut point être consolée, parce qu'ils ne sont plus*[2]. Là c'est l'épouse céleste du vrai Salomon, qui soupire ses ineffables amours. « Mon bien-aimé est à moi, et je suis à « lui; il repose entre les lis, jusqu'à ce que l'aurore se « lève, et que les ombres déclinent. Filles de Sion, sortez

[1] Quarè misero data est lux, et vita his qui in amaritudine animæ sunt? qui exspectant mortem, et non venit. *Job.*, III, 20.

[2] Vox in excelso audita est lamentationis, luctus, et fletus Rachel plorantis filios suos, et nolentis consolari super eis, quia non sunt. *Jerem.*, XXXI, 15.

« et voyez le roi Salomon le front ceint du diadème dont « sa mère le couronna au jour de ses fiançailles, et au jour « de la joie de son cœur[1]. »

Ravis au-dessus du temps, les Écrivains sacrés semblent le discerner à peine dans l'éternité que leur pensée habite. Ils voient l'univers comme Dieu lui-même le voit. *Il a déployé les cieux ainsi qu'une tente*[2] : vient-il à s'irriter, *il les roule comme un livre ; et toute l'armée du ciel tombe comme la feuille de la vigne et du figuier*[3].

Si les cieux ressemblent à un pavillon qu'on dresse le matin et qu'on enlève le soir ; si le vent de la colère divine emporte toute la milice du ciel comme une feuille séchée, qu'est-ce donc que l'homme? *Un esprit qui s'en va et ne revient point*[4]. *Ses jours sont comme l'herbe, sa fleur est comme celle des champs ; un souffle passé, il n'est plus*[5]. Mais écoutez : *Ceux qui dorment dans la poussière, se réveilleront, les uns dans la vie éternelle, les autres dans l'opprobre, pour le voir toujours*[6].

Nul autre livre que l'Écriture ne nous apprend à parler à Dieu, à le prier ; et cela seul prouveroit que l'Écriture est divine. Elle dévoile à nos yeux l'ordre entier de la justice et de la providence du Très-Haut ; elle nous fait comprendre sa conduite sur le genre humain ; les épreuves du

[1] Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pascitur inter lilia, donec aspiret dies, et inclinentur umbræ.... Egredimini et videte, filiæ Sion, regem Salomonem in diademate, quo coronavit illum mater sua in die lætitiæ cordis ejus. *Cant.*, II, 16, 17 ; III, 2.

[2] Extendens cœlum sicut pellem. *Ps.* CIII, 3.

[3] Complicabuntur, sicut liber, cœli : et omnis militia eorum defluet, sicut defluit folium de vineâ et de ficu. *Isa.*, XXXIV, 4.

[4] Spiritus vadens et non rediens. *Ps.* LXXVII, 39.

[5] Homo, sicut fœnum dies ejus, tanquàm flos agri sic efflorebit, quoniam spiritus pertransibit in illo, et non subsistet. *Ps.* CII, 15 et 16.

[6] Qui dormiunt in terræ pulvere, evigilabunt, alii in vitam æternam, alii in opprobrium, ut videant semper. *Daniel.*, XII, 2.

juste, afin que ce qu'il y a de plus sublime dans la vertu soit révélé ; le supplice du méchant, afin que le crime tremble. Contemplez David, le père et tout ensemble la figure du Messie ; voyez-le détrôné par son propre fils, sortant de Jérusalem, traversant le torrent de Cédron, et, sans proférer une plainte, *allant où il doit aller*[1]. « Or David « montoit la colline des Oliviers, pleurant et marchant nu- « pieds, la tête couverte ; et tout le peuple, la tête cou- « verte, montoit en pleurant[2]. »

Mais voilà qu'un bruit lugubre s'élève du côté de l'Égypte. Dieu va punir l'orgueil de Pharaon et de son peuple. « Fils de l'homme, dis-lui : Tu as été comparé au lion des « nations, et au dragon des mers : tu agitois ta corne dans « les fleuves, tes pieds troubloient leurs eaux, et tu fou- « lois les fleuves. C'est pourquoi, voici ce que dit le Sei- « gneur : J'étendrai sur toi mes rêts, au milieu de la foule « des peuples, et je te tirerai dans mes filets, et je t'amè- « nerai sur la terre ; je te jetterai sur la face d'un champ, « et je ferai habiter sur toi tous les oiseaux du ciel, et je « rassasierai de toi tous les animaux de la terre. Les astres « du ciel s'attristeront sur toi, et j'étendrai les ténèbres sur « ton royaume, lorsque les tiens, blessés à mort, tombe- « ront au milieu de la terre, dit le Seigneur Dieu. Je trou- « blerai le cœur des peuples, quand j'amènerai tes débris « au milieu des nations, en des contrées que tu ignores.— « Et le Seigneur me dit : Fils de l'homme, commence le « chant lugubre sur la multitude d'Égypte : traîne-la, elle « et les filles des nations puissantes au fond de la terre, « avec ceux qui descendent dans le lac. En quoi es-tu plus

[1] Ego autem vadam quò iturus sum. *II Reg.*, xv, 20.

[2] Porrò David ascendebat clivum Olivarum, scandens et flens, nudis pedibus incedens et operto capite ; sed et omnis populus qui erat cum eo, operto capite ascendebat plorans. *Ibid.*, 30.

« beau ? Descends et dors avec les incirconcis. » Là sont tous ceux qui ont été tués par l'épée, chaque monarque au milieu des siens, Assur et tout son peuple, Œlam et tout son peuple, Mosoch, Thubal et tout son peuple, Edom et ses rois, et ses chefs, qui ont péri, eux et les leurs, par l'épée ; là sont tous les princes de l'Aquilon, et tous les chasseurs ; ils ont été conduits avec les morts, tremblants et confondus dans leur force. La multitude est couchée autour de leur fosse. « Ils ont dormi avec ceux « qui ont été tués par l'épée, et ils ont porté leur ignomi- « nie avec ceux qui descendent dans le lac. Ils ne dor- « miront point avec les forts, qui sont descendus dans « les enfers avec leurs armes, et qui ont posé leurs épées « sous leurs têtes. Leurs iniquités ont pénétré leurs os ; « parce qu'ils répandirent l'épouvante dans la terre des vi- « vants[1]. »

Des chants pleins de douceur, des hymnes d'une beauté sublime, reposent l'âme effrayée par ces sombres tableaux. Quelquefois on entend comme une voix du ciel, comme le son ravissant des concerts des anges ; quelquefois l'oreille est soudain frappée d'un bruit sinistre ; elle a entendu dans la nuit comme les soupirs de l'abîme.

Et que de préceptes admirables, que d'instructions profondes, que de vérités inaccessibles à notre foible esprit, nous sont révélés dans l'Écriture ! Ce n'est pas l'homme qui converse avec l'homme, qui se fatigue pour l'éclairer; c'est Dieu qui, d'un seul mot, illumine son intelligence, et remue tout son cœur. Il jette, en quelque sorte, à pleines mains, dans le style des prophètes, les merveilles de sa pensée, comme les mondes dans l'espace, et sa parole, élevée à une hauteur infinie au-dessus du langage humain, a un tel caractère de magnificence et d'empire, qu'on n'est point étonné que le néant lui ait obéi.

[1] Ezech., cap. XXXII.

L'Évangile, par sa simplicité même, est encore plus surprenant, plus manifestement divin. Il y a dans les Prophètes quelque chose d'ardent, de passionné, et comme un travail du désir pour atteindre un bien qu'ils ne possèdent pas, et auquel toute leur âme aspire : ils l'appellent avec l'accent de l'amour et de l'espérance; ils demandent à l'avenir celui qui doit sauver le monde ; ils s'élancent dans les cieux pour l'y chercher ; ils montent jusqu'au sanctuaire où réside le Très-Haut ; et, lorsqu'on a cessé de les voir, on entend encore, au milieu des tonnerres qui roulent au pied du trône de l'Éternel, leur voix qui invoque son Fils.

Dans l'Évangile, c'est le calme de la possession, la paix ravissante qui suit un immense désir satisfait, la tranquille sérenité du ciel même. Celui que la terre attendoit est venu : *le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous ; et nous avons vu sa gloire, la gloire du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité* [1]. Tout prend une face nouvelle : le temps des figures est passé ; le salut est accompli ; la nature humaine rassurée éprouve comme un grand repos qu'elle n'avoit point connu. Prenez un homme, qui vous voudrez ; qu'il raconte cet événement si longtemps l'objet de tous les vœux, ce mystère impénétrable de miséricorde et de justice, son langage pourra être pompeux, touchant, sublime. Voici l'Évangile :

« En ce temps-là on publia un édit de César Auguste,
« pour faire le dénombrement des habitants de toute la
« terre; et tous alloient pour se faire inscrire chacun dans
« sa ville. Joseph partit aussi de la ville de Nazareth en Ga-
« lilée, et vint dans la Judée à la ville de David, appelée

[1] Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis : et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti à Patre, plenum gratiæ et veritatis. *Joann.*, I, 14

« Bethléem, parce qu'il étoit de la maison et de la famille « de David, pour se faire inscrire avec Marie, son épouse, « qui étoit grosse. Pendant qu'ils étoient là, il arriva que « les jours de son enfantement s'accomplirent : et elle en- « fanta son premier-né, et elle l'enveloppa de langes, et elle « le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avoit point « pour eux de place dans l'hôtellerie. Or il y avoit dans le « même pays des pasteurs qui veilloient, gardant tour à « tour leur troupeau pendant la nuit ; et voilà qu'un ange « du Seigneur s'arrêta près d'eux, et une clarté divine les « environna, et ils furent saisis d'une grande crainte ; et « l'ange leur dit : Ne craignez point ; je vous annonce ce « qui sera pour tout le peuple une grande joie : il vous est « né aujourd'hui un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur, « dans la ville de David : et ceci sera le signe auquel vous « le reconnoîtrez : Vous trouverez un enfant enveloppé de « langes, et posé dans une crèche[1]. »

Pour nous élever jusqu'à lui, le Verbe divin descend jusqu'à nous. Ce qu'il y a de plus humble dans l'homme, c'est là ce qu'il choisit pour se l'approprier. *Il ne disputera point, il ne criera point, sa voix ne retentira point dans les places publiques*[2]. Il vient à nous *plein de douceur*[3]. Sa parole est simple, et cette parole est visiblement celle d'un Dieu. Voyez, dans saint Jean, l'entretien de Jésus avec la Samaritaine ; voyez le sermon sur la Montagne, le discours après la Cène, dont chaque mot est une source de vérité et d'amour, inépuisable ici-bas à notre cœur et à notre intelligence ; voyez le récit de la Passion ; voyez tout ; car tout est également divin. *Beaucoup de péchés lui sont remis,*

[1] *Luc.*, II, 1-12.

[2] Non contendet, neque clamabit, neque audiet aliquis in plateis vocem ejus. *Matth.*, XII, 19.

[3] Ecce rex tuus venit tibi mansuetus. *Ibid.*, XXI, 5.

parce qu'elle a beaucoup aimé[1]. *Laissez les petits enfants venir à moi*[2]. *Venez à moi, vous tous qui souffrez, et qui êtes oppressés, et je vous ranimerai. Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi, parce que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes ; car mon joug est aimable, et mon fardeau léger*[3]. Jamais rien de semblable ne sortit d'une bouche humaine. Et cette prière qui contient tout ce qu'une créature peut demander, tout ce qu'elle doit désirer, cette prière merveilleuse qui est comme le lien du ciel et de la terre, est-elle d'un homme? Est-ce un homme qui a dit : *Tout est consommé ?* Non, non, cette parole, qui annonce le salut du monde, n'appartient qu'à celui qui le créa.

L'authenticité, la vérité et l'inspiration de l'Écriture étant établies, il est impossible de nier la sainteté ou la divinité du christianisme ; car les livres qui contiennent sa doctrine ne peuvent avoir été inspirés de Dieu, que le christianisme lui-même ne soit divin. Les prophéties vont encore nous en fournir une nouvelle preuve.

[1] Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm. *Luc.*, VII, 47.

[2] Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos : talium enim est regnum Dei. *Marc.*, X, 14.

[3] Venite ad me omnes, qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vós. Tollite jugum meum super vos, et discite à me, quia mitis sum et humilis corde : et invenietis requiem animabus vestris. Jugum enim meum suave est, et onus meum leve. *Matth.*, XI, 28-30.

CHAPITRE XIII

PROPHÉTIES.

Parlons d'abord philosophiquement. L'homme, ainsi que tous les êtres doués d'intelligence, existe à la fois dans le passé, le présent, l'avenir. Il a le souvenir de ce qui fut, le sentiment de ce qui est, la prévoyance de ce qui sera. En cela consiste le grand don de la pensée, qui l'élève à une hauteur infinie au-dessus de la création matérielle, et le rapproche, par une merveilleuse ressemblance, du Créateur même[1] !

Cependant l'homme, dont l'esprit peut saisir la vérité ou *ce qui est* dans tous les points de la durée, l'homme qui déjà existe, ce qu'on devrait remarquer davantage, en des espaces illimités et même au delà du temps[2], par la noble partie de lui-même ; l'homme qui peut tout connoître, puis-

[1] Il est remarquable que le mot יהוה *Jehovah* offre ces trois modes d'existence unis dans le même nom, comme ils le sont dans le même être. C'est pourquoi saint Augustin appelle ce nom, *nomen æternitatis.*

[2] Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui. *Ps.* LXXVI, 6.

qu'il connoît Dieu, ne connoît rien néanmoins, comme nous l'avons montré, que par une véritable révélation, dont la parole est le moyen.

Au commencement Dieu lui révéla tout ce qu'il étoit alors nécessaire qu'il sût. Il lui dit le *passé*, c'est-à-dire de quelle manière il l'avoit tiré du néant, lui et tout l'univers qui s'offroit à ses regards. Il lui dit le *présent*, c'est-à-dire qu'il lui apprit ce qu'il étoit, et ce qu'étoient les êtres qui l'environnoient, les moyens de se conserver, les devoirs qu'il imposoit à sa raison, à son cœur, à ses sens. Il lui dit l'*avenir*, en l'instruisant de ses immortelles destinées.

Pour être ce que Dieu vouloit qu'il fût, l'homme devoit connoître toutes ces choses; et comme la connoissance en étoit également indispensable à tous les hommes, le Père du genre humain la transmit par la parole à ses enfants, et ceux-ci à leurs descendants. Voilà l'origine de la tradition.

Mais un déplorable changement s'étoit opéré dans les destinées de l'homme depuis sa chute. L'avenir ne pouvoit plus être le même pour lui après le péché; et cet avenir devoit être différent encore, selon que Dieu s'arrêteroit à des pensées de miséricorde ou de rigueur. Or, si l'homme coupable eût ignoré l'avenir qui l'attendoit, ce n'auroit plus été l'homme, mais je ne sais quel être incompréhensible qui, privé des biens attachés à son état primitif, et n'emportant du passé que le souvenir d'un crime inexpiable, auroit marché sous ce poids dans les ténèbres éternelles. S'il eût ignoré les desseins de Dieu sur lui, la place que lui assignoit la justice suprême, les devoirs nouveaux qu'elle lui prescrivoit, comment auroit-il pu concourir librement aux volontés de ce Dieu offensé, et lui obéir? L'ordre moral eût été détruit avec toute religion; car quelle religion, quelle loi morale pourroit-il

existier pour un être qui ne sauroit ni ce qu'il doit croire, ni ce qu'il doit faire, ni ce qu'il doit espérer ou craindre ?

Ainsi la religion, la morale, l'intelligence même, supposent la connoissance d'un certain ordre relatif à l'être intelligent, ordre qui embrasse le passé, le présent et l'avenir, et qui dépend des volontés libres de Dieu.

Il falloit donc qu'après sa chute, l'homme cessât d'être homme, ou que Dieu lui révélât ce qu'il avoit résolu à l'égard de ses futures destinées. Il falloit donc que Dieu lui parlât de nouveau, et que l'homme auquel il parleroit transmît aux autres hommes sa parole nécessaire à tous. Voilà la prophétie, et l'on comprend qu'elle forme une partie essentielle de la révélation, de l'ordre moral et religieux, en un mot, de tout ordre relatif aux êtres intelligents.

Que si l'on demandoit pourquoi Dieu n'a point révélé immédiatement à tous les hommes l'avenir qui les intéresse, ce ne seroit pas demander la raison de la prophétie, ce seroit demander pourquoi tous les hommes ne sont pas prophètes.

A cette question il y a une réponse de fait qui suffit : Dieu ne l'a pas voulu. Qu'importent ses motifs? Quels qu'ils soient, ils sont dignes de lui, et il n'y auroit point de folie plus grande que d'argumenter de notre ignorance contre sa sagesse.

Mais, de plus, ne voit-on pas que la révélation de l'avenir, faite immédiatement à chaque homme, renverseroit l'ordre que Dieu a établi et qui est fondé sur la transmission des connoissances nécessaires par le témoignage ? Ne voit-on pas que ce qu'on demande par rapport à la prophétie, on pourroit le demander, avec autant de raison, pour tout le reste, et que cette question particulière implique une question générale que voici : Pourquoi Dieu ne

révèle-t-il pas immédiatement à chaque homme ce qu'il est nécessaire que chaque homme sache? c'est-à-dire pourquoi chacun de nous n'est-il pas indépendant? pourquoi la société existe-t-elle? pourquoi le langage, la tradition, l'autorité, l'obéissance? pourquoi la foi? pourquoi la religion? pourquoi l'homme? A cela nous n'avons qu'un mot à répondre : Demandez-le à celui qui l'a fait.

Loin donc que la prophétie ou la prédiction de choses futures que l'homme n'a pu connoître que par une révélation divine, soit incroyable en elle-même, il est impossible, l'homme existant, de concevoir qu'elle n'existe pas. Et comme les motifs pour lesquels Dieu se détermine à révéler l'avenir peuvent et doivent échapper souvent à notre intelligence, toutes les questions qu'on peut raisonnablement former sur les prophéties se réduisent à deux questions de fait, l'existence même de la prophétie et son accomplissement; en d'autres termes : Est-il certain que telle prophétie ait été faite? est-il certain qu'elle soit accomplie? deux points dont on peut s'assurer, comme de tous les autres faits, par le témoignage.

Cette simple observation suffit pour faire sentir l'immense absurdité de ce que dit Rousseau dans l'*Émile* : « Aucune prophétie ne sauroit faire autorité pour moi ; « parce que, pour qu'elles la fissent, il faudroit trois « choses dont le concours est impossible, savoir, que « j'eusse été témoin de la prophétie, que je fusse témoin « de l'événement, et qu'il me fût démontré que cet évé- « nement n'a pu cadrer fortuitement avec la prophétie ; « car, fût-elle plus précise, plus claire, plus lumineuse « qu'un axiome de géométrie, puisque la clarté d'une « prédiction faite au hasard n'en rend pas l'accomplisse- « ment impossible, cet accomplissement, quand il y a « lieu, ne prouve rien, à la rigueur, pour celui qui l'a « prédit[1]. »

[1] *Émile*, liv. IV, t. III, p. 23 et 24. Ed. de 1793.

Reprenons les questions posées plus haut : Est-il certain que telle prophétie ait été faite ? Est-il certain qu'elle soit accomplie? Pour en être certain, répond Rousseau, il faudroit que j'eusse été témoin de la prophétie et que je le fusse de l'événement. On ne peut donc, suivant Rousseau, être certain qu'une chose ait été dite, à moins qu'on ne l'ait entendue soi-même, qu'un événement soit arrivé, à moins de l'avoir vu de ses propre yeux. Il accorde donc plus de confiance au témoignage unique de ses sens qu'au témoignage uniforme des sens de plusieurs hommes, et même de tous les hommes, car rien ne modifie sa proposition. Il nie donc la possibilité de s'assurer d'aucun fait par le témoignage. Il nie spécialement qu'on puisse être certain de l'authenticité d'un livre quelconque, puisque la nature des choses qu'il renferme est indifférente dans le cas présent. S'il est, en effet, permis de douter du témoignage général des hommes, quand ils affirment qu'un autre homme a dit ou écrit que le soleil cesseroit de se lever l'an prochain, il est également permis de douter de leur témoignage quand ils affirment qu'un homme a dit ou écrit que le soleil s'est levé l'an dernier. Que si vous supposez que les sens d'un grand nombre d'hommes ont pu les tromper en cette circonstance, qu'il est possible qu'ils aient cru voir ou entendre ce qu'ils n'ont ni entendu ni vu ; sur quel fondement prétendez-vous que leur rapport est toujours fidèle, que seul d'entre les mortels vous voyez toujours réellement ce que vous croyez voir, vous entendez ce que vous croyez entendre, et que la certitude, refusée au reste du genre humain, est un privilége personnel qui n'appartient qu'à vous ?

Ce n'est pas tout : il existe une multitude de faits dont jamais aucun homme ne pourroit être certain, d'après les maximes de Rousseau, et ce sont précisément les faits qui, au jugement de tous les hommes, sont le moins sus-

ceptibles de doute, les faits qui intéressent un pays, un peuple entier, qui se manifestent à la fois en plusieurs lieux, et souvent ne s'accomplissent que dans un temps assez long; par exemple, une vaste inondation, une peste universelle, un soulèvement général, une conquête, la chute d'un empire. Afin d'acquérir le droit de douter des prophéties, parmi lesquelles il en est qui annoncent de semblables événements, Rousseau renverse donc la base de toutes les histoires, aussi bien que de toutes les sciences, qui se composent presque entièrement de faits généraux connus seulement par le témoignage, d'observations et de calculs si nombreux, qu'un homme ne pourroit sans folie entreprendre de les vérifier. Il renverse la société même, il détruit le fondement de toutes les relations qu'elle établit entre les hommes, puisqu'il n'est possible à aucun d'eux de s'assurer par ses propres sens de l'existence de toutes les lois, de toutes les institutions, de toutes les coutumes, et de tous les traités, en un mot des faits innombrables sur lesquels repose l'ordre public et le commerce du genre humain.

Outre la condition d'être témoin de la prophétie et de l'événement qu'elle annonce, Rousseau veut encore *qu'il lui soit démontré que cet événement n'a pu cadrer fortuitement avec la prophétie, parce que*, dit-il, *la clarté d'une prophétie faite au hasard n'en rend pas l'accomplissement impossible.* D'où il suit que, selon Rousseau, on ne sauroit être certain qu'une prédiction est réellement prophétique que *lorsque son accomplissement est impossible.* Ainsi, d'un côté, s'il y a prophétie, il est impossible qu'elle s'accomplisse, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de prophétie; et d'un autre côté, si elle s'accomplit, ce n'est pas une prophétie, puisque l'événement prouve que son accomplissement étoit possible. N'admirez-vous pas cette puissante logique?

Si Rousseau, quoique ses paroles n'admettent guère cette explication, prétend seulement qu'on doit être certain que l'accomplissement de la prophétie n'est pas un simple effet du hasard, il ne dit rien que tous les hommes n'avouent sans difficulté ; et tous encore ils lui diront, avec l'orateur romain, que « le hasard n'imite jamais par« faitement la vérité, qu'il ne lui ressemble jamais en tout « point[1], » que le sens commun distingue aisément ce qui peut être un effet fortuit de ce qu'on doit attribuer à une cause certaine, sans quoi, ne pouvant pas même soupçonner l'existence de l'ordre, nous n'en aurions aucune idée.

« Je ne dois point être surpris qu'une chose arrive lors« qu'elle est possible, et que la difficulté de l'événement « est compensée par la quantité des jets, j'en conviens. « Cependant, si l'on me venoit dire que des caractères « d'imprimerie, projetés au hasard, ont donné l'Énéide « tout arrangée, je ne daignerois pas faire un pas pour « aller vérifier le mensonge. Vous oubliez, me dira-t-on, « la quantité des jets; mais de ces jets-là combien faut-il « que j'en suppose pour rendre la combinaison vraisem« blable? Pour moi, qui n'en vois qu'un seul, j'ai l'infini « à parier contre un que son produit n'est point l'effet du « hasard[2]. »

Sophiste, reconnoissez vos paroles et ne dites plus que la *clarté d'une prophétie ne rendant pas son accomplisse-*

[1] Quidquam casu esse factum, quod omnes habet in se numeros veritatis? Quatuor tali jacti casu venereum efficiunt; num etiam centum venereos, si CCCC talos jeceris, casu futuros putas? Adspersa temerè pigmenta in tabula, oris lineamenta effingere possunt; num etiam Veneris Coæ pulchritudinem effingi posse adspersione fortuitâ putas? Sus rostro si humi A litteram impresserit, num propterea suspicari poteris Andromacham Ennii id eâ posse describi?..... Sic enim se profectò res habet, ut numquàm perfectè veritatem casus imitetur. Cicer., *De divinat.*, lib. I, cap. XIII, n. 23.

[2] *Émile*, liv. IV, t. II, p 312.

ment impossible, cet accomplissement, quand il a lieu, ne prouve rien, à la rigueur, pour celui qui l'a prédit; car la possibilité que cet accomplissement soit l'effet du hasard peut être telle, de votre aveu, qu'elle n'ait en sa faveur qu'une chance unique contre une infinité d'autres chances. Or, quand il y a *l'infini à parier contre un* qu'un homme est véritablement prophète, on ose penser qu'à *la rigueur* cela *prouve* quelque chose pour lui ; et cette preuve est si forte à vos propres yeux, que vous l'employez pour établir l'existence du souverain Être.

Mais allons plus loin : en excluant la condition contradictoire d'une impossibilité *absolue* dans l'accomplissement, toutes les conditions requises par Rousseau pour qu'une prophétie *fasse autorité,* conditions dont il juge *le concours impossible*, peuvent se rencontrer, et se sont en effet rencontrées réellement. Les Apôtres ont entendu, ou ils ont pu entendre Jésus-Christ prédire sa résurrection. Les Apôtres ont vu, ou ils ont pu voir Jésus-Christ ressuscité. La résurrection d'un mort est un événement que *le hasard* n'a pu opérer. Donc il peut y avoir des prophéties qui, suivant Rousseau lui-même, *fassent autorité;* et les Pères ont eu raison d'enseigner que la prophétie est un caractère distinctif et le témoignage authentique de la Divinité, qui connoît seule l'avenir, parce qu'elle seule connoît ses volontés et les volontés libres des créatures [1].

[1] « La prophétie est le caractère distinctif de la Divinité : la connois-« sance des choses futures est au-dessus de l'intelligence humaine. « L'accomplissement de la prophétie est donc une preuve sans répli-« que que Dieu en est l'auteur. » *Origen. contr. Cels.*, lib. VI, n. 10. Idoneum, opinor, testimonium Divinitatis veritas Divinationis. Tertullian., Apolog., cap. xx. — S. Iren., lib. I, cap. xiii, n. 2. — *Aut. quæst. et respons. ad orthod. resp. ad qu.* 146. — Minut. Felix *in Octavio.* — S. Hilar., lib. IX, *de Trinit.* — S. August., *De divinat. dæmon.*, cap. v.

En considérant la nature de l'homme et les lois qui en dérivent, nous avons reconnu que la prophétie est une suite nécessaire de ses lois, et que l'ordre entier de nos devoirs repose sur la révélation de l'avenir. Mais quand nous serions incapables de concevoir la nécessité ou même l'utilité de la prophétie, quand ses rapports avec l'ordre général échapperoient à notre raison, son existence, attestée par tous les peuples dans tous les siècles, seroit encore un fait au-dessus du plus léger doute, un fait aussi certain que l'existence de l'homme même.

Cet accord universel, qui forme, suivant Aristote, la plus puissante preuve [1], avoit frappé Cicéron. « C'est, dit-il, « une opinion très-ancienne, descendue des temps héroï- « ques jusqu'à nous, et affermie par le consentement du « peuple romain et de toutes les nations, qu'il existe parmi « les hommes une certaine divination que les Grecs ap- « pellent d'un nom qui signifie le pressentiment et la « science des choses futures. Chose magnifique et salu- « taire, si elle existe réellement, et qui, plus qu'aucune « autre, rapproche notre nature de la nature divine... Or « je ne vois aucune nation, si polie qu'elle soit et si sa- « vante, ou si grossière et si barbare, qui ne croie que l'a- « venir est annoncé, que plusieurs le connaissent et peu- « vent le prédire [2]. »

[1] Κράτιστον πάντας ἀνθρώπους, κ. τ. λ. Potentissima probatio est, si in id quod dicitur omnes consentiant. *Arist.*

[2] Vetus opinio est, jam usque ab heroicis ducta temporibus, eaque et populi romani et omnium gentium firmata consensu, versari quamdam inter homines divinationem, quam Græci μαντικὴν appellant, id est, præsensionem et scientiam rerum futurarum. Magnifica quidem res et salutaris, si modò est ulla; quâque proximè ad deorum vim natura mortalis possit accedere... Gentem quidem nullam video, neque tam humanam atque doctam, neque tam immanem atque barbaram, quæ non significari futura, et à quibusdam intelligi, prædicique posse cen-

Cette croyance étoit fondée, en premier lieu, sur la tradition primitive. Il y a eu des prophètes dès le commencement [1]. Le premier homme apprit de Dieu qu'il sortiroit de la femme une semence bénie qui écraseroit la tête du serpent [2]. Hénoch, suivant saint Jude et Philon [3], Noé [4], Abraham [5], Isaac [6], Jacob [7], Joseph [8], reçurent de Dieu l'esprit prophétique ; et l'on a vu que tout le genre humain avoit conservé le souvenir des antiques oracles qui annonçoient au monde un Libérateur [9].

Secondement, Dieu ne cessa point, même depuis la loi écrite, de susciter parmi les gentils de véritables prophètes, pour procurer à tous les hommes le moyen de parvenir au salut, et pour assurer en particulier celui des élus. Balaam en offre un exemple. « Dans tous les temps, dit « Origène, la sagesse divine descendant dans les âmes des « justes, en a fait des prophètes et amis de Dieu [10]. »

Saint Augustin s'exprime sur ce point en des termes non moins exprès. « S'il y a eu des prophètes chez le peuple « juif, il y en a eu aussi chez les autres peuples, et ils ont « prédit des choses qui regardent Jésus-Christ [11]. » Et en-

seat. Cicer., *De divinat.*, lib. I, cap. I, n. 1 et 2. — Vid. et. *Origen. contr. Cels.*, lib. I, n. 36. — Machiavel, *Discours sur Tite Live*, I, 56. — M. de Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg*, XIe entretien, t. II, p. 348 et suiv.

[1] S. Epiphan. adv. hæres., p. 6.

[2] *Genes.*, III, 15.

[3] S. Jud. epist. 14. — Phil. lib. *Quis rerum divin. hæres.*, p. 517.

[4] *Genes.*, VI.

[5] *Ibid.*, XX, 7.

[6] *Ibid.*

[7] *Ibid.*, XLIX.

[8] *Ibid.*, XXXVII.

[9] *Voyez* le ch. XXVII.

[10] *Origen. contr. Cels.*, lib. IV, n. 7. Traduct. de Gourcy.

[11] Siquidem de populo Judæorum fuerunt prophetæ, per quos Evan-

core : « On croit avec raison qu'il y a eu chez les autres « nations des hommes à qui le mystère de Jésus-Christ a « été révélé, et qui ont été poussés à le prédire [1]. »

Clément d'Alexandrie n'en doutoit point, et ses paroles montrent même qu'il regardoit ce sentiment comme une tradition apostolique [2]. Il ne faut pas s'étonner de l'entendre nommer les Sibylles. Presque tous les anciens Pères [3], et saint Augustin lui-même [4], les ont crues véritablement inspirées. On a tout lieu de croire que, sous ce nom,

gelium, cujus fide credentes justificantur, ante promissum esse testatur...; fuerunt enim et prophetæ non ipsius, in quibus etiam aliqua inveniuntur quæ de Christo audita cecinerunt. S. August., *Epist. ad Rom., inchoat. Exposit.*, cap. III, part. II, col. 926.

[1] Non incongruè creditur fuisse et in aliis gentibus homines, quibus hoc mysterium revelatum est, et qui hoc etiam prædicere impulsi sunt. *De Civit. Dei.*, lib. XVIII, cap. XLVII, t. III; t. VII, col. 530.

[2] Quod enim quemadmodùm Judæos Deus salvos esse voluit, dans eis prophetas, ità etiam Græcorum spectatissimos *propriæ suæ linguæ prophetas excitatos*, prout poterant capere Dei beneficentiam, à vulgò se crevit, præter Petri predicationem, declarabit Paulus Apostolus dicens : Libros quoque sumite, agnoscite Sibyllam quomodo unum Deum significat, et ea qua sunt futura : et Hydaspen sumite et legite, et invenietis Dei filium multò clariùs et apertiùs esse scriptum et quemadmodùm adversùs Christum multi reges instruent aciem, qui eum haben odio, et eos qui nomen ejus gestant, et ejus fideles, et ejus tolerantiam et adventum. Clem. Alexandr., *Strom.*, lib. VI, p. 636.

[3] S. Justin, *Cohort. ad Græc.*, p. 34, 36. — Lact., *Divin. Instit.*, lib. IV, cap. XV.

[4] Omninò non est cui alteri præter Dominum Christum, dicat genus humanum :

Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetuâ solvent formidine terras.

Quod ex Cumæo, id est, ex Sybillino carmine se fassus est transtulisse Virgilius ; quoniam fortassis illa vates aliquid de unico Salvatore *in spiritu audierat*, quod necesse habuit confiteri. *S. August.*, *Epist.* CCLVIII *ad Martian.*, n. 5, t. II, col. 884.

qui ne désigne aucun personnage certainement connu, de vraies prophéties avoient cours chez les Grecs et chez les Romains. Quoiqu'on en ignorât les auteurs, elles ne laissoient pas de produire leur effet, en dirigeant la foi et l'espérance des justes vers le Sauveur attendu, et en préparant les peuples à le reconnoître. Il est possible qu'on ait attribué faussement plusieurs prophéties aux Sibylles; cependant Lactance, après en avoir cité de très-frappantes, assure que quiconque a lu Cicéron, Varron, et d'autres écrivains qui vivaient avant Jésus-Christ, ne pensera point qu'elles soient supposées [1].

Au reste, nous prions de bien remarquer que nous ne nous autorisons d'aucune de ces prédictions incertaines. Si nous en parlons, c'est uniquement pour montrer que les Pères ont cru que l'esprit prophétique étoit répandu chez tous les peuples [2], quoique sans doute beaucoup moins

[1] His testimoniis quidam revicti solent eò confugere ut aiant, non esse illa carmina Sibyllina, sed à nostris conficta, atque composita : quod profectò non putabit, qui Ciceronem, Varronemque legerit, aliosque veteres, qui Erythræam Sibyllam, cæterasque commemorant, quarum ex libris ista exempla proferimus ; qui autores antè obierunt, quàm Christus secundum carnem nasceretur. Lactant., *Divin. instit.*, lib. IV, cap. XV.

[2] Saint Thomas le dit expressément. « Dicendum, quod multis « gentilium facta fuit revelatio de Christo : ut patet per ea, quæ præ- « dixerunt. » 2. 2. *Quæst. II*, art. VII. C'est aussi ce que pensoient Sixte de Sienne et le savant évêque d'Avranches. Le premier s'exprime ainsi : « Gentilibus verò, si qui absque Mediatoris notitiâ salu- « tem sunt asseculi, sat fuit habere fidem in unicâ Dei credulitate in- « clusam ; hoc est ut Deum esse crederent humani generis servatorem « juxta ordinem in suâ admirabili Providentiâ occultum, *et aliquibus* « *ipsorum vatibus, ac sibyllis peculiari privilegio revelatum*. » Sixt. Senens., *Biblioth. sancta*, lib. VI. *Annot.* LI, p 490. Voici maintenant les paroles de Huet, qui attribue une véritable inspiration à Confucius : « Quodque multò magis mirere, scriptum reliquit in libris suis magnus « ille sinicæ doctrinæ antistes Confucius, Verbum aliquando carnem

que chez le peuple choisi de Dieu pour être le dépositaire des promesses.

Il y avoit encore entre les Juifs et les autres nations une différence importante. Celles-ci n'avoient point d'Écriture sacrée, parce qu'il n'existoit point parmi elles de tribunal souverain divinement établi pour en être l'infaillible interprète. La connoissance des dogmes et des devoirs se conservoit, comme les prophéties, par la tradition. Les Juifs seuls possédoient la parole de Dieu consignée dans des monuments authentiques; de sorte que la doctrine du genre humain, avant la venue du Messie, doit être cherchée et ne peut être trouvée que dans la tradition universelle, et cette tradition atteste l'existence du don prophétique dans le monde entier. Sans cela, on ne pourroit pas même concevoir la Religion, puisqu'elle est entièrement fondée sur un Rédempteur attendu, et par conséquent prédit.

Les prophéties nombreuses que renferme l'Écriture peuvent être divisées en trois classes :

1° Celles qui ont eu leur accomplissement avant Jésus-Christ;

2° Celles que Jésus-Christ lui-même a accomplies ;

3° Les prophéties de Jésus-Christ et des Apôtres, parmi lesquelles il en est plusieurs qui ont eu déjà leur accomplissement, et d'autres qui ne l'auront qu'à la fin des temps.

Les premières servoient à fortifier la foi des secondes; elles étoient comme la preuve de leur accomplissement fu-

« futurum; annumque quod id facturum esset, cum nempè ipsum quo « Christus Dominus natus est, *animo prævidit.* » *Alnetan. Quæst.*, lib. II, cap. XIII, p. 235. — Les musulmans croient que Dieu a successivement envoyé dans le monde un grand nombre de prophètes, et Sale présume qu'ils tiennent cette tradition des Juifs et des chrétiens. *Prelim., Discourse on the Koran*, sect. IV, vol. I, p. 99.

tur pour ceux qui n'en devoient pas être témoins. Qu'elles se soient vérifiées exactement, qui pourroit en douter, après le témoignage unanime de ceux qui en étoient les dépositaires, l'objet, et qui dès lors ont pu mieux que personne et les entendre, et en faire l'application aux événements? Nier l'existence de ces prophéties, ce seroit nier l'existence de l'Écriture; nier leur accomplissement, ce seroit nier l'histoire des Juifs.

Il y a plus: ce seroit nier encore l'histoire des nations voisines, et celle même des puissantes monarchies de l'Orient, que Dieu faisoit servir à l'exécution de ses desseins sur son peuple, et dont, par ce motif, les destinées furent souvent prédites. Ainsi la prise de Babylone par Cyrus est annoncée dans Isaïe et Jérémie [1], avec ses plus légères circonstances. Le Prophète a tout vu, jusqu'au moyen que le vainqueur emploieroit pour se rendre maître de cette ville superbe [2]. Cyrus lui-même, qu'Isaïe *avoit appelé par son nom* deux cents ans avant qu'il fût né [3], reconnoit le manifeste accomplissement de la parole divine, et « ravi des « oracles qui avoient prédit ses victoires, il avoue qu'il « doit son empire *au Dieu du ciel* [4] que les Juifs ser- « voient [5]. »

Si quelques-unes des prophéties qui les concernent particulièrement nous paroissent obscures aujourd'hui, nous

[1] Voyez Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, IIe part., ch. VI.

[2] *Jerem.*, L, 38; LI, 36.

[3] Qui dico Cyro: Pastor meus es, et omnem voluntatem meam complebis. *Is.* XLIV, 28. Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram, ut subjiciam ante faciem ejus gentes, et dorsa regnum vertam, et aperiam coram eo januas, et portæ non claudentur. Ego ante te ibo... et vocavi te nomine tuo. *Id.*, XLV, 1 et seqq.

[4] II *Paralip.*, XXXVI, 23; I *Esdr.*, I, 2.

[5] Bossuet, *loc. cit.*

ne devons pas nous en étonner, puisqu'elles n'ont point été faites pour nous. Les Prophètes, selon la remarque d'Origène, « n'annonçoient pas seulement de grands évé-« nements qui intéressoient toutes les nations de la terre, « ou tout le corps des Juifs, comme ce qui regarde le Mes-« sie, les empires, la conversion des Gentils, mais aussi « des faits particuliers : c'est de quoi il y a plusieurs exem-« ples dans les livres des Juifs[1]. »

Quand ce peuple n'attesteroit pas que les prophéties de ce genre se sont accomplies, ou quand on refuseroit de croire son témoignage, s'il est certain d'ailleurs que ceux qui les ont faites étoient réellement prophètes, cela suffit pour être assuré que tout ce qu'ils ont prédit s'est vérifié. Or l'accomplissement incontestable d'une seule prophétie avérée prouve l'inspiration de son auteur, et l'Écriture offre un grand nombre de semblables prophéties, sans même y comprendre celles qui ont le Messie pour objet, et dont nous parlerons tout à l'heure. C'est dans l'Écriture sainte que Porphyre et Julien, ces ardents ennemis du Christ, vont chercher des exemples de prophéties véritables[2]. Porphyre étoit même si frappé de celles de Daniel, qu'il essaya de tirer de leur clarté même un argument contre elles, prétendant qu'elles n'avoient pu être écrites qu'après les événements qu'elles prédisent, parce que le Prophète paroît bien plutôt raconter le passé qu'annoncer l'avenir[3]. Or il n'est pas maintenant un seul incrédule qui

[1] *Origen. contr. Cels*, lib. II, n. 37. Traduct. de Gourcy.

[2] Porphyr. *de Abstin*, lib. IV, cap. XIII. — *Id., Porph. et Julian. ap. Cyrill.*, lib. V et VI, in Julian.

[3] Contra prophetam Danielem duodecimum librum scripsit Porphyrius, nolens eum ab ipso, cujus est inscriptus nomine, esse compositum : sed à quodam qui temporibus Antiochi qui appellatus est Epiphanes, fuerit in Judæâ, et non tam Danielem ventura dixisse, quàm illum narrâsse præterita. *S. Hieronym.*, lib. XIV, *in Daniel., præfat.*, *Oder*, t. III, col. 1071, 1072.

conteste l'authenticité des prophéties de Daniel : et voilà les incrédules des premiers siècles qui, terrassés par l'évidence de leur accomplissement, vous disent que ce ne sont pas des prédictions, mais une histoire. Je ne sais ce qu'on peut demander, ce qu'on peut désirer encore après ce double aveu.

Mais, comme nous l'avons fait observer déjà, le dernier objet des prophéties étant constamment le Messie qui devoit venir, celles qui sont accomplies avant sa venue tendoient toutes au même but, qui étoit d'affermir la foi dans les prophéties qu'il devoit accomplir lui-même ; et certainement personne ne doutera qu'elles n'aient produit leur effet, puisqu'au moment ou Jésus-Christ apparut sur la terre, il étoit attendu non-seulement des Juifs, mais du genre humain tout entier. Écoutons Pascal.

« La plus grande des preuves de Jésus-Christ, ce sont « les prophéties. C'est aussi à quoi Dieu a le plus pourvu ; « car l'événement qui les a remplies est un miracle sub- « sistant depuis la naissance de l'Église jusqu'à la fin. « Ainsi Dieu a suscité des prophètes durant seize cents ans ; « et pendant quatre cents ans après, il a dispersé toutes « ces prophéties, avec tous les Juifs qui les portoient, dans « tous les lieux du monde. Voilà quelle a été la prépara- « tion à la naissance de Jésus-Christ, dont l'Évangile devant « être cru par toute le monde, il a fallu non-seulement « qu'il y ait eu des prophéties pour le faire croire, mais « encore que ces prophéties fussent répandues par « tout le monde, pour le faire embrasser par tout le « monde.

« Quand un seul homme auroit fait un livre des prédic- « tions de Jésus-Christ pour le temps et pour la manière, « et que Jésus-Christ seroit venu conformément à ces pro- « phéties, ce seroit une force infinie. Mais il y a bien plus « ici. C'est une suite d'hommes, durant quatre mille ans,

« qui, constamment et sans variation, viennent l'un en « suite de l'autre prédire ce même avénement. C'est un « peuple tout entier qui l'annonce, et qui subsiste pen- « dant quatre mille années, pour rendre encore témoi- « gnage des assurances qu'ils en ont, et dont ils ne peu- « vent être détournés par quelques menaces et quelque « persécution qu'on leur fasse: ceci est tout autrement « considérable[1]. »

Et voyez avec quelle clarté, quelle précision, quelle exactitude de circonstances Jésus-Christ étoit annoncé ; voyez s'il est possible à un esprit sincère et droit de le méconnoître dans ce que les prophètes ont dit de lui ; voyez si la raison peut expliquer par le hasard cette longue suite de prédictions si étonnantes, qu'elles semblent n'être bien souvent que le simple récit de l'Évangile ; voyez enfin si la prévision qui rend l'avenir le plus éloigné et le plus merveilleux présent aux Prophètes ne sort pas de l'ordre naturel de la prévoyance humaine ; si elle n'est pas manifestement une inspiration de celui qui contemple en lui-même, sans aucune succession de temps, tout ce qui fut, tout ce qui est, et tout ce qui doit être.

Au moment même de la chute de nos premiers parents, Dieu leur promet un Rédempteur qui *écrasera la tête du serpent*[2]. Les hommes vivent dans cette attente, ignorant néanmoins de qui naîtroit ce *fruit béni* de la femme[3].

[1] *Pensées de Pascal*, IIe part., art. XI, § 2, t. II, p. 109 et 110. Edit. de Renouard, 1803.

[2] Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius. Ipsa conteret caput tuum. *Genes.*, III, 15. Le pronom *ipsa*, suivant l'hébreu et les plus anciennes versions, se rapporte non à la femme, mais au rejeton qui naîtra d'elle.

[3] Les paroles qu'Ève prononça, après avoir enfanté son fils premier-né, montrent qu'elle espéroit que la promesse d'un libérateur s'accompliroit en lui, et qu'elle savoit que ce libérateur seroit Dieu et

Avant d'en être instruits, il falloit que la famille à qui cette illustre prérogative devoit appartenir fût formée. Dieu annonce à Abraham, *Père des croyants, qu'en lui seront bénies toutes les nations de la terre*[1]. La même promesse est faite à Isaac[2], à l'exclusion d'Ismaël ; à Jacob[3], à l'exclusion d'Esaü ; à Juda[4], à l'exclusion de ses frères ; et cette prophétie n'étoit pas connue seulement des Juifs, puisqu'un étranger, Balaam, s'écrioit en présence des Moabites : *L'étoile s'élèvera de Jacob, et le sceptre d'Israel*[5].

Les temps s'écoulent, et peu à peu Dieu répand de nouvelles lumières sur la descendance du Messie. *Une branche sortira de Jessé, et une fleur de sa racine. Et l'esprit du Seigneur se reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété*[6]. *Ce rejeton de Jessé sera un signe au milieu des peuples, et les nations le prieront*[7]. Un autre Prophète

homme tout ensemble : קָנִיתִי אִישׁ אֶת־יְהוָה *Acquisivi hominem, ipsum Jehovah* (*Genes.*, IV, 1), et selon l'ancienne paraphrase. *J'ai obtenu l'homme, l'ange de Jehovah.* C'est ainsi que Heydeck (*Defens. de la relig. christ.*), Jamieson (*Vindic.*, lib. I, cap. V) et Faber. (*Hormos.*, vol. II, p. 56) entendent ce passage remarquable.

[1] In te benedicentur universæ cognationes terræ. *Genes.*, XII, 3; *ibid.*, XVIII, 18, et XXII, 18.

[2] *Ibid.*, XXVI, 4.

[3] *Ibid.*, XXVIII, 14.

[4] *Ibid.*, XLIX, 8-10.

[5] Orietur stella ex Jacob, et consurget virga de Israël. *Numer.*, XXIV, 17.

[6] Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. Et requiescet super eum spiritus Domini, spiritus sapientiæ et intellectûs, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiæ et pietatis. *Isa.*, XI, 1 et 2.

[7] In die illâ, radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur. *Ibid.*, 10.

l'appelle *le germe de David*[1], et ce fut constamment la croyance perpétuelle des Juifs, que le Sauveur qu'ils attendoient seroit de la race de ce saint Roi.

Mais quand paroîtra-t-il? quand se lèvera l'étoile de Jacob, pour *éclairer les peuples assis dans l'ombre de la mort*[2]? Jacob lui-même nous l'apprend: Lorsque la puissance souveraine sera ôtée à Juda, *alors viendra celui qui doit venir, et qui sera l'attente des nations*[3].

Rappelez-vous cette parole des Juifs au gouverneur romain : *Il ne nous est point permis de condamner personne à mort*[4]; et dites si les temps étoient accomplis[5].

Mais il falloit qu'ils fussent marqués d'une manière plus précise encore, et c'est ce que Dieu a fait cinq siècles avant la venue du Messie, par la bouche du prophète Daniel. « Il voit septante semaines, à commencer depuis « l'ordonnance donnée par Artaxerxe à la longue-main, la « vingtième année de son règne, pour rebâtir la ville de « Jérusalem. Là est marquée en termes précis, sur la fin « de ces semaines, *la rémission des péchés*, *le règne éter-*

[1] Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo David germen suum. *Jerem.*, XXVIII, 5; Conf.; *id.*, XXX, 9; *Ezech.*, XXXIX, 23, 24; XXXVII, 24; *Ose.*, III, 5.

[2] Visitavit nos, Oriens ex alto : illuminare his, qui in tenebris, et in umbrâ mortis sedent. *Luc.*, I, 78. 79.

[3] Non auferetur sceptrum de Judâ, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit exspectatio gentium. *Genes.*, XLIX, 10.

[4] Dixit ergo eis Pilatus : Accipite eum vos, et secundum legem vestram judicate eum. Dixerunt ergo ei Judæi : Nobis non licet interficere quemquam. *Joann.*, XVIII, 31.

[5] Les rabbins David Kimchi et Manassé confessent que les Juifs *sont maintenant dans un état de bannissement, sans princes de leur race, assujettis à la puissance des nations, qu'ils souffrent la peine de leurs crimes par leur dispersion, n'ayant plus d'état ni d'empire.* Aveugles, qu'ils nous disent pour quel crime ils sont punis!

« *nel de la justice, l'entier accomplissement des prophé-*
« *ties, et l'onction du Saint des Saints. Le Christ* doit
« faire sa charge, et paroître comme *conducteur* du peuple
« *après soixante-neuf semaines. Après soixante-neuf se-*
« *maines* (car le prophète le répète encore) *le Christ doit*
« *être mis à mort:* il doit mourir de mort violente; il faut
« qu'il soit immolé pour accomplir les mystères. Une se-
« maine est marquée entre les autres, et c'est la dernière
« et la soixante-dixième; c'est celle où le Christ sera im-
« molé, où *l'alliance sera confirmée, et au milieu de la-*
« *quelle l'hostie et les sacrifices seront abolis,* sans doute
« par la mort du Christ, car c'est ensuite de la mort du
« Christ que ce changement est marqué. *Après cette mort*
« *du Christ, et l'abolition des sacrifices,* on ne voit plus
« qu'horreur et confusion: on voit *la ruine de la Cité*
« *sainte et du sanctuaire; un peuple et un capitaine qui*
« *vient pour tout perdre; l'abomination dans le temple;*
« *la dernière et irrémédiable désolation* du peuple ingrat
« envers son Sauveur [1].

« Nous avons vu que ces semaines réduites en semaines
« d'années, selon l'usage de l'Écriture, font quatre cent

[1] Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum, et super urbem sanctam tuam, ut consummentur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna, et impleatur visio, et prophetia, et ungatur Sanctus Sanctorum. Scito ergo, et animadverte : ab exitu sermonis, ut iterùm ædificetur Jerusalem, usque ad Christum ducem, hebdomades septem, et hebdomades sexaginta duæ erunt et rursùm ædificabitur platea, et muri in angustia temporum. Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus : et non erit ejus populus, qui eum negaturus est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit populus eum duce venturo : et finis ejus vastitas, et post finem belli statuta desolatio. Confirmabit autem pactum multis hebdomada una : et in dimidio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium : et erit in templo abominatio desolationis : et usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio. *Daniel.*, IX, 24 et seqq.

« quatre-vingt-dix ans, et nous mènent précisément, de-
« puis la vingtième année d'Artaxerxe, à la dernière se-
« maine ; semaine pleine de mystères, où Jésus-Christ im-
« molé met fin par sa mort aux sacrifices de la Loi, et en
« accomplit les figures. Les doctes font différentes sup-
« putations pour faire cadrer ce temps au juste. Celle que
« je vous ai proposée est sans embarras. Loin d'obscurcir
« la suite des rois de Perse, elle l'éclaircit ; quoiqu'il n'y
« auroit rien de fort surprenant, quand il se trouveroit
« quelque incertitude dans les dates de ces princes[1], et le
« peu d'années dont on pourroit disputer, sur un compte
« de quatre cent quatre-vingt-dix ans, ne feront jamais une
« importante question. Mais pourquoi discourir davantage?
« Dieu a tranché la difficulté, s'il y en avoit, par une dé-
« cision qui ne souffre aucune réplique. Un événement
« manifeste nous met au-dessus de tous les raffinements
« des chronologistes ; et la ruine totale des Juifs, qui a
« suivi de si près la mort de Notre-Seigneur, fait entendre
« aux moins clairvoyants l'accomplissement[2] de la pro-
« phétie[3]. »

[1] Cette incertitude vient de l'obscurité de la chronologie orientale ; les anciennes histoires ne marquent point de dates, ce qui rend les années des princes difficiles à fixer. Voyez l'*Histoire de Perse*, par sir John Malcolm, t. I, ch. VII.

[2] Confondus par l'évidence de cet accomplissement, les Juifs ne savent plus que prononcer d'horribles imprécations contre ceux qui désormais supputeront les années de la venue du Messie. *Inflata rumpantur ossa eorum qui periodos temporum computant.* Talm. cod. Sanhedrin, cap. XI. — Et remarquez que le même livre nous apprend que la tradition des Juifs, conforme à la prophétie de Daniel, annonçoit la venue du Messie, au temps où Jésus-Christ parut. *Traditio domûs Eliæ : sex mille annis durat mundus ; bis mille annis inanitas (sine lege) ; bis item mille annis lex : deniquè, bis mille annis dies Christi* Talm., tom. Sanhedrin, p. 97.

[3] Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, IIe part., ch. IX, p. 239, 240. Édit. de Versailles.

Ainsi l'on savoit que le Messie naîtroit de la famille de David, et le temps de sa naissance est prédit avec une précision rigoureuse. *Le Désiré de toutes les nations doit venir dans le second temple, et le remplir de sa gloire*[1]. Le dernier des prophètes, Malachie, annonçoit qu'il alloit paroître. *Le Dominateur que vous cherchez, et l'Ange de l'alliance que vous désirez, viendra dans son temple. Le voici qui vient, dit le Dieu des armées*[2].

Ce n'est pas tout : on savoit encore qu'il naîtroit miraculeusement. « Cieux, répandez votre rosée, et que les nuées « versent le juste! Que la terre s'ouvre, et germe le Sau- « veur! c'est moi Jehovah qui l'ai formé[3]. Le Seigneur « lui-même vous donnera un signe : voilà que la Vierge « concevra, et elle enfantera un fils, et il sera nommé Emma- « nuel[4], *Dieu avec nous.* » David son père avoit vu *les rois de Tharsis lui offrir des dons, et les rois d'Arabie et de Saba lui apporter des présents*[5], *de l'or et de l'encens*, dit Isaïe[6]; car cette circonstance devoit aussi être prédite. Osée le voit revenir d'Égypte[7]. Michée avoit marqué jusqu'au lieu

[1] Et movebo omnes gentes; et veniet Desideratus cunctis gentibus; et implebo domum istam gloriâ, dicit Dominus exercituum. *Agg.*, II, 8.

[2] Et statim veniet ad templum suum Dominator quem vos quæritis; et Angelus testamenti quem vos vultis. Ecce venit, dicit Dominus exercituum. *Malach.*, III, 1.

[3] Rorate cœli desuper, et nubes pluant justum : aperiatur terra, et germinet Salvatorem; et justitia oriatur simul : ego Dominus feci eum. *Isa.*, XLV, 8.

[4] Dabit Dominus ipse vobis signum. Ecce Virgo concipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. *Isa.*, VII, 14. — Creavit Dominus *novum* super terram : femina circumdavit virum. *Jerem.*, XXXI, 22.

[5] Reges Tharsis et insulæ munera offerent : reges Arabum et Saba dona adducent. LXXI, 10.

[6] De Saba venient, aurum et thus deferentes. *Isa.*, LX, 6.

[7] Ex Ægypto vocavi filium meum. *Os.*, XI, 1.

où s'accompliroit le mystère de son enfantement. *Et toi, Bethléem, appelée Ephrata, tu es une des plus petites villes parmi celles de Juda : de toi sortira le Dominateur d'Israel ; et sa génération est dès le commencement, dès les jours de l'éternité*[1].

Le même prophète qui disoit du Christ, *le voici qui vient*, indique un nouveau signe auquel on le reconnoîtra : il sera précédé d'un *envoyé pour lui préparer les voies ; et aussitôt*, ajoute le Prophète, *le Dominateur d'Israël, l'Ange de l'alliance viendra*[2].

Et qu'est-ce que cet Ange de l'alliance? C'est le même qui est appelé le *Juste*[3], *le Saint* par excellence, *le Saint des Saints*[4], *le roi Sauveur*[5], comme parle Zacharie ; c'est *le Christ* qui, selon Daniel, *doit accomplir toutes les prophéties, abolir l'iniquité en mourant de mort violente, mettre fin au péché, et établir le règne de la justice éternelle*[6]. C'est donc lui qui sera le *Rédempteur* de notre *race* que Job attendoit[7]. C'est lui qui détruira l'empire du dé-

[1] Et tu, Bethlehem Ephrata, parvulus es in millibus Juda : ex te mihi egredietur qui sit Dominator in Israël, et egressus ejus ab initio, à diebus æternitatis. *Mich.*, v, 2.

[2] Ecce ego mitto angelum meum, et præparabit viam ante faciem meam. Et *statim* veniet ad templum suum Dominator, etc. *Malach.* III, 1.

[3] Rorate cœli desuper, et nubes pluant justum ; aperiatur terra, et germinet Salvatorem. *Isa.*, XLV, 8. — Ecce dies veniunt, et suscitabo David germen justum. Et regnabit rex, et sapiens erit. *Jerem.*, XXIII, 5.

[4] Exulta et lauda, habitatio Sion, quia magnus in medio tuî sanctus Israël. *Isa.*, XII, 6. — Et ungatur Sanctus Sanctorum. *Daniel.*, IX, 24.

[5] Exulta satis, filia Sion : jubila, filia Jerusalem. Ecce Rex tuus venit tibi justus et Salvator. *Zachar.*, IX, 9.

[6] *Daniel.*, IX, 24.

[7] גואל Redemptor consanguineus. *Job.*, XIX, 25.

mon, qui *écrasera la tête du serpent*, et relèvera la nature humaine abattue. Il sera prophète et législateur; Moïse l'annonce aux Juifs, en leur ordonnant de lui obéir.

« Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un Prophète « comme moi, de votre nation et d'entre vos frères : vous « l'écouterez.... Et le Seigneur m'a dit.... Je leur susciterai « du milieu de leurs frères un Prophète semblable à toi. « Je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira « tout ce que je lui aurai commandé. Mais si quelqu'un ne « veut pas écouter les paroles qu'il leur portera en mon « nom, moi-même je serai le vengeur [1]. »

Est-ce tout? ne saurons-nous point comment ce Prophète, dont la mission est annoncée avec tant d'éclat, sera semblable à Moïse? L'Écriture ne dit-elle rien de plus? Cherchons, examinons, ne nous lassons pas de recueillir tous les rayons de lumière dispersés dans les saints Livres.

« Les jours viendront, dit le Seigneur, et je ferai une « *nouvelle alliance* avec la maison d'Israël et avec la mai-« son de Juda : non une alliance pareille à celle que je fis « avec leurs pères, au jour où je les pris par la main, pour « les tirer de la terre d'Égypte. Ils ont violé cette alliance, « et je leur ai fait sentir mon pouvoir, dit le Seigneur. Mais « voici le pacte que je ferai avec la maison d'Israël, lors-« que ces jours seront venus : J'imprimerai ma loi dans « leurs entrailles, et je l'écrirai dans leurs cœurs. Je serai « leur Dieu, et ils seront mon peuple [2]. »

[1] Prophetam de gente tuâ et de fratribus tuis sicut me, suscitabit tibi Dominus Deus tuus : ipsum audies.... Et ait Dominus mihi....; Prophetam suscitabo eis de medio fratrum suorum similem tuî : et ponam verba mea in ore ejus, loqueturque ad eos omnia quæ præcepero illi. Qui autem verba ejus, quæ loquetur in nomine meo, audire noluerit, ego ultor existam. *Deuter.*, XVIII, 15 et seqq.

[2] Ecce dies venient, dicit Dominus, et feriam domui Israël et do-

Isaïe [1], Jérémie [2], Ezéchiel [3], Daniel [4], Osée [5], nous apprennent que cette alliance *nouvelle*, cette loi que le Prophète distingue clairement de celle promulguée par Moïse, doit être universelle et perpétuelle, qu'elle s'étendra à tous les lieux et à tous les temps. Et voici qu'annonçant de nouveau *l'Ange de l'alliance* [6], Dieu lui-même déclare que cet Envoyé, ce Législateur céleste, est le Sauveur promis dès le commencement. « Prête l'oreille, ô mon peuple ; « écoute-moi, ô ma tribu : la loi sortira de moi, et « mon jugement reposera dans la lumière sur tous les « peuples. Mon Juste est proche, mon Sauveur est « sorti [7]. » Et, afin qu'on ne se méprenne point sur le sens de ces paroles, comme aussi pour fortifier le courage des vrais croyants quand le Christ paroîtra, Dieu insiste encore : « Ecoutez-moi, *vous qui savez qui est le Juste*, mon « peuple, qui avez ma loi dans votre cœur, ne craignez « point l'opprobre des hommes, et ne redoutez point leurs « blasphèmes : comme le ver dévore un vêtement, ils se-

mui Judæ fœdus novum : non secundum pactum, quod pepigi cum patribus eorum, in die quâ apprehendi manum eorum, ut educerem eos de terrâ Ægypti, pactum, quod irritum fecerunt, et ego dominatus sum eorum, dicit Dominus. Sed hoc erit pactum, quod feriam cum domo Israël post dies illos, dicit Dominus : Dabo legem meam in visceribus eorum, et in corde eorum scribam eam : et ero eis in Deum, et ipsi erunt mihi in populum. *Jerem.*, XXXI, 31, 32, 33.

[1] *Isa.*, XLII, 6 et 7 ; XLIX, 8 et 9 ; LI, 6 et 7 ; LV, 3 et 4 ; LVI, 8 et 9.

[2] *Jerem.*, XXXII, 40 ; L, 5.

[3] *Ezech.*, XVI, 60, 61, 62.

[4] *Daniel.*, II, 44.

[5] *Ose.*, LXI, 8 et 9.

[6] *Malach.*, III, 1 ; *Zachar.*, IX, 11.

[7] Attendite ad me, popule meus, et, tribus mea, me audite ; quia lex à me exiet, et judicium meum in lucem populorum requiescet. Propè est Justus meus, egressus est Salvator meus. *Isa.*, LI, 4 et 5.

« ront ainsi dévorés. Mais mon salut sera éternel, et ma « justice subsistera de générations en générations [1]. »

Les îles attendront la loi [2] du Sauveur. *Tous les peuples viendront, disant : Montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem* [3].

Outre les titres par lesquels nous venons de voir le Messie désigné, il est appelé encore *Prêtre* [4], *Pasteur* [5], *Juge* [6], *Prince* [9], *Roi* [8], *Docteur* [9], *l'Agneau dominateur du monde*,

[1] Audite me qui scitis Justum, populus meus, lex mea in corde eorum : nolite timere opprobrium hominum, et blasphemias eorum ne metuatis. Sicut enim vestimentum, sic comedet eos vermis ; et sicut lanam, sic devorabit eos tinea ; salus autem mea in sempiternum erit, et justitia mea in generationes generationum. *Isa.*, LI, 8.

[2] Legem ejus insulæ expectabunt. *Isa.*, IV, 4.

[3] Ibunt populi multi et dicent : Ascendamus ad montem Domini, et ad domum Dei Jacob..... quia de Sion exibit lex et verbum Domini de Jerusalem. *Isa.*, II, 3 ; *Mich.*, IV, 2.

[4] Juravit dominus, et non pœnitebit eum : Tu es *Sacerdos* in æternum secundum ordinem Melchisedech. *Ps.* CIX, 4. — Ecce Vir, Oriens nomen ejus. ... Et ipse extruet templum Domino..... et erit *Sacerdos* super solio suo. *Zachar.*, VI, 12 et 13.

[5] Et suscitabo super eas Pastorem unum, qui pascat eas..... Ipse pascet eas, et ipse erit eis in pastorem. *Ezech.*, XXXIV, p. 23.

[6] Egredietur virga de radice Jesse..... Judicabit in justitiâ pauperes, et arguet in æquitate pro mansuetis terræ : et percutiet terram virgâ oris sui, et spiritu labiorum suorum interficiet impium. *Isa.*, XI, 1 et 4.

[7] *Ibid.*, IX, 7.

[8] Ego autem constitutus sum Rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus. *Psalmus* II, 6. — Ecce dies veniunt, dixit Dominus, et suscitabo David germen justum : et regnabit Rex, et sapiens erit ; et faciet judicium et justitiam in terrâ. *Jerem.*, XXIII, 5. — Exulta satis, filia Sion ; jubila, filia Jerusalem : ecce Rex tuus veniet tibi justus et salvator. *Zachar.*, IX, 9.

[9] Filii Sion, exultate, et lætamini in Domino Deo vestro ; quia dedit vobis Doctorem justitiæ. *Jael.*, II, 23.

qui régnera *dans la miséricorde et la vérité*[1], la véritable hostie de propitiation[2] ; et cet agneau, cette hostie, c'est le Fils même de Dieu, engendré avant tous les temps[3]. *Son nom sera éternel : avant que le soleil fût, son nom étoit le Fils : toutes les nations seront benies en lui, et elles le loueront*[4].

[1] Emitte agnum, Domine, dominatorem terræ..... Et præparabitur in misericordiâ solium, et sedebit super illud in veritate. *Isa.*, XVI, 1, 5.

[2] Sacrificium et oblationem noluisti : aures autem perfecisti mihi. Holocaustum et pro peccato non postulâsti : tunc dixi : Ecce venio. In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam. Deus meus volui, et legem tuam in medio cordis mei. *Ps.* XXIX, 8, 9.

[3] Dieu et son fils parlent alternativement dans le psaume deuxième. « J'ai établi mon roi sur Sion, ma montagne sainte. » Le fils reprend : « Je rapporterai le décret même : Jehovah m'a dit : Tu es mon fils ; je « t'ai engendré aujourd'hui : demande-moi, et je te donnerai les na- « tions pour héritage, et pour possession les extrémités de la terre. » *Ps.* II, 6, 7, 8.

[4] *Ps.* LXXI, 17 ; selon l'hébreu. Voyez le Talmud, *Pesachim*, p. 54. *Nedarim*, p. 39, et alii. — Les anciens Juifs croyoient que le Messie devoit être le Verbe de Dieu. Philon, *de Profug.* La pluralité des personnes en Dieu, marquée clairement en plusieurs endroits de l'Ancien Testament, l'est surtout d'une manière bien remarquable dans ce passage de Josué : *Dixitque Josue ad populum, non poteritis servire Domino, quia enim* Dii sancti ipse, אלהים קדושים הוא *et Deus æmulator est. Jos.*, XXIV, 19. L'ancien livre *Médras Tilim* (*in Ps.* L), expliquant ces paroles des fils de la tribu de Ruben et des tribus de Gad et de Manassès : *Dieu, Dieu, Dieu connoît nos cœurs ; il sait que nous croyons en lui* (*Jos.*, XXII, 22), attribue à la Trinité la création de l'univers et l'établissement de la Loi. Voici le passage traduit littéralement : *Filii Ruben, et filii Gad dixerunt : Deus, Deus, Dominus Deus Deus Dominus, ipse novit : quidnam viderunt ut hoc idem repeterent duabus vicibus? Dixerunt primò, Deus, Deus, Dominus, quia his creatus mundus ; et deindè dixerunt Deus, Deus, Dominus, quia in his quoque tribus data est Lex.*

On lit dans le *Zohar* ces paroles : « Il est *deux*, et il s'y réunit *un*, « et ils font *trois*, et quand ils sont *trois*, ils ne sont qu'*un*... Les *deux*

Mais est-il le fils de Dieu seulement par adoption, comme l'ont rêvé quelques sectaires dans le sein même du christianisme? Prophètes de l'ancienne loi, ne confondrez-vous point ces impies? « Les jours viennent, dit le Seigneur; « et je susciterai le Juste, le germe de David.... et voici le « nom qu'on lui donnera : *Jehovah*, notre juste[1]. »

Ainsi ce nom incommunicable[2], ce nom *glorieux que Dieu ne donnera jamais à aucun autre*[3], *et qui lui appartient pendant toute l'éternité*[4], lui-même il le donne au *germe de David*, dans lequel tous les anciens Juifs s'accordent à reconnoître le Messie[5], en même temps qu'ils

« sont désignés par les deux noms ineffables *Jehovah, Jehovah* du ver- « set *Schemagne* (Deutéronome, VI, 4); le mot *Elvhénou* (notre Dieu) « s'y joint, et c'est le cachet du sceau (*Hhotma Degouschpanka*) de « Dieu, qui est *Vérité*: et ces trois étant joints sont un de l'unité la plus « parfaite. » Nous devons ce passage curieux à l'amitié du savant M. Drach, Rabbin converti. Il a rassemblé un grand nombre d'autres passages du Zohar et des Medrashim, où le dogme de la Trinité et de la double nature du Messie qui devoit venir sauver Israël, est exprimé avec une clarté et une précision qui confond d'étonnement les Juifs mêmes, lorsque la grâce divine commence à leur ouvrir les yeux sur l'accomplissement des prophéties en Jésus-Christ.

Le germe des mêmes vérités se retrouve, comme on l'a vu, chez tous les peuples, et, en particulier, dans l'Inde, dans la Perse, et à la Chine. L'étude des théogonies et des philosophies anciennes offre, sous ce rapport, un grand intérêt. En dirigeant ses recherches de ce côté, la science rend chaque jour à la religion des services dont l'importance ne tardera pas d'être universellement sentie.

[1] Ecce dies veniunt, dicit Dominus: et suscitabo David germen justum.... et hoc nomen, quod vocabunt eum : Dominus (Jehovah) justus noster. *Jerem.*, XXIII, 5 et 6. *Id.*, XXXIII, 15 et 16.

[2] Les Juifs le reconnoissent expressément. Voyez Maimonides, *More Nerochim*, part. I, cap. LXI et LXII.

[3] Ego Dominus (*Jehovah*), hoc est nomen meum : gloriam meam alteri non dabo. *Isa.*, XLII, 8.

[4] Hoc nomen mihi est in æternum. *Exod.*, III, 15.

[5] L'auteur de la paraphrase chaldéenne, Onkelos, dit positivement

avouent que ce Messie divin existoit avant tous les temps, qu'il n'a ni commencement ni fin, qu'avant la création du monde, éternel *il étoit* avec son père éternel [1].

A ces caractères qui ne reconnoîtroit *le Désiré des nations*, le *Saint* qu'attendoit Confucius, *et qu'on pourra*, disoit-il *comparer à Dieu;* le Docteur qui, selon Platon, devoit *nous sauver, en nous instruisant de la doctrine véritable; le Maître commun, le souverain Monarque, le Dieu* qu'annonçoit Cicéron, et dont *la loi une, éternelle, immuable, régiroit tous les peuples dans tous les temps ?*

Mais quoi, vous me parlez du Verbe incréé, du Fils de Dieu, de l'Éternel : qu'a-t-il de commun avec notre nature, et comment le reconnoître dans ce *petit enfant* dont les esprits célestes annoncèrent la naissance aux bergers de Bethléem ? Écoutez Isaïe :

« Un petit enfant nous est né, un fils nous a été donné ;
« il portera sur ses épaules les marques de sa royauté. Il
« sera appelé l'Admirable, le Conseiller, Dieu, le Fort, le
« Père du siècle futur [2], le Prince de la paix. Son empire

(*in Jerem.*, XXIII, 5 et XXXIII, 15) : *Suscitabo Davidi Messiam*, *Regem nostrum*. Rabi Cahana assure que le Messie s'appelle *Jehovah le Juste*, conformément à ce que le Seigneur a annoncé par la bouche de son prophète Jérémie. *Medras Tilim*, cap. I, 16. Le même livre (*in Ps.* XXVIII) dit que les prophéties que nous venons de citer se rapportent au Rédempteur : *Suscitabo Davidi Messiam justum :* et le même aveu se trouve dans l'ancien livre *Jalcut*.

[1] Rabi Barachias, un des *Tanaims* ou rabbins de la Misna, cité par R. Moïses Hadarsin, *in Genes.*, cap. XXXVII. — Zohar., *in Genes.* cap. III. Medr. Til., *in Isa.*, cap. VII, 14 *et aliis*.

[2] אבי-עד, le Père de l'éternité. Le *Medras Tilim* applique tout ce passage d'Isaïe au Messie, et reconnoît expressément qu'il y est appelé *Dieu*. Rabi Abraham dit que celui qui est appelé dans Isaïe, l'*Admirable, le Conseiller, Dieu, le Fort*, est *le Verbe, l'Intelligence primordiale, Splendeur de l'unité immuable, et mère de la foi. Lib. Jezirah. Semit.* I, II, III, p. 1. 4, 6. *Ed. Rittangelii Amstelod.*, 1642. Vid. et. *Jamieson's Vindic.*, lib. I, cap. V.

« s'étendra de plus en plus, et la paix qu'il établira n'aura « point de fin. Il sera assis sur le trône de David, et il pos- « sédera son royaume pour l'affermir dans l'équité et dans « la justice, depuis ce temps jusqu'à jamais. Le zèle du « Dieu des armées fera ces choses [1]. »

Comprenez donc que *le Verbe s'est fait chair, et qu'il a habité parmi nous* [2] ; adorez le mystère de l'Homme-Dieu, et dites avec le Prophète : *Je me réjouirai dans le Seigneur, et je tressaillirai d'allégresse en* Jésus *mon Dieu* [3] ! *Notre Dieu a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes* [4].

Ne l'avez-vous pas entendu lui-même dire à son Père : *Vous m'avez formé un corps* [5] ? Le *Dieu sauveur est un Dieu caché* [6]. Le voile de son humanité le dérobe à nos yeux, car il a voulu être véritablement *l'un de nos frères*, suivant la parole de Moïse. *L'attente d'Israël, son Sauveur au temps*

[1] Parvulus natus est nobis, et Filius datus est nobis, et factus est principatus super humerum ejus : et vocabitur nomen ejus, Admirabilis, Consiliarius, Deus, Fortis, Pater futuri sæculi, Princeps pacis. Multiplicabitur ejus imperium, et pacis non erit finis : super solium David, et super regnum ejus sedebit : ut confirmet illud, et corroboret in judicio, amodò et usquè in sempiternum : zelus Domini exercituum faciet hoc. *Isa.*, IX, 6 et seqq.

[2] Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. *Joann.*, I, 14.

[3] Ego autem in Domino gaudebo : et exultabo in Deo *Jesu* meo. *Habac.*, III, 18. *Agg.*, III, 8, 9.

[4] Hic est Deus noster..... Hic adinvenit omnem viam disciplinæ et tradidit illam Jacob puero suo, et Israël dilecto suo. *Post hæc* in terris visus est, et cum hominibus conversatus est. *Baruch.*, III, 36, 37, 38.

[5] Aures autem perfecisti mihi (*Ps.* XXXIX, 7) ; ou, selon les Septante, suivis par saint Paul, *σῶμα δὲ κατηρτίσω μοι*, *corpus autem aptasti mihi*. Désigner le corps entier par une de ses parties, est un genre de locution familier aux Orientaux.

[6] Verè tu es Deus absconditus, Deus Israël salvator. *Isa.*, XLV, 15.

de la tribulation, il passera sur la terre comme un pèlerin, comme un voyageur qui se détourne de sa route pour s'arrêter un moment, comme un homme errant qui n'a point de demeure, *et comme le fort qui ne peut sauver*[1]. « Il s'est élevé « comme un rejeton qui sort d'une terre aride ; il n'a ni « beauté, ni éclat : nous l'avons vu, il étoit méconnois-« sable, et nous l'avons désiré : nous l'avons vu méprisé, « et le dernier des hommes, l'homme de douleur, et con-« noissant l'infirmité; son visage étoit comme caché et « abaissé, de sorte que nous n'avons fait de lui aucun cas. « Il a vraiment pris sur lui nos langueurs et porté nos mi-« sères, et nous l'avons regardé comme un lépreux, comme « un homme que Dieu a frappé et humilié[2]. » Aussi vient-il *pour annoncer* le salut *aux humbles, pour guérir ceux dont le cœur est brisé, pour prêcher le pardon aux captifs, et la délivrance aux prisonniers, pour consoler ceux qui pleurent*[3].

En cet état de gloire et d'abaissement, il est *le témoin que Dieu a donné aux peuples, le chef et le maître préposé*

[1] Expectatio Israël. Salvator ejus in tempore tribulationis : quare quasi colonus futurus es in terrâ, et quasi viator declinans ad manendum? Quare futurus es velut vir vagus, ut fortis qui non potest salvare? *Jerem.*, XIV, 8, 9.

[2] Et ascendit sicut virgultum coram eo, et sicut radix de terrâ sitienti : non est species ei, neque decor : et vidimus eum, et non erat aspectus, et desideravimus eum : despectum, et novissimum virorum, virum dolorum, et scientem infirmitatem; et quasi absconditus vultus ejus et despectus, undè nec reputavimus eum. Verè languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit : et nos putavimus eum quasi leprosum et percussum à Deo et humiliatum. *Isa.*, LIII, 2, 3, 4.

[3] Ad annuntiandum mansuetis misit me (Dominus), ut mederer contritis corde, et prædicarem captivis indulgentiam, et clausis apertionem : ut prædicarem annum placabilem Domino, et diem ultionis Deo nostro : ut consolarer omnes lugentes. *Isa.*, LXI, 1 et 2.

sur les nations[1]. *Il les purifiera, et les rois se tairont devant lui*[2]. Sa mission est universelle ; aucun homme n'est exclu du salut qu'il apporte, il a grâce pour tous ; sa vérité, sa miséricorde, s'épanchent éternellement sans s'épuiser. « Vous tous qui avez soif, venez aux eaux ; vous qui êtes « pauvres, hâtez-vous, achetez, et mangez : venez, ache« tez sans argent et sans échange, le lait et le vin. Pour« quoi donnez-vous ce que vous possédez, non pour du « pain, et votre travail pour ce qui ne rassasie point? « Écoutez-moi, nourrissez-vous du bien, et votre âme re« posera dans l'abondance des délices. Inclinez votre « oreille, et venez à moi : écoutez, et votre âme vivra, et « je ferai avec vous une alliance éternelle[3].

« Voilà mon serviteur, je serai son appui ; mon élu en « qui mon âme a mis ses complaisances. J'enverrai mon « esprit sur lui, et il portera la justice aux nations. Je vous « annonce des choses nouvelles ; je vous les annonce avant « qu'elles arrivent. Chantez au Seigneur un cantique nou« veau : il sera loué jusqu'aux extrémités de la terre. Les « peuples lui rendront gloire et on publiera ses louanges « dans les îles lointaines[4]. »

[1] Ecce testem populis dedi eum, ducem ac præceptorem gentibus. *Isa.*, LV, 4.

[2] Sicut obstupuerunt super te multi, sic inglorius erit inter viros aspectus ejus, et forma ejus inter filios hominum. Iste asperget gentes multas, super ipsum continebunt reges os suum. *Id.*, LII, 14 et 15.

[3] Omnes sitientes, venite ad aquas ; et qui non habetis argentum, properate, emite, et comedite : venite, emite absque argento, et absque ullâ commutatione vinum et lac. Quare appenditis argentum non in panibus, et laborem vestrum non in saturitate? Audite audientes me, et comedite bonum, et delectabitur in crassitudine anima vestra. Inclinate aurem vestram, et venite ad me : audite et vivet anima vestra, et feriam vobiscum pactum sempiternum. *Id.*, *ibid.*, 1, 2, 3.

[4] Ecce servus meus, suscipiam eum : electus meus, complacuit sibi in illo anima mea : dedi spiritum meum super eum, judicium genti-

Ne semble-t-il pas qu'à tant de caractères qui tous devoient être rassemblés dans le Christ et ne pouvoient l'être qu'en lui, il fût impossible de le méconnoître ? Cependant Dieu voulut encore que sa mission fût prouvée aux Juifs grossiers et charnels, par le pouvoir miraculeux qu'il exerceroit en leur présence : et ce nouveau signe, les Prophètes l'ont également annoncé.

« Fortifiez les mains défaillantes, affermissez les genoux « tremblants. Dites aux foibles : Prenez courage et ne « craignez point... Dieu lui-même viendra, et il vous sauvera. Alors les oreilles des sourds, et les yeux des aveu- « gles seront ouverts. Alors le boiteux bondira comme le « cerf, et la langue du muet sera déliée[1]. »

Nous ne finirions point s'il falloit rappeler tous les saints oracles qui concernent le Messie. Passons aux circonstances de sa passion et de sa mort. Certes l'inspiration divine se manifeste ici avec tant d'éclat, qu'on ne sauroit, pour ainsi dire, comment placer dans ces étonnantes prophéties une pensée humaine ; tant elles sont opposées à tout ce que l'esprit de l'homme auroit pu suggérer aux Prophètes. Après avoir annoncé que le Christ seroit le Verbe éternel, qu'il seroit Dieu, se peut-il que d'eux-mêmes ils aient dit que ce Dieu souffriroit, qu'il mourroit ? Il est impossible. Mais considérons l'histoire des derniers temps de la vie du Sauveur : oui l'histoire, car c'en est une,

bus proferet..... Nova quoque ego annuntio : antequàm oriantur, audita vobis faciam. Cantate Domino canticum novum : laus ejus ab extremis terræ.... Ponent Domino gloriam, et laudem ejus in insulis nuntiabunt. *Isa.*, XLII, 1, 2, 9, 10, 12.

[1] Confortate manus dissolutas, et genua debilia roborate. Dicite pusillanimis : confortamini, et nolite timere..... : Deus ipse veniet, et salvabit vos. Tunc aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum patebunt. Tunc saliet sicut cervus claudus, et aperta erit lingua mutorum. *Id.*, XXXV, 3, 4, 5, 6.

et la prophétie n'est que la narration abrégée de l'Évangile.

On voit d'abord son triomphe, et la joie de Sion. *Le roi juste, le roi pauvre, le roi sauveur, entre à Jérusalem monté sur une ânesse. Il annoncera la paix aux peuples, et sa puissance s'étendra de la mer à la mer, et depuis les fleuves jusqu'aux extrémités de la terre.* Et, pour que ces images de puissance et de gloire ne détournent point l'esprit à des pensées terrestres, tout à coup le Prophète s'écrie : *Vous avez délivré dans le sang de votre alliance ceux qui sont enchaînés au fond du lac où il n'y a point d'eau* [1] !

L'orgueil irrité des docteurs, des pharisiens hypocrites, de toute cette *race perverse*, à qui Jésus disoit, *Malheur à vous!* ne peut plus le supporter. Ces hommes endurcis forment le dessein de le perdre[2]. *Ils se réjouissent* déjà dans cette espérance ; *ils tiennent conseil pour rassembler sur lui les tourments que leur haine gratuite lui prépare*[3]. « Enveloppons le Juste dans nos piéges, parce « qu'il est contraire à nos œuvres, et qu'il nous reproche « nos péchés. Il se vante d'avoir la science de Dieu, et il « se nomme le Fils de Dieu. Il s'est fait le détracteur de « nos pensées. Il nous est odieux même à voir, car sa vie « est différente de la vie des autres, et ses voies ne sont

[1] Exulta satis, filia Sion ; jubila, filia Jerusalem : Ecce rex tuus, veniet tibi Justus et Salvator : ipse pauper, et ascendens super asinam, et super pullum filiæ asinæ..... Et loquetur pacem gentibus, et potestas ejus à mari usque ad mare, et à fluminibus usque ad fines terræ. Tu quoque in sanguine testamenti tui emisisti vinctos tuos de lacu, in quo non est aqua. *Zachar.*, IX, 9, 10, 11.

[2] Concilium malignantium obsedit me. *Ps.* XXI, 17.

[3] Adversùm me lætati sunt, et convenerunt : congregata sunt super me flagella, et ignoravi..... Non supergaudeant mihi qui adversantur mihi iniquè, qui oderunt me gratis, et annuunt oculis. *Ps.* XXXIV, 15, 19.

« pas les mêmes. Il nous estime insensés, et il s'abstient « de nos voies comme d'une souillure ; il loue la fin des « justes, et il se glorifie d'avoir Dieu pour père. Voyons « donc si ses paroles sont vraies, éprouvons ce qui lui ar- « rivera, et nous saurons quelle sera sa fin. Car s'il est « vraiment le fils de Dieu, Dieu le soutiendra, et le déli- « vrera des mains de ses ennemis. Interrogeons-le par l'ou- « trage et par le supplice, afin que nous connoissions sa « vertu, et que nous éprouvions sa patience. Condamnons- « le à la mort la plus infâme ; car Dieu le secourra, si ses « paroles sont véritables. C'est là ce qu'ils ont pensé, et « ils ont erré, et leur malice les a aveuglés ; et ils ont ignoré « les mystères de Dieu[1]. »

Voilà donc les ennemis du Christ qui conspirent sa ruine, *qui la méditent entre eux secrètement*, qui se disent l'un à l'autre : *Quand mourra-t-il, lui et son nom*[2] ? Ceux-

[1] Circumveniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris, et improperat nobis peccata legis, et diffamat in nos peccata disciplinæ nostræ. Promittit se scientiam Dei habere, et filium Dei se nominat. Factus est nobis in traductionem cogitationum nostrarum. Gravis est nobis etiam ad videndum, quoniam dissimilis est aliis vita illius, et immutatæ sunt viæ ejus. Tanquàm nugaces æstimati sumus ab illo, et abstinet se à viis nostris tanquàm ab immunditiis, et præfert novissima justorum, et gloriatur patrem se habere Deum. Videamus ergo si sermones illius veri sint, et tentemus quæ ventura sunt illi, et sciemus quæ erunt novissima illius. Si enim est verus filius Dei, suscipiet illum, et liberabit eum de manibus contrariorum. Contumeliâ et tormento interrogemus eum, ut sciamus reverentiam ejus, et probemus patientiam illius. Morte turpissimâ condemnemus eum ; erit enim ei respectus ex sermonibus illius. Hæc cogitaverunt, et erraverunt : excæcavit enim illos malitia eorum. Et nescierunt sacramenta Dei. *Sapient.*, II, 12 et seqq.

[2] Adversùm me susurrabant omnes inimici mei ; adversùm me cogitabant mala mihi..... Inimici mei dixerunt mala mihi : quando morietur, et peribit nomen ejus ? *Ps.* XL, 5, 6.

21.

ci sont ses ennemis déclarés ; mais quel est cet autre ennemi, qui, *s'il entre pour le voir, lui dit des paroles trompeuses, qui amasse l'iniquité dans son cœur, et qui sort pour parler le langage de la haine et de la calomnie*[1]? Vous ne le reconnoissez pas encore ; écoutez : « L'homme « de ma paix, en qui j'ai mis ma confiance, qui mangeoit « mon pain, s'est élevé contre moi[2]. Si mon ennemi m'a- « voit maudit, je l'aurois supporté ; si celui qui me haïs- « soit m'avoit outragé, j'aurois pu me cacher de lui : mais « toi avec qui je n'avois qu'une âme, toi le chef que j'avois « choisi, qui vivois avec moi familièrement, qui t'asseyois « à ma table, qui marchois avec moi dans la maison de « Dieu[3] ! »

Ouvrez l'Évangile : dites-moi, y a-t-il eu un traître parmi ceux *qui vivoient familièrement* avec le Sauveur, parmi *les chefs qu'il avoit choisis ?* Voulez-vous une autre circonstance, le prophète a tout vu, Dieu *acheté trente deniers ;* « *digne prix auquel ils m'ont apprécié !* » cet argent *jeté dans le temple,* et employé *au champ du statuaire*[4] ou du potier[5].

[1] Et si ingrediebatur ut videret, vana loquebatur, cor ejus congregavit iniquitatem sibi. Egrediebatur foras, et loquebatur in idipsum. *Ps.*, XL, 7, 8.

[2] Etenim homo pacis meæ, in quo speravi, qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem. *Ibid.*, 10.

[3] Si inimicus maledixisset mihi, sustinuissem utique. Et si is qui oderat me, super me magna locutus fuisset, abscondissem me forsitan ab eo. Tu verò homo unanimis, dux meus, et notus meus ; qui simul mecum dulces capiebas cibos; in domo Dei ambulavimus cum consensu. *Ps.* LIV, 13-16.

[4] Le mot hébreu signifie également un statuaire, ou un potier.

[5] Appenderunt mercedem meam triginta argenteos. Et dixit Dominus ad me : Projice illud ad statuarium, decorum pretium, quo appretiatus sum ab eis. Et tuli triginta argenteos, et projeci illos ad domum Domini ad statuarium. *Zachar.*, XI, 12, 13.

Il falloit que le Christ souffrît et qu'il entrât ainsi dans sa gloire. Combien de fois ne l'a-t-il pas répété lui-même[1] ! Et le prophète aussi avoit dit : « Il boira, dans le chemin, « de l'eau du torrent ; c'est pourquoi il lèvera la tête[2]. Il « a été blessé à cause de nos iniquités, il a été brisé pour « nos crimes ; le châtiment qui nous donne la paix a été « sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures. « Nous avons tous erré comme des brebis, chacun a dé- « cliné dans sa voie ; et le Seigneur a mis sur lui l'iniquité « de nous tous. Il a été immolé, parce qu'il l'a voulu, et « il n'a pas ouvert la bouche. Il sera conduit à la mort « comme une brebis, et il se taira comme un agneau de- « vant celui qui le tond, et il n'ouvrira point la bouche. Il « a expiré dans les angoisses, et par un jugement : qui ra- « contera sa génération[3] ? Il a été retranché de la terre

[1] *Matth.*, XVI, 12. — XVII, 12. — *Marc.*, VIII, 31. — XI, 11. — *Luc.*, XXIV, 46.

[2] De torrente in viâ bibet ; propterea exaltabit caput. *Ps.* CIX, 7.

[3] Ce passage peut offrir un sens un peu différent. Voici la traduction littérale de l'hébreu : *De detentione, seu angustiâ* (עֹצֶר) *sublatus est : et generationem ejus quis eloquatur ? quoniam abscissus est de terrâ viventium : propter prævaricationem populi mei, plaga ei.* « Il « été enlevé soudain du lieu d'angoisse et du jugement; et qui publiera « sa génération ? car il a été retranché de la terre des vivants; il a été « frappé à cause du péché de mon peuple. » On voit dans le Talmud (*tom. Sanhedr.*, cap. VI et VII *lit. Dine Nephosboth.*) qu'au temps du Sanhedrin, l'exécution d'un homme condamné à mort ne suivoit jamais immédiatement la sentence portée contre lui. Il passoit la nuit dans la prison, et le lendemain matin on examinoit de nouveau sa cause pour s'assurer de la justice de la décision. Si le condamné étoit de rechef trouvé coupable, avant de le tirer de prison pour le conduire au lieu du supplice, et pendant qu'on l'y conduisoit, deux officiers du tribunal parcouroient la ville en criant : « Un tel, fils d'un tel, de telle famille et de « telle tribu, a été condamné à mort pour telle cause, sur la déposition « de telles personnes. Quiconque sait quelque chose en sa faveur ou contre « le témoignage des témoins, ou contre les témoins eux-mêmes, est

« des vivants : je l'ai frappé à cause du crime de mon peu-
« ple, ils avoient marqué sa sépulture avec l'impie, et il a
« reposé dans sa mort avec le riche[1] ; parce qu'il n'a
« point commis d'iniquités, et qu'il n'y a point eu de
« fraude dans sa bouche. Le Seigneur a voulu le briser, il
« l'a chargé de douleurs[2] : et parce qu'il a donné sa vie
« pour le péché, il verra une longue race, et la volonté du
« Seigneur s'accomplira par sa main. A cause que son
« âme a été dans le travail, il verra et sera rassasié. Le
« Juste mon serviteur justifiera lui-même une grande mul-
« titude dans sa science, et lui-même il portera leurs ini-
« quités. Je lui donnerai un peuple nombreux, et il distri-
« buera les dépouilles des forts[3], parce qu'il s'est livré à
« la mort, et qu'il a été compté parmi les scélérats, et
« qu'il a pris sur lui les péchés de la multitude, et qu'il a
« prié pour les prévaricateurs[4]. »

« étroitement obligé à venir dans la salle de justice (où les membres « du Sanhedrin restoient assemblés pendant toute la journée de l'exé- « cution), pour y déclarer la vérité devant le Sanhedrin ; sinon, il sera « coupable de la mort de l'innocent. » Aucune de ces formalités ne fut observée à l'égard de Jésus-Christ. Livré aux exécuteurs immédiatement après le jugement, il fut conduit au supplice sans que les témoins eussent été dûment examinés (*Ibid.*, cap. v et vi.) sans qu'on eût proclamé leurs noms, ni le nom du condamné, ni celui de sa famille. En annonçant la mort du Christ, le prophète annonce aussi cette violation de la loi. Ce sens, conforme à la lettre du texte, nous paroît en être l'interprétation la plus naturelle. Au reste, quelle que soit celle qu'on adopte, l'accomplissement de la prophétie est toujours évident.

[1] Et dederunt cum impiis sepulturam ejus, et cum divite in morte ejus. *Hebr.*

[2] Ægrotare fecit..... *Hebr.*

[3] Et expolians principatus et potestates, traduxit confidenter, palàm triumphans illos in semetipso. *Ep. ad Coloss.*, II, 15.

[4] Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra : disciplina pacis nostræ super eum, et livore ejus sanati sumus. Omnes nos quasi oves erravimus, unusquique in

Abandonné des siens qui se dispersent[1], « devenu étran- « ger à ses frères, méconnu par eux[2], il cherche dans l'a- « mertume qui navre son cœur quelqu'un qui s'attriste « avec lui, et il n'en est point quelqu'un qui le console, « et il ne le trouve point[3]. »

La robe d'ignominie dont il est revêtu « devient un « sujet de risée à ceux qui se sont assis pour le juger ; il « est en butte aux moqueries des hommes qui s'enivrent « de vin[4]. »

Sortons de chez Hérode; contemplons le Fils de l'homme

viam suam declinavit : et posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrûm. Oblatus est quia ipse voluit, et non aperuit os suum. De angustiâ et de judicio sublatus est : generationem ejus quis enarrabit? Quia abscissus est de terrâ viventium : propter scelus populi mei percussi eum. Et dabit impios pro sepulturâ, et divitem pro morte suâ : eo quòd iniquitatem non fecerit, neque dolus fuerit in ore ejus. Et Dominus voluit conterere eum in infirmitate : si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum, et voluntas Domini in manu ejus dirigetur. Pro eo quòd laboravit anima ejus, videbit et saturabitur : in scientiâ suâ justificabit ipse Justus servus meus multos, et iniquitates eorum ipse portabit. Ideò dispertiam ei plurimos, et fortium dividet spolia, pro eo quòd tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est : et ipse peccata multorum tulit, et pro transgressoribus rogavit. *Isa.*, LIII, 5 et seqq. Aben-Ezra reconnoît que les prophéties contenues dans ce chapitre d'Isaïe et dans le chapitre précédent concernent le Messie. « Tous nos maîtres, dit Moïse Alschech soutiennent « unanimement qu'il s'agit ici du roi Messie : c'est ce qu'ils ont appris « de leurs ancêtres. » *Comm. in Isa.*

[1] Percute pastorem, et dispergentur oves. *Zachar.*, XIII, 7.

[2] Extraneus factus sum fratribus meis, et peregrinus filiis matris meæ. *Ps.* LXVIII, 9.

[3] Tu scis improperium meum, et confusionem meam, et reverentiam meam. In conspectu tuo sunt omnes, qui tribulant me, improperium exspectavit cor meum, et miseriam. Et sustinui qui simul contristaretur, et non fuit : et qui consolaretur, et non inveni. *Ibid.*, 20, 21.

[4] Opprobria exprobrantium tibi, ceciderunt super me..... Et posui vestimentum meum cilicium; et factus sum illis in parabolam. Adver-

entre les mains d'une populace furieuse et des soldats romains : « J'ai livré mon corps à ceux qui me frappoient, « mes joues à ceux qui m'outrageoient : je n'ai point détourné « ma face de ceux qui m'insultoient et qui crachoient sur « moi[1]. Je suis un ver de terre, et non pas un homme ; l'op-« probre des hommes et le mépris du peuple. Tous ceux qui « m'ont vu ont fait de moi l'objet de leur dérision ; un ris « moqueur étoit sur leurs lèvres ; ils ont secoué la tête : Il a « espéré en Dieu, qu'il le délivre ; qu'il le sauve puisqu'il « l'aime. Ne vous éloignez pas de moi, mon Dieu, parce que « la tribulation me presse, et il n'y a personne qui me secoure. « De jeunes taureaux m'ont environné, des taureaux fou-« gueux m'ont assiégé. Ils ont ouvert leur gueule sur moi, « comme le lion qui déchire et qui rugit. J'ai été épanché « comme l'eau, et tous mes os ont été déjoints. Mon cœur « a défailli au dedans de moi comme la cire qui se fond. « Ma force s'est desséchée comme le débris d'un vase d'ar-« gile ; ma langue s'est attachée à mon palais, et vous « m'avez conduit à la poussière de la mort. Des chiens dé-« vorants m'ont environné ; le conseil des méchants m'a « assiégé ; ils ont percé mes mains et mes pieds. Ils ont « compté tous mes os : ils m'ont regardé, ils m'ont con-« sidéré attentivement. Ils ont partagé mes vêtements entre « eux, et ils ont jeté le sort sur ma robe[2]. Ils m'ont donné « du fiel pour nourriture, et dans ma soif ils m'ont abreuvé

sùm me loquebantur qui sedebant in portâ ; et in me psallebant qui bibebant vinum. *Ps.* LVIII, 10, 12, 13.

[1] Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus : faciem meam non averti ab increpantibus, et conspuentibus in me. *Isa.*, L, 6.

[2] Ego autem sum vermis, et non homo : opprobrium hominum, et abjectio plebis. Omnes videntes me, deriserunt me : locuti sunt labiis, et moverunt caput. Speravit in Domino, eripiat eum : salvum faciat eum, quoniam vult eum..... Ne discesseris à me, quoniam tribulatio est

« de vinaigre[1]. Dieu, mon Dieu, regardez-moi : pourquoi « m'avez-vous abandonné[2] ? »

Ce cri d'angoisse, ce dernier cri de la nature humaine, que le Christ représentoit sur la croix, met le sceau à l'accomplissement des prophéties : *Tout est consommé !*

Le corps de Jésus est déposé *dans le tombeau du riche*[3], comme l'avoit prédit le même prophète, qui annonçoit que *son sépulcre seroit glorieux*[4]. *Celui qui est mort, ressuscitera-t-il?* disoient ses ennemis. Et le Fils de Dieu : « Seigneur, ressuscitez-moi. A cela j'ai connu que vous m'ai« mez : mon ennemi ne se réjouira point sur moi[5] : vous « ne laisserez point mon âme dans le tombeau, et vous ne

proxima, quoniam non est qui me adjuvet. Circumdederunt me vituli multi, tauri pingues obsederunt me. Aperuerunt super me os suum, sicut leo rapiens et rugiens. Sicut aqua effusus sum : et dispersa sunt omnia ossa mea, factum est cor meum tanquàm cera liquescens in medio ventris mei. Aruit tanquàm testa virtus mea, et lingua mea adhæsit faucibus meis, et in pulverem mortis deduxisti me. Quoniam circumdederunt me canes multi; concilium malignantium obsedit me. Foderunt manus meas et pedes meos; dinumeraverunt omnia ossa mea. Ipsi verò consideraverunt et inspexerunt me: diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem. *Ps.* XXI, 7, et seqq.

[1] Et dederunt in escam meam fel, et in siti meâ potaverunt me aceto. *Ps.* LXVIII, 22.

[2] Deus, Deus meus, respice in me: quare me dereliquisti? *Ps* XXI, 1. David Kimchi et Salomon Jarchi avouent que tous les anciens Juifs *ont expliqué du roi Messie* le psaume II et le psaume XXI. *Vid. Pocock.*, cap. VIII, *not. miscell.*

[3] *Isa.*, LIII, 9, selon l'hébreu.

[4] In illâ die, radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulchrum ejus gloriosum. *Id.*, XI, 10.

[5] Verbum iniquum constituerunt adversùm me. Numquid qui dormit non adjicit ut resurgat?. ... Tu autem, Domine, miserere meî, et resuscita me..... In hoc cognovi quoniam voluisti me, quia non gaudebit inimicus super me *Ps.* XL, 9, 11, 12.

« souffrirez pas que votre Saint voie la corruption[1]. » Le temps même est marqué où Dieu *lui rendra la vie : après deux jours*, dit le Prophète ; *le troisième jour il ressuscitera, et vivra en présence du Seigneur*[2]. Après cela il ne lui reste plus que d'aller prendre sa place *à la droite de son Père dans le ciel, jusqu'à ce que ses ennemis soient abattus à ses pieds*[3]. *Élevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera ! Quel est ce roi de gloire? Le Seigneur fort et tout-puissant. Élevez-vous, portes éternelles, et le roi de gloire entrera*[4] !

Nous sommes loin d'avoir rapporté toutes les prophéties qui le concernent ; l'Écriture est pleine de lui. On y trouve prédits les fruits de sa mission, qui s'étend à toute la terre. Zacharie a vu « le Seigneur envoyé par le Seigneur pour habiter dans Jérusalem, d'où il appelle les « Gentils pour les agréger à son peuple, et demeurer au « milieu d'eux[5]. » — « Qu'ils sont beaux, s'écrie Isaïe, « qu'ils sont beaux sur la montagne les pieds de celui qui « annonce la paix, qui prêche le salut, disant : Sion, ton « Dieu régnera ! Le Seigneur a déployé son bras aux yeux « de tous les peuples, et toutes les contrées de la terre

[1] Quoniam non derelinques animam meum in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem. *Ps.* xv, 10.

[2] Vivificabit nos post duos dies, in die tertiâ suscitabit nos, et vivemus in conspectu ejus. *Ose.*, vi, Conf. *I ad Corinth.*, xv, 4. Le prophète dit *nous*, parce que tout le genre humain étoit renfermé en Jésus-Christ s'immolant pour lui.

[3] Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis ; donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. *Ps.* cix, 1.

[4] Attollite portas, principes, vestras, et elevamini portæ æternales; et introibit Rex gloriæ. Quis est iste rex gloriæ? Dominus fortis et potens; Dominus potens in prœlio. Attollite portas, principes, vestras, et elevamini portæ æternales; et introibit Rex gloriæ. Quis est iste rex gloriæ? Dominus virtutum ipse est rex gloriæ. *Ps.* xxiii, 7-10.

[5] *Zachar.*, ii, 8, 9, 10, 11.

« verront le salut de notre Dieu [1]. Toutes les familles des « nations adoreront en sa présence [2] : tous les rois de la « terre l'adoreront, et tous les peuples le serviront [3]. Je « viens, dit il lui-même, rassembler toutes les nations et « toutes les langues ; elles viendront et verront ma gloire. « J'élèverai un signe au milieu d'elles, et j'enverrai ceux « qui auront été sauvés aux nations de la mer, en Afrique, « en Lydie, aux peuples armés de flèches ; dans l'Italie, « dans la Grèce, et dans les îles lointaines, vers ceux qui « n'ont point entendu parler de moi et qui n'ont point vu « ma gloire. Et ils annonceront ma gloire aux Gentils, et ils « amèneront vos frères d'entre toutes les nations à ma « montagne sainte, comme les fils d'Israël portent leur « offrande en un vase pur dans la maison du Seigneur. Et « je choisirai parmi eux des prêtres et des lévites, et toute « chair viendra pour adorer devant moi, dit le Seigneur [4]. »

Malachie voit « l'*offrande* toujours pure et jamais souillée « *qui sera présentée à Dieu*, non plus seulement comme

[1] Quàm pulchri super montes pedes annuntiantis et prædicantis pacem, annuntiantis bonum, prædicantis salutem, dicentis : Sion, regnabit Deus tuus ! — Paravit Dominus brachium sanctum suum in oculis omnium gentium, et videbunt omnes fines terræ salutare Dei nostri. *Isa.*, LII, 7, 10.

[2] Adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium. *Ps.* XXI, 28

[3] Adorabunt eum omnes reges terræ : omnes gentes servient ei. *Ps.* LXXI, 11.

[4] Ego venio ut congregem cum omnibus gentibus et linguis : et venient et videbunt gloriam meam. Et ponam in eis signum, et mittam in eis qui salvati fuerint, ad gentes in mare, in Africam, in Lydiam, tendentes sagittam ; in Italiam et Græciam, ad insulas longè, ad eos qui non audierunt de me et non viderunt gloriam meam. Et annuntiabunt gloriam meam gentibus, et adducent omnes fratres vestros de cunctis gentibus donum Domino, in equis, et in quadrigis, et in lecticis, et in mulis, et in carrucis, ad montem sanctum meum Jerusalem, dicit Dominus, quomodò si inferant filii Israël munus in vase mundo in domum Domini. Et assumam ex eis in sacerdotes et levitas, dicit Domi-

« autrefois dans le temple de Jérusalem, mais *depuis le* « *soleil levant jusqu'au couchant*, non plus par les Juifs, « mais *par les Gentils*, parmi lesquels il prédit[1] *que le nom* « *de Dieu sera grand*[2]. »

On reconnoît manifestement dans cette *oblation pure* figurée par *le pain et le vin* qu'offrit *le Roi de paix* au Très-Haut, devant Abraham[3], le sacrifice institué par *le souverain Pontife selon l'ordre de Melchisedech*[4]. « Les « pauvres mangeront et seront rassasiés, et leur âme vivra « éternellement. Tous les riches de la terre ont mangé et « ont adoré : tous ceux qui habitent la terre se prosterne- « ront en sa présence[5]. »

Et si vous voulez savoir comment s'opéreront ces merveilles, comment le cœur des peuples, changé tout d'un coup, se tournera vers le Dieu qu'ils outragèrent si longtemps, *il enverra son Esprit, et la terre sera renouvelée comme par une seconde création*[6]. L'Église, croissant peu à peu, deviendra comme un grand arbre où tous les oiseaux du ciel viennent faire leur nid[7]. Éprouvée dans ses

nus..... Veniet omnis caro ut adoret coram facie meâ, dicit Dominus. *Isa.*, LXVI, 18 et seqq. — Vid. et. *Ibid.*, LX.

[1] Ab ortu enim solis usquè ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus : et in omni loco *sacrificatur*, et offertur nomini meo oblatio munda, quia magnum est nomen meum in gentibus, dicit Dominus exercituum. *Malach.*, I, 11.

[2] Bossuet, *Discours sur l'hist. universelle*, IIe part., cap. XI, p. 244

[3] At verò Melchisedech rex Salem, proferens panem et vinum, erat enim sacerdos Dei Altissimi. *Genes.*, XIV, 18. *Salem* signifie *paix*.

[4] Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech. *Ps.* CIX, 4.

[5] Edent pauperes et saturabuntur... vivent corda eorum in sæculum sæculi... Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ : in conspectu ejus cadent omnes qui descendunt in terram. *Ps.* XXI, 21, 27, 30.

[6] Emittes Spiritum tuum, et creabuntur ; et renovabis faciem terræ. *Ps.* CIII, 30.

[7] In monte sublimi Israël plantabo illud, et erumpet in germen, et

commencements, elle subira des persécutions aussi violentes que vaines; *ses enfants seront mis à mort, on les regardera comme des brebis destinées à la boucherie*[1]. *Les rois et les princes se ligueront contre le Seigneur et contre son Christ;* ils diront : *Brisons leurs liens et rejetons leur joug loin de nous! Mais celui qui habite le ciel se rira d'eux, et il accomplira la promesse qu'il a faite à son Fils, de lui donner toute la terre pour possession, et les nations pour héritage*[2].

Ce n'est pas devant les hommes que nous citerons l'incrédule, mais devant celui qui voit le fond des cœurs, devant Dieu. Qu'il réponde en sa présence : le Christ étoit-il prédit? Est-il assez clairement annoncé pour qu'on ne puisse le méconnoître?

Les Juifs, dira-t-il peut-être, l'ont cependant méconnu.

Oui, et cela même étoit prédit; et cela même confirme dès lors la vérité des prophéties qu'on vient de lire. Ouvrez l'Écriture, il y est dit :

Que le Christ doit être la pierre fondamentale et précieuse[3];

faciet fructum, et erit in cedrum magnam : et habitabunt sub eâ omnes volucres, et universum volatile sub umbrâ frondium ejus nidificabit. *Ezech.*, XVII, 23.

[1] Propter te mortificamur totâ die; æstimati sumus sicut oves occisionis. *Ps.* XLIII, 23.

[2] Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania? Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversùs Dominum, et adversùs Christum ejus. Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus à nobis jugum ipsorum. Qui habitat in cœlis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos.. .. Dominus dixit ad me : Filius meus es tu, ego hodiè genui te. Postula à me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. *Ps* II, 1 et seqq.

[3] Ecce ego mittam in fundamentis Sion lapidem, lapidem probatum, angularem, pretiosum, in fundamento fundamentum.... Et delebitur fœdus vestrum cum morte, et pactum vestrum cum inferno non stabit. *Isa.*, XXVIII, 16 18.

Qu'il doit être la pierre d'achoppement et de scandale, contre laquelle plusieurs se briseront [1] ;

Que Jérusalem doit heurter contre cette pierre [2];

Que les édifiants doivent rejeter cette pierre [3] ;

Que Dieu doit faire de cette pierre *le chef de l'angle* [4] ;

Et que cette pierre doit croître en une montagne immense, et remplir toute la terre [5].

Il est dit, que le peuple choisi seroit infidèle, ingrat, incrédule [6] ; qu'il nieroit le Christ, et qu'il seroit détruit [7] ;

Que les Juifs ne subsisteront point en corps de nation [8] ;

Qu'ils seront errants, sans rois, sans sacrifices, sans autel, sans prophètes, attendant le salut et ne le trouvant point [9].

On n'entend pas sans épouvante les malédictions prononcées contre ce peuple prévaricateur.

« Si tu ne veux point écouter la voix du Seigneur ton

[1] In lapidem autem offensionis, et in petram scandali, duabus domibus Israël; in laqueum et in ruinam habitantibus Jerusalem. Et offendent ex eis plurimi, et conterentur, et irretientur, et capientur. *Isa.*, VIII, 14, 15.

[2] *Ibid.*

[3] Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli. *Ps.* CXVII, 22.

[4] *Ibid.*

[5] Lapis autem..... factus est mons magnus, et implevit universam terram. *Daniel.*, II, 35.

[6] Expandi manus meas totâ die ad populum incredulum. *Isa.*, LXV, 8, 9.

[7] Post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus : et non erit ejus populus, qui eum negaturus est. *Dan.*, IX, 26. *Isa.*, V, et seqq.

[8] Tunc et semen Israël deficiet, ut non sit gens coram me cunctis diebus. *Jerem.*, XXXI, 36.

[9] Dies multos sedebunt filii Israël sine rege, et sine principe, et sine sacrificio, et sine altari, et sine ephod, et sine teraphim. *Ose.*, III, 4. Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et mittam famem in terram : non famem panis, neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini. Et com-

« Dieu, tu seras maudit dans toutes tes voies, maudit dans « la ville, maudit dans la campagne. Le Seigneur te frappera de démence et d'aveuglement, et d'un profond désordre d'esprit, et tu tâtonneras en plein midi comme « un aveugle dans les ténèbres, et tu ne trouveras point « la route. Tu porteras en tout temps le poids de l'outrage, tu seras opprimé par la violence, et personne ne « te délivrera. L'étranger qui habitera la terre avec toi, « prévaudra, et s'élèvera sur toi. Tu descendras, et tu « seras au-dessous de lui. Un peuple que tu ignores, dévorera le fruit de ton travail : tu supporteras toujours « l'opprobre; opprimé tous les jours, tu seras frappé de « stupeur et d'épouvante, à l'aspect de ce que tes yeux « verront. Tu passeras en proverbe, et tu seras la fable « de tous les peuples chez lesquels je te conduirai, dit le « Seigneur[1]. »

A présent, dites si Dieu n'est pas fidèle dans ses menaces comme dans ses promesses.

« Les Juifs, en tuant Jésus-Christ pour ne pas le rece- « voir pour Messie, lui ont donné la dernière marque de

movebuntur à mari usquè ad mare, et ab Aquilone usque ad Orientem : circuibunt quærentes verbum Domini, et non invenient. *Amos.*, VIII, 11, 12.

[1] Quòd si audire nolueris vocem Domini Dei tui....., maledictus eris in civitate, maledictus in agro .... Maledictus eris ingrediens, et maledictus egrediens..... Percutiat te Dominus amentiâ et cæcitate et furore mentis, et palpes in meridie sicut palpare solet cæcus in tenebris, et non dirigas vias tuas. Omnique tempore calumniam sustineas, et opprimaris violentiâ, nec habeas qui liberet te..... fructus terræ tuæ, et omnes labores tuos, comedat populus quem ignoras, et sis semper calumniam sustinens, et oppressus cunctis diebus, et stupens ad terrorem eorum quæ videbunt oculi tui..... Et eris perditus in proverbium ac fabulam omnibus populis, ad quos te introduxerit Dominus..... Advena qui tecum fuerit in terrâ, ascendet super te, eritque sublimior : tu autem descendes, et eris inferior. *Deuteron.*, XXVIII, 15 et seqq.

« Messie. En continuant à le méconnoître, ils se sont ren-« dus témoins irréprochables; et en le tuant et continuant « à le renier, ils ont accompli les prophéties[1]. »

Mais Dieu ne les abandonnera point éternellement : le jour du repentir et de la miséricorde viendra pour eux. Le Seigneur étendra une seconde fois la main pour recueillir les débris de son peuple[2]. Les restes de Jacob se convertiront au Dieu fort[3]. Le Prophète a vu *le regard que jette* Israël *sur celui qu'il a percé* et *les larmes qu'il verse sur lui comme sur un fils unique, comme on pleure la mort d'un fils premier-né*[4]. Après leur longue dispersion, *dans les derniers jours, les enfants d'Israël reviendront, ils chercheront leur Dieu, et David leur roi; et ils trembleront de respect en sa présence et en présence du bien qu'il leur a donné*[5].

Nous ne sommes pas encore parvenus aux temps marqués dans cette prophétie. On peut voir dans Bossuet comment se sont accomplies celles de Jésus-Christ sur la ruine de Jérusalem et du peuple déicide[6]. Il avoit annoncé qu'il seroit remis entre les mains des Princes des prêtres et des Scribes, condamné à mort, livré ensuite aux Gentils,

[1] *Pensées de Pascal*, IIe part., art. XI, t. II, p. 1.4, 115. Édit. de Renouard, 1803.

[2] Adjiciet Dominus secundò manum suam ad possidendum residuum populi sui. *Isa.*, XI, 11.

[3] Reliquiæ convertentur, reliquiæ, inquam, Jacob ad Deum fortem. *Id.*, IX, 21.

[4] Aspicient ad me, quem confixerunt : et plangent eum planctu quasi super unigenitum, et dolebunt super eum, ut doleri solet in morte primogeniti *Zach.*, XII, 10.

[5] Et post hæc revertentur filii Israël, et quærent Dominum Deum suum, et David regem suum : et pavebunt ad Dominum, et ad bonum ejus, in novissimo dierum. *Ose.*, III, 5; *Ezech.*, XX, 41.

[6] *Discours sur l'histoire universelle*, IIe part., ch. XXII. Édit. de Versailles.

moqué, flagellé, crucifié, et qu'il ressusciteroit le troisième jour[1]. Saint Pierre avoit fait beaucoup de prédictions, et un auteur païen, dont Origène produit le témoignage, atteste qu'elles s'étoient toutes vérifiées de point en point[2]. La Révélation de saint Jean annonce les destinées futures de l'Église; car il entroit dans les vues de Dieu, que l'histoire de la société où il vouloit être honoré fût prédite, afin qu'il n'y eût rien en elle qui ne fût merveilleux, et aussi pour montrer son indépendance de toutes les causes humaines. Lorsque les signes avant-coureurs de la fin des temps paroîtront, les chrétiens ne seront point surpris; et dans l'attente du souverain Juge déjà parti du ciel pour rendre à chacun selon ses œuvres, on les verra seuls, tranquilles au milieu de l'horrible confusion et du fracas d'un monde qui croule.

Outre les prophéties directes, les Livres saints offrent encore des prophéties *d'action*, comme l'explique saint Chrysostome[3]. Ainsi, c'est un des exemples qu'il cite, Isaïe a dit : *Il a été conduit à la mort comme une brebis, et comme un agneau devant celui qui le tond.* « Voilà la pro-« phétie de discours. Mais quand Abraham prit son fils « Isaac, et que voyant un bélier arrêté par ses cornes, il le « sacrifia réellement, il annonça alors en figure la passion « qui devoit nous sauver[4]. »

[1] Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur principibus sacerdotum, et scribis et condemnabunt eum morte, et tradent eum gentibus ad illudendum, flagellandum, et crucifigendum, et tertiâ die resurget. *Matth.*, xx, 18 et 19.

[2] *Phl g.*, lib. XIII et XIV. *Chron. ap. Origen. contr. Cels.*, lib. II, n. 14, t. I, p. 401.

[3] S. Chrysost. Homil. XI de Pœnitent., *Oper.*, t. II, p. 225 seqq.

[4] *Sicut ovis ad occisionem ductus est, et sicut agnus coram tondente se.* Hæc est per verbum prophetia. Cùm enim Abraham tulit Isaac, tunc arietem videns hærentem cornibus, ad sacrificium duxit

La loi de Moïse figuroit la loi évangélique, et les rapports entre ces deux lois sont si nombreux, si manifestes, qu'il seroit superflu de les indiquer. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait les Apôtres presqu'à chaque page de leurs écrits. Qui ne reconnoîtroit la Pâque[1] véritable dans l'agneau immolé en signe de délivrance ? Presque toute l'histoire des Juifs est également figurative. Le serpent d'airain élevé dans le désert, et qui guérissoit ceux qui le regardoient, ne représente-t-il pas clairement l'arbre de la Croix qui nous a aussi guéris *de la morsure du serpent?* La manne rappelle l'aliment divin dont Jésus-Christ nourrit miraculeusement les fidèles. Et n'étoit-il pas lui-même figuré par les saints personnages de l'ancienne loi [2], par Job, Moïse, Josué, par David, modèle de douceur, d'humilité, de patience dans l'affliction ? Ce saint roi figure le Messie souffrant, comme Salomon figure le Messie glorieux, élevant à Dieu un temple dont la durée sera éternelle.

Les Patriarches ont avec lui des traits de ressemblance non moins frappants. « Jésus-Christ, figuré par Joseph, « bien-aimé de son père, envoyé du père pour voir ses « frères, est l'innocent vendu par ses frères vingt deniers, « et par là devenu leur Seigneur, leur Sauveur, et le Sau- « veur des étrangers, et le Sauveur du monde ; ce qui n'eût « point été sans le dessein de le perdre, sans la vente et « la réprobation qu'ils en firent.

« Dans la prison, Joseph innocent entre deux criminels ;

opere, veluti per figuram proclamans salutarem passionem. *Ibid.*, p. 324.

[1] פסח *Pesah*, qu'on interprète communément avec la Vulgate, par le mot *transitus*, *passage*, signifie *expiation*, suivant Michaëlis; et l'arabe favorise ce sens.

[2] Voyez Heydeck, *Defensa de la religion cristiana*, t. II, p. 179 et seqq. IIe édit., Madrid, 1798.

« Jésus en la croix entre deux larrons. Joseph prédit le « salut à l'un, et la mort à l'autre sur les mêmes appa- « rences ; Jésus-Christ sauve l'un et laisse l'autre, après « les mêmes crimes. Joseph ne fait que prédire ; Jésus- « Christ fait. Joseph demande à celui qui sera sauvé qu'il « se souvienne de lui quand il sera venu en sa gloire ; et « celui que Jésus-Christ sauve lui demande qu'il se sou- « vienne de lui quand il sera en son royaume [1]. »

Ainsi les figures s'accordent avec les prophéties, et les événements ont vérifié les prophéties et les figures. Les justes de l'ancienne loi, les Juifs spirituels, connoissoient Jésus-Christ presque aussi clairement que nous le connoissons nous-mêmes. Avec combien de vérité disoit-il donc : *Scrutez les Écritures, ce sont elles-mêmes qui rendent témoignage de moi* [2]. Nous ne craignons point de le dire : que les incrédules lisent l'Évangile, qu'ils remarquent attentivement les circonstances principales de la vie du Sauveur, le caractère et l'objet de sa mission, les effets qu'elle devoit produire ; nous les défions hautement de composer ensuite des prophéties plus claires que les véritables prophéties, sur tous les faits qu'elles ont annoncés.

Qu'on ne nous parle donc plus d'obscurité ; tout est obscur pour l'œil qui se ferme, mais ses ténèbres n'affoiblissent point la lumière qui éclaire le monde. Qu'on ne nous parle plus du hasard pour expliquer le don prophétique, à moins qu'on ne soutienne aussi que c'est *par hasard* que les Évangélistes, en rapportant les actions de l'Homme-Dieu, ont raconté ce qu'il a fait et souffert réellement. S'ils n'ont dit que ce qu'ils ont vu, et s'ils n'ont pu le dire qu'après l'avoir vu, les Prophètes qui ont dit les

[1] *Pensées de Pascal*, IIe part., art. IX, t. II, p. 91.

[2] Scrutamini Scripturas..... et illæ sunt quæ testimonium perhibent de me. *Joann.*, V, 39.

mêmes choses qu'eux, les ont vues comme eux; et leur inspiration est dès lors invinciblement prouvée, ainsi que la divinité du christianisme.

Mais quand l'incrédule résisteroit à une si forte évidence, il ne seroit pas encore affranchi de l'obligation de croire, qui lui paroît si pesante. A moins de renverser le fondement de la raison, il seroit contraint de céder au témoignage de deux immenses sociétés qui concourent à établir l'autorité des prophéties. En niera-t-il la réalité? les Juifs l'accablent de leur témoignage. En niera-t-il l'accomplissement? ces mêmes Juifs, on l'a vu, en sont une preuve vivante; et le témoignage des chrétiens interdit le plus léger doute; car, que lui opposeroit-on? Le témoignage des idolâtres? ils ne nient, ni n'affirment, ils ignorent[1]; le témoignage des musulmans? il est conforme au témoignage des chrétiens[2]. Sur quoi donc l'incrédule se fonderoit-il pour l'attaquer? sur sa raison? Il n'a qu'elle. Mais si sa raison peut prévaloir contre la raison d'une multitude innombrable d'hommes aussi éclairés que lui, aussi sincères que lui, il n'y aura plus de raison humaine, plus de jugement commun qui fasse loi, plus de certitude : chaque homme aura sa vérité, comme il a sa raison. Il faudra concevoir sous la même notion, le vrai et le faux, et après avoir tout confondu, tout admis, tout nié, repousser avec mépris la pensée même, et gémir en silence, dans d'éternelles ténè-

[1] On a vu même que plusieurs païens, Porphyre, Julien, Phlégon, reconnoissoient l'autorité et l'accomplissement de plusieurs prophéties contenues dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

[2] Après avoir nommé Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Noé, Job, Moïse, Aaron, David, Salomon, Élie, Élisée, Zacharie, Jonas, Jésus-Christ, saint Jean, Mahomet fait ainsi parler Dieu dans le Koran : « C'est « à ceux-ci que nous avons donné l'Écriture, et la sagesse, *et le don de « prophétie.* » Voyez Sale, *The Koran translated*, vol. I, p. 171 *Ibid* vol. II, ch. XVII, p. 103 et alibi.

bres, sur cette grande illusion qu'on appelle l'intelligence.

C'est en vain que l'incrédule chercheroit hors du christianisme une route qui n'aboutisse pas à cet abîme. Et quelle marque plus frappante de sainteté dans la religion chrétienne, qu'on ne puisse rejeter aucun de ses dogmes, aucun des faits sur lesquels elle est établie, sans profaner l'homme même en anéantissant sa raison ! Ce qui vient de Dieu est vrai, ce qui vient de Dieu est saint ; et comment pourroit-elle ne pas venir de Dieu, la Religion fondée sur tant de prophéties dont l'univers presque entier atteste l'accomplissement ? Qui auroit inspiré les Prophètes ? Qui leur auroit révélé le Sauveur du monde, et l'époque de son avénement, et les circonstances de sa vie, de sa passion, de sa mort et de sa résurrection ? Rien n'a été caché pour eux : la réprobation des Juifs infidèles, la vocation des Gentils, les épreuves, les persécutions que souffriroit l'Église naissante, le triomphe éclatant qui succéderoit à ses douleurs, ils ont tout connu, tout prédit. Pendant quatre mille ans, le genre humain a entendu leur voix lui annoncer toujours plus clairement ces merveilles. Ce long miracle devoit-il servir à autoriser l'erreur, à consacrer l'imposture ? Qui le pensera ? Il faut donc reconnoître que le christianisme est divin. Et quoi de plus divin, en effet, qu'une Religion qui satisfait pleinement tous les besoins, tous les désirs de notre âme, en nous montrant à la fois notre origine et nos destinées, ce qui fut et ce qui sera ; qui convoque, pour ainsi dire, et les siècles écoulés, et les siècles futurs, qui les rassemble sous nos yeux, afin de nous détacher du présent, qui n'est rien, de nous instruire de notre grandeur, et de nous faire découvrir dans une existence d'un moment l'éternité tout entière ! Il n'y a point de temps pour le chrétien : telle est la puissance de la foi, qu'elle ranime le passé, qu'elle réalise l'avenir, et qu'elle

crée en nous comme une image de cette vie sans succession, sans veille et sans lendemain, qu'aucune durée ne mesure ; de cette pensée immobile, inaltérable, infinie, qui comprend tout dans son unité : vie parfaite, immense, de l'auteur de la vie ; éternelle pensée de l'Être éternel !

FIN DU TOME TROISIÈME

TABLE

DU TROISIÈME VOLUME

SUITE DE LA QUATRIÈME PARTIE

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.

